Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1884

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

[redacted]POSITION DU BUREAU

DE LA

[redacted]OCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1884

Président	MM. DE GRAMMONT, ✻.
1er Vice-Président	RINN, ✻ O.
*2e —	ARNAUD, ✻.
Secrétaire	MEYER, ✻.
Secrétaire-adjoint bibliothécaire.	VALLET, ✻.
Trésorier	BRUYAT, ✻.

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160 et 162.)

CHAPITRE V

Règles d'analyse des mots berbères. — Importance et rôle du berbère dans la linguistique comparée. — Sa priorité comme ancienneté sur les langues semitiques grecques ou latines. — Mots arabes et mots français venus du berbère. — Application des formes berbères aux langues argennes. — Étymologie de quelques noms mythologiques.

I

Les principes exposés dans les précédents chapitres permettent presque toujours, quand ils sont bien appliqués, de retrouver le sens primordial d'un mot berbère et même, dans la plupart des cas, l'idée première qui a présidé à la constitution du vocable ou au choix de l'appellation.

Pratiquement, l'analyse d'un mot berbère consiste dans les trois opérations suivantes :

1° Dégager le mot de ses voyelles ainsi que des lettres formatives et des agents grammaticaux qui habillent le radical ;

2° Ramener les tiddebakin et les autres lettres aux tifinar primitives (quitte à tenir compte plus tard du rôle de ces lettres pour les nuances de l'idée exprimée) ;

3° Essayer pour chacune de ces tifinar :

A. Ses valeurs comme lettre racine ;

B. Ses valeurs comme lettre formatrice ou agent grammatical ;

C. Ses valeurs comme ancien idiogramme religieux.

Ce travail peut très bien ne pas donner un résultat bien net ; c'est qu'alors le mot est composé de plusieurs radicaux primitifs ou dérivés, ayant chacun leur sens conventionnel et pratique, s'écartant plus ou moins des idées premières dont ils dérivent.

Mais, la décomposition analytique à laquelle on s'est livré n'est pas perdue pour cela, car elle fait généralement ressortir la manière dont on doit grouper les tifinar formant les radicaux preformants.

Un exemple ou deux feront mieux comprendre :

Étant donné le mot ⵄⴱⴰⵔⴽⴰ *abareka*, chemin, nous trouvons en le disséquant :

ⴱ = *aba* = *abcessus*, — séparation ;
ⵔ = *er* = *origo*, — lieu d'origine, point de départ ;
ⴽ = *eg* = *agere*, — faire.

Un chemin est donc à priori en berbère : « *abcessûs originem agens* » ou « *abcessum originis agens* » « ce qui mène au lieu d'origine de la séparation » — ou au point de départ — ou « ce qui fait la séparation du lieu d'origine. » Mais si nous remarquons que ⵔⴱ bar « *obcessus origin* s » exprime dans la pratique l'idée concrète

et précise de migration, on a pour l'analyse du mot ⵄⴱⴰⵔⴽⴰ abareka.

ⵔⴱ = *abar* = migrare = émigrer ;
ⴽ = *eg* = affixe grammatical formant des noms de la 22e forme, — noms d'agent, d'outils, d'instruments et ⵄⵔⴱⴽⴰ *aberaka*, se traduira : « instrument de migration, chose par laquelle on émigre, » idée qui convient admirablement à ce que chez les peuples primitifs devait être ce que nous appellons aujourd'hui un chemin, une route (1).

Si nous prenons maintenant le mot : ⵍⵍⵄⵏⵗ, *amenoukal, roi*, que nous avons déjà vu et dont nous avons donné le sens analytique. Les opérations ci-dessus indiquées nous conduisent à

ⵗ = *am*	= *matrix*		= matière ;
ⵏ = *en*	= *verbum* = *dicendi*		= du verbe ou de Enn ;
ⵄ = *ouk*	= *agere*	= *agit*	= mène, conduit ;
ⵍⵍ = *al*	= *esse*	= *vitam*	= existence ;
	= *habera*	= *possessiones*	= propriété.

Ce qui est peu clair, ou tout au moins présente, appli-

(1) On trouve ce vocable Abarka, Barika, Barka, etc., comme nom de diverses localités berbères : interrogez un taleb, il vous répondra par une légende quelconque se terminant par un fait ayant appelé sur ce point la « Baraka » céleste (en arabe la bénédiction), ce qui n'empêche pas l'endroit d'être le plus souvent un lieu abominable qui n'a jamais été béni de personne. C'est que le nom est, en réalité, le mot berbère : *Bareka* ⵄⴱⵔⴽⴰ « le chemin, le passage » sens que souligne le plus souvent la configuration du pays ou l'absence d'eau sur d'autres points voisins. — Un exemple frappant de ceci est donné par le chef-lieu du poste militaire situé près des ruines de Tobna, le poste de Barika. C'est un point stratégique d'une haute importance entre le Tell et le Sahara, un *passage* ou une *route*, où il faut nécessairement passer : l'endroit est pénible à habiter, en raison surtout des vents qui y règnent. Ce n'est pas un lieu béni.

qué à un roi, une idée bien abstraite ; or, les peuples primitifs ou barbares ne procèdent pas par abstraction, mais bien par des idées concrètes, simples et élémentaires ; il est donc probable que pour ce mot *Amenoukal* nous sommes en présence de radicaux juxtaposés, ou d'un nom composé.

Et en effet : *matrix verbi, matrix enni,* c'est ⵉⵎ iman, l'*âme,* la *personne ;* et « agere vitam » ou « agere possessionem » c'est ⵍⵍ ⵅⵍ *kel,* le peuple, le peuple, groupe d'agents de possession, le peuple que *mène la vie* en commun.

Et alors notre analyse prend la forme :

ⵉⵎ = *iman,* l'âme, la personne ;
ⵍⵍ ⵅⵍ = *kel,* — du peuple.

Un roi en berbère était « l'âme du peuple » la personne représentant ou résumant le peuple.

Il en serait de même si l'on voulait procéder à l'analyse des lettres du mot : *Tamsiggena* ⵜⵎⵙⵖⴰⵏⵜ au lieu de prendre les radicaux constitutifs. Ce mot signifie en kabyle « de lourds nuages de pluie » et l'analyse se formule :

ⵎⵜ = *tam* — plénitude ;
ⵙ = *IS* — de lui ;
ⵖⵏ = *agenna* = pluie ;
ⵜ = *T,* indice de la 5e forme.

Il est évident qu'avec un peu d'expérience du berbère on voit souvent à la première lecture, les radicaux constitutifs d'un mot composé et que l'on évite les tâtonnements que nous venons, exprès, de mettre en relief dans ce dernier exemple. Ces tâtonnements seraient d'ailleurs sûrement évités, si on avait à sa disposition un lexique donnant sous la lettre, racine berbère, les radicaux unilittères ou bilittères qui en proviennent, et sous ceux-ci les principaux radicaux simples ou dérivés (1).

Dans cette analyse il arrivera parfois que l'idée primordiale enfermée dans le vocable analysé paraîtra bizarre ou puéril. Mais avec un peu de réflexion on verra qu'en réalité cette idée est toujours rigoureusement logique, et le plus souvent très simple.

Il ne faut pas, en effet, apporter en ces matières des appréciations d'homme instruit et civilisé, mais se reporter aux conditions dans lesquelles les enfants ou les peuples primitifs inventent des mots. Dans son livre sur les origines du langage, M. Renan (2) rappelle ces conditions en ces termes : « ..... Il faut admettre chez les premiers hommes un tact délicat qui leur faisait saisir, avec » une finesse dont nous n'avons plus idée, les choses » susceptibles de servir de motifs aux appellations. La » faculté d'interprétation, qui n'est qu'une sagacité extrême à saisir les rapports, était en eux plus développée que chez nous ; ils voyaient mille choses à la » fois. N'ayant plus à créer le langage, nous avons en » quelque sorte désappris l'art de donner des noms aux » choses ; mais les hommes primitifs possédaient cet » art, que l'enfant et l'homme du peuple appliquent encore avec tant de hardiesse et de bonheur.

(1) Malheureusement il n'existe aucun dictionnaire berbère et il y a peu de chances pour qu'il en soit fait un à bref délai, car, ainsi que l'a justement fait remarquer M. le général Faidherbe, (*Inscriptions numidiques*, Lille, 1870, page 42) cette œuvre est, aujourd'hui, et faute de documents existants, au-dessus des forces d'un simple particulier ; « c'est, non-seulement une affaire de patience, mais c'est » encore une affaire d'argent ; il faut, pour en venir à bout, un cer- » tain nombre d'années et des voyages coûteux « pour lesquels le concours officiel et pécuniaire du gouvernement est indispensable.

Le savant général indique même les moyens pratiques de faire le travail : il appartient aujourd'hui au nouvel institut algérien de reprendre cette idée et d'arriver à la faire entrer dans le domaine des faits accomplis : espérons qu'il l'essayera et qu'il réussira.

(2) Renan, *des Origines du langage,* pages 142, 146, 147.

» La nature leur parlait plus qu'à nous, ou plutôt ils » trouvaient en eux-mêmes un écho secret qui répondait » à toutes les voix du dehors, et les rendait en articula- » tions, en paroles. De là ces brusques passages dont la » raison est perdue pour nos esprits accoutumés à des » procédés lents et pénibles. Qui pourrait ressaisir les » impressions fugitives du naïf créateur du langage dans » des mots qui ont subi tant de changements et qui sont » si loin de leur acception originelle ? Qui pourra retrou- » ver les sentiers capricieux que suivit l'imagination et » les associations d'idées qui la guidèrent dans cette » œuvre spontanée où, tantôt l'homme, tantôt la nature » renouait le fil brisé des analogies et croisait leur ac- » tion réciproque dans une indissoluble unité.... En » résumé, le caprice n'a eu aucune part dans la forma- » tion du langage..... et les appellations n'ont point uni- » quement leur cause dans l'objet appelé (sans quoi » elles seraient les mêmes dans toutes les langues), » mais dans l'objet appelé, vu à travers les dispositions » personnelles du sujet appelant. Jamais, pour désigner » une chose nouvelle, on ne prend le premier nom venu, » et, si pour désigner cette chose, on choisit telle ou » telle syllabe, un tel choix a sa raison d'être. Rien de » plus admirable que la puissance d'impression de l'en- » fant et la fécondité qu'il déploie pour se créer un lan- » gage propre avant qu'on lui ait imposé la langue offi- » cielle. Les analogies secrètes et souvent insaisissables » d'après lesquelles les gens du peuple forment les so- » briquets, les noms de lieux, et, en général, tous les » mots qui ne leur ont pas été imposés par l'usage, ne » sont pas pour l'observateur un moindre sujet d'éton- » nement. »

Ainsi compris et analysés, les radicaux berbères mettent en relief, avec une grande netteté, une langue ayant conservé à un haut degré ses caractères primitifs, une de ces langues « parlées par ces peuples voués à l'im- » mobilité, par ces peuples d'une extrême ténacité dans

» leurs opinions et leurs mœurs, chez lesquels le mou- » vement des idées ne nécessite point de continuelles » modifications dans le langage ; » une de ces langues enfin « *qui subsistent encore comme des témoins des* » *procédés primitifs au moyen desquels l'homme donna* » *d'abord à sa pensée une expression extérieure et so-* » *ciale* (1). »

Le berbère n'a cependant pas la prétention d'avoir jamais été « la langue même que parlèrent les ancêtres des diverses races ; » mais il a certainement eu pour point de départ ces vastes régions qui, voisines du lac d'Aral, s'étendent du Caucase au plateau de Pamir et qui furent le berceau commun des idiomes ariaques, iraniens, pelasgiques, slaves, germaniques, celtiques, ibériens, medes, scythes et touranniens proprement dits. Le berbère a sa place distincte dans ce faisceau d'idiomes primordiaux qui ont ensemble tant de radicaux communs et qui se sont séparés les uns des autres pour se constituer en langues-mères, bien avant le développement complet des radicaux communs et bien avant l'apparition de la grammaire.

Ces langues-mères ont toutes, plus ou moins, et dans des proportions très variables, fourni des éléments aux idiomes sémitiques et spécialement des radicaux bilittères, les seuls qui puissent présenter des analogies linguistiques sérieuses avec ceux des langues Indo-européennes.

Le berbère archaique, que nous pensons caractériser d'une façon précise en le nommant le *tourano-berbère*, est surtout remarquable sous ce rapport, soit à cause de son caractère essentiellement dissylabique, soit à cause de son étroite parenté avec la langue summerienne qui fut si longtemps celle de la Chaldée, antérieurement à l'arrivée des Hébreux. Le mot *soumir* est lui-

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 24 et *Origines du langage*, p. 70.

même un vocable berbère encore usité chez les Touareg, dans l'Aurès et dans le Djurdjura :

= asoumer, samer, soumer, sommeur, etc. signifie « *versant d'une montagne exposé habituellement au soleil,* » soit versant sud, sud-ouest ou sud-est : ce sens moderne a pu venir de la situation occupée dans une haute antiquité par les Summeriens, ces premiers habitants des versants sud des montagnes bordant le nord de la Choldée (1).

Ce vocable peut s'analyser de la façon suivante :

 Sou = *S* = *ex.* — de (extrait formé de).

 m = *M* = *materiâ* — la substance

er = *R* = *originis* — originelle

} soit : autochtone ou antique.

Les Summeriens représentaient essentiellement en effet les peuples les plus anciens de la Chaldée, si anciens même que les plus anciennes inscriptions parlent de leur idiome comme d'une langue à peu près perdue et restée seulement à l'état de langue morte et de langue sacrée. C'était sans contredit une de ces races-mères ou primitives auxquelles les cosmogénies indiennes du Veda donnent pour origine la mystérieuse montagne du *Meraou,* centre et pilier du monde :

materia.

originis.

Les *Soumir,* étaient opposés alors aux *Akkad,* autre mot berbère qui signifie soit « brûlé, » soit « craint, redouté. » La première de ces épithètes convient admirablement aux gens de la race de Kouch qui occupaient

(1) Rapprocher de ce sens berbère le mot anglo-saxon Sommer *été* qui est le même vocable avec la même idée de chaleur solaire.

le sud de la *Chaldée* et qui, dans les tentes cumiformes ou dans les hiéroglyphes égyptiens, ont toujours eu le privilège de cette épithète de « brûlés ; » les qualificatifs de « craint, redouté, » ne sont pas moins en situation appliqués à la race conquérante et dominatrice des Couchiques, si longtemps maîtres de la basse Chaldée (1).

Ce fut sans doute pendant leur séjour au milieu des peuplades summeriennes et akkadienne de la Chaldée que les Tourano-berbères donnèrent aux idiomes sémitiques les radicaux bilittères ou dyssillabiques communs aujourd'hui à l'arabe et au berbère. Nous en avons rencontré beaucoup dans le cours de nos études, et toujours le sens de ces radicaux, en berbère, était le sens matériel, simple, primitif, tandis qu'en arabe c'était un sens abstrait, compliqué ou secondaire, c'est-à-dire dérivé.

Quand nous trouvons de l'Atlantique (Adrar) à la mer des Indes le mot دلو avec le sens de *seau* (en cuir ou en bois) et que nous voyons les dictionnaires les plus autorisés faire de cette appellation d'un objet usuel et pratique un vocable dérivé de يد « faire manœuvrer un seau dans un puits avec une corde, tirer, lâcher, etc., » nous pensons à priori qu'il y a ici un renversement complet de la dérivation et que l'idée complexe, exprimée par le verbe, vient de l'idée simple et matérielle de دلو seau — (comme en français puiser vient de puits, et non pas puits de puiser). Mais si nous appliquons à ce mot usité chez tous les Berbères, la méthode analytique, nous le trouvons composé de :

ed, — avec, de société, allant ensemble ;

éloui, — conduire à la corde (2).

(1) Voir dans le *Journal Asiatique* de l'année 1875, février, mars, mai et juin, à propos de ces deux peuples, les savants articles de M. Oppert, tranchant la discussion ouverte entre MM. Lenormant et Halévy, ainsi que les divers mémoires de M. Lenormant qui, le premier, a dégagé la langue summérienne et l'a fait connaître.

(2) Ce sens vient lui-même de elou, être puissant, qui exprime

Nous voyons dans دلو un nom berbère dérivé de la 16e forme, et signifiant « ce qui va avec la corde, » *socius tractus,* l'objet de la traction, — et nous pensons que le mot berbère est passé ou a été retenu chez les Arabes qui en ont fait leur verbe دلا et les autres dérivés parmi lesquels l'idée abstraite de puissance et de traction est plus marquée encore que celle de seau ou de réceptacle.

Nous pourrions multiplier les exemples : celui-ci suffit pour montrer que nous avons, par l'analyse des lettres constitutives et la dérivation du berbère, la confirmation du sens matériel et primitif d'un mot arabe réputé dérivé. La priorité, comme l'ancienneté, appartient donc au vocable berbère qui, lui, peut nous ramener jusqu'aux limites extrêmes de la décomposition luiguistique, c'est-à-dire aux éléments monosyllabiques ou unilittères.

L. RINN.

(A suivre.)

une des idées les plus simples, se rattachant au vocable ⵍⵍ ell, l'être suprême, la divinité, le type sacré de la puissance.

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155 156, 159, 160 et 162.)

Voyons maintenant ce qui a été fait, dans cette journée du 17 juin, par la division Camou.

Dès 3 heures et demie du matin, tous les mulets de réquisition avaient été envoyés au biscuit-ville de Bou-Behir, pour y enlever les vivres d'administration; cette opération avait été confiée au capitaine d'État-Major Lewal, des affaires arabes, qui avait sous ses ordres un peloton de Spahis. Deux bataillons sans sacs, un du 11e Léger et un du 60e de Ligne, sous le commandement du lieutenant-colonel Decaen, avaient eu pour mission de protéger la marche du convoi en se tenant en observation sur les hauteurs des Beni-bou-Chaïb.

A une heure, un fourrage était fait pour les deux divisions, du côté des Beni-Menguellat, sous la protection de 2 bataillons, un de chaque brigade, commandés par le lieutenant-colonel de Polhès, du 25e Léger.

Pendant la matinée, des rassemblements agressifs s'étaient formés à l'ouest du camp, du côté des Beni-Menguellat; ils étaient composés de gens de cette tribu et de gens des Beni-Ouassif, des Beni-Yenni et des Beni-

Bou-Akkach. Les groupes ennemis, s'enhardissant de plus en plus, en arrivèrent à échanger des coups de fusil avec nos grand'gardes, et il devint nécessaire de les repousser par la force. Le Gouverneur général ordonna au général Camou de faire prendre les armes à sa division. Par suite des opérations que nous avons indiquées plus haut, 4 bataillons seulement purent être réunis et encore n'étaient-ils pas au complet, c'étaient : le 3e bataillon du 11e Léger, le bataillon du 1er de Zouaves, le 1er bataillon du 25e Léger et le 3e bataillon du 60e de Ligne ; les Tirailleurs furent laissés à la garde du plateau de l'ambulance. L'artillerie, qui avait une partie de ses mulets au fourrage, ne put fournir qu'une section ; 60 Sapeurs munis d'outils et la cavalerie se joignirent à la colonne, qui ne se mit en mouvement qu'à une heure et demie. Les 2 bataillons qui protégeaient le vert, reçurent l'ordre de rentrer de suite au camp, avec la corvée.

Suivant les ordres du général en chef, qui s'était rendu sur les lieux, le général Camou fit diriger une attaque sur la position de Djama-Sidi-Saïd, petite Koubba bâtie sur un point culminant de l'arête qui court du Djurdjura aux Beni-Raten, et d'où se détache le contrefort sur lequel sont bâtis les villages des Beni-Menguellat. Le bataillon du 25e Léger et le bataillon de Zouaves furent lancés sur les rassemblements Kabyles qui occupaient cette position, après que l'Artillerie y eût envoyé quelques obus ; le 11e Léger suivit le mouvement. Les Kabyles ne résistèrent que mollement à cette attaque menée avec vigueur, et ils s'enfuirent dans la direction de leurs villages. Toutes les troupes, moins le 60e, se réunirent près du marabout, où se rendirent aussi le Gouverneur général, et les généraux de la division d'Alger.

Quand le terrain fut examiné, deux attaques simultanées furent combinées, pour s'emparer des villages où s'étaient retranchés les Kabyles : le général Pâté, avec le bataillon de Zouaves et celui du 60e de Ligne, fut envoyé à gauche, pour enlever le village de Taourirt-

Ntidit, et le général Bosc, avec les bataillons du 25e Léger et du 11e Léger, et un détachement de 28 hommes du Génie, fut envoyé à droite, dans la direction des Beni-Raten, pour refouler les Kabyles qui commençaient à déboucher de ce côté ; il devait couvrir à la fois le camp et le mouvement offensif du général Pâté. Comme on le voit, les troupes des deux brigades étaient un peu confondues.

Le village de Taourirt-Ntidit, donné comme objectif au général Pâté, est situé sur un pic élevé, séparé du point où étaient réunies les troupes par un col très bas, couvert d'arbres, et coupé par des chemins profondément encaissés, où se tenaient entassés un grand nombre de Kabyles. Des tranchées, des murs en pierres sèches, défendaient les abords du village, et tous les passages et chemins qui auraient pu donner une communication facile étaient obstrués par des abatis d'arbres placés les uns sur les autres à une grande hauteur. Les maisons extérieures, reliées entre elles, formaient une véritable enceinte pouvant opposer une grande résistance à une attaque de vive force ; une rue principale, étroite et tortueuse, traverse tout le village ; l'entrée et la sortie ne permettent le passage qu'homme par homme.

Le bataillon de Zouaves, conduit par le général Pâté, se porte directement à l'attaque de Taourirt et, pour appuyer ce mouvement, le bataillon du 60e de Ligne, commandé par le colonel Deligny, est jeté dans le ravin contournant, par la gauche, les hauteurs sur lesquelles est bâti le village ; sa mission est de protéger sur le flanc l'attaque principale, de couper la retraite aux fuyards et de chercher à tourner le village en gravissant les pentes du ravin. La section d'Artillerie se porte à 600 mètres de Taourirt, et y envoie quelques obus.

Le bataillon de Zouaves, vigoureusement conduit par le commandant Larrouy, disperse promptement les rassemblements kabyles qui occupaient le col, et se porte résolûment à l'assaut de la position qui est, dans le prin-

cipe, énergiquement défendue. Les Kabyles voyant ensuite le mouvement du bataillon du 60e, et craignant d'avoir leur retraite coupée, perdent contenance, déchargent leurs armes sur les Zouaves qui arrivaient sur eux et s'enfuient poursuivis de près par nos soldats. Le bataillon de Zouaves, après avoir chassé les Kabyles du village, va prendre position un peu en avant, sur le plateau d'Iril-ou-Aïni. Pendant ce temps, un détachement de Sapeurs est occupé à démolir et à incendier les maisons. Les habitations sont enfoncées, les provisions contenues dans les koufis (1) dispersées, les jarres d'huile renversées; les bois de charpente arrachés des maisons forment d'immenses bûchers qui doivent activer l'incendie.

Le colonel Deligny eut de grandes difficultés à exécuter son mouvement, par suite de la nature du terrain. Après avoir franchi le ravin, mis en fuite les Kabyles qui étaient embusqués derrière tous les obstacles du sol, il arrive à moitié de la pente conduisant à Taourirt; voyant alors, par la fumée qui s'élevait au-dessus du village, que le bataillon de Zouaves est maître de la position, il contourne le village sans achever son ascension, et aborde successivement les deux villages de Tililit et d'Aourir-Namar-ou-Saïd. Il enlève ces villages rapidement et avec beaucoup de bonheur, car, dans sa marche précipitée, il n'avait pu être suivi que par la moitié du bataillon; le chef de ce bataillon, le commandant Farine, avec l'autre moitié de sa troupe, était resté dans les ravins appuyant de loin son colonel, et l'empêchant d'être pris à revers par les Kabyles. Après avoir donné un moment de repos à sa troupe, le colonel Deligny rejoint le général Pâté, qui était sur la hauteur, à Ir'il-ou-Aïni, avec les Zouaves.

(1) Immenses jarres fixes, faites en argile pétrie avec de la paille hâchée, où les Kabyles mettent leurs provisions de grains et de figues. Ces récipients sont simplement séchés, ils ne sont pas soumis au feu.

On avait pris les armes trop tard pour songer à pousser bien loin la poursuite des Kabyles; le temps était d'ailleurs incertain et pluvieux, d'épais nuages faisaient pressentir une nuit très obscure, il fallut songer à rentrer au camp. Le général Pâté fit commencer le mouvement par le détachement du Génie, qui fut suivi par le 60e et par les Zouaves. La retraite se fit avec ordre, en tenant à bonne distance les Kabyles, qui s'embusquaient dans les ravins et derrière tous les obstacles qu'ils rencontraient. Toutes ces troupes furent arrêtées et mises en position sur les revers des hauteurs où se trouvait le Gouverneur général avec la Cavalerie et l'Artillerie à pied, pour attendre le retour du général Bosc.

Occupons-nous maintenant de ce qui s'était passé à la colonne de droite. Le général Bosc, suivant la crête qui conduit vers les Beni-Raten, avait trouvé devant lui le village d'El-Korn et l'avait attaqué avec 4 compagnies du 25e Léger, commandées par le colonel Duprat de la Roquette; le colonel Hardy, avec le 11e Léger, avait appuyé le mouvement et dépassé le village.

Le général Bosc enleva encore successivement Taskenfout et Azrou-Kolal, en jetant les Kabyles qui défendaient ces villages dans les ravins environnants. Azrou-Kolal est assez éloigné de Taskenfout, on n'y arrive qu'après être descendu au fond d'un col très prononcé, et avoir remonté la pente opposée. Au moment où on voulut se retirer d'Azrou-Kolal, on vit arriver tout-à-coup des masses de Kabyles qui se jetèrent dans le village au fur et à mesure qu'il était évacué, et quand il fallut redescendre la pente du col, les troupes se trouvèrent serrées de si près, qu'il devint nécessaire de faire un retour offensif pour les dégager. Les Kabyles furent refoulés, mais le passage du défilé retardant la marche de nos soldats, ils eurent le temps de revenir encore pendant que les nôtres gravissaient la côte du côté de Taskenfout.

Voici d'où venait la recrudescence de l'attaque des Kabyles au moment de notre retraite. Le jour même de

arrivée de la colonne au Sebt des Beni-Yahia, Bel Kassem ou Kassi avait fait appeler les gens des Beni-Raten appartenant à son sof et, le 17 juin, une réunion de la tribu avait lieu à Tala ou Malou, sur la limite des Beni-Menguellet, pour délibérer sur ce qu'il y aurait à faire. Le parti de la paix eut d'abord le dessus; mais, lorsqu'on entendit le canon et que la fusillade s'engagea en se rapprochant de l'endroit où les Beni-Raten étaient réunis, le bruit de la poudre changea aussitôt leurs dispositions; le parti de la guerre, qui avait pour chef Si-Seddik-Naït-ou-Arab (1), triompha à son tour et aussitôt que les Beni-Raten virent nos soldats tout près d'eux, à Azrou-Kolal, rien ne put les retenir de courir au combat. Il n'y avait plus pour la paix qu'un petit nombre de partisans, qui rentrèrent chez eux; les chefs de ce parti étaient Si-Lounis Naït ou Amar, et son frère Si-Moula.

Revenons maintenant au combat. Le général Bosc, se voyant serré de près, avait demandé du renfort et le colonel Spitzer, chef de l'État-Major de la division, lui avait amené le 3e bataillon du 25e Léger, qui protégeait la corvée de vert, et qu'on avait rappelé à la hâte. Il arriva au moment où nos soldats se dégageaient du col dont nous avons parlé. Laissons raconter au général Bosc les incidents de la lutte :

« Malheureusement, dit-il dans son rapport, les bataillons du 11e et du 25e que je croyais au complet, n'offraient que la moitié de leur effectif; le reste était à la corvée du vert, ou avait été préposé à la garde du bivouac et je dus, avec 400 hommes tout au plus, garder des positions importantes que des contingents nombreux et arrivant de toutes parts, s'efforçaient de reprendre.

(1) Ce marabout devait être plus tard un des instigateurs de l'insurrection de 1856.

» Le nombre de mes blessés grossissait, aucun renfort ne m'arrivait. Le jour avançait, je dus songer à mon mouvement de retraite. M. le capitaine Brière, avec sa compagnie du Génie, vint, fort à propos, renforcer mes compagnies engagées. Puis, lorsque toutes mes dispositions furent arrêtées pour bien faire opérer une retraite par échelons, j'ordonnai le mouvement rétrograde qui fut immédiatement commencé.

» L'ennemi, enhardi par notre départ, s'élança sur les derrières de nos hommes, les suivant pas à pas et les harcelant, dans la direction des positions où j'avais embusqué des sections de soutien. Malheureusement, les difficultés du terrain, et le grand nombre des assaillants ne permirent pas aux hommes d'extrême arrière-garde, de leur opposer une résistance bien vigoureuse et je dus, pour enlever nos blessés, prescrire un premier retour offensif qui me coûta des pertes sensibles.

» Les Kabyles, arrêtés un instant par la bonne contenance de la troupe, ne tardèrent cependant pas à revenir à la charge, et je me retirai lentement et avec beaucoup de peine, jusqu'à la hauteur du village de Taskenfout, où je rencontrai un bataillon du 25e, conduit par le colonel Spitzer.

» Ce renfort inattendu me détermina à reprendre une offensive vigoureuse et indispensable à ma situation. Après avoir pris mes dispositions pour la bien conduire je m'élançai à la charge, accompagné de cet officier supérieur et suivi de tout le bataillon qui enleva, avec un élan admirable, le village encore rempli de défenseurs.

» Cette fois, le retour fut si vigoureux et si bien mené par les officiers qui m'entouraient, que nous restâmes maîtres des positions qui furent toutes enlevées à la baïonnette. Une demi-heure après, je pus opérer ma retraite sans avoir à repousser d'agression de la part de l'ennemi.

» Dans le premier mouvement de retraite, un blessé

» du 11e Léger, gisant par terr llait tomber au pouvoir
» des Kabyles, lorsqu'un mare..al des logis du Train, le
» nommé Serieys, conduisant des cacolets, s'élança à
» son secours suivi de deux voltigeurs, et fut assez heu-
» reux pour le disputer et l'enlever aux Kabyles.

» Le capitaine Brière, du Génie, fut le premier qui se
» jeta également en avant, pour dégager l'extrême ar-
» rière-garde suivie de près par plus de 1,200 assaillants.
» Une balle vint le frapper à la tête de ses hommes.

» D'autres traits de courage se sont produits pendant
» toutes les phases de ce combat, qui fait le plus grand
» honneur aux troupes qui l'ont livré. Je crois devoir
» joindre à mon rapport, le compte-rendu des chefs de
» corps dans lesquels ces messieurs citent les officiers
» et militaires qui se sont le mieux comportés. Je les
» recommande, mon général, à toute votre bienveillance.

» Déjà souffrant de deux contusions reçues sous les
» murs du village, j'ai été heureux du concours que
» M. le colonel Spitzer m'a prêté lors de la dernière re-
» prise du village. Je cite cet officier supérieur en pre-
» mière ligne, ainsi que M. le capitaine Fourchault, de
» votre État-Major, dont l'énergie et la vigueur ont été
» admirables. J'ajouterai à ces citations bien méritées le
» nom de M. Levasseur, mon officier d'ordonnance, qui
» n'a cessé de m'assister pendant les actions les plus
» chaudes de la journée.

» Le nombre des hommes atteints par le feu de l'enne-
» mi s'élève à environ 50 tués ou blessés; 50 cadavres
» kabyles ont été comptés. »

Le dernier retour offensif sur Azrou-Kolal, avait été opéré par le 3e bataillon du 25e Léger, et le 1er bataillon du 11e Léger; ces troupes firent leur retraite sans être inquiétées, et rejoignirent le 1er bataillon du 25e Léger, qui avait été chargé d'assurer les derrières. La brigade du général Bosc arriva enfin à Djama-Sidi-Saïd, où l'avait attendue le Gouverneur général, avec la brigade Pâté.

La division rentra au camp à 7 heures du soir, sans que les Kabyles tentassent encore de la harceler. Les Kabyles avaient éprouvé des pertes considérables au village d'Azrou-Kolal, dont la possession avait été si chaudement disputée. La division Camou avait eu, dans cette journée, 24 tués et 68 blessés, dont 5 officiers. Nous donnons ci-après, par régiment, le détail des pertes des deux divisions.

DIVISION DE CONSTANTINE

	tués	blessés	
Génie	»	2	
Artillerie	»	7	
7e Chasseurs à pied	2	37	dont un officier
3e de Zouaves	7	16	
71e de Ligne	»	2	
Tirailleurs	»	11	dont un officier
16e Léger	16	79	dont 4 officiers
Spahis	»	1	
Totaux	25	155	dont 6 officiers

DIVISION D'ALGER

	tués ou disparus	blessés à l'ambulance	au corps
11e Léger	7	13	1
25e Léger	7	17	6
60e de Ligne	7	3	2
1er de Zouaves	3	11	9
Train des équipages	»	»	1
État-Major de la 2e brigade	»	1	2
2e régiment du Génie	»	»	2
Totaux	24	45	23

68
blessés, dont 5 officiers

Pendant la nuit, les Kabyles cherchèrent à inquiéter les grand'gardes, avec lesquelles ils échangèrent des coups de fusil. Il y eut un moment d'émoi sur la face occupée par le 11e Léger; les hommes éveillés en sursaut, croyant le camp attaqué, se jetèrent sur les faisceaux et quelques coups de fusil furent tirés par des hommes sans expérience. Le calme fut bientôt rétabli et la nuit s'acheva sans incident nouveau.

Le mauvais temps empêcha le corps expéditionnaire de poursuivre ses opérations; un brouillard épais s'attacha aux flancs des montagnes et couvrit toute la contrée d'un voile impénétrable. Quelquefois, ce brouillard s'abaissait et laissait voir au-dessus de lui les pics les plus élevés; on aurait dit des îles rocheuses inondées de lumière au milieu d'une mer d'argent. Ce brouillard dura deux jours.

Une corvée de vert fut faite dans la journée du 18; mais il n'y en eut pas le 19, et on dut augmenter d'un kilog. la ration d'orge. Pendant ces deux mêmes journées, le Génie fit exécuter des travaux de fortification pour couvrir les avant-postes. Le 19 on fit une évacuation de blessés sur Tizi-Ouzou, et on envoya un convoi de mulets pour rapporter des vivres.

Les Kabyles avaient profité de notre inaction forcée pour se préparer, sans être inquiétés, à une résistance opiniâtre.

Le 20 juin, le soleil se lève resplendissant, les brumes amoncelées disparaissent comme une décoration de théâtre. On aperçoit alors le village de Taourirt-Ntidit fortifié, au moyen d'abatis de grands arbres et de défenses de toute nature. Les guerriers les plus renommés du pays s'y étaient enfermés, et avaient crénelé les maisons. Les autres villages en arrière apparaissent aussi remplis de défenseurs; le terrain accidenté et boisé des environs, recelle un grand nombre de Kabyles embusqués. Quant aux villages de droite, enlevés le 17 par le général Bosc, ils paraissent abandonnés.

A 6 heures du matin, les troupes désignées pour l'attaque se réunissent en avant du camp; les hommes ont pris le café au réveil; ils se munissent d'un biscuit et emportent dans leurs poches les cartouches qui ne peuvent tenir dans la giberne. Dans la division Camou, le 3e bataillon du 11e Léger, 2 compagnies du 1er bataillon et 2 du 3e du 60e de Ligne, sont désignés pour la garde du camp, les autres troupes prennent les armes; dans la division Mac-Mahon, la brigade du colonel Piat est désignée pour appuyer le mouvement de la division d'Alger, l'autre brigade garde le camp.

Tout l'effort devait cette fois porter sur les villages de gauche qui étaient seuls occupés par l'ennemi. Les deux bataillons du 25e Léger, avec une section d'Artillerie, furent mis en position à l'origine de l'arête de droite, sous les ordres du général Bosc; ils avaient pour mission d'empêcher toute surprise de ce côté et de relier avec le camp les troupes qui allaient être engagées.

Les 50 canonniers à pied, avec leurs armes à longue portée, furent postés à l'avance sur un contrefort dominant le ravin qui contourne à gauche le village de Taourirt-Ntidit, avec l'ordre d'y rester jusqu'à la fin des opérations, pour couvrir le flanc gauche; les rassemblements Kabyles venaient d'ailleurs principalement par la droite.

Ces dispositions prises, le bataillon du 1er de Zouaves qui, le 17, avait déjà emporté le village d'assaut, reçoit l'ordre de l'attaquer de nouveau, de concert avec les deux compagnies de Tirailleurs, qui se placent à sa gauche; le 1er et le 3e bataillon du 60e de Ligne, conduits par le colonel Deligny, marchent derrière les Zouaves, mais ils ont l'ordre de s'en séparer, à mi-côte, pour suivre le flanc de la montagne, en contournant le village, et de marcher sur Tililit. Ces mouvements préparatoires sont exécutés avec ordre et précision.

Deux fortes barricades faites de gros troncs d'arbres barrent, à son entrée et vers le milieu de son parcours,

le chemin creux qui monte au village ; des retranchements en forts madriers, en branchages et en grosses pierres, couronnent la crête du plateau au débouché du chemin. Derrière ces défenses l'ennemi semble nous défier par ses clameurs injurieuses.

Après quelques décharges d'artillerie lancées sur Taourirt, le Gouverneur général donne le signal de l'attaque : les Zouaves et les Tirailleurs se précipitent au pas de course à la baïonnette, les premiers marchent droit au village, les Tirailleurs font un léger mouvement tournant par la gauche.

Ce fut un moment solennel. Les Kabyles n'ouvrirent leur feu que lorsque les nôtres furent arrivés presque à bout portant ; alors le village s'entoura d'une ceinture de feu et pendant près de 20 minutes la colonne d'attaque se trouva au milieu d'une grêle de projectiles. Mais dès que les défenseurs de Taourirt s'aperçurent qu'ils étaient tournés, ils s'enfuirent en toute hâte pour gagner les villages en arrière.

Après la fusillade longue et nourrie qui avait accueilli l'attaque, chacun s'attendait à voir beaucoup des nôtres atteints : cette action si vive et si glorieuse ne nous avait coûté que 4 morts et 25 blessés. Les Kabyles, dans les occasions semblables, lorsqu'ils sont derrière des retranchements qui dominent notablement l'attaque, tirent généralement beaucoup trop haut ; pour viser de haut en bas, ils seraient obligés de se découvrir assez fortement, et ils préfèrent tirer au hasard. C'est ce qui explique le peu d'efficacité de leur feu.

Tous les défenseurs de Taourirt ne prirent pas la fuite ; un certain nombre furent tués à coups de baïonnette derrière les retranchements qu'ils s'obstinaient à défendre.

Après avoir chassé les Kabyles de Taourirt et d'Ouarzen, les Zouaves et les Tirailleurs s'établirent sur le plateau qui est au-delà de ces villages, et ils y furent rejoints par les 2 bataillons du 11e Léger, envoyés pour appuyer le mouvement en avant.

Le colonel Deligny avait, de son côté, marché rapidement, en s'entourant d'un rideau de Tirailleurs, pour contourner Taourirt ; quand il eut atteint l'autre extrémité du village, les Zouaves y avaient déjà pénétré. Il s'arrêta à un endroit favorable pour masser sa troupe et il lança, à la charge, deux compagnies du 1er bataillon conduites par le commandant Tartarin, contre le village de Tililit, où une grande partie des defenseurs de Taourirt s'étaient ralliés ; les Kabyles furent promptement débusqués, et ils se replièrent successivement sur Aourir-Namar-ou-Saïd, et sur Tazga-Melloul. Le 60e de Ligne les y poursuivit et s'empara de ces positions avec le même entrain. Un bataillon du 11e Léger, conduit par le général Pâté, appuya le mouvement du colonel Deligny et s'avança, en partie, jusqu'à Tazga-Melloul.

L'ordre avait été donné de conserver les villages conquis assez longtemps pour permettre au Génie d'en préparer la destruction et l'incendie ; les détachements de cette arme se mirent immédiatement à l'œuvre, aidés par des travailleurs d'infanterie. Voici comment les troupes se trouvaient disposées pendant que ces travaux s'exécutaient : à Tazga-Melloul, 3 compagnies du 1er bataillon du 60e et 2 compagnies du 11e Léger, conduites par le colonel Hardy ; entre ce village et Aourir Namar-ou-Saïd, de chaque côté de l'arête étroite et escarpée qui les réunit, 2 compagnies du 11e Léger ; à Aourir-Namar-ou-Saïd et à Tililit, le reste du 1er bataillon du 60e, et le 3e bataillon avec le commandant Farine ; le général Pâté se tenait entre ces deux derniers villages, pour diriger les opérations ; entre Taourirt et Tililit, le bataillon de Zouaves s'était échelonné pour surveiller les ravins du côté des Beni-Raten et occupait le cimetière ; les 2 compagnies de Tirailleurs et un bataillon du 11e Léger, étaient restés auprès de Taourirt ; la brigade Piat avait une partie de ses troupes en position sur le plateau, en arrière du 11e Léger, et le reste entre le village et Djama-

Sidi-Saïd pour relier avec les 2 bataillons du 25e Léger qui s'y trouvaient.

Les Tirailleurs, qui occupaient la gauche, avaient à garder le front sud de la position contre les Kabyles qui remontaient peu à peu par les ravins après leur première débandade, et entretenaient un feu qui devint bientôt gênant. Le Gouverneur général ordonna alors à la brigade Piat de prendre l'offensive pour dégager notre flanc gauche, et s'emparer des villages de Tamjout et d'Aït-Aïlem, situés sur une crête secondaire, qui aboutit à l'Oued-Djemaa. L'attaque de ces villages fut confiée au bataillon du 3e de Zouaves et à 4 compagnies du 71e de Ligne. Les Zouaves, qui marchaient en avant, s'emparèrent facilement de Tamjout et culbutèrent les Kabyles dans les ravins de gauche ; l'attaque avait été poussée si vivement que le bataillon n'eut pas un seul blessé. Le 71e se jeta dans les ravins à la poursuite des fuyards, et le commandant Jollivet, des Tirailleurs, qui s'était porté un peu en avant de sa position primitive, pour relier l'attaque à la base d'opération, y envoya également 2 compagnies de son bataillon. Une centaine de Kabyles, cernés de cette manière, eurent grand peine à s'échapper, et une quarantaine de cadavres restèrent entre nos mains ; de Tamjout on apercevait les fuyards transportant près de la rivière un assez grand nombre de blessés.

Un détachement du Génie, avec 2 compagnies de Tirailleurs, fut chargé de préparer l'incendie du village ; les maisons contenaient une grande quantité de bois sec et le travail put être achevé en moins de 20 minutes.

Le Gouverneur général et le général Camou s'étaient portés à la position occupée par le 1er de Zouaves, en arrière de Tililit, afin de s'assurer que les dispositions étaient bien prises pour tenir les Kabyles éloignés, pendant qu'on procéderait à la démolition de leurs villages, et à la destruction de tout ce qui pouvait toucher à leurs intérêts matériels ; le général en chef voulait faire un exemple terrible sur le pays des Beni-Menguellat, où s'étaient donné

rendez-vous tous nos ennemis. Pendant deux heures, 2 compagnies de Sapeurs, aidées de 4 compagnies du 71e de Ligne, de la division de Constantine, procédèrent méthodiquement à la démolition de Taourirt. Des murs, des toitures, furent abattus et on disposa dans le village de nombreux foyers d'incendie, de manière que le feu une fois mis pût se propager rapidement de tous côtés ; un fourneau de mine fut établi sous le minaret de la mosquée, pour faire sauter cette construction dont la seule chute devait produire de grands dégâts.

A un signal donné, le feu est mis dans toutes les directions, une violente détonation ébranle l'atmosphère, et projette au loin d'épais tourbillons de poussière et de fumée ; le minaret s'affaisse et, en même temps, les flammes se font jour de tous les côtés dans le village. L'œuvre de destruction s'était également exercée autout de Taourirt, les arbres fruitiers des nombreux vergers qui l'entouraient étaient tombés sous la scie et la hache.

Pendant que ces travaux s'opéraient à la capitale des Beni-Menguellat, d'autres détachements du Génie s'occupaient de détruire et d'incendier les maisons de Tililit, d'Aourir-Namar-ou-Saïd et de Tazga-Melloul. Dans ce dernier village on avait travaillé pendant deux heures à démolir les toitures, et à préparer de nombreux foyers d'incendie auxquels il ne restait plus qu'à mettre le feu ; mais il ne fut pas possible de les allumer par la raison que, pour opérer leur retraite, les troupes qui gardaient le village en avant n'avaient d'autre chemin que la rue longitudinale, et qu'on aurait beaucoup gêné leur retour si les maisons avaient été livrées aux flammes. Quand le signal de la retraite fut donné, les Kabyles revinrent à la charge en si grand nombre et firent un feu si nourri, qu'on n'eut pas le loisir d'allumer les foyers qui avaient été préparés.

Pendant les travaux de destruction, le nombre des Kabyles qui environnaient les villages d'Aourir-Namar-ou-Saïd et de Tazga-Melloul, s'était considérablement

accru ; ils se glissaient derrière les rochers et les obstacles du terrain et envoyaient, à courte distance, à nos tirailleurs, un feu parfaitement dirigé, qui atteignait un grand nombre d'hommes. Le colonel Deligny envoya le lieutenant-colonel Decaen, du 11e Léger, auprès du général Pâté, pour lui demander du renfort, et particulièrement des Zouaves munis d'armes de précision. Cet officier supérieur ramena la 1re compagnie de Zouaves, qui fut disposée immédiatement en tirailleurs pour tenir l'ennemi à distance.

Vers une heure de l'après-midi, les ravages exercés dans les villages des Beni-Menguellat, paraissant suffisants pour laisser un souvenir durable, des dispositions furent prises pour la retraite, qui commença par la division Mac-Mahon. Il fallait d'ailleurs éviter de laisser le temps à l'ennemi de réunir de plus grandes masses de combattants ; on ne cessait de voir en effet, des bandes nombreuses de Kabyles descendre des montagnes voisines, pour accourir sur le théâtre de la lutte.

Les troupes de la brigade Piat qui avaient été brûler le village de Tamjout, se retirèrent vers Taourirt et toute la brigade s'échelonna, depuis ce village jusqu'à la position occupée par le 25e Léger. Aussitôt que ces dispositions furent prises, les troupes de la division d'Alger opérèrent leur retraite ; elles avaient été disposées en tirailleurs par échelons parallèles et successifs, et le mouvement rétrograde s'effectua en commençant par les échelons les plus éloignés.

L'évacuation commença par Tazga-Melloul ; la compagnie de grenadiers du 1er bataillon du 60e de Ligne, prit position en arrière du village pour protéger le mouvement de retraite de la 1re compagnie de Zouaves qui était restée en tirailleurs ; puis les 3 compagnies du 60e passèrent à leur tour, laissant celles du 11e Léger faire face à l'ennemi ; ces dernières se retirèrent ensuite en arrière des compagnies du 3e bataillon du 60e qui occupaient Aourir-Namar-ou-Saïd. Quoiqu'on fût vivement poursuivi, la retraite se fit en bon ordre jusqu'à ce village. Le colonel Deligny, voulant continuer de faire l'arrière-garde avec le 3e bataillon de son régiment, envoya le 1er bataillon, avec le commandant Tartarin, prendre position au marabout situé entre Tililit et Taourirt, de manière à protéger son mouvemeut.

Au moment où le 3e bataillon quitta Aourir-Namar-ou-Saïd, ce village fut occupé comme par enchantement par de nombreux Kabyles, qui dirigèrent sur nos soldats un feu des plus nourris ; ils se glissaient dans les plis de terrains, dans les chemins creux et surgissaient tout à coup sur nos flancs. Ce fut au moment où les 4 dernières compagnies du 60e eurent à évacuer Tililit, que les difficultés devinrent sérieuses. Les Kabyles, qui arrivaient sur notre droite, du côté des Beni-Raten, et qui avaient à gravir des pentes escarpées pour gagner les crêtes que nous venions de quitter, avaient ménagé leur feu en cheminant en silence, abrités par tous les couverts du terrain. Ils arrivèrent sur Tililit au moment où les flanqueurs de droite, fournis par une compagnie de Voltigeurs du 60e, et ceux de gauche fournis par une compagnie de Grenadiers, se retiraient pour se rallier en arrière du village. La compagnie de Voltigeurs qui n'avait à vaincre aucune difficulté sérieuse de terrain, obéissant au signal du clairon, se retira assez rapidement ; mais celle de Grenadiers, qui ne pouvait passer dans le village dont les rues étaient obstruées de décombres embrasés, rencontra, en passant sur la gauche, un arrachement de terrain connu sous le nom de Kaf-Naït-Ammi-Saada, qui venait aboutir aux murailles du village et fermait le passage. Cet obstacle ralentit le mouvement de retraite, et il n'était pas terminé que déjà les Kabyles, remplissant le village, s'étaient emparés de la position qu'avaient occupée les Voltigeurs et faisaient, à bout portant, une décharge sur les Grenadiers, arrêtés dans leur marche comme nous venons de le voir. Le commandant Farine est frappé d'une balle dans la cuisse

gauche, plusieurs hommes sont également atteints. Le brave colonel Deligny, resté à l'extrême arrière-garde, prenait des dispositions pour résister à cet ouragan, lorsqu'il reçut lui-même une décharge qui le jeta blessé à bas de son cheval. Une lutte terrible s'engage alors entre les Kabyles acharnés après une précieuse capture, et le régiment qui leur dispute le corps inanimé de son chef. Deux Grenadiers enlèvent à bras le colonel, ils tombent percés de balles ; le sous-lieutenant de Grenadiers Bayer, qui l'a chargé sur ses épaules, tombe lui-même atteint d'une balle à la cuisse ; il ne reste bientôt plus auprès du colonel que le lieutenant d'État-Major, attaché au régiment, et qui n'eut pas d'autre moyen, pour l'enlever des mains des Kabyles, que de le traîner en le tirant par les pieds. Le cheval du colonel et sa montre restèrent entre les mains des assaillants (1). Un mouvement de désordre et de confusion s'était produit, et une résolution prompte et énergique était nécessaire pour sauver la situation. Les Zouaves occupaient, comme nous l'avons dit, le cimetière en arrière de Tililit et le 1er bataillon du 60e s'y était porté également. Le commandant Larrouy, des Zouaves, et le commandant Tartarin, du 60e, réunissent leurs hommes et, soutenus par une compagnie du 11e Léger qu'ils appellent à eux, ils font une vigoureuse charge à la baïonnette, refoulent les Kabyles et les font remonter dans le village. Ils étaient arrivés à temps pour sauver le colonel Deligny et d'autres blessés qu'on emporta, ainsi que les morts, en reprenant le mouvement de retraite.

(1) Le cheval a été pris par un homme des Beni-Menguellat nommé Sliman-ou-Abach, du village d'Iril-Bougueni. Il résulte d'une lettre du capitaine Beauprêtre, datée du 2 juillet, que Si El-Djoudi l'avait consulté pour savoir s'il pouvait acheter ce cheval ainsi qu'un mulet du train qui avait été enlevé par les Kabyles et que, sur la réponse qu'il ne pourrait le faire qu'à condition de les restituer, le bach-agha s'est abstenu. Le cheval et le mulet ont été vendus dans l'Oued-Sahel.

La montre en or du colonel Deligny avait été prise par un nommé El-Hadj Ali Naït ou Arzen, de Tizi-Rached, qui la donna à Chekh ou Arab.

La route suivait alors, à travers de beaux vergers complantés de frênes et de figuiers, une croupe ardue d'un parcours rendu plus difficile encore par un immense développement de tombeaux groupés autour d'une koubba vénérée (1). Une fois engagée dans ce dédale inextricable de pierres tumulaires, l'arrière-garde est littéralement foudroyée de toutes parts ; quelques Zouaves laissés en position pour protéger la marche sont assaillis

(1) La kouba porte le nom de Djeddi-Menguellat. C'est le tombeau d'un nommé Menguellat, qui serait l'ancêtre commun des tribus des Beni-Menguellat, Beni-Attaf, Aït Ikhelef, Aït-Amar-ou-Saïd.

A peu de distance de cette kouba, se trouve une djama appelée Lalla Mekka. Les Kabyles racontent qu'une femme de Tililit, ayant aperçu un soir une grande lumière dans le cimetière, crut qu'il y avait un incendie et jeta l'alarme dans le village. On y courut, mais il n'y avait plus de feu et, à la place, on trouva un écrit au sceau du prophète, dans lequel il était dit : ô Kabyles, je veux que vous bâtissiez en ce lieu une mosquée qui recevra la bénédiction divine et jouira de grands privilèges ; les morts qui y seront enterrés iront tout droit au paradis, et les vivants qui y viendront, en pélérinage, en retireront les mêmes avantages que s'ils faisaient le pélerinage de la Mecque. » Cet écrit a été malheureusement perdu, mais ce qui prouve qu'il a existé c'est qu'une grande djama a été en effet bâtie, et qu'on lui donna le nom de Lalla-Mekka. Pendant qu'on la construisait, les Kabyles avaient un jour apporté, à travers monts et ravins, un arbre très lourd qui devait servir à la charpente ; comme ils étaient exténués de fatigue, ils remirent au lendemain la tâche de le hisser sur la toiture ; quel ne fut pas leur étonnement, lorsqu'ils aperçurent, à leur réveil, leur arbre en place, sans qu'on pût voir aucune trace des moyens qu'on avait employés pour le soulever ! Ce miracle s'est répété assez fréquemment dans les pays musulmans et autres.

Dans le principe, tous les Kabyles des tribus ou fractions descendant de Menguellat, se firent enterrer auprès de Lalla-Mekka, puisque c'était un moyen assuré d'aller en paradis, et le cimetière reçut une énorme quantité de tombes ; mais il n'y eut bientôt plus place pour tout le monde, et aujourd'hui il n'y a que les notables qui soient admis à se faire enterrer à Djeddi-Menguellat.

Les Kabyles se figurent toujours qu'ils ont remporté sur nous une grande victoire le 20 juillet ; ils disent qu'au plus fort du combat, un étendard porté par un homme que personne ne connaissait, est sorti tout à coup de la koubba de Djeddi-Menguellat, pour rallier les guerriers Kabyles, et qu'un lion, sorti du même lieu, se mit à la tête des combattants.

par des bandes de Kabyles, qui les abordent le flissa à la main. Il fallut un nouveau retour offensif pour leur faire lâcher prise et, à partir de ce moment, la retraite, quoique précipitée, se fit avec plus d'ordre.

Le bataillon du 1er de Zouaves, resté à l'arrière-garde, contînt les Kabyles jusqu'au moment où il arriva à la position occupée depuis le commencement de la journée, auprès de Taourirt-Ntidit, par un bataillon du 11e Léger et les deux compagnies de Tirailleurs; ces troupes prirent à leur tour l'arrière-garde et furent ensuite relevées dans cette mission par le bataillon du 3e de Zouaves de la division Mac-Mahon, puis par les Tirailleurs de Constantine, lorsque les Zouaves se furent mis en marche. Les mulets chargés de morts et de blessés avaient défilé assez lentement par le chemin creux conduisant du village au camp; le commandant Jollivet, avant d'abandonner la position, crut devoir dégager le terrain par un retour offensif qu'il fit exécuter par une de ses compagnies; l'ennemi prit la fuite en grande hâte, et la compagnie de Tirailleurs effectua vivement sa retraite sans d'autre perte qu'un seul blessé.

Deux compagnies du 3e de Zouaves, appuyées par une compagnie de Tirailleurs d'Alger, embusquées à une portée de fusil du village, reprirent alors l'arrière-garde qu'elles effectuèrent en ordre, jusqu'à ce qu'elles eussent dépassé les 2 bataillons du 25e Léger placés à Djama-Sidi-Saïd depuis le commencement de la journée. Ces deux bataillons couvrirent alors la marche jusqu'à la rentrée au camp, où toutes les troupes se trouvèrent réunies à 5 heures du soir.

A peine nos soldats avaient-ils rejoint leurs campements, que des contingents Kabyles vinrent s'établir sur les hauteurs abondonnées par nos troupes à proximité des avant-postes. Leur attitude n'avait rien d'hostile, ils semblaient délibérer, et tout portait à croire que des propositions de soumission ne tarderaient pas à se produire. Toute crainte d'attaque de nuit devait être écartée, car

un brouillard épais vint envelopper le camp de telle sorte qu'on n'y voyait plus à deux pas. Néanmoins des piquets furent commandés dans chaque corps pour renforcer les grand'gardes en cas de besoin.

Cette journée avait été rude; nos pertes s'élevaient, pour la division Camou, à 27 tués ou disparus, dont 2 officiers, et à 154 blessés, dont 10 officiers. La division Mac-Mahon, avait eu de son côté, 1 tué et 29 blessés, ce qui porte le total des pertes à 28 morts et disparus, et 183 blessés.

Une dizaine de nos morts étaient restés entre les mains des Kabyles, qui les dépouillèrent mais leur donnèrent ensuite la sépulture (1).

D'après ce qu'on put apprendre, les Kabyles avaient eu 200 tués et 600 blessés.

Le colonel Deligny avait été frappé, derrière l'oreille droite, d'une balle qui lui avait fracturé le crâne; la tête était couverte de meurtrissures profondes dues à ce que le corps avait été, pendant un assez long espace de terrain, traîné sur les pierres tumulaires et le sol rocheux de la zaouïa. Il ne reprit connaissance que le 4e jour et on put alors l'évacuer sur l'hôpital de Dellys, comme nous le verrons plus loin.

Nous donnons, ci-dessous, les chiffres des tués et blessés, par régiment, dans les deux divisions :

---

(1) Les Kabyles prétendent avoir trouvé à Tililit le corps d'une femme, qu'ils supposent avoir été une cantinière. Ce corps aurait excité une grande curiosité chez les Kabyles, surtout chez les femmes, et les notables l'auraient fait enterrer le lendemain, pour couper court à une exhibition inconvenante. Il nous a été impossible de découvrir l'origine de cette histoire, qui est évidemment fausse.

DIVISION CAMO

	tués ou disparus	blessés à l'ambulance	au corps
11e Léger	5	14	3
1er de Zouaves	10	17	21
60e de Ligne	11	52	25
25e Léger	»	7	4
Tirailleurs indigènes	1	4	5
4e régiment d'Artillerie	»	»	1
1er escadron du Train	»	»	1
Totaux	27	94	60

tués, dont 2 officiers

154

blessés, dont 10 officiers

DIVISION MAC-MAHON

	tués	blessés
3e de Zouaves	»	2
Tirailleurs indigènes	1	26
Artillerie	»	1
Totaux	1	29

Dès le commencement des opérations des colonnes expéditionnaires, des goums avaient été réunis à Tazmalt, sous les ordres du colonel Dargent, à Beni-Mansour, sous les ordres du capitaine Camatte, et à Dra-el-Mizan, sous ceux du capitaine Beauprêtre.

Le 20 juin, les goums de Tazmalt et de Beni-Mançour opérèrent des diversions dans les tribus insoumises, pour y retenir le plus de monde possible; le colonel Dargent alla couper des grains du côté de Taralat, et eut 2 hommes blessés; le capitaine Camatte fit la même opération du côté de Takarbouzt, et eut 3 blessés, dont 2 sont morts de leurs blessures.

Le 21 juin le Gouverneur général fit paraître l'ordre du jour suivant :

« Soldats !

» Vous avez répondu à notre attente. L'ennemi a osé » vous combattre ; rien n'a pu vous arrêter, ni son nom- » bre, ni son acharnement, ni les remparts derrière les- » quels il avait retranché son courage. Vous vous êtes » comportés comme de vieux soldats de l'armée d'Afri- » que.

» Encore quelques efforts, et vous recueillerez les fruits » de votre valeur et de votre persévérance. »

Ainsi, dans les deux journées du 17 et du 20 juin, nous avions eu 77 tués et plus de 400 blessés, et pourtant, tous les mouvements des troupes avaient été combinés avec la plus grande prudence et exécutés avec décision et énergie. Ce résultat montrait que nous n'avions pas assez de monde pour dompter, d'une manière définitive, les belliqueuses tribus dont nous avions entrepris la soumission. Nous pouvions bien battre l'ennemi dans ses positions les plus formidables, lui prouver la supériorité de nos armes et obtenir de lui des soumissions factices comme celles qu'avaient acceptées déjà quelques tribus ; mais réduire ces populations à une obéissance réelle et complète, briser leur fierté, exiger des conditions un peu dures et des garanties sérieuses, nous ne le pouvions pas. Nous étions à 80 kilomètres de notre base d'opérations, qui était en réalité Dellys, et il nous serait devenu à peu près impossible d'assurer nos communications, si seulement les Beni-Raten avaient cherché sérieusement à les empêcher; les difficultés auraient encore augmenté à chaque nouveau déplacement du camp.

C'était une œuvre à reprendre plus tard, avec des moyens plus puissants; pour le moment il suffisait d'obtenir des tribus une soumission nous assurant leur neu-

tralité, et de leur enlever l'idée de nous faire la guerre, pendant le temps que nos troupes seraient occupées en Orient.

La nouvelle des sanglants combats livrés en Kabylie était parvenue à Alger démesurément grossie; les bruits les plus extravagants trouvaient créance dans le public, et on ne saurait se figurer à quel degré d'absurdité les imaginations algériennes se laissaient entraîner. La colonne de Constantine, surprise par les Kabyles, n'avait pu, disait-on, opérer sa jonction avec celle d'Alger; le Gouverneur était tué, le général Camou tué, le général Pâté blessé à mort; la division Camou cernée, et en partie massacrée traitait, avec les Kabyles, de l'abandon de l'Algérie, pour sauver ses derniers débris. Le Gouverneur général n'était pas non plus épargné; on trouva un matin écrit sur le socle de la statue du duc d'Orléans, sur la place du Gouvernement, à Alger : « *Il a été perdu un bâton de maréchal dans les montagnes de la Grande Kabylie. Récompense honnête à qui le rapportera.* » Ces attaques étaient souverainement injustes; l'opinion publique ne tarda pas, d'ailleurs, à revenir à d'autres sentiments à l'égard du général Randon.

Voyons maintenant ce qu'était devenu Bou Bar'la pendant que ces graves évènements s'accomplissaient.

Comme nous l'avons dit, en quittant les Beni-Djennad, il était allé aux Beni-Idjeur où il avait son habitation. Il passa ensuite aux Illoula-ou-Malou, et, le 7 juin, Si El-Hadj-Amar qui habitait, comme nous le savons, le village de Bou-Abd-er-Rahman, dans les Beni-Ouassif, depuis sa fuite de la zaouïa de Sidi-Abd-er-Rahman-bou-Goberin, alla le rejoindre avec 14 de ses khouan de Bou-Abd-er-Rahman, pour l'aider à ramener sa famille dans les Beni-Sedka, où on avait moins à craindre de nos colonnes. Les femmes de Bou Bar'la arrivèrent aux Ouled-Ali-ou-Iloul, dans la nuit du 12 au 13 juin; il n'avait pas osé

les accompagner lui-même, ne sachant quel accueil lui serait fait; il était allé chez la prophétesse Lalla-Fatma, à Soumeur.

Le capitaine Beauprêtre qui avait été informé, immédiatement, de l'arrivée des femmes du cherif, envoya El-Hadj Boudjema Naït Yakoub, des Ouadia, aux Oulad-Ali-ou-Iloul, avec des lettres pour les chioukh, ordonnant que ces femmes nous fussent livrées; Si Ahmed Ben-el-Djoudi se rendit lui-même dans cette tribu, le 15 juin, avec des contingents des Ouadia et des Ogdal. Après un échange de coups de fusil tirés en l'air, les partisans du derwiche consentirent à remettre les femmes à El-Hadj Boudjema qui devait les conduire au bach-agha Si El-Djoudi; on ne leur laissa emporter que les bijoux qu'elles avaient sur elles, on les monta sur des mulets et on les mit en route. On se partagea une partie de ce que le cherif avait laissé à Mecherik, et on lui prit six bœufs qu'il y possédait.

Lorsque la zmala de Bou Bar'la arriva à Bou-Abd-er-Rahman, où il est certain qu'on n'avait que faire de passer, il arriva un ordre de Si El-Djoudi prescrivant d'envoyer tout le monde au capitaine Beauprêtre. Les femmes demandèrent à s'arrêter un instant auprès de la rivière, sous prétexte d'allaiter le dernier né de Bou Bar'la et on le leur accorda. Pendant ce temps, la nouvelle de ce qui se passait arriva à la femme de Si El-Hadj Amar, Tassadit bent Sidi Aïssa. Celle-ci, s'enveloppant dans un burnous, courut aussitôt auprès des captives en ameutant les gens du village. Elle reprocha aux Kabyles leur lâcheté, leur déclara que la famille de Bou Bar'la était sous son anaïa, et que, si on la livrait aux chrétiens, elle partagerait son sort. — Voulez-vous que j'aille me livrer à Beauprêtre, leur dit-elle, comme péroraison? — Tassadit, fille du saint marabout Sidi Aïssa, était, comme nous l'avons dit, en grande vénération chez les Kabyles; son intervention énergique entraîna les hésitants; les Beni-Ouassif emmenèrent les femmes de Bou Bar'la, en

passant sous l'anaïa du village, et ils les conduisirent dans la maison de Si El-Hadj-Amar. Tassadit fit prévenir son mari de ce qui était arrivé, et celui-ci accourut la nuit même à Bou-Abd-er-Rahman, avec Bou Bar'la.

Les Beni-Ouassif n'offraient pas un asile suffisamment sûr au cherif, et le 17 juin, le jour même où se livraient de sanglants combats autour du Sebt des Beni-Yahia, Si El-Hadj-Amar parvint à lui faire gagner, avec sa famille, la tribu des Beni-Yenni. Le capitaine Beauprêtre, qui se trouvait dans les Ouadia, avec son goum, crut un moment que tous les fugitifs allaient lui être livrés, et on les lui amena, en effet, à une faible distance ; mais, par suite d'une fausse manœuvre, peut-être préméditée, de Si El-Djoudi, il vit cette importante capture lui échapper.

Le terrain où on se trouvait étant inaccessible à la cavalerie ne permit pas au capitaine Beauprêtre de prendre de force les rebelles que ses combinaisons politiques devaient lui faire livrer.

Les Beni-Yenni, ne voulant pas trop se compromettre à nos yeux, refusèrent de recevoir Bou Bar'la dans leurs villages, mais l'autorisèrent seulement à camper dans un terrain accessible aux assailleux, en dessous et au sud du village des Aït-El-Arba.

Le capitaine Beauprêtre voulut punir les gens de Bou-Abd-er-Rahman de la protection qu'ils avaient donnée à nos ennemis, et il fit attaquer le village par les gens des Beni-Ouassif, du parti d'El-Haoussine Naït El-Hadj Arab, et par des contingents des Beni-bou-Akkach et des Beni-Sedka. Les contingents arrivèrent en petit nombre, puis, lorsqu'on voulut les envoyer à l'attaque, ils se couchèrent sous les arbres, et ils n'en bougèrent plus que pour rentrer chez eux.

Les Zouaoua n'étaient pas encore, comme on le voit, de bien zélés serviteurs ; ils avaient d'ailleurs recueilli chez eux les familles et les biens des Beni-Menguellat, qui avaient évacué leurs villages, et beaucoup d'entre eux avaient été nous combattre. Sous prétexte des services qu'ils pouvaient rendre à la colonne, le capitaine Beauprêtre envoya Si El-Djoudi, et tous ses chioukh, le 18 juin, au camp du Sebt des Beni-Yahia ; ils nous constituaient des ôtages qui pouvaient répondre, jusqu'à un certain point, de l'attitude des tribus ; il envoya également au Sebt, le 20 juin, les chioukh des Beni-Sedka, sous la conduite de Si Ahmed Ben-El-Djoudi.

Dès le lendemain du combat du 20 juin, les Beni-Menguellat, qui avaient subi des pertes énormes, avaient fait des ouvertures de soumission ; mais ce ne fut que le 23 qu'ils vinrent se mettre à la discrétion du Gouverneur général ; ils apportaient 5,000 francs à valoir sur la contribution de guerre qui leur serait imposée. Le général Randon, confiant dans leur loyauté, accepta leur soumission, et, en raison des maux de toute nature dont ils avaient souffert, il leur fit remise de toute amende, à condition qu'ils renverraient de leur territoire les contingents qui s'y étaient donné rendez-vous. La suite a prouvé qu'il avait eu raison de se fier à leur parole, car ils remplirent fidèlement leur promesse. Les Beni-Raten firent, le même jour, des propositions de soumission et des négociations furent entamées avec eux.

Le 24 juin, un bataillon du 11e Léger fut envoyé au sommet des Beni-bou-Chaïb, pour protéger l'arrivée d'un convoi de munitions de guerre, conduit par le lieutenant-colonel de Fénelon. En même temps que le convoi, arriva un détachement de 150 Chasseurs à pied, du 14e bataillon, qui fut incorporé à la division d'Alger.

A 11 heures 1/2 il fut fait, sous la protection de 2 bataillons de la division de Constantine, une grande corvée de vert dans des champs dont la récolte avait été achetée sur pied aux Kabyles ; des mesures furent prises pour qu'on procédât, avec le plus grand ordre, de manière à empêcher de s'écarter des emplacements désignés. Les Arabes requis ne furent pas admis à ce vert.

Pour activer la soumission des fractions encore hési-

tantes, et bien qu'on eût l'intention d'évacuer le pays, le commandant supérieur du Génie reçut l'ordre de faire exécuter des travaux de fortification sur une grande échelle, en avant du campement du 11e Léger, dans le but de faire craindre aux montagnards Kabyles, qu'en prolongeant notre séjour sur les lieux, nous ne finissions par fonder un établissement permanent pour dominer le pays ; une corvée de 400 travailleurs fut employée à ces travaux le 24 et le 25 juin.

Le général Randon avait l'intention de terminer la campagne par la soumission des Beni-Idjeur, mais au lieu de redescendre sur Bou-Behir par le chemin qui avait été suivi pour l'ascension au Sebt, il crut utile de passer par les Beni-Itourar, afin de ne pas laisser croire aux Kabyles que nous avions craint de nous avancer davantage dans leur pays. Il se débarrassa, pour cette opération, de tous les impedimenta et ne conserva absolument que ce qu'il fallait pour faire subsister la colonne pendant 4 ou 5 jours.

Le 25 juin, à 3 heures 1/2 du matin, un convoi formé de tous ces impedimenta fut envoyé à Bou-Behir, sous l'escorte du 1er bataillon du 25e Léger, qui ne devait plus remonter au Sebt; il comprenait la plus grande quantité possible des équipages des corps et des États-Majors, une partie du troupeau de l'administration et des corps, les cantiniers particuliers qui suivaient la colonne, le restant des blessés et des malades, au nombre de 28, qui n'avaient pu être évacués par un convoi parti le 22 juin. Le colonel Deligny, couché sur une civière, fut porté jusqu'à Bou-Behir par les Grenadiers du 3e bataillon de son régiment, qui se relayaient pour ce pieux devoir ; les sacs de cette compagnie étaient chargés sur 20 mulets de réquisition. Le commandant Farine fut évacué par le même convoi. La colonne avait été alignée en vivres jusqu'au 1er juillet pour les hommes, jusqu'au 29 juin pour les animaux, auxquels on allouait 5 kilog. d'orge par jour, le fourrage vert devant faire défaut.

Dans la matinée du 25, arriva à la colonne, accompagné d'un simple guide kabyle, M. Devaux, sous-lieutenant au 1er de Zouaves, adjoint au bureau arabe de Dra-el-Mizan. Cet officier était parti le 24 juin du camp du capitaine Beauprêtre, alors à Tizi-Ntleta, accompagné d'El-Hadj Boudjema Naït Yacoub, des Ouadia ; il était allé passer la nuit à Ir'il-bou-Ammès, des Beni-bou-Drar, village de Si El-Djoudi, et de là il s'était mis en route pour le Sebt des Beni-Yahia, avec un homme du pays qu'on lui avait donné pour guide (1). Cet officier regagna

---

(1) M. Devaux avait était placé au bureau arabe de Dra-el-Mizan, par décision du 6 juillet 1852 ; c'est l'auteur d'un des premiers ouvrages qui aient été écrits sur la Kabylie : *les Kebaïles du Djerdjera*. C'était un officier d'une bravoure poussée jusqu'à la témérité. Il est mort glorieusement au Mexique à la manière des héros de l'antiquité, comme capitaine du 1er de Zouaves, dans l'assaut du couvent de Santa-Inès, du 25 avril 1863, où il commandait une des colonnes d'attaque. Cet assaut a été, comme on le sait, un des épisodes les plus sanglants du siège de Puebla.

M. Devaux nous a raconté sur son voyage à travers la Kabylie insoumise, une anecdote qui mérite d'être rapportée. Son guide qui cheminait à pied avec son long fusil, avait soin de le faire passer par les chemins les plus horribles, afin de lui donner une haute idée des difficultés du pays. M. Devaux avait remarqué que ce guide le regardait souvent d'une manière singulière, qui lui faisait supposer de mauvais desseins. Un combat homme à homme n'avait rien de bien effrayant ; mais il était à supposer que si le Kabyle avait réellement l'intention de le conduire dans un guet-à-pens, il aurait des complices. Si brave qu'on soit, ce n'est pas sans appréhension qu'on songe qu'il peut vous arriver à tout instant, on ne sait d'où, un coup mortel avant d'avoir eu le temps de se mettre en défense. M. Devaux faisait ces réflexions lorsqu'on arriva à une montée très rude, dans un chemin encaissé qui aurait convenu pour un assassinat solitaire ; le guide s'arrêta en ce moment et se tourna vers lui en le dévisageant.

— Qu'as-tu donc à me regarder ainsi, lui dit l'officier, en cherchant la crosse de son pistolet ?

— J'avais un frère que j'aimais beaucoup, répondit le guide, il est mort !

— Nous sommes tous mortels !

— Oui il est allé combattre les Français, et il a été tué.

— C'est le sort de la guerre, il était écrit qu'il mourrait medjehed

le lendemain soir, sans accident, le camp du capitaine Beauprêtre.

Dans cette journée du 25, les Beni-Raten se présentèrent enfin pour faire leur soumission, qui fut acceptée. Les conditions restèrent subordonnées à la conduite que la tribu tiendrait vis-à-vis de nous, et le Gouverneur général se réserva de fixer ultérieurement la contribution de guerre qu'elle aurait à payer.

A 6 heures du soir, tout le matériel de l'Artillerie et du Génie, l'Ambulance, le Train et le convoi d'administration de la division Camou, furent transférés dans le camp de la division Mac-Mahon, afin d'avoir plus de facilité pour la mise en marche du lendemain, jour où la colonne expéditionnaire devait définitivement quitter le Sebt des Beni-Yahia.

Le 26 juin, dès 3 heures du matin, la division de Constantine, qui doit prendre la tête de la colonne, commence à se mettre en marche ; l'avant-garde est faite par 4 bataillons sans sacs. Après la division de Constantine, marche l'avant-garde de la division d'Alger, sous les ordres du général Bosc; elle est composée des 3 bataillons du 25e Léger et de 7 compagnies du 60e de Ligne; viennent ensuite les réserves d'Artillerie, le matériel du Génie, les équipages des États-Majors et des corps des deux divisions, y compris les mulets portant les sacs, les troupeaux, les convois d'administration; puis 2 bataillons du 11e Léger, conduits par le général Paté ; enfin, l'arrière-garde, sans sacs, commandée par le général Camou et composée du 14e Chasseurs à pied, des 50 Canonniers à pied, de 4 compagnies du 60e de Ligne, des Tirailleurs et du bataillon de Zouaves.

— Par la justice du Seigneur, tu ressembles tout à fait à ce frère que j'ai perdu et j'ai du plaisir à te regarder.

Cette conclusion inattendue soulagea comme on pense M. Devaux d'un certain poids. Le guide se montra très prévenant pour lui tout le temps du voyage.

Les sacs des 4 bataillons d'avant-garde de la division de Constantine et des troupes d'arrière-garde de la division d'Alger, sont portés par des mulets de réquisition, à raison d'un mulet pour 7 hommes. Pour éviter toute confusion, les sacs sont formés en ballots enveloppés dans des couvertures de campement; chaque ballot a une étiquette indiquant le corps, le bataillon et la compagnie; chaque convoyeur a reçu un ballot portant les mêmes indications, et chaque corps a fourni une petite escorte spéciale marchant avec son convoi de sacs.

Les troupes d'avant-garde et celles d'arrière-garde on pour mission d'occuper des positions sur les points culminants, en avant, en arrière et sur les flancs, pour protéger la marche de la colonne.

Malgré l'allègement du convoi opéré la veille, les bagages qui restent encore avec la colonne mettent trois heures à défiler, et ce n'est qu'à 7 heures 1/2 seulement que les troupes d'arrière-garde sont mises en mouvement.

La marche s'effectue sans difficulté; les Beni-Menguellat et les Beni-Raten ont tenu parole, et aucune agression ne se produit; les notables des tribus soumises se tiennent à droite et à gauche de la colonne, pour faire retourner ceux qui auraient voulu faire encore parler la poudre. L'avant-garde de la division de Constantine a occupé tout d'abord, vers Ourdja, les positions qui dominent le défilé de Tizi-Djemaâ; sous cette protection, toutes les troupes vont s'installer au campement, entre Djama-Timezguida et Tizi-bou-Iran; l'arrière-garde occupe à son tour les positions, pendant que la marche des dernières fractions s'achève. Ce ne fut que lorsque l'arrière-garde, après avoir dépassé les villages des Beni-bou-Youcef, s'engagea sur le chemin tracé sur le flanc nord du massif d'Ourdja, que quelques coups de fusil se firent entendre. L'ennemi fut facilement tenu à grande distance par le tir des Chasseurs à pied.

Les deux divisions campent en un seul carré dont les

faces sont occupées par l'Infanterie, les autres armes ou services étant installés dans l'intérieur.

Les Beni-Itourar', qui avaient déjà ouvert des pourparlers de soumission, fournissent des ôtages comme garantie de leur neutralité (1), afin qu'on ne brûle pas leurs villages; l'homme le plus influent de la tribu, Si Hammou Boudia (2), était depuis longtemps déjà à la colonne. Aucun préparatif de défense n'avait d'ailleurs été fait par les Kabyles pour arrêter notre marche.

Pendant qu'on achève l'installation du bivouac, les Illilten, avec les contingents des tribus insoumises : Beni-Idjeur, Illoula, Beni-Mellikeuch, viennent attaquer la face du camp occupée par le 60e, le 25e Léger, les Tirailleurs et les Zouaves de la division d'Alger. Les Beni-Itourar', malgré leur bonne volonté, sont impuissants à empêcher cette agression. Pour repousser l'attaque, le Gouverneur général fait venir les Zouaves de la division de Constantine, qui étaient déjà établis au bivouac, et les lance sur une arête où s'était réunie la plus grande partie des assaillants; il dirige en même temps 1 bataillon du 25e Léger dans le fond du ravin, pour couper la retraite aux Kabyles. L'opération a un plein succès, et les contingents ennemis disparaissent. Les 2 bataillons sont alors rappelés au bivouac; mais, aussitôt qu'ils abandonnent la position, les Kabyles reparaissent et recommencent à tirer sur le camp. Cette nouvelle attaque fit reconnaître la nécessité de porter les grand'-gardes très en avant.

Dans le but de protéger leur établissement et les travaux à faire pour les retrancher, le bataillon du 1er de

(1) Les indigènes disent que cinq de ces ôtages furent fusillés quand des agressions contre notre colonne se produisirent, comme il est dit plus loin; l'endroit où ils furent enterrés est encore un objet de vénération; chaque passant y jette sa pierre.

(2) Le même qui est cité dans les rapports du capitaine Wolff, sur les affaires des Azazga.

Zouaves et un bataillon du 25e Léger, sous les ordres du lieutenant-colonel Polhès, sont lancés en avant pour reprendre la position qui vient d'être abandonnée. L'opération se fait sans difficultés, les grand'gardes sont rapidement établies et les bataillons rentrent au bivouac. Les Chasseurs à pied, placés en embuscade entre les grand'gardes, atteignent très au loin, grâce à la précision de leur tir, les Kabyles qui se présentent.

Vers le soir, un épais brouillard enveloppe le camp et dure jusqu'au lendemain matin. Pendant la nuit, quelques Kabyles s'étaient approchés furtivement des grand'-gardes; mais ils furent surpris eux-mêmes par le feu d'une embuscade placée en avant des postes-avancés du 60e de Ligne, qui tua ou blessa plusieurs d'entre eux. Cette tentative infructueuse découragea les Kabyles, et le reste de la nuit se passa sans nouvel incident.

Dans cette journée, la division d'Alger avait eu 3 hommes tués et 15 blessés, dont le capitaine d'État-Major Lewal (1), attaché aux Affaires arabes; la division de Constantine avait eu, de son côté, 2 tués et 7 blessés.

La matinée du 27 juin se passe à parlementer avec les Beni-Itourar', et Si Hammou Boudia s'emploie à amener tout le monde à la soumission. Cette tribu proteste toujours de ses intentions pacifiques, mais elle n'est pas assez forte pour chasser les contingents étrangers arrivés la veille et qui veulent faire la loi chez elle. Vers midi, le ciel, qui avait été très beau jusque-là, se voile d'épais nuages, qui enveloppent bientôt tous les ravins d'alentour; on ne peut plus se faire aucune idée du terrain, et il faut renoncer à toute opération. Quelques éclaircies, dans l'après-midi, permettent d'apprécier l'hostilité d'une partie des populations qui entourent la colonne. Tandis que d'un côté, celui d'où sont venus les parlementaires, on attend, en repos, l'effet des confé-

(1) Aujourd'hui général de division commandant le 17e corps d'armée.

rences, de l'autre, à l'Est du camp, sur les sommets de Tizi-Ntederr'alin et d'Aït-Naman (ancien village), entre Djama-Timezguida et le village de Ben-Messaoud, des fortifications en pierres sèches s'élèvent comme par enchantement. Avec une lunette, on pouvait voir distinctement des femmes porter sur la tête des pierres pour la construction des retranchements, disposés sur deux lignes concentriques et parallèles, avec une redoute pour couronnement.

Rendus plus audacieux par notre inaction forcée, les contingents reviennent le soir, avec une fureur nouvelle, assourdir le bivouac de leur fusillade mêlée de cris, de hurlements et de chants de guerre, au milieu desquels on reconnaît distinctement une voix de femme, aiguë et vibrante à la fois.

N. ROBIN.

(A suivre.)

LES ILLUSTRES CAPTIFS

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA VIE, DES FAITS & DES AVENTURES

DE QUELQUES PERSONNES NOTABLES

PRISES PAR LES INFIDESLES MUSULMANS

PAR

Le Père DAN

(Suite. — Voir les nos 157, 159 et 161)

CLAUDE SISTERON et ses avantures memorables; rachepté par les Religieux de l'ordre de la Ste Trinité.

(L'an de Jésus-Christ : 1635)

CHAPITRE XXII

I. Quel est le dessein de l'Autheur en cette histoire generale. — II. Sisteron excellent homme de marine. — III. Isles d'Ieres, lieux avantageux aux corsaires. — IV. Sisteron est dix ans captif. — V. Brigandages des pirates d'Alger. — VI. Ce que c'est qu'estrape mouilleë. — VII. Surprise de ces corsaires par Sisteron et ses compagnons. — VIII. Un renegat se convertit, et ce qui s'en suivit. — IX. Sisteron aborde Cartagene. — X. Il est pris esclave pour la seconde fois.

Mon dessein en cette histoire generale des illustres captifs n'estant pas seulement de traitter des personnes

signaleës, ou pour leur haute extraction, ou pour leurs faits heroïques, mais encore de ceux de quelque condition qu'ils puissent estre, lesquels sont notables pour les singulieres avantures de leur captivité, c'est pourquoy j'ay creu a cette consideration devoir icy donner place a celuy-cy.

Claude Sisteron, natif de la ville de Draguignan en Provence, et habitant de la Ciota, se mit en mer en l'anneë mil six cens quinze pour aller en traficq à Gennes dans un vaisseau dont il estoit capitaine. La reputation qu'il avoit acquis d'estre un excellent homme de marine le fait considerer d'un chascun, et il y a presse qui contribuera pour charger ce navire, qui, au premier beau temps, se met a la voile costoiant la riviere de Gennes, autrefois dite la mer Ligurique, ny aiant de cette ville la iusques a la Ciota, qu'environ cent lieuës de distance, mais où est un passage fort hazardeux, qui sont les Isles d'Ières, appellées par les anciens Sterades, et que les corsaires de Barbarie nomment les Isles d'Or, parce qu'elles leur sont fort avantageuses pour n'estre pas beaucoup éloigneës de terre ferme, et y a quantité de destours, et de rochers, à la faveur desquels ils se mettent en embuscade pour surprendre les vaisseaux qui vont a la coste d'Italie, de Provence et d'Espagne.

Celuy doncques de nostre Sisteron, se voiant obligé de prendre cette route, vogue de nuit et si heureusement qu'il n'y fait aucun mauvais rencontre; tout ioieux, il passe a la veuë de Nice de Provence, de Villefranque, de Mourgues où Monacho; et comme il se croit avoir esquivé tous dangers, voicy que, non pas loin de Sainct Reme, place maritime ou commence l'Estat de Genes, il apercoit au lever du Soleil trois vaisseaux d'Alger qui viennent a luy a toutes voiles, lesquels nagueres estoient sortis des Isles d'Ières; ne voulant rien hazarder, il tasche a treuver les moiens de s'en garantir: de se retirer a Sainct Reme, il ne le juge pas asseuré, à cause que ce n'est qu'une plage, le voila qui s'efforce de gagner le port

de Mourgues; mais il est poursuivi de si prez, que il se voit reduit, ou a se rendre lachement, ou a combatre genereusement; le premier lui semblant trop honteux, il se resout au second, quoy qu'avec bien peu de force en comparaison de ces maudits pyrates, et ne laisse pas de disputer valeureusement pour la deffense de sa vië et de sa liberté, dont l'issuë fut telle, que les furieuses attaques de ces barbares le contraignirent enfin à se rendre.

On le mene en Alger, et l'espasse de dix ans qu'il y demeure captif, il est fait l'objet de toutes les persecutions qui se peuvent imaginer; tantost on l'emploie a labourer la terre; une autre fois son patron le louë pour aller en mer, et le travail luy est si ordinaire que le repos et luy ne se rencontrent que peu ou point ensemble, et en un mot qui veut contempler l'image de la plus pitoïable condition du monde, il n'a qu'a ietter la veuë sur les miseres de ce pauvre esclave; de sorte qu'ennuïé de plus vivre en cet estat, aussi bien que quelques uns de ses compagnons qui appartenoient a ce mesme maistre, tous prennent resolution d'eschapper a cette tyranie a la premiere occasion, et risquer leurs viës pour acquerir leur liberté au hazard de tous les tourments qu'ils en peuvent encourir.

A peine ce complot est il formé, qui fut au mois de juin mil six cens vingt cinq, que voicy leur patron qui arme en course un vaisseau monté de trente pieces d'artillerie, prenant avec luy cent soldats des plus vaillans d'entre ces Barbares, et vingt quatre Chrestiens esclaves, au nombre desquels est notre Sisteron et ses compagnons (car c'est la coustume de ces corsaires de s'en servir pour pilote, pour radoubeur, et autres semblables offices nécessaires a la mer). Ce vaisseau fait voile pour le destroit de Gibraltar a dessein de passer en Océan, et en chemin treuve un navire de Sainct-Malo chargé de toilles, et de force autres marchandises qui l'embarassent, de sorte, avec ce qu'il y avoit peu de gens pour sa deffense, qu'il ne put resister aux voleurs. Le lendemain, ils

en rencontrent un autre ; c'estoit un Alleman, et avec le renfort de ce vaisseau Breton qu'ils venoient de prendre, dans lequel ils avoient mis de leurs gens, ils battent cet Alleman, qui, comme ce premier, pour estre plus chargé de marchandise que d'hommes de deffense, tombe encore sous leur pouvoir.

Ainsi, apres avoir bien pillé, ils remorquent ces deux vaisseaux Chrestiens en Alger avec quarante de leurs soldats pour les conduire, tandis qu'ils font dessein de poursuivre leurs brigandages, si bien que ne demeurans plus que soixante Turcs dans ce navire, cela donne viseë a Sisteron et a un nommé Houal, Anglois, natif de Londre, d'executer l'entreprise qu'ils avoient proietté avec leurs compagnons ; a scavoir de relever ce vaisseau, pour parler en terme de marine, c'est à dire se révolter et tascher de s'en rendre maistres.

Comme ils sont en cette resolution, je ne scay quel ombrage porte ces Barbares à soupconner de cette surprise ; ils s'en informent soigneusement ; mais quelque moien qu'ils y emploient, ils n'en peuvent rien apprendre, mais néanmoins, pour donner plus de crainte a ces pauvres esclaves, ils en condamnent quelques uns a l'estrapade mouilleë, qui n'est autre chose sinon qu'ils attachent le patient avec des cordes sous les aisselles, puis l'eslevant avec une poullië qui tient a une des antenes du vaisseau, le laissent tomber plusieurs fois dans la mer.

Sisteron et ses camarades, apprehendans que leur dessein ne se descouvre plus amplement, se resolvent au lendemain a l'execution, et tous de bonne intelligence, s'estant saisis de quelques armes, se iettent, environ l'aube du iour, sur une partie de ces pyrates qui dormoient en bas sous le tillac, en font un si estrange massacre que pas un ne leur echappa. Les autres, qui estoient dessús, se mettent en deffense, et pensans descendre en bas au secours de leurs compagnons, sont entrepercez de coups, et tombent morts avec les autres ;

de facon qu'il n'en demeuroit plus guere, auxquels nostre Sisteron et ses compagnons livrent combat et a couvert qu'ils estoient tirent au travers du tillac et en blessent plusieurs. Comme ils sont sur le point d'achever le reste, les Turcs, voïant qu'ils ne pouvoient plus tenir, et que cette resolution des Chrestiens les alloient tous faire périr, ils demandent quartier, qui leur est accordé, donnent quelques uns d'entre eux pour otages, et alors Sisteron et ses camarades montent dessus le tillac, et se rendent maistres de ce vaisseau et du reste de nos Corsaires, tous blessez.

L'un, entre autres, qui estoit Renegat grec, se voiant a l'extremité, qui n'attendoit plus que la mort, tesmoigna le desir qu'il avoit de se convertir, il maudit Mohamet et toute sa secte, dit hautement qu'il veut mourir Chrestien, publie se repentir de ses fautes, pendant que nos pauvres Chrestiens captifs tournent le vaisseau a la coste d'Espagne et arrivent a Cartagenes ; la, ce pauvre mourant demande le Crucifix, il l'embrasse et l'adore, et iamais il ny eut moïen de luy oster qu'apres avoir expiré.

Une chose fut encore alors remarquable, que, durant quelques jours qu'il languit, il pria instament que l'on luy fit la grace de luy laisser touiours un Chrestien aupres de luy ; car, dès lors qu'il n'y avoit point, c'estoit une chose épouvantable des horribles visions qui se presentoient a luy en forme de monstres, qui sembloient le vouloir engloutir, lesquelles aussitot s'evanouissoient des qu'un Chrestien approchoit.

Jacoit que ce combat fut a l'avantage de nos pauvres Chrestiens si *(advint)* qu'il en eût plusieurs d'entre eux fort blessez, mais pas un ne mourut ; et apres avoir seiourné quelque temps a Cartagene, vendu ce vaisseau et ce qui restoit en vië de ces mahometans, l'argent leur fut egalement partagé, et chacun reprit la route de son pays.

Quant a nostre Sisteron, il revint a la Ciuta et fut un long temps de se refaire de ses fatigues passées, ou ensuite il se remit encore sur mer, parceque c'estoit

l'employ ou de sa ieunesse il estoit accoustumé, et n'avoit point d'autre vocation. Quinze ans s'ecoullent depuis l'execution de cette genereuse entreprise, et est si heureux, qu'en plusieurs voiages il ne fait aucun mauvais rencontre, mais tout d'un coup le voila bien surpris quand il se voit assailli des pyrates de Tunis, qui fut sur la fin de l'année mil six cens trente cinq, a la force desquels il luy fallut ceder. Il est vendu à Issouf Day a Tunis et, l'espasse de deux ans, il espreuve que la servitude en ce quartier la n'est pas moins espineuse que celle qu'il a souffert a Alger, treuvant aussi bien en un costé qu'a l'autre des Barbares impitoiables.

Par bonne fortune pour lui, en l'annëe mil six cens trente sept, quelques uns de nos religieux de France furent deputez a Tunis pour y faire une redemption (c'estoient les Feres Philippe Audruger et des Haiës), qui y rachepterent trente cinq captifs, au nombre desquels fut Sisteron. On les amena tous a Paris, ou je les vis, et en interrogey plusieurs, particulierement celuy cy. Le lecteur n'aura pas peine en la créance de cette histoire, s'il est curieux de lire diverses relations, qui se publient assez souvent touchant les Turcs et Corsaires de Barbarie, et de pareilles rencontres a celle que nous descrivons icy, dont ils en treuvent quelques unes en nostre histoire de Barbarie au livre cinquieme.

LIVRE III

DOMINIQUE DE GOURGUE
capitaine Gascon, ses avantures mémorables.

(L'an de Jesus-Christ : 1558)

CHAPITRE XXII

I. Ancienne noblesse de cette maison. — II. Emplois genereux de Gourgue. — III. Qui est indignement traité par les Espagnols. — IV. Puis est pris des Turcs et eux aussi. — V. Mis en liberté par les galeres de Malte. — VI. Passe de France en la Floride. — VII. Comme il traitte avec les Sauvages. — VIII. Il se vange des Espagnols. — IX. Puis retourne en France. — X. L'assistance qu'il avoit recue d'un sien frere.

La Maison de Gourgue, d'ancienne noblesse de Gascogne, a fourni a la France plusieurs hommes de consideration, et n'a gueres nous en avons veu un seoir sur les fleurs de Lys au Parlement de Bordeaux en qualité de premier president ; mais, sans m'arrester a un plus ample discours sur cette maison, je me contenteray selon mon dessein de relever la gloire qu'ont merité les exploits heroïques, et les diverses avantures de Dominique de Gourgue, capitaine de grande reputation, natif de Mont-Marsan, puis qu'apres avoir signalé sa valeur contre les ennemis de cette couronne en sortant d'une captivité iniuste parmi des Chrestiens, il tomba en une autre autant et plus cruelle parmi les Turcs, qui fut environ l'an mil cinq cens cinquante huit.

Celuy cy, comme un bon Francois, porté de zele de servir son prince et sa patrie, se ietta de bonne heure dans les armes, et y reussit avec tant d'honneur qu'il merita bientot apres de commander a une compagnie

dans l'armeë d'Italie sous le Roy Henry Second, ou son courage parut en plusieurs remontres, particulierement en la prise de Valence en Piedmont sous le mareschal de Brissac, et sous le duc de Guise en la Romagne et au Royaume de Naples, et de rechef en la Romagne, ou la fortune envieuse de la prosperité des Francois leur fit un iour mauvais visage, pour le moins a l'egard d'un de ses chefs Italiens, le Seigneur de Marcel de Saincte-Fior qui servoit les Francois, lequel, avec trop de temerité s'estant engagé en une attaque près de Montizet contre l'armée Espagnole, s'y trouva si fort empesché qu'il y fut battu avec perte de bon nombre des siens et de plusieurs Francois qu'il avoit attirez en ce combat, outre quantité de prisonniers, tous personnages de consideration, entre lesquels Monluc remarque nomement nostre capitaine de Gourgue, lequel, plus par son courage que par autre moien, se sauva d'entre les ennemis, peu de temps après la prise de Piance, place forte que la valeur des nostres emporta d'assaut, et ou, durant cette rude attaque, de Gourgue s'estant saisi des armes de ses gardes, s'en rendit le maistre et les deffit.

La guerre continuant ainsi dans la Romagne, de Gourgue eut commandement de s'enfermer dans une place pres de Sienne, et quoy qu'il n'eut pas trente hommes avec luy, si sur qu'il fut en assez long temps a la bien deffendre et s'y seroit maintenu, si les efforts d'une partie de l'armeë Espagnole ne l'eust attaqué qui la prit d'assaut, mais aussi apres que de Gourgue y eut esté blessé, et tous les siens taillés en pieces.

L'Espagnol, outré de despit d'avoir veu ce brave capitaine avec un si petit nombre de Francois faire ainsi teste a son armeë, qui y avoit perdu beaucoup des siens, fermant les yeux a l'honneur des armes, qui fait tousiours bonne guerre aux hommes de cœur, se resoult au contraire à une lasche vengeance, et envoie de Gourgue dans ses galeres pour y servir de forcat, qui fut un coup bien sensible au brave homme de se voir si indi-

gnement traitté, mais aussi dont le Ciel prendra bientost vengeance contre ses ennemis pour les payer de mesme monnoië; car, quelque temps apres, la galere ou estoit de Gourgue faisant voile pour la Sicile fut attaquee de quelques vaisseaux Turcs qui la prirent, la menerent a Rhodes et dela a Constantinople, ou les uns et les autres, je veux dire, de Gourgue et les Espagnols pris en cette galere, tremperent quelques anneës en cette captivité turque; et la, nostre brave capitaine, parmi cette disgrace, avoit cela de consolation qu'il n'y souffroit guere plus de miseres qu'en la premiere avec les Espagnols, vraiment Barbares en ce poinct; sinon que, parmi ces Turcs, il avoit les oreilles continuellement battuës d'iniures et de blasphemes contre le nom Chrestien, et peu ou point d'esperance d'en sortir; ainsi, deia accoustumé a beaucoup patir, il alloit se consolant dans la meditation de la philosophie Chrestienne, qui, sur le bel exemple des souffrances du Sauveur des humains indignement traitté des hommes, apprend a tous Chrestiens qu'il n'y a point de creature heureuse en ce monde a l'esgal de celle qui prend a gré pour le ciel toutes les traverses qu'elle scait constament endurer sur la terre; de maniere que la bonne naissance de nostre Gourgue, qui luy avoit tousiours fait suivre le party de la pieté, l'avoit reduit a ce poinct qu'il ne pensoit plus qu'a meriter des biens eternels par la souffrance des peines tempórelles parmy les Infidelles.

Comme il est en cette glorieuse resolution, Dieu, relevant le peu d'espoir qu'il avoit de sa liberté, lui en fit naistrè une telle occasion. Le vaisseau ou il estoit retenu esclave a Constantinople eut ordre un iour d'aller en mer. Cependant, la Religion de Malte, qui formé tousiours quelque genereux dessein contre l'infidelle Mahometan, avoit envoyé alors Mathurin de Lescout (1), autre-

(1) *Mathurin d'Aux Lescout de Romégas.* Blaise de Monluc en parle avec éloges dans ses Mémoires.

ment dit le Chevalier de Romegas, Francois de nation, pour avec quelques galeres purger la mer de certains corsaires qui ruinoient le commerce des Chrestiens en Levant ; celuy cy rencontre ce vaisseau, et de loing qu'il l'appercoit, va audevant et luy donne la chasse ; le Turc, qui n'a point coustume de presenter combat que quand il se voit avec de grands avantages, n'y trouvant pas son compte, cherche son salut en sa fuitte, mais il se voit vivement poursuivi, et qu'il est reduit a telle extremité, de combattre ou se rendre laschement, choisissant le premier, il se dispose au combat, prepare ses pavesades, anime ses soldats, et tourne bord contre Romegas qui ne l'espargne point, le bat furieusement, et le met en tel estat qu'il est contraint de ceder a la valeur des Chrestiens, qui sautent dedans et y rencontrent un bon nombre d'esclaves, parmy lesquels estoit de Gourgue, que les Turcs tenoient bien serré a la chaisne au fond de leur galere, et tous les autres, crainte que, durant le combat, ceux cy ne vinssent a se relever ; Romegas les tire promptement de cette misere, les descharge de leurs fers pour leur donner la liberté, tandis que les Turcs esprouvent a leur tour, et a leur grand regret, ce que pesent ces chaisnes, sous le faix desquelles ils voient au mesme temps leur liberté engageë, et de la amenez a Malte, d'ou de Gourgue revint en France, et, tout ioieux de se retirer a sa maison, ou il fut visité de ses parents, et de la noblesse du pays, qui vint en foulle se conioüir de son heureux retour.

Or, si bien la douleur et les miseres de l'un et l'autre esclavage avoit de beaucoup diminué ses forces, si n'avoient elles point en aucune facon alteré son courage et le desir qu'il avoit de se ressentir de l'iniure qu'il avoit receu des Espagnols ; voila pourquoy, n'ayant rien tant a coeur que d'en tirer la raison par les armes, il fut un longtemps a en chercher le moïen ; mais comme alors la paix estoit entre la France et l'Espagne, considerant qu'a cette occasion il n'osoit les attaquer en l'Europe, s'avisa

de les aller combattre dans l'Amerique ou ils tenoient quelques forts.

Sur ce, il dispose trois vaisseaux de guerre qu'il munit d'hommes, de tout ce qui y estoit necessaire, et pour n'eventer son dessein, fait courir le bruit que cet armement est pour le Brasil, dont il en scavoit bien le chemin pour y avoir deia fait un voiage ; puis le vingt deuxieme d'Aoust mil cinq cens soixante sept, il monte en mer et fait voile en la Floride, ou, apres avoir longtemps combattu les vents et les orages, y arrive heureusement ; il fait descendre un sien trompette a terre, qui parloit la langue du pays, lequel aborde les sauvages et leur fait entendre de la part du capitaine de Gourgue, que ces vaisseaux chargés de Francois ne venoient la que pour renouveller l'alliance de la France avec eux, (car deia les Dieppois avoient fait quelques voiages) de ioindre leurs forces ensemble pour les retirer de l'oppression des Espagnols.

Satyrona ou Saturyona, l'un des principaux Roys de cette contrée, tout ioïeux d'une si bonne nouvelle fait response qu'il a fort a gré leur arriveë, et qui les secondera luy et les siens en une si belle entreprise ; puis s'estant donné des otages de part et d'autre, de Gourgue mit pied a terre, et s'abboucha avec Satyrona, qui le fait seoir aupres de luy en un siege aussi sauvage que ceux de ce pays la, car il estoit fait de certains bastons de bois de lentisque, bien couvert de mousse, et tout semblable a celuy de ce Roy.

Leur conference acheveë, et leur dessein pris d'attaquer les Espagnols, de Gourgues fait sortir de ses navires ses gens de guerre et son artillerië, apres quoy, assisté des Sauvages vient attaquer les Espagnols dans leurs forteresses, qui y en tenoient trois, les bat furieusement les uns après les autres et s'en rend le maistre, y met tout a feu et a sang, n'espargnant aucun des Espagnols, a la reserve de quinze, qu'il fit pendre aux mesmes arbres ou ils avoient attaché et faict mourir quelques

Francois il n'y avoit pas longtemps ; et, comme en cette execution de ces Francois, les Espagnols avec celuy qui les commandoit nommé Melandes, ayant rencontré le capitaine Jean Ribaud de Dieppe accompagné de deux navires, ou il y avoit environ cinq cens Francois qui cingloient vers la Floride, en avoit cruellement massacré les uns et fait pendre les autres, disant pour pretexte que cestoient des heretiques, au suiet de quoy ils leur firent attacher un escriteau portant ces paroles : Ils n'ont ainsi été traittez comme Francois, mais comme Lutheriens ; de mesmes de Gourgue aux Espagnols qu'il fit pendre donna le change, leur faisant attacher cet escrit : Je ne fais pas cecy comme a Espagnols, mais comme a traitres, voleurs et meurtriers.

Ainsi, de Gourgue, satisfaict de cette execution, remonte en ses vaisseaux chargés de marchandises et d'armes qu'il avoit trouvés dans ces forts, puis prend la route de France, et avec un temps qui favorisoit son retour, arrive a la Rochelle le dix septieme iour de son depart de la Floride, ayant fait onze cens lieuës en si peu de temps.

Le voila bien contant de ce glorieux exploit qui le met encore plus en credit et en honneur qu'il ne l'avoit esté, mais aussi lequel peu s'en fallut qu'il ne le perdit, et il luy fut bien besoin d'avoir de puissans amys aupres du Roy, qui estoit Charles neufvieme ; car les Espagnols sollicitoient si fort contre luy pour en tirer raison de sa Maiesté, qu'il fut quelques mois qu'il n'osa paroistre, mais enfin le temps et ses amys le mirent a couvert et en grace aupres du Roy.

Si cet excellent capitaine, comme un gentilhomme d'honneur, n'avait pu souffrir l'iniure des Espagnols qui l'avoient mis iniustement en galere, sans se croire obligé d'en tirer la raison par les armes, il est bien asseuré qu'un sien frere, nommé Ange de Gourge, conseiller d'Estat et président de la généralité de Guienne, homme de grands biens et de consideration, qui aimoit fort ce sien cadet, n'avoit pas moins de passion pour

venger cette iniure faite a sa maison en la personne de ce sien frère ; si bien que, pour cette entreprise, il luy avoit fait donner de ses propres deniers bonne somme pour fournir à l'equipage de ce voiage, et non point un nommé Vaquieux, comme dit La Popeliniere, veu que Vaquieux n'estoit qu'agent et commis d'Ange de Gourgue ; et voila en sommaire les disgraces de la captivité de ce grand capitaine Dominique de Gourgue et ses plus memorables avantures.

LIVRE IV

MACHAIRE, capucin missionnaire en Barbarie, y est fait captif, et la mesme cruellement traitté par les Maures.

(L'an de Jesus-Christ : 1592)

CHAPITRE XXXV

I. Nonobstant le Mohametisme, la Foy a subsisté quelques siecles en Affrique. — II. Soins de quelques Papes pour cet effet. — III. Le pere Machaire envoié a ce suiet. — IV. Passe à Bonne ; et a Constantine. — V. Est pris en chemin par les Maures. — VI. Les cruels tourments qu'ils luy font souffrir.

Comme ainsi soit que depuis plusieurs siecles que le Mahometisme s'est introduit dans l'Affrique, particulierement en la Barbarië, les partisans de cette maudite secte s'estans rendus les maistres de ce pays la, ayant faict leurs efforts pour y supprimer la Religion Chrestienne, si esce que, nonobstant leurs persecutions, elle n'a

pas laissé durant un long temps d'y maintenir la piété de ses autels, iusques a ce que les heresiës frequentes qui y sont survenues a la traverse, secondant l'impiété Turque, ont donné le dernier coup qui en a causé la ruine totale en ce pays.

Et, bien que les soins très particuliers de quelques papes ayent travaillé pour y maintenir ce qui restoit de debris de cette ancienne pieté, laquelle y fleurissoit du temps de Sainct Augustin, qui ne fust pas moins la gloire de ces quartiers la, dont il estoit natif; qu'il estoit l'ideë d'un parfait prelat, si est il vray qu'a la fin un surcroit de persecution y a tellement fait des efforts, qu'il n'a pas été possible depuis d'y rien avancer.

Mais, parceque au fait qui regarde l'interest de la cause de Dieu et des consciences, il ne faut point perdre coeur, mais s'assurer en la providence eternelle, voila pourquoy le Pape Clement huitiesme, dont la probité de vië a si fort paru tout le long de son pontificat, desireux d'essaier les moiens pour achever une œuvre des si long temps commencee, et esperant que ce qui iusques alors avoit esté empesché pouvoit trouver quelqu'heureuse issue, des l'entrée a son pontificat donner ordre au vicelegat d'Avignon, vers le milieu de l'année mil cinq cens quatre vingt douze, d'envoier en Affrique et costes de la Barbarië le pere Machaire, capucin, personnage de grands merites, non seulement pour y consoler les Chrestiens captifs epars ca et la en diverses contreës, mais encore pour moienner quelqu'entreë a la Religion chrestienne.

Si le zele fut grand de la part de celuy qui desputoit, il ne fut pas moindre du costé de celuy qui estoit envoié; car le pere Machaire, ayant toutes les despeches de sa mission, part a la faveur de marchands qui le mettent a la coste de Barbarie, ou il passe en la ville de Bonne, iadis nommeé Hipoune, pour la reveiller la memoire du grand Sainct Augustin qui en estoit evesque, et, apres y avoir visité les vestiges qui y restent d'une grande eglise et autres bastiments des le temps de cet incomparable

prelat, tasche au mieux qu'il peut et secretement de commencer a travailler a l'effet de sa mission c'est a dire a trouver les moiens d'y faire valoir le nom de Jesus Christ, et y consoler et instruire les Chrestiens captifs, et, scachant qu'il en avoit beaucoup en la ville de Constantine, iadis fort renommeë, ou se voient quelques restes de grandes antiquités, laquelle est assez eloigneë de celle la dans le Royaume d'Alger, ce bon pere fut d'advis d'y passer pour y negocier encore au fait de sa mission.

Mais, l'Enfer s'opposant a ses iustes desseins, parce qu'ils ne buttoient qu'a ruiner son empire en ces quartiers la, ou le Mahométisme lui presse l'espaule, il fut arresté par les Maures habitans du pays, qui l'emmenerent esclave bien avant dans la campagne, et avec luy prirent aussi trois autres Chrestiens, entre lesquels estoit un nommé Pierre Marteau, Francois de nation.

Ces Barbares, tous ioïeux de cette galime, c'est ainsi qu'ils appellent leur prise, se mettent a les outrager, particulierement le Pere Machaire, apres en avoir appris la condition; les coups et les menaces sont les plus doux entretiens qu'ils luy font esperer, et si, parmy les horribles travaux ou ils les emploient, ils consolent leur faim et leur soif de quelques morceaux de pain et d'un peu d'eau, c'est encore avec regret, et pour ne perdre en leurs personnes les services qu'ils en attendent.

Mais tout cela n'est encore rien a l'esgal de la persecution qu'ils font a ce bon pere; car, ne cherchans que les inventions de ruiner sa constance en la souffrance de leur tyrannië, ils se mettent a le despouiller et tout nud le frottent de beurre, ce qu'ils continuerent durant plusieurs jours au fort des chaleurs de l'Esté, et, en cet estat, le contraignent a labourer la terre, a cultiver leurs jardins et a garder leurs troupeaux, l'ayant ainsi frotté, afin que, persecuté des mouches et autres tels insectes, il endura des violences qui lui fissent perdre patience. C'est ce qui s'en apprit peu de temps apres dudit Pierre Marteau, témoin oculaire, qui treuva moïen d'eschapper

la captivité de ces Barbares, et, d'autant que depuis on n'a point eu de nouvelles du Pere Machaire, quelqu'enqueste que l'on en ait faite, il est a croire qu'il est mort dans l'esclavage parmy les travaux et les supplices de ces impitoïables Mahometans.

CHARLES DU LAURIER, Seigneur de l'Espine pris par les Turcs, et ses avantures.

(L'an de Jesus-Christ : 1600)

—

CHAPITRE XXXVII

I. Naissance de Du Laurier. — II. Ses vertus. — III. Est fiancé a Lucresse de la Prade. — IV. Est pris par les Corsaires d'Alger. — V. La nouvelle en vient a Lucresse et a ses parents. — VI. Qui lui envoient sa rancon. — VII. Mort de Du Laurier en captivité. — VIII. Qui touche si fort Lucresse qu'elle se fait religieuse.

—

En cette belle province des Gaulles, qui se picque bien fort de vaillance, je veux dire la Guienne, nasquit d'une noble famille Charles du Laurier (1), et s'il est vray que toutes les graces avoient presidé en sa naissance pour en avoir fait un gentilhomme des plus accomplis du pays, il semble aussi raisonnable de croire que je ne scay quelle maligne constellation ait paru en mesme temps, qui a beaucoup depuis troublé le repos de ses plus beaux iours.

Son inclination pour la vertu, ioint aux soins que ses parents prirent pour l'eslever aux bonnes disciplines, le mirent dès ses plus tendres anneës en telle consideration,

(1) Les *Du Laurier* (ou Dulaurier) sont Toulousains ; c'est à cette famille qu'appartenait l'orientaliste Dulaurier, récemment mort membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; très connu par ses travaux sur l'Arménie.

qu'il n'y avoit personne qui ne se vit porté a l'aimer et a le servir, d'autant plus qu'il estoit pourvu d'une grande bonté et d'une modestie qui ne le rendoit pas moins agréable au Ciel. Aussi estoit-il bien soigneux tous les iours d'en reconnoistre les bienfaits par des actes d'une notable devotion.

Ses parents, qui scavoient son humeur guerriere, ayant peur de le perdre, apres qu'il eut esté un assez long temps a porter les armes, firent tout leur possible pour le retenir aupres d'eux, et a cet effet l'engagerent a se marier, ce qui leur fut d'autant plus facile, que pas loing de leur maison, il y en avoit une autre ou estoit une jeune damoiselle nommeë Lucresse de la Prade (1), pour laquelle il n'avoit pas moins d'inclination qu'elle pour luy, et qui passoit pour l'une des plus agreables et des plus sages de toute la contrée ; un pourparler de part et d'autre conclut cette affaire, qui fut a tous un grand contentement, de sorte qu'après cette resolution, afin que personne ne put pretendre a la recherche de cette rare damoiselle, il fut treuve bon qu'on les fianceroit, remettant les espousailles a quelqu'autre temps.

Je n'ay pu apprendre par les memoires qui m'en ont esté envoiës quel suiet obligea Du Laurier a se mettre sur mer quelques iours après, mais il est bien certain qu'il n'estoit pas encore beaucoup avancé, quand il fut pris par des Corsaires d'Alger en l'an mil six cens, qui l'emmenerent captif dans leur ville et le traitterent comme les autres, c'est a dire fort cruellement, pour apprendre sa condition et ses moiens affin d'en tirer une bonne rancon.

La nouvelle de sa mauvaise fortune estant sceuë des siens et particulierement de sa fiancéë, qui l'attendoient de iour a autre, il ne se peut exprimer les desplaisirs qu'ils en ressentirent; les larmes et les souspirs estoient leurs plus doux entretiens. Falloit-il (s'escria aussitot la

(1) Il existe une famille de la Prade au Mas d'Agenais.

belle Lucresse) que je fusse engageë en un sainct himeneë pour me voir sitost priveë de la présence de mon cher Du Laurier. Mon Dieu ! aiouta elle, pardonnez a mon iuste ressentiment que me fait pousser ces elans, et quant et quant, exauceant mes voeux, donnez moy le moien qu'en retirant cette belle ame du feu des ennemis de vostre Sainct nom, je le puisse revoir bientost icy, pour luy, et moy, en reconnoissance de cette faveur, vous sacrifier nos viës, et nos coeurs a jamais ! et, cela fait, la voila et tous les parents qui n'espargnent aucun soin affin de luy faire tenir de l'argent pour son rachapt et pour son retour.

Ainsi, tandis que cette affaire se traitte, Lucresse n'a plus de consolation qu'en l'attente de son cher Du Laurier, et tous ses voeux et ses penseës ne tendent que la; mais comme elle se flatte dé l'esperance de le revoir dans quelques mois, la voila toute surprise quand nouvelle asseureë luy viennent de ses parents que la mort, tranchant son bonheur pour la combler d'ennuits, a ravy Du Laurier au milieu de la Barbarië, parmy les miseres et incommoditez, et a ce coup s'abandonnant a la tristesse et aux gemissements, l'on a de la peine a la consoler; et n'eust été qu'elle faisoit profession d'une haute vertu, je ne scay a quelle extremité cette terrible perte ne l'eut portee; ses yeux n'ont plus d'autres exercices que les larmes, son coeur n'eslance plus que des souspirs, et l'on ne l'entend parler que de sa perte.

Enfin si faut il qu'elle se rende a la raison qui luy represente qu'apres avoir donné quelques iustes ressentiments a la nature, il ne faut point aller contre les arrests de Dieu, qui ordonne de nos iours autant et comme bon luy semble. La voila bien consoleë, ce semble, et quelque temps s'escoule que l'on croit qu'elle ne pense plus qu'a recevoir les visites de quelques gentilshommes, qui, avec la permission de ses parents, la recherchent en mariage; a quoy ceux cy sembloient volontiers prester l'oreille, et comme l'on presse la dessus pour

savoir sa volonté, ils se voient fort etonnez, lorsque Lucresse, s'esloignant bien loing du mariage, les prië instament de n'y point penser a son egard : attendu, dit elle, qu'apres l'engagement ou elle s'est veuë avec le sien Du Laurier, elle est resoluë de ne penser jamais a d'autres, et que, pour cet effet, elle ne desire pour espoux que Jesus Christ, a qui elle a consacré son corps et sa volonté pour se retirer dans un cloistre; ses parents y ont au commencement de la repugnance, mais comme ils la voient entierement resoluë, ils y consentent, et peu après Lucresse, disant adieu au monde, entra en l'Abbaië de Prouille (1) ou elle se fit religieuse.

H.-D. DE GRAMMONT et L. PIESSE.

FIN

(1) L'abbaye de Prouille était dans le diocèse de St-Papoul, en Languedoc, à une dixaine de lieues de Toulouse, sur la route de Carcassonne. C'était un couvent de religieuses de l'ordre de St-Dominique, fondé par le saint lui-même. (Voir Moréri.)

LETTRE D'ISMAËL PACHA

A LOUIS XIV (1688)

Notre érudit et infatigable collaborateur, M. Féraud, nous communique une pièce fort intéressante, qu'il a extraite de la collection des documents diplomatiques. C'est une lettre qu'Ismaël Pacha adressa à Louis XIV, en 1688, au moment où Mezzomorto (Hadj-Hussein) venait de refuser de le laisser débarquer à Alger, bravant ainsi les ordres formels du Sultan. Cette lettre est curieuse et instructive ; elle montre le peu de cas que faisaient les Algériens des commandements de la Porte, et elle nous assure, malgré des affirmations contraires, que le Grand Seigneur n'avait jamais abdiqué le droit de donner des Gouverneurs à l'Odjeac (1).

Ismaël ben Ibrahim résida à Alger, en qualité de Pacha, pendant plus de vingt-cinq ans, de 1660 à 1686 ; il est le seul qui ait conservé cette dignité pendant aussi long-

(1) C'est ainsi qu'on a répété que la Porte avait abandonné le choix des Pachas à la milice, dès l'année 1618. M. Playfair, dans son récent ouvrage : *The Scourdje of Christendom*, reproduit cette assertion. Or, *tous les Pachas*, jusqu'en 1659, arrivèrent directement de Constantinople ; pour l'année 1619, nous lisons dans l'œuvre d'un témoin oculaire : « *Le 23 juillet, arriva en la galère de Stamboul OEsidi Saref hodjs* (Sidi Saref Hadji) *en place de Ossem Bassa* (Hussein Pacha) ; » (passage extrait d'un opuscule de *J.-B. de Grammey*, captif à Alger en 1619 et 1620.) Cet ouvrage porte pour titre : *Les Cruautez exercées sur les Chrestiens en la ville d'Argier en Barbarie*, par le sieur Jean-Baptiste de Grammey, docteur Rhémois (Paris, 1620, in-12). Le passage cité se trouve à la page 9.

temps : il est vrai qu'il n'exerça jamais de pouvoir effectif, et qu'il se contenta de contresigner les décrets des Aghas de la Milice et des Deys ; tel était le sort auquel la Révolution de 1659 avait réduit les Pachas. Quelque résigné qu'il semble avoir été, il avait conservé l'espérance de se soustraire au joug de la Milice, et favorisait au Divan les intérêts de la France, par laquelle il espérait être appuyé à Constantinople. Son long séjour à Alger nous est affirmé par les pièces suivantes :

1° Lettre à Louis XIV (9 février 1661), pour donner l'assurance de la conservation de la paix ;

2° Lettre à Louis XIV (20 septembre 1673), au sujet de la fuite de quelques esclaves, reçus à bord des vaisseaux du Roi ;

3° Un acte de 1679, scellé de son sceau ;

4° Un acte de 1680, scellé de son sceau ;

5° Une lettre et un acte de 1681, scellés de son sceau ;

6° Sa signature et son sceau au bas du traité imposé par Tourville, en 1684.

Il avait succédé, à la fin de 1660, à Mehemet Pacha ; en 1686, Mezzomorto, qui s'était emparé violemment du pouvoir, trois ans auparavant, obtint, à force de présents, sa nomination régulière, et Ismaël fut envoyé à Tripoli. En 1688, sur les instances de l'Ambassadeur français, il fut renvoyé à Alger, où la Milice et le Dey refusèrent de le recevoir. Il se réfugia au Maroc, où il mourut peu de temps après les événements qu'il nous raconte dans la lettre suivante :

Tétouan, 10 octobre 1688.

« Dieu ! Au très heureux et très puissant, très » honorable Empereur de France !

» Après avoir rendu les sincères respects et exprimé » la soumission que nous devons à la personne de Votre » Majesté, semblable au ciel par sa puissance, et qui est » le refuge de ceux qui ont besoin d'asile, lesquels hommages nous vous supplions d'agréer. Si vous avez la » bonté de vous informer de l'état de votre serviteur » très affectionné, je prendrai la liberté de répondre que, » par la grâce de Dieu, je suis en bonne santé et que, du » plus profond de mon cœur, je m'occupe, le matin et le » soir ou plutôt continuellement, à prier Dieu qu'il pré- » serve la très heureuse et sacrée personne de Votre » Majesté des révolutions et des accidents de la fortune » et qu'il lui plaise d'augmenter de jour en jour sa vie et » son règne. Après ces prières, je vous supplie, ô Roi, » de ne pas retirer de sur votre zélé serviteur la protection que vous lui avez ci-devant donnée par la vérité » de Jésus qui est le vrai Messie.

» Ensuite, Votre Majesté sera informée que le très » puissant, très magnifique et très formidable Sultan, » mon maître, qui est l'ombre de Dieu et le soutien du » monde, m'a charitablement donné en cette année bénie » le gouvernement d'Alger par la protection de Votre » Majesté Impériale et par les soins de Votre Ambassadeur qui réside à la S. Porte. Je prie Dieu, que la vie et » le règne de Sa Hautesse, le Sultan, ainsi que l'état de » ses affaires en ce monde et dans l'autre, soient heureuses et florissantes.

» Notre serviteur Khalil Agha étant allé à Constantinople pour nos affaires, mon très puissant et formidable Empereur, votre bon ami le Sultan, dont il

» plaise à Dieu de glorifier les amis, l'établit en l'état de » charge de Capigi Bachi et le renvoya vers nous avec » un ordre sacré de la maison auguste de Sa Hautesse, » pour me mettre en possession du gouvernement » d'Alger, lequel ordre fut accompagné d'une noble lettre » écrite au Roi de Fez, le Chérif Moula Ismaël, que Dieu » protège. Aussitôt que Khalil fut arrivé devers nous et » que nous nous fûmes vus, nous ne différâmes pas un » moment à partir de Tripoli de Barbarie, pour nous » rendre à Alger : où, étant arrivés assez près de la ville, » le malheureux scélérat qui y commande envoya une » chaloupe à notre rencontre, et, sans nous permettre » l'entrée du port, nous obligea de mouiller auprès du » fanal, en dehors.

» Le lendemain matin, ce malheureux envoya quantité » de ses traîtres officiers qui nous surprirent et en- » trèrent de force dans notre vaisseau, et, s'adressant à » moi, me dirent ces paroles de sa part : — Quelle affaire » avez-vous en ce pays ? A quoi le zélé serviteur de Votre » Majesté répondit : — J'ai un ordre sacré de la maison » Auguste du Très Puissant et Magnifique Sultan, nôtre » maître, soutien du monde, et j'ai aussi des lettres de » l'Illustrissime Grand Vizir, dans lesquelles on peut » voir que le gouvernement d'Alger m'a été charitable- » ment donné ; et c'est ce qui m'amène ici !

» Ils répondirent à cela : — Votre Sultan n'a rien à voir » ni aucun intérêt à démêler en ce pays. Nous n'avons » aucun besoin de Pacha et nous n'en voulons point. » Retournez au lieu d'où vous êtes venu, sinon vous » verrez ce qui vous arrivera. Chaque Prince est maître » dans son pays ; il s'y maintient par son épée et par sa » puissance, et il s'acquitte du gouvernement de son État » sans se soucier de personne, et nous en usons de » même. Le royaume d'Alger n'est pas trop pour nous, » et, par la bénédiction qui s'attache à notre sabre et à » notre puissance, nous ne craignons rien. Nous ne » demandons ni espérons aucune chose de personne.

» Nous administrons notre État et nous nous acquit-
» tons du gouvernement du pays comme nous devons,
» sans appréhender qui que ce soit. Retirez-vous au
» plus tôt, sinon, vous vous repentirez !...

» Ces scélérats firent tous d'une voix cette réponse,
» et, pour s'emparer de la lettre de notre Ambassadeur
» qui devait aller au royaume de Fez de la part du puis-
» sant et majestueux Sultan Soliman, votre ami, ils
» rompirent la porte de ma cabine et, ayant ouvert mes
» coffres, ils s'emparèrent insolemment de la lettre et,
» par un excès de rébellion contre le Sultan leur maître,
» ils enlevèrent cette lettre de l'Ambassadeur.

» Nous n'eûmes pas plus tôt levé l'ancre qu'ils tirèrent
» de dessus leurs murailles des coups de canon à boulet
» sur notre vaisseau.

» Très puissant et heureux Empereur de France ! l'in-
» tention de Votre Serviteur était de donner à Votre
» Majesté toutes les marques qu'il pourrait de son ami-
» tié, aussitôt qu'il serait établi à Alger, et de faire ses
» efforts pour traiter la paix entre vous qui êtes le vain-
» queur de tous les chrétiens, le plus grand et célèbre
» conquérant de l'Europe, et entre les Algériens qui
» auraient sans doute envoyé un ambassadeur pour la
» traiter et pour établir une parfaite union avec vous ;
» à laquelle union j'aurais eu l'honneur de participer,
» ainsi qu'autrefois lorsque j'étais Pacha d'Alger. Mais
» ils ne m'ont pas voulu recevoir et ils m'ont chassé.
» Et comme je me suis trouvé dans un même vais-
» seau avec Khâlil Agha, autrefois mon lieutenant,
» et présentement Capigi Bachi (ambassadeur du Grand
» Seigneur), qui a des affaires concernant Sa Hautesse
» dans le pays de Fez, j'ai pris le même chemin que
» lui et suis venu au pays de Mauritanie, et, le 12 de
» *Zilkada* (1er octobre), nous sommes entrés dans la
» ville de Tétouan, qui dépend du Roi de Fez, et le
» 21me du même mois, nous avons écrit cette lettre à
» votre Cour, en même temps que nous en avons envoyé

» d'autres à la Porte pour donner avis de l'état où nous
» sommes. Nous supplions Votre Majesté de nous
» continuer ses puissants offices et la grâce de sa pro-
» tection.

» ISMAEL PACHA. »

Tous ces faits étaient déjà connus. Sander-Rang, dans son *Précis analytique,* raconte brièvement les mésaventures d'Ismaël. Les *Mémoires de la Congrégation de la Mission* en font également le récit, et le nom du Pacha figure dans la *Chronologie* de Rousseau. Mais, bien que cette lettre n'apporte rien de nouveau à l'histoire, elle n'en a pas moins son importance, car elle nous fait saisir sur le vif un trait curieux des mœurs de la Milice au XVIIe siècle.

Pour la rédaction :

H.-D. DE GRAMMONT.

TIPASA

(Suite. — Voir les nos 160, 161 et 162.)

IV. LA VILLA HORTENSIA

A 1,500 mètres environ au delà de la ville antique, en s'éloignant dans la direction du Sud-Est, on aperçoit un bouquet d'oliviers, sous lequel gisent des débris importants. Ce point est le centre d'une région comprise dans le périmètre de la belle propriété Colombel (ancienne ferme Chas), et parsemée de ruines, constructions ou sépultures. Deux citernes, trois *silos* cylindriques taillés en roche vive, un sarcophage composé de belles dalles en terre cuite de 0m60 de côté, sont les principales trouvailles faites dans les derniers travaux. Précédemment, on avait découvert une belle mosaïque ornementale ; ses fragments, assemblés en dépit du dessin et des couleurs, servirent longtemps de pavage dans la cour. M. Boche, qui gère actuellement la propriété, les a sauvés d'une destruction totale, en les extrayant de cette place et les réunissant à d'autres fragments intéressants trouvés dans les environs.

C'est également à M. Boche qu'est due la belle fouille,

conduite avec méthode et succès, dans le groupe de ruines des oliviers.

Quoique le déblaiement ne soit pas terminé actuellement, nous tenons à dire quelques mots sur ses résultats, réservant pour plus tard la publication d'un relevé définitif. Dès à présent, il est aisé de voir que l'on est en présence d'un ensemble de constructions, qui fut, à différentes reprises, remis en état, puis abandonné par ses habitants. La première époque est représentée par des murs en grandes pierres de taille, bien jointoyées, percées de rangées de trous où s'engageaient les têtes des poutres. L'établissement ainsi édifié fut détruit par un incendie, comme l'indique une épaisse couche de cendres au niveau le plus bas. Les alluvions envahirent les bâtiments abandonnés ; sur ce remblai naturel, on édifia des murailles de moëllons et on répara celles encore debout. Cette seconde transformation donna à l'habitacle une suite de pièces situées à des niveaux différents, où l'aire était en terre battue et les parois généralement garnies de bons enduits. Par suite de quelles circonstances ces nouvelles dispositions firent-elles place à d'autres, établies sur un nouvel exhaussement du sol, à la hâte, à l'aide des débris, utilisés tant bien que mal, des constructions précédentes ? A ce remaniement tout barbare et qui sent l'incurie et l'insécurité du bas temps, succéda un abandon presque complet, et l'utilisation des ruines, à une époque peu reculée sans doute, pour d'informes *gourbis* dont les limites en terre et en pierres sèches ne sont guère dignes d'échapper à la destruction. Cette dernière série d'aménagements, retrouvée dans les fouilles, devra disparaître pour permettre d'arriver aux parties en contrebas, où se trouvent sans nul doute des restes plus intéressants.

Si nous entrons dans les ruines par l'angle sud-ouest, nous trouvons d'abord une petite salle où a été découvert un *dolium*, brisé en une cinquantaine de morceaux, de

forme aplatie, et haut d'environ 1m30. Le plan sur la face ouest est mal déterminé, mais l'angle nord-ouest est formé d'un ensemble en avant-corps sur les deux façades, de trois pièces exiguës, communiquant par deux portes dont l'une a un jambage formé par une colonne toscane. Cette disposition n'est pas primitive; elle est due au remaniement médiocre. Une autre porte, appartenant à la première de ces pièces, donne dans la salle A.

Celle-ci appartient à l'habitation la plus ancienne; comme la suivante, elle était destinée aux bains de vapeur. Un plancher double, sur piles de briques *(suspensura)*, à hauteur de 0m60, laissait circuler sous les pieds un courant d'air chaud amené par une ouverture bien visible encore, de 0m80 sur 0m350. Le plancher est détruit, mais les traces en sont visibles aux angles.

Une seconde porte donne accès dans la salle B, dont les piles de briques, au nombre de trente, ont laissé leurs traces sur l'aire en ciment. Sous la porte qui unit A B passait un conduit de 0m28, faisant communiquer les deux sous-sols.

La pièce B, surhaussée plus tard de un mètre, eut une porte la faisant communiquer avec le centre de la villa, qui est la partie la plus bouleversée par les changements successifs, et paraît avoir contenu une cour.

A et B sont en façade au Nord; à leur suite, en allant de l'Ouest à l'Est, est C, plus grande, et qui a eu trois niveaux; l'un est encore caché sous le sol; le second est indiqué par une belle colonne trop courte pour soutenir un plafond, par un pilier central et par des angles brisés, mais encore en place; le troisième, enfin, est marqué par deux portes à la hauteur des salles du centre.

A la suite, et toujours en façade, est un bassin qui a été comblé, puis reconstruit à nouveau sur le remblai. A côté, un second bassin cimenté, de la deuxième époque, sur lequel la troisième a jeté des murs sans fondations. Plus loin, une pièce carrée avec pilier central, puis la salle G, reposant sur la voûte d'une citerne. Il

est permis de penser que cette citerne n'est qu'une salle ainsi transformée ultérieurement. L'orifice, placé dans l'angle, est formé d'une seule pierre bien travaillée.

F, qui vient ensuite, ne comprenait d'abord qu'une seule salle: on en forma ensuite trois, dont un couloir; l'une des deux autres contient un pressoir en maçonnerie, fort intéressant. Le liquide formé dans la partie creuse passait à travers une brique percée de trous et se déversait dans un petit récipient également maçonné. Le diamètre du pressoir est de 1m60; la longueur du récipient avec son canal, 1m80.

E, qui forme l'angle de la façade Nord, communiquait avec F, avant-corps de la façade Est, par une porte bouchée à la seconde époque, et, par le couloir, avec une grande salle H dont l'aspect actuel est vraiment frappant.

Elle contient d'abord un pressoir ou un moulin à manège, bâti dans le sol même, et portant 2m00 de diamètre. En face monte un escalier de huit degrés, qui a encore sa rampe. Il mène à une large plate-forme où sont deux beaux bassins séparés par un rebord en pierre de taille. Tous deux pouvaient, celui de gauche par une gargouille, l'autre, plus éloigné, par des conduits de plomb *(fistulæ)*, déverser leur contenu dans un troisième bassin profond de toute la hauteur de l'escalier, situé à gauche de celui-ci, et dont le radier est de niveau avec le sol de la salle H. Une ouverture placée près du fond permet de le vider; elle débouche dans une petite cuvette de 0m15 de diamètre, qui se trouve au pied du mur de H, lequel sert de paroi au grand bassin. Dans l'intérieur de celui-ci, et près de cette issue, est une dépression, de forme circulaire, ménagée dans le radier, et destinée sans doute à recevoir le dépôt du liquide emmagasiné, avant de laisser ce liquide couler dans la cuvette extérieure.

Cet ensemble d'appareils servait sans doute au foulage du raisin; les hommes montaient par l'escalier dans les plates-formes supérieures, d'où le liquide coulait dans le grand réservoir. Le dolium et le pressoir décrits plus

haut se rapportent encore à la même branche d'exploitation agricole.

C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter encore les objets trouvés dans la grande salle F. Deux auges monolithes, divisées, l'une en trois, l'autre en quatre compartiments cubiques, sont disposées en forme d'L dans l'angle de la pièce. Les sept récipients communiquent de proche en proche par de petits canaux creusés à la porte haute des cloisons, de façon que, le premier étant rempli, la nappe supérieure du liquide s'écoule dans le second, et ainsi de suite. On conçoit l'ingéniosité de ce système pour l'épuration d'une substance telle que l'huile ou le vin; les parties solides tombent dans le fond, creusé d'un petit contre-bas central, et, à chaque passage, le liquide en contient une moindre quantité.

La plus grande des deux auges a 3m10 de long; sa face est décorée en bas-relief de huit colonnes, fortement renflées, portant des arcs qui reposent directement sur les chapiteaux, formés eux-mêmes de trois abaques en retrait l'une sur l'autre. La travée centrale, la plus large, contient l'inscription en belles capitales que nous avons publiée dans la livraison d'avril 1883:

IN HIS PRAEDIIS, etc...

Il faut lire à la seconde ligne GAVDENTI par suite d'un sigle, et à la cinquième RESTITVTVS, l'I étant également dissimulé.

Le sens paraît être: « Fait dans les agréables domaines appartenant à l'aimable Marcus Hortensius et à ses fils, en l'an de la province 239 (279 de notre ère), par Restitut. » Quelle que soit d'ailleurs la lecture, il faut accepter un barbarisme, *gaudentius,* adjectif inconnu dans la langue littéraire.

Sur la façade sud, attenant à H, est une salle soutenue par un pilier central portant la seconde inscription publiée par nous. Ce pilier a d'abord été de forme carrée,

puis retaillé sur une face pour servir de milliaire, et, enfin, restitué à sa destination primitive par les derniers possesseurs de la villa Hortensia. Si les auges nous donnent la date où l'établissement florissait dans son état primitif (la fin du troisième siècle), le milliaire, lui, nous montre que sa reconstruction la plus récente ne remonte pas avant la seconde moitié du quatrième.

C'est, en effet, en 340, que Constantin II et Constance se partageaient l'empire; en 350, le 18 janvier, Magnence prenait la pourpre à Autun, et l'année n'était pas terminée qu'il avait tué Constance et pris sa place sur le trône. Mnc, moins d'un an après ce plat éloge, décerné au malheureux empereur, l'événement venait démentir les adulateurs officiels.

Ajoutons que les lignes 1, 2, 3, 4, 5 appartiennent seules à l'épigraphe de 350: la ligne indéchiffrable figurée par des points, et les lignes 6 et 7, faisaient partie d'une inscription qui fut grattée pour faire place à la dédicace nouvelle. La ligne 7 (MPI — *unum* mille passum) montre que la borne était peu éloignée de la villa, puisque celle-ci est en effet à un millier de mètres de Tipasa. Il serait piquant que le pilier, avant de devenir milliaire, eût fait partie des anciens bâtiments de la ferme, comme semble le prouver un reste de cadre en relief dans un coin de la pierre, cadre qui rappelle celui d'un support élégant, de la première époque, trouvé dans les fouilles. Rien n'aurait manqué de la sorte à l'odyssée de cette simple pierre.

Outre ces importantes épigraphes, les travaux de M. Roche ont mis à jour un chapiteau de style bizarre portant le n° 18 de notre troisième article, fragment dont les lettres n'ont pas l'élégance de l'inscription d'Hortensius, dont il est l'analogie quant au sens. On a découvert aussi des *transennes* bien découpés, dont deux étaient de vraies dentelles de pierre. Une autre, plus massive, reproduit la rosace bien connue, formée de demi-cercles, que l'on retrouve souvent sur les murs de Pompéi. Il y

avait de plus une foule de meules de toutes grandeurs, plusieurs bases et corniches employées dans les murs, des poteries, une sorte de couteau en fer, et un grand nombre de petits bronzes impériaux.

P. GAVAULT.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger — Typ. A. JOURDAN

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162 et 163.)

Le nombre en est d'ailleurs considérable de ces radicaux arabes (1), de deux ou trois lettres, qui ne sont autre chose que la juxtaposition de deux radicaux berbères, ou la forme dérivée normale d'un mot berbère usuel : citons-en quelques-uns :

L'arabe سم *sem*, poison, n'est-ce pas la 1re forme dérivée du radical berbère ⵙⵎ être mort; le poison c'est ce qui fait mourir (ⵙⵎⵙⵎ *sem*, faire mourir).

L'arabe لون *loun*, couleur, n'est-ce pas :

ⵍ *el*, exister, existence de,

ⵏ *ini, en, oun*, couleur, coloris,

(nom dérivé de la 16e forme).

(1) M. RENAN, *Histoire des langues sémitiques*, page 114, a établi que l'arabe est plus ancien et plus riche en radicaux que l'hébreu que nous possédons et qui, d'après lui, ne remonte pas au delà de 750 ans avant J.-C. Aussi, en comparant le berbère à l'arabe, le comparons-nous, en réalité, à un des types les plus anciens des langues sémitiques.

L'arabe غنى *ghennâ,* chanter, qui se retrouve en Mzabia sous la même forme et en Chaouia sous la forme رنى *renna,* c'est :

غ = ⁝ = ⁖ = ⋊

⋊ = *ag* = *agere,* faire,

| = *en* = *dicere,* dire.

C'est « la mise en action du dire, » c'est « ce qu'on fait en parlant » (dérivé de la 19e forme).

Comme en Chaouia, où غ, dans ce cas, correspond à ر *R,* رنى *renna,* c'est :

□ = *or* = *creare,* — *oriri* = engendrer, = créer,

| = *en* = *dicere,* — *verbum* = le dire = le dire,

(dérivé de la 18e forme).

Chanter, n'était-ce pas chez les premiers peuples composer, improviser des dires.

L'arabe عدّ *add,* compter, n'est-ce pas l'idée née du mot berbère ⋀ *ad,* doigt, à la 9e forme ⋀⋀ *adad,* écrit aussi ∃∃ avec le *D,* dur, lourd, fort, emphatique, qui a amené le ع arabe. On a, partout, commencé par compter et calculer sur ses doigts, par *doigter.*

L'arabe عزّ *azz,* chérir, n'est-ce pas comme le kabyle عوز *aouz,* chérir, la combinaison des 7e et 8e formes dérivées de # *az,* approcher, ou de ⋜# *ezzi,* connaître; approcher constamment, avec persistance, faire approcher à chaque instant, n'est-ce pas chérir, aimer.

Les exemples de ce genre abondent; ceux que nous donnons ne sont pas le résultat de rapprochements accidentels plus spécieux que fondés. La priorité du berbère sur l'arabe, comme antiquité, et les emprunts faits au berbère par les langues sémitiques pour la constitution de leurs radicaux peuvent se démontrer d'une façon

complète. En effet, en appliquant à une racine berbère les règles de formation et de dérivation qui lui sont propres, et que nous avons exposées plus haut, on se trouve en présence de vocables qui ne sont autre chose que des mots réputés *radicaux* arabes. On peut de même analyser certains radicaux arabes par les procédés applicables au berbère et les réduire à des racines unilitères encore usitées en tamachek.

Prenons comme exemple la racine berbère | *N* avec ses diverses valeurs hiéroglyphiques, idéographiques ou analytiques et nous trouverons, avec ses sens dérivés retenus par l'arabe, les vocables ci-après :

| En *(Sens hiérogliphique)* : L'ÉPIEU OU LA LANCE DU DIEU ENN (ANOU) FICHÉE EN TERRE.

F. 1 (— ⊡) — سنان *senan,* fer de lance, dent (R. A. سنّ aiguiser [1]).

F. 6 et 9 (— +) — طعن *than,* donner un coup de lance (M.-R.).

F. 15 (— ⋊) — فناة *kenaa,* bois de lance, bâton (R. A. فنا acquérir, rétribuer).

| En *(Sens idéographique)* : LE DIEU ENN (ANOU) ET SES ATTRIBUTS DIVINS.

F. 15 (— ⋊) — كهن *kehan,* être prêtre, devin (M.-R.).

F. 9 (▬) — عان *âân,* assister, aider, dédier, dévouer (M.-R.).

(1) *F.* : Forme. — *M.-R.* : Mot-racine. — *R. A.* : Racine arabe d'après Freytag. — Pour le paradigme de la forme n° 9, on a mis un trait plus gros ▬ :

F. 9 et 10 (▬) حنّ *hann,* avoir pitié, faire miséricorde (R. A. حنّ rendre un son).

F. 9 (▬) — نهى *naha,* prohiber, interdire, rendre sacré (M.-R.).

F. 3 (— ⊐) — امان *aman,* foi, ايمان foi religieuse (R. A. امن avoir confiance).

F. 1 et 10 (— ⊡) — سُنّة *sonna,* loi de Dieu, tradition (R. A. سن aiguiser, façonner).

F. 1 (— ⊡) — صان *san,* protéger, garder, faire sacré (M.-R.).

F. 15 (— ⋊) — كان *kan,* être, exister.

F. 3 et 10 (— ⊐) — منّ *menn,* faire une faveur, une grâce (M.-R.).

F. 15 (— ⋊) — جن *djin,* gémir, *djenn,* tombeau (R. A. جنّ être couvert).

F. 3 et 9 (▬⊐) — منع *mena,* abri défensif, place de sûreté, sanctuaire (R. A. منع défendre, protéger).

F. 16 (— ∧) — دنيا *dounia,* le monde (le plus proche) (R. A. دنا approcher).

F. 9 (▬) — هنى *hena,* félicité, beatitude, quiétude (R. A. هنى se tranquilliser).

F. 3 (— ⊐) — منى *mona,* vœux, souhaits (R. A. منى mettre à l'épreuve).

I EN: DIRE, PARLER *(Sens n° 1).*

F. 9 (▬) — عنى *ana,* signifier, vouloir, désigner, dire (M.-R.).

F. 9 (▬) — نهى *neha,* prévenir, avertir, ordonner (M.-R.).

F. 9 et 10. (▬) — حنّ *hann,* rendre un son (R. A. حن). — حنين *hanine,* gémissement.

F. 15 (— ⋊) — كنى *kena,* parler à mot couvert, faire dire, faire des allusions (M.-R.).

F. 14 (— ⊏) — رنّ *renn,* vibrer (M.-R.).

F. 14 ou 15 (— ⊏ ou — ⋊) — غنى *ghenna, r'enna,* chanter (M.-R.).

F. 9 et 25 (▬ ‖) — لعن *lan,* maudire (M.-R.).

F. 9 (▬) — انا *ana,* moi (la 1re personne est celle qui parle) (M.-R.).

F. 9 (▬) — نحن *nahnou,* nous (M.-R.).

F. 5 (✚ —) — انت *enta,* toi (la 2e personne est celle à qui l'on parle (M.-R.).

F. 16 (— ∧) — دنّ *denn,* bourdonner (M.-R.).

F. 5 (✚ —) — نط *nath,* divaguer (R. A. نط tendre, mettre en avant, sauter, bondir).

F. 5 (✚ —) — نشا *neta,* publier, divulguer (M.-R.).

F. 5 et 10 (✚ —) — نث *nati,* publier (M.-R.).

F. 5 et 9 (▬) — نعت *nat,* décrire, désigner (M.-R.).

F. 6 et 10 (— ✚) — اطنّ *athan,* faire résonner, tinter (R. A. طنى vendre).

F. 23 (⊑ —) — نمّ *nemm,* médire, calomnier, rappeler (M.-R.).

F. 9 (▬) — نعى *nâa,* annoncer la nouvelle de la mort (M.-R.).

F. 9 (▬) — ناح *nah,* pousser des cris aux funérailles نوح pleurs (M.-R.).

F. 5 et 10 (+ —) — نط *noth,* serrer, lier ensemble (R. A. نط tendre, mettre en avant, bondir).

F. 9 et 10 (▬) — عنان *anan,* rênes du cheval (R. A. عنّ se cambrer).

F. 15 (— ⋊) — كانع *kana,* garotté, captif (R. A. كنع être contracté, replié).

| IENN : MONTER A CHEVAL, S'ÉLEVER, GRAVIR UNE MONTAGNE *(9e sens).*

F. 1 (— ⊡) — سنا *sena,* être élevé, سانية noria (M.-R.).

F. 5 (+ —) — نتا *neta,* être élevé, être haut, être nubile (M.-R.).

F. 5 et 10 (+ —) — نط *noth,* bondir, sauter en l'air (R. A. نط tendre, mettre en avant, bondir).

F. 9 et 10 (▬) — عنان *anan,* rênes du cheval (R. A. عنّ se cambrer.)

F. 16 (— ∧) — دنّاى *dènnaï,* cheval coureur, دنّى galopper (R. A. دنا être près).

F. 23 (⌊ —) — نهى *nema,* croître, grandir (M.-R.).

| IN : TENTE, FAMILLE (au propre et au figuré) *(10e sens).*

F. 15 (— ⋊) — كانون *kanoun,* foyer (voir plus loin) (R. A. كنّ couvrir).

F. 9 (▬) — حنون *hanoun,* tendre, affectueux (R. A. حن gémir, avoir de la tendresse).

F. 9 (▬) — حوانة *haouana,* famille (ouest).

F. 1 (— ⊡) — صيوان *siouan,* pavillon, tente (R. A. صان garder, protéger).

F. 9 et 3 (▬ ⊐) — مهن *mehan,* être domestique *(famulus)* (M.-R.).

F. 9 et 10 ou 4 et 10 (— |) — ننّو *nennou,* joujou (M.-R.).

F. 1 (— ⊡) — صنو *sinou,* rejetons de palmiers d'une même souche (R. A. صنا cendre).

| ANA : FRÈRE, et | ANNA : FEMME DE L'ONCLE *(11e sens).*

F. 15 (— ⋊) — كنّة *kena,* belle-fille, bru (R. A. كنّ couvrir).

F. 4 et 10 (— |) — ننّة *nanna,* tante, grand'mère (R. A. نن cheveux très fins).

| ENA : ÊTRE CUIT *(12e sens).*

F. 1 (— ⊡) — صنا *sana,* cendre (M.-R.).

F. 9 (▬) — نها *neha,* être mal cuit (M.-R.).

F. 15 (— ⋊) — كانون *kanoun,* foyer, fourneau (R. A. كنّ couvrir).

| ENI : SANG *(15e sens).*

F. 23 (⌊ —) — عنم *anem,* fruit rouge, spirale rouge de la vigne (M.-R.).

F. 9 (▬) — حنا *hena,* héné, teinture rouge.

L. RINN.

(A suivre.)

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155 156, 159, 160, 162 et 163.)

Vers 10 heures du soir, les Kabyles concentrent leurs efforts sur la partie du camp occupée par le 1er de Zouaves; ils se glissent dans les ravins, tirent sur les grand'gardes des Zouaves qui les attendent sans riposter et ils s'avancent jusqu'au campement du 60e.

Le général Pâté ne put résister au désir de les poursuivre vigoureusement; à son signal, les Zouaves s'élancent hors de leurs retranchements et fondent sur les Kabyles à la baïonnette. Ceux-ci ne les attendent pas, ils font une décharge de leurs armes et fuient dans toutes les directions.

Le général Pâté qui s'était jeté en avant pour donner l'élan à la troupe, est atteint d'une balle qui lui effleure la tête après avoir traversé sa casquette.

Après cette tentative, les Kabyles se dispersent et le reste de la nuit est calme.

La division d'Alger avait eu 1 tué et 4 blessés et celle de Constantine 1 blessé.

Dans la soirée du 27, les notables des Beni-Itourar' étaient venus apporter leur soumission qui avait été

acceptée; dès lors, rien ne nous retenait plus dans le pays. Les troupes du Génie et 200 hommes d'Infanterie de la division de Mac-Mahon avaient été employés à mettre en état la route qui devait être suivie pour redescendre dans la plaine.

Nous avons vu que des rassemblements kabyles, arrivant pour la plupart de l'Oued-Sahel, étaient venus, dans la journée du 27, élever des retranchements à peu de distance du camp; il parut dangereux au Gouverneur général d'opérer son mouvement de retraite en laissant derrière lui des contingents nombreux qui ne manqueraient pas d'inquiéter la colonne pendant qu'elle serait engagée dans des chemins difficiles; il fallait s'attendre à une très vive attaque d'arrière-garde, si on ne les frappait auparavant d'une manière énergique. D'ailleurs les Kabyles et l'Algérie entière n'auraient pas manqué de dire que nos troupes avaient été poursuivies à coups de fusil et contraintes à se hâter de sortir du pays, si on ne s'était arrangé de façon à écarter toute supposition malveillante.

Dans la nuit, le Gouverneur général arrêta les dispositions suivantes : le général Camou, avec une partie de sa division, le convoi et les bagages prendrait, à la pointe du jour, le chemin qui conduit à la vallée du Sebaou; au même moment, le général de Mac-Mahon, avec six bataillons, se porterait, par la droite, vers la montagne, dont il couronnerait les hauteurs, tandis que le Gouverneur général, avec trois autres bataillons et ce qu'il avait sous la main de cavalerie, attaquerait la position par la gauche, menaçant la ligne de retraite des Kabyles.

Le 28 juin, à 4 heures du matin, la division Camou commence son mouvement, après que le général de Mac-Mahon eut fait relever ses grand'gardes, et, pendant que les troupes d'Alger défilent, celles de la division de Constantine prennent position sur l'emplacement qu'elles quittent pour se préparer à attaquer les retranchements kabyles. Nous extrayons des *Mémoires du maré-*

chal Randon, le récit de l'épisode qui signala le départ de la colonne du pays des Beni-Itourar' :

« Ces divers mouvements étaient en cours d'exécution, » et encore quelques minutes 6,000 combattants, à portée » de pistolet, allaient en venir aux mains, quand un » spectacle, aussi nouveau qu'inattendu, vint frapper » nos regards. La disposition des lieux prêtait d'ailleurs » singulièrement à la scène dramatique qne nous allons » décrire.

» Alors que les deux colonnes d'attaque étaient en » mouvement et que le général Camou faisait filer son » monde, le capitaine Wolff et le bach-agha avec quel- » ques cavaliers, étaient au milieu de cette arène, expo- » sés aux coups des deux partis, si la fusillade s'enga- » geait.

» Tout à coup le capitaine Wolff accourt auprès du » Gouverneur général lui demandant avec instance, de » la part du bach-agha, de faire suspendre la marche » des colonnes; il ajoute qu'à la suite des pourparlers » continués pendant la nuit, les tribus kabyles du pays » même, refusent le secours des tribus étrangères qui » sont venues pour se joindre à elles, qu'elles ne veulent » pas courir la chance d'éprouver une ruine à laquelle » elles ont à peine échappé, et que nous allions voir le » mouvement de séparation s'opérer.

» En effet, quelques instants après, nous vîmes cette » multitude se diviser en deux groupes, comme s'ils » allaient en venir aux mains, et presque aussitôt une » décharge générale (taraka) se fit entendre. C'étaient » les Beni-Mellikeuch et d'autres tribus qui donnaient le » signal de leur départ et de l'abandon de leurs confé- » dérés (1).

(1) Le bruit a couru que le général Randon avait fait donner 5,000 fr., par l'intermédiaire de Si El-Djoudi, aux notables des tribus pour obtenir le passage libre. Cela est complètement faux au dire même des Kabyles du pays. Ceux qui nous ont le plus loyalement servis dans cette circonstance sont le bach-agha Bel-Kassem et Si Hammou Boudia. Quant à Si El-Djoudi, sa conduite n'a pas été très franche ; il conseillait aux siens de ne pas céder trop facilement, disant que plus nous éprouverions de difficultés, plus nous serions coulants sur les conditions et moins nous aurions envie de revenir.

» Sans attendre de plus amples explications, le Gou- » verneur général qui avait suspendu la marche de la » division Mac-Mahon, la remit en mouvement et, quel- » ques heures après, les deux divisions débouchaient » dans la vallée, sans avoir été suivies par un seul » Kabyle. »

La descente s'était opérée par le chemin du village d'Iril-Igoulmimen. A 10 heures 1/2 toutes les troupes étaient au bivouac, établi à Iril-bou-Yakoub, sur des mamelons situés entre l'Oued-el-Hallil et l'Oued-Sahel.

L'ordre fut donné au commandant Paillot, du 25e Léger, qui avait été envoyé du Sebt pour escorter les bagages, de rejoindre le camp avec le goum, le convoi et tout ce qu'il avait avec lui à Bou-Behir ; il y arriva à 2 heures. Un convoi de 400 mulets de vivres arriva également dans l'après-midi.

Pendant la nuit, les Beni-Idjeur vinrent tirailler sur le camp mais sans atteindre personne ; les grand'gardes ne répondirent pas à leur fusillade.

CHAPITRE IX

Le Gouverneur général marche sur les Beni-Idjeur. — Combats du 30 juin, du 1er et du 2 juillet. — Soumission des Beni-Idjeur. — Dislocation des colonnes. — Mort de Bel-Kassem ou Kassi. — Investiture des chefs indigènes.

Le 29 juin, à 3 heures 1/2 du matin, un convoi de malades et de blessés est dirigé sur Dellys, sous l'escorte de 100 cavaliers des Ameraoua ; les mulets rapporteront des vivres.

A deux heures, le Gouverneur général, escorté de toute la cavalerie et des Chasseurs à pied et Tirailleurs de la division d'Alger, va faire une reconnaissance vers les Beni-Idjeur, pour régler les dispositions à prendre le lendemain ; il est de retour à cinq heures.

Pendant la nuit, les Kabyles essaient sur plusieurs points de percer la ligne de nos grand'gardes, mais ils échouent dans leurs tentatives. Un caporal de Tirailleurs est tué d'un coup de feu à l'abdomen.

Le 30 juin, à 4 heures 3/4 du matin, les deux divisions se mettent en marche, sans sonneries ni batteries, vers le Tleta des Beni-Idjeur, où elles doivent camper. La division de Constantine avec tous ses éléments, moins son convoi, ouvre la marche précédée de 4 de ses bataillons sans sacs ; elle descend dans le lit de l'Oued-Sahel, qui a très peu d'eau, remonte cette rivière pendant deux kilomètres, la franchit et prend les pentes d'un contrefort qui mène au Tleta.

Six bataillons de la division d'Alger, précédés des Chasseurs à pied, des deux compagnies de Tirailleurs, des 50 Canonniers à pied et de deux sections de montagne, franchissent immédiatement la rivière de manière à se déployer vers la gauche ; la cavalerie et le goum marchent à l'extrême-gauche.

Pendant que ce dernier mouvement s'opère, le convoi des deux divisions, avec un bataillon de la brigade Bosc et les Sapeurs des deux divisions en tête, et un bataillon de la même brigade avec une section d'Artillerie en arrière-garde, se forme dans le lit de la rivière.

Aussitôt que la division Mac-Mahon est aperçue gagnant les contreforts qui conduisent au Tleta, la division d'Alger et le convoi se mettent en mouvement, ce dernier suivant la même route que la divison de Constantine. Le convoi marche sur un très grand front, ce qui lui permettra d'arriver au bivouac en même temps que les troupes.

Les Beni-Idjeur ont concentré leur défense en avant des villages de Bou-Zian et de Si-Ali-ou-Ameur, derrière les haies et les couverts du terrain.

Une compagnie du 3e de Zouaves y est lancée avec une impétuosité qui lui fait dépasser les embuscades. En vain les fuyards, refoulés dans le ravin qui sépare les villages, veulent remonter la berge opposée, nos éclaireurs s'y rencontrent pêle-mêle avec eux, les traquent jusque dans Bou-Zian, d'où ils les ont bientôt délogés après en avoir tué une cinquantaine (1). Pendant ce temps, les Tirailleurs indigènes arrivent au pied du piton qui domine le village d'Ihattoucen. Les 4 ou 500 Kabyles qui s'y étaient retranchés tentent, en pure perte, une résistance désormais impossible. Les troupes de la brigade Maissiat, suivies à court intervalle de 3 bataillons de la division Camou, se massent successivement derrière les Tirailleurs. Quelques coups d'obusier, habilement dirigés sur les groupes hostiles, achèvent de les disperser.

La retraite s'opère alors en bon ordre, la division de Mac-Mahon se retire protégée par deux bataillons sans sacs de la division d'Alger, qui ont été prendre position

(1) Il y avait, paraît-il, parmi les Beni-Idjeur, trois déserteurs qui dirigeaient la défense et qui insultaient nos soldats en français. Ils s'étaient mariés dans le pays et étaient devenus kabyles.

en avant; pour assurer ce mouvement. Les Kabyles avaient d'abord suivi en grand nombre la division de Constantine, mais un vigoureux retour offensif les disperse et les fait renoncer à leur poursuite.

Les troupes des deux divisions s'établirent en un seul bivouac. Aussitôt après leur installation, les Zouaves de la division Camou allèrent s'emparer du village de Bou-Youcefen et ils y installèrent deux compagnies, qui furent protégées par des retranchements élevés par le Génie. Les autres grand'gardes furent également fortifiées, et les abords du camp furent dégagés en coupant les arbres qui couvraient diverses portions de son pourtour.

Plus de 80 morts et un grand nombre de blessés constituèrent la perte des Kabyles dans cette journée. La division Mac-Mahon eut 5 tués (4 Tirailleurs et 1 Zouave) et 74 hommes atteints par le feu de l'ennemi; la division Camou n'eut qu'un seul blessé.

Dans l'après-midi, des parlementaires chargés de propositions pacifiques se présentèrent devant les grand'-gardes, d'où on les conduisit à la tente du Gouverneur. Les Beni-Idjeur n'ayant pas voulu se soumettre à nos exigences, les négociations n'aboutirent pas.

Pendant la journée du 1er juillet, on procéde à la destruction du village de Sahel. Le bataillon du 1er de Zouaves, les 2 bataillons du 60e, 1 bataillon du 25e Léger, les Tirailleurs et les Chasseurs à pied, sont chargés de l'attaque du village; 2 bataillons du 11e Léger, sous les ordres du général Pâté, sont en réserve et se relient par leur gauche à la brigade Maissiat, chargée de maintenir le village de Taourirt. Le général Bosc, avec 1 bataillon du 25e et 1 du 11e Léger, garde le camp; le fourrage est fait en arrière des colonnes agissantes.

Au signal donné par le général Camou, le 25e Léger se dirige sur la droite du village; les Tirailleurs, au centre, doivent le dépasser et prendre position en avant; les Zouaves attaquent à gauche. Le 1er bataillon du 60e, avec une section d'Artillerie, se porte sur la gauche de

la ligne, sous la direction du colonel Spitzer; l'Artillerie lance des obus sur le village de Sahel et sur celui de Taourirt, pour en débusquer les défenseurs. Le 3e bataillon du 60e, les Chasseurs à pied et les Canonniers à pied restent en réserve auprès du général Camou; 2 compagnies de travailleurs, prises dans ce bataillon du 60e, sont mises à la disposition du Génie pour détruire Sahel.

Nos troupes ne rencontrèrent aucune résistance; elles n'eurent à vaincre que des difficultés matérielles pour franchir des ravins très encaissés, les ponts que les Kabyles y avaient établis ayant été rompus par eux. De fortes et nombreuses barricades avaient été élevées, mais elles ne furent pas défendues. Aussitôt qu'on eut occupé le village, les sapeurs du Génie, aidés des travailleurs d'Infanterie, qui ont formé les faisceaux, entament l'œuvre de destruction avec la hache, la cognée et le passe-partout. En arrière du village, l'ennemi, rangé sur deux lignes, assiste, immobile, au châtiment dont on l'avait menacé la veille. Deux cavaliers parcourent à cheval le front de bataille des Kabyles et semblent se concerter avec eux, soit pour les retenir, soit pour les entraîner à la lutte. Un petit drapeau flotte au milieu des contingents kabyles; le bruit court que Bou Bar'la est au milieu d'eux, mais ce bruit est inexact, le chérif, qui sent son rôle fini, n'a pas quitté les Beni-Yenni, où nous savons qu'il s'était réfugié.

Pendant ces opérations, le lieutenant-colonel de Fénelon, avec les 2 escadrons de Chasseurs d'Afrique, les Spahis et la Gendarmerie, s'était porté à l'extrémité de la ligne de crête déboisée qui se rattache au grand contrefort des Illoula-ou-Malou, sur la rive gauche de l'Oued Sahel, pour contenir les contingents kabyles qui auraient pu venir se joindre aux Beni-Idjeur. Les difficultés du terrain empêchent l'action directe de nos cavaliers, dont la présence a néanmoins pour résultat de tenir les Kabyles éloignés. Un peu plus tard, les Chasseurs à pied,

le restant des 2 bataillons du 60e et une partie du 25e Léger sont employés également à couper les arbres.

Quand le travail de démolition de Sahel fut suffisamment avancé, le signal de la retraite fut donné et elle s'exécuta dans le plus grand ordre. Les travailleurs l'évacuèrent d'abord avec les mulets d'outils; l'arrière-garde fut faite par les Tirailleurs indigènes jusqu'au delà du ravin où se trouvaient les tirailleurs du 25e Léger, qui la soutinrent à leur tour; la même marche était suivie aux Zouaves et au 60e, et les troupes regagnèrent leur bivouac vers midi, n'ayant eu à essuyer que quelques coups de fusil.

De son côté, le général Pâté, qui s'était porté en avant pour soutenir le mouvement et se relier à la brigade Maissiat, opérait sa retraite, pendant laquelle deux hommes du 11e Léger et un Canonnier à pied furent blessés.

La brigade Maissiat, restée pendant quatre heures en position, avait employé la plus grande partie des hommes à abattre les arbres fruitiers; elle eut deux hommes blessés.

Cependant, les négociations, tièdement ouvertes par les Beni-Idjeur, n'avançaient toujours pas, et le général en chef, pressé de faire rentrer les troupes dans leurs cantonnements avant l'arrivée imminente des fortes chaleurs, résolut de frapper un coup décisif au cœur même du pays rebelle, en détruisant Taourirt.

Le 2 juillet, à 8 heures du matin, six bataillons de chaque division prennent les armes; les hommes d'Infanterie emportent toutes les petites hachettes et instruments tranchants propres à la destruction des arbres. Le colonel Duprat de la Roquette reste à la garde du camp avec 1 bataillon du 60e, 1 du 11e Léger et 1 du 16e Léger.

La cavalerie doit faire une diversion sur le même terrain que la veille; le fourrage est effectué à peu de distance et on empêche les muletiers arabes de suivre les troupes.

La division de Constantine est chargée d'opérer l'attaque et la destruction de Taourirt, soutenue, en deuxième ligne, par la division d'Alger; elle a l'ordre de passer par le village de Bou-Zian et de gagner le contrefort à l'extrémité duquel, sur un mamelon bien dessiné avec des pentes rapides et boisées, est bâti le gros village de Taourirt. Une fois sur ce contrefort, elle n'avait plus qu'à le suivre pour arriver sur ce village par le côté le plus facilement abordable.

La division de Constantine est mise en marche sur deux colonnes: celle de droite qui est formée par la brigade Maissiat, doit laisser sur son flanc droit les villages de Bou-Zian et de Si-Ali-ou-Ameur; celle de gauche, formée par la brigade Piat, doit marcher parallèlement à la première et tourner un petit mamelon sur lequel se trouve un groupe de Kabyles assez nombreux.

Le bataillon Jollivet, des Tirailleurs indigènes, tête de colonne de la brigade Piat, arrive bientôt en face de ce mamelon, en déloge les Kabyles et les rejette vers Bou-Zian sur le bataillon Bellefonds des Chasseurs à pied, qui les repousse à son tour sur les Tirailleurs; une dizaine de cadavres ennemis restent sur la place.

Les villages de Bou-Zian et des marabouts de Si-Ali-ou-Ameur étaient occupés par l'ennemi qui cherche à les défendre. Le général Maissiat dut jeter de ce côté le bataillon Oudinot, du 16e Léger. Ce bataillon se trouve un instant fortement engagé, mais bientôt il force les Kabyles à fuir devant lui, avec des pertes sensibles; un grand nombre d'entre eux sont tués dans les ravins et dans les maisons du village. Des groupes nombreux s'étant reformés un peu plus loin, dans des bois d'oliviers très épais, en face du bataillon Oudinot, cet officier supérieur dut marcher de nouveau contre eux, soutenu un peu en arrière par le bataillon Gouyon, du même régiment, qui entre bientôt en ligne.

Pendant que ces engagements avaient lieu, la brigade Piat avait continué son mouvement en avant, chassant

devant elle quelques groupes qui voulaient arrêter sa marche ; une heure et demie après son départ, elle atteignait le contrefort dont nous venons de parler qui porte à son extrémité le village de Taourirt.

Au même moment, la tête de colonne de la brigade Maissiat, y arrivait de son côté; mais les 2 bataillons du 16e Léger que nous avons vus aux prises avec l'ennemi, étaient restés en arrière et le bataillon Gouyon avait dû exécuter plusieurs retours offensifs contre 3 ou 400 Kabyles qui s'acharnaient dans le but d'enlever leurs morts.

Comme il était essentiel que les 6 bataillons de la division de Constantine, qui se trouvaient entourés de tous côtés, fussent réunis avant l'attaque de Taourirt, le général de Mac-Mahon fit lancer, du contrefort où il se trouvait avec le gros de cette division, quelques obus qui atteignirent les groupes ennemis au delà du 16e Léger et les dispersèrent. Les 2 bataillons en retard purent alors regagner la colonne sans difficulté.

La division d'Alger, qui devait former la 2e ligne, s'était mise en marche de la manière suivante : la gauche, sous les ordres du général Bosc, comprenait 2 bataillons du 25e Léger, 1 bataillon du 60e, les Canonniers à pied et les Chasseurs à pied ; elle avait pour mission de contenir les défenseurs du village d'Ihattoucen (1), situé à l'extrémité d'une crête très élevée, boisée et couverte de rochers dont la disposition se prêtait très bien à une attaque de flanc. Un bataillon du 11e Léger, les Zouaves et les Tirailleurs, sous les ordres du général Pâté, occupaient la droite de la 2e ligne, vers le village de Sahel, pour empêcher les Kabyles de pénétrer de ce côté pour se porter sur les colonnes d'attaque.

La cavalerie, comprenant 2 escadrons de Chasseurs d'Afrique, les Spahis et 20 Gendarmes, sous les ordres du lieutenant-colonel de Fénelon, devait, comme nous l'avons dit, faire une diversion à notre extrême droite ; elle s'était portée à l'extrémité de la crête déboisée qui se rattache au grand contrefort des Illoula-ou-Malou. Nous allons rendre compte de ce qui se passa de ce côté, avant d'achever le récit de l'attaque de Taourirt par la division Mac-Mahon. Arrivé à 9 heures du matin sur la position qu'il avait déjà occupée la veille, le colonel de Fénelon envoya la moitié de l'escadron de Spahis et la moitié du 5e escadron de Chasseurs d'Afrique, sur une large pente qui descend vers la rivière au-dessous de Taourirt et dont le sommet, touchant aux bois des Illoula, était garni de 2 à 300 Kabyles armés ; en même temps il faisait occuper par le restant des Spahis, la moitié du 6e escadron de Chasseurs d'Afrique et les goums de Sétif et de Dellys, commandés par le capitaine de Béthune, les débouchés de plusieurs ravins d'où tiraillaient des Kabyles en face et sur la droite.

(1) Sur les cartes, le nom est écrit Aït-Oussen.

Les Spahis établis sur la grande croupe, après avoir fait assez longtemps le coup de fusil à pied, furent vigoureusement chargés par les groupes kabyles et rejetés sur les Chasseurs. A ce moment, la première moitié du 5e escadron, commandée par M. Lapalisse, entama brillamment une charge et fut aussitôt soutenu par les Spahis que le capitaine Martin, quoique blessé au bras, ramena très vivement à l'ennemi.

La déroute des Kabyles fut instantanée et complète ; ils furent refoulés le sabre dans les reins jusque dans les bois, abandonnant leurs morts et leurs armes.

Plus de 20 cadavres ont été comptés sur place ; en outre plusieurs Kabyles ont été fusillés ou tués à coups de sabre dans deux petits ravins contigus au petit mamelon où la charge a eu lieu. Dès lors les insurgés ne reparurent plus de ce côté.

Des prouesses remarquables ont été faites dans cette petite affaire ; ainsi le maréchal-des-logis Menny, des Chasseurs d'Afrique tua, à lui seul, trois Kabyles. Nos pertes y ont été de 4 hommes et de 3 chevaux blessés.

Revenons maintenant à la division Mac-Mahon que nous avons laissée se massant sur le contrefort de Taourirt. Ses deux brigades furent formées en une seule colonne ; le bataillon Bellefonds, des Chasseurs à pied, prit la tête, suivi par le bataillon Gouyon, du 16e Léger et le bataillon Jollivet, des Tirailleurs. Le bataillon Oudinot tint les positions de droite et le bataillon de Zouaves celles plus en arrière.

Le colonel Canu établit deux sections d'Artillerie sur deux mamelons d'où elles pouvaient battre Taourirt et enfiler les chemins qui y conduisent ; la section du capitaine Logerot, placée en avant sur la gauche, était protégée par les Canonniers à pied qui durent se déployer en tirailleurs pour tenir à distance 150 à 200 Kabyles qui, un drapeau en tête, cherchaient, du fond de la rivière de Taourirt, à remonter sur notre flanc gauche ; le feu des Canonniers, bien dirigé, produisit un grand effet et arrêta l'ennemi.

Les défenseurs du village, au nombre de 4 ou 500, paraissaient avoir renoncé à la lutte ; mais, remarquant le temps d'arrêt employé à masser les troupes, ils crurent un moment que nous n'osions les attaquer et ils vinrent, en poussant de grands cris, réoccuper les retranchements construits en avant du village et les abatis établis sur les chemins permettant d'y arriver.

A un signal donné, l'Artillerie ouvrit son feu avec ses quatre pièces ; l'ennemi, bien couvert, ne fit d'abord aucun mouvement, mais dès que l'Infanterie battit la charge, les Kabyles commencèrent à quitter leurs positions de combat et à se disperser. Le bataillon Bellefonds, du 7e Chasseurs à pied, tourna le village par la gauche, le bataillon Gouyon par la droite, et le bataillon Jollivet, plus en arrière, marcha droit sur Taourirt. L'ennemi fut culbuté sur tous les points et précipité dans les pentes rocheuses du mamelon, du côté opposé à l'attaque.

Plusieurs Kabyles furent atteints, et on les vit rouler jusqu'au fond du ravin. D'autres fuyards repassèrent

sous le feu de nos Canonniers, qui en atteignirent plusieurs.

Le commandant Domergue, du Génie, avec 80 Sapeurs et 300 hommes du 16e Léger, commença alors la destruction des maisons de Taourirt, pendant que des travailleurs des deux divisions coupaient les arbres fruitiers autour des villages. On enlève les charpentes des toitures, les encadrements des portes, les vis en bois des pressoirs à huile, pour en faire d'immenses bûchers ; les murs d'angle et de pignon des principales maisons sont abattus, enfin un fourneau de mine contenant 20 kilogr. de poudre est établi sous le minaret de la mosquée. Au bout d'une heure et demie, tout ce travail était exécuté ; on fit alors retirer les troupes en arrière du village, et on mit le feu aux bûchers préparés et au fourneau de mine. Le minaret et la mosquée furent projetés en l'air dans une violente explosion, et tout le village fut en quelques minutes couvert de flammes. Pas une maison ne resta debout.

Le général de Mac-Mahon avait donné l'ordre à ses troupes de se tenir prêtes à battre en retraite au pas de course, au signal donné par l'explosion de la mine, en se ralliant en arrière des Zouaves, qui devaient faire l'arrière-garde. Ce mouvement s'effectua avec rapidité et sans aucune perte. Trois compagnies de Tirailleurs flanquèrent la colonne sur la gauche, où se montraient une centaine de Kabyles.

La retraite s'effectua dans le meilleur ordre, par le chemin qui avait été suivi pour l'attaque ; l'arrière-garde maintint toujours l'ennemi à distance. Les troupes de la division de Constantine traversèrent les lignes formées par la division d'Alger, qui se retira à son tour quand les dernières fractions eurent dépassé sa ligne de tirailleurs.

Le général Bosc fit d'abord rentrer à leurs rangs les travailleurs du 60e, qui avaient démoli le village d'Ihattoucen, puis il fit retirer les 2 bataillons du 25e Léger.

Cette opération se fit par échelons et en bon ordre, mais sous un feu assez vif des Kabyles, dont tout l'effort s'était porté vers la gauche et dont l'acharnement redoublait en raison des dommages matériels qu'on leur avait fait subir dans cette journée. Spectateurs inactifs depuis le matin d'une lutte à laquelle ils n'avaient pu prendre part, les tirailleurs du 25e Léger, impatients de brûler leur poudre, eurent le tort de ne point se replier assez promptement devant une poignée d'adversaires sûrs des moindres accidents de terrain propices à l'embuscade. Nous eûmes là 3 tués, dont 1 capitaine, et 20 blessés, dont un lieutenant. Les Kabyles nous suivirent jusqu'aux avant-postes, non sans essuyer des pertes considérables.

Les troupes sous les ordres du général Pâté s'étaient retirées en même temps sans difficulté, ainsi que la Cavalerie, et à 2 heures 1/2, tout le monde était au bivouac.

Les pertes totales de la journée sont : pour la division d'Alger, de 5 tués et 26 blessés, et pour la division de Constantine, de 1 tué et 29 blessés, dont un officier.

Le soir même, les Beni-Idjeur font des propositions de soumission et envoient un certain nombre de leurs notables au Gouverneur général; mais ceux-ci ne représentent que 10 villages sur les 22 que compte la tribu, et le général Randon leur déclare qu'il n'accepte pas leur soumission et qu'il continuera à leur faire supporter les maux de la guerre. Les Beni-Idjeur avaient éprouvé des pertes matérielles considérables, car, outre leurs villages détruits, on leur avait coupé environ 5,000 oliviers et figuiers, et leurs récoltes avaient totalement disparu dans un rayon d'une lieue autour du camp; cela n'empêcha pas que dans la soirée du 3 septembre, des coups de fusil furent encore tirés sur les grand'gardes. Le Gouverneur général regarda cet acte comme une violation de la trêve qu'il avait accordée aux Beni-Idjeur pour s'entendre et lui apporter leur soumission ; il retint comme prisonniers les notables de la tribu qui se trouvaient au camp et les livra à la Gendarmerie.

Le 4 juillet, tous les villages des Beni-Idjeur envoyèrent enfin des délégués ; le Gouverneur général fixa à 20,000 fr. la contribution de guerre à payer, et il exigea 15 ôtages pour garantir l'exécution des conditions imposées; les prisonniers furent retenus jusqu'à l'arrivée des ôtages désignés, lesquels furent amenés le 5 juillet.

Comme la saison était déjà très avancée, on renonça à sévir contre les Beni-Mellikeuch ; ceux-ci, en se voyant menacés par nos troupes, avaient d'ailleurs recommencé de nouvelles démarches de soumission qui ne devaient pas aboutir plus que les précédentes.

Le Gouverneur général donna alors des ordres pour le départ des colonnes, qui devait avoir lieu le 6, et il adressa aux troupes la proclamation suivante :

« Soldats des divisions d'Alger et de Constantine,

» Vous avez dignement accompli votre longue et laborieuse campagne. Vous avez eu de grandes fatigues à endurer, de rudes combats à livrer. Vous avez surmonté tous ces obstacles par votre persévérance et votre courage. Vos glorieuses journées des 4, 17, 20, 26, 27 et 30 juin, 1er et 2 juillet, seront inscrites aux plus belles pages de notre guerre d'Afrique. Le sang précieux que vous avez versé fécondera le sol de notre conquête, que vous venez d'agrandir.

» Soldats ! vous avez bien mérité de la France et de l'Empereur. Notre auguste souverain reconnaîtra vos brillants services. Votre général en chef les signalera comme ils le méritent à S. E. le Ministre de la Guerre, qui sera votre chaleureux intermédiaire auprès de Sa Majesté. »

*

Le 6 juillet, à 4 heures du matin, la division de Cons-

tantine quitte le bivouac pour se diriger vers le col d'Akfadou, par lequel elle doit passer pour arriver dans la vallée de l'Oued Sahel; elle doit bivouaquer dans les Beni-Our'lis. Dès qu'elle se met en mouvement, les 2 bataillons du 25e Léger et le 3e bataillon du 60e de Ligne vont s'établir sur l'emplacement qu'occupait cette division pour former la première et la deuxième face du camp. Dès 3 heures 1/2, ces bataillons avaient envoyé des détachements pour relever les grand'gardes.

A 8 heures du matin, lorsqu'on a connaissance que la division de Constantine a franchi le col, la division d'Alger se met en route à son tour, pour aller camper à Chaoufa, où elle arrive à 4 heures du soir.

Le 7 juillet, le Gouverneur général se sépare de la colonne, en emmenant un escadron de Chasseurs d'Afrique, et laisse au général Camou le soin de ramener les troupes à petites journées; il va coucher à Bordj-Sebaou, pour s'embarquer le 8 à Dellys et arriver le même jour à Alger.

Le général Camou arrive, le 7, à 8 heures du matin, en face de Tazazereit; il établit son bivouac sur la rive gauche du Sebaou, sur le prolongement d'un contrefort des Beni-Raten. Pendant la nuit, une quinzaine d'aventuriers descendent des villages de cette tribu et dirigent une fusillade inutile sur le camp; les grand'gardes ne prennent même pas la peine de charger leurs armes.

Le 8 juillet, la colonne arrive à Tizi-Ouzou. On enlève les approvisionnements qu'on y avait accumulés et on ne laisse au bordj, sous la garde du bach-agha, que 254 quintaux d'orge et 90 quintaux de biscuit.

La division Camou continue, le 9, sa route sur Alger, où elle arrive le 14 juillet; la division Mac-Mahon était, de son côté, arrivée à Sétif le 11 juillet.

Une réaction s'était produite dans la population algérienne si nerveuse et si impressionnable, en faveur de la colonne expéditionnaire de Kabylie, sur le compte de laquelle on avait fait courir tant de bruits mensongers;

son retour à Alger prit le caractère d'une fête publique, et le 16 juillet, jour de la revue passée aux troupes par le Gouverneur général, la population civile sollicita et obtint l'autorisation d'offrir à chaque soldat, à titre de don gracieux, 400 grammes de mouton, 4 cigares et 1/2 litre de vin.

Depuis le 1er juin, la division Camou avait perdu 55 hommes tués ou disparus, et avait eu 308 hommes atteints plus ou moins grièvement par le feu de l'ennemi; elle avait consommé 200 obus, 42,789 cartouches à balles oblongues et 42,855 cartouches ordinaires. La division Mac-Mahon avait eu 39 tués ou disparus et 285 blessés.

Dans cette campagne de 40 jours, l'état sanitaire est toujours resté excellent et les troupes ont toujours montré une abnégation et un dévouement témoignant de leurs qualités morales et de leur énergie.

L'Empereur donna de justes éloges à l'armée d'Afrique et compléta, sur sa cassette, à 600 fr., les pensions accordées aux militaires amputés dans l'expédition.

Nous avons vu que le bach-agha Bel-Kassem-ou-Kassi était, pour ainsi dire, moribond lorsqu'il monta au sebt des Beni-Yahia; grâce à son énergie morale, il fit son devoir jusqu'au bout, bien que le Gouverneur général eût insisté souvent pour qu'il allât se soigner dans sa maison. Lorsque la colonne fut redescendue dans la vallée du Sebaou, il demanda la permission de la quitter et il rentra à Tizi-Ouzou. A son passage dans cette localité, le 7 juillet, le Gouverneur général alla le visiter; la fièvre ne le quittait plus, les progrès de l'émaciation étaient effrayants, et il n'avait plus qu'un souffle de vie. En apercevant le général Randon, sa physionomie vive et intelligente encore se ranima; il lui prit les mains, lui protesta de son dévouement absolu et le conjura de ne pas oublier ses services et de prendre sa famille sous sa haute protection. S'adressant alors aux siens, il les

exhorta à servir toujours la France avec la même fidélité que lui, quoi qu'il pût arriver, et il leur fit promettre de toujours respecter, à cet égard, ses dernières volontés. Quelques jours après, le 12 juillet, cet homme remarquable expirait.

La famille des Oulad-ou-Kassi n'a malheureusement pas toujours suivi les sages conseils de son chef; en 1871 elle a donné le signal de l'insurrection dans la Grande-Kabylie, plusieurs de ses membres ont été envoyés dans nos prisons de France et à la Nouvelle-Calédonie, tous ses biens meubles et immeubles ont été frappés de sequestre ou plutôt confisqués et elle est maintenant plongée dans la misère et l'humiliation, dans ce pays où elle a joué un rôle si grand et si honorable.

La succession de Bel Kassem ou Kassi revenait tout naturellement à son frère Mohammed ou Kassi. C'était, comme nous le savons, un homme d'action et d'énergie, mais ce n'était pas un homme d'administration; porté par la fougue de son caractère aux résolutions violentes, il n'avait pas ce qu'il fallait pour conduire des tribus qu'on tient plutôt par la politique que par la force. Son cousin Si Amar Hamitouch (1) eût été préférable sous le rapport de l'intelligence, du tact et de la finesse politique, mais les services de Mohammed ne permettaient pas de le laisser de côté.

D'ailleurs si, en raison de sa haute valeur, on avait laissé Bel Kassem ou Kassi agir dans une indépendance à peu près complète, le Gouverneur général n'avait nullement l'intention de laisser son successeur sur le même pied et il voulait profiter de la circonstance pour inaugurer un nouveau *modus vivendi* qui ferait intervenir d'une manière plus directe l'autorité française dans les affaires de la Grande-Kabylie. Alger, d'où relevait le bach-aghalik du Sebaou, étant trop éloigné pour permettre de bien suivre tous les faits qui se produiraient et d'intervenir à temps, le Gouverneur général avait décidé, dès le 14 juillet, que ce bach-aghalik serait rattaché au cercle de Dellys et il avait nommé commandant supérieur de ce cercle, en remplacement du commandant d'Auribeau, le capitaine Wolff (1) qui était l'officier le mieux à même de remplir la mission délicate de tenir en tutelle le nouveau bach-agha.

(1) Si Amar ou Hamitouch était fils d'Ahmed Hamitouch ou Kassi. C'était un cousin au 5e degré de Mohammed ou Kassi. Bel Kassem ou Kassi était devenu son beau-père, en épousant la veuve d'Ahmed Hamitouch.

Mohammed ou Kassi fut nommé bach-agha du Sebaou le 28 juillet, au traitement de 6,000 fr. par an. S'il laissait à désirer sous certains rapports, comme grand chef indigène, il avait au moins une qualité précieuse: habitué à n'être que l'exécuteur des volontés de son frère Bel Kassem, il savait obéir et il acceptait avec assez de docilité la direction qu'on lui imprimait. Si Amar ou Hamitouch fut fait agha du Haut-Sebaou, emploi qu'on créa pour lui, avec un traitement annuel de 2,400 fr. Voici la nouvelle organisation qui fut donnée au commandement indigène:

Le bach-aghalik du Sebaou fut divisé en trois aghaliks (2):

Le premier, sous les ordres directs du bach-agha, comprenait les tribus des Beni-Ouaguennoun, Beni-Aïssi, Beni-Zmenzer, Hassenaoua, Beni-Raten, les Zmoul de Tizi-Ouzou, Abid-Chemlal, Sikh-ou-Meddour, Tala-

(1) Le capitaine de Béthune, chef du bureau arabe de Dellys, était en même temps nommé chef du bureau arabe subdivisionnaire d'Alger et il était remplacé à Dellys par le capitaine Colonieu.

Le capitaine de Tirailleurs Gandil, fut nommé directeur des affaires arabes à la division d'Alger à la date du 21 juillet 1854.

(2) Cette nouvelle organisation et celle donnée au cercle de Dellys furent approuvées par le Ministre de la Guerre le 20 août 1854.

Atman, Tikobaïn et les tribus des Beni-Djennad, Flissat-el-Behar et Zerkhfaoua ;

Le deuxième aghalik, désigné sous le nom d'aghalik du Haut-Sebaou, comprenait les tribus des Beni-Fraoucen, Beni-Hassaïn, Beni-Robri, Oued-el-Hammam, Beni-Yahia, Beni-Itourar' et en outre le nouveau caïdat de Si Ahmed ou Kassi, fils aîné du bach-agha, caïdat qui se composait des Beni-bou-Chaïb, Beni-Khelili, Ir'il-Nzekri, Tigrin, Imadalen, Ibou-Haïoun ;

Le troisième aghalik, commandé depuis longtemps par Allal ben Ahmed S'rir, conservait les Zmoul de Kaf-el-Aogab, Bordj-Sebaou, Sidi-Namen, Dra-ben-Khedda et les tribus des Maatka, Beni-Khalifa et Betrouna.

La tribu des Beni-Idjeur, que des dissentiments anciens ne permettaient pas de placer sous l'autorité des Oulad-ou-Kassi, relevait directement du commandant supérieur de Dellys.

Les nouveaux chefs indigènes, choisis à la suite de l'expédition, furent appelés à Alger pour recevoir l'investiture et on profita de la fête du 15 août pour donner au cérémonial plus de solennité.

Le lendemain de la fête, les chefs kabyles furent réunis dans la grande cour du Gouvernement, et là, en présence des ulema et des notabilités indigènes, ils prononcèrent, sur le Koran, le serment de fidélité.

Nous donnons, ci-après, la liste des Kabyles qui ont reçu l'investiture le 16 août 1854 :

Si Mohamed ou Kassi, bach-agha du Sebaou.

Flissat-el-Behar	Aït-Haïmed...	Si Ali ou Mokhtar,
		Ali bou Arour ;
	Aït-Zerara....	El-Hadj Kassi Arab,
		Kassi Hammich,
		El-Hadj Mohamed Saïd ;
	Tifra...	El-Hadj Mohamed ou Chao ;
	Aït-Zouaou....	El-Hadj ou bel Aïd.

Beni-Ouaguennoun.....	El-Fouaga.....	M'hamed Adour ;
	Oulad-Saïd....	Amar ou Kassi ;
	Tahtania.....	Ali Namar ou Yahia ;
	Oulad-Aïssa-Mimoun	El-Haoussin Nali ou Chaban.
Beni-Djennad..	Aït-Kodea	Hand ou Bel-Kis,
		Kassi ou El-Aziz,
		Mohamed ou Khodja ;
	Aït-el-Adeur..	Amar Naït Kassi,
		Boudjema ou Ferhat ;
	Aït-Ades	Kassi bou Arab,
		Mohamed ou Smaïl,
		Bel Kassem ou Toujib,
		Kassi ou Mor'ni ;
	Izarazen	Mohamed ou Saïd.
Zerkhfaoua.....	Merabtin.....	Si Mohamed ou Chikh ;
	Kebaïles	Saïd Brahim,
		Ali ou El-Haoussin,
		Boudjema ou Ali.
Beni-Zmenzer.....		Mohamed Arab.

Si Amar ou Hamitouch, agha du Haut-Sebaou.

Beni-Hassaïn	Saïd ou Hassaïn.
Azzouza.....	Mohamed ou Makhelouf.
Oued-el-Hammam.....	Ameur Aguenanach,
	Ahmed ou Haddad.
Beni-Flik.....	Saadi ou Ali,
	Ali Naït bel Aïd.
Beni-R'obri.....	Ahmed Naït Ameur,
	Saïd ou Ahmed,
	Saïd Naït Amara.
Beni-Itourar'.....	Si Hammou Boudia,
	Si Mohamed Cherif,
Beni-Yahia	Mohamed ou Saïd Naït [illegible]
	Arezkei ou Hamadouch.
Beni-Fraoucen.....	Si Saïd ou Sahnoun,
	Mohamed Amzian,
	Mohamed ou Sliman.

Si Ahmed ou Mohammed ou Kassi, caïd.

Ibou-Haïoun	El-Hadj ou Si Ahmed.
Beni-bou-Chaïb	El-Hadj Ahmed, El-Hadj Amar Naït Kassi ou Yahia.

Enfin, dans l'aghalik des Ameraoua-Tahta.

Betrouna	Ali ou Saïd.
Beni-Khalifa	Mohamed ou Kassi, Mohamed ou El-Haoussin.

Les Beni-Raten qui, le 7 juillet, étaient encore venus tirer des coups de fusil sur la colonne Camou, campée à Tazazeraït, n'avaient pu s'entendre pour leur soumission, qui avait été acceptée en principe au Sebt des Beni-Yahia.

La nomination de Mohamed ou Kassi, comme bach-agha du Sebaou, avait encore augmenté à cet égard les difficultés; en effet, par suite d'une combinaison politique qui prouvait un grand savoir faire, du vivant de Belkassem ou Kassi, son frère Mohamed s'appuyait, dans certaines tribus, sur le sof qui faisait opposition au bach-agha; de cette façon, lorsqu'il y avait à agir sur ce dernier sof, c'était Mohamed ou Kassi qui était mis en avant. Cette divergence entre les deux frères n'avait présenté anciennement que des avantages, car Mohamed ou Kassi ne s'était jamais servi de son influence que dans l'intérêt commun; mais lorsque celui-ci arriva au pouvoir et qu'il n'y eût plus de contre-poids, ses préférences durent être données aux gens qui avaient fait sof avec lui, au détriment de ceux qui avaient servi Belkassem. C'est ce qui arriva, en particulier, dans les Beni-Raten; de là une vive opposition qui renforça le parti de l'insoumission dont le chef était, comme nous l'avons dit, Chikh Seddik ou Arab.

Pour venir à bout de cette résistance, le Gouverneur général fut obligé de prescrire l'arrestation des gens des

Beni-Raten qui voyageaient en pays arabe pour leur commerce. L'ordre d'arrestation, daté du 6 novembre, était exécutoire à partir du 15; la mesure avait été étendue aux Illoula-ou-Malou, aux Illilten, aux Beni-Yenni et aux Beni-Mellikeuch.

Le 30 novembre une nombreuse députation de Beni-Raten se rendit à Dellys pour demander l'aman, offrant les conditions suivantes: la tribu paierait une lezma de 5,000 fr., livrerait les malfaiteurs et les déserteurs, donnerait un libre accès sur son territoire aux officiers français, aux agents du makhzen et à nos négociants; mais on ne lui imposerait pas de caïds. Il nous fallait pourtant bien des représentants de l'autorité, responsables de l'exécution de nos ordres. Après de longs pourparlers, on finit par s'entendre et la soumission de la tribu fut acceptée.

Les prisonniers des Beni-Raten, au nombre d'une cinquantaine, furent mis en liberté et, le 14 décembre, les nommés Ferhat Naït Hassen, El-Hadj Moussa et El-Hadj Ahmed Ittaren reçurent l'investiture comme caïds des diverses fractions de la tribu.

N. ROBIN.

(A suivre.)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161 et 162.)

La députation de Ferhat se composait de Chérif ben Dahman, son neveu et de Hacen ben Azouz, son secrétaire, accompagnés de six serviteurs. Le Duc de Rovigo les accueillit avec beaucoup de bienveillance et les combla de cadeaux. Le 1er avril il les emmenait tous à cheval dans la plaine de Moustapha, où ils assistaient à une grande revue et à des manœuvres de nos troupes qui les impressionnaient, en leur donnant une haute idée de nos moyens d'action. Ces émissaires nous engageaient vivement à entreprendre une expédition immédiate contre Constantine, promettant le concours de nombreuses tribus hostiles à Ahmed Bey; mais le Duc de Rovigo ne put leur faire entendre qu'une réponse évasive et il les congédia. A quelques lieues d'Alger, des maraudeurs les dépouillèrent sur le territoire de la petite tribu d'El-Ouffia qui campait près de la Maison-Carrée.

Les Ambassadeurs de Ferhat revinrent porter leurs plaintes à Alger. On connaît le châtiment déplorable qu'amena cette malheureuse affaire et que rien ne saurait justifier. Les Ouffia, attaqués la nuit suivante par des troupes, furent tous massacrés. Les émissaires sahariens craignant, à la suite de cet incident, d'être victimes de terribles représailles de la part des tribus qu'elles auraient à traverser, se décidèrent à s'embarquer pour Bône et de là par Tunis regagner leur pays. Néanmoins un de leurs serviteurs partit directement par terre, portant à Ferhat la lettre dont voici la traduction :

Hacen ben Azouz à Cheikh Ferhat.

Alger, 13 avril 1832.

« Nous sommes arrivés à Alger en bonne santé et le Général « en chef nous a reçus de manière à nous faire croire qu'il nous « porte intérêt. Il nous a donné des burnous et nous a fait pas- « ser ensuite une revue de ses troupes.

« Notre présence à Alger a été une fête. Ensuite nous avons « parlé avec Son Excellence des affaires qui nous amenaient à « Alger et nous nous sommes arrêtés à des arrangements ami- « caux et très favorables. Lui ayant demandé l'autorisation de « retourner vers vous, il nous a accordé cette grâce, mais arrivés « à moitié route d'Alger à la Mitidja, nous avons été arrêtés et « dépouillés de tout ce que nous avions et de tout ce qu'on nous « avait donné en présents. Après cet événement, nous sommes « revenus auprès du Général en chef et lui avons raconté nos « malheurs.

« En entendant notre récit, nous avons vu le Général très « sérieusement affecté et aussitôt l'ordre était donné à une petite « partie de son armée de marcher sur la tribu coupable qui paya « de quatre-vingts à cent têtes le crime commis sur nous.

« Beaucoup de prisonniers ont été ramenés. Le Général nous « a ordonné de lui désigner les objets volés pour nous les faire

» rendre. Nous devons vous dire, dans toute la sincérité de notre » cœur, que le Sultan des Français est juste, intègre et qu'il ne » gouverne que la loi à la main. Quant à vous, ô Cheikh, nous » vous engageons à vous tenir prêt avec vos tribus, afin qu'à » notre arrivée nous puissions vous trouver organisés. Nous » retournons par mer, car le Général est maître de Bône. Le » fils de Dahman est bien portant. Salut. »

Le massacre d'El-Ouffia donna lieu, ainsi qu'il fallait s'y attendre, à de violentes récriminations contre le duc de Rovigo, et ses ennemis allèrent jusqu'à prétendre que les lettres de Ferhat étaient apocryphes et ses émissaires des aventuriers mis en avant par les intrigues d'un Juif. L'auteur de ces faux bruits n'était autre que Hamdan ben Otman, khodja que nous avions investi du titre d'agha des Arabes des environs d'Alger. Ce Maure, très instruit et très astucieux, avait été du temps des Turcs le conseiller intime de Hussein Dey. Il alla trouver le duc de Rovigo et lui annonça que Ahmed, Bey de Constantine, désirait traiter avec la France et lui avait écrit dans ce sens. Le duc de Rovigo saisit avec empressement cette occasion de tenter un rapprochement avec un homme dont la puissance et l'habileté l'inquiétaient et, sans trop examiner peut-être jusqu'à quel point sa confiance était bien placée dans Hamdan, il chargea celui-ci d'aller trouver Ahmed et d'entendre ses propositions.

Diplomate des plus rusés et d'ailleurs assez peu sympathique à la France, Hamdan avait eu autrefois avec le Bey de Constantine des relations d'amitié et d'intérêt qui subsistaient encore. On prétendit, non sans raison, à l'époque où il reçut sa mission qu'il avait ourdi une fable pour avoir un prétexte de se rendre auprès de Ahmed, de lui exposer l'état des choses et de régler avec lui des affaires purement personnelles. Ce qu'il y a de certain, c'est que Hamdan, dans ses conciliabules avec le Bey, le mit au courant des démarches de Ferhat ben Saïd auprès du Gouvernement français, des dangers d'un soulèvement de toutes les tribus de la province de Constantine, lasses de l'ancien régime et réclamant notre appui et notre domination. A son retour à

Alger, Hamdan nous trompa effrontément et il a même publié depuis la preuve de sa duplicité.

« Ferhat, dit-il, a établi avec le Bey de Constantine une correspondance. Il lui a expliqué les motifs qui avaient occasionné » la guerre entre eux ; il lui a envoyé les missives qui formaient » ses rapports avec le duc de Rovigo ; il lui a fait part des intelligences qui existaient avec des Juifs d'Alger, il l'a mis au courant de toutes ces intelligences, ainsi que de la réponse qu'il » avait faite au duc et par laquelle il lui déclarait *qu'il ne pouvait accepter ses propositions (de s'allier à la France) ; que son honneur et sa position sociale parmi les autres chefs lui imposaient le devoir de ne favoriser personne contre sa patrie, et qu'enfin il n'était pas dans son caractère de trahir ses confrères et son pays.*

» El-Hadj Ahmed m'ayant mis dans la confidence de toutes » ses correspondances avec ces personnages, c'est à ce sujet que » les Français qui passent pour avoir l'esprit subtil et intelligent, » ont dans cette circonstance fait preuve du contraire. Comment font-ils pour accorder une confiance aveugle à des Juifs » intelligents (1)? »

Hamdan ne tarda point à constater par lui-même que notre confiance n'était pas si aveugle qu'il le supposait. Au retour de son premier voyage à Constantine, il prétendit avoir trouvé Hadj Ahmed dans d'assez bonnes dispositions pour la France et peu éloigné de reconnaître sa suzeraineté. Il dénigrait habilement Ferhat ben Saïd, notre allié, afin de l'écarter, en prétendant qu'il jouait un double jeu et s'entendait avec le Bey, mensonge sur lequel il est inutile d'insister. Il faisait l'éloge pompeux *du grand et noble Cheikh Douadi ben Gand*, oncle de Hadj Ahmed qui pouvait mettre en ligne *dix mille* cavaliers arabes des tribus soumises à son autorité.

Hamdan repartit bientôt vers Constantine, se rendant cette fois

(1) *Aperçu sur la Régence d'Alger*, par Sidi Hamdan ben Otman Khodja. — Paris, 1833.

d'Alger à Bône par la voie de mer. Mais arrivé dans cette dernière ville, il reçut une lettre par laquelle Ahmed Bey lui notifiait qu'à aucun prix il ne voulait reconnaître la souveraineté de la France. Qu'il ne pouvait consentir à faire la paix tant que les Français n'auraient pas évacué Bône, que nous occupions depuis le 27 mars, à la suite du beau fait d'armes des capitaines d'Armandy et Yousouf.

Il ne nous restait plus qu'à combattre Ahmed Bey. Quant à Hamdan, ses actes de perfidie se multiplièrent et ses concussions soulevèrent des plaintes de tous côtés. Le général Clauzel le révoqua de ses fonctions d'Agha. C'est alors qu'Hamdan publia à Paris, contre le général Clauzel, un libelle diffamatoire intitulé le *Miroir*, qui fit un certain bruit à l'époque (1).

Hamdan se retira à Constantinople et plusieurs membres de sa famille, employés dans l'Administration Ottomane, étaient désignés ensuite pour occuper de hautes fonctions à Tripoli de Barbarie. La politique turque n'aurait pu mieux les placer pour nous susciter des embarras en Algérie, en exploitant leur haine héréditaire contre nous. On a vu plus haut que c'est à eux, d'accord avec le marabout Senoussi, que nous avons dû la venue en Algérie du Chérif Mohammed ben Abd-Allah, qui souleva le pays de Tougourt, Ouargla jusqu'à Biskra. L'affaire de Zaatcha, également organisée par Senoussi, de concert avec cette même famille de Hamdan, n'avait pas suffi à assouvir leur rancune. Qui plus est le volume du *Miroir*, très rare aujourd'hui, était, par leurs soins, répandu à profusion à Tripoli parmi la population européenne dans le but de nous discréditer parmi les étrangers en se posant en victimes. On se rappelle enfin que leurs menées hostiles causèrent à notre consul général, M. Pélissier de Raynaud, les tracas qui motivèrent l'envoi d'une escadre française devant Tripoli.

Quoiqu'en ait dit Hamdan, Ferhat ben Saïd n'en continua pas

(1) *Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger*, intitulé en arabe le *Miroir* ; traduit de l'arabe par H. D., orientaliste.

Jamais, évidemment, n'a existé le texte arabe de ce pamphlet ; inspiré par Hamdan, il fut rédigé par l'orientaliste anonyme avec un acharnement indigne d'un Français.

moins à haïr El-Hadj Ahmed. Son neveu et ses compagnons de voyage, partis pour Bône, ainsi que nous l'avons vu, étaient parfaitement accueillis par le commandant Yousouf qui, les amenant à son camp, leur donna la satisfaction de monter à cheval avec lui et de combattre les partisans du Bey Ahmed.

Dans une de ces sorties, le neveu de Ferhat reçut un coup de feu qui lui brisa le genou. Porté à l'hôpital, on réussit à le guérir et, peu après, on l'embarqua avec ses compagnons pour Tunis, d'où ils regagnèrent leur pays par le Djérid et le Souf.

Bientôt c'était le petit sultan de Tougourt, parent de Ferhat, qui nous envoyait à Alger, ainsi que nous l'avons dit, son propre fils pour nous faire également des propositions d'alliance.

Quelques mois après arrivait un nouvel émissaire de Ferhat avec la lettre suivante :

« A Sa Seigneurie le Général commandant en chef à Alger.
» Salutations, compliments.

» Mes serviteurs, porteurs de la présente lettre, vous conduiront un cheval et une jument de valeur qu'il conviendrait de bien payer, afin d'encourager les Arabes à vous en amener d'autres.

» Veuillez me faire connaître vos intentions au sujet de Constantine. Si vous avez le projet de l'attaquer, il convient de le faire par Bône. Si le Roi de France ne vous a pas encore donné l'autorisation de faire cette expédition, veuillez la lui demander, parce que l'occasion de l'entreprendre est des plus favorables. Dirigez sur Bône de grandes forces et surtout beaucoup d'artillerie. Tous les Arabes sont de mon parti, ils ne demandent qu'à combattre le Bey de Constantine qui les opprime. Ils vous donneront pour otages leurs enfants et leurs parents ; nous combattrons avec vous et Dieu couronnera nos efforts. Vous attaquerez le Bey du côté de Bône pendant que nous le combattrons de l'autre côté.

» Si vous ne voulez pas faire cette expédition en personne,

» vous pouvez en charger Ben Zekri qui connaît le pays parce
» qu'il a toujours occupé de grands emplois sous les Beys de
» Constantine. Il peut vous fournir de bons renseignements.
» Aussitôt que les Arabes sauront que Ben Zekri se trouve avec
» vous, ils se rangeront tous de votre parti pour tomber sur le
» Bey El-Hadj Ahmed, qui se sert des sommes immenses qu'il a
» enlevées pour gagner les Arabes et les mettre en hostilité les
» uns contre les autres. Je vous ai écrit quatre ou cinq jours
» avant la date de la présente, par la voie de Médéa, mais il y a
» si peu de sécurité sur cette route et elle est semée de tant de
» difficultés, que je crains que ma lettre ne vous soit point par-
» venue.
» Veuillez me faire acheter une belle selle bien garnie, avec
» ses étriers ; une bride dite « bou Tletin », sans mors, des épe-
» rons garnis, 40 ou 50 livres de gomme laque, un habillement
» complet riche et garni d'or, enfin un service complet pour le
» café et du café. Salut.

» 21 de Rabi second — 7 septembre 1833. »

El-Hadj Meçaoud ben Zekri, dont il est question ci-dessus, était le survivant du massacre de la zaouïa de Sidi Zouaoui. Fuyant les persécutions d'Ahmed Bey et des Ben Ganâ qui n'auraient pas manqué de le mettre à mort comme ses parents, il s'était sauvé en Kabylie et de là à Alger où on lui donna le kaïdat des Arib. C'était lui que Ferhat proposait pour prendre la direction de l'expédition contre Constantine (1).

(1) El-Hadj Meçaoud ben Zekri fit partie des expéditions de Constantine de 1836 et 1837. Nommé kaïd des Oulad-Abd-en-Nour peu de temps après, il ne put conserver son commandement par suite des intrigues locales de ses ennemis. Étant retourné à Alger, il fut arrêté et conduit chez Abd-el-Kader ; il parvint à s'échapper.

De retour à Alger, il fut nommé de nouveau kaïd des Arib et sous-lieutenant aux Spahis, puis il demanda et obtint l'autorisation de rentrer à Constantine où il devint kaïd des Mouïa et ensuite des Segnia. Il est mort il y a vingt ans.

Au retour de l'expédition de Badès, qui avait eu un grand retentissement dans la province, le Bey prenait le titre de pacha et élevait Ben Aïça à la dignité de bey. Cette nomination fut une nouvelle cause de mésintelligence avec Mohammed bel Hadj. Celui-ci s'attendait à être investi de ce titre de bey, auquel il se croyait des droits. Il rappela avec amertume à El-Hadj Ahmed tous les services qu'il lui avait rendus. En un mot, quand il était revenu d'Alger, abandonné de tous les autres chefs, lui seul, Mohammed bel Hadj, lui était resté fidèle, avait relevé sa fortune, lui avait ouvert les portes de Constantine et l'avait replacé sur le trône. Le Bey essaya de justifier son choix mais sans convaincre Mohammed bel Hadj. Au reste, celui-ci n'était pas le seul à en être irrité. L'entourage du Bey ne voyait pas sans jalousie l'élévation de cet obscur Kabyle.

L'échange de ces mécontentements ne fit qu'exciter la rancune du Cheikh El-Arab. Quand, vers l'automne, il partit pour le Sud avec ses tribus, à peine avait-il quitté Constantine que le Bey fit mourir Ali ben Bachir, son sellier, un des grands amis de Mohammed bel Hadj. Quand celui-ci en reçut la nouvelle, il s'écria : C'est une affaire finie entre le Bey et moi !

Autrefois il avait présenté le Bey à ses tribus comme un Arabe, maintenant il disait : C'est un Turc, fils de Turc, altéré de sang arabe !

Devant les Kebar des Sahari et des Gharaba, réunis autour de sa tente, il exhalait ses colères, il parlait de se mettre en pleine révolte..... « C'est moi qui l'ai fait entrer dans Constantine, je
» saurai bien l'en faire sortir ! » Toutes ces paroles étaient répétées au Bey. Il semblait ne pas y faire attention, mais les espérances de vengeance s'amassaient sourdement au fond de cette âme impitoyable. Ahmed Bey attendit l'occasion.

Au printemps de 1833, les nomades revinrent dans le Tell. Comme le Cheikh El-Arab ne venait pas le voir, il lui écrivit une lettre pleine d'assurances d'affection. Mohammed bel Hadj lui répondit : « Il n'y a plus rien de commun entre toi et moi...
» Tu as mis Ben Aïça à la place qui me revenait, puisqu'il est
» ton Bey, ton Khalifa, adresse-toi à lui, quant à moi, je ne suis
» plus sur ton chemin ! »

C'était bien imprudent à Mohammed bel Hadj de défier ainsi El-Hadj Ahmed, bien imprudent de l'insulter sans lui faire de suite une guerre à mort.

Le Bey alla faire une expédition chez les Haracta, puis il se porta dans la Medjana. Dans l'intervalle, il avait gagné quelques chefs des Sahari qui abandonnèrent les Ben-Ganâ pour venir à lui. Voulant leur donner de la jalousie, il entra obstensiblement en correspondance avec Ferhat ben Saïd. Ferhat ne tomba pas dans le piège, il connaissait le bey de longue main. « El-Hadj » Ahmed aime la trahison et c'est mon ennemi, se contenta-t-il » de dire ! »

Cependant, son frère El-Hadj El-Bey ben Saïd et une partie des gens de sa zmala opinaient pour un rapprochement. « Per- » sonne, disaient-ils, n'ignore la mésintelligence qui règne entre » le bey et Mohammed bel Hadj. Bel Hadj ne rentrera jamais en » grâce. Quoi de plus naturel que le bey se tourne vers les Bou- » Okkaz ? »

C'était une politique toute naturelle au maghzen de Constantine. Il fallait saisir l'occasion, car il y avait plus à gagner à être l'ami du bey qu'à être son ennemi.

Ferhat resta sourd à toutes ces exhortations : « Non, dit-il, non, jamais je ne verrai le bey de mes propres yeux ! »

Néanmoins El-Hadj El-Bey ben Saïd partit avec quatre ou cinq des Ghamra. Il prit, en passant, une escorte de 200 Selmia et rejoignit le bey à Ras-el-Oued, près de Sétif. El-Hadj ben Saïd était bien mal avisé d'amener des Ghamra. Depuis Zaâtcha, le bey avait juré qu'il tuerait tous ceux qui tomberaient entre ses mains. Il n'était pas homme à oublier un pareil serment. Il fit saisir et mettre à mort les quatre ou cinq malheureux et se contenta de faire mettre aux fers les Oulad-Sahnoun et El-Hadj El-Bey ben Saïd (1).

Celui-ci qui s'attendait à être investi d'un grand commandement en se présentant au bey fit, dit-on, la réflexion suivante,

(1) El-Hadj El-Bey avait été compagnon de voyage, dans son pèlerinage à La Mecque, de la mère de Bey Ahmed à laquelle il avait rendu quelques services. Son intervention lui sauva la vie.

pendant qu'on lui mettait les fers aux pieds : « *J'étais hadj temâa* — le pèlerin avide ; j'ai rencontré *hadj khedâa* — le pèlerin traître ! »

Le bey décampa de Ras-el-Oued et alla s'installer à Msila. De là il envoya à Mohammed bel Hadj un miad de Sahari, porteurs de ses lettres. Le bey écrivait au cheikh El-Arab que toutes ses correspondances avec Ferhat ben Saïd n'avaient été qu'un stratagème pour l'attirer et s'en défaire. Que voyant le mécontentement de son meilleur ami, il voulait, en le débarrassant de son plus mortel ennemi, lui donner une preuve de son affection pour les Ben-Ganâ, dont le sang coulait dans ses veines. Il regrettait de n'avoir entre les mains que le frère de Ferhat. « Viens, lui disait-il, que nous conférions de tout cela. Il n'y aura que le bien. » Mohammed bel Hadj sentait au fond de son cœur que le Bey n'était pas sincère, il résista longtemps, mais il eut la faiblesse de céder enfin aux instances des Sahari. Il partit pour Msila. Le Bey vint lui-même à sa rencontre avec sa musique, toute sa maison militaire en grand costume de fantazia, chevaux caparaçonnés et couverts de housses de soie. Tout cet appareil avait pour but d'endormir les soupçons de Mohammed bel Hadj. Celui-ci avait pour porte-pipe un certain El-Metoussi : il lui donna une certaine composition dont il frotta le bout de la pipe qu'il présentait d'habitude à son maître. A peine Mohammed bel Hadj avait-il fini de fumer cette pipe empoisonnée, que le Bey lui donna ordre de monter à cheval et d'aller couper les blés des Oulad-Madhi, à Baniou, vers Bousâda.

La journée était d'une chaleur accablante.

Au retour de Baniou, Mohammed bel Hadj se sentit gravement indisposé ; le Bey l'attribua à la course qu'il venait de faire sous un soleil ardent ; le mal alla en empirant. Les lèvres du malade se couvrirent de pustules. Le Bey envoya son propre barbier pour inciser les lèvres, disant que cela le soulagerait beaucoup. On prétend que le rasoir du barbier était également empoisonné. Le Bey prenait ses précautions, il trouvait que le premier poison n'allait pas assez vite. Après cette opération, Mohammed bel Hadj fut pris de convulsions terribles et ne tarda pas à expirer. Cette mort fut supportée par sa famille avec la résignation et la sou-

mission des Musulmans pour les faits accomplis. Le Bey nomma Cheikh El-Arab bou Aziz ben bou Lakheras, frère cadet de Mohammed bel Hadj qui se trouvait le plus âgé des Ben Ganâ et auquel revenait le droit de commandement suivant les traditions.

Le Bey trouva dans Bou Aziz un instrument bien autrement souple que dans son frère. Mais le véritable chef de la famille des Ben Ganâ fut Si Mohammed ben bou Aziz, le jeune frère du nouveau Cheikh El-Arab. Si Mohammed, par son courage, son intelligence politique, sauva la fortune des Ben Ganâ à travers les vicissitudes diverses qu'ils eurent à traverser.

Le Bey adopta les enfants de Mohammed bel Hadj : il fut si bon pour eux que ces jeunes gens semblaient n'avoir conservé qu'une respectueuse affection pour l'assassin de leur père (1).

De 1833 à 1836, Ferhat continua à se maintenir en relations avec les Français ; il envoya même à Bône son neveu, Chérif, qui, devenu l'ami de Yousouf, continua à résider auprès de lui afin de le renseigner. L'exemple de Ferhat fut suivi par plusieurs autres kaïds, tels que les Ben Guendouz Mokrani des Biban, les Ben Illès de Sétif, Ahmed Cherif des Rir'a, Derradji ben Achour du Ferdjioua, Bou Diaf du Hodna, qui tous expédièrent à Alger des émissaires porteurs de lettres conçues dans les mêmes termes : « Venez vous emparer de Constantine, nous vous aiderons à combattre Ahmed Bey ! »

En avril 1834, le général Voirol transmettait encore à Paris une série de lettres de ces chefs se donnant volontiers à nous.

Ferhat demandait à être mis à la tête de la province dès que nous nous en serions emparé, promettant de payer à son installation quatre années de revenus et s'engageant de fournir à l'entretien et à la subsistance des diverses garnisons du beylik.

Une autre dépêche était écrite à Ferhat par les notables de Constantine qui n'attendaient, disaient-ils, que l'arrivée des Français pour se déclarer contre Ahmed qui ne gouvernait que par la terreur. Enfin, le petit sultan de Tougourt renouvelait ses offres.

Il serait fastidieux de reproduire textuellement ces correspondances dont le fond ne varie pas ; mais voici cependant la dernière communication que nous fit Ferhat, démontrant bien qu'il perdait patience :

(1) Colonel Seroka.

« Au Gouverneur d'Alger, de la part de Ferhat ben Saïd
» Cheikh El-Arab.

» Je viens vous rappeler vos promesses au sujet de Constantine. » Vous deviez sortir et marcher contre cette ville. Qu'attendez-» vous ? Il est temps de détruire la tyrannie d'El-Hadj Ahmed » Bey. Mettez-vous donc en campagne par Bône ou bien par les » Oulad-Madhi (le Hodna). Ceux-ci et moi, nous vous donnerons » nos enfants en otage et nous marcherons tous contre cet infâme » Bey pour en tirer une vengeance éclatante. Mais il faut profiter » de l'occasion, vite, au plus vite. Si vous n'êtes plus dans les » mêmes intentions, faites-le moi savoir et expliquez-moi vos » vues.

» 10 juin 1835. »

En 1836, lors de la première expédition de Constantine sous les ordres du maréchal Clauzel, Ferhat ben Saïd avait tous ses partisans hivernant dans les pâturages de l'extrême Sud, et quelque diligence qu'il déployât pour nous rallier, il ne nous fut d'aucune utilité. C'est en arrivant dans le Hodna qu'il apprit la retraite vers Bône de notre armée vaincue par les éléments. Dès lors il s'en retourna dans le Sud, non sans avoir exprimé ses regrets au commandant Yousouf et l'espoir que nous ne nous laisserions pas décourager.

On connaît les résultats de la campagne suivante. Afin que Ferhat pût se rencontrer à heure fixe avec nous, sous les murs de Constantine, le général Damrémont lui avait fait connaître le jour où l'armée devait quitter le camp de Medjez-Amar. Mais, soit que Ferhat en souvenance de l'échec précédent voulut, avant de prendre une décision, attendre l'issue de la lutte, soit qu'il lui eût fallu plus de temps qu'il ne le croyait pour rassembler

ses cavaliers dispersés dans le Sahara, ce qui est plus probable encore, car il y a loin de Medjez-Amar au Sahara, toujours est-il qu'il arriva trop tard et qu'il nous offrit son concours dans un moment où il était encore devenu à peu près inutile. S'il était arrivé à temps, on aurait pu le mettre à la poursuite du Bey Ahmed, on aurait immédiatement obtenu d'immenses résultats de notre victoire et la guerre eût été finie dans la province. C'est le 27 octobre 1837, quatorze jours après la prise de la ville, que Ferhat ben Saïd arrivait à Constantine. ***Le grand serpent du désert*** était au milieu de nous. Ferhat n'a jamais été connu par les Arabes sous ce nom bizarre de *serpent*. Le moment ne saurait être plus opportun pour en faire savoir l'origine. Nos troupes expéditionnaires étaient, comme on le sait, campées pour l'attaque sur la crête et les versants du Koudiat-Ati. A quatre kilomètres environ de là, vers le Sud-Est, sur la rive droite de l'Oued-Roumel, s'étend le rideau de collines de Bou-Amrous dont les contreforts à pentes douces, alternant avec des soubresauts, s'inclinent vers la rivière. L'ancienne route arabe de Constantine à Biskra serpente sur le flanc de ces collines (1). C'est par là que Ferhat s'avançait lentement avec ses mille cavaliers, traînant à leur suite la longue caravane de chameaux porteurs de bagages. Dans le camp français, tous les yeux se tournaient de ce côté, chacun se demandant ce qui descendait par l'amphithéâtre d'en face. Tout à coup un troupier loustic s'écria : parbleu, *c'est le grand serpent du désert* qui arrive.

L'illusion du serpent avec ses anneaux et ses lacets était parfaite par suite d'un effet d'optique; on distinguait au loin la masse ondulante sans en expliquer encore les détails. Le mot serpent fit fortune et resta attaché à la personnalité du chef arabe qui l'accepta avec fierté au lieu d'en paraître froissé (2).

(1) Cette route est connue à Constantine sous le nom de route d'Aïn-el-Bey. La tour de l'ancien télégraphe aérien de Batna en couronne le sommet.

(2) Cette explication m'a été donnée par divers officiers faisant partie de l'expédition et témoins oculaires de l'incident. Elle m'a été confirmé aussi par Ali Bey, fils de Ferhat ben Saïd, qui la tenait de son père.

Le général Damrémont, tué durant le siège, avait été remplacé dans le commandement en chef par le général Valée, élevé quelques jours après à la dignité de maréchal. C'est à lui que Ferhat se présenta. Il en reçut un accueil très affectueux, bien qu'accompagné de quelques reproches sur son retard.

« Je n'ai jamais douté un instant, répondit-il, que vous ne » prissiez Constantine et je me serais bien gardé d'arriver avant » l'événement, de peur qu'Ahmed Bey ne s'en orgueillit d'avoir » eu à lutter contre nos forces combinées et que les Arabes ne » pussent m'attribuer la victoire. Vous venez de frapper un coup » qui va retentir jusqu'au fond du désert et j'ai voulu laisser » aux Français tout l'honneur du triomphe ! »

Ces compliments, pleins de finesse, si familiers aux Arabes, auraient pu de la part d'un autre que Ferhat être considérés comme une spirituelle gasconnade.

Ferhat amenait une troupe de mille cavaliers bien montés et prêts à tenir campagne. Son lieutenant était Ahmed Bey ben Chennouf dont la réputation d'adresse et de bravoure était telle que les Arabes disaient de lui qu'il faisait ***danser son cheval sur la lame d'un sabre.***

Ferhat fit camper ses cavaliers en dehors de la ville et nous avons à ce sujet l'ordre suivant, écrit le 28 octobre par le maréchal Valée au caïd de Constantine.

« Vous aurez à vous entendre avec notre ami le cheikh Ferhat » ben Saïd qui est venu offrir ses services au Roi de France. Le » cheikh devra, autant que possible, prendre position entre la ville » et le camp d'Ahmed, afin de tenir le Bey éloigné et de protéger » les tribus amies (1). »

La prise de Constantine avait rendu la liberté à une foule de malheureux croupissant depuis des années dans les cachots d'Ah-

(1) Le camp du Bey était sur les hauteurs, en face du fond de la vallée où est aujourd'hui notre polygone d'artillerie.

med Bey. Le Dounadi El-Hadj El-Bey ben Saïd, frère de Ferhat, dont nous avons raconté l'arrestation, était du nombre.

Afin d'étendre la domination française dans la province de Constantine, le maréchal délégua l'administration du pays à divers grands feudataires indigènes prenant le nom de khalifas. Le cheikh El-Arab, Ferhat ben Saïd reçut dès lors l'investiture de khalifa du pays traversé par l'Oued-Djedi et la partie du désert qui y touche. Toutes les notabilités musulmanes allant entrer en fonctions et auxquelles le maréchal tenait à adresser ses dernières recommandations, avant de quitter Constantine, étaient réunies au palais de l'ancien Bey où un grand banquet avait été préparé à leur intention.

Le serment de fidélité à la France était renouvelé par les nouveaux dignitaires indigènes entre les mains du duc de Nemours et du maréchal. Le lendemain, 29 octobre, le maréchal se mettait en route, laissant le commandement supérieur de Constantine et de ses dépendances au colonel Bernelle.

Dans les instructions que le maréchal laissa au colonel, nous relevons le passage suivant :

« Le cheikh du désert, Ferhat ben Saïd, est venu se mettre à » notre disposition avec sa cavalerie. C'est un homme que vous » devez ménager et qui pourra vous être utile en maintenant » Ahmed, dont il est l'ennemi, hors des limites de la province, » assurant ainsi le maintien de la paix et le commerce avec les » tribus de l'intérieur. Vos opérations combinées pourront avoir » d'heureux résultats. En ménageant et employant prudemment » les cavaliers de Ferhat ben Saïd et en tirant parti des dispositions hostiles de ce chef contre Ahmed, vous parviendrez sans » aucun doute à compléter vos approvisionnements et à donner » à la garnison tout ce qui sera nécessaire pour être maintenu » en bon état (1). »

(1) Le maréchal Valée donna à Ferhat la jouissance de la terre de Khodra-el-Hamra que le Bey Ahmed avait précédemment attribuée en apanage à ses parents les Ben Ganâ. Ces derniers possèdent aujourd'hui ce terrain domanial.

Dans son rapport du 4 novembre, le maréchal écrivait au ministre de la guerre :

« ..... Le cheikh Ferhat ben Saïd est arrivé le 27 octobre » sous les murs de Constantine. Je l'ai reçu avec toute la distinction que mérite son dévouement et j'ai cherché par tous les » moyens en mon pouvoir à l'attacher définitivement à la France. » Je crois avoir réussi. Il a déclaré qu'il allait se mettre à la » poursuite de son ennemi. Si Ahmed est rejeté dans le désert, » Ferhat lui suscitera, sans doute, des embarras qui empêcheront » le Bey de songer de longtemps à inquiéter la garnison de Constantine (1). »

Dans son rapport du 8 novembre, adressé au comte Molé, président du Conseil, le maréchal ajoutait : « L'arrivée de Ferhat » ben Saïd avec mille cavaliers, sous les murs de Constantine, » était encore une preuve du progrès que faisait notre influence » sur la population indigène. Ce chef avait été cheikh de Tougourt (2) et en avait été chassé par Ahmed qui l'avait remplacé » par Ben Ganâ, son parent. Il venait demander aux Français » des secours pour combattre Ahmed. La prudence ne permettait » pas d'envoyer avec lui des troupes au sud de Constantine, » mais il était utile de rattacher à la cause française ce chef puissant et de resserrer l'alliance qui, depuis longtemps, l'unissait » à la France. »

A la fin de novembre Ferhat était encore à Constantine, ne cessant de solliciter l'appui de troupes régulières pour aller razzier le Bey et les Ben Ganâ, campés à Oum-el-Asnab. A défaut de soldats français, il proposait de recruter quelques Turcs et des volontaires arabes ayant servi dans l'armée du Bey. Par un système d'opposition, dont nous aurons à dire les causes, Ferhat n'obtint pas ce qu'il désirait. Le Bey, de son côté, n'ignorant rien de ce qui se passait à Constantine, contribuait à augmenter

(1) Je dois la communication de ce document et d'autres qui vont suivre, à l'obligeance du colonel de Salles, petit-fils du maréchal Valée.

(2) A voulu dire : Cheikh El-Arab.

les embarras de Ferhat en mettant sa tête à prix, décourageant ainsi par la terreur ses partisans et faisant le vide autour de lui. Ferhat n'avait, en ce moment, comme auxiliaire à portée que son ami Ben Zekri, nommé au commandement des Oulad-Abd-en-Nour. Tous deux, pressés également d'entrer en campagne contre leur ennemi commun, tentaient une dernière démarche dont le résultat faillit nous désaffectionner Ferhat séance tenante et qui, en tous cas, froissant l'amour-propre de cette nature ardente et guerrière, marqua le début de ses perplexités sur la valeur de nos intentions et de nos promesses.

En prenant possession de son commandement, le colonel Bernelle se crut obligé d'adresser aux Indigènes une proclamation conçue en termes d'une sévérité telle que le Gouverneur et le maréchal Valée informés, durent la désavouer afin de faire renaître le calme et la confiance dans les esprits. C'était moins au colonel qu'il convenait de s'en prendre qu'à quelques notabilités indigènes et levantines de son entourage, cherchant avant tout à satisfaire leurs haines personnelles, leurs intérêts privés, en somme, gens dangereux et de fort mauvais conseil, dont nous eûmes bientôt à nous plaindre. Il faut, en outre, se reporter à l'époque où les événements se passaient ; nous ne connaissions encore ni le pays, ni les hommes, nous ignorions les haines et les amitiés locales.

Parmi les notabilités que nous venions d'investir de hautes fonctions administratives, composant en quelque sorte le Conseil de gouvernement du chef français, la plupart étaient, la veille, encore fonctionnaires au service du Bey. Le pavillon flottant sur la ville avait pu, instantanément, être remplacé par un beau fait d'armes, mais le fond des cœurs ne se modifie pas avec autant de spontanéité, s'il se modifie. Le kaïd de la ville, Hamouda, fils du cheikh El-Islam, ses coadjuteurs, les Ben Zagouta, les Ben Hamlaoui et autres, très attachés au Bey déchu, partageaient ses aversions. On comprendra dès lors leur peu de sympathie pour Ferhat ben Saïd qui s'était maintenu en permanence en état d'hostilité sous l'ancien régime et que l'on accusait en outre, ouvertement, d'avoir contribué à décider les Français à s'emparer de Constantine.

On tenait à l'écarter, à le brouiller avec nous et déjà, sous prétexte que ses cavaliers se livraient à la maraude dans la campagne environnante et que leur présence était une cause de troubles permanents, des plaintes contre eux arrivaient de tous côtés par un mot d'ordre, afin de mécontenter le colonel et le prédisposer à une rupture. La persistance de Ferhat à ne vouloir s'éloigner de Constantine qu'accompagné de troupes régulières, fournit à ses ennemis l'occasion de conseiller au colonel une réponse, dont la dureté n'échappera pas.

Note aux chefs Ferhat ben Saïd et Ben Zekri.

Constantine, 16 novembre 1837.

« J'ai pris connaissance de la lettre qui m'est adressée par » Ferhat ben Saïd et Ben Zekri. J'ai été passablement surpris de » voir que ces deux chefs sur la bravoure, la résolution et le » dévouement desquels la France comptait, se soient laissés inti- » mider par des menaces d'Ahmed qui, d'après ce qu'ils m'ont » appris eux-mêmes, est totalement abandonné des siens. Le » commandant supérieur rappelle les forces que l'un et l'autre » ont dit avoir à leur disposition ; leur répète qu'aucun soldat » français, turc ou arabe ne sortira de Constantine. Il leur fait » sentir que lorsque on fait la guerre pour le bonheur et la paix » de son pays, on ne doit pas calculer les choses de la vie et il » leur cite, pour exemple, le gouverneur général Damrémont et, » enfin, tous les Français morts sous les murs de Constantine. Il » leur rappelle que la France fait peu de cas d'amis et d'alliés » pusillamines et les autorise : Ferhat ben Saïd à se retirer au » désert et Ben Zekri à Constantine et de là à Bône pour y vivre » avec ses femmes dont il partage la mollesse.

» Le commandant supérieur ajoute que les sujets pour remplir » les emplois dont ils ont été revêtus et pour lesquels ils sont » incapables, ne manquent pas et que le choix dans le nombre » sera son seul embarras. Que, du reste, ceux qu'il désignera,

» n'importe lesquels, ne seront pas assez lâches et assez timides
» pour demander des hommes et des canons pour les garder.
» Telle est sa résolution, à laquelle ces deux chefs, Ferhat et
» Ben Zekri, doivent se conformer. »

Le congé était nettement signifié. La note fut traduite verbalement aux deux chefs par un Levantin à la dévotion du comité indigène hostile à Ferhat. Par manque de tact dans le choix de ses expressions, cet interprète rendit encore plus blessante la communication qu'il était chargé de faire. Ferhat et Ben Zekri, trop fiers pour insister davantage, montaient à cheval une heure après et s'éloignaient de Constantine la rage dans le cœur.

L. Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

RÉSUMÉ DU "BOSTANE"

(LE JARDIN)

OU

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES SAINTS & DES SAVANTS DE TILIMSANE

(Suite. — Voir le nº 161.)

SINE (سين)

Saïd El-Bedjaouï (Sid).

Il était né à Tilimsane et l'habitait.

Il se réfugia aux Oulad Iebder quand les Nazaréens (Espagnols) — que Dieu les accable de maux ! — s'emparèrent de Tilimsane (1518).

« Avec mon père, nous nous rendîmes auprès de lui afin de le consulter sur les événements futurs. Il nous déclara que tous ceux qui avaient fui la ville y rentreraient, à l'exclusion de Mohammed (c'était le Sultan). »

Des Oulad Iebder, il alla habiter dans la Melata où il mourut en l'année 950 (1549), et fut inhumé en l'endroit nommé Aïn-Es-Serraf.

Les musulmans étaient convaincus que Si-Saïd était un protecteur et un gardien vigilant des silos ; aussi chacun voulut-il placer les siens sous sa sauvegarde ; c'était dans les Douaïr.

A ce sujet, l'on rapporte une mésaventure qui serait arrivée aux Douaïr, tribu des environs d'Oran :

« Une caravane de bourricots, conduits par des Espagnols, sortit d'Oran pour venir recueillir des grains. Toutes les abeilles des Douaïr assaillirent les malheureux animaux des Européens et les firent périr. Seuls, les ânes conduits par les musulmans ne furent point immolés et cela par la grâce du vénéré Si Saïd. »

***

Saïd ben Ahmed ben Abi Yahya ben A'bd-er-Rahmane ben Ila'is El-Mok'erri ; jurisconsulte et savant.

Il fut mefti de la grande mosquée (Djama'o-'l-A'ed'ame) durant une période de quarante-cinq années.

Il apprit le Koran sous la direction de Sid Hafi El-Oueh'rani et prit, de ce dernier, l'habitude de porter le vêtement lacéré des Soufites.

Il étudia la jurisprudence et l'étymologie ainsi que la logique avec Mohammed ben A'bd-er-Rahmane El-Ouah'rani.

Il eut encore pour professeurs Chek'roune ben H'eïta El-Ouedjdidji et Mohammed Bou-es-Sadat El-Mediouni (de la tribu des Mediouna).

Son maître de philosophie fut Sid Ali ben Yahya Es-Selassini.

Sid Saïd El-Bedjaoui m'a dit qu'il naquit vers l'an 928 (1524).

Il fit de nombreux élèves.

***

Soléïmane ben El-Hosn El-Bou-Zidi. Il était né à Tilimsane et fut surtout un savant remarquable en jurisprudence.

Il mourut en 845 (1452).

***

Saïd ben Mohammed El-O'k'bani, de Tilimsane.

Savant distingué de la secte de Malek. Il étudia l'étymologie avec Abou-Ab'dalla El-Ibeli.

Il fut k'adi El-Djemâa (juge supérieur), à Bougie, durant le règne du Sultan Bou I'nane (de la dynastie des

Oulad Abd-el-Hak' qui règna de 1348-9 à 1358 de notre ère), puis il fut k'adi de Tilimsane ; pendant plus de quarante années mefti.

Il écrivit un commentaire d'El-Houfi (ce travail n'eut jamais de similaire), un commentaire du « Djemel El-Lekr'omidji » ; du « Telkr'iç », d'Ibni-'l-Bana, etc.

O'k'bani vient de « O'k'bana » nom d'un village de l'Andalousie.

El-Ouencherissi rapporte que Saïd naquit à Tilimsane en 726 (1323), et qu'il mourut en l'année 811 (1409).

***

Soleïmane (Sid) dit Akr'ermoume, pieux et saint personnage descendant d'une famille des Beni-Adda.

Quiconque est malade est sûr d'obtenir sa guérison en faisant une visite à son tombeau.

CHINE (شين)

Cha'ïb ben El-Hosn, descendant d'une famille originaire de l'Andalousie ; savant distingué.

A son sujet, Ben Çad' Et-Tilimsani rapporte que Cha'ïb était un homme remarquable et un véritable Ouali (saint) ; que Dieu lui avait fait don des sciences abstraites et concrètes.

Son tombeau est l'objet de pèlerinages des gens de tous les pays.

***

Cha'ïb ben Ahmed ben Djafar ben Cha'ïb Bou Medine.

Né en Chabane de l'an 727 (juin-juillet 1327), il fit ses études sous la direction d'Abi-A'bd-Selam et de Mohammed ben Ibrahime El-Aïli.

Ce fut un savant distingué en droit, en lexicologie, en mathématiques et en logique.

Il se rendit à El-K'ah'ira (Caire), en l'année 756 (1350). Il mourut en 775 (1374).

***

Chek'roune ben Mohammed ben Ahmed ben Bou-Djema', originaire de la tribu des Mer'raoua.

Ce fut un maître ès sciences. Il fit ses études sous la direction du docteur de la Loi, Abou-A'bd-Alla Mohammed ben R'azi. Il écrivit une pièce de vers (Kaeïda) et fit d'autres ouvrages.

Il mourut en l'année 929 (1513).

S'AD (صاد)

S'alah ben Mohammed ben Moussa ben Mohammed ben Ech-Chikr' Mohi-ed-Dine El-Hosni Ez-Zouaoui, né dans la nuit du mardi au mercredi, 18 de Redjeb de l'an 839 (24 mars 1436).

T'AD (طاء)

T'ahar ben Ziane Ez-Zouaoui, le maître, le Docteur de la Loi, le saint, le pieux, le s'oufite.

Il habita Médine, la noble, et étudia sous la direction de l'Imam, l'Étoile polaire Sid Ahmed Zerrouk', le Jeune (S'ar'ir).

On a de lui des ouvrages sur la science de la logique, sur la signification du mot « touhid » (théologie).

Il mourut après 940 (1534).

AINE (عين)

A'bd-Alla ben Mohammed ben Ahmed Cherif El-Hosni, originaire de Tilimsane.

Ce savant distingué était fils du non moins remarquable savant Abou-A'bd-Alla Ech-Cherif et l'un des plus illustres et des plus éminents personnages scientifiques de Tilimsane.

L'un de ses disciples raconte qu'il est né en l'année 748 (1348). Il était de tempérament maladif.

Son père fut prévenu, en rêve, de sa naissance. Une voix lui dit : « Je veux que vous ayez un enfant savant. » Vous ne mourrez point avant de l'avoir vu se livrer à » l'étude des sciences. » Il en fut ainsi.

Il apprit le K'oran avec le maître Abou-A'bd-Alla ben Zeïd, à Fezs, où il s'installa dès lors. Son professeur avait, eu égard à ses connaissances grammaticales, tous les enfants des plus nobles familles à instruire. Après avoir appris le K'oran, il étudia également « El-Djemel Ez-Zedjadji » et l' « Alfia » de Bni Malek. Aucune des sciences philosophique et théologique, ni celle de la jurisprudence, ne lui resta inconnue.

⁂

A'bd-Alla ben A'bd-El-Ouahad ben Ibrahime El-Medjas'i, surnommé El-Bekka (le Pleureur), à la suite de son séjour à Mekka (La Mecque).

L'auteur ne donne aucun renseignement sur la date de la naissance ni sur la mort d'A'bd-Alla.

⁂

A'bd-Alla ben Mohammed, originaire de Tilimsane, le cherif, surnommé Hammou.

Il mourut en l'année 868 (1464). Son frère, le jurisconsulte El-Hadj Bou'l-Abbas Ahmed ben El-K'ad'i Abi A'bd-Alla Rammou; mourut en l'année 867 (1463). Il sera parlé de leur père plus loin.

⁂

A'bd-Es-Sellam Et-Tounessi (de Tunis), inhumé auprès du Chikr Sid Bou Médine.

Il s'appelait aussi Abd-Er-Rahmane ben Mohammed ben A'bd-Alla, fils de l'Imam Bou Zid. Lui et son frère Abou-Moussa Aïssa étaient connus, à Tilimsane, sous le nom de « fils de l'Imam ».

Ibno-Ferhoune parle d'eux dans son ouvrage intitulé : « Ed-Dibadj. »

Bou-Zid était le chikr des Malékites de Tilimsane; il mourut en 643 (1343).

L'Imam El-Mak'arri, l'élève des deux frères, rapporte que, dans leur jeune âge, les deux frères se rendirent à Tunis.

En 748, il se rendit en Ifrikia (1348). En 849 (1446), il mourut de la peste. Leurs descendants vivent à Tilimsane.

***

A'bd-Er-Rahmane ben Mohammed ben Ahmed Cherif Et-Tilimsani, dit Ben Yahya Cherif, savant remarquable et distingué. Il est aussi appelé Abou-A'bd-Alla Cherif.

Il naquit le 19 de Ramadan de l'an 757 (16 septembre 1356). Son père avait été averti de sa naissance et de ce qui l'attendait, dans un rêve qu'il fit.

Par une coïncidence extraordinaire, la nuit pendant laquelle il naquit, son père donnait l'hospitalité au célèbre jurisconsulte Bou-Zid A'bd-Er-Rahmane ben Kr'aldoune et au savant K'ad'i Bou-Yahya ben Es-Sek'k'ak'. Il les pria de l'autoriser à lui donner leurs noms; ils y consentirent. L'enfant fut nommé A'bd-Er-Rahmane et surnommé Bou Yahya.

A'bd-Er-Rahmane était chéri de son père et tellement aimé de sa mère Cherifa, qu'elle ne pouvait s'en séparer.

Cherifa, alors qu'elle le portait dans son sein, vit en rêve un oiseau d'une rare beauté, qui, pénétrant par le haut de ses vêtements, sortit par le bas. Puis, elle eut soif; on lui apporta un vase, et, au moment où elle buvait, ce même oiseau vint se poser sur le bord du vase et but avec elle, à tel point qu'il faillit vider le vase. Elle raconta son rêve à Ech-Chikr', qui lui annonça qu'elle aurait un fils qui deviendrait un grand savant. La suite démontra cette prédiction.

Abou-Yahya El-Meter'eri rapporte qu'il n'a point rencontré de savant aussi remarquable qu'Abou-A'bd-Alla Cherif.

Abou-El-Fad'el rapporte qu'Abou-A'bd-Alla Cherif naquit à l'aube de la sixième nuit ou le vingt-sixième jour de Redjeb de l'an 826 (12 juin ou 1er juillet 1423).

Il eut beaucoup d'élèves, entre autres le chikr' Ed-Djaderi, le chikr' Abou-A'bd-Alla El-K'issi, le chikr', le savantissime Abou-'l-Abbas Ahmed ben Zar'ou, qui a chanté ses louanges.

***

A'bd-Er-Rahmane ben Mohammed ben Moussa, savant jurisconsulte.

Il avait une figure distinguée, des manières nobles; il était d'une grande politesse et d'une grande affabilité; son intelligence était vaste et ferme. Il connaissait la jurisprudence et était versé dans la science des actes et des hadits (traditions). Il était grammairien et poète.

Il était orateur distingué et calligraphe habile.

Il étudia avec le chikr' Sid A'li ben Yahya Es-Sek'elsini El-Djadri, le chikr' Chik'roune ben Hiba El-Oudjedidji, et son père Mohammed ben Moussa.

Il se rendit dans le pays des Zouaoua, où il eut pour professeur Sid Yahya ben A'mar Ez-Zouaoui.

Il naquit vers l'an 929 (1513) et mourut un vendredi, 19 de Chaban de l'an 1011 (4 mai 1610). Il fut inhumé dans le jardin de Sid Ibrahim El-Masmoudi. On lui fit des funérailles magnifiques, et, pour suivre son convoi, il ne resta personne dans Tilimsane, Agadir et El-Eubad; les Turcs eux-mêmes l'accompagnèrent.

***

A'bd-Alla ben Mansour El-Houti ben Yahya ben O'tsmane El-Mer'errouï.

La puissance de Sid A'bd-Alla El-Houti était telle, qu'on ne faisait jamais appel en vain à son aide. Ce fut lui qui, par son intervention, empêcha le sultan Tounes de pénétrer dans Tilimsane. Il appela une tempête terrible sur son camp, et le sultan dut supplier El-Houti d'intervenir pour l'empêcher de périr, lui et ses gens. Il dut se replier sur l'Ouad Isser.

Un jour, le sultan de Tilimsane imposa une contribution énorme aux habitants de la ville. Ceux-ci, effrayés,

s'adressèrent à Sid El-Houti, qui, aussitôt, se rendit au Mechouar pour faire des remontrances au sultan. Ce dernier ne voulant pas revenir sur l'ordre qu'il avait donné, El-Houti lui déclara qu'en fait d'argent, il aurait une bonne maladie. En effet, El-Houti étant sorti, le sultan fut pris de douleurs atroces dans le ventre et dans les reins. Ses ministres durent courir après El-Houti et le ramener. El-Houti se laissa toucher, et ayant imposé les mains au sultan, tout mal disparut. Les habitants ne payèrent rien.

On rapporte de lui d'autres preuves de sa puissance et de son influence. Un autre jour, il sauva la vie à un malheureux que le sultan Abou A'bd-Alla Et-Tsabeti avait condamné à la décapitation. Ce sultan ayant fort mal reçu le serviteur que El-Houti lui avait envoyé, pendant la nuit, un dragon vint envelopper le sultan dans ses plis, et, pour en être débarrassé, celui-ci dut se rendre à Aïn-El-Hout (1), à la demeure du saint homme, qui voulut bien le délivrer des étreintes de l'horrible bête.

***

A'bd-Er-Rahmane ben A'bd-Alla ben A'bd-Er-Rahmane, originaire des Oulad-Ya'zoub ben Talha.

Ce saint homme jouit aussi des faveurs divines. On raconte que, s'étant rendu dans les Trara pour réconcilier les gens de cette tribu, l'un d'eux déclara au saint « que les Trara ne feraient point la paix. » Le chikr', furieux, lui répondit : « Que Dieu fasse que l'on t'applique le feu. » Et aussitôt, l'insolent fut pris de douleurs épouvantables pendant lesquelles une main invisible lui appliquait le feu. Il mourut dans cette situation.

Il renouvela aussi le miracle du passage de la mer Rouge par les Hébreux. S'étant rendu au milieu des Oulad-Talha, pour rétablir la concorde entre les membres

(1) Aïn-el-Hout est un petit village indigène sis au nord de Tilimsane, non loin de Bréa.

de cette tribu, un cavalier Talhaouï s'écria « qu'il ne ferait pas la paix. » Furieux, le saint quitta aussitôt les Oulad-Talha, suivi par une foule de gens. Mais la Tafna était grosse. Le saint ne s'embarrassa point pour une chose si simple ; il pénétra dans la rivière, qui cessa de couler pour permettre au saint et à sa suite de passer à pied sec. (Vivait au XVe siècle de notre ère).

***

A'li ben A'li ben Mohammed, de Talout, El-Ançar, frère utérin de l'Imam Sid Mohammed ben Youssef Es-Snoussi.

Ce fut un savant distingué.

Il mourut en Safar 895 (1490).

***

A'li ben Mohammed ben A'li El-Kerchi El-Bèsti, connu sous le nom d'El-Kelçadi.

Jurisconsulte remarquable, il compta au nombre des imams andalous. Il écrivit de nombreux ouvrages.

Son élève, le chikr' Abou-A'bd-Alla El-Mellali, a dit de lui : « Il était savant, affable, pieux. » Il a écrit de nombreux ouvrages sur les mathématiques, les feraïd (successions). Il a fait un commentaire admirable sur « El-Hanfi. »

Notre chikr' (maître) Abou-A'bd-Alla Es-Senoussi a étudié avec lui, tant les feraïd (science des successions) que les mathématiques. Quand il vint de l'Andalousie, il s'installa chez Mohammed ben Merzouk'. Il eut beaucoup d'élèves, et moi-même j'étudiai, sous sa direction, son œuvre sur « El-I'zia. »

Son disciple, le chikr', le savant Ahmed ben A'li ben El-Belouï, dit : « Il était originaire de Bessta, où il étudia la jurisprudence avec Abi-l'-Hosni Ali ben Moussa. Puis il vint à Grenade pour compléter ses études. Il eut pour professeurs les hommes les plus éminents, comme Bou-Ishak ben Fetouh, l'Imam Ech-Chaouï, Abou-A'bd-Alla Es-Serkesti. Il se rendit ensuite à Tilimsane, où il eut pour professeur l'Imam Bou-El-Fad'l K'assem, fils du

k'ad'i Abi O'tsmane El-Ok'bani, l'Imam Abou-A'bd-Alla ben Mohammed ben O'k'ab, élève de Bni-A'rfa, etc. Il alla en pélerinage et revint à Grenade.

Rien ne lui fut inconnu : mathématiques, jurisprudence, lettres furent pour lui une source inépuisable de productions.

Il se rendit en Ifrikia en 891 (1486).

***

A'li ben Mohammed ben Mançour El-R'omari-(de la tribu des R'omara) Es-Sanh'agui (de la tribu des Sanh'aga, vulgò Sanhadja), né à Tilimsane, connu sous le nom d'El-Achh'eb (le Blanc).

Son disciple, l'Imam Ben-Merzouk' El-Hafid', dit : « Notre maître l'Imam mourut à Fas, où il s'était rendu en qualité d'ambassadeur de la ville de Tilimsane, vers la fin de l'année 791, le vendredi 5 de Ramadane (28 août 1389).

***

A'li ben A'bd En-Nour, homme pieux et ascète ; l'un des savants les plus éminents de Tilimsane.

Il mourut à la Mekke.

***

A'li ben Sid Cherif Bou-Ia'k'oub Youssef ben Yahya. Il fut k'ad'i de Tilimsane, où il mourut.

***

A'li ben Mançour ben A'li ben A'bd-Alla Ez-Zouaouï, homme savant, pieux et affable.

***

A'li ben Yahya Es-Sek'elseni, jurisconsulte distingué ; fut un professeur plein de zèle. Il ne laissait ses leçons qu'aux heures où le « mouden » appelait les fidèles à la prière.

Quand il allait à son jardin, situé sur les bords de l'Ouad Safsif, ses élèves le suivaient, et il enseignait en allant et en revenant.

Arrivé à son jardin, il descendait de sa mule, déchargeait lui-même le fumier par lui apporté, débarrassait la mule de son bât et l'attachait lui-même. Il ne voulait pas que qui que ce fût prît ces soins. Ensuite, il prenait la pioche, le lecteur lisait pendant ce temps, et le maître, sans s'arrêter dans son travail, expliquait les passages.

A l'heure du zaoual (entre midi et une heure), il remontait sur sa mule, et, ayant un lecteur à droite et à gauche, il reprenait la route de Tilimsane.

Il mourut le 22 de Redjeb 992 (31 juillet 1584).

***

A'li ben Rahho Ez-Zak'outi, jurisconsulte remarquable, saint et pieux personnage.

Il eut pour professeurs Sid Ahmed ben El-Hadj El-Menouï et Mohammed ben Moussa El-Oudjidji. Il était très versé dans l'étymologie, l'exposition, la syntaxe et le discours.

Il mourut vers la fin de l'année 950 (1544).

K'AF (قاف)

K'assem ben Sa'ïd ben Mohammed, originaire d'O'k'bana, né à Tilimsane. On le nomme aussi Bou-'l-Fad'l et Bou-'l-K'assem.

Ce savant illustre mourut en l'année 830 (1427), laissant un nombre considérable de travaux scientifiques et littéraires.

***

K'assem (Abou-'l) ben Ahmed ben Mohammed ben El-Mo'tel El-Belouï El-Kaïrouani.

Savant jurisconsulte. Il est connu aussi sous le nom d'Er-Rezeli.

Il passa par le Caire en 806 (1404), se rendant au pélerinage de la Mekke. Il mourut à Tunis en 844, selon quelques auteurs (1441), et avant, selon d'autres ; il était âgé de 103 ans.

⁂

K'assem (Abou-'l) El-Kibachi, de Tilimsane.

Imam savant et distingué. Il fut le professeur de notre maître Es-Senoussi, pour la théologie.

KEF (كاف)

El-Keroub (Ben), homme distingué.

On a de lui un abrégé de jurisprudence intitulé : « El-Kafi » (le Suffisant), dans lequel Mohammed El-Hattab a puisé beaucoup pour la première partie de son commentaire de Sid Kr'elil.

⁂

Kerim-od-Din El-Bermouni El-Hacedi, qui fut professeur d'En-Nacir El-Lok'ani et de beaucoup d'autres.

Il vivait encore à la Mekke en l'année 998 (1590).

MIME (ميم)

Mohammed ben Iahïa Ben-Ali ben El-Bokr'ari, originaire de Tilimsane.

Savant distingué surtout par deux questions : « l'interdiction du vinaigre venant du vin et du mariage entre parents rapprochés. »

⁂

Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Abi-Bekr ben Iahïa ben A'bd-Er-Rahmane El-Kerchi, de Tilimsane, connu sous le nom de Mak'k'iri.

Bno-'l-Kr'atib parle de lui dans sa chronique sur Grenade.

Bou-'l-Abbas El-Ouencheri dit que Mak'k'iri était un village du Zab, en Ifrikia, et que c'est là où les aïeux d'El-Mak'k'iri avaient vécu.

Son père vint ensuite habiter Tilimsane, où naquit El-Mak'k'iri. C'est dans cette ville que celui-ci résida et fit ses études, jusqu'au moment où il la quitta avec le commandeur des Croyants Fares, en l'année 749 (1349) (1), pour se rendre avec lui dans la ville de Fas, où il fut investi de la charge de k'ad'i. Il mourut en cette ville, à son retour de l'Andalousie, où il était allé en qualité d'ambassadeur d'Abi Eïnan, en l'année 795 (1393).

⁂

Mohammed ben Ahmed ben Ali ben Mohammed ben Ali ben Mohammed ben El-K'assem ben Hammadi ben Ali ben Mimoune ben O'mar ben Idris ben Idris ben A'li ben Abi-Taleb El-Hasseni, de Tilimsane.

Il était cherif. Il habitait Tilimsane, où il étudia la jurisprudence, l'étymologie et le discours. En 40 (2), il se rendit à Tounès (Tunis), où il se rencontra avec notre maître Abou-A'bd-Alla ben A'bd-Es-Slame.

Revenu à Tilimsane, il ouvrit un cours de sciences, et le Mor'ereb fut bientôt rempli de ses disciples.

En 753 (3), le sultan Abou-'l-Hassen ayant péri, son fils Abou-Eïnane lui succéda et s'empara de Tilimsane. Ce sultan attacha Abou-A'bd-Alla Cherif à son Conseil scientifique. Abou-A'bd-Alla suivit son seigneur à Fas.

Sur ces entrefaites, un nommé O'tsmane ben A'bd-Er-Rahmane, de Tilimsane, l'ayant nommé « ouaci » de son fils, auquel il laissait une fortune colossale déposée entre les mains des gens les plus notables de cette ville,

(1) Ce Farès ne peut être un autre que le vizir d'Abi-Eïnane, sultan merinide, fils d'Abi-'l-Hassen, qui commença par être gouverneur intérimaire du Mor'ereb (E. Mercier, *Histoire de l'établissement des Arabes.)*

(2) Il faut lire 740, si l'on se reporte au millésime qui suit, soit 1340.

(3) 1351-1352.

le sultan l'apprit, et, furieux, il retint Abou-A'bd-Alla pendant un mois. Enfin, il le laissa partir au commencement de l'année 756 (1355).

Après la prise de Constantine (1) par le sultan, celui-ci le réintégra dans ses fonctions, qu'il conserva jusqu'en 759(1358). Abou-Hamou Youssef ben A'bd-Er-Rahmane (2) ayant repris Tilimsane sur les Beni-Merine, le cherif demanda son congé, et le chargé d'affaires, le vizir Ben-Aoumeur ben A'bd-Alla, l'autorisa à partir.

A Tilimsane, Abou-A'bd-Alla rencontra Abou-Hamou, qui épousa sa fille et lui construisit une medrassa, dans laquelle le cherif professa jusqu'à sa mort, survenue en l'année 771 (1370). Il était né en 716 (1318).

Abou-'l-A'bbas El-Ouencherissi dit que la véritable date de sa naissance est 710 (1311), et qu'il mourut dans la nuit du samedi au dimanche, 4 de Di-'l-Hiddja de l'an 771 (29 juin 1370).

On a de lui un commentaire du « Djemel El-K'rouk'dji » et un ouvrage intitulé : « El-Miftah » (la Clé) sur les principes de la jurisprudence.

Ce fut un homme remarquable et d'une probité dont il ne se départit jamais.

***

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Merzouk', surnommé El-Kr'atib Chems-ed-Din, commentateur de « Chefak El-A'meda » sur les hadits, dont parle Bno-Ferhoune dans « El-Dibadj. »

Bno-Kr'aldoune dit de lui : « El-Kr'atib Abou-A'bd-Alla était de Tilimsane. De père en fils, dans sa famille, ils étaient prédicateurs, du tombeau du chikr Sid Bou-Medine à El-Eubad. Ses cinquième et sixième aïeux Abou-Bekr ben Merzouk' étaient fort connus dans la contrée.

(1) Abou-Einane prit Constantine en 1357. (E. Mercier, *loc. cit.*).

(2) Abou-Hamou II entra en possession de Tilimsane après la mort d'Abi-Einane (E. Mercier, *loc. cit.*).

Mohammed naquit à Tilimsane en l'année 710 (1311). Il se rendit dans l'Est, avec son père, en l'année 718 (1318-1319), et il étudia, à Bougie, sous la direction du chikr Naceur Ed-Dine.

Son père s'étant rendu aux deux villes saintes, il revint au Kaire, où il eut pour professeur Bork'an Ed-Dine Es-Safak'ossi et son frère. En 733 (1333), il revint dans le Mor'ereb. Il rencontra le sultan Abou-'l-Hassen assiégeant Tilimsane (1). Ce sultan avait construit une mosquée magnifique à El-Eubad, et Mohammed ben Merzouk', oncle d'El-Kr'atib, en était le prédicateur.

Celui-ci étant décédé, le sultan nomma El-Kr'atib à sa place.

Il fut envoyé en ambassadeur dans l'Andalousie.

Emprisonné par Abou-Sa'id O'tsmane ben A'bd-Er-Rahmane et son frère Tsabet, alors que Abou-Hassen était à Alger (2), il fut relâché et autorisé à se rendre en Andalousie, où le sultan de ce royaume, Abou-'l-Hadjadj, le nomma prédicateur à la mosquée El-Hamra. En 754 (1353-54), il fut rappelé par le sultan Abou-Einane, qui avait succédé à son père.

Abou-Einane l'envoya, en 758 (1357-58), à Tunis, pour demander la fille du sultan Abou-Yahya (3). N'ayant pas réussi dans cette mission, il fut jeté en prison à son retour à Tilimsane, puis remis en liberté quelque temps avant la mort d'Abou-Einane.

Abou-Salem, successeur de celui-ci, ne suivit pas les traces de son prédécesseur, et il lui confia le registre des affaires de l'État (Zemam-el-Omour) (4).

(1) Année 1335, commencement du siège. — 1337, prise de la ville (E. Mercier, *loc. cit.*).

(2) Abou-Saïd s'empara de Tilimsane en 1348. — Abou-'l-Hassen était à Tunis (E. Mercier, *loc. cit.*).

(3) Prince hafside.

(4) Abou-Einane laissa, à sa mort, un fils âgé de 5 ans, Abou-Saïd. C'est vers 1359 qu'Abou-Salem devint maître du Mor'ereb ; il s'empara de Tilimsane en l'année 1360 (E. Mercier, *loc. cit.*).

Lorsque le sultan O'mar ben A'bd-Alla s'empara de Tilimsane, en 762 (1361), Ben Merzouk fut emprisonné puis relâché, quoique sa mort eût été réclamée par bon nombre de hauts dignitaires du royaume.

En 766 (1361-1362), il se rendit à Tunis, où le sultan Abou-Ishak' et son ministre Abou-Mohammed ben Taferaken le chargèrent de prêcher dans la mosquée des Mouahidine (Ahmohades). Il conserva ces fonctions jusqu'à la mort du sultan Abou-Yahya, en l'an 770 (1369).

Kr'aled, son successeur, révoqua Ben Merzouk', qui demanda et obtint l'autorisation de se rendre dans l'Est. En effet, il alla par mer à Alexandrie, et de là il gagna le Kaire, où il ne tarda pas à être comblé des plus hautes charges scientifiques, qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue en 781 (1380).

***

Mohammed ben Mohammed ben A'rfa El-Ourr'emi, dit Et-Tounessi.

Il écrivit des ouvrages sur la jurisprudence et la science du Discours.

Bou-Mehedi A'ïssa El-R'obrini disait de lui : « Jamais l'on n'a vu ni entendu un homme pouvant égaler notre maître, le jurisconsulte en trois choses : le jeûne, les stations pieuses et la lecture du Koran. Il était tout enfant que déjà il observait le jeûne obligatoire ; il lisait vingt hizeb (1) du Koran en une heure juste. Ses stations pieuses sont très connues, il les accomplissait tous les ans, durant toute la dernière décade de Ramadan, dans la Djama' Ez-Zitouna. Il ne cessa qu'au moment où sa mort fut prochaine.

Ez-Zidouni dit : « Je le rencontrai la première fois en l'année 793 (1391), et il était âgé de soixante-dix-sept ans, étant né en 716 (1317) ; il mourut en l'année 803 (1401).

Il eut pour disciples : Cherif Abou-'l-Fad'l Es-Selaouï,

(1) Le Koran est divisé en 60 hizeb, comprenant souvent plusieurs chapitres.

— le k'ad'i Bou-Mehedi Aïssa El-R'obrini, — l'Imam El-Berezi, — Bno-Merzouk' El-Hafid, — et un grand nombre aussi célèbres.

Il fut inhumé près de la grande mosquée, dans l'ancien château des rois zianides.

On lui doit trois commentaires du « Borda » ; l'ouvrage intitulé : « El-Mefatih El-K'ortanïa », commentaire d'At's-sïa ; celui dit : « El-Mefatih El-Merzouk'ïa » ; un autre intitulé : « Erroud'a » (le Jardin), pièce en vers « redjez » sur la science des hadits, et dont il a fait un abrégé. Il fit aussi un commentaire du « Djemel El-Kr'oundja », auquel il donna pour titre : « Nih'aïato-'l-Amli fi cherhi-'l-Djemel (œuvre quintescenciée, commentaire du Djemel), dont El-Hadj Kr'alfa parle dans son dernier volume du « Kechfo-'d-D'onoune », sous le numéro 14073, page 399. Il écrivit le « K'our El-Iak'in », commentaire des hadits des saints, dont le même El-Hadj Kr'alfa parle, sous le numéro 14052 de son ouvrage plus haut relaté. Il écrivit encore un grand nombre d'autres.

***

Mohammed ben Ibrah'ime ben Ahmed El-A'bdi, connu sous le nom d'El-Aïli.

Son oncle et son père étant venus s'installer à Tilimsane, le sultan de cette ville les employa et maria Ibrah'ime ben Ahmed à la fille du kadi Mohammed ben R'elboune. De cette union naquit Mohammed, qui, plus tard, fut confié aux soins et à l'éducation de son aïeul. Il fit des progrès rapides dans toutes les sciences.

Lorsque le sultan Youssef ben Yak'oub s'empara de Tilimsane (1), ce monarque le prit à son service, maïs Mohammed, dégoûté de servir sous ses ordres, se rendit en pélerinage.

(1) Abou-Youssef Yak'oub vint mettre le siège devant Tilimsane en 1299. Ce siège dura jusqu'au printemps de 1307 ; mais Abou-Youssef ne s'empara point de la ville. Cette année 1307, il périt assassiné (E. Mercier, *loc. cit.*).

Son pélerinage accompli, il revint à Tilimsane, où il continua ses études. Pris en haine par Abou-Hamou (1), gouverneur de cette ville, il s'enfuit à Fas et se réfugia auprès du savant Kr'elouf El-Ish'oumi El-Mer'ili. Il se rendit ensuite à Merakech, vers 710 (1311), où il descendit chez l'Imam Bno-'l-Bana, dont il suivit les leçons ; puis il alla trouver le chikr El-A'ssakra Ali ben Mohammed.

Ibn Kr'aldoun dit qu'il suivit ses cours.

Réclamé par Abou-Eïnane, dont le père venait de mourir, il se rendit d'abord à Bougie, puis rentra à Tilimsane. Abou-Eïnane le plaça au nombre de la phalange des savants qui l'entouraient.

Mohammed résida à Tilimsane, puis vint mourir à Fas, en l'année 757 (1356-57).

***

Mohammed ben Ahmed ben Bou-Yahya, originaire de Tilimsane, connu sous le nom d'El-Hebbak.

Il fut le professeur de l'Imam Mohammed ben Youssef Es-Senoussi.

Il fit le commentaire du « Telkr'ic » (Abrégé), d'Ibni-'l-Bana.

Il mourut, ainsi que le dit El-Ouencherissi, en l'année 867 (1463).

***

Mohammed ben Lahsen ben Makr'elouf, connu sous le nom d'Aberkane A'bd-Alla, de Tilimsane.

Savant distingué. El-Ouencherissi dit qu'il mourut en l'année 868 (1464).

***

Mohammed ben Ibrahime ben A'bd-Er-Rahmane ben Mohammed ben A'bd-Alla ben El-Imam Abou-'l-Fad'l, originaire de Tilimsane.

(1) Abou-Hamou n'était pas gouverneur, mais bien souverain de Tilimsane (E. Mercier, *loc. cit.*).

Savant distingué.

D'après Es-Sekkr'ari, il se rendit à Tunis en l'an 810 (1408) et y resta un mois. De là, il se rendit au Caire, et, de cette ville, se rendit au pélerinage de la Mekke. De retour au Caire, il partit pour la Syrie en l'année 812; il visita Jérusalem et Damas (1410).

Il était versé dans un grand nombre de sciences abstraites et concrètes. Il connaissait aussi la médecine.

Il mourut en l'année 845 (1442).

***

Mohammed ben En-Neddjar, originaire de Tilimsane. Savant remarquable et jurisconsulte distingué. Il portait le surnom d'Abi-A'bd-Alla.

Il fut l'un des maîtres d'Abi-'l-Hassen El-K'elçadi, qui en parle ainsi dans sa « Rihla » : « Notre maître, le docteur de la loi, le savantissime, l'Imam instruit en toutes sciences, Sid Abou-A'bd-Alla.

J'ai étudié, sous sa direction, une partie de l'Abrégé du chikr' Kr'alil; une partie du « Mocenef » d'El-R'azali; et une partie de l'ouvrage d'Ibni-'l-Hadjib, ainsi que d'autres œuvres très variées.

Il mourut en l'année 846 (1443).

***

Mohammed ben A'bd-Alla Ech-Cherif, originaire de Tilimsane.

Dans sa « Rihla », El-K'elçadi en parle ainsi : « Il fut mon professeur. Il fit un Abrégé du commentaire du « Tesh'il » d'Abi-Heïane. J'ai suivi ses leçons sur le « Telkr'is El-Miftah » (extrait de la Clé (des sciences); sur une partie du « Tesh'il » d'Ibni-'l-Malik, et du « Miftahi-'l-Oçoul » (Clé de l'étymologie) de Sid Ech-Cherif Et-Tilimsani.

Il mourut en l'année 847 (1444), et il fut inhumé auprès de Bab-el-D'jïad.

***

Mohammed ben Youssef El-K'issi, de Tilimsane, connu sous le nom d'Et-Tsir'eri.

El-Mazouni l'a dépeint, dans ses « Naouazil », comme un savant distingué. Je n'ai pu savoir la date de sa mort.

⁂

Mohammed ben El-A'bbas ben Mohammed ben A'ïssa, originaire d'El-Eubad (1), connu sous le nom de Ben-El-Abbas.

El-K'elçadi, dans sa « Rihla », El-Mazouni et El-Hafid ben Merzouk en font un très grand éloge.

Le chikr' Ben-R'azi, dans sa « Fah'rana », en parle ainsi : « J'ai étudié, sous sa direction, un grand nombre d'excellentes choses du commentaire du « Tesh'il », et une partie du « Djemel-el-Kr'omidji. »

Le chikr' Zerrouk', dans sa « Kenacha », dit qu'il était l'un des savants les plus remarquables de Tilimsane.

Il eut pour élèves : El-Hafid Ech-Chissi, El-Kafif ben Merzouk', le chikr' Senoussi, Ben-Zekri, El-Mazouni, El-Ouencherissi, Ben-S'adou, El-Kr'atib ben Merzouk.

On a de lui de nombreux ouvrages, dont : un commentaire du « Lamiat-el-Afea'l », un commentaire du « Djemel-el-Kr'omidji », un autre intitulé : « El-Outsek'i » ; il se compose de deux cahiers.

L'on a de lui aussi un grand nombre de « Fataouï. » El-Mazouni et El-Ouencherissi en ont rapporté un grand nombre.

Il mourut de la peste, vers la fin de l'année 871 (1467), et fut inhumé à El-Eubad (cimetière du village de Sid Bou-Medine.

⁂

(1) Village des environs de Tilimsane où est inhumé Sid Bou-Médine.

Mohammed ben Ahmed ben K'assem ben Sa'ïd ben Mohammed El-O'k'bani, de Tilimsane.

Il fut kad'i-el-djemaa' à Tilimsane.

Il eut pour disciples : Abou-'l-A'bbas El-Ouencherissi, Ahmed ben Rahla, et beaucoup d'autres.

Sid Ahmed Zerouk', dans sa « Kinacha, » le cite comme un érudit remarquable.

Il mourut le 20 de Di-'l-Hidja de l'année 871 (29 juillet 1467).

⁂

Mohammed ben Aïssa, du faubourg d'Agadir (1).

Il se rendit vingt-cinq fois en pélerinage. C'était un homme d'une religion et d'une piété exemplaires.

Les gens allaient le visiter chez lui, dans sa maison. Le prince des Croyants Abou-Yahya Yar'morassen se rendait auprès de lui pour le prier d'appeler sur lui les bénédictions divines (2).

Son tombeau s'élève près de la porte dite « Bab-el Ak'aba. » On ne l'invoque jamais en vain.

⁂

Mohammed ben A'mar ben Kr'emis.

Il mourut assassiné, à Grenade, par Ali ben Naceur, surnommé El-Abekem.

Il a laissé de nombreux « Manak'ib. »

⁂

Mohammed ben Mans'our ben A'li ben Hedïa El-Koreichi.

L'un des savants les plus distingués de Tilimsane.

Il fut secrétaire des rois de la dynastie de Yar'morassen ben Zïane.

(1) Faubourg dont on voit encore les vestiges à l'est de la ville de Tilimsane.

(2) Yar'morassen régna de 1235 à mars 1283, époque à laquelle il mourut sur les bords du Rih'ou (E. Mercier, *loc. cit.*).

Il fut kadi de son pays natal.

⁂

Mohammed ben A'ïssa.

L'un des hommes les plus éminents de Tilimsane.

L'on raconte que, tandis qu'on le portait au cimetière, tous les oiseaux, et principalement les hirondelles, s'abattaient sur son cadavre et dans les jambes des assistants, en quantité telle que les fossoyeurs en furent incommodés.

⁂

Mohammed ben Abi-Bekr ben Merzouk' ben El-Hadj, de Tilimsane. Sa famille était originaire de K'aïrouane.

Il naquit vers l'an 929 (1523).

Merzouk', son aïeul, vint habiter Tilimsane à l'époque des Lemtouna (1).

⁂

Mohammed ben El-Bana.

Savant et poète distingué.

⁂

Mohammed ben A'bd-El-Hak' ben Yassine.

Homme des plus remarquables.

Il fut k'ad'i de Tilimsane. Il fut d'une probité exemplaire durant ses fonctions.

Son tombeau s'élève près de Bab-Ziri, dans l'intérieur de la ville (2).

⁂

Mohammed ben Daoud El-Hattab El-K'abek'i.

(1) Tribu berbère qui, en 640, occupait, avec d'autres tribus, ramifications des Sanhaga au Litsam, tout le Grand Désert (E. Mercier, *loc. cit.*).

(2) J'ai déjà dit où se trouvait cette porte.

Il fut secrétaire des rois de Grenade et celui du prince des Croyants Yar'morassene (A'bd-El-Ouadite).

Il mourut en l'année 636 (1239).

⁂

Mohammed ben Youssef ben Mefredj Saa'da.

Il était originaire de Séville (Andalousie).

Il fut un jurisconsulte remarquable. Il eut pour professeurs : Abou-'l-Hassen Cherih-Bel-A'bbas ben Hazeb El-Messili, Bou-Bekr ben El-Arbi.

⁂

Mohammed ben Yahya El-Baheli fut un docteur de la loi des plus instruits et des plus pieux.

⁂

Mohammed ben A'bd-Alla ben Omar Et-Temimi.

Homme très instruit; il occupa de hautes fonctions.

Il fut hadjib (chambellan) du sultan Abi-Einane.

Il était gouverneur de Bedjaïa (Bougie) lorsqu'il mourut, en l'année 750 (1350).

Son corps fut rapporté à Tilimsane et enterré dans une « Zaouïa » située sur la route d'El-Eubad.

⁂

Mohammed ben O'mar El-H'aouari, surnommé A'bd-Alla.

Savant remarquable et homme pieux.

Il fit ses études à Fas, sous la direction de Moussa El-A'bdouïmi. A Bougie, il prit des leçons d'Ahmed ben Idris et A'bd-Er-Rahmane El-Our'elissi (de la tribu des Aït-Our'elis, vallée de l'Ouad Sahel).

De Fas, il se rendit en pélerinage. Il s'arrêta à Masr (Kaire), où il étudia. Après avoir séjourné quelque temps à Mekka et à El-Medina, il se rendit en visite à Jérusalem. Il habita la Syrie.

Il vint ensuite demeurer à Oran, où il mourut en l'année 843 (1440).

A son sujet, le chikr' et saint personnage Sid Solimane ben Aïssa, qui habitait à la kala'a des Haouara, rapporte le fait suivant :

J'écrivis au chikr' Mohammed El-Haouari une lettre de soixante-dix lignes environ. Je me plaignais de certaines choses et je le questionnais sur d'autres. Lorsque mon courrier fut parti, je réfléchis que mon envoyé ne pourrait donner aucun renseignement au maître sur le fond de ma lettre, ni retenir complètement sa réponse, et qu'il valait mieux que je me rendisse en personne auprès de lui. Je suivis donc mon courrier. Cependant, il me devança auprès du maître et lui remit ma lettre en lui disant : « Voici une lettre de Sid Ben-Aïssa, des Haouara. »

Mohammed El-Haouari lui répondit : « Es-tu simple courrier, ou auteur de cette lettre ? » Et comme l'homme, étonné, lui disait : « Seigneur, c'est une lettre de Sidi Solimane, » je pénétrai subitement auprès du maître. Je le saluai, et, à ce moment, mon envoyé m'aperçut. Il resta stupéfait de me voir, m'ayant laissé dans les Haouara.

La lettre était toujours fermée dans les mains de Mohammed El-Haouari, et aussitôt, sans l'ouvrir, il répondit à chacune de mes questions.

***

M'hamed ben Youssef ben A'mar ben Choa'ïb Es-Senoussi, parce que son père était de cette tribu très connue dans le Mor'areb, El-Hasseni, parce que sa mère descendait de Hassen ben Ali ben Abi-Taleb El-Melali.

C'était un savant remarquable et d'une douceur exquise. A cela, il joignait une très grande libéralité envers les malheureux, surtout dans les années de disette.

Il aimait faire des stations dans des endroits déserts, et notamment dans les ruines des monuments, vestiges

du passé. Là, il se mettait à penser au sort final de leurs habitants.

Il avait pour habitude de jeûner tous les deux jours, à l'exemple de David. Il mangeait fort peu et sans s'inquiéter des aliments qu'on lui présentait. Il se préoccupait si peu de sa nourriture, qu'il restait quelquefois trois jours sans manger ni boire ; il ne songeait aux aliments que lorsqu'on lui en apportait. Si quelquefois on lui demandait s'il avait mangé, il répondait : « Je n'ai point mangé, et cependant je ne jeûne point. »

Il naquit au milieu de la troisième nuit de Di-'l-K'a'da de l'an 824 (nuit du 25 au 26 octobre 1421). Il mourut en l'année 895 (1490). Il était âgé de 69 ans.

Il laissa de nombreux ouvrages.

***

Mohammed ben A'bd-Alla ben A'bd-El-Djelil Et-Tenessi, originaire de Tilimsane.

L'on a de lui plusieurs œuvres, et entre autres une histoire des Beni-Zïane.

Il mourut en l'année 899 (1494).

***

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Bou-Bekr ben Merzouk El-A'djessi, originaire de Tilimsane, connu sous le nom d'El-Kafif (le Borgne).

Il fut un savant remarquable. Il mourut en l'année 901 (1496).

***

Mohammed ben Ahmed ben El-Fad'l ben Sa'ïd ben Sa'd, de Tilimsane.

Ce fut un savant distingué. Il mourut en Égypte, en l'année 901, au mois de Redjeb (mars-avril 1496).

***

Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane El-Djoudi, de Tilimsane.

Jurisconsulte et poète célèbre. Il mourut en K'ada de l'année 910 (avril-mai 1504).

∴

Mohammed ben Bel-Aïch, originaire des Beni-Kr'ozeredj (1), né à Tilimsane.

Jurisconsulte et savant des plus distingués de cette ville. Il mourut en Safar 911 (juillet-août 1504).

∴

Mohammed ben A'bd-El-Kerim ben O'mar, de Tilimsane.

Savant éminent et distingué. Il fit un voyage dans le Soudan. Il mourut au Touat, en l'an 909 (1503).

∴

Mohammed ben Bel-Barakat En-Naïli, savant remarquable de Tilimsane.

Je n'ai pu savoir la date de sa mort.

∴

Mohammed ben M'hamed ben Mohammed ben Abi-Yahya ben Ahmed, connu aussi sous le nom de Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben M'hamed ben Abi-Bekr ben Merzouk' El-A'djissi, originaire de Tilimsane.

Savant distingué. Il alla habiter Fas, où il vivait en 918 (1512).

∴

Mohammed ben Abi-Medine, de Tilimsane, élève du chikr' Es-Senoussi.

Il fut célèbre dans la science du discours. Il mourut en l'année 915 (1509).

∴

Mohammed ben Mohammed ben El-A'bbas, originaire de Tilimsane, très connu sous le nom d'Abi-A'bd-Alla.

Jurisconsulte et grammairien distingué. Il eut pour professeurs les savants les plus remarquables de Tilimsane.

Il se rendit à Fas, où il prit les leçons de Ben-R'azi, et revint à Tilimsane.

Il vivait vers l'an 920 (1514).

∴

Mohammed ben Moussa El-Oudjdidji.

Jurisconsulte distingué de Tilimsane. Il fut mefti de Tilimsane.

Il vivait après 930 (1524)

Lui et ses enfants furent inhumés au village des Beni-Bou-Blane.

∴

Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane ben Djellal, de la tribu des Beni-Oua'zane, né à Tilimsane en l'année 908 (1502-1503).

Ce fut un jurisconsulte remarquable. Il alla habiter à Fas, dont il fut mefti, et il y mourut le 8 Ramadan de l'an 981 (1er janvier de l'an 1575).

∴

Mohammed Chekr'oune ben H'ita El-Oudjdidji, originaire de Tilimsane.

Il alla habiter à Fas et fut mefti de Marakech. Il mourut à Fas, vers la fin de l'année 981 (1574), à l'âge de 75 ans.

∴

Mohammed ben Yahya El-Mediouni, surnommé Bou-Es-Sadat.

Ce fut un savant distingué. Il mourut après 950 (1544)

et fut inhumé proche du tombeau de Sid M'hamed ben Youssef Es-Senoussi.

***

Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane El-Oueh'rani, né à Tilimsane.

Il professait les « Rissalat » dans la grande mosquée de Tilimsane. Le jeudi et le vendredi, il faisait un cours sur « El-Kr'araz » et la ponctuation.

Pour traduction :

ADRIEN DELPECH,
Interprète judiciaire.

(*A suivre*).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,
H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

ESSAI
D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES
SUR LES
ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162, 163 et 164.)

Examinons encore un autre radical berbère et comparons-le avec les mots similaires de quelques-unes des langues anciennes, soit le mot ⵄⴱ *bar, abar* ou *aber,* dont la composition est :

ⴱ = *aba* = *disjonctionis* = *abire* = *ab* } S'éloigner du lieu d'origine
ⵄ = *ar* = *origo* = *origine* = *origine* }

et qui a aujourd'hui pour sens usuel : « s'échapper en bouillonnant de la marmite, sortir en bouillant, bouillir, déborder. » C'est le primitif de :

ⵄⴱⵄⴱ *ebarbar* (mot de la 11e forme), signifiant : « *émigrer,* aller dehors, *être libre,* se libérer. »

Ce mot, employé comme substantif, est, aujourd'hui, le nom de plusieurs peuplades, telles que les Beraber, les Braber, et il a été pris, dès la plus haute antiquité, comme l'ethnique général de ces populations aventureuses et libres qui, débordant de leurs pays d'origine,

vinrent se heurter aux vieilles civilisations indiennes, assyriennes, grecques ou romaines, faisant, sans doute, sonner bien haut, leur qualité « d'émigrés », *Ibarbaren,* qui fut d'abord le synonyme d'étrangers, puis celui de non civilisés. Il est à remarquer que le mot émigré, 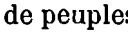 *abarbar,* était bien loin d'avoir, chez les peuples primitifs, le sens défavorable qu'il a de nos jours ; alors, il signifiait : « libre, courant les aventures, » et un grand nombre de peuples s'honoraient de cette épithète.

Lorsque Ibn Khaldoun et ses copistes font dériver le nom des Berbères du verbe arabe بربر « faire du bruit, parler avec violence, bredouiller, murmurer, etc., » ils prennent l'effet pour la cause et renversent les termes de la dérivation, selon l'habitude classique des auteurs musulmans qui ne peuvent concevoir une langue plus ancienne que celle du Coran. Le verbe arabe vient bien plutôt du nom du peuple berbère qui existait bien avant la formation de l'idiome arabe ; بربر, c'est être comme les Berbères, c'est « berberer, » c'est-à-dire parler en tumulte une langue inintelligible pour les Arabes.

Le passage suivant de Strabon semble, d'ailleurs, nous indiquer que le mot *bar* , sous sa forme simple et sans reduplication, avait eu jadis le sens d'*émigré :* « Si ce qu'on dit est vrai, il ne faudrait voir » dans les *Parni-Daæ* que des *Metanastes* ou émigrants » venus de chez les Daæ qui habitent au-dessus du » *Meotis,* et que l'on désigne indifféremment sous les » noms de *Xantii* ou de PARII. »

Ce même mot *bar,* à sa 13e forme, nous donne le vocable *tabourt,* celle de l'échappement, l'issue, la *porte.*

Ce sens si simple, que le latin résume si bien par « *ab origine* » ou « *ab ortu,* » se retrouve dans les vocables suivants, usités en Berberie, mais acquis aussi par les idiomes sémitiques et spécialement par l'arabe :

بـرّا *berra,* dehors.

بـرّ *berr,* terre ferme, continent.

بـراء *bera,* créer.

بـرا *bera,* dégrossir avec une hache.

برَى *bera,* tailler, couper, rogner.

Et aussi le mot « *hébreux,* » *heber,* ceux d'au delà ; puis encore l'araméen بار, homme libre et fils.

Dans la plupart des langues indo-européennes nous retrouvons le radical *bar,* ayant conservé, avec des nuances diverses, l'idée première attachée à ses éléments constitutifs en tourano-berbère.

En sanscrit, *bhar* et *par* signifient porter, car l'émigrant emporte son bagage et ses troupeaux.

En grec, nous avons :

βορα pâture.
πορεια route, voyage.
πορρω loin.
υπερ en dessus, en excédant.
βαρις barque (un des moyens les plus usuels des migrations.)
βορεας nord (le côté d'où sont venus les migrations).
παρα du côté de, de, vers, au delà, etc. (παριημι laisser passer).

En latin, nous avons :

Abire, s'en aller.
Aberro, s'éloigner, s'écarter.
Ebrius, ivre, buvant avec excès, celui dont le sang bouillonne, celui qui est « extravagant », sous l'empire de l'alcool.
Uber, sein, mamelle et ses dérivés exprimant les idées d'abondance, de fécondité.

Per, au delà, à travers.
Pro, en avant.
Baro, gougeat d'armée, mercenaire (c'est-à-dire étranger, celui qui vient de loin et est en dehors des soldats nationaux).
Iberus, Ibère, ibérien, soit le participe présent 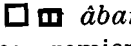 *âbaren,* de les émigrés, les premiers hommes libres de l'antiquité, et chez les Touareg, les *Iabaren* qui sont réputés les premiers ancêtres aborigènes du pays.
Celeber qui est *kel iber,* le clan des émigrés.

En celtique nous trouvons :

Bar, héros.
Baro, homme libre (d'où baron).

En breton :

Bar, exprime tout ce qui déborde et dépasse : sommet, cime, comble, branche, *essaim,* groupe.
Baro, barbe, même idée.
Abar, confluent, embouchure, havre.
Bera, fluer.
Bero, ébullition.
Ober, fait, action, exploit.

En germanique :

Uber, au delà, en excédant.
Ober, supérieur.

Dans la mythologie scandinave, *Bure* est le père de *Bor* et le grand-père de la trinité originelle (1).

Encore aujourd'hui, dans notre français du XIXe siècle,

(1) *Odin,* la pensée, le père de tous ; *Vil,* la volonté ; *Ve,* la forme.

bien des mots dont les étymologies sont restées douteuses, même pour des savants comme M. de Littré, ou sont, à grande peine, tirées du sanscrit, au moyen de rapprochements plus ingénieux que fondés, bien des mots, disons-nous, trouvent, dans les radicaux berbères, des étymologies simples, plausibles et rationnelles.

C'est ainsi que l'on donne comme racine première du mot *AME* le sanscrit *ANA,* respirer ; et, cependant, *l'idée d'âme* existe, abstraction faite de l'idée de vie *animale.* N'est-il pas plus rationnel de penser que le mot français est une vocalisation spéciale du mot berbère *em* ou *am, mère, principe de vie ;* quant au mot latin *ANIMA,* c'est le même mot, mais à la 4e forme, *AN-ima.*

A cette racine *em, am,* et à son sens de *IM, bouche,* ne peut-on pas encore rattacher les trois vocables suivants dont l'étymologie est, jusqu'ici, restée fort incertaine, *moue, mot, muet ?*

Faire la moue, c'est « faire sa bouche » d'une certaine façon affectée, c'est avec une modification phonétique rentrant dans la 9e forme.

Mot, qui, en bourguignon, s'écrirait *MO,* peut devoir son *t* final à un emploi de la 5e forme.

Muet (mutus), qui est l'ancien français *MU* du XIIIe siècle (usité encore, au XVIIe, dans l'expression *rage mue),* est également une 5e forme de *imi,* bouche. C'est, pour le mot *imi,* une modification analogue à celle qui, de bouche, a fait boucher, bouchon.

On pourrait encore rattacher les mots *mouvoir, mu, muer,* à la valeur hiéroglyphique de , croissant de la lune qui se *meut* et *mue* ou change d'aspect.

Nous avons déjà, dans un précédent chapitre, rattaché au berbère *effou,* être lumineux, éclairé, faire jour, les mots *feu* et *fou* (illuminé). Nous pouvons multiplier,

autant qu'on le voudra, les rapprochements de cette nature ; bornons-nous à quelques exemples.

Quelle étymologie à la fois plus directe et plus jolie peut-on trouver pour le mot *caresser* (en italien, *carezza,* caresse) que le berbère ⊡□•: *ekeres, ekres,* épouser, dont l'analyse donne :

•: = ⋊ = *eg* = *agere*
□ = *ar* = *originem* } Se marier, faire souche.
⊡ = *es* = *suam*

ou mieux encore :

□•: = *eker* = faire } Faire soi, traiter comme soi-même.
⊡ = *es* = soi

Nous savons que *caresse* est donné comme venant de *carus;* mais pourquoi, ici, la désinence latine *US,* au lieu de disparaître, comme c'est l'habitude, vient-elle donner une des consonnes constitutives du radical *cares,* caress-er ?

Il est admis et enseigné que *fils* vient de *filius* qui aurait remplacé *fidius,* précédemment employé ; mais on ne dit pas la cause de cette substitution et on se borne à affirmer que, dans *fils,* il faut voir l'idée de *confiance* inhérente au radical *fid* de *fidius.* Si cela est, n'est-il pas permis de penser que la substitution du radical *fils* à *fid* a eu lieu simplement parce que l'un et l'autre ont exactement le même sens dans deux langues préformantes du français ? Et, en effet, à côté du latin *fidere,* avoir confiance, nous avons le berbère :

⊙ ‖][*eflis,* avoir confiance, dont le substantif ou la forme d'habitude est régulièrement ⊙ ‖][*efis,* avec prononciation plus ou moins faible de la voyelle inchoative *e* qui ne tient pas au radical. C'est le nom de plusieurs tribus berbères bien connues dans le Djurdjura : les Iflissen, Ifflenses de Ammien Marcellin,

Flissa des Arabes. Les Ifflissen sont « les gens de confiance », « les fidèles. »

Le radical *fid,* du latin *fides, fidere,* existe, d'ailleurs, en berbère, avec les mêmes lettres, les mêmes sons, les mêmes sens ; ce radical s'analyse :

][*ef,* valoir mieux } ∧][*effed,* mandataire, associé.
∧ *ed,* compagnon.

compagnon de choix. Et ce sens se retrouve dans les dérivés très usuels :

:∧][*afedaoua,* ministre, vicaire, chargé d'affaires ; au pluriel :

|+∧][*ifedaten,* les gardes du corps, les fidèles, les gardes du roi, hommes de confiance ; en arabe, les *Mokraznia*. Et ce mot *ifedaten,* |+∧][ne rappelle-t-il pas, comme sens et comme consonnance, les feudataires de l'époque féodale ?

Les étymologistes donnent au féminin de *fils,* dans lequel alors *S* radicale disparaît, une tout autre origine. Ils font venir ce mot *fille* du sanscrit et du grec, avec tout un cortège formidable de considérations transcendantes ; ne serait-il pas plus vrai et plus simple d'y voir le mot berbère, si usuel :

. ‖ *illi,* fille,

dont le sens analytique est : « celle qui existe, richesse, bien, le bien par excellence ? »

De *illi,* fille, avec une aspiration, on a le béarnais *Hilli* = fille ; et le changement de *H* en *F,* admis par tous les linguistes, est surtout fréquent sur la frontière d'Espagne.

Mais *fille* peut encore venir de ‖][*effel,* dont le sens usuel et pratique est : partager, et dont l'idée constitutive est : éclairer, *éclaircir* ce qui existe.

][= *afa* = lumière, splendeur.

ǁ = *ili* = existence.

« Splendeur de l'existence, rayonnement de la vie », ce sont là des expressions bien poétiques; mais, ne conviennent-elles pas admirablement à la femme berbère, dont le prestige et le rôle furent toujours si grands? Et, d'ailleurs, la poésie n'est-elle pas une des formes naturelles de la pensée des peuples primitifs?

En grec, fille se dit θυγατηρ (d'où l'allemand *tochter*, le berbère explique ce vocable ainsi :

⋈+ *touga* = *auctor* = agente } *agit* elle agit,
□+ *tera* = *amoris* = d'amour } *urit* elle enflamme. ou *genuit* elle enfante.

Agente d'amour, CELLE QUI MET LE FEU, CELLE QUI ENFANTE, ne sont-ce pas là encore des idées, à la fois poétiques et payennes, rentrant bien dans le génie du peuple grec, et plus acceptables que celles résultant de la classique étymologie sanscrite faisant de la fille « une trayeuse de vache » (Duhitri)?

Le mot *tera,* □+ que nous venons de citer et qui est indifféremment la 3e personne féminin de □ *err,* brûler, de ≤□ *eri,* aimer, de □ *ar,* enfanter, produire, ou le radical du verbe □+ *terou,* mettre au monde, accoucher, nous fournit, avec le sens d'engendrer, une étymologie naturelle et logique du mot *terre.*

Les meilleurs dictionnaires (Littré, Larousse, etc.) font dériver ce vocable du sanscrit *tars,* dessécher, être sec, et on le fait rentrer dans la même famille que *torrere,* brûler, rendre sec, ce qui est bien abstrait et aurait besoin de beaucoup d'explications. N'est-il pas plus simple de voir là la 6e forme dérivée de □ *ar,* enfanter?

□+ *ter, tera, terou,* enfanter, mettre au monde (avec une idée d'habitude).

□+ *terou,* enfanteuse et enfantement.

□+ *tera,* amour.

L'*enfanteuse,* n'est-ce pas la même idée que celle du grec γη, terre?

Ce radical *TER,* avec l'idée d'enfantement, nous donne aussi l'origine du mot *trois, tres, tri, ter,* etc. Après l'unité ǀ *en,* un, vient le couple, le compagnon ed*dou (duo),* celui qui va avec, et, des deux réunis, provient l'enfantement *ter,* le troisième.

Le mot français *jardin* a bien des étymologies admises, y compris *hortus* qui n'a, cependant, avec lui, qu'*une seule* lettre commune *(R)*; toutes ces étymologies se rapportent à l'idée accessoire et secondaire de clôture, maison, enclos, encore bien qu'il y ait (notamment chez les peuples nomades et chez les Berbères) des jardins temporaires ou permanents, absolument dépourvus de clôture. Ne serait-il pas plus rationnel de faire venir *jardin* du tourano-berbère *jerden,* ǀΛ□ⵊ ou *ierden, ierd,* selon les dialectes ǀΛ□≤, mot dont le sens est toujours *la céréale cultivée, la culture par excellence,* généralement le blé ou l'orge, selon les localités?

ǀΛ□≤ *ierden* est la forme du pluriel de □Λ *erd* qui se décompose ou s'analyse :

□ *ar* = *oriri, ortus est* } Naître, pousser ensemble.
Λ *ed* = *simul* }

Jerden est ou le pluriel ou le nom à la 21e forme qui est la forme des végétaux, caractérisé par le préfixe □⋈ *ger,* prononcé *jer,* dans beaucoup d'endroits; le sens ne change pas, il devient « les poussant ensemble », « les touffes poussant ensemble. »

Or, *ierden, iarden, jarden,* est certainement plus voisin du français *jardin* que de tout autre mot ancien. De plus, il explique le latin *hordeum,* orge.

Le mot *tousser* (comme le latin *tussis*) n'est pas encore bien dégagé comme sens premier ; en réalité, c'est la 6e ou la 12e forme du radical berbère :⊡: *oussou,* tousser.

:⊡:+ *toussou,* 6e forme marquant l'habitude, c'est tousser fréquemment ou habituellement.

:⊡:+ *toussou,* 12e forme, toux ; on remarquera que toux est féminin, comme les noms berbères de la 12e forme.

Quant au sens même du radical :⊡: il s'explique très bien en se reportant à l'idée première exprimée par ⊡ *le soleil,* emblème du mouvement, d'où O *as (movere),* se mouvoir, aller ; :⊡: *oussou* en est un dérivé de la 9e forme. On peut rapprocher de cette idée de mouvement, contenue dans :⊡: *oussou,* tousser, le mot néo-latin *accès* qui implique la même idée de mouvement et sert aussi à exprimer un état morbide procédant par reprises : un *accès* de *toux.*

Bien des prétendues racines, latines ou grecques, peuvent ainsi se décomposer en des éléments berbères, assemblés d'après les règles énoncées dans les précédents chapitres. Si le radical ξυλον signifie *bois,* et si ses dérivés immédiats donnent *bûcheron, morceau de bois,* c'est que ce vocable est, en réalité, composé de deux mots étrangers au grec et barbares ou berbères.

ξ = ⊡⋊ = *kes* = couper.
υλη = ‖ = *ila* = feuille, *feuillée, forêt.*

Ce qu'on coupe dans la forêt, c'est du *bois.*

Du reste, les quelques mots que nous venons d'analyser ne sont pas le résultat de ressemblances fortuites ; ce sont des exemples pris dans une masse de faits qu'il

est facile de classer avec méthode et de grouper de façon à bien mettre en relief, en français comme en arabe, les valeurs des lettres-racines berbères aussi bien que l'influence des formatives (1).

L. RINN.

(A suivre.)

(1) Chaque fois que, dans Littré, nous avons trouvé une étymologie donnée comme douteuse ou échafaudée sur des considérations abstraites compliquées et trop savantes pour rester pratiques, il nous a été facile de découvrir une étymologie logique et très simple tirée du berbère.

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA.

(Suite et fin. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155, 156, 159, 160, 162, 163 et 164.)

Pour bien faire comprendre la nouvelle ligne politique adoptée vis-à-vis de la Grande-Kabylie, nous croyons intéressant de reproduire les instructions pleines de sagesse données, le 23 juillet 1854, par le Gouverneur général, au commandant supérieur de Dellys :

« Avant votre départ d'Alger, je vous ai déjà donné » des instructions sur la direction que je voulais voir » prendre à notre politique dans le cercle de Dellys. Afin » d'en laisser une trace durable, je vais vous répéter ici » quelles sont mes intentions à cet égard.

» La mort de Belkassem ou Kassi nous prive du con- » cours et des lumières d'un chef habile. Son frère, » Mohamed, renommé comme guerrier, n'a pas le même » degré de finesse et la même intelligence de la conduite » des affaires. Son influence personnelle s'est d'ailleurs » fait sentir bien plutôt dans le Haut-Sebaou que sur les » tribus voisines de la résidence du bach-agha. Nous » avons conféré à Mohamed le titre de Belkassem, mais » il lui reste beaucoup à faire pour atteindre à la hauteur » où celui-ci s'était placé et jouir de ses attributions.

» Sans contrarier ostensiblement les efforts de Moha- » med sur les tribus rapprochées de Tizi-Ouzou, sans » lui donner lieu de s'apercevoir des motifs qui dirigent » notre conduite, le moment me semble venu de tenter, » dans son commandement, l'introduction plus directe » de notre autorité.

» Il s'agit, en un mot, de substituer, avec prudence, » réserve et intelligence, à la politique qui, jusqu'ici, » consistait à soutenir l'autorité d'un grand chef, la » *politique française* qui tend à rapprocher davantage » de nous les indigènes, à nous faire pénétrer dans les » détails de l'administration intérieure des tribus, à faire » comprendre à tous et les intentions dont nous som- » mes animés par rapport aux populations, et les avan- » tages d'un contact plus immédiat avec nous.

» Pour y parvenir, vous devrez recevoir, avec distinc- » tion, tous les chefs et agents subalternes, donner des » ordres pour que tous les indigènes qui se présenteront » à Dellys soient bien reçus et traités avec beaucoup de » bienveillance. Aucun d'eux ne doit venir nous visiter » sans retourner satisfait dans sa tribu. Faites écouter » avec bonté toutes les plaintes et commencez, avec » prudence, à donner quelques ordres directs, peu im- » portants d'abord, en prévenant le bach-agha des dis- » positions que vous aurez cru devoir adopter. A l'égard » de ce dernier, soyez plein de prévenances, mais soyez » vigilant pour ne pas le laisser aborder, le premier, des » questions dont les conséquences seraient un accrois- » sement de son autorité. Il faut les réfuter avant même » qu'il ait songé à vous en parler. Il vaut mieux prévoir » que discuter. C'est le moyen d'aboutir à le dominer » plus tard et sûrement.

» Il peut arriver, malgré la discrète mesure que vous » apporterez dans l'exercice de votre commandement, » que Mohamed, comprenant vaguement la situation » que nous voulons créer, et d'ailleurs peu habitué au » pouvoir, demande à fixer de nouveau son action sur

» son ancien théâtre, c'est-à-dire dans le Haut-Sebaou. » Vous l'autoriserez alors à demeurer, comme par le » passé, à Mekla, et ce serait sans doute alors Si Amar » ou Hamitouch qui résiderait à Tizi-Ouzou. Si cette » hypothèse se réalisait, la question se simplifierait; » Si Amar, agissant en sous-ordre et plus rapproché de » Dellys, devrait nécessairement recevoir une impulsion » plus précise de votre part.

» C'est surtout à l'égard des Beni-Ouaguennoun, » Maatka, Beni-Aïssi, Ameraoua et Flissat-el-Behar que » vous devrez tenter les expériences d'immixtion directe, » en diminuant à dessein l'accès du concours des inter- » médiaires indigènes. Comme conséquence naturelle » de ce qui précède, vous vous garderez soigneusement » d'épouser les querelles des chefs sous vos ordres con- » tre leurs voisins, car il ne faut pas oublier que tous » vos efforts doivent tendre à fonder l'influence fran- » çaise, pour amoindrir progressivement celle des indi- » gènes. Le système de bascule, qui consiste à comman- » der en tenant en respect, les uns par les autres, les » divers chefs d'un pays, excitant les rivalités, grandis- » sant l'un et l'autre alternativement, n'est pas digne de » nous. Il tourne invariablement au désavantage des » administrés, sans de grands bénéfices pour l'autorité » qui l'emploie.

» Il faut aussi éviter de jeter les yeux sur les comman- » dements limitrophes autrement que pour y puiser des » notions utiles, y chercher le bien à imiter et pour prê- » ter un concours empressé toutes les fois que le besoin » s'en manifesterait. Les indigènes ne doivent jamais » douter que le principe d'autorité ne soit partout le » même dans toutes ses ramifications. La bonne entente » et la bonne intelligence des commandants supérieurs » découragent facilement les idées de désordre conçues » par les perturbateurs.

» . . . . . .

» Quelles que soient les intentions de la famille Ou

» Kassi à l'égard de la tribu des Beni-Idjeur, vous ne » devrez pas oublier la promesse faite à cette tribu de » relever directement du commandement français de » Dellys, sans l'intermédiaire des grands chefs indigè- » nes. Vous saisirez donc toutes les occasions de la ras- » surer à ce sujet et de détruire les désirs qui, d'autre » part, pourraient vous être exprimés par les Ouled-ou- » Kassi. Je maintiendrai énergiquement les effets de la » parole que je lui ai donnée, lorsqu'elle est venue se » soumettre. Ce serait d'ailleurs contredire les instruc- » tions qui précèdent et amoindrir cette influence fran- » çaise qui doit, en définitive, prévaloir partout dans » l'avenir, que de favoriser une idée qui tendrait à la » détruire au bénéfice d'un indigène. . . . . »

CHAPITRE X

Bou Bar'la quitte les Beni-Yenni pour retourner aux Beni-Mellikeuch. Sa mort.

Bou Bar'la s'était, comme nous l'avons dit, réfugié dans les Beni-Yenni, le jour même du premier combat des Beni-Menguellat, et il y avait été plutôt toléré qu'accueilli. Il était considéré par les gens de la tribu comme un être incommode et gênant, et, n'étaient les lois de l'hospitalité kabyle, ils l'auraient volontiers livré aux Français. Les Beni-Yenni firent même des démarches auprès des Beni-Idjeur pour les décider à laisser le Cherif retourner dans sa maison d'Amr'endas; ceux-ci, qui ne se souciaient pas de le voir revenir chez eux, ne trouvèrent pas de meilleure réponse que de démolir les maisons de Bou Bar'la; de cette manière ils se prémunissaient contre toute nouvelle sollicitation. Les Beni-Idjeur,

après avoir procédé à la démolition des maisons, se partagèrent tout ce qui était bon à prendre : bois, tuiles, etc.

Le prestige du Cherif était tombé, et les Kabyles poussaient l'irrévérence jusqu'à jeter des pierres dans son campement, pendant la nuit.

Bou Bar'la était obligé, pour vivre, de vendre ce qu'il possédait, chevaux, mulets, armes, et il attirait les visiteurs par des tours de prestidigitation (1).

Le bruit courut qu'il voulait s'enfuir sous un déguisement, et des ordres furent donnés partout pour qu'on fît bonne garde (2).

Un des grands chagrins de Bou Bar'la était la perte de sa mulâtresse, Halima bent Messaoud, qu'il avait dû laisser aux Beni-Djennad, en prenant la fuite devant notre colonne, et qui se trouvait chez le bach-agha Mohamed ou Kassi. Il négociait, par l'intermédiaire de Si Cherif ou El-Arbi, de Tazrout, pour se la faire remettre à prix d'argent; il offrait même de se soumettre, si on

(1) Il transformait des ronds de papier en pièces d'argent. Des Kabyles nous ont raconté aussi qu'un jour il avait mis son dernier né dans un couffin et l'avait suspendu à une branche d'arbre ; qu'il avait fait charger un fusil par un serviteur et lui avait fait tirer sur son fils en disant : « S'il est cherif, les balles n'auront pas prise sur lui. » Après le coup de fusil on avait constaté qu'une balle avait traversé les vêtements de l'enfant, mais qu'elle s'était arrêtée sur la chair.

(2) Voici le signalement qu'indiquait le télégramme du 30 juillet, portant ces ordres :

Taille moyenne, teint basané, barbe noire assez forte, sourcils noirs, nez gros, lèvres très prononcées. Fort et trapu, embonpoint considérable. Tatoué au milieu du front, sur chaque tempe et sur le dos de la main.

Paraît estropié du petit doigt de la main droite, qu'il conserve toujours fermé.

Sur chaque épaule il a, écrit en arabe : la ilaha, illa Allah, Sidi Mohamed reçoul Allah (il n'y a de Dieu que Dieu, monseigneur Mohamed est l'Envoyé de Dieu).

Il lui manque une dent incisive à la mâchoire supérieure.

La peau qui porte le sourcil droit est détachée et retombe sur l'œil sans le recouvrir complètement ; l'œil n'est pas endommagé.

On prétend qu'il exhale une forte odeur de bouc.

voulait la lui rendre. Ses offres n'ayant pas été accueillies, il chercha à la faire enlever de vive force, et on finit par envoyer cette femme à Dra-el-Mizan, à la disposition du capitaine Beauprêtre, avec lequel Bou Bar'la était en négociations pour sa soumission. Halima fut placée chez le cadi Si Rabia ben Yamina (1).

Ses extravagances pour cette mulâtresse furent telles que sa femme Fatma bent Sidi Aïssa, qu'il avait épousée au moment où il débutait dans la carrière de cherif, s'en trouva offensée, au point qu'un jour elle se sauva, annonçant qu'elle allait se rendre au capitaine Beauprêtre, à Dra-el-Mizan. Bou Bar'la la fit poursuivre jusque chez les Ouadia, et on la ramena chez les Beni-Yenni qui la prirent sous leur anaïa pour la protéger contre les violences de son mari. Si El-Hadj Amar, qui continuait à habiter les Beni-Ouassif, s'interposa ; Bou Bar'la divorça sa femme, qui fut rendue à son frère Letreuch, moyennant la somme qu'il voudrait bien donner. On prétend que celui-ci envoya 1,000 fr. à Si El-Hadj Amar.

A cette époque Bou Bar'la cherchait à épouser Lalla Fatma, la maraboute d'Ourdja, qui était en puissance de mari, bien qu'elle en fût séparée depuis longtemps. Il paraît que les négociations étaient assez avancées et que le Cherif avait donné de l'argent aux frères de Lalla Fatma pour qu'ils obtinssent le divorce du mari, Si Yahia bou Ikoulaf, marabout des Beni-Itourar' (2).

La situation du Cherif aux Beni-Yenni n'était pas des plus brillantes ; aussi des gens des Beni-Mellikeuch,

(1) Halima fut plus tard rendue à son ancien maître, Si Cherif ou Mezian.

(2) Lalla Fatma avait été mariée très jeune à ce marabout; mais, à l'âge de 16 à 18 ans, elle avait quitté son mari et s'était retirée chez ses frères. Son mari fit de vaines instances pour la faire rentrer au domicile conjugal. Mais lui, de son côté, resta sourd à toutes les demandes qui lui furent faites pour obtenir le divorce ; quoique très pauvre, Si Yahia refusa toutes les offres d'argent qui lui furent faites, et Lalla Fatma ne put jamais se remarier.

tribu qui était toujours insoumise, étant allés le solliciter de retourner chez eux, il se décida à prendre ce parti. Le 6 novembre 1854, on apprit qu'il avait quitté les Beni-Yenni avec sa famille. Il s'arrêta, en passant, chez Lalla Fatma et, le 13, il arrivait à Iaggachen (1), chez les Beni-Mellikeuch, où il fut accueilli sans enthousiasme; il habita, comme anciennement, la maison de Si Ali ou Abd Allah. Il n'avait plus avec lui que quatre cavaliers.

Bou Bar'la recommença de nouvelles démarches de soumission, s'adressant tantôt au commandant Dargent, commandant supérieur de Bordj-bou-Arreridj, tantôt au capitaine Martin, chef du bureau arabe d'Aumale, avec lequel il correspondait par l'intermédiaire de l'ex-cadi Si Amar ben Mihoub. Il ne demandait plus de commandement, comme autrefois; il voulait seulement qu'on lui donnât, n'importe où, des terres de culture, où il pourrait s'établir avec sa famille, promettant de vivre désormais comme un paisible fellah. On lui fit répondre qu'on ne voulait pas de conditions, qu'il devait se rendre à discrétion et s'en remettre à notre générosité, lui promettant seulement la vie sauve.

La soumission du Cherif paraissait sur le point de se réaliser: le général Pélissier, gouverneur général par intérim, avait télégraphié à Constantine qu'il consentait à autoriser Bou Bar'la à se rendre en Égypte avec les siens; le capitaine Delettre avait été envoyé dans les Beni-Abbès pour s'aboucher avec lui, lorsqu'un événement fortuit vint mettre fin aux aventures de cet agitateur.

Le 26 décembre, dans l'après-midi, il voulut tenter un coup de main sur les Beni-Abbès qui labouraient dans la plaine, et il partit, accompagné de deux cavaliers seulement, Abd El-Kader El-Medboh et Arab ou Kerrouch, et d'une soixantaine de piétons des Beni-Mellikeuch. Il marche en se dissimulant derrière les broussailles et

(1) Iaggachen est la forme kabyle d'Aïacha.

les plis de terrain, traverse l'Oued-Sahel, sans avoir été aperçu, court sur deux paires de bœufs qui labouraient, les enlève et reprend le chemin des Beni-Mellikeuch, Arab ou Kerrouch poussant les quatre bœufs devant lui.

L'alarme avait été donnée à Tazmalt, et le goum qui s'y trouvait, sous les ordres du caïd Lakhedar ben Ahmed Mokrani, était monté précipitamment à cheval et était accouru sur les lieux. Bou Bar'la cherche à regagner à toute vitesse les Beni-Mellikeuch. Mais le chemin qu'il a pris dans la plaine de Tablast est détrempé par les irrigations qu'on a faites la veille; son cheval blanc Djiouad, qu'il montait ce jour-là, ne peut plus avancer, et déjà les cavaliers de Lakhedar arrivent sur lui et lui envoient des coups de fusil. Il met alors pied à terre et gagne rapidement un ravin boisé où on ne pouvait le suivre à cheval et par où il espérait pouvoir rejoindre ses hommes des Beni-Mellikeuch, en se glissant dans les broussailles. Abd El-Kader El-Medboh et Arab ou Kerrouch avaient fui dans une autre direction.

Le caïd Lakhedar n'avait avec lui, en cet endroit, que son frère Bou Mezrag et trois cavaliers; il leur fait mettre pied à terre, et tous se lancent à la poursuite du Cherif. Un des cavaliers de Lakhedar, nommé Lakhedar ben Derradji, aperçoit, le premier, le fugitif. Les deux coups de feu partent en même temps; Lakhedar a la cuisse traversée d'une balle, et Bou Bar'la est également blessé aux jambes. Celui-ci cherche encore à se traîner dans le ravin, mais il ne peut plus avancer; le caïd et les siens arrivent. Bou Bar'la demande la vie sauve, disant qu'on aura plus de profit à le livrer vivant que mort; le caïd Lakhedar voulait qu'on ne l'achevât pas; mais de nouveaux coups de feu partent sur le Cherif, et Lakhedar ben Derradji se précipite sur lui, malgré sa blessure, et lui coupe la tête avec son couteau, sans attendre qu'il eût cessé de vivre.

C'est ainsi que Bou Bar'la termina sa carrière non loin de l'endroit où, 18 mois auparavant, il avait fait assassi-

ner lâchement et de sang-froid le chikh Hammou Tahar ou Taja.

Le lendemain, la foule se pressait sur la place du marché de Bordj-bou-Arreridj, autour du poteau où on avait attaché la tête du Cherif; près de là étaient exposés son cheval, ses armes, ses vêtements et son cachet. Cet événement eut un grand retentissement dans le pays, et les populations indigènes firent plusieurs journées de marche pour s'assurer que la tête exposée était bien réellement celle de ce Bou Bar'la qu'on avait cru invulnérable.

D'après une version fortement accréditée parmi les Kabyles de l'Oued-Sahel, Bou Bar'la n'aurait pas succombé dans un combat, il aurait été trahi et assassiné par huit notables des Beni-Mellikeuch, dont on cite les noms (l'un d'eux aurait été Arab ou Kerrouch, dont nous avons parlé ci-dessus) et qui auraient été gagnés par le caïd Lakhedar, moyennant une somme de 2,000 francs. Ces hommes seraient entrés dans la maison de Bou Bar'la qui ne se méfiait pas d'eux, se seraient jetés sur lui et l'auraient étranglé. Puis, dans la nuit, ils auraient porté secrètement le corps dans la broussaille, là où on l'a trouvé ; le lendemain, le caïd Lakhedar aurait fait avec son goum un simulacre d'engagement, et il n'aurait eu qu'à décapiter le cadavre du Cherif.

Cette version est généralement admise par les indigènes du pays, et c'est pour cette raison que nous l'avons rapportée. Pour nous, elle est complètement controuvée. Il serait trop long de la discuter ici, et nous nous bornerons à dire qu'une des femmes de Bou Bar'la, Yamina bent Hammou ou Bali, qui existe encore et qui serait portée à faire croire que son mari a été vaincu par la trahison plutôt que dans un combat qu'il aurait lui-même provoqué, corrobore le récit officiel que nous avons rapporté, tout en l'entourant de détails destinés à lui donner une tournure de légende (1).

(1) Le jour de sa mort, raconte Yamina, il avait fait venir le barbier et s'était fait raser la tête en disant : Il faut que ma tête soit propre, car, ce soir, elle sera promenée dans les tribus. Il s'était fait laver comme on lave les morts, avait revêtu ses plus beaux habits, puis il avait fait venir ses femmes et ses enfants, les avait embrassés et leur avait fait ses adieux. Comme on lui avait amené son cheval blanc, qui était plus brillant, mais qui avait moins de fond que son cheval noir, Tassadit lui avait dit : — « Pourquoi ne montes-tu pas Derouich ? » — « Il est fatigué, répondit le Cherif, et il vaut encore mieux celui-ci. »

Le soir, on rapporta le corps de Bou Bar'la ; il portait plusieurs blessures et il avait, à la main, une entaille qu'on lui avait faite lorsqu'il avait voulu écarter le couteau avec lequel on allait le décapiter.

Au moment où on venait de l'enterrer, des perdrix vinrent se poser sur sa tombe, sans être effrayées des gens qui se trouvaient là.

Bou Bar'la n'avait plus, au moment de sa mort, que deux femmes, Tassadit bent Amar, des Beni-Mendes, et Yamina, dont nous venons de parler. Tassadit venait de perdre, à Iaggachen, son fils Chikh ben Din, qui lui était né aux Beni-Idjeur, et il ne lui restait plus que son aîné, Mohamed Sadok, qui avait alors deux ans. Si El-Hadj Amar, l'ancien oukil de Si Abd-er-Rahman bou Gobrin, vint le prendre et l'emmena avec lui au village de Bou-Abd-er-Rahman, dans les Beni-Ouassif; il emmena également la fille de Mouley Brahim qui avait été, comme nous l'avons dit, recueillie par Bou Bar'la à la mort de son père (1).

Si El-Hadj Amar devint le chef de l'insurrection de la Kabylie du Djurdjura, en 1856. Après l'expédition de 1857, qui acheva la soumission de toute la Kabylie, il demanda l'aman et il sollicita l'autorisation de se rendre à La Mecque, ce qui lui fut accordé. Il emmena avec lui le fils de Bou Bar'la et la fille de Mouley Brahim, mais il laissa Tassadit bent Amar à Bou-Abd-er-Rahman. Cette femme passait pour riche et elle fut avidement recherchée en mariage par le caïd des Harchaoua et par celui des Abid; Tassadit repoussa toutes les demandes, et elle mourut, peu après le départ de Si El-Hadj Amar, du chagrin

(1) D'après une lettre du chef de l'annexe de Beni-Mançour, du 3 février 1855, les Beni-Mellikeuch auraient exigé 300 douros pour rendre Tassadit et les deux enfants.

qu'elle avait éprouvé, paraît-il, en se voyant séparée de son fils.

Yamina, avec sa fille Cherifa, sa mère Zineb et sa sœur Sadia, demeura quelque temps aux Beni-Mellikeuch, puis elle alla demander asile à Lalla Fatma. Ces femmes y habitèrent jusqu'à l'expédition de 1857, dans laquelle la maraboute d'Ourdja fut faite prisonnière avec tous les siens; elles allèrent alors demander l'aman au commandant Beauprêtre, commandant supérieur de Dra-el-Mizan.

Le cadi Si Rabia ben Yamina épousa la veuve du Cherif; puis, ayant demandé à aller s'établir à Tunis, il la divorça, et elle fut épousée par Si Mezian, ancien spahis, originaire des Beni-Koufi, actuellement garde-forestier indigène. Si Mohamed Arezkei, des Mechtras, épousa Sadia. La fille de Bou Bar'la, Cherifa, s'est mariée, l'année dernière, à Si Mohamed Taïeb, de Tizi-Ouzou.

Il y a trois ans, des gens des Beni-Mellikeuch, qui étaient allés en pèlerinage à La Mecque, y ont trouvé le fils de Bou Bar'la, qui leur a fait longuement raconter les prouesses de son père en Kabylie. Il ressemble, paraît-il, au Cherif. Il a épousé la fille de Mouley Brahim.

Espérons, pour la tranquillité du pays, qu'il n'aura jamais la tentation de marcher sur les traces de son père.

APPENDICE

Nous allons donner, à titre de curiosité et pour montrer de quelle façon les indigènes écrivent l'histoire, un récit des aventures du cherif, écrit sous sa dictée par le taleb Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Beni-Ouassif.

Le capitaine Beauprêtre a réussi à se faire donner le manuscrit de Nour Ed-Din et il l'a envoyé au colonel de Neveu, chef du bureau politique, le 24 juillet 1854 (1).

Dans cette histoire fantastique, l'ordre chronologique des événements n'a été nullement respecté; mais on peut, néanmoins, y reconnaître les principaux faits.

HISTOIRE CÉLÈBRE ET HAUTS FAITS DU TRÈS GRAND ET TRÈS GLORIEUX SULTAN NOTRE SEIGNEUR MOHAMED BEN ABD-ALLAH BOU SEÏF.

C'est en 1263 (1847) que le sultan quitta son pays natal, situé dans le Rerb, pour venir parmi nous. Ce fut dans le mois sacré de moharrem qu'il parut pour la première fois dans les pays musulmans qui n'étaient pas encore tombés au pouvoir des Infidèles. Il se mit à écrire des amulettes pour les personnes atteintes de maladies et à compter à la manière d'Aïkache (2). Il se couvrait de grossiers vêtements; il allait de localité en localité en se faisant passer pour un homme de rien, afin de ne pas être reconnu des renégats (Arabes soumis).

De pays en pays, il arriva sur le territoire des Adaoura, où il fit un séjour d'une année environ et quelque peu plus. Il se maria avec une femme noble, jolie, charmante, de toute beauté et de toute perfection, notre dame Fatma, fille de Sid Yahia ben Aïssa ben Mohamed. — Puisse Dieu accorder par leur grâce tout bien-être à tous, présents et à venir! — Le contrat fut conclu et le mariage fut fait dans la même nuit. Dès ce moment, la noblesse de caractère de notre sultan, son courage, sa

---

(1) Cette traduction nous a été communiquée par M. Ruyssen, lieutenant-colonel au 101e de Ligne.

(2) C'est-à-dire à compter les lettres de l'alphabet placées dans l'ordre d'Aboudjed. (L'alphabet arabe a 28 lettres; 9 indiquent les unités, 9 les dizaines, 9 les centaines et une le nombre 1,000. *Note du traducteur*).

valeur et ses talents équestres furent connus de tout le monde. Du reste, il est impossible d'énumérer ses hauts faits; musulmans et adorateurs des idoles entendirent parler de lui.

Il fit un voyage incognito dans les contrées orientales, afin de rechercher les vrais croyants et les non croyants. Il arriva enfin chez le possesseur du souffle véridique et du drapeau autour duquel se groupent les amis de la justice, la merveille envoyée par Dieu sur cette terre, le flambeau des temps, l'homme le plus remarquable de son époque et le mieux élevé, Si El-Madani El-Mesrati(1). Notre sultan passa cinq mois chez El-Madani. Ce fut chez El-Madani que l'on prêta serment de fidélité à notre seigneur, qui obtint ce qu'il désirait en atteignant le faîte de la gloire. — Rendons-en grâces à Dieu !

Notre sultan quitta Si El-Madani pour retourner chez les Zouaoua dans la ville d'El-Kelâa, de la tribu des Beni-Abbès. Là, il se mit en retraite religieuse pendant 40 jours. Au bout de ce temps, l'Éternel lui apparut; il lui fit voir les choses cachées, le combla de sa grâce invisible, lui donna l'obéissance de tous les hommes et lui fit don d'une bravoure à toute épreuve. Ce fut alors que les habitants d'El-Aradeïn (les deux terres) eurent connaissance de ces faits. — Ceci était écrit bien avant sa naissance.

Quand les Beni-Mellikeuch, tribu composée de gens fiers et ayant beaucoup d'amour-propre, entendirent parler de notre sultan, ils s'empressèrent d'aller au-devant de lui. Après l'avoir vu et s'être entretenus avec lui, ils s'assurèrent que c'était un homme de bien et de vertus, et reconnurent en lui toutes les qualités que nous avons mentionnées plus haut. Des Mor'erebins qui étaient chez les Beni-Mellikeuch le reconnurent et affirmèrent que notre sultan était Mohamed ben Abdallah bou Seïf.

(1) Il nous a été impossible de découvrir quel était ce Si El-Madani El-Mesrati et où il habitait.

Le vendredi, notre sultan monta à cheval et quitta cette tribu. Une foule immense et une armée innombrable allaient devant lui en se livrant à des jeux guerriers, tant la multitude était joyeuse et contente. Dieu avait chassé l'inquiétude et la peine de l'esprit de ces populations.

A la tête de cette armée, notre sultan s'avança vers la tribu des Beni-Mellikeuch. Tout le monde s'assembla, même les femmes et les enfants. Notre sultan était tout à fait imposant; personne ne pouvait le fixer, car c'est un homme brave, altier, excellent cavalier et audacieux. On lui offrit un splendide festin, on l'entoura de toute espèce de soins et on le combla de bienfaits.

Quand Beauprêtre, l'ennemi de Dieu et de son Prophète, entendit parler de notre sultan, il marcha contre lui à la tête de ses colonnes, de ses troupes et de ses gros canons. Il entra dans l'Oued Sahel à la tête d'une armée de plusieurs milliers d'hommes. Ils se rencontrèrent dans l'Oued Sahel, et notre sultan pénétra au milieu des colonnes des Roumis, et, avec son sabre, il fit mordre la poussière à un nombre considérable de combattants. On prit aux ennemis un grand nombre de machines de guerre, des chevaux, des selles, des vêtements et bien d'autres choses encore. On les battit jusqu'au dernier; ils prirent la fuite et tournèrent les talons, effrayés de la magnifique valeur de notre sultan; ce fut un sauve-qui-peut général. Ils se réfugièrent consternés dans leurs demeures, l'effroi et l'humiliation dans l'âme; ils abandonnèrent tous leurs sujets, qui furent battus et maltraités; ils payèrent la rançon que leur imposa notre sultan.

Il quitta le pays ennemi, et, à la tête de ses valeureux fantassins et de ses célèbres cavaliers, il chercha à inquiéter le fils aîné d'El-Ouali Si Mohamed Saïd ben Si ben Ali Cherif, qui avait pris des vêtements de roumi. Notre sultan lui enleva tous ses bestiaux, ses moutons, ses

chèvres, près de 2,000 têtes en tout. Si Mohamed fut tellement battu et avili, qu'il fut obligé de s'enfuir dans la montagne avec toute sa famille. Notre sultan, par respect pour le père et le grand-père de Si ben Ali Cherif, abandonna ce dernier à son malheureux sort et le laissa en repos.

Ensuite, à la tête de ses armées invincibles, il s'avança du côté des Beni-Aïdel, en se portant du côté de la tribu de Cherif Amzian, car c'était un agha au service des Infidèles. Il lui envoya un exprès pour l'engager à quitter les Infidèles et à revenir au Prophète; mais Cherif Amzian refusa, fit le malade, donna des excuses ; il se figurait qu'il pourrait lutter avec le sultan, il se vanta même auprès des siens de pouvoir le tuer ! Quand la bataille eut lieu, notre sultan l'abreuva d'amertume ; il lui prit tous ses biens, ses trésors, ses esclaves et tous les meubles de son habitation ; on trouva en espèces plus de cent mille (bassetas).

Notre sultan le tourmenta tellement, que le maudit fut obligé de se réfugier à Bougie, où notre sultan le poursuivit avec ses colonnes victorieuses et ses troupes redoutables. Les Infidèles étaient dans un état pitoyable, insoutenable ; ils étaient très consternés. Notre sultan arriva aux portes de Bougie et y planta ses tentes de toute espèce ; il n'avait pas peur de l'ennemi !

Le maudit commandant de Bougie fit battre le tambour et tirer le canon pour effrayer notre sultan. On livra bataille aux portes de la ville; personne ne pouvait circuler dans les rues, ce fut un pêle-mêle général, une dissolution complète dans l'intérieur de la ville. On brûla près de 18 bordjs (fermes) dans les environs de Bougie. On tua 9 capitaines avec leur chef, on massacra aussi ceux qui s'étaient mêlés avec les Infidèles. Le siège dura près de 10 jours. Toutes les tribus du cercle de Bougie jurèrent obéissance, mais... *(mots effacés)*.... payèrent l'impôt. Notre sultan quitta la ville.

Quand le maudit Infidèle s'aperçut que ni balle ni car-

touche n'avait prise sur notre sultan, il lui fit glisser du poison dans sa nourriture ; alors le trouble et la frayeur s'emparèrent de nos troupes. Mais Dieu guérit notre sultan, ce qui nous réjouit extrêmement. — Gloire et grâces éternelles à Dieu ! — La nouvelle que notre sultan avait échappé à la mort parvint à l'oreille du Roumi, qui fut frappé d'une peur horrible et d'une frayeur sans fin, tandis que les musulmans étaient dans un ravissement sans pareil.

Quelque temps après cet événement, notre sultan fit une razzia, avec les troupes victorieuses, du côté du village de Selloum, dans le pays des Mecheddala. Le Roumi maudit était dans ce pays avec ses troupes maudites et nombreuses. — Que Dieu les anéantisse ! — On livra une grande bataille. Ce jour-là, les musulmans firent des prodiges de valeur pour la cause sainte. Le sabre se mit à trancher le cou des Infidèles; on n'entendait que le grincement des tranchants qui leur sciaient les os du crâne. Au village de Selloum, l'armée de notre sultan tua beaucoup de musulmans des Beni-Ouassif, Beni-Sedka, des Beni-bou-Akkach et d'autres tribus des Zouaoua. Les musulmans furent vainqueurs, et les ennemis de Dieu prirent la fuite. Beaucoup de morts de ces derniers restèrent dans les rues du village de Selloum; les chacals, les lions, les oiseaux de proie et autres bêtes sauvages se rassasièrent de leur chair. — Puisse Dieu accorder sa miséricorde à ceux qui ont tué et non à ceux qui sont morts !

Après la victoire, notre sultan et les troupes revinrent; tout le monde était au comble du bonheur. Beaucoup de musulmans périrent : 50 individus environ. Le cherif était heureux et content, ainsi que sa suite. Les Infidèles, au contraire, étaient en plein désarroi ; ils se repentaient, grâce à notre sultan. Ils avaient une peur affreuse et étaient complètement démoralisés. Tous les habitants de cette vallée jurèrent obéissance et fidélité à notre sultan. — Gloire à Dieu !

A cette nouvelle, les ennemis de Dieu et les renégats se réunirent aux Infidèles et aux hommes sans foi; les orgueilleux, les fiers méchants, tous ceux qui avaient quitté la voie de la vérité, tous les ennemis du bien parmi les Infidèles et les renégats se réunirent dans le pays des Amraoua. Ils se vantaient tous de pouvoir combattre notre sultan; ils tenaient des propos fanfarons, tant leur ignorance était grande, car ils se croyaient bien forts et sûrs du succès. Ils firent leurs préparatifs; ils étaient à peu près 2,000 cavaliers renégats; ils s'excitaient les uns les autres et se donnaient du courage, afin de bien combattre notre sultan; ils lui opposèrent des rangées de soldats et des embuscades. Notre sultan montait son cheval nommé Derouich et Medjehed; il était revêtu de ses plus beaux habits, sa selle était en or, ainsi que ses étriers et sa bride, et il était protégé par le Tout-Puissant, ce qui vaut mieux que tout cela. Les troupes des Zouaoua lui vinrent en aide avec leurs machines de guerre. Notre sultan fondit sur l'ennemi comme un faucon dans les airs ou comme un lion qui se précipite sur sa proie; il avait l'air imposant que le Tout-Puissant avait mis en lui. Quand il vit les troupes des Infidèles, son drapeau flottant derrière lui, son parasol ouvert au-dessus de sa tête, il se cacha la figure dans son haïk et excita son coursier..... Ses troupes volèrent sur ses pas; il entra au milieu des goums ennemis et leur fit complètement perdre la tête, et il les prit tous jusqu'au dernier. Près de cent chikhs renégats perdirent la vie. Si notre sultan n'avait possédé un cœur de vrai musulman, personne n'aurait pu se sauver; mais les cavaliers prirent la fuite; ils étaient tout déconcertés, car on leur avait tué beaucoup de monde; ils avaient été trompés dans leur espoir, ils étaient étourdis de leur défaite; ils avaient perdu l'esprit, ils étaient honteux. — Puisse Dieu combler notre sultan de récompenses! — Le sultan et sa suite revinrent sur leurs pas, heureux et satisfaits; il avait brûlé toutes les habitations des Amraoua, tué tous leurs

ckikhs. Il avait fait un butin incalculable: des armes, des chevaux, des vêtements, des sabres (1).

Quelque temps après son retour, il se dirigea vers l'Est avec sa colonne; il avait aussi avec lui des troupes des Beni-Sedka, des Beni-Ouassif, des Beni-bou-Akkach, des Beni-Yenni. Il alloua une solde à ces troupes, il nomma des khalifas, des aghas, des caïds, des serviteurs, des kheznadjis, des chaouchs, et il régularisa le makhezen. Ils prirent la tribu des Beni-Idjeur sans poudre; la tribu des Beni-Amar eut le même sort. On ne put rien faire contre les gens du village d'Aguemoun-Naït-Amar, qui est considérable; les habitants se figuraient être en sûreté chez eux. Notre sultan leur écrivit pour les engager à se rendre; ils refusèrent. Il leur écrivit de rechef: nouveau refus de leur part; enfin, il leur écrivit une troisième fois, mais alors les colonnes des Infidèles avaient eu le temps de se joindre à eux, ainsi que beaucoup de cavaliers des Oulad-ou-Rabah. Ils demandèrent des secours dans toutes les tribus de renégats qui sont entre Bougie et le village d'Aguemoun. Nos troupes dispersèrent les rangs des ennemis; l'infanterie et la cavalerie s'avancèrent, ayant le sultan au milieu de leurs rangs. L'infanterie marcha contre l'infanterie, la cavalerie contre la cavalerie. Il y avait tant de fumée, tant de poussière soulevée par les pieds des chevaux, que le jour devint aussi obscur que la nuit. De toute part, on entendit des cris, des gémissements. Le malheur était tombé sur les ennemis de Dieu, grâce à la valeur de notre sultan et aux coups meurtriers qu'il donnait; car, de sa propre main, il trancha nombre de têtes. Il prit tant d'armes sur l'ennemi, que Dieu seul en connaît le nombre. Il s'empara de 30 chevaux harnachés, et nous ne comptons pas ceux qui furent tués. Les ennemis prirent la fuite,

(1) On ne saurait dire s'il est question de l'affaire d'Aïn-Zaouïa, du 18 août 1851, ou de celle des Abid-Chamlal, du 21 septembre de la même année.

les habitants du village seuls restèrent. Notre sultan dirigea son cheval vers le village, ce qui effraya et terrifia les habitants; il s'empara de la porte de la ville et il poussa un cri terrible qui fut entendu au loin et qui causa une peur incroyable aux citadins, qui prirent immédiatement la fuite. La ville resta déserte.

Notre sultan était suivi d'une foule innombrable; on eût dit une légion d'abeilles. On s'empara de tout ce qui était dans la ville, en fait de blé, d'orge, de laine, de meubles, de coffres, d'argent monnayé et d'attirail de guerre. On prit aussi des ceintures de soie, des jarres d'huile, du miel, du beurre fondu, de la cire, de la viande, des chevillières en argent. On fut trois jours à enlever tout ce butin, par la grâce du Tout-Puissant Créateur. Notre sultan fit un séjour d'un mois dans cette ville. En résumé, on prit plus de 2,000 boîtes d'argent monnayé. Après cela, ils retournèrent dans la tribu de..... *(le récit s'arrête)*.

HISTOIRE DES AMRAOUA ET DE TOUT CE QUI S'Y EST PASSÉ AVEC LES ENNEMIS DE DIEU, DES INCENDIES, DES MEURTRES, ETC.

Il fit des razzias avec ses armées et ses colonnes; ce fut ainsi qu'il arriva chez les Amraoua; il trouva des colonnes, une nombreuse cavalerie, des armées très fortes. Il y eut une rencontre telle que les deux armées n'en firent qu'une. Les ennemis tournèrent les talons, le sultan les poursuivit en leur mettant le sabre sur le cou. Il les fit sauver de leur pays. Il brûla toutes les habitations, il ne resta personne (ni peu ni beaucoup). On fit un magnifique butin d'armes, de selles, de sabres et de bien d'autres choses encore de leur attirail de guerre. Personne ne put se sauver; tous les ennemis se sauvèrent, tristes, abattus et découragés, tant notre sultan avait un air qui imposait. C'était une belle guerre sainte! C'est

Dieu qui a fait don à notre sultan de ce courage merveilleux. Notre seigneur revint heureux, joyeux, enivré et aimé; son armée était animée des mêmes sentiments. Notre sultan revint avec sa colonne considérable et ses armées habituées à la victoire, vers Haoumat-Aïn-Facy, où se trouvait une colonne très forte composée de troupes innombrables de soldats et de sultans (chefs). — Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu très haut et tout puissant! — Notre seigneur pénétra au milieu des rangs ennemis, il s'empara des chefs des Roumis, on leur tua une quantité de monde. Notre sultan frappait à droite et à gauche, avec son sabre bénit et sa vigoureuse main (habituée à la guerre sainte); il les détruisit tous, en totalité et en partie. Il fit un butin incommensurable et incalculable. (Il s'empara) de leurs biens et de leurs richesses, de leurs fusils, d'une grande quantité de chevaux. La colonne ennemie se dispersa dans un désordre incroyable. Tous retournèrent chez eux; ils étaient consternés et humiliés. — Puisse Dieu accorder toujours de belles victoires à notre sultan dans ce monde et dans l'autre, lui donner toute espèce de prospérités, de réussites heureuses, et nous faire profiter de ces bienfaits, de ce courage, dans ce monde et dans l'autre!

Notre sultan s'avança encore avec sa colonne vers la tribu des Beni-Meddour, et lui prit beaucoup de richesses appartenant aux Infidèles, ainsi que beaucoup d'effets; on s'empara des femmes, des enfants. La voix de la poudre se faisait entendre dans les tentes et dans les habitations ennemies; tout le monde fut saisi de frayeur, de terreur et de panique; on tomba sur l'ennemi, les vaincus poussaient de grands cris; ils prirent tous la fuite avec les femmes, etc. Dieu les avait humiliés devant notre sultan, qui fondait sur eux comme un lion furieux. On fit un butin immense sans se donner beaucoup de peine ni de mal. Notre seigneur revint joyeux; il n'avait éprouvé ni peine ni contrariété, et cela grâce à la puissance du Tout-Puissant.

Il se dirigea ensuite vers Ir'il-Hammad, chez les Mecheddala, à qui il tua nombre de cavaliers et de fantassins, et il s'empara de leurs richesses. Le temps paraissait bien long à ces malheureux, tant leur position était pénible. On leur prit un butin immense dont nous ne parlerons pas, car notre sultan faisait tant de belles actions! L'ennemi était dans une bien fâcheuse position, car il ne pouvait se remuer. A chaque razzia, notre seigneur faisait des merveilles que nous ne raconterons pas, car elles sont connues de tout le monde, petits et grands, dans nos pays et dans les pays des Roumis, comme le soleil dans le quatrième ciel. Sans lui, nous n'aurions jamais pu nous tirer, dans nos pays, des mains des Infidèles qui se seraient emparés de nos biens, de nos enfants et de nos femmes. Heureusement aussi que les esprits étaient sympathiques à notre sultan qui aimait la guerre sainte, qui avait juré une obéissance sans pareille à Dieu, et qui adorait la justice ; ce qui fait que, depuis qu'il est arrivé dans nos pays, nos esprits furent tranquillisés, tant ses actions étaient belles.

Après cette excursion, il se dirigea vers la tribu des Beni-Sedka, dans la fraction des Oulad-Ali-ou-Iloul, où il trouva un individu du Mor'ereb, qui avait des prétentions au titre de sultan; il fit don de quelque argent de sa propre bourse à notre seigneur, ce qui fit qu'il fut très bien considéré aux yeux des musulmans. Quand les Roumis eurent connaissance de la bonne entente qui existait entre lui et l'armée, un Français donna une somme d'argent à un individu, à condition que celui-ci irait frapper (notre sultan) avec un casse-tête couvert de clous, car les balles n'avaient aucune prise sur lui. Un homme que l'on appelait Et-Toumi, serviteur de Si Kouider, voulut pénétrer dans la demeure du sultan pour le frapper; il cacha son casse-tête sous son aisselle, il fit quelques pas vers le sultan, puis il lui asséna un coup violent sur la tête. Notre seigneur ne ressentit aucun mal : il ne fut pas blessé, il ne fut pas étourdi, il ne ressentit qu'une très légère commotion. Il saisit alors un pistolet (incrusté) d'or et d'argent, il tira sur le coupable, et ce maudit ennemi tomba mort. Il resta trois jours et trois nuits sans sépulture; personne n'osait l'enterrer, car on avait peur du sultan. On lui demanda son avis, ce qui fut une grande affaire. Tout le monde était heureux de savoir que rien de fâcheux n'était arrivé à notre sultan, et tout le monde fut émerveillé de sa haute sagesse. — Puisse Dieu la faire toujours durer pour lui et pour nous !

Un autre espion vint de la part de Beauprêtre — que Dieu le maudisse! — pour savoir ce qui se passait chez notre seigneur, s'il était puissant ou non. C'était un musulman de la tribu d'Ir'il-Imoula (1), un renégat. Il pénétra dans la colonne du sultan; personne ne le savait, Dieu seul excepté. Quand il se présenta devant notre sultan, celui-ci le considéra attentivement et dit aux gens de sa suite : « Certes, cet individu est un espion. » On enleva l'espion, on le tua d'une manière vigoureuse, puis on le pendit devant tout le monde. Cet homme appartenait au sultan. Dieu seul savait que c'était un espion, et notre seigneur, le fortifié par le Tout-Puissant et qui prie pour vous, ô gens de l'Islamisme !

Après ces événements, il s'installa dans la keria de Mechrek, chez les Beni-Sedka. Là il fit construire un grand nombre de maisons, de cabanes, de demeures, des chambres en quantité; il fit entourer de remparts toutes ces constructions; ensuite, il fit faire un hangar long et large pour les chevaux, et une chambre pour les domestiques. Le tout était de fort belle structure et d'excellente maçonnerie. En fait de richesses, notre sultan possédait plus de 200 chevaux magnifiques, plus de 30 pistolets incrustés d'or et d'argent, un plus grand nombre encore de sabres, de glaives montés en or et en argent, et enfin

(1) C'était un nommé Ahmed ou Ferhat ben El-Hadj Ferhat, d'Ir'il-Imoula.

plus de 200 grands fusils. Il avait aussi beaucoup de tapis et d'objets divers, des meubles en grande quantité, beaucoup d'objets de luxe d'un prix très élevé, des vêtements de laine de quoi habiller mille personnes, des bijoux de toute beauté, en or et en argent, pour homme et pour femme, une grande quantité d'argent monnayé. La sagesse de notre sultan était bien renommée, ses actions sont connues de tout le monde. Il possédait des quintaux d'or et d'argent.

Il épousa trois femmes charmantes; aucune femme parmi les autres femmes ne pouvait leur ressembler. En (12)68, il eut un fils béni de la fille du chikh Amar ou Mohamed ou El-Hadj El-Guechtouli, vieillard vénérable qui fut toujours soumis au sultan.

Les Zouaoua restèrent soumis aux ordres de notre seigneur, jusqu'à ce qu'apparut le sournois El-Djoudi ben El-Djoudi, de la tribu d'Ir'il-ou-Ammès. Il entra au service des Français; le maréchal lui remit de sa propre main l'investiture. Si El-Djoudi voulut faire la guerre à notre seigneur, qui prit dans ses rangs les Beni-Sedka, mais non Ali et Ahmed El-Messaoud (1), car ils étaient avec El-Djoudi et les Beni-Ouassif; la moitié des Beni-bou-Akkach lui obéissait aussi. Les Beni-Yenni et El-Hadj-Ammar-Naït-Kassi, dans les Beni-Saâda, étaient

(1) On raconte qu'Hammou ou Messaoud, des Ogdal, appartenant à une bonne famille, voulait se faire nommer caïd des Beni-Sedka, en se signalant par un coup audacieux. Une nuit, il pénétra au milieu des habitations du cherif, et il se disposait à mettre le feu à la chambre qui contenait les provisions de poudre, pour tout faire sauter, lorsqu'il fut surpris par le cavalier de garde El-Haloui, qui le tua d'un coup de fusil.

Bou Bar'la fit appeler les notables des Beni-Sedka et leur annonça que, puisque, sous leur anaïa, il n'y avait aucune sécurité, il allait les quitter. Les Beni-Sedka répondirent qu'Hammou ou Messaoud les avait déshonorés et qu'ils allaient en tirer vengeance sur sa famille. Les frères d'Hammou reconnurent humblement le crime de celui-ci et demandèrent leur pardon. Le cherif se montra clément; il se contenta de leur imposer une amende de 600 fr. et il leur laissa emporter le corps de leur frère.

avec le sultan. Les musulmans se battaient pour la cause d'El-Djoudi. Notre seigneur ne prêtait aucune attention aux paroles des sultans des Roumis, car les Infidèles lui avaient envoyé des exprès pour lui proposer de prendre le commandement de tous les musulmans; mais il refusa, parce qu'il ne voulait pas se mêler à eux. Il resta seul avec Dieu pour appui et tous ces gens dont nous venons de parler. Il se reposait sur Dieu tout-puissant et sur la sounna du Prophète très généreux, et, quoique notre sultan fût d'une sagesse très élevée, il invoquait Dieu jour et nuit; voilà pourquoi il ne craignait pas les Infidèles, les renégats et les gens de désordre. Il s'appuyait sur ces mots du Tout-Puissant : « Souvenez-vous » de moi, je me souviendrai de vous; rendez des actions » de grâce et ne soyez pas ingrats envers moi. » (Koran, ch. II, vers. 147.)

J'engage celui qui jettera les yeux sur ces lignes et qui remarquera les actions de notre sultan, à faire pour lui des vœux de bonheur, de victoire, de triomphe, de puissance, plus que pour tous les autres hommes. Ceux qui parviendront jusqu'au sultan des sultans musulmans, les gouverneurs et les cadis des musulmans, et seront sous ses ordres, ceux-là jouiront d'une grande considération et d'une profonde estime. Notre sultan les regardera comme étant bien au-dessus des renégats et des méchants; il les récompensera de leurs peines, de leurs travaux, de leur peur. Il les récompensera, dis-je, d'avoir dépensé leurs biens pour le soutien de l'Islamisme. Quiconque aidera notre sultan sera secouru, car qui soutient la vérité est soutenu, qui ne la soutient pas est brisé.

Depuis que notre seigneur a mis le pied dans nos pays, il n'a pas proféré une parole nulle. Il n'a jamais demandé d'argent à personne; car c'est lui, au contraire, qui en donnait, afin que les hommes n'aient pas l'idée de pencher vers la religion des Infidèles. C'est un homme sage, raisonnable, aimant, bien élevé; c'est un de ceux que

Dieu protège, de ceux qui font l'aumône pour l'amour de Dieu et de son Prophète, — sur qui soient les plus grandes bénédictions !

Telles sont les plus grandes vertus de ce sultan vénéré, heureux, bien-aimé, le grand saint, le musc très cher, la perle fine, le joyau brillant, le père des orphelins et des veuves, l'appui de l'Islamisme, le bienfait de Dieu tout puissant, celui que nous avons mentionné en tête de cet écrit, le possesseur de courage, de générosité, de fierté, notre seigneur et notre appui, Es-Sidi Mohamed ben Abdallah bou Seïf. — Puisse Dieu lui accorder la victoire ! Amen. — A cause de notre Saint Prophète, le point blanc des hommes choisis, et en considération d'Abou Bekeur, d'Omar, d'Otman et d'Ali, et de tous les disciples du Prophète.

Écrit sous les oreilles du sultan, par le mortel, le prisonnier des péchés, des douleurs, celui qui met sa confiance en Dieu, Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour El-Ouassifi, en l'année 1269 (1852-3).

Pour traduction conforme :

Signé : Alfred CLERC.

Note du traducteur. — Cette pièce curieuse est d'un style détestable ; elle fourmille de fautes grossières, de contre-sens et de fatigantes répétitions ; l'auteur n'a aucune notion de sa langue.

Nous donnons ci-dessous la traduction du cachet de Bou Bar'la, que M. Féraud, notre consul général de France à Tripoli de Barbarie, a bien voulu nous envoyer :

« Celui qui met sa protection et son appui dans l'en-

voyé de Dieu, n'a pas à craindre les lions les plus acharnés.

» Tous les prophètes s'appuient sur l'envoyé de Dieu dont la bénédiction est comparable aux eaux des mers ou des pluies torrentielles.

» Un secours vient de Dieu et la victoire est proche. Annonce cette bonne nouvelle aux vrais Croyants.

» Celui qui se repose sur l'Éternel, l'Immuable, qui ne succombe ni au sommeil, ni au poids des années.

» Son adorateur, Mohamed ben Abdallah bou Sif.

» 1266 (1850). »

N. ROBIN.

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

A ce moment (1), il y avait déjà quelques années qu'un des personnages les plus remarquables de son siècle cherchait à résoudre le difficile problème des rapports de la France avec les États Barbaresques. C'était le grand homme de bien qu'on appelait alors *Monsieur Vincent*, et dont l'histoire a conservé le souvenir sous le nom de saint Vincent de Paul. Ayant lui-même subi l'esclavage à Tunis (1605-1607), il avait pu en étudier toutes les misères, en même temps que son esprit observateur et sagace lui permettait de se rendre compte de la faiblesse réelle de ces États par lesquels l'Europe se laissait insulter et ravager. Aussi ne cessait-il d'appuyer de sa légitime influence le parti *des croisières permanentes*. C'était lui qui avait, en 1620, décidé Philibert-Emmanuel

(1) Voir la troisième partie de nos *Relations (La Mission de Sanson Le Page et les Consuls intérimaires)*.

de Gondi, dont il avait élevé les enfants, à demander la permission *d'entreprendre contre Alger*; et si le Général des galères eût montré, à cette époque, un peu plus de résolution (1), les résultats obtenus eussent été tout autres. Mais, voyant que, dans l'état de trouble et de pénurie où se trouvait alors la France, il y avait peu de chances de voir adopter un système de répression permanente, il se détermina à changer son mode d'action. Dans la célèbre Congrégation qu'il fonda (2), l'*Œuvre des Esclaves* tint une des premières places, et il y fit résoudre d'envoyer des *Missions* en Barbarie. Plus tard, il voulut que ces Missions fussent résidentes, et, à cet effet, il installa des prêtres Lazaristes auprès des Consuls, à titre de Chapelains; il se servait ainsi d'un droit reconnu par les *Capitulations*. En 1645, M. Martin, consul à Tunis, reçut, en cette qualité, le P. Guérin, accompagné du F. Francillon (3). Le titulaire d'Alger, M. Balthazar de Vias, n'exerçait pas sa charge par lui-même. Saint Vincent de Paul obtint du Roi l'autorisation de la lui acheter et de la faire gérer par un membre de la Congrégation. Il avait été amené à prendre ce parti par diverses considérations qu'il explique lui-même fort clairement dans une lettre adressée à M. de la Haye-Vantelay, ambassadeur à Constantinople, datée du 25 février 1654 (4). Il y est dit que, « *ayant entrepris depuis six ou*

(1) Ph.-Emm. de Gondi n'avait pas une grande réputation de bravoure; Guise, entre autres, ne lui en dissimulait pas son mépris. (Voir Tallemant des Réaux, *Historiettes*, — chap. du Cardinal de Retz).

(2) La *Charité* fut fondée à Mâcon, en 1623; la *Congrégation* fut autorisée par Lettres-Patentes, en mai 1627; la Bulle d'érection fut donnée par le pape *Urbain VIII*, le 12 janvier 1632; l'installation à Saint-Lazare suivit de près.

(3) Il périt, attaché à la bouche du canon, le 6 juillet 1688, lors du bombardement du Maréchal d'Estrées. — Le P. Guérin mourut de la peste, le 13 mai 1648.

(4) *Lettres de saint Vincent de Paul* (Paris, 1880, 4 vol. in-8°), t. III, p. 23 et suiv.

» *sept ans d'assister les pauvres Chrétiens esclaves en* » *Barbarie, spirituellement et corporellement, tant en* » *santé qu'en maladie, etc.,* » il a fallu d'abord que les prêtres se fissent Chapelains des Consuls; qu'à la mort d'un de ceux-ci, le Pacha commanda au prêtre d'exercer la charge, sur l'instance des marchands français. C'est alors que Mme la Duchesse d'Aiguillon (1) « *s'employa* » *vers le Roi, sans que nous en eussions aucune pensée,* » *pour nous faire avoir les Consulats de Tunis et* » *d'Alger.* » Ces Consuls emploient les produits de leur charge et l'argent que nous leur envoyons à soulager et à racheter les captifs. Ils maintiennent dans le devoir les prêtres et religieux esclaves, dont la conduite n'était pas toujours édifiante; « *le grand libertinage qui* » *régnait auparavant parmi ces personnes d'Église* » *décourageait les Chrétiens, etc.* »

Tout cela était fort vrai: le bagne était une école de vice et de débauche; l'ivrognerie y était en honneur; l'escroquerie et le vol s'y pratiquaient ouvertement (2); les esclaves, démoralisés, perdant tout espoir de revoir leur patrie, se suicidaient ou allaient grossir le nombre des Renégats, accroissant ainsi la puissance de l'ennemi. Quelques-uns des prêtres et Religieux captifs, dénués de tout, soumis à un travail excessif, manquant de surveillance, ne tardaient pas à prendre les mœurs de leurs compagnons de misère, devenaient la risée des Turcs et des Renégats, et un mortel élément de défaillance pour tous ceux qui étaient déjà ébranlés dans leur foi. En se plaçant à ce point de vue, il est certain que saint Vin-

(1) La Duchesse d'Aiguillon avait consacré des sommes considérables à l'Œuvre des galères et à celle des esclaves; cet exemple de générosité fut suivi par Louis XIII et par Anne d'Autriche; il en résulta que, pendant les quinze dernières années de sa vie, Saint Vincent put racheter près de 1,200 captifs, qui nécessitèrent une dépense de plus d'un million de livres.

(2) Voir *Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda* (Bruxelles, 1662, in-16), passim

cent, qui avait vu de près toutes ces hontes, choisissait un bon moyen d'y remédier, en installant les Consuls Lazaristes dans les États Barbaresques.

Mais cette pensée charitable, qui donnait une certaine satisfaction aux besoins physiques et moraux des vingt mille infortunés qui gémissaient dans les bagnes d'Alger, était un des plus malencontreux essais politiques qu'on ait jamais faits, et la suite de cette histoire ne nous le démontrera que trop. Ces hommes pieux, dévoués et bienfaisants, ces Chrétiens résignés, qui acceptaient comme une faveur divine les incarcérations, les bastonnades et la mort, méritent à un haut degré le respect dû au courage et à la vertu; ils arrachèrent l'admiration à leurs bourreaux eux-mêmes; mais, au point de vue politique, ils furent les plus mauvais Consuls qu'on puisse rêver, et, les jours où ils ne furent pas inutiles, ils devinrent involontairement aussi nuisibles aux intérêts de leur patrie qu'à leurs propres personnes. Il n'eût pas été difficile de prévoir qu'il devait en être ainsi et que leurs vertus mêmes allaient rendre leur mission souvent périlleuse, et quelquefois impossible. L'humilité chrétienne, la soif du martyre ne sont pas des qualités consulaires. Celui qui représente la France en pays étranger doit la représenter fièrement et ne pas oublier que qui le frappe insulte la nation toute entière. Il y avait là un premier écueil, et ce n'était peut-être pas le moins dangereux.

Dans toute alliance entre deux nations, il existe une clause principale, écrite ou secrète, qui a été la véritable déterminante du traité conclu, et faute de laquelle la paix ne saurait subsister longtemps. L'ancienne amitié de la France et de l'Odjeac d'Alger était basée sur une haine commune de l'Espagne, en sorte que l'on peut voir les ruptures éclater toutes les fois que l'influence espagnole devient prépondérante à la Cour de France.

Il faut ajouter que la Régence n'avait de relations commerciales qu'avec cette dernière puissance, la seule sur

la Méditerranée avec laquelle elle ne fût pas en guerre constante. C'était donc par l'intermédiaire des marchands français qu'elle exportait les produits indigènes, grains, huile, cire, cuirs, etc. (1). Grâce à eux, elle se débarrassait des marchandises qu'il était impossible de vendre dans le pays même; par eux, elle se procurait les agrès, les cordages, les voiles, les rames, les canons et les projectiles dont elle manquait; c'était pour elle une question de vie ou de mort. Il est vrai que l'article VII de la Bulle *In cœna Domini* frappait d'excommunication tous ceux qui fournissaient aux Musulmans des armes ou des munitions de guerre (2); mais nos Rois, tout en édictant des ordonnances dans ce sens, avaient souvent dérogé à leur esprit (3), et nos Consuls avaient toujours fermé les yeux sur ce commerce, le seul, à dire vrai, qui fût possible avec Alger.

Or, ce qui avait pu être toléré par un Consul laïque, ne put plus l'être par un religieux, et tout le monde fut mécontent. Les Turcs considérèrent ce procédé comme un acte d'hostilité; les marchands se plaignirent de leur ruine; la ville de Marseille, qui avait accaparé presque tout ce négoce, vit diminuer ses revenus et ne cacha pas son mécontentement (4); en résumé, les nouveaux Consuls devinrent vite en butte à la colère des Algériens et à la haine mal déguisée de leurs nationaux. Pour toutes ces raisons, leur situation fut déplorable; les Pachas et les Deys s'habituèrent à les insulter, à les emprisonner, à les bâtonner impunément, jusqu'au jour où ils

(1) Quand ce commerce s'arrêtait, les tribus de l'intérieur ne pouvaient plus payer l'impôt, faute d'argent.

(2) Voir le *Grand Bullaire* (Lyon, 1673, t. I, p. 714).

(3) Voir les *Négociations de la France dans le Levant* (II, 72, 214, 242, 633; — III, 388, 799, 854, etc.).

(4) En 1666, elle fit enlever le Consulat de Tunis au P. Le Vacher, et y fit nommer M. Durand; les descendants de ce dernier ont été souvent Consuls à Alger, Tunis et Tripoli.

couronnèrent leurs sévices par la mort cruelle infligée à quelques-uns d'entre eux.

Saint Vincent de Paul ne mit pas longtemps à s'apercevoir qu'il s'était trompé. Dès le 16 avril 1655, il écrivait à M. Get, Supérieur à Marseille, *le chargeant de s'informer secrètement si on ne pourrait pas trouver quelque marchand de Marseille qui consentît à payer une rente, en échange des Consulats d'Alger et de Tunis* (1). Le 18 mai 1657, il revenait sur ce sujet, et apprenait à M. Get qu'on lui avait offert 1,500 livres, par an, du Consulat de Tunis (2). Mais, en offrant de céder la charge, il entendait conserver l'autorité morale, au moyen d'un prêtre de la Mission, qu'il eût entretenu auprès du titulaire, et, dans ces conditions, il ne trouvait personne qui voulût de ce pouvoir partagé. Il avait songé à faire gérer les Consulats par des Religieux; mais il s'était heurté à la résistance de Rome: la Congrégation *de Propaganda Fide* appréciait très sainement les dangers de cette combinaison, et opposa des refus formels aux nombreuses démarches qu'il tenta auprès d'elle (3). Au moment où il espérait voir sa demande favorablement accueillie, il avait désigné, pour occuper le poste d'Alger, le P. Lambert-aux-Couteaux (4); il lui substitua

(1) *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. III, p. 156.
(2) Id. t. III, p. 461.
(3) Id. t. III, p. 557, 678, etc.

(4) Les provisions royales furent délivrées le 5 juillet 1646. Nous transcrivons ici les premières lignes de cet acte, qui démontre de la façon la plus évidente que le dernier *Consul titulaire* avait été Balthazar de Vias, fils de Jacques, auquel il avait succédé. Il résulte de cette preuve que MM. Chaix, Ricou, Blanchard, Piou et Picquet n'ont été, à Alger, que des gérants de la charge, agissant par délégation de MM. de Vias.

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, Comte » de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces » présentes lettres verront, Salut. Sçavoir faisons que, pour le bon » rapport qui nous a été fait de la personne de notre cher et bien- » aimé Lambert-aux-Couteaux, sa suffisance, loyauté, prud'hommie,

le F. Barreau, membre laïque de la Congrégation, qui faisait alors ses études cléricales à Saint-Lazare (1). Ce fut un choix malheureux. M. Barreau était le plus vertueux et le plus charitable des hommes ; il ne savait pas résister à une demande d'argent, et ne pouvait pas se résigner à écarter les solliciteurs; quand sa bourse était vide, il engageait sa parole, et le cautionné s'enfuyait souvent, abandonnant le Consul à la fureur des créanciers. Il mit par là à une rude épreuve la patience de saint Vincent (2), qui ne cessait de lui remontrer qu'il n'avait pas le droit de s'engager au-dessus de ses ressources, et que sa charité désordonnée nuisait à la Mission, au Consulat, et aux captifs eux-mêmes. Tout fut inutile; il était d'une bonté incorrigible. Nous allons voir ce qu'elle lui coûta.

Il partit aussitôt qu'il fût pourvu de sa commission, et arriva à Alger, au mois de juillet 1646. Son installation se fit sans difficulté, et même, grâce à quelques présents, il se fit restituer 55 captifs, qui avaient été jadis rachetés

» expérience et diligence, à icelui, pour ces causes, et autres à ce » nous mouvant, donnons et octroyons par ces présentes signées de » notre main, l'état et office de Consul pour la nation française à » Alger et côte de Barbarie, que naguère soulait tenir et exercer » Balthazar de Vias, dernier paisible possesseur d'iceluy, avec lequel » Charles Moulard avait traité, par acte passé devant Sausson, no- » taire à Marseille, le 14 mai dernier, et depuis passé sa résignation, » *ad resignandum*, en faveur dudit Lambert-aux-Couteaux, etc. »

(1) A cette époque, on donnait le nom de *Frère* aux séminaristes et aux étudiants qui n'étaient pas prêtres. C'est donc à tort que quelques auteurs ont qualifié M. Barreau de *Père*. Il était né à Paris, le 26 septembre 1612, et s'était fait recevoir dans la Congrégation, le 14 mai 1645. Il fit ses vœux à la fin de 1647, et ne reçut les Ordres que dans les derniers mois de 1662, après son retour en France. M. Jean Barreau était d'une bonne famille de robe; on ignore l'époque de sa mort.

(2) Voir les *Lettres de saint Vincent : — à M. Get*, III, 328, 486, 528, 653; — IV, 37, 44, 85; — *à M. Ozenne*, III, 166; — *au P. Le Vacher*, IV, 309; — *à M. Barreau*, III, 303, 381, 471; — IV, 165, 274, 385, etc.

à Ali Bitchin par le P. Lucien Hérault, et qui, lors du pillage de la maison de l'ancien chef de la Taïffe, étaient tombés en diverses mains (1). En 1647, Ioussouf-Pacha succéda à Ahmed Ali, et donna une nouvelle impulsion à la Course. L'Italie souffrit beaucoup; la Provence ne fut pas épargnée (2). De leur côté, les Algériens eurent à subir de grandes pertes. Le 16 février, les galères de Malte prirent le grand vaisseau-amiral, après un rude combat où périrent 250 Turcs. Les Chevaliers firent 150 prisonniers et délivrèrent 45 esclaves; mais leur amiral, M. de Saint-Egeay, fut tué dans le combat (3). Au commencement de mars, le Capitan-Pacha Hussein surprit, dans le canal de Nègrepont, l'amiral vénitien Morosini, et le fit attaquer par les Reïs d'Alger, qui formaient son avant-garde. Morosini fut culbuté et tué; mais, à ce moment, survint le reste de la flotte chrétienne, commandée par Grimani, qui écrasa les Turcs et les força à retourner à Candie, après avoir enlevé leur convoi dans le port de Mételin (4). Cette nouvelle jeta la consternation dans Alger, que décimait alors la peste (5). La mauvaise humeur du Pacha se traduisit en persécutions contre M. Barreau; il lui réclama le paiement d'une somme de 6 ou 7,000 piastres, qui, disait-il, était due par les Pères de la Mercy (6), et le fit emprisonner pour le contraindre à

(1) Au mois de novembre, la Chambre des communes de Londres vota une nouvelle levée de deniers pour racheter les Anglais captifs en Barbarie. (*Gazette de France*, an 1646, p. 1171).

(2) « La semaine passée, ayant débarqué 20 soldats du côté de » Brégançon, ils entrèrent dans la maison d'Argentières, qui appar- » tient aux Chartreux de Laverne, près Saint-Tropez ; de laquelle » ils emmenèrent trois Chartreux, une heure seulement après que » l'Évêque de Toulon, qui y était en visite, en fût parti. » *Marseille, le 12 février 1647*. (*Gaz. de France*, 1647, p. 186).

(3) *Gazette de France*, 1647, p. 169.

(4) *Gazette de France*, 1647, p. 323; et *Histoire ottomane*, par De La Croix, t. II, p. 400.

(5) M. Noël, chapelain du Consulat, en mourut le 26 juillet.

(6) L'Ordre de la Mercy s'occupait de la Rédemption des captifs,

payer. Cette fois, le Consul en fut quitte pour deux ou trois semaines d'incarcération, et se fit mettre en liberté moyennant quelques présents. Les troubles étaient tels en France, qu'il ne fallait même pas songer à demander raison de cette injure. Sans les Vénitiens et les Chevaliers de Malte, la Méditerranée eût été abandonnée sans défense à la piraterie. Malgré leurs efforts, les côtes d'Italie continuèrent à être ravagées d'une façon périodique. En 1648, la peste vint encore décimer la population d'Alger; le fléau ne devait s'apaiser qu'en 1650 (1). Les Colourlis exilés demandèrent à rentrer; on accorda cette faveur à ceux d'entre eux qui purent fournir caution. La révolte de la province de Constantine était apaisée, et le nouveau Bey, Ferhat ben Mourad, y voyait son autorité respectée.

Dès le commencement de l'année, le Sultan avait envoyé l'ordre aux Reïs de venir se joindre à la flotte ottomane. Mais ceux-ci, encore sous l'impression de la défaite de Nègrepont, refusèrent d'armer leurs vaisseaux, jusqu'au moment où une subvention de 600,000 sultanins vint les y décider (2). Encore s'arrêtèrent-ils pour piller tout le long de la route (3). Cependant, ils ravitaillèrent La Canée dans les premiers mois de 1649 (4), et firent leur jonction à temps pour participer à la bataille de la Focchia, où l'amiral Riva battit la flotte turque.

---

et n'avait rien de commun avec les Lazaristes ; mais les Turcs ne voulaient jamais admettre de distinction : « Vous êtes tous des Babas, disaient-ils, et vous êtes solidaires les uns des autres ! »

(1) M. Le Sage, chapelain du Consulat, mourut de la peste, le 12 mai 1648; son successeur, M. Dieppe, fut frappé le 2 mai 1649. C'était le troisième en trois ans. Il fut remplacé par M. Philippe Le Vacher, frère du Consul de Tunis.

(2) *Gazette de France*, 1648, p. 1440 et 1712. A partir de ce moment, toutes les fois que la Porte a besoin du concours des Reïs d'Alger et de Tunis, elle envoie d'avance une subvention.

(3) *Gazette de France*, 1649, p. 134, 308, 339, 402, 426, etc.

(4) Id. 1649, p. 339.

En 1650, M. Barreau fut remis aux fers et y resta jusqu'en 1652. Il s'agissait toujours de la dette de l'Ordre de la Mercy. Enhardis par l'impunité, les pirates vinrent écumer les eaux de Marseille, dont les galères leur donnèrent la chasse (1). Au mois de septembre, les Reïs ravagèrent la Corse et firent une grande quantité de captifs dans cette île et sur les côtes de Naples (2). L'année suivante, ils débarquèrent, au moment de la moisson, près de Civita-Vecchia, et enlevèrent, dans les campagnes de Rome, tous ceux qui ne se sauvèrent point à temps (3). Le métier était bon, et tout le monde s'en mêlait. Des marchands de Rotterdam, d'Amsterdam, de Gênes et de Livourne entreposaient les marchandises volées par les Barbaresques, et se faisaient leurs courtiers, moyennant commission (4). On en pendit quelques-uns, mais sans grand résultat. Du reste, l'exemple était venu de haut, et il y avait plus de vingt-cinq ans que Jacques Vacon, d'Ollioules, avait formulé des plaintes officielles contre le recel favorisé par le Grand-Duc de Toscane (5). On voyait les pirates anglais et hollandais naviguer de conserve avec ceux d'Alger et de Tunis; les Vénitiens en faisaient des plaintes inutiles (6). Car ces nouveaux déprédateurs s'étaient fait délivrer des lettres-de-marque par leurs gouvernements respectifs, pour courir sus aux Français, et, sous ce prétexte, ils pillaient tout le monde (7). En un mot, la Méditerranée n'était

---

(1) *Gazette de France*, 1649, p. 1090. Le Chevalier de la Ferrière, attaqué par trois pirates, en brûla un, en coula un autre, et prit le troisième (an 1650, p. 931).

(2) *Gazette de France*, 1650, p. 1597.

(3) Id. 1651, p. 737.

(4) Id. 1651, p. 288.

(5) *Correspondance de Sourdis* (documents inédits), t. I, p. 38.

(6) *Gazette de France*, 1652, p. 101.

(7) Le fait n'était pas nouveau, et les voyageurs craignaient beaucoup plus la rencontre de ces pirates-là que celle des Barbaresques ; car, pris par ces derniers, on ne risquait que la captivité, tandis que les autres massacraient tout, pour effacer les traces de leur crime.

plus qu'un repaire de bandits. L'Espagne, impuissante, laissait faire; la Sicile et les petits États d'Italie, en proie aux révolutions, ne pouvaient d'aucune manière s'opposer au fléau qui les dévorait; la France était livrée aux factions; à Constantinople, le désordre était à son apogée, au milieu des complots, des meurtres quotidiens, et de la discorde des Spahis et des Janissaires (1). Seuls, pendant la dernière moitié du XVIIe siècle, les Vénitiens parvinrent à assurer une sorte de sécurité à l'Adriatique et à une partie de l'Archipel. Les croisières des Morosini, des Grimani, des Cornaro arrêtèrent les progrès du mal; en 1651, Mocenigo battit la flotte turque devant Candie; les Reïs d'Alger et de Tunis se conduisirent très mollement, et le Capitan Pacha voulait leur faire couper la tête; ils quittèrent l'armée et retournèrent chez eux (2), en pillant tout le long de la route (3); Foscolo leur donna la chasse et en prit quelques-uns (4). A Alger, Mohammed avait succédé à Ioussouf, et ce changement avait été avantageux à M. Barreau; car l'ancien Pacha, voyant qu'il allait partir et qu'il ne pourrait plus rien tirer de son prisonnier, s'était décidé à le libérer, moyennant 350 piastres, au lieu de 7,000 qu'il lui avait réclamées jusque-là. La Hollande profita du changement de Pacha pour demander la paix, qu'on lui vendit assez cher; ce fut de l'argent perdu, et ses vaisseaux continuèrent à être attaqués. En 1652, Morosini (5) surprit, au cap Matapan, le convoi des Reïs qui, ayant reçu 50,000 sultanins de la Porte (6), s'étaient décidés à ravitailler la flotte turque d'agrès et de chiourme; il leur prit douze vaisseaux. Mais le bassin occidental continuait à être dévasté. Les débarquements se succédaient dans les États

(1) *Histoire ottomane*, par De La Croix, t. II, p. 418 et suiv.
(2) *Gazette de France*, 1651, p. 1057.
(3) Id. 1652, p. 433, 558, 605, 677, etc.
(4) Id. 1652, p. 1110.
(5) Le frère de celui qui avait été tué à Nègrepont.
(6) *Gazette de France*, 1651, p. 375.

Romains et en Calabre, où 7,000 hommes, descendus sur les côtes, venaient de s'emparer de deux places fortes et de ruiner le pays (1). Le 5 juillet 1653, le Cardinal Antoine Barberini ne leur échappait qu'en s'échouant sous le canon de Monaco, et en leur abandonnant le navire qui transportait ses bagages et 70 personnes de sa suite (2). Ils insultaient le pavillon anglais devant Plymouth (3), enlevaient des bâtiments français près de St-Malo (4), attaquaient Don Juan d'Autriche (5) et ses trois galères de guerre dans les eaux des Baléares. Le pavillon vert flottait à la fois de tous les côtés. Quelque épuisée qu'elle fût par les guerres et les factions, l'Europe se révoltait enfin à ce spectacle, et tout le monde armait contre les Barbaresques. L'amiral anglais Blake paraissait devant Tunis (6), et, s'y voyant refuser satisfaction, canonnait Porto-Farina et y coulait neuf grands vaisseaux; Morosini en prenait huit devant Ténédos (7); la flotte française du Levant nettoyait le golfe du Lion par divers combats où s'illustrèrent le Chevalier de Valbelle (8), le Marquis de Martel et Gabaret; sous les ordres de Ruy-

(1) *Gazette de France*, 1652, p. 773.
(2) Id. 1653, p. 764. Le Reïs manqua là une belle prise; car le Cardinal Antoine était plus riche que beaucoup de souverains. Après la mort d'Urbain VIII, Innocent X avait ordonné une enquête sur lui et son frère François; il leur avait enlevé plus de deux cents gouvernements, abbayes, bénéfices, etc., et leur avait interdit de faire sortir leurs trésors des États Romains; malgré cette défense, ils étaient parvenus à faire passer en France quatre millions de ducats d'or. Le Consul Barreau s'occupa du rachat des gens du Cardinal Antoine.
(3) *Gazette de France*, 1650, p. 1133.
(4) Lettre de Guy-Patin, du 11 janvier 1655.
(5) *Gazette de France*, 1656, p. 390, 439, etc. Ce Prince ne se montra ni brave dans le combat, ni généreux pour ses sauveurs, après l'action.
(6) *Gazette de France*, 1655, p. 689. Le combat eut lieu le 14 avril.
(7) Id. 1655, p. 610.
(8) Id. 1655, p. 708, 1364, 1425, etc.

ter (1), les Hollandais vengeaient les injures passées, à l'entrée du détroit de Gibraltar, coulaient ou prenaient dix-huit vaisseaux de guerre avec leurs équipages; les Chevaliers de Malte bloquaient les galères de Tripoli devant Céphalonie (2); Borri (3) et Mocenigo (4) défendaient les approches de la Canée avec un courage qui coûta la vie au premier des deux; Gênes entrait en campagne avec Hippolyte Centurione (5), Ugo Fiesco (6) et Grimaldi (7); Naples elle-même se décidait à combattre, sous les ordres du prince de Montesarchio (8). Enfin, si les brigandages ne cessaient pas, au moins ne demeuraient-ils plus impunis.

A Alger, la peste avait reparu en 1654; cette fois, elle fut terrible. Ce fut la Grande Peste, qui fut nommée *Konia;* elle dura trois ans, et enleva le tiers de la population. Les Reïs l'apportèrent à la flotte ottomane, qui perdit tellement de monde qu'elle ne put pas sortir des ports (9). Les captifs chrétiens souffrirent beaucoup. Le Consul leur prodigua des soins de toute nature; ce fut pour lui une grande source de dépenses. En même temps, les revenus du Consulat diminuaient, la guerre et la peur de la contagion éloignant les bâtiments de commerce. M. Barreau s'endetta, plutôt que de cesser de secourir les malheureux. Ses créanciers portèrent plainte à Ahmed, qui venait de succéder à Mohammed, et il fut de nouveau emprisonné et maltraité, tant pour ce motif que par suite d'une recrudescence de fanatisme, dont il nous apprend la cause dans la lettre suivante (10):

(1) *Gazette de France*, 1656, p. 31, 55.
(2) Id. 1656, p. 925.
(3) Id. 1657, p. 139, 179.
(4) Id. 1657, p. 354, 590, 677.
(5) Id. 1657, p. 523.
(6) Id. 1657, p. 678.
(7) Id. 1658, p. 705.
(8) Id. 1659, p. 561.
(9) Id. 1655, p. 266.
(10) *Archives de la Chambre de commerce de Marseille* (AA, art. 464).

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger, le 9 septembre 1654.

« MESSIEURS,

» J'ay receu, avec tout le respect qui m'a été possible, » celle qu'il vous a plu m'écrire en faveur des officiers » et équipage du vaisseau *Sainte-Christine,* pris par les » vaisseaux de cette Ville allant au service du Grand » Seigneur (1), pour lesquels il n'y a eu lieu de rien » avancer, à cause que ni les uns ni les autres ne sont » pas encore de retour de l'armée. Dès aussitôt qu'ils » seront arrivés, je ne manqueray de faire mon possible » à leur procurer la liberté, et de solliciter pour cet » effet la Doane d'obliger le Chef d'Esquadre et les » autres Capitaines à tenir la Capitulation sous la foy » de laquelle ils se sont rendeus. Cependant, il semble » que, pour le bien de l'affaire, il eût été à propos que » vous vous fussiez donné la peine d'en faire écrire au » Bacha et à l'Aga et Doane, à fin que, sous votre réqui- » sition, je puisse agir plus efficacement, étant certain » qu'ils feront peu d'état de mes sollicitations, si elles » ne sont appuyées de votre autorité. Encore je crois » que sans argent nous avancerons bien peu. Il vous » plaira donc me faire l'honneur de m'adresser vos let- » tres par la première commodité qui se présentera, soit » de Marseille en droiture, ou soit de Livourne; et (s'il » se peut faire) quelque somme d'argent à laquelle les

Les autres lettres de M. Barreau, que nous citerons plus loin, sont de la même provenance.

(1) Dès le mois de février 1654, le Grand Seigneur avait envoyé l'ordre, à Alger, à Tunis et à Tripoli, de préparer leurs vaisseaux pour se joindre à sa flotte *(Gazette de France*, an 1654, p. 279). Comme d'habitude, ils avaient pillé tout le long de la route, et la *Sainte-Christine* était une de leurs prises.

» principaux de l'équipage ou ses parents contribuent, » et s'y pourront taxer, à fin que, si nous ne pouvons » retirer tout l'équipage, nous en ayons au moins les » plus considérables. Agréez, Messieurs, que je vous » dise que, la Doane ayant eu advis qu'en Espagne et » Portugal, on y avait maltraité les corps de quelques » Turcs après leur mort, il a ordonné que les corps de » tous les Chrétiens, François, Espagnols, Italiens et » autres, hors mis les Anglois et Flamans, seraient traî- » nés par la ville à la queue d'un cheval, et ensuite » bruslés; cette sentence a esté exécutée sur le corps » d'un pauvre François, entre plusieurs autres, dont le » corps à demi bruslé ayant été laissé sur la place, on » trouva, le lendemain, son corps presque tout mangé » par les chiens; nous n'avons pu veoir un tel spectacle » sans horreur, et, n'y pouvant remédier moy seul, j'ay » cru être obligé de vous en donner advis, à fin que » vous en fassiez écrire à la Doane, lui représentant ce » que vous jugerez à propos pour apaiser cette inhuma- » nité; il me semble qu'il ne seroit pas mal à propos de » tirer une foy ou certificat des forçats turcs qui sont » sur les galères de la manière dont on traite les morts » et encore les vivants dans l'hospital; je vous supplie » donc très humblement, Messieurs, que, pour la charité » que nous devons aux morts et pour l'honneur de la » Nation, il vous plaise seconder nos bonnes et sainctes » intentions, et de les appuyer de la force de vos recom- » mandations. Elle vous en sera beaucoup redevable, » et moy obligé à demeurer toute ma vie, Messieurs, » votre très humble, très obéissant et très affectionné » serviteur. »

En 1655, Ibrahim succéda à Ahmed, qui reprit le pouvoir en 1656 (1). M. Barreau avait un arriéré de plus de

(1) Il règne, à ce moment, une sorte d'obscurité sur ces remplacements de Pachas; on est au prélude de la débâcle de 1659. Il semble ressortir des faits qu'Ahmed et Ibrahim conspirent l'un contre l'autre, et se succèdent au pouvoir, à la faveur d'émeutes de la Taiffe ou de la Milice.

6,000 piastres, et ne cessait de demander secours à saint Vincent qui, ne pouvant presque rien faire pour lui, l'exhortait à la patience et à l'économie. Il lui recommandait tout particulièrement de ne plus se mêler de commerce, et de ne plus distraire de leur emploi les sommes qui lui avaient été adressées pour divers captifs (1); il se montrait bien dégoûté des Consulats d'Afrique (2), et assez mécontent de la gestion de celui d'Alger (3). Sur ces entrefaites, un marchand marseillais, nommé Fabre, tomba en faillite et se sauva en France, laissant un déficit de 12,000 écus. Le Pacha, au mépris des *Capitulations,* déclara le Consul responsable de la dette, et le fit mettre en prison. Il lui fallut donner 950 piastres pour recouvrer sa liberté. Il avait à peine eu le temps de respirer, qu'il se vit arrêter de nouveau, au sujet d'une autre faillite d'un négociant nommé Rappiot.

Cette fois, il fut traité avec une horrible barbarie. On le bâtonna presque jusqu'à la mort, et on lui enfonça des pointes sous les ongles. Vaincu par la douleur, il souscrivit un engagement de 2,500 piastres dont il ne possédait pas le premier sou. Les captifs se cotisèrent pour réunir cette somme, et obtenir ainsi la délivrance de leur bienfaiteur, qui n'en fut pas moins déclaré solidaire de Rappiot. Celui-ci s'était sauvé à Livourne sur un navire chargé des marchandises non payées. Aussitôt que saint Vincent de Paul fût instruit de ce qui s'était passé,

(1) *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. III, p. 303, 528, etc.
(2) Id. t. III, p. 156, 461, etc.
(3) Id. passim. « Voilà ce pauvre homme, qui, pour sortir de prison, est entré dans un autre engagement de 2,500 piastres, qui comble la mesure (III, 486). » Et dans une lettre du 9 février 1657 : « Je ne sais à quoi ce bon homme songe. Il s'enfonce tous les jours dans un abîme de dettes, etc. »

il mit tout en œuvre pour faire cesser cette persécution : il dépêcha à Livourne le P. Philippe Le Vacher, avec ordre de mettre arrêt sur le navire et les marchandises du failli ; il expédia à Alger tout l'argent dont il pouvait disposer, et ordonna des quêtes pour la délivrance du Consul ; il excita le commerce de Marseille à intervenir en sa faveur ; enfin, il obtint du Roi un ordre de saisie et de vente au profit des créanciers de la banqueroute ; les Consuls et Viguiers de Marseille furent invités à prêter main-forte, et le Grand-Duc de Toscane fut prié de veiller à ce que rien ne s'égarât à Livourne (1). Nous reproduisons ici ces deux lettres de Louis XIV :

Lettre de Louis XIV au Grand-Duc de Toscane

« MON COUSIN,

» La banqueroute que le nommé Rappiot a frauduleu-
» sement faite à Alger pouvant causer la ruine de plu-
» sieurs de mes sujets qui s'y trouvent intéressés, j'y
» ay voulu apporter remède convenable en vous priant
» de faire saisir et arrêter les effets qu'il a à Livourne
» sur un vaisseau anglois, lesquels ont été remis au
» nommé Gascon pour en frustrer ses créanciers, et
» d'empêcher qu'il ne fasse rien divertir sous aucun
» prétexte sans votre ordre exprès. — Écrit à La Fère,
» le cinq juillet mil six cent cinquante-sept.

» *Signé :* LOUIS.

» *Contresigné :* DE LOMÉNIE. »

(1) Nous avons déjà vu que Livourne était un grand dépôt de marchandises de contrebande, de piraterie, et d'esclaves à vendre ou à racheter.

Lettre de Louis XIV aux Viguiers, Consuls et habitants de Marseille.

« De par le Roy, Comte de Provence :

» TRÈS CHERS ET BIEN-AIMÉS,

» Nous avons été informés que le nommé Rappiot, qui
» a fait banqueroute à Alger, a voulu mettre à couvert
» quelques effets qui ont été pris par la galère garde-
» côte, et, comme nous voulons empêcher la ruine de
» plusieurs de nos sujets qui se trouvent intéressés dans
» cette banqueroute, nous vous faisons cette lettre pour
» vous dire que notre intention est que vous ayez à saisir
» et arrêter les effets à lui appartenant qui ont été pris
» par ladite galère, et que vous teniez soigneusement la
» main à ce qu'ils ne puissent être divertis, sous quelque
» prétexte et occasion que ce soit, jusqu'à nouvel ordre.
» Cy, n'y faites faute ; car tel est notre plaisir. — Donné
» à La Fère, le cinq juillet mil six cent cinquante-sept.

» *Signé :* LOUIS.

» *Contresigné :* DE LOMÉNIE. »

La Cour de France n'était pas restée insensible aux affronts faits au Consul ; mais on était en guerre avec l'Espagne, et il était de règle, dans ce cas-là, de ne pas se brouiller avec les Barbaresques. Aussi, malgré les efforts de saint Vincent, il ne fut pas demandé de réparation officielle ; on se contenta de déclarer que le Consulat d'Alger serait supprimé (1), et de préparer occultement une vengeance future (2). En même temps, le Roi

(1) Cette déclaration ne fut jamais suivie d'effet.

(2) C'est à ce moment que remontent les préparatifs de l'expédi-

autorisait secrètement le Commandeur Paul à se servir des forces qu'il avait sous la main pour tenter une surprise contre Alger. Celui-ci, naturellement amoureux des grandes entreprises (1) et désireux de gagner les récompenses offertes par la Congrégation (2) et par la ville de Marseille à celui qui détruirait le nid de pirates, armait activement à Toulon. Mais, pendant ce temps, M. Barreau, à peine sorti des embarras de la faillite Rappiot, s'était vu prendre à partie, de nouveau, pour les dettes d'un marchand grec, et, quelques jours après, pour la fuite du Gouverneur du Bastion, Picquet, le même qui avait été Consul intérimaire de 1640 à 1646 (3). Ayant eu connaissance des mauvais traitements exercés contre

tion de Gigelli. Il résulte du préambule d'une Relation de cette entreprise, adressée à M. de Vendôme, le 8 octobre 1664, que ce fut en 1658 que le Cardinal Mazarin donna l'ordre au Chevalier de Clerville de reconnaître les côtes de la Régence, pour y chercher un endroit favorable à une installation permanente. Celui-ci avait choisi Bône, Stora et Collo; nous verrons plus tard comment on fut amené à débarquer à Gigelli. D'après M. Jal, Clerville n'aurait rempli cette mission qu'en 1661. (Ab. Duquesne, I, 237).

(1) Ce célèbre marin était Lieutenant-Général depuis 1653. Il était né, dit-on, en 1597, d'une lavandière du château d'If; en tous cas, il dut être secrètement appuyé: car on le voit commander de bonne heure une galère de Malte, comme Chevalier de grâce, et occuper au service de l'État une situation bien méritée, mais qui lui fût difficilement échue, si quelque aide puissante ne fût intervenue. Il mourut en 1667.

(2) Saint Vincent de Paul lui faisait offrir 20,000 livres, à prendre sur les quêtes faites à Paris; la ville de Marseille offrait de rembourser les vivres et munitions; mais le Commandeur, qui n'avait pas d'argent, eût voulu qu'on lui avançât le tout, et on ne s'entendait pas à ce sujet. *(Lettres de saint Vincent de Paul*, t. III, p. 708; IV, p. 77, 96, 106, 111, etc.).

(3) « *Marseille, le 29 octobre 1858.* — « Le sieur Picquet, qui commandait dans le Bastion de France en Barbarie, sachant que le » Gouverneur d'Alger devait envoyer mille hommes pour le contraindre à payer le tribut qu'il lui rendait tous les ans, ou l'enlever » avec son équipage, fit armer ceux qui pêchaient le corail, et charger si diligemment sur ses barques ce qu'il y avait de meilleur dans » la place, avec cinquante Mores et ses soldats, qu'il eut le temps,

notre ambassadeur à Constantinople (1), il s'était cru fort en danger, et recevant la nouvelle qu'Ibrahim (qui venait de reprendre le pouvoir) allait diriger une expédition contre lui, il partit des Établissements, après avoir tout incendié, en emmenant de force une cinquantaine de Turcs ou Indigènes, qu'il vendit comme esclaves à Livourne, pour s'indemniser de ses pertes. Il y eut à Alger une explosion de fureur; les résidents français furent maltraités; leurs marchandises furent saisies en garantie, et le Consul emprisonné de nouveau. En même temps, la légèreté avec laquelle ce dernier s'était servi de l'argent des rachats pour d'autres usages, excita à Marseille une sorte d'émeute contre la Congrégation, dont la maison fut envahie par une populace furieuse, qui l'accusait d'avoir dissipé les fonds que la charité publique lui avait confiés pour l'usage des captifs (2). Saint Vincent, tout décidé qu'il fût à remplacer M. Barreau le plus tôt possible, ne l'abandonna pas dans le danger; il parvint à faire rendre aux Algériens les Musulmans enlevés, et le Roi écrivit au Pacha pour désavouer Picquet et annoncer qu'il le remplaçait par Louis Campon (3).

» après avoir mis le feu partout, de rentrer à Livourne sur une de » ces barques; les autres sont arrivées ici le 25, avec cent cinquante » soldats ou marins, qui racontent qu'on est parti si précipitamment, » qu'on a laissé à terre les canons et le blé. » *(Gazette de France*, 1658, p. 1086).

(1) M. de la Haye venait d'être victime d'un attentat au droit des gens. Il avait été frappé et enfermé au château des Sept-Tours.

(2) Saint Vincent de Paul écrivait, à ce sujet, à M. Get, Supérieur à Marseille: « Il nous faut résoudre à subir de semblables confusions; » il nous en viendra d'autres, non seulement à Marseille, mais ici et » partout ailleurs, par la faute de ce pauvre homme qui a été si étourdi » que de prendre l'argent de ces pauvres captifs, et de l'employer in» discrètement à d'autres usages..... N'a-t-on point raison de s'en » plaindre, et n'avons-nous pas sujet, par conséquent, de boire la » honte qui nous revient de ces imprudences? »

(3) Cette combinaison ne réussit pas, et le Bastion ne fut relevé que plus tard, comme nous le verrons en temps et lieu, non qu'elle n'agréât pas au Divan, mais à cause des troubles intérieurs.

Lettre de Louis XIV à Ibrahim-Pacha (1)

« ILLUSTRE ET MAGNIFIQUE SEIGNEUR,

» Ayant pourveu de la charge de Gouverneur et Consul » du Bastion de France en Barbarie le sieur Louis Cam- » pon, Écuyer, de notre ville de Marseille, pour rétablir » cette place et son négoce, nous avons bien voulu vous » écrire la présente pour vous dire que vous ne nous » ferez pas un plaisir peu agréable de le favoriser de » votre autorité et protection, et de ne souffrir qu'il lui » soit fait, mis, ou donné aucun trouble ou empêche- » ment quelconque, ains au contraire tout l'aide et pro- » tection dont il aura besoin, comme nous ferions en » pareil cas si nous y étions requis ; cependant, nous » prions Dieu qu'il vous ait, illustre et magnifique Sei- » gneur, en sa sainte garde.

» *Signé :* LOUIS. »

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

(1) Cette lettre fut portée à Alger par M. Rominhac, qui avait été chargé du rachat et du rapatriement des Musulmans enlevés. Il fut très bien reçu par le Divan.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162 et 164.)

Revenons maintenant vers le Sud.

Pendant que Ferhat était à Constantine, il avait reçu quatre cavaliers des Oulad-Amor, du Hodna, campés alors au pied du Nif en-Necer, qui lui représentaient que, si les Français voulaient razzier le Bey à Oum-el-Asnab, rien n'était plus facile. Le Bey, instruit de ces démarches par les Zemoul, envoya razzier les Oulad-Amor. C'est après cette razzia que le Bey et Ben Ganâ prirent la route de Biskra. Ils avaient déjà envoyé leurs bagages à El-Kantara et, de là, dans l'Aurès, au village de Menâa. En arrivant à El-Outtaïa, ils apprirent que Ferhat avait quitté Constantine et, faisant force de marche par les Oulad-Abd-en-Nour, le Bellezma, le Hodna et le défilé de Sadouri, avait fait son apparition dans le Zab, ramené à lui presque tous les Cheraga, et enlevé Biskra. Après une fusillade insignifiante,

abandonné par les gens de la ville, Ben Berbech, le khalifa de Scambagi, avait été obligé de se réfugier dans sa maison et y avait fait une énergique résistance; mais, à bout de munitions, il avait dû capituler et livrer son fils en otage.

Ferhat avait juré de ne plus correspondre, à l'avenir, qu'avec le maréchal Valée ; aussi est-ce à lui directement qu'il annonça officiellement la victoire qu'il venait de remporter sur les partisans d'Ahmed Bey. Comme il tenait cependant à confondre ses ennemis de Constantine, et aussi par un sentiment d'orgueil bien naturel après les froissements qu'il avait éprouvés, il écrivit ensuite au kaïd Hamouda ben Cheikh, le prévenant qu'il allait lui envoyer les otages pris par lui à Biskra.

La correspondance du maréchal Valée avec le Ministre va maintenant nous éclairer exactement sur la situation à ce moment :

« Alger, le 4 janvier 1838.

» Abd-el-Kader cherche à étendre son influence sur les tribus » de la province de Constantine. Il s'est avancé, après avoir » quitté Hamza, jusqu'aux Bibans et, de ce point, il s'est mis en » communication avec Ferhat ben Saïd qui vient de s'emparer » de Biskra. Le but de ces négociations entre ces deux chefs » est-il de poursuivre Ahmed Bey et de s'emparer de ses richesses, ou plutôt Abd-el-Kader ne cherche-t-il pas, par l'ascendant que lui donne son caractère religieux, à attacher à sa » personne le cheikh du désert, notre ancien allié ?.....

» Le kaïd de Constantine ne me paraît pas avoir les qualités » nécessaires pour gouverner des tribus. Si Mohammed (Hamouda) n'est pas un homme de guerre. Ferhat ben Saïd me paraît » le seul homme capable de remplacer Ahmed Bey. Chef d'une » tribu nombreuse, il a déjà une puissance réelle et reconnue » dès longtemps. La conquête de Biskra, en ajoutant à l'éclat qui » l'entoure, lui a donné un centre d'action et une ville qui peut » devenir la capitale d'un nouveau beylik. En flattant la vanité » de Ferhat, je ne doute pas que nous parvenions à l'attacher

» définitivement à la cause de la France et à l'opposer, par la » suite, avec succès, à l'Émir. Le Roi pourrait, en réponse à la » lettre qu'il en a reçue, lui donner le titre de bey ou de pacha » et le charger d'administrer, au nom de la France, toute la » partie méridionale de la province de Constantine. »

La réponse du Ministre fut celle-ci :

» Paris, 17 janvier 1838.

» Nous ne devons pas souffrir l'intervention d'Abd-el-Kader » dans la province de Constantine. Nous vous autorisons à traiter avec Ferhat ben Saïd et à lui donner l'administration du » territoire situé au sud de Constantine, sous la réserve de la » souveraineté de la France et du tribut. »

Dans une dépêche du 27 janvier, le maréchal Valée ajoutait à ses précédentes communications au Ministre :

» Les menées d'Abd-el-Kader pour prendre de l'influence dans » la province de Constantine ne me paraissent pas avoir eu un » grand succès auprès de Ferhat. Ce chef a toujours aimé l'indépendance. Il s'est constamment maintenu dans cette position, » du temps d'Ahmed. Tous ceux qui connaissent son caractère » sont convaincus qu'il repoussera les propositions de l'Émir.

» Mais il existe *une fâcheuse mésintelligence entre le kaïd de* » *Constantine et Ferhat. — Ferhat inspire de la jalousie au kaïd,* » *et celui-ci lui a fait la défense de venir à Constantine.* »

J'appelle l'attention sur ce dernier paragraphe souligné. Si le maréchal eût été initié, à ce moment, aux basses intrigues de Constantine, son caractère essentiellement patriotique se fût révolté. Constatant que le kaïd était sournoisement en opposition permanente avec ses idées de conciliation et de pacification, il l'eût brisé à l'instant. Ferhat ben Saïd nous serait fidèle dès lors, et bien des difficultés évitées pour l'avenir.

Hamouda vit échanger, au contraire, son modeste titre de kaïd par celui de hakem, équivalent à la dignité de gouverneur, qui, relevant son prestige aux yeux des indigènes, lui donna encore plus d'indépendance vis-à-vis du général commandant.

Le 2 février, le maréchal disait encore dans un rapport à Paris :

« J'ai écrit à Ferhat ben Saïd, et, dès que j'aurai pu m'entendre » avec lui, je lui donnerai l'investiture d'une nouvelle dignité » et je fixerai les limites du territoire qu'il devra administrer. Ce » chef a reconnu la souveraineté de la France, pendant que j'étais » à Constantine. Il a reçu de mes mains un caftan d'honneur et » l'investiture de sa dignité de chef du désert. L'établissement » de la souveraineté de la France sur le territoire de la province » de Constantine, voisin du Sahara, est donc un fait accompli. »

Telles étaient alors les bonnes dispositions du Gouvernement français en faveur de Ferhat ben Saïd. S'il avait pu attendre, il est certain qu'une situation au-dessus de ses espérances et de ses ambitions mêmes n'aurait pas tardé à être faite à ce chef indigène. Mais les circonstances allaient d'autant plus précipiter les événements qu'il ignorait nos intentions bienveillantes à son égard, et ses ennemis avaient, au contraire, intérêt à entretenir, dans son esprit, la mauvaise impression qu'il avait emportée de Constantine.

Après son coup de main sur Biskra, Ferhat, apprenant l'approche du Bey, s'était replié sur Lichana. Un goum de Ben Ganâ arriva par la route d'El-Outtaïa, au moment où Ferhat s'en allait par la route du Zab. Les Ben Ganâ reprochèrent aux gens de Biskra leur trahison. Ils étaient des traîtres, car Ferhat avait trop peu de monde avec lui pour qu'ils pussent invoquer la loi de la nécessité. On les châtierait quand le temps serait venu ; pour le moment, on les abandonnait à eux-mêmes. En effet, les Ben Ganâ emmenèrent, avec eux, presque toute la garnison de la Kasba et leur chef Ben Berbech. Il ne fallait pas laisser le temps à Ferhat d'organiser, dans le Zab, un foyer de résistance ; il fallait éviter

un second siège de Zaâtcha. Après avoir réuni des contingents du Hodna, le Bey se rabattit tout droit d'El-Outtaïa sur Tolga par le col de Khenizen. Ferhat s'enferma dans Lichana ; il avait déjà envoyé son frère, Ouznadji, chez les Oulad-Naïl, pour en ramener des secours. Le Bey vint camper près de la petite zaouïa de Sidi-Rahal, entre Fourala et El-Amri. Environ cinq cents fantassins, des Oulad-Naïl, descendant du col de Sadouri, se présentèrent dans la plaine, croyant le terrain libre, pour rejoindre Ferhat; mais les Bou-Azid prirent les armes, se portèrent à leur rencontre et les rejetèrent dans la montagne. Ils apportèrent au Bey plus de cinquante têtes.

Le Bey, toujours dans l'idée de ne pas laisser grandir les forces dont disposait Ferhat, voulait attaquer Lichana tout de suite. Les Ben Ganâ lui conseillèrent d'attendre les Selmia et les Rahman qui étaient encore sur l'Oued-Stel, puis, au lieu d'attaquer Lichana et Zaâtcha, positions redoutables, de se jeter sur les villages du Zab-Guebli, d'un accès plus facile. Ou Ferhat abandonnerait ces oasis à elles-mêmes, et alors on punirait, par la destruction, la trahison des Chorfa, ou Ferhat viendrait à leur secours, et alors on le combattrait sur un champ de bataille, où l'on aurait bien plus de chances de victoire. Ce plan adopté, on donne rendez-vous aux Selmia et aux Rahman auprès des petites oasis de Lioua et de Sahira, qu'on ne jugeait pas capables de résistance. Les Selmia et les Rahman arrivèrent au jour convenu. Le lendemain, on commença l'attaque des deux oasis. Aussitôt que Ferhat connut les projets de ses ennemis, il sortit de Lichana avec les Ahl-ben-Ali et les Ghamra pour secourir les Chorfa. Une rencontre générale s'en suivit. Au moment où l'on allait donner le signal d'une attaque contre Sahira qui se défendait bravement, on vint dire : « Ferhat est dans Sahira ; donnez l'aman aux Chorfa, et ils vous le livreront ! » On le crut facilement, on s'expliqua même ainsi cette résistance furieuse de Sahira. Les négociations durèrent jusqu'à la nuit... C'était ce que voulait la garnison de Sahira. Aussitôt que les pourparlers avaient commencé, le Bey avait fait replier tout son monde. Cependant les premiers cavaliers revenaient de la poursuite de l'ennemi. On leur dit : « Nous tenons Ferhat, il est pris dans Sahira comme dans un piège. » Les cava-

liers répliquèrent que c'était impossible, qu'ils avaient vu Ferhat de leurs propres yeux, avec ses plus braves cavaliers, soutenir la retraite de ses goums. On leur répliqua qu'ils se trompaient. Mais, profitant de l'obscurité et du peu de vigilance des Bou-Azid, fatigués d'une si rude journée, les braves défenseurs de Sahira, se glissant à travers les jardins, s'étaient tous échappés. Ce combat de Sahira (décembre 1837) est un des plus sanglants qui aient été livrés dans les Ziban. Ferhat y perdit plus de six cents hommes, et les Ben Ganâ une centaine. Ferhat, prenant avec lui tous les troupeaux, fit comme à Zaâtcha et gagna le pays des Oulad-Naïl. Les Ben Ganâ, mettant leurs projets à exécution, ravagèrent impitoyablement toutes les oasis du Zab-Guebli. Le Zab-Dah'ari, épouvanté, fit sa soumission.

Les Ben Ganâ jugeaient leur domination bien assise dans le Sahara ; mais l'orage vint d'un côté de l'horizon d'où ils croyaient n'avoir rien à craindre.

Ferhat ben Saïd avait en vain réclamé le secours des Français. Il exposa une dernière fois la triste position de ses affaires ; il demanda deux ou trois bataillons seulement, se faisant fort de chasser le Bey et les Ben Ganâ du Zab. Voyant qu'on ne lui répondait que par des faux-fuyants, de vagues promesses, il se dit qu'il n'y avait rien à tirer du côté de ces Français auxquels il offrait inutilement la conquête du Sahara depuis plus de six ans. D'autre part, son ami et parent, Ben Zekri, venait de se démettre de ses fonctions de kaïd des Oulad-Abd-en-Nour, pour échapper aux intrigues qui tendaient à le perdre. Ben Zekri était l'allié de Ferhat, la tribu qu'il commandait avait été l'une des plus hostiles au Bey Ahmed ; cette double raison fit amonceler des haines implacables contre ce kaïd et sa tribu, et, sous prétexte de désobéissance aux ordres du hakem Hamouda, une colonne allait razzier ce malheureux pays qui n'offrit, du reste, de résistance qu'à la dernière extrémité, en voyant tuer ses gens pour satisfaire les vieilles rancunes de ses ennemis. A cette époque, Ben Aïça, l'ancien khalifa du Bey Ahmed, avait, lui aussi, fait sa soumission, et, à courte échéance, on l'avait élevé à la dignité de khalifa du Sahel de Constantine. C'était un ennemi de plus que Ferhat voyait à nos côtés, lui qui avait déjà tant à se plaindre des intermédiaires qu'il accusait, non sans raison, d'entraver ses relations avec nous. Je trouve, du reste, dans la correspondance du général Négrier, que les plaintes de Ferhat n'étaient que trop fondées :

« J'ai remarqué, disait le général, que les hommes qui sont le » plus avant dans l'intimité du Hakem de Constantine, sont » d'anciens serviteurs d'Ahmed Bey. Ses obsessions près de » moi, pour en rappeler d'autres, sont continuelles. Ses insi- » nuations tendent à provoquer la destitution de gens dont je » n'ai eu qu'à me louer jusqu'à ce jour. Et son dessein, qu'il » laisse percer malgré sa dissimulation, est de les remplacer par » les créatures du Bey..... Cet homme qui devait m'éclairer, qui » devait m'aider à surmonter les difficultés qui surgissent des » différents intérêts qui se croisent dans le pays, ne s'est étudié » qu'à élever des obstacles autour de moi et à vouloir faire de » moi un instrument dans ses mains. Il a poussé l'insolence jus- » qu'à s'emparer de ma correspondance avec les Cheikhs. Les » lettres que je leur écrivais ne leur parvenaient qu'autant » qu'elles lui convenaient. Celles qu'ils m'écrivaient, il s'en » saisissait, les dénaturant si elles lui déplaisaient. N'ayant devers » moi aucun moyen de vérifier l'identité des cachets qui souvent » sont mal empreints, il a impunément substitué des lettres, qu'il » faisait rédiger selon ses vues, à celles que les Cheikhs m'écri- » vaient. Lorsque des envoyés des Cheikhs se présentaient chez » moi, avant de se rendre près de lui, il les faisait bâtonner et » chasser ensuite de la ville. Vous jugerez si cet homme pour- » rait porter plus loin l'insulte. »

Le général Négrier, ne voulant pas subir le concours de Hamouda et d'autres individus de son espèce, dont il croyait la coopération plus dangereuse qu'utile, demanda et obtint de quitter le commandement de Constantine et de rentrer en France. Après ces explications, on ne fera plus un crime à Ferhat de nous avoir abandonnés pour se rapprocher de l'Émir Abd-el-Kader, et, malgré cette défection plus apparente que réelle, on verra qu'au fond du cœur il nous resta attaché jusqu'à sa mort.

Abd-el-Kader avait écrit à tous les chefs de la province de Constantine, les engageant à reconnaître sa souveraineté. Déjà plusieurs des plus importants, tels que Ben Illès, Ben Abd-es-Selam Mokani, Ahmed Chérif, Ben Guendouz, nous faisaient défection. Le Cheikh Ben Akkaz, du Ferdjioua, transmettait au général Négrier la lettre personnelle que lui adressait l'Émir. Ferhat ben Saïd était trop en évidence pour être oublié. Pressé par un adversaire implacable, comme Ahmed Bey et Ben Ganâ, et forcé de reculer devant eux, voyant qu'il n'avait rien à attendre des Français, abandonné à lui-même, le malheureux Serpent du désert était indécis encore. Les circonstances lui firent prendre enfin une résolution virile. L'Émir avait exploité le traité de la Tafna, ses émissaires avaient partout répandu la nouvelle que Dieu venait de susciter, dans l'Ouest, un grand chérif pour chasser les Chrétiens et venger les Musulmans des affronts que ceux-ci leur faisaient subir, depuis quelques années ; que déjà le chérif avait forcé les Chrétiens à une paix honteuse, à le reconnaître pour sultan, à lui payer un tribut. Cet envoyé céleste, c'était El-Hadj Abd-el-Kader ben Mahi-ed-Din, auquel des signes miraculeux avaient révélé sa mission.

Ces récits, auxquels l'éloignement donnait plus de prestige, frappèrent, dit le colonel Seroka, l'imagination de Si Hacen ben Azouz (1). Il avait été élevé dans la zmala de Ferhat ben Saïd, et on comprend qu'à travers les imaginations de la vie aventureuse du grand chef arabe, il avait eu une éducation plus guerrière que religieuse. Il avait, du reste, dans l'aspect, quelque chose d'extraordinaire : la tête large comme celle d'un taureau, les membres énormes et hors des proportions humaines, la voix sourdement retentissante comme le rugissement du lion. A voir cette masse épaisse qui semblait faite pour l'oisiveté des zaouïa, on n'aurait jamais cru qu'il était cavalier habile et guerrier redoutable dans les combats.

(1) Hacen ben Azouz, d'une des familles les plus influentes du Sahara qui, venue de l'Ouest, était établie dans l'oasis d'El-Bordj depuis quatorze générations. C'est lui, servant de secrétaire, qui, en 1832, accompagna à Alger, auprès du duc de Rovigo, le neveu de Ferhat ben Saïd, venant nous faire des ouvertures.

Si Hacen ben Azouz, enflammé d'ambition, pensait que le règne des marabouts allait commencer; il voulut être un des premiers à s'enrôler sous les bannières de la guerre sainte. Si Hacen dépêcha secrètement un de ses serviteurs, nommé Si Snoussi, pour voir Abd-el-Kader et lui porter ses lettres. Si Hacen exposait que l'ex-Bey de Constantine commettait des injustices, pillait, tuait, faisait comme on n'en avait jamais vu ; que c'était à lui, s'il était un vrai chérif, qu'il appartenait de faire cesser le règne de ce maudit. Si Hacen se représentait comme ayant beaucoup d'amis dans le Zab : « Nomme-moi ton khalifa, » et je te ferai gagner de grandes richesses ! » Il traçait, étape par étape, l'itinéraire que l'armée d'Abd-el-Kader devait suivre. Abd-el-Kader répondit qu'il était heureux d'apprendre qu'il y avait de bons Musulmans dans le Zab et d'y compter déjà des amis ; que, s'il plaisait à Dieu, il ne tarderait pas à y aller lui-même ; qu'il pouvait l'annoncer à tout le monde. Alors Hacen eut l'adresse de se faire envoyer par Ferhat, en compagnie de son frère El-Hadj El-Bey, l'ancien prisonnier de Constantine, pour aller traiter avec l'Émir. Mais, afin de ne rien compromettre, celui-ci avait ordre de rester sur la réserve, recommandation qu'il n'exécuta que trop, puisque Hacen ne travailla que pour son propre compte. Abd-el-Kader était à Médéa. Réduit dans le moment à l'inaction, il regardait la province de Constantine comme un nouveau champ ouvert à son ambition.

L'article 3 du traité de la Tafna interdisait à l'Émir l'entrée d'aucune partie de la Régence, si ce n'est celle d'Oran, de Titeri et d'Alger. « Mais que vais-je faire autre chose dans le Zab, disait-il, que de combattre l'ancien Bey de Constantine, l'ennemi des Français. » L'historiographe de l'Émir Abd-el-Kader (1) rapporte que, pour éviter toute complication, celui-ci crut devoir informer le maréchal Valée de sa détermination de chasser Ahmed Bey des Ziban, et lui présenta cette occupation comme ordonnée par lui dans l'intérêt de la France. Il fit valoir au Gouverneur général qu'Ahmed, occupant Biskra, était un danger pour la tranquillité

(1) *Abd-el-Kader et sa vie politique*, par Alexandre Bellemare. — Paris, 1863. Ouvrage composé à l'aide des documents officiels.

de la province où il avait régné, où il comptait encore des partisans; qu'il y entretenait une agitation sourde qui, à un moment donné, pourrait nous créer des embarras sérieux ; que, le général commandant à Constantine n'ayant pu, à cause de la distance et du nombre de ses troupes, accorder à Ferhat, notre ami, l'appui qu'il demandait, c'était à lui, Abd-el-Kader, notre allié, depuis le traité de la Tafna, à nous venir en aide. L'Émir ajoutait qu'au surplus il croyait faire un acte agréable au maréchal, en rétablissant l'ordre dans le Sahara de Constantine, où assurément nous ne pouvions avoir l'intention de nous établir. Cette lettre envoyée au maréchal, Abd-el-Kader entra en action. Nous verrons bientôt s'il était sincère et si c'était réellement pour nous ou contre nous qu'il allait opérer (1). Abd-el-Kader nomma Hacen ben Azouz son khalifa dans le Zab, et il chargea un de ses plus habiles lieunants, El-Berkani, alors à Bousaâda, d'aller installer Ben Azouz avec une colonne de 700 fantassins et 1,200 cavaliers.

El-Berkani donna l'ordre à Ferhat de venir le rejoindre avec tout ce qu'il pourrait ramasser de chameaux pour faire les transports de la colonne. Ferhat obéit. Pouvait-il faire autre chose? Il se borna à dire à Hacen, son ex-secrétaire : « Tu es parti émissaire et tu reviens khalifa ! je t'en complimente, à condition que tu détruiras le Bey et Ben Ganâ ! » Quand le Bey apprit qu'Abd-el-Kader envoyait des troupes dans les Ziban, il ne songea plus qu'à se retirer dans le Tell. El-Berkani eut, un instant, l'intention d'aller l'attaquer; mais Ben Azouz avait hâte de l'entraîner dans les Ziban, et ils poursuivirent leur marche sur Biskra. Il avait appris que le Bey et les Ben Ganâ avaient d'immenses bagages dans El-Kantara. Il voulait enlever ce riche butin. Mais le Bey et les Ben Ganâ avaient tout chargé sur leurs chameaux et pris la route de Batna. Quand la colonne arriva, c'était trop tard ; elle s'en vengea en razzant les malheureux villages d'El-Kantara.

Ferhat n'avait qu'une idée : poursuivre le Bey et les Ben Ganâ avec n'importe quel appui, et les faire disparaître à tout jamais de la scène politique. Mais El-Berkani ne voulait point agir sans

(1) *Abd-el-Kader et sa vie politique*, par Alexandre Bellemare. — Paris, 1863. Ouvrage composé à l'aide des documents officiels.

ordres ; il en référa à l'Émir qui lui répondit immédiatement de ne pas franchir les Ziban, par la raison qu'il aurait sans doute besoin de lui dans l'attaque qu'il projetait contre Aïn-Madhi. Cependant Berkani envoya Ferhat à Khanga-Sidi-Nadji se faire livrer deux canons que le Bey y avait laissés (1). Les Ben Ganâ et El-Hadj Ahmed étaient donc expulsés de Biskra et des Ziban, vers la fin de 1838.

El-Berkani reprit le chemin de l'Ouest, rappelé par l'Émir. Ce fut à Mcila qu'il se sépara d'Hacen ben Azouz. Il lui laissa 100 réguliers, 2 canons, des armes, des tambours, pour se former un bataillon dans le Zab.

Joué par son secrétaire Hacen qui le réduisait au second rôle, n'espérant guère sur le concours de l'Émir pour assouvir sa rancune personnelle contre le Bey et Ben Ganâ, Ferhat, avec la mobilité ordinaire de son esprit, entreprend secrètement de nouvelles relations avec les Français. Il écrit au maréchal Valée, à Alger, et au général commandant à Constantine. Mais Ferhat était épié par Si Hacen qui se méfiait. Le courrier allant à Alger est tué et la lettre rapportée à Si Hacen. L'autre émissaire, plus heureux, échappe aux gens apostés sur sa route et atteint Constantine ; mais sa lettre tombe entre les mains du comité hostile à Ferhat, qui se garde bien de la donner au général, mais la fait parvenir à Hacen, afin de perdre Ferhat auprès de l'Émir, tout en empêchant son rapprochement des Français. C'est aussi qu'à ce moment le comité en question travaillait déjà à nous faire accepter la soumission des Ben Ganâ et à les mettre en faveur. Voilà la première intrigue pour évincer Ferhat ; nous en verrons une seconde, à peu près identique, dans laquelle ce malheureux perdit la vie.

Ali Bey, fils de Ferhat ben Saïd, m'a assuré maintes fois que la lettre de son père au général fut envoyée de Constantine aux Ben Ganâ qui la transmirent à leur parent Bel Hadj, de Sidi-Okba, lequel la porta lui-même à Hacen ben Azouz. Nous cite-

(1) El-Berkani emmena ses canons devant Aïn-Madhi ; mais comme il n'avait pas de boulets de leur calibre, il en demanda à Alger, d'où on lui en envoya 400, assurent mes informateurs indigènes.

rons plus loin un document officiel donnant assez de vraisemblance à ce fait.

Le peuple arabe, qui caractérise fréquemment les événements par un dicton, a, du reste, consacré celui-ci à la situation difficile dans laquelle Ferhat se trouva à ce moment :

ضبع الميدة الغارة
و معه ثعلب الغيـــــران
تغامزوا على صيد الغابـــــــة

« La hyène de Méïda-el-Gara (Hacen ben Azouz) et le renard des terriers (Bel Hadj, de Sidi-Okba) se sont fait des clignements d'yeux (pour conspirer) contre le lion des forêts (Ferhat) (1). »

Muni de ces deux preuves compromettantes de la correspondance de Ferhat avec les Chrétiens, Hacen ben Azouz les donnait à Berkani, qui les envoyait à l'Émir, lequel répondait par l'ordre d'arrêter le traître. Mais avant la réception de cette réponse, Berkani craignait tellement que, par un nouveau coup de tête, Ferhat ne se rendît directement à Constantine, qu'il le décida, à force de caresses, à l'accompagner jusqu'à Médéa. Ferhat campait là, avec sa zmala, hors la ville, mais il était surveillé de près. Il recevait en cadeau un cachet en or, une selle brodée, un fusil de prix, que lui apportait Bou Chareb, le lieutenant de Berkani, lequel lui annonçait que son maître, entouré des notabilités du pays, l'attendait à la mosquée de la ville pour lui remettre solennellement le burnous d'investiture de khalifa du Zab, en remplacement de Ben Azouz, reconnu ne pas être à la hauteur de cette position. Ferhat, confiant, va chez Berkani ; mais c'est au milieu de soldats réguliers qu'il se trouve. On l'arrête et on l'enchaîne, en lui reprochant sa trahison.

(1) El-Méïda-el-Gara, petite colline en face de Zaâtcha, où Ben Azouz avait passé sa jeunesse. — Bel Hadj, le renard des terriers, allusion à sa vie monastique dans les cellules de la zaouïa de Sidi-Okba. — Le lion des forêts, jeu de mots sur le nom de Saïd, prononcé Seïd, *le lion*, donné souvent à Ferhât.

Huit jours après, Ferhat était conduit auprès d'Abd-el-Kader, à Takedemt. Un prisonnier de cette valeur n'était pas facile à emmener ; aussi avait-on eu la précaution de lui lier les jambes sous le ventre du mulet qui le portait, et cinquante réguliers, le fusil au poing, le surveillaient nuit et jour. Ferhat n'avait rien perdu de sa sérénité. On rapporte que, pendant cette marche pénible, il aperçut un veau tombé dans un silos. Il pria ses gardiens de faire halte et d'appeler des bergers qui se trouvaient non loin de là pour retirer l'animal. « J'ai accompli une action de bonne augure, dit-il ; Dieu m'en tiendra compte, en me rendant la liberté comme à cette bête. » Ferhat, enfermé dans un cachot en compagnie de son secrétaire Ali ben Nouça, avait le bas des jambes tellement enflé et écorché par les liens qu'on lui avait mis le long de la route, qu'il ne pouvait se tenir debout. L'Émir lui envoyait journellement un médecin français pour panser ses blessures ; mais la guérison était lente et les plaies suppuraient toujours. Ferhat était cependant impatient de pouvoir paraître devant l'Émir et de connaître le sort qu'il lui réservait. Cette raison et certains bruits malveillants provoquèrent une scène violente entre lui et le médecin français qu'il menaça d'étrangler, s'il reparaissait dans sa prison.

Cet incident se rattache à une circonstance assez curieuse qui mérite quelques détails. Après la paix conclue précédemment avec Abd-el-Kader, le Gouvernement français avait placé, auprès de lui, dans sa résidence de Mascara, un consul ou commissaire chargé de nos intérêts. Le titulaire de ce poste, le commandant M***, devint fou, à la suite de la mort d'un fils de l'Émir, un enfant de trois ans, qui avait reçu les soins du médecin français attaché à la mission. Le commandant s'imagina que les Arabes le soupçonnaient d'avoir fait empoisonner l'enfant, et, dans cette préoccupation d'esprit, il croyait qu'on voulait l'assassiner. Ses soupçons se dirigeaient surtout contre son interprète qu'il considérait comme un espion placé auprès de lui pour épier toutes ses actions. La folie devenant furieuse, le commandant M*** cassa la tête de l'interprète d'un coup de pistolet et se tua lui-même immédiatement. Le médecin de la mission, qui rendit compte de l'événement et de l'émotion produite chez les indigènes, était le

docteur Warnier (1). Or Ferhat, traité quelques mois plus tard par ce docteur Warnier, n'avait pas été sans apprendre les bruits courant sur son compte, et, quelque injustes qu'ils fussent, les prédispositions de son esprit anxieux lui firent croire qu'il était aussi exposé à être empoisonné. De là sa rupture avec le médecin qui, du reste, ne dissimula jamais la rancune qu'il conservait contre lui. Ferhat se faisait appliquer des emplâtres de henné par un toubib arabe, et bientôt il était en état de comparaître devant l'Émir qui, à cet effet, avait réuni autour de lui une sorte de conseil de guerre.

Après lecture de la correspondance interceptée de Ferhat aux Français, Abd-el-Kader demanda : « Qui a écrit ces lettres ? »
« — C'est moi, répond spontanément le secrétaire qui, profondément dévoué à Ferhat, voulait le sauver.

— Qu'on lui coupe immédiatement le poignet droit.

— Coupez-moi d'abord la tête, s'écrie Ferhat, car ces lettres, c'est moi qui les ai dictées ; mon secrétaire est innocent, il n'a fait qu'obéir à mes ordres. »

L'attitude résolue, en même temps que l'abnégation réciproque des deux coupables, impressionna tellement Abd-el-Kader qu'il laissa la vie à l'un et à l'autre, mais les renvoya en prison où nous les verrons détenus pendant près d'une année.

A peine Ferhat ben Saïd était-il arrêté, que les démarches en faveur des Ben Ganâ commençaient sérieusement à Constantine, où les membres de la coterie dont nous avons parlé, parfaitement au courant des événements, menaient habilement toute l'intrigue.

Le rapport hebdomadaire du général Galbois qui avait succédé au général Négrier, donnait, à la date du 25 août 1838, les nouvelles suivantes :

« Le hakem m'a rendu compte que Ferhat ben Saïd, connu sous le nom de Grand Serpent du désert, avait était saisi et

(1) Plus tard préfet en Algérie et sénateur.

» mis en prison par ordre d'Hadj Abd-el-Kader, pour avoir tenu
» une correspondance avec le général Négrier en même temps
» qu'il lui faisait, à lui-même, des offres de service. Le hakem
» m'a en outre informé que Ben Zekri, envoyé par le maréchal
» pour engager Ferhat à se rendre à Alger, avait été également
» mis aux fers par l'émir, et, qu'enfin, son premier fusilier
» (Mokahli), porteur de ses lettres pour le maréchal, était aussi
» arrêté et emprisonné (1). Le hakem prétend que ces trois per-
» sonnes sont encore, en ce moment, en prison chez l'Émir. »

A quelque temps de là, la candidature des Ben Ganâ, pour succéder à Ferhat, était officiellement mise en ligne, ainsi que l'expose la dépêche suivante du général Galbois au maréchal :

« Constantine, 15 décembre 1838.

(Commence à relater la soumission de Ferhat au maréchal Valée, sa nomination au titre de Cheikh El-Arab, et les succès qu'il avait eus ensuite à Biskra).

» Après cet avantage, remporté par lui sur Ahmed Bey, il
» reçut de vous, en présent, comme témoignage de satisfaction,
» un sabre et une paire de pistolets. Depuis cette époque, ses rap-
» ports avec le commandant de la province ont été interrom-
» pus (2). Plus tard, El-Berkani, lieutenant d'Abd-el-Kader, ayant
» pénétré sur le territoire de la province, Ferhat joignit ses
» troupes aux siennes pour poursuivre le Bey. *On prétend cepen-*
» *dant qu'à quelque temps de là il écrivit au Général comman-*
» *dant à Constantine, pour l'informer que sa jonction avec Ber-*
» *kani et sa soumission à l'Émir n'était qu'un jeu et qu'il restait*
» *toujours dévoué aux Français. Cette lettre tomba entre les*

(1) Erreur, ce Mokhali avait été assassiné par les affiliés de Ben Azouz pour s'emparer des lettres qu'il portait au maréchal.

(2) Le général Négrier a exposé, dans son rapport cité plus haut, comment et par qui les correspondances étaient interceptées et interrompues.

» *mains de l'Émir, qui le fit arrêter et conduire à Takedemt, où* » *l'on assure qu'il est aujourd'hui prisonnier.*

» Bou Aziz ben Ganâ a été le dernier chef du désert sous » Ahmed ; après la prise de Constantine, il suivit la fortune de » son maître qui est aussi son beau-frère. Il était encore avec » lui, à la tête d'un grand nombre d'Arabes du désert, lorsqu'il » apprit, à la fois, votre arrivée à Constantine, la nouvelle » organisation de la province et enfin l'apparition de Ben Azouz » dans la Medjana, ayant avec lui des troupes destinées à s'em- » parer du Sahara, au nom d'Abd-el-Kader. Voyant qu'Ahmed » éloignait de son esprit toute pensée de paix et s'abstenait à » faire valoir ses folles prétentions sur la province de Constan- » tine, il l'abandonna, après l'avoir toutefois vivement engagé à » implorer le pardon de la France, et emmena avec lui ses » Arabes. Il s'arrêta avec ses tribus à la lisière du pays des » Zmoul, et lorsque je parus dans cette partie de la province, » à la tête de la colonne expéditionnaire, il s'empressa de m'é- » crire pour me demander l'aman. Je lui fis dire de se présenter » devant moi. Il m'envoya alors son frère, Ahmed bel Hadj, qui » est un des hommes les plus distingués que j'aie vus en Afrique, » en s'excusant de son absence sur les sollicitations de ses Arabes » qui demandaient à rentrer dans leur pays. Ahmed bel Hadj » se rendit auprès de moi pour protester du dévouement de son » frère à la France, dont la famille doit venir s'établir à Cons- » tantine. *Il me demanda le bataillon turc pour aller s'installer et* » *recueillir les impôts*, seule marque de soumission dans ces » contrées, s'engageant en même temps à chasser Ben Azouz, à » établir partout la tranquillité, et à étendre l'autorité française » jusqu'au fond du désert.

» Telle est, Monsieur le Maréchal, la vie politique des deux » Cheikhs Ferhat ben Saïd et Bou Aziz ben Ganâ, depuis que nous » sommes maîtres de la province de Constantine.

» Dans mon opinion et *dans celle des chefs arabes influents*, la » soumission de Bou Aziz est une conquête précieuse pour le » pays et sa tranquillité. Les indigènes pensent qu'on peut s'en » rapporter, avec sécurité, à la parole de ce cheikh qui appartient » à une des familles les plus anciennes et les plus considérées de

» la province ; son intérêt nous assure sa fidélité. Sans nous il » ne peut rien contre Ben Azouz ; sa famille, établie à Constan- » tine, nous offrira des garanties contre une trahison qui me » paraît impossible. Bou Aziz est un homme politique, habitué » à servir le gouvernement, *grand propriétaire dans la ville et* » *dans les environs*. Ferhat ben Saïd est, au contraire, changeant, » facile à séduire et à entraîner. La versatilité de sa conduite » envers nous en offre la preuve. Ces diverses considérations me » font donner la préférence à Bou Aziz sur son rival, et je viens » vous prier de vouloir bien le nommer Cheik El-Arab et de » m'envoyer le plus tôt possible sa nomination qu'il viendra » chercher ici avec une suite nombreuse.

» Général Galbois. »

On remarquera combien le hakem et les chefs influents, renseignant le général, étaient exactement au courant du contenu des missives de Ferhat, interceptées et livrées par leurs soins à Abd-el-Kader. Leurs sympathies et leurs antipathies sont également manifestes.

Voici maintenant la dépêche annonçant au maréchal l'arrivée de Ben Ganâ.

» Quartier-général de Constantine, le 29 décembre 1838.

» L'ancien Cheikh El-Arab, Bou Aziz ben Ganâ, s'est enfui, » décidé à venir se présenter en personne à Constantine où son » arrivée a fait une grande sensation. Il paraît, et j'en juge » d'après les apparences, que c'est l'homme le plus important » et le plus marquant de la province. Il est accompagné du » kaïd de Biskra et d'une trentaine de Grands du Djerid et des » Sahari, qui, pour la plupart, n'étaient jamais venus à Cons- » tantine et qui m'ont assuré de leur soumission et de leur » dévouement à la France. Bou Aziz m'avait fait prévenir de son

» arrivée avant d'entrer en ville ; il aurait désiré être reçu
» avec les honneurs qui sont dus au Cheikh El-Arab. Ce sont
» les mêmes que ceux des khalifats. Je lui ai fait dire que
» j'espérais qu'il serait nommé Cheikh El-Arab, mais que je
» ne pouvais le reconnaître officiellement en cette qualité que
» quand j'aurais sa nomination signée par vous et qu'il aurait
» prêté serment. Toutefois, pour lui prouver le cas que je faisais
» de sa personne, j'ai envoyé au-devant de lui mon aide-de-
» camp le complimenter de ma part. Tous les Khalifats qui
» étaient ici sont allés à sa rencontre, ainsi que le hakem.

» Il est venu chez moi avec eux, accompagné d'une suite nom-
» breuse. Le kaïd Ali, qui venait d'arriver, assistait également
» à cette réunion. Ben Hamlaoui (1) et Bou Aziz disaient que je
» tenais toute la province de Constantine dans mon salon, puis-
» que les grandes familles qui jouissent de la plus grande in-
» fluence y étaient réunies. Bou Aziz m'a offert, pour gage de sa
» fidélité, d'établir sa famille à Constantine ; il paraît approuver
» beaucoup la nouvelle organisation de la province. Il était
» d'usage de lui faire préparer un logement, quand il venait ren-
» dre visite au Bey. Le hakem, qui fait les choses grandement,
» a bien voulu le recevoir chez lui, et sa suite a été établie dans
» une maison voisine. Je paierai la dépense.

» Je crois que, dès que Bou Aziz sera nommé Cheikh El-Arab,
» il me demandera aussi la colonne turque (les tirailleurs de
» Constantine) qui l'aiderait à faire rentrer une cinquantaine de
» mille francs de contribution, qu'il verserait au Trésor français.

» J'espère que vous voudrez bien nommer Bou Aziz Cheik
» El-Arab, et que vous me ferez parvenir sa nomination le plus
» tôt possible. Il attendra ici votre réponse, et je regarde d'une
» haute importance, pour la province, qu'elle lui soit favorable.

» Général Galbois. »

(1) Ben Hamlaoui était, quelque temps après, traduit en conseil de guerre et condamné à vingt ans de détention pour crime de haute trahison.

Afin de faire prendre patience à Bou Aziz et lui rendre le séjour agréable, le général le fit combler d'honneurs et détacha en permanence, auprès de sa personne, son secrétaire-interprète, M. Ismaël Urbain, qui avait mission de l'initier aux idées et aux vues de la France sur la réorganisation administrative de notre conquête africaine. Ces relations journalières et intimes cimentèrent l'étroite amitié qui exista, depuis, entre M. Urbain, le hakem Hammouda et les Ben Ganâ.

Le titre demandé ne tarda pas à arriver, et, le 18 janvier 1839, le général conférait officiellement la dignité et les fonctions de Cheikh El-Arab à Bou Aziz ben Ganâ, et lui confiait l'administration des diverses villes et tribus du Sud (1). Bou Aziz s'empressa de prévenir les Zibau qu'il venait d'être nommé Khalifa du Sud par les Français. Il envoya deux émissaires chargés de porter ses lettres à chaque village ; mais ces émissaires, saisis par Ben Azouz, eurent la tête tranchée. Le Cheikh El-Arab passa à Oum-el-Asnab l'hiver de 1838 à 1839. Il demandait sans cesse une colonne. On lui répondait comme à Ferhat : « Attends ! » Il eut la patience d'attendre dans une inactivité complète. Enfin, au printemps 1840, dit le colonel Seroka, Si Ahmed bel Hadj ben Ganâ fut envoyé au Gheraba pour les réunir et presser leur départ. Il les rassembla au-sud des Oulad Djellal et fit commencer le mouvement ; mais comme il arriva dans les environs du Khenizen, il vit que le passage était solidement occupé par les gens de Ben Azouz. Ben Azouz avait résolu d'en finir ; chaque jour, il voyait diminuer le nombre de ses partisans. Déjà les Cheraga, travaillés activement par les intrigues des Ben Ganâ, semblaient à la veille de lui échapper. Il avait besoin d'une victoire pour rétablir ses affaires. Il écrivit à Ahmed ben Amor, khalifa de l'Émir dans le Hodna, et dans ce moment à Bousâda, de lui envoyer tous ses goums disponibles. Ahmed ben Amor lui répondit qu'il faisait partir 800 chevaux. C'est comptant sur ce renfort que Hacen ben Azouz voulut barrer le passage aux Gheraba.

Cependant les Ben Ganâ, partant de la zmala qui était établie

(1) L'arrêté de nomination du maréchal était daté du 14 janv. 1839.

à Glet-Hammam avec 300 chevaux, se portèrent à la découverte du côté de Khenizen. Ils furent rejoints par un piéton qui apportait une lettre de Si Ahmed bel Hadj qui les avertissait que, le col de Khenizen étant occupé par Si Hacen, il se rabattait avec les Gheraba vers la gauche, afin de passer les cols de Sfa et de Naâm. Les Ben Ganâ s'y portèrent en toute hâte, et la jonction s'opéra. Le soir même, tous les Gheraba étaient campés à Manzouchia. Pendant la nuit, on envoya quatre cavaliers en reconnaissance du côté de Khenizen. Ils rencontrèrent quelques Sahari qui se sauvaient. Voici ce qui était arrivé. Des Sahari, restés en arrière, avaient cherché à rejoindre le goum des Ben Ganâ; ils suivirent les traces qui conduisaient au Khenizen ; ils ne s'aperçurent pas que le goum avait changé de direction vers l'ouest. Ils continuèrent donc à pousser en avant, et tombèrent au milieu d'une avant-garde que Ben Azouz avait jetée dans la plaine. Presque tous furent tués, à l'exception de deux ou trois qui, abandonnant leurs chevaux, s'étaient sauvés dans les ravins qui bordent le pied des montagnes. Les espions rapportèrent la nouvelle que Si Hacen ben Azouz, furieux d'avoir vu lui échapper les Gheraba, tenterait une action, le lendemain.

Au matin, le Cheik El-Arab se mit en route avec les Nedjana. Si Mohammed Bou Aziz et Si Khaled restèrent avec le goum de la Zmala et des Sahari protégeant la retraite. A ce moment, on aperçut une grande poussière à l'ouest, le long des montagnes. C'étaient les 800 chevaux des Oulad-Mahdi, des Souama, qu'Ahmed ben Ahmar envoyait au secours du Kalifa du Zab ; ils razzièrent, en passant, les moutons des Rahman qui étaient restés en arrière, et ils se réunirent à Ben Azouz au défilé de Khenizen. Une heure après, on vit s'avancer une masse énorme, drapeaux en tête. Les Ben Ganâ se hâtèrent de prendre une position de combat.

L'oued Salson, qui débouche du fond du Rokba à l'ouest, coule le long de la chaîne qui borne, au nord, la plaine d'El-Outtaïa ; il recueille les eaux que lui amènent de ces montagnes une multitude de ravins. Afin de rallier la zmala du Cheikh El-Arab, les Gheraba devaient gagner, à l'est, le ravin de Djouchin, qui vient se jeter dans le Salson, presque en face de Glet-Hammam. N'ayant pas le temps d'atteindre ce passage assez facile, il fut décidé qu'on ferait tête au pied du défilé de Chaïba, plus loin et moins accessible que le Djouchin, mais qui pourrait encore servir de ligne de retraite, si on était battu.

Voici quelles étaient les forces des Ben Ganâ :

Les Bou Aziz, les Rahman, 900 fantassins et	800	chevaux
Les Selmia.....	150	—
Les Sahari.....	200	—
Les Zmala	60	—

C'étaient donc en tout 900 fantassins et 1,210 chevaux environ.

Le reste des Sahari, dans d'assez mauvaises dispositions, étaient dispersés à Bitam Medoukal, etc. Quelques douars, même perchés au-dessus des crêtes du Chaïba, venaient se poser en spectateurs de la lutte qui allait se passer à leurs pieds.

Les tentes des Gheraba durent se masser entre le lit du Salson et les premières tentes du Chaïba ; les fantassins bordaient les berges, formant l'aile droite, appuyés ainsi aux montagnes, au centre les cavaliers des Gheraba.... après la zmala, et, enfin, on avait rejeté tout à fait à l'aile gauche les Sahari, dont on n'était pas sûr.

Ce fut Si Mohammed ben Bou Aziz qui prit toutes les dispositions. Quant au Cheikh El-Arab, avec quelques-uns de ses serviteurs, il était occupé à faire dresser les tentes des Gheraba, arrêter les chameaux.... Les Gheraba impressionnés ne cherchaient qu'à se jeter dans les gorges. Les Ben Ganâ savaient qu'en faisant camper les tribus, les hommes se battraient avec toute l'opiniâtreté de gens qui ont à défendre non seulement leurs biens, mais leurs femmes et leurs enfants. Les Ben Ganâ se répartirent dans les différents goums, afin d'encourager les braves et d'intimider les indécis et les traîtres. Si Mohammed ben Bou Aziz prit le commandement des Selmia, et Rahman Si Mohammed Seghir et Si Khaled le commandement de la zmala et des Sahari.

Si Hacen ben Azouz avait avec lui :

Son bataillon de réguliers : 500 hommes, dont 100 réguliers d'Abd-el-Kader, le reste assez mal recruté dans le Zab ;

Les Oulad Mahdi, Souama, 800 chevaux ;

Les Cheraga, 800 fantassins et 200 chevaux ; c'est-à-dire un total de 1,300 fantassins et 1,000 chevaux.

Mais Si Hacen ne pouvait guère compter sur les Cheraga, travaillés de longue main par les Ben Ganâ, et sur les goums du Hodna, qui étaient plus disposés à piller qu'à se battre. Aussi le frère du cheikh de Sidi Okba voulait le dissuader de combattre ; mais Si Hacen, nous l'avons dit, sentait que tout lui échappait, qu'il avait besoin d'un succès, que, pour l'obtenir, il fallait courir des chances.

L. Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162, 163, 164 et 165.)

En parcourant la liste ci-après, fort incomplète, des mots français (ou des langues indo-européennes), provenant de la lettre-racine berbère ⵏ *N*, on se convaincra de la vérité de ce que nous affirmons. On verra aussi combien les principes posés par M. Max Muller, relativement aux lois de l'étymologie scientifique, trouvent ici leur confirmation, et, enfin, on trouvera la raison d'être de certaines homophonies restées jusqu'ici sans explications plausibles (1).

Sens idéographique de ⵏ *Enn,* DIVINITÉ PRIMITIVE

(Les chiffres entre parenthèses rappellent les numéros des formes dérivées)

(1) *Sain ;* provençal : *san ;* latin : *sanus.* — (1, 5) *Saint ;* provençal (1) *San ;* anglais : *shine,* briller ; berbère : .ⵏⵙ

(1) Nous ne donnons pas tous ces mots comme dérivés directement du berbère, mais comme provenant de langues diverses ayant toutes puisé leurs radicaux dans le tourano-berbère, prototype du berbère actuel.

gana, briller ; breton : sant = saint ; *sounna*, ériger, dresser perpendiculairement.

(3) *Moine*. — (4, 10) *Nonne*. — (1, 4) *Chanoine* ; μην sanctuaire ; μανια *manie* ; berbère ≤|⊐ *Amanay*, Dieu ; |⊐ *imam*, âme, esprit ; latin : *mens*, *manes* (dieux infernaux) ; |∧ *din*, religion (mot passé à l'arabe).

(3) μην lune ; anglais : *moon* ; allemand : (3, 27) *mond*. — *Monde* ; provençal : *mun*, *mou*. — (13) *Lune* (manifestation, reflet de *Enn*) ; T. S. *ashinna* ; |⁞⊙ ciel ; |∧ *dounia*, monde (mot passé à l'arabe).

9. Breton : *ené*, âme ; *enoui*, animer ; *env*, ciel ; *nouen*, extrême-onction.

(16) *Don* (de Dieu ; comparez l'arabe بركة baraka, don de Dieu), *Diane* ; italien : *dona*. — (3, 16) *Madone*.

13. Breton : *lan*, *lann*, lieu consacré, puis lieu dit.

14. Breton : *rin*, secret, mystère.

(15) *Génie*. — (22) *ange* ; bressan : (24) *anzo* ; bourguignon : (22) *ainge* ; latin : (22, 25) *angelus* ; provençal : *angel* ; berbère || ·:| *angel*, annoncer, ange ; .|⋊ *agenna*, ciel ; breton : *kun*, bienfaisant, clément.

19. *Fanum*, temple, *fanatique*. — (13, 6) *Litanie*. — 9 *Aune* (longueur de l'épieu, symbole de Enn).

Toute la série des arbres sacrés ayant N pour radical. 1. *Chêne*. — Bas breton : *oun* (6) fresne, *tanu* ; berbère : |# *zen* ; allemand : (6) *tanne*, sapin. — (6) *Tan* (écorce). — (5) *Ente*. — (13) *Aulne*. — (14) *Orne* (orme). — (15, 5) *Genet*, *juniperus*. — 16, 11 δενδρον (arbre). — (17) *Corne*, *garance*, *grenade*, *graine*. — 18 οινη cep de *vigne*, *vinea*. — 18, 14 *Verne*, *viorne*. — 19 *Faîne*. — 19, 14 *Frêne*. — 21 *Noyer*, etc. ; puis les éléments mêmes de l'arbre, la *racine* qui est □ *ara*, embryon, origine ; ⋊ *aki*, faisant ; | *Enn* (tige), « *l'origine de ce qui fait Enn* ; » le *tronc*, qui est : □+ *tor*, l'enfantement de | de *Enn*, comme l'arbre appelé *troêne* ; l'anglais, *stone*, *noyeaux* ; les mots *pepin*, *gland*, *branche*, *bouton*, etc.

1er sens phonétique de | *Enn*, DIRE. *(Idée de bruit.)*

(1) *Son* ; gaël : *soin*, *sian* ; kimr : *sain* ; sanscrit : *svana*. — 1, 22 anglais : *song*, chanson ; allemand : *singen* ; français : *chant* ; breton : *sini*, *soni*, *soun*.

(3) Latin : *moneo* ; anglais : *mean* (signifier, vouloir dire) ; berbère |] *amran*, sauf-conduit, avertissement. — (4, 23) *nonce*, *annonce*.

6. *Ton*. — (12) *Tinte*. — (16) *Tonn(er)* ; sanscrit (1, 6) *slan*, tonner. — (11) *tintouin*. — (6) θεινω frapper. — (6, 14) *train* (bruit). — Berbère +⁞|+ *tahnot*, enclume. — (2) *étonné* ; latin : *attonare* ; wallon : (1, 6) *estoné*, *esténé* ; haut allemand : (1, 2, 14) *stornen* ; breton : *toun*, ton.

(4, 6) *Enten(ds)* (état de passivité d'un bruit) ; provençal : *ententa* ; bourguignon : *entarri* ; — (rapprochez *entente* (bruit perçu) avec tente, la chose de la famille du Xe sens de | d'où le sens de entente = accord).

5. *Note* (de musique), — *notaire*, *notifier*.

9. *Ni(er)* ; wallon : *nou* ; *ana*, *an*ecdote ; berbère | *in*, dire.

(9) *Hennir* ; berbère, +|⁞+ *etchinnit* ; ⋊| *enijou*, *enigou*, mugir, hurler, grogner ; — breton : *anaoué*, monitoire, anathème ; *hano*, nom, dénomination ; *hinnoa*, braire ; *aouen*, inspiration poétique ; *anneo*, enclume.

(13, 12) *Langue*, *lingua* ; wallon (13, 9), *linwe* ; picard : berry : *lingue* ; catalan : *llingua* ; breton : *lenn*, lecture, lire ; *léon*, cri plaintif.

(14) *Ironie* ; *harangue* ; provençal : *arengua* ; haut allemand : *hring* ; assemblée où on parle ; breton : *raun*, fragment, portion (résultat du coup).

(15) Latin : *cano*, je chante ; provençal : *can* ; picard : *cant*, *cantate*. — (15, 5) *conte* populaire, *agonir*. — 15, 24 *chanson* ; catalan : *canso* ; berbère |⋊ *egann*, chanter ; ||⋊ *eganan* (15, 10) chantonner.

(16) Anglais : *din*, étourdir, bruit ; berbère |∧ *eddin*, chanter (se dit du coq).

(17) *Gein(dre);* berbère-sérère *ine,* gémir. — (17,21) *grincer;* picard : *grincher.* — 17, 12 *gringotter,* archaique pour *fredonner.* — (15, 16, 22) *cadence.*

(19, 28) Espagnol : *fanfa* (vanterie) ; *fanfare* (19,5) *vant(er).* — 19, 14, 16 *fredon, fredonner.*

(21) *Narr(er) ; nare* (archaique), moquerie.

(23) ανεμος bruit du vent ; *anima,* souffle ; *nom ;* wallon : *no ;* sanscrit : *naman ;* latin : *nomen* (23, 20) ou 7e.

(26) *Ban ;* haut allemand : *bannan ;* gaëlique : *bann,* publier ; breton : *biniou,* musette.

2e sens phonétique de *Ena,* TUER, ANÉANTIR.
(Idée de mort violente et *d'anéantissement.)*

(3) *Manes* *iman* (âme des morts). — (3, 1) *Méchant.* — (3, 15) *Menace ;* latin : *mina(ri) ;* wallon : (3, 24) *manès ;* provençal : (3, 24) *menassa.*

(3) μινοω diminuer. — (3, 15) *mince ;* latin : (3, 24) *minus, moins ;* provençal : *mens ;* namur, *moin ;* wallon : *mon.* — 16, 3 *diminué.* — 3, 27, 21 moindre ; wallon, 3, 21 moinr (mal portant) ; berbère, T. N. *endhir,* être petit. — (27, 21) breton : *man, moan, meinou ;* gaël : *min, miou,* petit, *tenu,* mince.

(4) *Non ; nain ; nenni ;* normand : *nein ;* anglais : *no.* — (4, 5) *Néant ;* provençal : *nien.* — (25) *Nul ;* wallon : *nou.*

22 *Nego ;* je nie ; *neco,* je tue ; berbère, *enegh,* tuer habituellement.

(5) *Nuit ;* bourguignon (9), *neu ;* latin : 22, 24 *nox ;* sanscrit, 22, 5 *nakta.* — 21 *Noir ;* berbère, *ens,* passer la nuit (24). — 6, 29, 21 *Ténèbres.*

(9) *Haine ;* — ancien français : 9, 22 *Haenge* (haïr) ; berbère *eng,* tuer. — 14, 4, 15 *Rancune ;* berbère : 15, 1 *eksen,* haïr. — 1, 22 *eshinge,* ennemi. — 21 *Nuire ;* latin : 26 *noceo.* — 24 breton, *anaoun,* trépassés ; *aoun,* peur ; *enoé,* ennui, tristesse ; *ean,* cessation, repos ; *hun,* sommeil.

(14) *Ruine ;* bourguignon : *reugne ;* provençal : *roina ;* berbère, T. N. *erhin,* être malade. — *14 Rien ;* berry : *rin ;* bourguignon et bressan : *ran ;* wallon : *rein.*

(15) Jeûne (manger rien) ; berbère, 3 *mamra,* disette, famine.

(15) *Agonie* (l'acte de la mort). Ce mot est rapporté aussi à αγων combat ; en berbère : *aghen,* combat ; mais, dans l'agonie, c'est l'idée de mort qui semble prédominer, et non celle de combat. — Breton : *anken* (5, 15) chagrin, affection ; *kan, qan,* cadavre.

(16, 22) *Dang(er) ;* berbère, *engh,* tuer ; breton : *dien,* mort violente ; οδυνη chagrin, douleur.

(18, 2, 3) *Automne ;* berbère (2) *amouan.*

(19) *Fin.* — 19, 3 *Famine ;* *mannan,* disette.

(19) *Fun(us) ;* funérailles, funèbre, funeste ; berbère, *eubel,* enterrer (B = F).

(23) *Anémie* (principe de mort).

(26, 4) *Venin.* — 26, 23 *Venim(eux).*

(26, 22) *Veng(er) ;* wallon : *veingi.* — (26, 23) *Vend(etta) ; vend(ico).*

(28 ou 29) *Neuf ; novem ;* sanscrit : *navan* (un ôté de dix, voir plus loin la théorie de la numération).

3e et 4e sens phonétiques et usuels de . — *Anou,* PUITS ; *Anou,* PLEUVOIR.
(Idée d'eau, de liquide, de trou, etc.)

(1) Sanscrit : *snu,* nager ; *sein* (glande à lait) ; *Seine, Senne, Essonne, Aisne, Saône* (noms de cours d'eau). — 1, 27 *Sonde ;* breton : *san,* aqueduc, canal ; *saonen,* vallée, thalweg ; *sun,* suc, liqueur.

(3) *Mine* (trou) ; gaëlique : *mein, meiun, meun ;* irlandais : *minn ; Mein,* rivière ; berbère *aman,* eau, et *amanen,* les eaux, le courant.

(5) *Nato ;* je nage ; *natation.* — 21 Archaïque : *neer* (nager) ; *noueur* (rameur). — 22 *Nage ;* picard : *nanger.*

— (5) *Net, nettoyé* (lavé). — 1, 6 *Suint, suinter ;* archaïque : *suin ; Neth,* nom de rivière.

(6) *Tine ;* latin : *tina ;* wallon : *tein ;* d'où *tonne, tonneau ;* anglais : *tun ;* allemand : *toune ;* suédois : *tanna ;* gaélique : *tunna ; oin,* rivage ; *thon,* poisson. — 6, 24 *Tinca (tanche) ;* sanscrit : *tan,* s'étendre (propriété de l'eau) ; breton : *tonn,* flot, vogue ; *téon,* sève.

(9) *Ain, Yonne, inn,* etc. (cours d'eau) ; *noyé* (si l'idée de submersion domine, sinon ce mot se rapporterait au 2e sens de | celui de mort violente. — 13 *Aulne,* bois d'eau ; aune ; breton : *aen, aouen, aven,* rivière ; *ainen, einen,* source ; *neu, neun,* nage, action de nager ; *neo, nef,* vaisseau ; *nouen, ouen,* extrême-onction ; *iann,* poisson (surmulet).

(13) Breton : *lenn,* étang ; *lin,* pus ; *lano,* flux de la mer.

(14) *Rhin, Rhône* (absolument : *cours d'eau) ;* allemand : *rinn (en)* couler. — 14, 24 *Rincée ;* picard : *rechincher ;* scandinave (14, 24) *hreinsa ;* gothique : *hrains* (nettoyé, pur) ; — *raine* (rainette) ; latin : *rana ;* wallon : *rainn.* (17, 25) *Grenouille ;* breton : *roan, rame.*

(15) *Cane* (canard) ; *canne* (roseau). — 15, 5 *Canot.* — 15, 25 *Canal (canaux).* — 15, 29 *Caniveau.* — (15) *Jonc* (plante d'eau) ; *ajonc ; océan ;* breton : *kan,* canal ; *kanien,* vallon avec eau.

(16) Breton : *dioni,* écumer ; *dieun,* crême ; δινη tourbillon, tournant d'eau.

(18) *Vanneau* pour *oua-eneau* (celui de l'étang). — 19 *Vin,* οινος ; hébreux : *iin.*

(19) *Fon(s) ;* fon(taine). — 19, 22 *Foncer* (un puits). — 19, 27 *Fondu* (liquefié) ; breton : *fenna,* verser, répandre.

(22) *Nuage ;* bourguignon : *nucige ;* sanscrit : *naj ;* italien : (29) *nube ;* namurois : (25) *nulée, nouleïe, nulere ; neige* (fait d'eau) ; archaïque : *nège ;* anglais (1) : *snow ;* haut allemand : *sneo ;* provençal : *neu, nieu ;* irlandais : (1, 22, 5) *sneachta ;* sanscrit : *anja (oingt) ;* irlandais : *ong ;* provençal : *ong(er)* et 15 *ogn(er) ; ong(uent) ;* berbère, ⵙⵏⵉ *engi,* ruisseau. — (15), 1, 22 *Axonge* (pour *aksonge).* — (5) *Oint.* — 26, 22 *Éponge* (buvant eau) ; berbère, ⵅⵏⵓ *abeng,* étang temporaire et se desséchant. — 22, 21 *Ancre* (crochet pour l'eau) ; *noche(r) ;* catalan : (22, 21), *nauxer ;* latin : 25 *navis, navire.* — 28 Nef.

24 Breton : *enez,* île ; *naoz,* canal ; *aimez,* poisson, limande ; νησος, île ; νησσα, canard.

25 *Nante, nolis, Nil* (eau de || lla (Dieu) ; fleuve sacré).

(26, 5) *Pont* (traversée d'eau) ; ποντος *océan* (traversée d'eau) ; provençal : *pon.* — (26, 11, 5) *Ponant* (Occident, côté de la mer ; comme en Algérie le *bahri* est le Nord). — 26 *Veine* (distributeur de liquide) ; *vanne* (porte d'eau) ; *banne* (même sens) ; breton : *banni* (goutte d'eau).

27 *Onde ; ondée ;* sanscrit : *und,* être humide ; *Naïada (dea ou socia aquæ).*

28 Breton : *nef, neo,* nef, vase, vaisseau ; *nef.*

5e et 7e sens phonétiques de |. — | *Ene,* VOIR ; ⵉ| *Ini,* COULEUR, COLORATION.

(Idée de vision, d'appréciation, de coloris.)

1. Allemand : *sinn* (sens). — (1, 24) *Sens ;* archaïque : *sen, san ;* wallon : *saïn ;* gaélique : *seau* (vieux = voyant). — (1, 5) *Sénat ;* provençal : *senet.* — (1, 25) *Senil.* — 3 *Mens,* esprit ; zend : *zan* (connaître) ; berbère, |ⵙ *essen,* savoir, *connaître ;* remarquez aussi en français la liaison entre *voir* et *savoir.*

(1, 5) *Senti* (sentir, c'est commencer à connaître, 5e forme de |ⵙ *essen) ;* ce mot, au participe actif et avec l'addition du suffixe des noms d'agents (25e forme), donne l'étymologie du mot *sentinelle : celui qui cherche à voir.*

(1, 15) *Signe ;* latin : *sign*(um) *(ét*endard, enseigne). — 26, 21 *bannière.*

(1, 22) *Songe* (ce qu'on voit en dormant). — | *Soin.* — 1, 22 Archaïque : *suing.*

3. *Mine* (minois) ; kimri : *mein ;* bas breton : *min, man ;*

anglais : *mean,* signifier ; breton : *menna,* estimer, penser.

5. *Net* (clair) ; bourguignon : *nai.*

4. *Nuance.* — (9) *Nué* (assorti de nuances).

6. *Ton.* — (12) *Teint, teinte ;* archaïque : 6, 24 *teinz ;* provençal : (9) *tenh* (teint) ; breton : *tane,* rouge.

9. Breton : *hann,* pleine lune ; *huné,* vision, songe ; *han,* temps (qu'il fait).

13. *Lune, luna ;* breton : *lun,* forme, figure, image.

15. *Jaune ;* wallon : *gène ;* namur : *jane ;* picard : *gane ;* breton : *koun,* mémoire ; *kann,* brillant, qu'on voit bien.

16. Anglais : *dun* (brun foncé).

(19, 11) *Fanon, fanion.* — 19, 22 *Foncé* (à rapprocher de foncer un puits).

(22, 24) *Onyx,* pierre de plusieurs couleurs ; (l'étymologie grecque ονυξ, *ongle,* paraît moins en situation) ; breton : *nuez,* façon, manière d'être.

28. *Neuf (novus) ;* sanscrit : *nava ;* bourguignon, picard, allemand : *neu ;* provençal : *nou ;* anglais : *new ;* berbère, T. S. ⵏⴰⵢⴰ *naina,* nouveau, apparaissant.

8e sens phonétique de | — | *Ienn,* UN ; | *Ena,* UNIR, LIER. *(Idée d'unité et d'union.)*

1. *Zone ;* grec : ζωνη, *ceinture.* — 1, 5 *Ceint ;* provençal : (1, 27) *sendre.* — (1, 22, 25) *Sangle.* — Wallon (1, 22) *seink,* lieu.

3. *Main ; mené, menu.* — 6 *Tenu* (réduit à un). — 3, 22 *Mince ;* haut allemand : *min* (petit) ; breton : *mon, moun* (n'ayant qu'un bras ou une jambe), manchot ; *minou, minoun,* ami.

(3, 15). *Machine.* — 3, 15, 22 *Mécanique ;* 3e forme du berbère, ⵏⴽ *kan,* agencer, façonner, fabriquer *un* objet de plusieurs choses.

4. Breton : *unan,* un ; *unani,* unir.

5. *Ente* (greffe). — (5, 21) *Entier ;* bourguignon : *antu ;*

portugais : *interio.* — 55 *Entité.* — 16, 5 *Identi(té),* identifier. — (5, 22, 21) *Intègre, intégral.*

6. *Tenu ; tenir ;* wallon : *tini, tune ;* berry : (6,21) *tinre, tiendre ;* gaëlique : *tean ;* bas breton : *tenna.* — 6, 27 *Tend(re) ;* wallon : *taind ;* sanscrit : *tana* (rendre) ; breton : *tenn,* tirer à soi, rendre.

9. πνια (courroie) ; *un, unir.*

9. Allemand : *nahen,* coudre. — (9) *noué.* — (27) *nœud ;* wallon : (22) *nouk ;* provençal : (5) *not ;* anglais : 22, 5 *knot ;* catalan : *nu ;* portugais : *no.* — 10 *Anneau* (attache). — 13 *Lien, lin.* — (13, 22) *Longe, lange.* — (13, 15) *Ligne* (cordeau).

9, 13. *Hymen* (union).

14. *Rêne ;* archaïque : (14, 1) *resne.* — (19, 14) *Frein.* — (6, 14) *Traine ;* breton : *ren,* conduite, gouvernement.

13. *Lin, lien ;* breton, *lian, lien,* tissu ; *lenn,* voile.

15. *Genou.* — (15, 24). *Gance.* — (15, 5) *Joint.* — (15, 27) *Gond ;* γναθος mâchoire. — 15. *Canon* (loi, règle) ; κανων (règle, ce qui lie). — (22, 24) *Annexe* (annekse) ; αναγην (nécessité, contrainte). — 24 *Noce* (union) ; provençal : *nossas ;* italien : *nozze.*

19. *Chaîne ;* archaïque : *caeine ;* picard : *caine ;* latin : 15, 6 *catena.* — 15, 16 *Cadène, cadenas ;* provençal : *cadenat.* — 26, 27 *Baude* (lieu plat).

19. Latin : *funis,* corde ; breton : *fun,* corde ; *funin* (terme de marine).

9e sens phonétique de |. — | *Enn, Eoun, Ina ;* MONTER A CHEVAL, S'ÉLEVER ; GRAVIR UNE MONTAGNE.

1. *Asne (âne) ;* kymri : *Asyn ;* bas breton : *azen ;* mâconnais, *one ;* berry : *aine ;* wallon : 15 *agne.* (Le mot anglais *ass,* âne, est le berbère ⵙⵉ *ais, cheval* (le marcheur).

(3, 5). *Mont,* montée. — 3, 5, 22 *montag(ne) ;* latin : (3, 24) *mons, montis.* — (3, 21) *Minaret ;* breton : *mean, men,*

-maen, pierre, rocher ; *mané, méné, menou, mouiné,* montagne.

(6, 13). *Étalon* (celui de l'existence du cheval) ; berry : *atelon ;* italien : *stallone ;* celtique : *stalane* (6, 14, 22). — *Tronc* (et tous les noms d'arbre ou d'attributs d'arbre comportant l'idée de *s'élever* et déjà donnés comme se rattachant au sens idéographique de | *Enn),* breton : *tun,* colline.

9. Breton : *naou,* pente, penchant.

(9, 15) *Haquencée ;* espagnol : *hacanea ;* portugais : (19, 15) *facanea ;* italien : (15) *acchinea ;* anglais : 9, 15 *hakney,* cheval et (22) *nag* bidet ; hollandais : 22 *nege* bidet ; bas breton : *hincané* amble ; grec moderne : (13, 15) αλογον cheval. — 14, 1 *Roussin ;* wallon : *rousin ;* provençal : *roucin ;* bas allemand : *ruin,* cheval hongre. — 26 Anglais : *poneg,* poney. — 14, 24 *Harnais ;* picard : *harnass,* attelage à 4 chevaux.

14. Breton : *run, reun,* colline ; *reun,* crin de cheval ; *Rennes.*

14, 15. *Racine* (origine de l'action de se lever) ; berbère, |⋊+ *tekeouin,* racine.

16. Breton : *din,* forteresse sur une hauteur ; gallois : *din,* colline ; *dune ; dinaou,* pente.

10e et 11e sens phonétiques de |. — | *In,* TENTE, FAMILLE ; | *Ana,* TANTE. *(Idée de famille, lieux et personnes.)*

3. Gallois : *men* (maison) ; latin : *mœnia* (rempart) ; *manere* (demeurer) ; *manoir, manant.* — (3, 1) *Maison ;* anglais : (8, 1) *mansion.* — (6, 3) Gallois : *tymen,* maison de l'esprit. — (3, 1, 25) *Mesnil.* — (12) *Menil.* — (3, 1, 15) *Mesnage, ménage.* — 9 *Hymen* (déjà cité).

(3, 11) *Monument ;* provençal : *monimen, monumen.* — (3, 24) *Mensa, mense* (table) ; breton : *mina, mona,* terme affectueux et de respect, donné aux tantes et femmes âgées.

(5) *Nitée.* — (24) *Niche, nichée.* — 27, *Nid ;* wallon : NI ; provençal : NIU. — (5, 21) Naît(re), *natus,* NÉ. — 15, 9 *Nat(us), agnat,* parent ; latin : *natio, nation ;* berbère, +| *nait,* tribu, clan, famille.

6. Italien : *tana (tanière).* — 6, 24 εθνος peuple, contrée ; anglais ; (16) *den, antre,* repaire, tanière.

12. *Tente ;* (sens propre et sens figuré) ; breton : *tinel,* tente ; *tante ;* picard : (5) *ante* et (4, 5) *nante ;* wallon : (5, 20) *antain.* — 29 *Neveu ;* provençal : *nebot ;* latin : *nepos, nepotis.* — 24 *Nièce ;* vieux français : *niès* et 27 *neüd.* — 15, 1 *Cousin ;* provençal : *cosin.* — (15, 13) *Clan ;* gaëlique : *klann,* enfant, descendant ; *oncle* qui est *er'kel* = || •:| celui du *clan,* de la tribu ; 12 *tonte.*

(13) *Lana,* laine (de | *eni,* chèvre ou mouton, et, en général, tout animal domestique). — Breton : *lenn,* voile ; *lein,* dîner, repas de famille.

14. *Reine ;* archaïque : *roine, reïne,* chef de clan ; sanscrit : 14, 15 *rajan,* roi et *regina,* reine, etc., anglais : 15 *queen ;* allemand : 22 *kœnig.*

13, 15. *Lignée ;* sanscrit : (29) *nabhi,* nombril, race. — 4, 19, 5 *Enfant ;* bourguignon : (19) *efan ;* picard ; *affant ;* provençal : *effan, efan ;* ancien français : (28) *enfe* et 28, 24 *enfes ;* sanscrit : *jan,* engendrer.

(28, 11) *Fanfan.* — (9, 5) *Hant(er),* fréquenter la maison ; kymri et bas breton : *hent,* chemin de la maison ; anglais : *haunt ;* danois : *hantere.* — Haut allemand : *hansa,* troupe, confédération *(hanse).*

(15, 24) *Gens (romana).* — *Gens* (15, 5) *gent ;* breton, *gan,* race ; γενος famille, genre, espèce. — 15, 21 *Genre ;* latin : *genus, generis ;* (15,5) *Gnatus, agnat ;* berbère, *serère* |:⋊ *guen,* demeurer, habiter ; allemand : *mann,* homme ; anglais : *man,* homme ; berbère : *zenago,* |⊐ *man.*

15. *Agneau (ag-eni),* fils du mouton. — Breton : 9 *ean,* CIN, agneau, agnelet. — Sanscrit : *jan,* engendrer. — 15, 26 créer.

16. *Dinée (dîner),* repas de famille ; bourguignon : 16,

15, *daignai ;* provençal : 16, 1, 21 *disnar* (voir plus loin, au 12e sens de ⵍ); breton : *dan, dean, deun,* gendre ; *denà,* têter ; *don,* familier, apprivoisé.

(16, 15) *Digue* (ⴰ = allant avec, ⵣ = les fils, ⵍ = de famille, ou ⴰ avec ; ⵍⵣ *agen,* les combattants ; ⵍⵣⴰ *d'agen.*

16. Anglais : *dean,* doyen.

L. Rinn.

(A suivre.)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164 et 165.)

A peine les Asker, montés sur des mulets, sont-ils arrivés, que Si Hacen prend ses dispositions. Il met son infanterie sur la gauche, l'oppose ainsi aux Taga des Gheraba ; au centre, les Oulad Mahdi et les Souama ; en face, des goums des Gheraba ; enfin, à droite, opposés au Sahari, les Cheraga.

Après quelques coups de canon tirés dans les tentes pour y jeter le désordre, il ordonne de charger sur toute la ligne ; les Cheraga se mettent à tirailler. Les goums du Hodna marchent, le fusil sur l'épaule, d'abord, et échangent quelques balles. Si Mohammed ben Bou Aziz enlève tous ses goums et charge bravement Cheraga, Souama, Oulad Mahdi ; toute la cavalerie de Si Hacen prend honteusement la fuite.

Les goums du Hodna se lancent en désordre dans le fond de la plaine, pour gagner au plus vite le défilé de Seloub, laissant

une vingtaine de chevaux tout sellés, abandonnés par leurs maîtres qui grimpèrent dans la montagne pour être plus tôt à l'abri.

Cependant les Asker avançaient hardiment. Déjà beaucoup de Bou Azid se jetaient dans les ravins de Chaïba. Quelques-uns furent pillés par des Sahari qui, comme des oiseaux de proie, attendaient, sur les cimes des rochers, l'heure de dépouiller les vaincus. Déjà les réguliers avaient pénétré si avant que leur officier, leur agha, le brave Ben Hamra, des Oulad Sidi Hamla, avait eu son pantalon déchiré par les chiens des tentes. Mais alors le Cheikh El-Arab, avec ce qu'il put ramasser d'hommes restés avec les chameaux, avec les femmes s'armant de bâtons, de tout ce qu'elles trouvèrent sous la main, firent honte aux fantassins des Gheraba. Ceux-ci, de la position dominante où ils se trouvaient, aperçoivent la complète déroute des goums ennemis. Ils reprennent courage, ils reprennent l'offensive, et le combat s'engage, réellement opiniâtre, sur les bords de l'oued Salson. Les munitions manquant de part et d'autre, on se battait à l'arme blanche. Si Mohammed ben Bou Aziz, après avoir achevé la dispersion de la cavalerie de Si Hacen, réunit tous ses goums et vint tomber sur les derrières des Asker. Si Hacen était au milieu d'eux, monté sur un beau cheval. Quand il se vit enveloppé, il perdit la tête. Il met pied à terre, donne sa monture à un cavalier démonté, remonte sur un bon cheval et prend la fuite, poursuivi seulement par les insultes de Si Mohammed ben Bou Aziz qui lui crie : « Quand on vient se battre avec des fantassins, on ne se sauve pas à cheval. »

Cependant les Askers, cernés de toutes parts, ne se battaient plus que pour vendre leur vie le plus chèrement possible. Tant qu'ils restèrent unis, ils firent bonne contenance; mais les goums finirent par les entamer, les diviser; ils furent perdus alors, ce ne fut plus qu'une boucherie facile. L'agha, dont le cheval avait cinq blessures, parvint à se faire jour avec un certain nombre de ses soldats emportant leurs officiers blessés. Ils atteignirent la pointe du Djebel, et, de ravin en ravin, gagnèrent le Khenizen. Tel fut le combat de Salson (24 mars 1840) qui, ajoute en terminant le colonel Seroka, a fait la fortune des Ben Ganâ. *Il*

décora leur famille d'un prestige plus grand chez les Français que chez les Indigènes. Je reviendrai bientôt sur cette réflexion. Le lendemain du combat, Si Khaled (1) partit avec les lettres qui annonçaient ce grand succès au général Galbois, et avec cinq cents paires d'oreilles qui en étaient la sanglante preuve.

Voici la traduction de la lettre au Général :

« Louange à Dieu unique !

» A l'excellence que nous honorons, le plus élevé, le meilleur » des hommes, M. le Général de Galbois, commandant de la » province de Constantine. Que Dieu soit avec lui !

» Je vous ai annoncé, précédemment, que j'allais réunir tous » les Arabes qui me sont dévoués, pour attaquer Ben Azouz. » Dès que j'ai été assuré de leurs dispositions, je leur ai envoyé » Si Ahmed bel Hadj, mon parent. Il a réuni à l'oued Itel les » Bou Azid, les Selmia, les Rahman, et s'est dirigé avec eux vers » les Oulad Djebal pour se joindre à moi. Arrivés à Doucen, ils » y ont trouvé Ben Azouz occupé à rassembler ses partisans. Le » Khalifa du fils de Mahieddin (Abd-el-Kader) avait écrit des » lettres aux Oulad Mahdi et aux gens des Oulad Derradj, qui » lui ont envoyé 400 cavaliers. Ben Mahieddin, de son côté, lui » avait envoyé 800 cavaliers, détachés du camp de Ben Amar. » Les soldats réguliers, qui étaient avec lui à Biskra, étaient au » nombre de 450. Quant au contingent qui lui avait été fourni » par les Arabes, il formait une masse considérable. Les Oulad » Naïl et tous les Arabes des oasis du Zah étaient avec lui.

» Ben Azouz, à la tête de toutes ses forces, fit un mouvement » pour se porter au-devant d'Ahmed bel Hadj et le combattre » avant que celui-ci m'eût rejoint. Mais mon parent, alarmé » de ce mouvement, me dépêcha des courriers, en me priant de » me hâter de venir à son secours avec la cavalerie. Dès que les » exprès d'Ahmed bel Hadj arrivèrent à mon camp, je montai

(1) Khaled, fils de l'ancien cheikh Ali, des Hanencha. Sa mère, veuve, avait épousé un Ben Ganâ. — Khaled resta donc dans cette famille depuis son enfance.

» à cheval avec les *Douadi* (toute *la famille des Ben Gana*), la » nuit même ; j'emmenai avec moi *soixante cavaliers, mes ser-* » *viteurs, et un petit nombre de Sahari*. Je rencontrai Ahmed » bel Hadj et je fis ma jonction avec lui à Naâm, où nous passâmes » la nuit. Le lendemain, au point du jour, nous levâmes le camp » et nous ne tardâmes pas à rencontrer toutes les forces de » Ben Azouz qui nous cherchait pour nous combattre. J'arrêtai » aussitôt ma colonne ; je fis dresser les tentes à la hâte, et la » cavalerie et les gens à pied s'élancèrent au-devant de l'ennemi. » Le combat s'engagea et devint bientôt si vif que la fumée de » la poudre obscurcit la lumière du soleil. Dieu nous accorda » la victoire sur nos ennemis.

» Les 450 soldats réguliers furent entièrement massacrés, et pas » un d'eux n'a pu se sauver. C'est un fait certain et hors de doute. » Soixante cavaliers réguliers, de ceux envoyés par Ben Amar, » sont restés sur place. Nous avons pris à l'ennemi deux » canons, trois drapeaux, deux tambours, dix tentes, et tous les » bagages de l'ennemi sont tombés en notre pouvoir, ainsi que » les mulets, les chameaux et autres moyens de transport. Enfin, » nous les avons mis en déroute complète.

» Ben Azouz avait pris la fuite, dès qu'il avait vu ses soldats » enfoncés. Quant à nos Douadi, répandus sur le champ de ba- » taille, ils excitaient le carnage, et ne se sont retirés que lorsque » le dernier des soldats réguliers a été tué. — Nous devons » cette victoire à notre bonne étoile et à la protection de Dieu. » Nous sommes vos enfants et nous vous servirons jusqu'à la » fin avec une entière fidélité. Salut.

» Bou Aziz ben Gana. »

Cette lettre était immédiatement transmise au Gouvernement, par la dépêche suivante :

« Quartier-général de Constantine, le 30 mars 1840.

» Monsieur le Maréchal,

» Mon dernier rapport vous faisait entrevoir quelque fermen-

tation de mauvais augure dans la province de Constantine. Ahmed Bey paraissait vouloir profiter de notre guerre avec Abd-el-Kader, pour nous susciter des embarras et attirer les tribus dans son parti contre nous. D'un autre côté, les agents de l'Émir prêchaient la guerre sainte, partout où ils pouvaient arriver. Le Cheikh Bou Akkaz avait arrêté leurs progrès dans le Sahel Babor, et en avait sabré quelques-uns. Néanmoins d'autres avaient pénétré plus avant dans le Sahel, jusque du côté de Stora, et le pays commençait à montrer de mauvaises dispositions. J'étais instruit que les Kabyles avaient rendez-vous du côté de Sétif pour attaquer cette place, et j'avais pris mes mesures en conséquence. Abd-el-Kader annonçait qu'il avait remporté des avantages sur les Français qui n'avaient pu marcher contre lui. Il avait, disait-il, formé onze colonnes dans l'ouest, commandées par autant de khalifas, qui devaient attirer nos troupes de ce côté, pendant qu'il se jetterait sur la province de Constantine, qui a peu de forces à lui opposer en ce moment, et dont il espérait soulever en sa faveur les plus grandes tribus. De gré ou de force, il avait déjà envoyé un bataillon d'infanterie régulière, avec deux pièces de canon et 800 spahis, dans le Sahara, à son lieutenant Ben Azouz, et ce dernier, avec ces forces et une nombreuse cavalerie irrégulière, avait marché contre le Cheikh El-Arab qui maintenait cette partie de la province dans l'ordre et la soumission ; mais il avait affaire à un homme brave, fidèle et dévoué, qui vient d'en donner une preuve éclatante. Les deux armées se sont rencontrées à Salson. Chacun a pris ses dispositions. Ben Azouz avait placé son infanterie régulière et son artillerie au centre ; toutes ses troupes irrégulières étaient sur les ailes, et il se tenait de sa personne derrière l'infanterie avec les 800 chevaux d'Abd-el-Kader. Le combat a été vif et sanglant ; mais notre brave Cheikh El-Arab a fini par emporter une victoire complète, dont le résultat a été la destruction totale du bataillon régulier de l'ennemi, *sans qu'un seul homme en soit échappé*, la prise de trois drapeaux, deux canons, deux tambours, 500 fusils avec baïonnettes, beaucoup de chevaux, et tous les bagages de cette troupe. Une soixantaine de cavaliers de Ben Azouz ont pu être atteints dans leur retraite et ont eu la tête tranchée.

» Cette grande nouvelle, dont vous apprécierez la valeur, m'a été apportée par un des neveux du Cheikh El-Arab (Khaled), qui s'est particulièrement distingué dans cette affaire, accompagné de deux braves cavaliers. Ils ont mis trois jours et demi en route à cheval, en marchant à grandes journées et presque jour et nuit. L'affaire a eu lieu à l'ouest de Biskra, à environ 80 lieues de Constantine. Ces cavaliers m'ont apporté deux drapeaux et un sac rempli d'oreilles.

» Ce brillant fait d'armes a produit ici une grande sensation. De suite tous les grands de la ville sont venus me complimenter. Les mosquées ont été ouvertes : on y a publié la victoire du Cheikh El-Arab ; on a rendu grâces à Dieu, et on a prié pour le succès de nos armes. Toute la ville a été en fête pendant le jour. Le soir, il y a eu illumination spontanée, et les gens les plus distingués parmi les indigènes sont encore venus à ma soirée m'apporter leurs félicitations.

» J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre qui m'a été écrite à cette occasion, par le vénérable chef de la religion musulmane (Hamouda). J'y joins aussi celle du chef des Ulémas au Hakem, et enfin le rapport, si remarquable par sa simplicité, de notre Cheikh El-Arab.

» Cette affaire me paraît si importante, dans les circonstances actuelles, que je ne veux pas perdre un instant pour vous en rendre compte, et je vous adresse mon rapport par un de mes officiers, M. de Vallabrègue, que je fais partir de suite pour Alger. Il vous portera deux des drapeaux pris sur l'ennemi. Le troisième a été mis en pièces par les vainqueurs, qui ont voulu en avoir chacun un morceau comme une relique. Les Douadi, dont parle le Cheikh El-Arab, sont ses parents de la maison Ben Ganâ, si ancienne et si renommée en Afrique. Ce sont eux qui ont le plus contribué à la victoire. Le Cheikh El-Arab, Sidi Bou Aziz, mérite une récompense éclatante. Vous savez, Monsieur le Maréchal, qu'il est déjà chevalier de la Légion d'honneur. Je vous demande pour lui la décoration d'officier de cet ordre illustre, qui vient de briller d'un nouvel éclat dans le désert, et la croix de chevalier pour son frère Si Ahmed bel Hadj.

» Signé : Baron de Galbois. »

L'épisode de Salson, que nous ne connaissions à ce moment que par le récit qu'en avaient fait les Ben Ganâ, eut un retentissement considérable.

Dans l'ouest de l'Algérie, la puissance d'Abd-el-Kader se développait en permanence à notre détriment ; la presse n'y signalait avec amertume que les échecs ; aussi fit-on beaucoup de bruit, en apprenant la victoire remportée dans la province de Constantine sur l'armée régulière de l'Émir, et la réputation et la fortune des Ben Ganâ était ainsi fondée chez nous.

Aux fêtes du 1er mai, à Constantine, les Ben Ganâ, campés sur le Koudiat Ati, reçurent le général de Galbois en le saluant de salves tirées avec les deux canons conquis à Salson. Ils étalèrent tout le butin de la victoire, et Bou Aziz exhibait avec orgueil son propre sabre, tout ébréché par suite des coups terribles qu'il avait portés, disait-il. Toute cette mise en scène, dont M. Urbain était l'ordonnateur, ne fit qu'augmenter encore le renom de la famille parmi les Français.

Il est indispensable, dans l'intérêt de la vérité historique, de mettre ici, sous les yeux du lecteur, des documents exposant l'évènement autrement que l'ont fait les Ben Ganâ.

Tout d'abord, on a lu plus haut le récit du combat de Salson, tel que le colonel Seroka le tenait des Ben Ganâ. Le manuscrit biographique de leur famille, qu'ils m'ont donné, en est à peu près la reproduction identique.

Dans ses *Annales algériennes*, Pélissier dit, à ce sujet :

« Cet heureux évènement eut un retentissement prodigieux » en Afrique et même en France. Il valut à Ben Ganâ la décora- » tion d'officier de la Légion d'honneur et une récompense pécu- » niaire de 50,000 francs.

« Depuis, des doutes s'élevèrent sur la part réelle que Ben » Ganâ aurait prise à cette affaire. On prétendit que Ben Azouz, » étant en tournée pour prélever un arriéré de contributions » des tribus qui ne voulaient rien payer, pas plus à lui qu'à Ben » Ganâ, l'auraient surpris, la nuit, dans son camp, qu'il se serait » sauvé à grand'peine en perdant la moitié de son monde, et que « *Ben Ganâ, arrivé le lendemain de l'affaire, n'aurait eu qu'à*

» *couper les oreilles des morts*. Mais je tiens de M. le comman-
» dant Saint-Germain, qui a été à même de recueillir sur les
» lieux des renseignements positifs, que cette affaire fut, non
» une surprise, mais une petite bataille rangée où Ben Ganâ
» commandait bien réellement les troupes qui vainquirent Ben
» Azouz, qu'il y combattit vaillamment de sa personne et qu'il
» tua plusieurs ennemis de sa main. Quoi qu'il en soit, il est cer-
» tain que Ben Ganâ ne profita pas de cette victoire pour asseoir
» son autorité dans la contrée (1). »

Après ce qui précède, écrit par M. Pellissier à Alger, où les renseignements ne pouvaient guère abonder, je trouve encore, dans l'Histoire politique de la province de Constantine (2) une autre version, celle-ci plus authentique, et qui commence à nous éclairer davantage.

» Menacés dans leurs familles et dans leurs biens, les Ghe-
» raba se défendirent avec vigueur, repoussèrent l'agression et
» poursuivirent leurs ennemis jusqu'aux défilés de Salson.
» Le cheikh El-Arab, en apprenant ce succès, se rendit immé-
» diatement sur le champ de bataille; il put y recueillir deux
» pièces de canon, plusieurs drapeaux, et faire couper sur les
» cadavres neuf cents oreilles qu'il envoya au général comme
» preuve de la victoire. *L'affaire de Salson, à laquelle Bou Aziz*
» *ben Ganâ ne prit personnellement aucune part*, était loin d'avoir
» un caractère politique; elle lui valut, cependant, de grands
» honneurs et de riches présents. »

Où étaient donc les Ben Ganâ, puisqu'ils n'avaient pas assisté au combat? Ce détail était cependant important à savoir pour l'exactitude de leur monographie. Lorsqu'il y a trente ans je me livrais à mon enquête historique, les témoins et les contemporains des événements pullulaient, et il me fut facile, auprès des notabilités et des chefs du pays, d'obtenir, soit par écrit, soit

(1) Pellissier, *Annales algériennes*, t. II, p. 413.

(2) Document officiel manuscrit, contenant le compte-rendu des événements survenus dans le courant de chaque année.

verbalement, les détails les plus intimes et les plus précis. La première fois que, dans un groupe de personnages indigènes, je fis allusion aux Ben Ganâ et à leur combat de Salson, tel qu'on en a lu plus haut le récit, un sourire narquois et unanime accueillit mes paroles. Je me rappelle que le kaïd Si Mokhtar ben Deïkha, homme fort instruit et brillant causeur (1), ajouta cette phrase caustique que je sus depuis être le dicton proverbial sur l'épisode et le rôle des Ben Ganâ :

الحم اذا يرخص ياكله كل مسكين.

Lorsque la viande est bon marché, tout misérable en mange.

Pressé de questions, Si Mokhtar se tournait vers Si Ahmed ben El-Kadi, kaïd de Batna ; « Mais parle donc, lui dit-il ; étant sur les lieux, tu connais l'événement de la manière la plus circonstanciée (2). »

Ben El-Kadi, homme très réservé, se fit beaucoup prier ; mais, enfin, il ouvrit la bouche :

« Aucun des Ben Ganâ, nous dit-il, n'a assisté au combat de

(1) Si Mohammed ben Deïkha, d'une famille religieuse, originaire du Bellezma, secrétaire, puis oukil de l'Émir Abd-el-Kader, dans les montagnes des Oulad-Ali-ben-Sabor, fit sa soumission à la France, vers 1844, servit de guide au duc d'Aumale dans l'expédition des Oulad-Soultan et reçut, en récompense, le commandement des kaïdats des Oulad-Sellam et des Ali-ben-Sabor. A souvent marché avec nos colonnes et rendu d'importants services.

(2) Si Ahmed ben El-Kadi descend du chef kabyle Si Amar ben El-Kadi, qui commandait au pays des Zouaoua, quand les frères Barberousse firent la conquête d'Alger. J'ai longuement parlé de lui dans mon *Histoire de Bougie*. Les Espagnols, qui l'appelaient Roi du Cuco, obtinrent son alliance, et on sait qu'après sa tentative désastreuse contre Alger, Charles-Quint, s'étant mis à l'abri de la tempête dans le port de Bougie, reçut de Ben El-Kadi l'offre de son concours armé pour recommencer l'attaque.

Son descendant, Si Ahmed, fut nommé kaïd de Batna en 1844, lors de notre établissement sur ce point. Sa famille, installée depuis longtemps dans cette région, y exerçait une grande influence qu'il mit à notre disposition.

Salson. Ils vous ont raconté des histoires auxquelles vous avez ajouté une foi absolue, sans prendre la peine de les contrôler. Qui aurait osé, dès lors, revenir là-dessus et vous démentir vous-même, surtout à Biskra où tout ce que disent les Ben Ganâ est parole d'évangile ? Pendant l'événement, leur zmala était toujours dressée dans la plaine d'El-Mader. Cependant, quelques membres de leur famille, avertis du retour des nomades Gheraba du Sahara dans le Tell, s'étaient avancés à leur rencontre jusqu'au village d'El-Kantara. Apprenant là que le khalifa Hacen ben Azouz prenait ses dispositions pour barrer le passage aux Gheraba, les Ben Ganâ rebroussaient chemin vers la zmala.

» Or, qu'arrivait-il pendant ce temps-là ? Les nomades, en présence de l'obstacle qui arrêtait leur marche, s'animaient, soudainement, de ce courage du désespoir de l'homme qui voit sa famille et ses biens en péril; comme un ouragan, leur masse compacte s'élançait instinctivement en avant pour faire une trouée. Devant le flot en furie, qui renversait tout, les cavaliers du Hodna, disposés à piller plutôt qu'à combattre, cédaient, lâchaient pied et s'éloignaient au galop. Quant au malheureux bataillon de réguliers, il ne comptait que quelques soldats de l'émir envoyés comme instructeurs. Le reste se composait de 350 à 400 jeunes jardiniers des Zibans, recrutés de force par le khalifa Hacen ben Azouz; ils n'avaient du soldat que l'uniforme, et encore quel uniforme, une veste et un pantalon de coutil, que les teinturiers de Biskra avaient teint en bleu ; la plupart n'étaient armés que de mauvais fusils arabes; il n'y avait guère que les anciens réguliers qui eussent des fusils à baïonnette. Le dit bataillon ne soutint pas le choc ; pendant que Hacen ben Azouz fuyait de son côté, ces soldats d'occasion rompaient leurs rangs, se dispersaient, tombant isolément sous les coups de matraques des femmes nomades, encore plus furibondes, peut-être, que les hommes. Elles avaient la rage de la femelle défendant ses petits. Telle est la vérité sur la rencontre de Salson. Le combat homérique, précédé de dispositions stratégiques de capitaines expérimentés, n'a jamais existé que dans l'imagination des Ben Ganâ et de Khaled, leur complaisant porte-voix. Les auteurs fantaisistes de cette histoire l'ont racontée tant de fois et recueilli tant de

louanges, qu'ils ont fini par se persuader eux-mêmes que c'était arrivé. Mais questionnez les Arabes — pas ceux de Biskra, cependant, qui répètent ce qu'on leur a appris à dire à ce sujet, — ils vous confirmeront textuellement ce qui précède ; c'est connu de tous.

» Des gens de la tribu des Sahari, qui, du haut des rochers des Chaïba, avaient suivi des yeux les phases de la lutte, descendirent de leur observatoire, quand la poudre cessa de parler, afin de complimenter les vainqueurs. Ils annoncèrent aux Gheraba que les Ben Ganâ, venus au-devant eux, les attendaient depuis la veille au village d'El-Kantara. Aussitôt un marabout des Selmia, du nom d'El-Bachir bel Bahar, grand ami des Ben Ganâ, part au galop pour rejoindre ces derniers et être le premier à leur donner la nouvelle du succès que les nomades venaient de remporter. El-Bachir arrive à El-Kantara ; mais, comme nous l'avons dit, les Ben Ganâ en étaient partis depuis quelques heures, ralliant prudemment leur zmala à El-Mader. El-Bachir ne prend que le temps de changer de cheval et poursuit sa course sur les traces des Ben Ganâ qu'il rattrappe, enfin, un peu au delà de Nezâ-ben-Messaï (les Tamarins près notre zmala de spahis d'Aïn-Touta).

» Le groupe se composait de Si Bou Aziz Chekh El-Arab, Si Ahmed bel Hadj, Si Mohammed ben Bou Aziz, Si Khaled, avec une cinquantaine de cavaliers de leur zmala pour escorte. Tous ensemble reviennent alors sur leurs pas à la rencontre des nomades qui, déjà partis du champ de bataille, continuant leur émigration vers le Tell, atteignaient les environs du village d'El-Outaïa. Après bien des débats, des promesses et des exhortations, là se passait un marché. Les Ben Ganâ s'engageaient à payer la somme de mille douros (5,000 francs) aux nomades, lesquels leur livreraient les canons, drapeaux, tambours et armes pris à l'ennemi. Aussitôt le pacte conclu, les cavaliers d'escorte des Ben Ganâ allaient à Salson couper les oreilles des cadavres abandonnés et se procuraient ainsi cette preuve barbare de la victoire, qui devait produire chez nous un effet si colossal. Voilà, dit en terminant Si Bel Kadi, la signification du dicton populaire : ***Si la viande est bon marché, le pauvre en mange !*** qui fait allusion au rôle sans péril que les Ben Ganâ eurent à Salson. »

Et le sabre d'honneur ébréché? demanda malicieusement Si Mokhtar. — C'est à moi de répondre, dit le khalifa Ali: Je tiens de témoins oculaires que Bou Aziz eut un si violent éclat de joie, quand les nomades lui eurent livré les canons de Ben Azouz, qu'il dégaina et les frappa à tour de bras comme un point d'abîmer le beau sabre que lui avait donné le gouverneur, le jour de son investiture!

Ce marché de la vente des trophées de Salson devait, plus tard, être, d'après le récit arabe, cause de la mort de Ferhat ben Saïd. Nous y reviendrons, quand le moment sera venu. Mais, dès à présent, je dois mentionner un document qui n'est pas sans valeur pour élucider la question. Nous avons vu la lettre du 30 mars, par laquelle le général annonçait officiellement le succès. Sur de nouveaux renseignements apportés, le même jour, par M. Urbain, de la part du hakem Hammouda et de Si Khaled, le général écrivait encore la dépêche complémentaire suivante :

« Constantine, 30 mars 1840.

» Monsieur le Maréchal,

» En vous rendant compte de la brillante et heureuse affaire » que vient d'avoir le cheikh El-Arab contre Ben Azouz, je ne » vous ai point parlé des sacrifices qu'il a été obligé de faire pour » être en état de vaincre un ennemi plus fort que lui. Il a même » eu la délicatesse de n'en pas faire mention dans ses lettres; » mais j'ai su positivement qu'il avait employé tout ce qu'il » avait d'argent et qu'il avait même donné jusqu'aux bijoux de » ses femmes pour attirer dans son parti les tribus du Sahara, » qui étaient près de se joindre à Ben Azouz. De plus, pour » exciter les gens au combat, il leur avait promis de leur donner » 10 francs par tête qu'ils couperaient à l'ennemi (il y en a eu » plus de 500).

» Je n'avais pas les moyens de le dédommager de toutes ces » dépenses; mais les membres arabes du Conseil municipal, qui

» avaient connaissance de l'embarras de Bou Aziz, me sont venus » en aide, en me proposant de prendre les fonds dans la caisse » municipale de la ville. J'ai assemblé le Conseil, et il a pris, » unanimement, la délibération que j'ai l'honneur de vous » adresser. J'espère que vous l'approuverez et même que vous » ne laisserez pas cette dépense à la charge de la ville. Le » cheikh El-Arab mérite de grandes récompenses, pécuniaires et » autres, pour l'immense service qu'il nous a rendu. Je lui ai en- » voyé tout ce que j'avais en armes, bijoux et burnous, tant » pour lui que pour les braves chefs qui l'ont si bien secondé. » En pareille circonstance, il faut faire les choses grandement, » et je vous prie de m'envoyer tout ce que j'ai donné, ainsi que » de l'argent. J'ai traité grandement les cavaliers du cheikh El- » Arab, ainsi que son neveu, qui m'ont apporté les drapeaux : » 100 francs à chaque cavalier, et 300 à leur chef qui est entré » le premier dans le carré et a eu son cheval tué sous lui. Outre » les récompenses qu'il faut donner pour le combat, il faudra » aussi avoir des burnous pour les chefs des tribus qui ne man- » queront pas, par suite de cette affaire, de venir faire leur sou- » mission.

» Signé : Baron de Galbois. »

Le maréchal prenait immédiatement des mesures pour faire rembourser le cheikh El-Arab, jusqu'à concurrence de 20,000 fr., des dépenses qu'il avait faites. « La haute importance de cet » événement, écrivait-il, les heureux résultats qu'il a déjà » produits, les détails que j'ai reçus sur la belle conduite de ce » brave chef indigène, notre fidèle auxiliaire, m'ont fait regar- » der comme un devoir de lui donner, au nom du Gouverne- » ment du Roi, un nouveau témoignage de satisfaction, et j'ai » autorisé le général Galbois à lui remettre encore 25,000 francs » pour ses dépenses personnelles (1). »

(1) Dépêche au Ministre, du 18 avril 1840.

En arrivant à Constantine, Ben Ganâ annonçait qu'il avait confié le commandement de Biskra à un membre de sa famille, et que les conséquences de sa victoire sur Ben Azouz n'avaient pas tardé à se faire sentir. Toutes les tribus qui avaient suivi ce dernier, disait-il, lui avaient envoyé de gré ou de force, des députations pour demander l'aman et offrir leur soumission à la France. Ben Ganâ n'avait accédé à leur demande qu'à la condition qu'ils chasseraient préalablement du pays le lieutenant d'Abd-el-Kader, ce qui avait eu lieu immédiatement ; et, sur de telles assurances, le commandant de la province, confiant, n'hésitait pas à annoncer que nous étions, par conséquent, maîtres du désert jusqu'à Tougourt (1). Arrivé à Constantine au mois d'avril, le cheikh El-Arab y était encore en décembre, bien que les nomades eussent, depuis un mois, accompli leur mouvement d'émigration périodique vers le Sahara. Ce qui prouve combien ses affirmations avaient été peu fondées, c'est qu'il hésitait à reparaître dans le Sud sans être appuyé par des troupes françaises. Jadis, il n'avait eu, dans cette région, que l'influence et la force intermittentes que lui prêtait l'appui des Turcs; rien n'était échangé, il fallait encore une expédition française pour l'y rétablir.

Le maréchal sollicité avait répondu qu'il autorisait le cheikh El-Arab à former deux compagnies d'infanterie, pour lesquelles le gouvernement accorderait l'armement et les subsides nécessaires. Soit nonchalance, soit parti-pris, Bou Aziz ne recruta personne durant tout l'été, et, au moment où partaient les tribus à la tête desquelles il aurait dû marcher, il renouvelait ses instances. Pressé par les circonstances, le maréchal faisait mettre à sa disposition deux compagnies de tirailleurs du bataillon de Constantine. Mais Ben Ganâ trouvait cette force insuffisante et voulait le bataillon tout entier. Il était persuadé, disait-il, d'abord, qu'Abd-el-Kader aurait confié des troupes à son nouveau khalifa Ferhat ben Saïd pour être maître du désert, et il désirait être en mesure de pouvoir le combattre. Quelques jours après, le bataillon ne suffisait plus; il voulait être appuyé par une expédition française, afin d'occuper Biskra. Il n'aurait plus besoin ensuite, disait-il, que de quelques compagnies arabes pour conserver le pays et faire rentrer les contributions qui *étaient très productives dans le Sahara et qui dédommageraient des frais de l'expédition* (1). En ce moment, une expédition saharienne n'était pas jugée opportune, et, en résumé, les Ben Ganâ ne bougèrent pas de leur campement habituel d'El-Mander, où ils passèrent l'hiver.

(1) Rapport du général Galbois, Constantine, 10 avril 1840.

Après le désastre que lui avaient fait subir les nomades, Hacen ben Azouz s'était enfui vers Msila, auprès d'El-Hadj Mustapha, frère de l'émir et du khalifa El-Kharoubi, qui opéraient de ce côté. En apprenant cette nouvelle, Abd-el-Kader, pris d'une colère terrible, mandait aussitôt Ferhat ben Saïd, son prisonnier, et l'interpellait ainsi : Es-tu homme à tuer Ben Azouz et à rétablir mon prestige dans les Ziban ?

La réponse de Ferhat se devine ; rien ne pouvait causer tant de joie à cette nature ardente. Muni de pleins pouvoirs, il partait, le lendemain.

Mais avant d'entamer le récit de cette nouvelle campagne, rappelons rapidement l'existence de Ferhat durant sa captivité. Sa famille était restée dans les Ziban, campée aux Oulad-Djellal, sous la protection de ses parents, les Debbah. Loin d'être respectée par Bou Azouz, elle avait été razziée par ses ordres, réduite à la misère, et ses protecteurs, les Debbah, emprisonnés. Ferhat adressa une supplique à l'émir qui, mû d'un élan sympathique, envoya chercher sa femme et ses enfants, sans l'en prévenir, et lui causa l'agréable surprise de les réunir à lui, au moment où le désespoir commençait à troubler son esprit. La famille, munie de vêtements, de provisions et de tous les accessoires nécessaires, était installée sous la tente, aux portes de la ville; Ferhat avait la liberté de passer la journée avec elle, mais il rentrait, le soir, se remettre sous la surveillance de ses gardiens.

Ferhat, retournant dans le Zab, laissait sa femme et ses enfants en otage chez l'émir, comme garantie de sa fidélité. Tout d'abord, il se mit à la recherche de Bou Azouz; mais celui-ci, après avoir prudemment placé les membres de sa famille chez le marabout

(1) Rapport du 3 décembre 1880.

Sidi Ali ben Amor, qui leur accordait un asile inviolable dans sa zaouïa de Tolga, s'était réfugié lui-même sous la tente d'El-Hadj Mustapha, lequel, prenant en considération sa qualité d'homme religieux, lui promettait la vie sauve et défendait même à Ferhat de le toucher, malgré les ordres donnés par l'émir en un moment d'emportement.

Dans les divers combats qu'El-Hadj Moustapha livra à nos troupes devant Sétif, Ferhat se conduisit bravement. Il avait le commandement de la cavalerie à l'affaire sanglante du mois d'août 1848, sur les bords du Bou-Sellam. Notre kaïd des Amer, Ben Ouani, avait été envoyé, avec son goum appuyé de soixante chasseurs d'Afrique, pour reconnaître l'ennemi dont la présence était signalée aux environs. Ben Ouani, s'engageant inconsidérément, fut gravement compromis, et les soixante chasseurs forcés d'aller les secourir se virent entourés par environ 1,500 cavaliers. Au moment où nos chasseurs entamèrent hardiment la charge, malgré la disproportion de leurs forces, Ferhat, se tournant vers Ben Azouz qu'il voyait tourner bride, l'apostropha en ces termes : « O tête de chameau, c'est maintenant contre des hommes qu'il s'agit d'être khalifa, toi qui n'a jamais su combattre que des femmes! »

Nos malheureux chasseurs, malgré leurs prodiges de valeur, étaient décimés en un instant. Que pouvaient soixante braves contre 1,500 cavaliers fanatiques? L'arrivée de quelques compagnies d'élite, envoyées à la hâte de Sétif, mettait fin à la lutte et permettait de sauver la vie à quelques chasseurs seulement.

Quelques jours plus tard, au combat de l'Oued-Zerga, le général Levasseur prenait une belle revanche. Le 3e chasseurs d'Afrique s'élançait avec une rare intrépidité sur les bataillons réguliers d'El-Hadj Mustapha. La charge était vigoureusement enlevée par le colonel de Bourgon, qui entra à la tête de ses chasseurs dans le carré en criant : « Au drapeau ! » Ce cri stimula encore l'ardeur des chasseurs. Après une lutte acharnée à l'arme blanche, les réguliers restaient étendus sur le terrain.

Après cette scène de carnage, les khalifas de l'émir se repliaient vers le Hodna, du côté de Mgaous.

A l'automne, El-Hadj Mustapha, Bel Kharoubi, Ferhat ben Saïd

et Hacen ben Azouz se réunissaient pour fermer le passage du Sahara aux Gheraba. Ils avaient été rejoints par Ben Ahmed bel Hadj, le cheikh de Sidi Okba, dont l'influence s'était augmentée d'une partie de celle perdue par Ben Azouz.

Les Gheraba ne pouvaient forcer le passage; mais pendant qu'on les attendait dans les défilés du Bellezma, ils filaient par Mtoussa, débouchaient dans le Zab-Chergui et allaient camper sur l'Oued-Itel. Les Gheraba leur ayant échappé, El-Hadj Moustapha, Bel Kharoubi et Ferhat ben Saïd allaient s'installer dans les Ziban et y passaient l'hiver. Au printemps 1841, les deux premiers, après avoir ramassé tout l'impôt du pays, reprenaient le chemin du Tell. Ferhat demeura avec les Cheraga que le cheikh de Sidi Okba commençait à lui enlever fraction par fraction. Celui-ci songeait à remplacer Hacen ben Azouz comme khalifa du Sahara. Ferhat ben Saïd le gênait pour y parvenir. Il résolut de s'allier aux Ben Ganâ pour renverser l'ennemi commun. Ferhat écarté, il comptait avoir bon marché des Ben Ganâ en exploitant contre eux le sentiment religieux, si facile à exalter. Après le départ du frère et du lieutenant d'Abd-el-Kader, le Sahara tombait dans l'anarchie la plus complète, parce qu'aucun des partis alors en présence n'était assez puissant pour dominer.

Signalons ici un fait important qui devait avoir une grande influence sur la marche des affaires dans la province de Constantine. Au commencement de 1841, le maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie, rentrait en France et avait pour successeur le lieutenant-général Bugeaud.

Le général Galbois était remplacé, lui aussi, par le général Négrier qui, pour la seconde fois, venait commander à Constantine. Un des premiers actes de celui-ci avait été la destitution des deux hauts fonctionnaires indigènes : Hamouda Hakem, de la ville, qui, par ses concussions s'était aliéné l'esprit de ses administrés, et Ali ben Aïssa, ancien khalifa du bey Ahmed qui, après sa soumission, avait été fait, par nous, khalifa du Sahel. C'étaient deux amis, deux protecteurs au besoin, que perdaient les Ben Ganâ ; le général Négrier avait manifesté à ces derniers son mécontentement de les savoir nonchalamment dans leur nid de repos d'El-Mader, quand leur présence était indispensable

dans le Sud, au milieu de leurs tribus entourées d'ennemis. Une circonstance inespérée allait les faire sortir de leur torpeur et sauver la situation, car le général ne parlait de rien moins que de révoquer ces agents inutiles.

Les Ahl ben Ali, éprouvés par les guerres continuelles désolant le pays, étaient à bout de ressources et ne cessaient d'implorer Ferhat ben Saïd qui, lui-même, ne possédait plus rien. A toute extrémité, ils délèguent Brahim ben Mechta, un de leurs cheikhs, vers Ferhat, en ce moment à Tolga.

« Donne-nous de quoi vivre, lui dit-il, au nom de la tribu, sinon nous sommes forcés de t'abandonner! » Outré de ces paroles que l'état dans lequel il se trouvait rendait encore plus blessant, Ferhat s'emporte, tire son sabre et aurait certainement tué le cheikh, si les témoins de cette scène violente ne l'avaient soustrait à ses coups, en l'enfermant dans le sanctuaire inviolable du marabout Sidi Ali ben Amor. Les Ahl ben Ali, jusque-là si dévoués de père en fils aux Okkaz, abandonnaient Ferhat, après cet incident. Le lendemain, ce même cheikh, Brahim ben Mechta, encore sous l'impression de sa mésaventure, s'en allait auprès de Bou Aziz ben Ganâ, à son campement d'El-Mader, et, lui apportant la soumission des Ahl ben Ali, l'engageait à venir prendre possession de Biskra où il ne rencontrerait plus d'ennemis. Quelle planche de salut pour les Ben Ganâ! Quelle aubaine dans un moment où leur existence était en question!

Un autre incident avançait encore l'heure des résolutions. Ben Ahmed bel Hadj, leur parent, était campé sur l'Oued-Itel avec les Gheraba. Il écrivit au cheikh El-Arab : « Il n'y a plus d'Asker de l'Ouest; Ferhat est seul; j'ai avec moi presque tous les Arabes; viens, nous allons achever de le détruire! »

Bou Aziz ne se le fit pas dire deux fois; il accourut avec environ 300 chevaux des Sahari et de sa zmala. Les Lakhedar El-Hafaouïa, qui l'avaient rallié, se placèrent près de Biskra, au pied du fort turc. Les Ahl ben Ali, qui avaient abandonné Ferhat, avaient leurs tentes auprès de Cora, au sud de Biskra; Ben Ahmed bel Hadj était dans la kasba.

Ferhat, apprenant que le cheikh El-Arab avait très peu de monde avec lui, partit avec 150 chevaux. Arrivé à Aïn-Oumach,

il y embusque son goum, et, prenant seulement quelques cavaliers, il alla en reconnaissance. Quand il apprit les différentes positions de ses ennemis, il résolut de profiter de la faute qu'il avait commise en se dispersant ainsi. Il envoie chercher tout son goum et tombe sur les Lakhedar, qui ne songent pas à résister et fuyent dans toutes les directions, en abandonnant leurs troupeaux. Sans perdre de temps, Ferhat donne l'ordre à ceux dont les chevaux sont fatigués, de faire filer les troupeaux et le reste de la prise, le long des montagnes. Puis, traversant hardiment les palmiers de Biskra, il se dirige vers les tentes des Ahl ben Ali, dressées près de Cora, ainsi que nous venons de le dire. Il fait rester son goum en arrière, le dispose de façon à ce qu'il paraisse très nombreux et surtout fait dessiner clairement les cavaliers aux burnous noirs, qu'il avait amenés avec lui du camp d'Abd-el-Kader. Ferhat marche droit aux tentes des Ahl ben Ali; le fusil sur l'épaule, il appelle par leurs noms les principaux de ces fractions; ils arrivent sans défiance, car ils connaissent sa loyauté. Ferhat commence à leur reprocher de l'avoir abandonné : « N'avez-vous pas assez expérimenté les marabouts? Qu'avez-vous gagné avec Hacen ben Azouz? Voilà que vous me trahissez! Pour qui? Pour un autre marabout, pour Ben Ahmed bel Hadj! Si encore vous serviez les Ben Ganâ! On n'en parle que depuis hier; mais, enfin, ils *sont regardés comme Douaouda* (1). Écoutez, j'ai beaucoup de monde avec moi. Voyez les spahis que El-Hadj Abd-el-Kader vient de m'envoyer. J'ai razzié les Lakhedar, je pourrais vous razzier.... Je veux vous pardonner; allons, faites charger vos tentes, et suivez-moi. »

Les Ahl ben Ali interdits abattent leurs tentes, les plient, les chargent et se mettent en route vers le Zab. Cependant, les Lakhedar dépouillés au Bordj-Turc, les uns essoufflés, les autres arrivant au galop, viennent jeter l'alarme à Chetma. Le cheikh El-Arab ne veut pas y ajouter foi, dit que c'est impossible, que les Lakhedar ont eu une panique devant quelques cavaliers seu-

(1) Je reproduis fidèlement, mais ces dernières paroles, dans la bouche de Ferhat qui n'a jamais considéré les Ben Ganâ comme Douaouda, me paraissent de trop.

lement, que Ferhat n'a pu se hasarder à venir jusqu'à Biskra. Quand le doute n'est plus permis, il rassemble enfin son goum et se met en mouvement. Au moment où il arrivait à El-Alia, sur la berge de la rivière, il aperçut, de l'autre côté, les Ahl ben Ali en pleine marche vers le Zab... « Les Ahl ben Ali trahissent ! » s'écrie-t-il, et il fit faire halte. Le lendemain, il reprit la route du Tel.

Les Ahl ben Ali n'avaient point trahi. Ferhat leur avait imposé. Ferhat dans cette démarche avait voulu seulement sauver la razzia. S'il avait gagné directement le Zab, les Ahl ben Ali, les cavaliers hébergés à Feliache, auraient bien vite été à ses trousses et lui auraient enlevé sa prise. Ce qu'il voulait, c'était gagner du temps. Aussitôt qu'il sut que la razzia avait atteint l'Oued-Melili, il partit avec tout son goum, laissant là les Ahl ben Ali qui s'aperçurent qu'ils avaient été indignement joués. Ce succès, insignifiant en lui-même, mais dû à une hardiesse si adroite, excita l'enthousiasme dans le Zab où Ferhat était toujour si populaire, malgré ses malheurs.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

(Suite. — Voir le n° 165.)

Pendant ce temps, M. Barreau, remis en liberté par les Turcs, se trouvait dans un nouvel embarras. Il s'était vu contraint par le Pacha à rendre les négociants chrétiens solidaires de Picquet, et il avait dû les obliger à se cotiser, *au prorata* de l'importance de leur commerce. Cette mesure, imposée par les circonstances, n'excita d'abord aucune réclamation parmi eux ; mais, lorsque la saisie qui avait été opérée en France, par les ordres de Louis XIV, sur l'ancien Gouverneur du Bastion, permit de les indemniser en partie, la discorde éclata, et le Consul fut accusé de faire d'injustes répartitions. Les Français se plaignirent qu'il eût favorisé un certain Benedetto Abastago, qui, disaient-ils, n'avait point été taxé au sujet de la rupture du Bastion, et ne devait point être rem-

boursé, l'avanie qui lui avait été faite étant une affaire priyée. Le commerce de Marseille donnait raison à ses marchands, et le Consul persistait à être d'un avis contraire. Ce fut pour lui une cause de longs ennuis et d'interminables discussions, dont nous retrouvons la trace dans les lettres suivantes (1):

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger, le 5 août 1658.

« MESSIEURS,

» La présente est pour vous donner advis comme, sur » le point que nous étions pour dépêcher la barque du » Patron Lanfranc, le Bacha (2) m'a envoyé la lettre ci- » incluse qu'il m'a commandé de vous adresser de sa » part, par laquelle il désire être informé de l'état auquel » se trouve un vaisseau, que certains marchans de cette » ville ont vendu aux sieurs Ripert et Julien sous la cau- » tion d'Antoine Rappiot, qui a fuy de ce pays et qu'on » lui a rapporté se trouver dans Marseille, aussi bien » que ledit vaisseau. Il vous plaira, Messieurs, de lui en » donner réponse, tant pour sa satisfaction particulière, » comme encore pour la sûreté du négoce, que pour la » tranquillité de ceux qui sont obligés à demeurer dans » ce pays. Je croy que ces raisons sont assez puissantes

(1) Parmi ces lettres, s'en trouve une du P. Philippe Le Vacher, frère de l'ancien Consul de Tunis, Vicaire Apostolique à Alger. Saint Vincent de Paul avait obtenu sa nomination à ce poste, espérant avec raison que cet homme sagace et ferme serait utile à la France et au Consul. Il resta à Alger jusqu'en juillet 1662.

(2) Cette lettre du Pacha ne se trouve pas dans les Archives de la Chambre de commerce de Marseille; elle a sans doute été envoyée à la Cour.

» pour vous y obliger. En mon particulier, je vous seray » redevable de mon repos, que je souhaiterois n'être » interrompu que pour l'exécution de tout ce qu'il vous » plaira me commander, comme à celuy qui est parfai- » tement, Messieurs, votre très humble et très obéissant » serviteur. »

Lettre de Philippe Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de la ville de Marseille.

Alger, le 23 septembre 1659.

« MESSIEURS,

» L'accueil favorable et la bonne réception que m'ont » faits les Turcs n'étant qu'un effet de votre recomman- » dation, je me reprocherois continuellement mon in- » gratitude, si je ne vous en remerciois.

» Je le fais donc par celle-cy autant que je le puis; au » reste, je suis obligé de vous avertir, selon l'ordre que » vous m'en avez donné, que j'ay appris ici des Turcs, » Juifs, Mores, de Monsieur Constant et de quelques » autres Chrétiens; je ne dis rien de Monsieur le Consul » (qui, sans raisons, a été suspect à quelques-uns de » votre place), que l'avanie disputée faite à Monsieur » Benedicto est très véritable; mais on ignore combien » elle lui a coûté.

» Monsieur Martin aurait mieux fait, ce me semble, » pour son honneur, de se taire, que par envye soutenir » effrontément devant vous une fausseté qui, préjudi- » ciant à Monsieur Benedicto, tache encore et noircit un » Consul et des témoins qui, sans lui faire tort, sont » aussi honnêtes et entiers que lui; et puis, quel motif » et raison aurait pu avoir, je vous supplie, Monsieur le » Consul de dérober le bien desdits marchans pour le » donner à Benedicto? Peut-être quelque inimitié qu'il a

» contre eux ; ces Messieurs vous la peuvent découvrir ; » quoy donc ? sa malice ; hé ! pourquoy lui confient-ils » tant de biens ? Ce ne peut être que le profict. Il est vray » qu'il y a participé ; mais ce sont les fers, les chaînes » et l'horreur d'une prison qui ont été son partage, pour » le même faict de la rupture du Bastion. Je ne doute » point, Messieurs, que ces vérités ne vous portent à » imposer silence à ces langues empestées qui ne se » portent et ne se plaisent qu'à empoisonner et à empes- » ter les personnes les plus sainctes et les plus incor- » ruptibles. Je ne doute point d'ici que vous ne les » croyez, puisqu'elles ne partent que d'une personne à » laquelle vous pouvez ajouter autant de foy que je » suis, avec affection, Messieurs, votre très humble et » obéissant serviteur.

» Ph. LE VACHER,
» Prêtre indigne de la Mission,
» Vicaire Apostolique et général d'Alger. »

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger, le 23 septembre 1659.

« MESSIEURS,

» J'ay receu celle qu'il vous a plu m'écrire au sujet de » l'avanye qui a été faicte au sieur Abastago en Alger, et » qu'il a faict payer aux intéressés, dans son fondouk, » par laquelle vous désirez savoir de moy si elle lui a » été causée à l'occasion de la rupture du Bastion, ou » bien si elle vient du faict particulier dudit Abastago ; » sur quoy je vous supplie d'agréer que je vous dise, » Messieurs, ingénuement et sans passion, et comme » une personne tout à faict désintéressée, que l'avanye » dont il est question est très véritable et qu'elle ne lui

» est effectivement provenue que de la rupture dudit » Bastion, quoy qu'on vous ait voulu dire au contraire ; » et ce ne me seroit pas une chose fort difficile de vous » le prouver, tant par la circonstance du temps auquel » son bateau lui fut saisi, ses mariniers mis à terre, » le sieur Constant et moy mis prisonniers, et que la » Doane (1) dépescha deux frégates, l'une à Bône, l'autre » à Collo, pour apporter en cette ville les sieurs Estrasse » et Granger qui passoient sur la petite barque, que par » l'arrestement de tous les François francs, du nombre » desquels était celuy qui vous a voulu donner à entendre » que ladite avanye est fausse ; qu'il ne me soit venu » solliciter d'aller prier le Seigneur Calil, Boulouk-Bachi, » pour lui obtenir son congé et aux autres François, » outre que les lettres que la Doane et le Bacha vous » ont écrit sur ce sujet, témoignent assez que tout ce » qui nous est arrivé en cette ville n'a été qu'à l'occasion » de la rupture dudit Bastion, aussi bien qu'audit Abas- » tago : autrement quel sujet aurait eu la Doane de se » porter dans ces extrémités ? Et qui l'auroit obligée de » vous écrire que nous étions tous arrêtés, jusqu'à ce » qu'on lui renvoyât les personnes que Picquet avait » enlevées du Bastion ? Et pourquoy tant de lettres et de » réponses qui ne parlent aucunement du faict particu- » lier dudit Abastago ? Il y a de l'apparence, si cela était » ainsi, qu'on en eût faict quelques plaintes. Mais, par » tout ce qui s'est passé, on n'en saurait concevoir le » moindre ombrage ; au reste, il est sorti d'Alger avec la » licence de la Doane ; personne ne s'est opposé à sa » sortie. Il n'y avoit que moy seul qui aurois eu sujet » de l'arrêter, à l'occasion d'une somme de 622 piastres » qu'il me devoit, laquelle, toutes fois, je me suis con- » tenté de prendre à Marseille, le voyant dans l'impuis- » sance de me pouvoir satisfaire, à cause de la dépense » qu'il lui avoit convenu faire pour obtenir le relaxement

(1) Le Divan.

» de son vaisseau. De vous dire, Messieurs, les sommes
» qu'il a payées pour cela, c'est ce que je ne puis sans
» me rendre téméraire, d'autant que lorsque cette affaire
» se négocioit, j'étais à la prison, où Benedetto Abastago
» nous est venu voir souvent, pour prendre le conseil le
» plus expédient pour ceux à qui l'affaire touchoit; mais
» si vous faites réflexion qu'Alger est le lieu où les ava-
» nyes sont plus fréquentes qu'en lieu du monde, il ne
» sera pas beaucoup difficile de croire celle dont il est
» question. Je n'en ay que trop d'expérience, vu que
» depuis quinze ans que je suis en cette ville, j'en ay
» souffert pour plus de dix mille écus. Celle qui m'a été
» causée à l'occasion de la faillite de Rappiot ne m'est
» encore que trop récente, aussi bien que les coups de
» bâton que j'ay souffert, et Martin même, qui cause le
» scrupule dans lequel vous êtes, ne peut pas dénier
» qu'il ne soit sorti d'Alger qu'à l'occasion d'une avanye
» qui lui fut faicte, dans laquelle on lui enleva trois ou
» quatre barils d'eau-de-vie, dont il en a faict assez de
» bruit. C'est une chose étrange que, pour nuire et pré-
» judicier à autre, il se soit oublié de ses propres inté-
» rêts, et porté jusqu'à cette extrémité de soutenir que
» Abastago n'a rien payé. Hé! comment le peut-il assu-
» rer? A-t-il été toujours attaché auprès de lui pour l'ob-
» server? Et comment est-ce que cinq autres personnes
» connues dans Marseille assurent le contraire comme
» témoins oculaires? Si on n'ajoute pas foy à des per-
» sonnes qui ont prêté le serment devant les personnes
» establies pour rendre la justice à qui il appartiendra,
» il n'y a plus de raison de les maintenir en cet employ
» ni avoir aucune confiance en eux; depuis le temps que
» j'exerce la charge de Consul en cette ville, je ne croy
» pas que l'on aye révoqué en doute la moindre écriture
» passée en notre Chancellerie, ayant toutes passées par
» mes mains, et c'est ce qui m'afflige d'autant plus que
» l'on veuille plutôt ajouter foy à la déposition d'une
» personne particulière, envyeuse et jalouse du bien

» d'autruy, qu'à l'attestation que j'ay mise au bas de
» celle du sieur Abastago. J'espère de vos bontés, Mes-
» sieurs, que vous ne permettrez pas qu'il me soit faict
» un si sensible outrage; que sy bien je ne vous puis
» pas spécifier au vray la somme à quoy monte ladite
» avanye, cela n'empêche pas qu'il n'en ait payé une
» bien considérable, puisque nous savons de science
» certaine qu'il a débarqué plus de septante quintaux
» de cire de son vaisseau, et qu'aujourd'huy il a encore
» deux caisses de plumes engagées pour 1,200 piastres
» dont il en paye (ou celuy qui fait ses affaires) trois
» pour cent par mois de change.

» Je sais fort bien, et plusieurs autres avec moy, à qui
» cette somme a été distribuée. Mais l'état où (1) elles
» sont aujourd'huy me dispense de les divulguer, pour
» le risque que nous courons de tomber entre leurs
» mains. Je vous demande très humblement pardon de
» la prolixité de la présente, mais j'ay dû rendre ce
» témoignage à la vérité, pour m'acquitter de ce qu'il
» vous a plu savoir de moy, qui n'ay d'autres desseins
» que d'en faire une particulière profession, avec autant
» de passion que je suis, Messieurs, votre très humble
» et très obéissant serviteur. »

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger *(sans date)*.

« MESSIEURS,

» J'ay receu les lettres que vous avez adressées à l'Aga

(1) La révolution de 1659, dont nous allons parler tout à l'heure, était accomplie, et Baba-Khalil était au pouvoir. C'est à lui que M. Barreau fait allusion.

» et Doane de cette ville, ensemble celle qu'il vous a plu
» me faire l'honneur de m'écrire, à laquelle répondant,
» agréez, s'il vous plaît, que je vous dise, Messieurs,
» que j'ay rendu en mains propres de l'Aga lesdites let-
» tres, en la présence du Bacha et des vingt-quatre Aga-
» Bachis, qui en ont été fort satisfaists, et de ce que vous
» y témoignez le déplaisir que vous avez eu de l'action
» que François Picquet a commise en l'enlèvement qu'il
» a faict contre le droict des gens, des Turcs et Mores
» qui y étoient sous la foy du négoce, comme aussi des
» diligences que vous avez faictes pour le recouvrement
» de ceux qui ont été enlevés à Livourne, desquels vous
» leur faictes espérer le retour, aussi bien que de celuy
» que vous avez eu la bonté de renvoyer par avance (1).
» Ils le seront encore davantage, quand ils entendront
» la punition de ceux qui ont trempé en cette malheu-
» reuse action, qui a porté un si grand obstacle, tant au
» négoce de cette ville qu'à la liberté de tant de pauvres
» misérables qui gémissent sous le poids de leurs fers
» et des travaux qui sont presque insupportables.

» Quoyque votre lettre ait été de très grande efficacité
» pour le rétablissement de toutes choses, et qu'elle ait
» été comme le sceau qui les ait toutes perfectionnées,
» je vous diray toutes fois, Messieurs, que, dès aupara-
» vant de l'avoir reçue, déjà la Doane m'avait donné la
» licence de renvoyer les marchands françois francs qui
» avaient été arrestés à l'occasion de la rupture du Bas-
» tion, comme encore les esclaves rachetés, en payant
» les droits ordinaires des portes; par où vous voyez
» que la Doane a un pareil sentiment que vous. Je veux
» dire qu'ayant procédé à Marseille contre les complices
» en cette action, avant les plaintes de la Doane, ainsy
» elle a consenti à l'élargissement de tous les François

(1) Les Turcs et les Maures enlevés par Picquet avaient été rachetés par les soins de la France, et renvoyés à Alger, pour apaiser la juste émotion qu'avait causé cet attentat au droit des gens.

» arrestés avant votre demande, de sorte que je ne vois
» plus d'apparence de défiance ni sujet de plaintes de
» part ni d'autre pour ce sujet. C'est pourquoy ceux qui
» auroient dessein de passer ici en cette ville, tant pour
» y négocier que pour racheter les esclaves, n'en doivent
» plus faire aucune difficulté, la Doane ayant trouvé bon
» de me concéder de nouvelles lettres que j'ay deman-
» dées pour ce sujet. C'est de quoy je vous supplie d'en
» faire donner avis où besoin sera, et que vous le juge-
» rez à propos, afin que le commerce se puisse rétablir
» comme auparavant. Tous les pauvres Chrétiens vous
» font cette demande par ma bouche.

» Je vous rends mille actions de grâce des sentiments
» que vous avez eu de mes souffrances passées et des
» témoignages que vous en avez rendus à la Doane.
» J'espère que ce sera le premier pas de ma tranquillité
» en cette ville, à laquelle je vous supplie de tout mon
» cœur de vouloir de temps en temps contribuer par un
» mot de recommandation de votre part. Le public ne
» vous en sera pas moins redevable que moy, qui fais
» gloire de prendre le titre glorieux de, Messieurs, votre
» très humble, très obéissant et obligé serviteur. »

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger, le 26 novembre 1659.

« MESSIEURS,

» J'ay receu avec tout le respect qui m'a été possible
» celle qu'il vous a plu m'écrire par le Révérend Père
» Héron (1), en vertu de laquelle je n'ay manqué lui

(1) Le P. Héron de Villefosse ; il a laissé la relation de son voyage : *Le miroir de la charité chrétienne*, Aix, 1663, in-12. La *Gazette de*

» rendre tous les services, non pas tels que je l'aurois » bien désiré, mais au moins tels que le temps et le lieu » me l'ont permis, ainsi que ledit Révérend Père vous » pourra dire de vive voix. L'heureux succès de sa » Rédemption vous fera connaître la sincérité du Sei- » gneur Calil et de la Doane, qui lui ont rendeu autant de » protection et de civilités que vous vous en êtes promis » sur la confiance que vous avez eu des lettres que je » me suis donné l'honneur de vous écrire de leur part » pour la liberté du commerce, dont vous avez eu les » preuves. Et pour vous confirmer de plus en plus en » cette bonne correspondance, ledit Seigneur Calil m'a » ordonné de vous donner avis de la justice qu'il a exer- » cée contre un capitaine et les principaux d'un vaisseau » corsaire de cette ville, lequel ayant rencontré une bar- » que qui retournoit de cette ville à Marseille, a eu la » témérité d'entrer dedans et de traiter l'équipage et les » passagers comme ennemis; et sur la plainte que j'en » fis audit Seigneur et à la Doane, a faict mettre ledit » capitaine à la chaîne dans le château, et, au premier » jour de Divan, lui a faict donner du baston, et aux » Boulouks-Bachis, pour n'avoir pas empêché les mau- » vois traictements du Capitaine. Et de plus, m'ont » faict rendre un capot qui fut pris sur ladite barque, » et ayant faict instance de quelque argent que l'on dit » avoir été pris, ne s'étant pas pu vérifier, on n'a pas » passé plus avant. Cette sorte de satisfaction est une » marque assez suffisante du bon désir qu'ils ont d'en- » tretenir la liberté du commerce, dont plus de cent » personnes qui passent sur ce vaisseau vous pourront » donner les assurances; à quoy je me remets, en vous » protestant que je fais une particulière profession d'être, » toute ma vie, de cœur et d'âme, avec sincérité, Mes- » sieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. »

France rend compte de son retour et du rachat de captifs opéré par lui (an 1660, p. 264).

Cependant une véritable révolution venait d'éclater à Alger. On a pu voir, dans le cours de cette histoire, combien l'autorité du Grand Seigneur y était peu respectée; les Pachas qu'il y envoyait ne cherchaient même pas à se faire obéir, certains d'avance de l'inutilité de leurs efforts, et n'aspiraient qu'à s'enrichir, pour revenir, le plus tôt possible, à Constantinople. Par cette conduite, ils avaient perdu toute influence et toute considération. Sans cesse ballottés entre les exigences de la Taïffe, celles de la Milice ou de la populace, ils s'efforçaient de ménager tout le monde, tremblant sans cesse pour leurs têtes et pour leurs trésors, qu'ils cherchaient à accroître rapidement, et auxquels ils ne touchaient que pour acheter ceux qu'ils croyaient avoir à craindre. Tout le monde était mécontent d'eux: les Turcs de race n'étaient pas satisfaits du peu d'obéissance qu'on portait au Sultan; les Reïs se voyaient à regret ravir le huitième de leurs parts de prises; les Baldis se plaignaient de la diminution du commerce et de la disparition des étrangers dont le nombre se raréfiait de jour en jour devant les avanies et la mauvaise foi des Pachas; les Janissaires, humiliés, se rappelaient le temps où ils étaient, de droit et de fait, les véritables souverains, et proposaient hautement de revenir aux anciennes coutumes. La crise était à sa période aiguë, quand la cupidité d'Ibrahim en détermina le dénouement.

Il venait de recevoir avis de son remplacement par Ali Pacha (1), et s'était empressé d'expédier deux cent mille piastres à Constantinople. Le fait n'avait rien d'insolite, et fût probablement passé inaperçu, si le trop cupide Ibrahim n'eût émis la singulière prétention de prélever la dîme sur l'argent que la Porte avait envoyé aux Reïs pour les décider à rejoindre la flotte ottomane, al-

(1) On ne sait pas au juste ce que devint Ali. Peut-être fut-il tué pendant l'émeute, ou se sauva-t-il en Turquie; en tous cas, il disparut.

léguant que, pendant qu'ils étaient en guerre, ils ne faisaient pas de *prises de commerce* et qu'il en résultait pour lui un dommage dont il était juste de lui tenir compte. Cela combla la mesure : il fut saisi, emprisonné, et menacé de mort. Le Boulouk-Bachi Khalil, qui s'était mis à la tête de l'émeute, réunit le Divan, et y fit solennellement prononcer la déchéance des Pachas, auxquels il fut permis de résider à Alger et d'y représenter le Sultan (1); mais on leur interdit de se mêler en quoi que ce fût du gouvernement, qui dut être réservé au Divan, présidé par l'Agha de la Milice. A proprement parler, ce n'était qu'un retour à l'ancienne Constitution de l'Odjeac, telle qu'elle avait été fondée, par les premiers Janissaires Turcs, après la soumission d'Alger à la Porte ; elle est très peu connue, et il est nécessaire d'en dire ici quelques mots.

Tout d'abord, la population ne comptait pas. Elle était régie sous l'axiome de l'ancien droit barbare : « *La personne et les biens du vaincu appartiennent au vainqueur.* » Il en résulte que tout ce qu'on lui laisse est pure générosité, et qu'elle est *taillable et corvéable à merci*. Seul, le vainqueur, le Turc, a tous les droits. C'est sur cette première base que les Ioldachs de 1520 avaient fondé la singulière *démocratie militaire* qui subsista jusqu'en 1830, non sans secousses, mais sans altération sensible.

Les Janissaires étaient tous égaux entre eux, quel que fût leur grade, qui ne donnait de pouvoir que *dans les rangs,* et qui ne s'acquérait qu'à l'ancienneté. Ils pouvaient, à l'exclusion de tous autres, occuper toutes les charges et tous les emplois, dont leurs fils eux-mêmes, aussi bien que les Indigènes, étaient sévèrement exclus. Ils gouvernaient souverainement par les plus anciens

(1) Comme Alger ne tenait plus aucun compte des ordres du Sultan, et cela, depuis longtemps, on ne peut attribuer cette déférence qu'à un reste de respect religieux.

d'entre eux, qui se réunissaient à la fin de chaque *lune,* en une assemblée qui porta le nom de *Divan;* les décisions se prenaient à la majorité des voix; le Pacha lui-même, lorsqu'il y était admis, ne pouvait pas émettre de vote prépondérant. Dans les grandes occasions, tous les Janissaires se réunissaient en *Cour plénière;* on y votait par acclamation. C'était le *Grand Divan,* et il était interdit, sous peine de mort, de s'y introduire en armes. Les délibérations étaient transcrites sur des registres (1) qui étaient déposés au Trésor public.

Le Corps se recrutait en Turquie, et principalement dans l'Asie Mineure, dont les populations pauvres fournissaient un contingent inépuisable. La solde était faible; l'homme de recrue n'avait droit qu'à un pain de 20 onces par jour, et à 3 fr. 60 par mois ; peu à peu, sa situation s'améliorait, et, au bout de cinq ans environ, il arrivait à la *haute paye (saksan)* de 0 fr. 50 par jour (2). C'était un *maximum*, et le grade n'y changeait rien. Il est vrai que le Ioldach pouvait compter sur des gratifications, lors du Beïram, de la nomination d'un nouveau Pacha, et dans quelques autres occasions extraordinaires. En outre, la vie matérielle ne lui coûtait pas cher; en temps de mahallah (3), il vivait sur l'Indigène, et, à Alger, bien hardi eût été le Maure ou le Juif qui eût osé refuser quelque chose à l'*illustre et magnifique seigneur;* tel était le titre dont se parait le *bœuf d'Anatolie* (4), le lendemain du jour où on avait tatoué sur sa main gauche le numéro de son Odjeac. Les huit plus anciens Janissaires étaient d'abord nommés *Solachis,* et

(1) Le célèbre orientaliste Venture de Paradis a vu ces registres; il en a traduit la partie relative à l'expédition de Charles-Quint (1541). Ils ont, sans doute, été soustraits ou détruits en 1830, au grand détriment des études algériennes.

(2) Exactement : 186 fr. 60 par an.

(3) Tournée pour le recouvrement de l'impôt.

(4) C'est sous ce sobriquet qu'était désigné le Turc de recrue, jusqu'au moment de son incorporation.

formaient la Garde d'Honneur du Pacha ; de là, ils devenaient *Peïs* (1), puis *Oukil hardjis* (2), *Odabachis* (3) et *Boulouk-Bachis* (4). Les vingt-quatre plus anciens *Boulouk-Bachis* étaient *Aghabachis*. Le plus ancien d'eux passait *Kiaya,* ou Commandant Supérieur ; après deux mois de ce pouvoir, il devenait *Agha,* ou Capitaine Général de la Milice, pendant deux autres mois ; après ce temps, il prenait le titre de Mansul-Agha (5), qu'il portait jusqu'à sa mort. Dès lors, il ne pouvait plus exercer de commandement, et vivait où il voulait, de sa haute paye ; mais il était de droit membre du Divan, et pouvait prétendre à toutes les charges civiles. En fait, le Gouvernement d'Alger se composait donc du Conseil des Mansul-Aghas, présidé par l'Agha de la Milice, et du Pacha, exerçant le pouvoir exécutif. Avant d'entrer en charge, celui-ci devait jurer devant le Divan de respecter les lois et coutumes, de veiller sur le Trésor public, et de faire bonne justice à tous. Tel avait été établi l'Odjeac par les anciens soldats Turcs sur la base d'une égalité absolue.

Mais, peu à peu, les Pachas envoyés par la Porte avaient cherché à usurper sur le pouvoir du Divan. Plusieurs d'entre eux avaient failli payer de leurs têtes cette tentative ; mais l'habileté de Kheïr-Ed-Din, d'Hassan-Pacha, de Sala-Reïs et d'Euldj-Ali, les immenses trésors dont ils disposaient, et surtout l'astuce avec laquelle ils avaient su profiter de la discorde des Reïs et des Janissaires, avaient insensiblement augmenté le pouvoir dont les successeurs de ces grands capitaines n'avaient su qu'abuser. La Révolution de 1659 ne fut donc qu'une revanche de la Milice contre la Taïffe des Reïs, et un retour aux errements du passé, avec cette modification

(1) Il n'y en avait que quatre. Ils commandaient aux Chaouchs.

(2) Officier de détail.

(3) Lieutenant.

(4) Capitaine.

(5) *Mansul* signifie *privé de sa charge.*

que l'Agha de la Milice remplaçait le Pacha au pouvoir exécutif.

Tout cela s'était passé avec plus d'ordre et moins de violences qu'on n'eût pu le supposer. Les résidents étrangers espéraient que leur sécurité y gagnerait, et que la piraterie venait de recevoir un coup mortel : ils se trompaient ; elle était fatalement nécessaire à l'existence d'Alger ; car tout État qui a une grosse armée à entretenir, et qui n'a ni commerce, ni industrie, ni agriculture, est forcé de vivre aux dépens de ses voisins. Mais M. Barreau était tout confiant, et rendait compte du mouvement en ces termes : « Ce mois de juin, la Doane, con» tinuant toujours dans les mêmes dispositions qu'elle » a prises de maintenir la correspondance avec les païs » étrangers, et particulièrement avec Marseille, s'étant » faicte informer, tant de ses propres sujets que de mar» chans chrétiens et autres, des raisons pourquoy son » port semblait abandonné, aussy bien que le païs de sa » domination, et luy aïant été représenté que la trop » grande autorité qu'elle a laissé prendre aux Bachas » qui viennent de la Porte du Grand Seigneur leur don» noit occasion de faire beaucoup d'extorsions et ava» nyes, c'est pour quoy elle se seroit résolue, pour le » bien et avantage de tous, d'abolir entièrement cette » autorité démesurée qu'elle s'étoit imposée, et, pour cet » effet, auroit interdit et défendu à celuy qui est de pré» sent en charge de ne se mêler de quoy que ce soit, etc. »

En effet, le Divan avait reçu avec faveur les réclamations du commerce, s'était fait lire le cahier de leurs demandes, et avait accordé un nouveau tarif de douane et une diminution des droits, le tout inscrit au Registre des Délibérations. Cette accalmie ne dura pas longtemps. D'un côté, la Cour de France n'accorda aucune foi aux bonnes dispositions du Divan ; le chevalier de Valbelle continua à harceler les Reïs, et le commandeur Paul à compléter ses armements ; de l'autre, l'anarchie ne tarda pas à régner à Alger. Khalil, qui, en sa qualité de chef

de l'insurrection, s'était fait proclamer Agha, viola, le premier, la nouvelle Constitution, en cherchant à s'éterniser dans sa charge; les Mansul-Aghas le massacrèrent et lui donnèrent pour successeur Ramdan, qui vécut en paix avec la Milice, eut l'habileté de se faire proroger par elle, et donna à la Course un développement formidable.

Les provinces de l'Est étaient en pleine insurrection : le Bastion étant détruit, les Indigènes refusaient l'impôt (1), et la Kabylie, depuis l'embouchure du Sebaou jusqu'à Bougie, reconnaissait comme Émir indépendant Si Ahmed ben Ahmed, qui résidait à Tamgout.

Avant la mort de Khalil, le Consul s'était vu en butte à de nouvelles persécutions, dues aux prises faites sur les côtes de France et d'Espagne par les Chevaliers de Malte. Il était parvenu à apaiser la colère de l'Agha, et avait sollicité d'Ismaïl-Pacha, qui venait d'arriver à Alger, une lettre favorable au commerce; celui-ci l'avait donnée d'autant plus volontiers que, n'ayant aucun pouvoir, elle ne l'engageait absolument à rien. Nous reproduisons ici ces deux pièces :

Lettre de M. Barreau à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille.

Alger, le 2 juin 1660.

« MESSIEURS,

» Il y a quelques jours qu'il court un bruit dans Al-
» ger que les vaisseaux de Monsieur le chevalier de Val-
» belle (2) ont pris celui du capitaine Benedetto Abas-

(1) Nous avons vu, dans les études précédentes, que le même fait se reproduisait infailliblement dans les mêmes circonstances.

(2) On lit dans la *Gazette de France*, sous la rubrique du 30 mars

» tago, allant à Livourne, dont le Seigneur Khalil, notre
» Gouverneur, ayant pris l'alarme, m'envoya aussitôt
» mander pour savoir ce qui en étoit; mais, comme il
» n'eut pas la satisfaction qu'il désiroit, il m'ordonna de
» vous écrire la lettre qui vous sera rendue, laquelle je
» ne luy ay pu refuser, pour être ici notre souverain, à
» laquelle, toutefois, je vous supplie de donner telle
» croyance que vous jugerez raisonnable, et vous de-
» mande excuse si je vous demande quelque chose en
» faveur dudit Benedetto qui ne soit pas en votre dispo-
» sition; vous protestant ne l'avoir fait que pour com-
» plaire audit Seigneur Khalil, à cause d'intérêts qu'il a
» sur le vaisseau dudit Benedetto, duquel, à présent, il
» court un autre bruit, que luy-même est allé à Ville-
» franche de son bon gré. Dans cette incertitude, j'ay
» pris la liberté de vous supplier, Messieurs, comme je
» fais très humblement, de me vouloir faire la grâce d'un
» mot d'avis, comme le tout se sera passé, afin que je
» puisse me mettre à couvert du trouble dont je suis me-
» nacé, ayant même déjà couru le bruit que l'on me met-
» troit prisonnier jusqu'à ce qu'on eût relaxé le vais-
» seau dudit Benedetto, ce qui apporteroit sans doute
» quelque préjudice au peu de négoce qu'il y a en cette
» ville, outre que quantité de pauvres esclaves trouve-
» roient leur liberté fort retardée. J'attends cette faveur
» de vos bontés, qui m'obligera à me dire avec passion,
» Messieurs, votre très humble et très obéissant servi-
» teur.

1660 : « Le 24 de ce mois, le vaisseau et la frégate du chevalier de
» Valbelle arrivèrent aux îles d'Hyères avec un Corsaire d'Alger,
» qu'ils avaient enlevé vers les îles de Mayorque. Ils rapportèrent
» que les sieurs Saintot et Cyprien y étaient allés faire radouber
» leurs vaisseaux grandement endommagés d'un combat qu'ils avaient
» soutenu, huit heures durant, contre sept Corsaires de la même
» ville d'Alger, où plus de 400 Turcs étaient demeurés, et ledit
» Saintot aurait reçu une mousquetade au bras, etc. » (*Gazette de France*, an 1660, p. 320).

» Si vous agréez de faire réponse à l'autre lettre, vous » m'obligerez extrêmement, et contribuerez à notre re- » pos et à l'entretien du négoce, étant certain que ledit » Seigneur Khalil n'agira que suivant ce que vous lui » pouvez écrire sur le faict dudit Benedetto. »

Lettre d'Ismaïl-Pacha aux Consuls et Gouverneur de la ville de Marseille.

« MESSIEURS,

» Le grand désir que nous avons de rétablir dorénavant la bonne intelligence que nous avons eue de tout » temps avec vous, pour ce qui regarde le commerce, » nous a fait prendre résolution de vous en donner des » témoignages par la présente que nous avons bien » voulu vous écrire, par laquelle nous vous assurons » que tous les François en particulier, et quelques autres nations que ce soyent, qui auroient dessein de » trafiquer avec nous, seront toujours les très bien venus et receus dans les ports et places dépendants de » notre domination, auxquels nous promettons par les » présentes qu'il ne sera faict aucun déplaisir ni avanyes » pour quelque cause et occasion que ce soit, ains au » contraire toute aide, faveur et assistance, et, partant, » qu'ils peuvent y venir en toute sûreté, soit pour le négoce, soit pour la traicte des esclaves, et qu'il leur » sera gardé une foy inviolable, ainsi que nous ordonnons à ceux qui sont établis par nous aux commandements desdites places, et pour assurance de ce, nous » avons mis et posé sur les présentes nos sceaux accoutumés (1). »

« Nous, Jean Barreau, Consul pour la Nation Française au Consulat de cette ville d'Alger et côtes de

(1) Cette pièce est, en effet, timbrée du sceau du Pacha.

» Barbarie, certifions et attestons la traduction ci-dessus » être conforme à son original.

» En foy de ce, nous sommes soussignés.

» Faict en Alger, le neuvième jour du mois de février » mil six cent soixante-un.

» *Signé :* BARREAU, Consul. »

Ce fut le dernier acte consulaire de M. Barreau. Saint Vincent de Paul était mort, le 27 septembre 1660; dès 1658, il avait désigné, comme Consul futur d'Alger, le F. Dubourdieu (1), qui y fut envoyé par M. Alméras, son successeur. Celui-ci y arriva en 1661, juste à temps pour assister au meurtre de Ramdan, qui fut remplacé par Chaban-Agha (2).

La Course continuait avec acharnement. Marseille estimait ses pertes à plus de quatorze cent mille écus (3); les croisières du duc de Mercœur et du commandeur Paul n'y faisaient rien : les Reïs avaient pris l'habitude de ne plus naviguer qu'en escadre. L'amiral anglais se voyait refuser, à Alger et à Tunis, la liberté de ses concitoyens, dont on lui demandait cent rixdales par tête (4). Livourne faisait savoir que la dernière saison coûtait à

(1) Jean-Armand Dubourdieu, né à Garos (Landes), entré dans la Congrégation en 1644.

(2) D'après le *Miroir de la Charité Chrétienne* (déjà cité), Ramdan fut assassiné, le jour de la saint Laurent (10 août) 1661; *son successeur fut Chaban-Aga, renégat portugais, homme prudent, mais suivant la chair.* D'Aranda raconte que Ramdan fut tué, avec 28 de ses partisans, pour avoir voulu s'adjuger une part de prise trop forte : les cadavres furent jetés aux chiens. La Milice fit ensuite sortir de prison et élut l'ancien Pacha Ibrahim, dont le premier acte fut de vouloir faire égorger Chaban, qui le fit maçonner entre quatre murs. (*Relation*, déj. cit., p. 155.)

(3) *Gazette de France*, 1661, p. 56.

(4) Edward Montague, premier Comte de Sandwitch. (Voir la *Gazette*, 1661, p. 265, et la *Relation* de d'Aranda, p. 157.)

l'Italie plus de deux millions de livres et cinq cents hommes pris par les Algériens (1). Le duc de Tursi, Grimani, Ruyter, le marquis de Créqui, le commandeur Paul tenaient la mer, et faisaient tous leurs efforts pour arrêter les progrès du mal. Le chevalier de Valbelle débarquait à l'improviste, et enlevait cinq cents hommes, qui allaient grossir la chiourme de Malte (2). Le comte de Verüe s'embarquait hardiment dans une petite crique voisine d'Alger, et s'emparait, à la pointe du jour, d'un navire sur lequel il trouvait *quatre gentilshommes Maures et le neveu du Pacha, dont on lui offrait 25,000 rixdales de rançon* (3). A la suite de cet événement, les Algériens construisaient les bordjs Ras-Tafoural et Mers-ed-Debban. La flotte anglaise et l'escadre de Gênes croisaient dans les mers Barbaresques, commandées par Montague et Centurione. Tout cela ne semblait pas intimider les Reïs, dont l'escadre, forte de trente vaisseaux, amarinait, pendant l'automne de 1661, douze bâtiments anglais, neuf hollandais, et douze français ou italiens (4). Après le meurtre de Ramdan, le Divan avait décidé *qu'on ne ferait plus de traités avec les Chrétiens ;* mais, tout en faisant cette bravade, il demandait du secours à la Porte, voyant toute l'Europe en armes contre lui (5). Le duc de Beaufort, pendant le printemps de 1662, enlevait une vingtaine de vaisseaux corsaires ; au même moment, de violentes tempêtes et des tremblements de terre détruisaient le môle (6) ; onze vaisseaux et neuf prises coulaient bas dans le port. Ruyter profitait de l'émotion causée par cet événement, pour obtenir une trêve de huit mois (7). Sur ces entrefaites, la

(1) *Gazette de France*, 1661, p. 447.
(2) — — p. 56.
(3) — — p. 1153.
(4) — 1662, p. 62, 215, 254.
(5) — — p. 393.
(6) — — p.
(7) — — p. 502, 504.

flotte anglaise, commandée par Montague, comte de Sandwitch, parut devant les côtes d'Afrique, où elle canonna, le 1er et le 2 avril, la ville de Bougie, après avoir pris quatre vaisseaux en trois jours. De là, elle donna la chasse à l'escadre des Reïs, qu'une tempête violente déroba à son attaque ; elle manœuvrait cependant de façon à l'acculer à la rade d'Alger, qu'elle savait occupée par Ruyter, mais ignorant que celui-ci venait de traiter avec le Divan. Aussi, la surprise des Anglais fut-elle égale à leur colère, quand ils virent les Reïs défiler impunément sous le canon des Hollandais et entrer dans leur port (1). Cet avortement d'une expédition bien commencée porta Montague à conclure avec les États Barbaresques une paix peu avantageuse pour son pays ; M. de la Guette, dans une lettre adressée à Colbert, le 29 septembre 1662, la qualifie d'*assez honteuse.*

Au mois d'octobre, les esclaves chrétiens, d'accord avec les Berranis, tentèrent une révolte à main armée ; ils furent trahis et durement châtiés : un Dominicain, *qui devait les introduire dans la citadelle,* fut empisé vif, après avoir été torturé, sans avoir voulu nommer ses complices (2).

Cependant, la France s'était décidée à occuper une position sur la côte, pour en faire une place d'armes contre la piraterie, et, dès 1661, Le Tellier (3) avait envoyé en secret le chevalier de Clerville, ingénieur distingué, en le chargeant de reconnaître l'endroit le plus favorable à une installation. Le 22 juin 1662, le Chevalier adressait à Colbert un rapport, dans lequel il recommandait Stora, comme lieu de débarquement (4). Au printemps de 1663, le commandeur Paul commença les opérations par une brillante croisière, qui coûta une vingtaine de

(1) *Gazette de France*, 1662, p. 597.
(2) — — p. 1202.
(3) *Relation* adressée, le 8 octobre 1664, à M. le ch. de Vendôme.
(4) — — —

navires aux corsaires; mais il ne put réussir à débarquer à Collo, à cause de la prudence exagérée de l'un de ses capitaines, M. de Fricambault; les mauvais temps survinrent, et il dut rejoindre l'escadre du duc de Beaufort. Celui-ci mouilla, le 2 août, devant Stora, où il put faire de l'eau et des vivres frais sans être inquiété par les Kabyles; de là, il se dirigea, en faisant quelques prises, sur Dellys et sur Alger, dont il voulait incendier la flotte dans le port. Ses pilotes, soit par ignorance, soit par trahison, prirent trop au large, faillirent perdre deux vaisseaux, et la flotte, qui eût dû être en position, devant le môle, au milieu de la nuit, se trouva, le matin, à deux lieues à l'ouest de la ville. Elle fut signalée, et la surprise fut ainsi manquée. L'amiral se retira, après avoir poursuivi, à demi-portée de canon des forts, un vaisseau qui était venu le reconnaître; il en prit cinq autres, en allant à Iviça, où une tempête le força de se réfugier.

Une peste terrible ravageait la Régence et gagna la ville et la banlieue de Toulon; elle fit périr, à Alger seulement, plus de dix mille esclaves chrétiens et un grand nombre d'habitants (1). Les Hollandais et les Anglais, sous les ordres de Corneille Tromp et de l'amiral Lawson, protégeaient le commerce de leurs nationaux; par représailles, le Divan fit charger de chaînes le consul anglais Winter, en lui réclamant un million d'écus d'or d'indemnité pour les prises faites par Lawson (2).

Le Conseil Royal avait décidé l'occupation de Gigelli, et les préparatifs avaient été faits pendant le printemps de 1664. Le 19 juillet, le duc de Beaufort paraissait devant la côte de Barbarie, avec soixante bâtiments, dont seize vaisseaux de guerre, douze navires, vingt-neuf barques de transport, et un brûlot; l'armée de débarquement était d'environ sept mille hommes, sous les ordres du comte de Gadagne. Le 21, la flotte mouilla

(1) *Gazette de France*, 1663, p. 439, 559, 737.
(2) — — p. 1274, — et 1664, p. 649.

devant Bougie, et il fut, un instant, question de s'emparer de cette ville, qui se trouvait complètement dépourvue de défenseurs. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire, à tous les points de vue, et l'on ne peut pas comprendre que les Chefs de l'armée aient cédé à l'opposition du chevalier de Clerville, qui fut le mauvais génie de l'expédition, depuis le commencement jusqu'à la fin. Le 22 au matin, on jeta l'ancre devant Gigelli, dont on reconnut les abords; le lendemain, le débarquement fut effectué, et la ville prise après un combat assez vif. Dès le surlendemain, les Kabyles attaquèrent le camp, et les deux mois suivants s'écoulèrent en escarmouches journalières. Pendant ce temps, les Turcs sortaient d'Alger et faisaient demander le passage aux Indigènes. Ceux-ci, flottant entre la répulsion que leur inspirait le Chrétien et la haine séculaire qu'ils nourrissaient contre l'*Adjem* (1), étaient fort hésitants, et le Général eût pu, avec un peu plus de diplomatie, les faire pencher en sa faveur. Mais le désordre le plus complet régnait dans le commandement de l'armée; on ne faisait rien d'utile et le temps s'écoulait en stériles discussions et en vaines querelles. Le mal venait de Versailles, où les pouvoirs de chacun n'avaient pas été bien définis: Gadagne se considérait comme le maître absolu des opérations de terre, et, n'osant pourtant pas s'opposer ouvertement au duc de Beaufort, traduisait son dépit par le silence et l'abstention; le Maréchal du camp, La Guillottière, donnait ses ordres comme s'il n'avait pas eu de chef; enfin, Clerville, véritable fauteur de toute cette anarchie, intriguait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, dépensant à cette funeste besogne le temps qu'il aurait dû employer à fortifier le camp. Ce personnage, qui avait été adjoint à l'expédition en qualité d'ingénieur en chef, et très probablement chargé d'une sorte de surveillance occulte,

(1) Surnom donné aux Turcs par les Indigènes. *Adjem*, signifie: *celui qui ne parle pas l'arabe* (Walsin Esterhazy).

espérait obtenir la concession des comptoirs de Stora et de Collo, où il voyait la source d'une immense fortune ; il avait fait partager ses rêves à M. de la Guillottière, et il l'entraîna dans l'opposition qu'il fit à toutes les mesures qui eussent sauvé la situation. Il avait déjà, en interprétant à sa façon les ordres royaux, empêché la descente à Bougie, que *Gadagne offrait de prendre en huit heures* (1) ; il avait négligé à dessein d'assurer les lignes, s'opposant même à ce que les autres officiers y fissent travailler, si bien que, le jour de l'attaque suprême des Turcs, plus de trois mois après le débarquement, les soldats n'étaient pas encore couverts à hauteur de poitrine, et que les vingt premiers coups de canon de l'ennemi détruisirent les ouvrages, ébauchés à peine (2). Enfin, après avoir répété cent fois que les retranchements étaient inutiles et que *les lavandières de l'armée suffiraient à défendre le camp,* il fut le premier à donner l'exemple de la démoralisation et à conseiller la retraite sans combat. Tout cela semble prémédité par lui, et l'on peut croire qu'il désirait voir échouer la tentative de Gigelli, dans l'espoir qu'elle serait reprise sur un des points où il espérait s'enrichir.

Cependant, les Turcs avaient obtenu le passage. Quelques présents aux principaux chefs, les prédications du marabout Sidi Mahmoud, sans doute chèrement achetées, la profanation d'un cimetière dont les matériaux servirent à la construction d'un petit fortin, amenèrent ce résultat. Les Janissaires arrivèrent, le 1er octobre, et, après quelques tirailleries, attaquèrent, le 5, à quatre heures du matin. L'action dura cinq heures et fut très chaude ; elle se termina par la retraite des Algériens, qui eurent 700 hommes tués ou hors de combat ; les Kabyles se moquèrent d'eux, et projetèrent même un instant d'aller piller leurs tentes. Le Duc, qui ne s'était pas épargné

(1) Voir le *Recueil historique* (Cologne, 1666, in-16), p. 26 et suiv.
(2) (Rapport de M. de Castellan).

dans le combat, fut blessé à la jambe. On lui a reproché de n'avoir pas profité de ce précieux succès pour pousser à fond une attaque dont la réussite eût été la ruine complète de l'ennemi que les Indigènes eussent exterminé sans pitié ; mais l'état des troupes rendait cette opération impossible. Elles étaient dans le dénûment le plus complet : pas de vivres, pas de bois, souvent pas d'eau. Les vêtements manquaient, aussi bien que les munitions ; la fièvre et la dyssenterie exerçaient leurs ravages. On attendait des secours de France ; ils arrivèrent, le 22 octobre, conduits par le marquis de Martel, qui amenait avec lui M. de Castellan, chargé par le Roi d'apaiser les différends. En même temps, Beaufort recevait l'ordre de laisser à Gadagne le commandement des troupes de terre, et de reprendre celui de la croisière. Avant de s'éloigner, il proposa de diriger une attaque générale sur les Turcs, qui construisaient leurs batteries. C'était la seule chose qu'il y eût à faire ; l'influence funeste de Clerville se fit encore sentir, et le Conseil de guerre refusa. Cinq jours après, Beaufort s'embarqua et fut croiser dans l'Est. Le 29, les batteries algériennes se démasquèrent ; le 30, les ouvrages imparfaits des lignes françaises étaient complètement rasés ; les troupes, se voyant entourées, exposées à un feu auquel elles ne pouvaient pas répondre, se démoralisèrent en quelques heures ; *les soldats disaient tout haut qu'ils allaient se faire Turcs ;* il fallut se décider à la retraite, malgré le Général qui tenait bon avec quelques braves, à l'endroit le plus dangereux, et voulait mourir là. Le mouvement commença, le 31 au soir, sous le feu de l'ennemi, et se changea en une honteuse débandade. Les canons, les bagages, les malades et les blessés furent abandonnés. On perdit quatorze cents hommes. L'attaque demandée, le 23, par le duc de Beaufort n'eût pas coûté la moitié de cela, quand même elle n'eût pas réussi.

Cette victoire enfla l'orgueil des Turcs et rendit fort difficile la position du consul Dubourdieu, qui fut mal-

traité et mis à la chaîne. Au bout de quelques jours, on le laissa libre ; mais tous les Chrétiens étaient insultés dans les rues d'Alger, même par les enfants, qui les poursuivaient au cri de : « Gigeri ! Gigeri ! » en faisant le geste de couper une tête (1).

La croisière anglo-hollandaise était rompue, et les Anglais se montraient indignés de la conduite de Ruyter qui avait profité du moment où on le croyait occupé dans la Méditerranée, pour aller s'emparer du Cap-Vert et de la Gorée (2).

Le 17 février 1665, Beaufort sortit de Toulon avec ses vaisseaux, atteignit la flotte des Reïs, et la força de se réfugier sous le canon de La Goulette, où il la poursuivit bravement, lui prit ou brûla trois vaisseaux (3), et, le 2 et le 27 mai, vint canonner le môle d'Alger, qui n'osa pas lui répondre. Le 24 août, il attaqua de nouveau les corsaires, devant Cherchell, leur brûla deux vaisseaux, en prit trois, avec 113 pièces de canon et les pavillons amiraux, qui furent portés à Notre-Dame (4).

La peste régnait toujours à Alger, où la Milice venait de se révolter et de massacrer Chaban, qui fut remplacé par Ali-Agha. Celui-ci était bien disposé pour la France, et Dubourdieu fit savoir à la Cour qu'il serait facile de traiter et de se faire rendre les prisonniers de 1664. M. Trubert, gentilhomme ordinaire du Roi et Commissaire Général des armées navales, reçut l'ordre de s'occuper de cette affaire. Les voies avaient été préparées par le Consul, et le traité fut signé le 17 mai 1666. Il y fut stipulé que chacune des deux nations donnerait des laissez-passer aux navires de l'autre, afin qu'ils ne pussent être traités en ennemis ; que la visite des bâtiments à la mer

(1) Lettre du captif Legrain. (*Mémoires de la Congrégation de la Mission*, t. I, p. 245 et suiv.).

(2) *Gazette de France*, 1665, p. 66.

(3) — — p. 389-404.

(4) — — p. 1042.

ne pourrait se faire qu'au moyen d'une barque ; enfin, le Divan acceptait la franchise du pavillon, si longtemps contestée, et la prééminence du Consul de France sur ceux des autres nations. Onze cent vingt-sept captifs furent rendus, en deux fois, à l'Envoyé du Roi, qui les rapatria. Les Anglais avaient cherché, par tous les moyens possibles, à faire échouer les négociations (1), et avaient été jusqu'à offrir trente vaisseaux pour la défense des Algériens, s'ils voulaient rompre la paix (2). En même temps, le Bastion fut réoccupé, et la charge en fut donnée à Jacques Arnaud, qui venait de prendre une part très utile aux derniers arrangements, et que Colbert jugeait : « *homme de beaucoup d'esprit, de pénétration et de droiture.* »

Néanmoins, il était impossible de faire perdre en un jour aux Reïs leurs habitudes invétérées de piraterie ; il se commettait, chaque jour, quelque infraction que le Consul s'efforçait de faire réparer, apportant à cet effet beaucoup de patience et de fermeté ; mais, par la force même des choses, il n'obtenait, la plupart du temps, qu'un résultat négatif, ainsi que nous l'apprennent les lettres suivantes :

A MM. Bourelly et Dupont, Consuls et Intendants du Commerce de Marseille.

Alger, le 25 mai 1666.

« MESSIEURS,

» Le seul désir de contribuer au soulagement des pau-» vres Chrétiens qui sont ici esclaves m'a engagé à la

(1) Lettre de Trubert à Arnaud, Intendant Général des Galères, du 20 mai 1666.

(2) Lettre de M. Arnaud à Colbert, du 20 mai 1666.

» charge de Consul pour nôtre nation, de la part de Sa » Majesté Très-Chrétienne, et dans le temps que j'ay sé- » journé à Marseille avant de passer deçà, j'ai reconneu » en votre conduite l'affection que vous avez à la chose » publique, et particulièrement pour les pauvres escla- » ves, nos compatriotes, ce qui m'oblige, Messieurs, à » vous en témoigner ma reconnoissance de leur part, » vous suppliant de leur vouloir continuer les secours » que vous leur pourrez procurer, vous assurant, de » ma part, de mes très humbles respect et obéissance.

» J'ai rendeu les lettres dont il vous plut me charger à » M. Le Vacher et à moy, pour les Gouverneurs d'ici, et » elles ont été très bien receues; si vous aviez la bonté » d'en écrire de semblables de temps en temps, elles » contribueroient beaucoup pour maintenir les choses » en meilleur état pour le trafic avec la France, quoi- » qu'ils ne veuillent pas démordre de leurs ordinaires » pirateries.

» Plaise à Dieu d'y vouloir mettre la main pour nous » en délivrer. Cependant, je vous prie de croire que je » suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant » serviteur.

» DUBOURDIEU. »

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Suite et fin. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152, 154, 156, 157, 158, 159 et 162.

مدة اشهر الحرب يساجلها * طالع سعد له عليهم بالنحس
فطلبوا السلم من بعد مراودة * فاعطوا الامان على الامتعة ولنفس

Pendant plusieurs mois la guerre se fit avec des chances diverses. Mais l'étoile de notre prince enfin se montra et son bonheur fut le malheur des Chrétiens, qui implorèrent souvent la paix et obtinrent *l'amane* ou la permission de se retirer avec vie et bagues sauves.

COMMENTAIRE

Les Chrétiens — que le Dieu de miséricorde et de bonté les humilie et les fasse nos esclaves ! — voyant la multitude des soldats de notre prince, l'air martial de ses bataillons, compri- rent que la place forte d'Oran devait fatalement appartenir au

faucon qui épie sa victime du haut de son rocher, au lieu dont le front plissé est plein de menaces. Condamnés par la destinée à devenir la proie de notre souverain, ils craignaient à tout instant de le voir fondre et bondir sur eux. Ils eurent alors recours à certaines influences pour obtenir la paix sous des clauses et conditions qu'ils jurèrent d'exécuter. Pour faire marcher les événements au gré de leurs désirs, ils distribuèrent des cadeaux et des présents corrupteurs. Ils réclamèrent l'intervention du sultan d'Alger, Mehammed-Pacha. Ce monarque étant venu à mourir, ils s'adressèrent à son successeur, Hassane Daouletli, et le pressèrent d'écrire en leur faveur. Ils intéressèrent à leur situation tous les fonctionnaires de l'État d'Alger. Hassane Daouletli, dans sa vive et rapide intelligence, comprit qu'il était avantageux pour la religion du Prophète de conclure immédiatement la paix, moyennant la cession aux Musulmans de la ville d'Oran, ou le paiement de plusieurs milliers de dinars. On écrivit dans ce sens à notre prince victorieux, qui se rangea à l'avis de la plupart des Musulmans. Les Chrétiens s'étant engagés à payer une lourde contribution de guerre, nos guerriers mirent de côté leurs pesantes armures.

Dans le premier tiers du mois de Moharrem, la prise définitive de la ville fit tressaillir de joie le cœur de notre vaillant et héroïque prince. Ce jour fut, pour les Musulmans, un jour de fête, de bénédictions et de bonheur, un jour digne de rester dans la mémoire des hommes. Notre victoire terminait heureusement la guerre, et fut bientôt connue du monde entier. Nous donnerons incessamment des détails sur notre entrée dans la ville.

فكانت مدتهم بثغرها كمر * جرى بذاك القلم فد ما في الطرس

Les Chrétiens étaient restés à Oran pendant 63 ans. Ce laps de temps avait été écrit, de toute éternité, sur les feuillets de la destinée.

COMMENTAIRE

Djouher ayant reçu de Ma'dd, connu sous le nom d'El-Moa'zz,

l'ordre d'aller conquérir l'Égypte, il emmena avec lui mille charges d'argent et un matériel immense. A la fin de l'année 358, il était maître du Caire. Il défendit d'y faire la prière du vendredi au nom des Abbacides, rois de Baghdad, auxquels il adressa ce vers :

« Dis aux Benou Abbas que le Caire est pris ; dis au Benou Abbas que leur règne est fini. »

Lorsque Djouher commença son mouvement vers l'Égypte, il campa à Remâda, localité de l'Afrique. Il avait avec lui cent mille cavaliers et emportait douze cents coffres d'argent. Tous les jours, El-Moa'zz se rendait auprès de lui pour l'entretenir en secret de ses projets et lui donner ses instructions. Le jour de sa dernière visite, le roi descendit de son cheval, sur lequel il s'accouda. Djouher se tint debout devant lui. El-Moa'zz lui recommanda une dernière fois ses intérêts et ordonna à ses propres enfants de lui dire adieu. Ceux-ci mirent pied à terre. Cet exemple fut suivi par tous les fonctionnaires de l'État. Djouher monta à cheval, après avoir baisé la main de son royal bienfaiteur et aussi les sabots de sa monture.

El-Moa'zz, de retour au palais, envoya son cheval à El-Djouher : il se défit également, en faveur de son ministre, des vêtements qu'il portait ce jour-là, et ne garda que son anneau. Il manda à Moula Afleh, seigneur de Barka, d'aller à la rencontre d'El-Djouher et de lui baiser les mains. Afleh donna cent mille dinars pour être exempté de cette marque de respect. El-Moa'zz maintint son ordre.

A Atroudja, près d'Alexandrie, Djouher reçut Abou-Dja'fer Moslem ben Abdallah El-Haçani, que lui adressait le Cherif comme député de la population du Caire. Là, il eut aussi à lire les demandes de tous ceux qui ambitionnaient un apanage, une fortune ou un gouvernement.

La famille de Kâfour El-Akhchîd mit à sa tête Djerîr Ech-Choutrani, et se prépara au combat. Les deux armées marchèrent à la rencontre l'une de l'autre. Les Égyptiens furent mis en déroute. Les soldats de Djouher pénétrèrent dans la ville, à la suite des fuyards. Les femmes n'eurent que le temps de se réfugier précipitamment dans le palais du Cherif. Ce dernier, sur l'invitation

de Djouher, donna l'*aman* aux vaincus. Quand il sortit de sa demeure pour remplir cette mission pacifique, un officier, porteur d'un drapeau blanc, l'accompagna et circula autour des groupes de population, en annonçant qu'ils étaient tous reçus à merci. La ville reprit aussitôt son calme, comme si aucune révolution ne l'avait troublée.

Sur ces entrefaites, un messager vint inviter les corps des Cherifs et des hommes de lettres, ainsi que les notabilités de la ville, à se tenir prêts à recevoir El-Djouher, le mardi, 17 châban de l'année 358. Dès que les corporations furent en vue de Djouher, un héraut cria que tout le monde eût à descendre de cheval, sauf l'Émir Djafer et le Cherif. Tous mirent pied à terre et firent acte hommagial. Djafer plaça le Cherif à sa droite et le Vizir à sa gauche. L'armée commença son entrée dans la ville au moment où le soleil quittait le zénith. Pour cette solennité, chacun avait revêtu ses armes de luxe, son équipement de cérémonie, et montait un cheval de choix. Le soleil était arrivé vers le milieu de son déclin quand les soldats, en colonnes serrées, terminèrent leur défilé. Djouher, à son tour, pénétra dans la ville, tambours battants et bannières déployées. Il portait un somptueux vêtement de soie jaune et montait un cheval alezan. Il s'arrêta à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Caire. Cette même nuit, il creusa les fondements du château. Comme le sol était fort inégal, il répondit à quelqu'un qui lui conseillait de le mettre de niveau : « Les fouilles des fondations ont eu lieu » en un moment de bon augure, je n'y changerai rien. »

El-Djouher rendit compte à El-Moa'zz de sa victoire, et lui envoya les têtes des tués pendant la bataille. Tous les samedis, il tenait des assises, où siégeaient le Cadi, les savants, le Ministre et les grands, pour juger les crimes. Il ajouta à la formule de l'appel à la prière du vendredi : « Accourez à la bonne œuvre. » Il commença la construction de la mosquée El-Azhar et la termina dans le mois de Ramadan de l'année 361.

هم يخربون بيوتهم بايديهم * فاعتبروا يا ذوى الابصار والكيس
بنوا النظير بي الحشر سبفوهم بذا * فكيف بالروم بفعل اليهود تس
كفار وهران تركوها غامرة * فالحمد لله امنا من الهجس
باي عثمان عثمان قد رجعا * الينا ما يسلى عن ارض اندلس

De leurs propres mains, ils détruisent leurs maisons ! Hommes intelligents et perspicaces, retenez ce fait comme enseignement.

Les Benou-Nedir, ainsi que le constate la Sourate du H'acher, avaient commis, avant eux, cette infamie. Quelle honte pour les Chrétiens, de prendre des Juifs pour modèles !

Les mécréants ont laissé Oran tout en ruines. Mais le Bey Otmane nous a heureusement prémunis contre les sombres idées.

Lui et son fils Otmane nous ont rendu Oran, Oran qui console de la perte de l'Andalousie.

COMMENTAIRE

عثمان. — O'tmâne, fils du bey de Mascara, était vice-roi de la partie orientale des États de son père. Un esprit distingué, un extérieur noble, un air intelligent, de belles manières, le rendaient éminemment propre à exercer le commandement ; en outre, il était instruit, courageux et d'une mansuétude infinie. Les rayons qui sortaient de son visage éclairaient en lui les qualités les plus aimables, et sa parole prouvait que ses lèvres avaient bu à longs traits à la coupe de la science. Souhaitons que les étendards de la victoire flottent toujours autour de lui et que ses coursiers soient à jamais vainqueurs dans les arènes. Il ne s'attachait point, dans les affaires de son gouvernement, à l'extérieur seul des choses ; il ne les quittait que lorsqu'il était parvenu à en rejeter au loin tous les voiles de mystère.

أندلس. — L'Andalousie fut ainsi appelée du nom du premier homme qui s'établit sur son sol après le déluge. Ce fut Andalos, fils de Yaphet, fils de Noé. Ce pays devint une des premières conquêtes des Musulmans. Arrivèrent ensuite les Chrétiens, qui leur enlevèrent tout le pays, ville par ville, lambeau par lambeau, du Ve siècle à 1018. Ils détruisirent de fond en comble ce royaume et en firent disparaître l'islamisme jusqu'au dernier vestige. Les villes qu'ils s'annexèrent furent innombrables.

El-R'azzali, dans sa « Rihla » ou relation du voyage qu'il fit en Espagne en 1179, nous donne la description suivante de Tolède :

« Cette ville est construite sur une colline fort élevée. L'oued El Kebir (Guadalquivir) ou oued Antakhou en entoure les sept huitièmes. Ses maisons à style mauresque et de moyenne hauteur ont trois étages au plus. Les rues sont très étroites. Les pièces du bas des maisons et celles du premier étage donnent à la cité un air de ressemblance avec Fez. Ses remparts, qui remontent à l'époque des Musulmans, sont encore intacts : le temps n'a point agi sur eux. On franchit le fleuve sur deux ponts romains. Le pont musulman a été détruit par les eaux ; il n'en reste plus que les piles. On voit encore la Kas'ba avec ses quatre forts octogones ; elle est dans un tel état de conservation qu'elle paraît de construction récente.

» Nous nous rendîmes à la mosquée, temple majestueux où sont réunis tous les genres épars de beauté. Le marbre a été employé à sa construction et à celle de ses colonnes, autour de chacune desquelles s'élèvent en faisceau huit piliers. Entre les joints des pierres de face, on a plaqué une tablette de marbre noir de même largeur que les pierres et haute d'un doigt, pour rehausser l'aspect général de la maçonnerie.

Le monument est surmonté d'une coupole mesurant 72 pieds en largeur et autant en longueur, et entourée d'une grille en cuivre doré.

» Les trésors de cette mosquée sont très riches : on y voit amoncelés des couronnes, des bracelets, des colliers, des anneaux, des lampes, des candélabres, des coupes, des statuettes et des

croix d'or. Certains de ces bijoux sont, en outre, enrichis d'émeraudes et de perles précieuses. Ce qu'il y a de vases en argent est incalculable. Dans un des trésors se trouve une sorte de minaret, d'une hauteur de deux coudées à peine, et porté sur la mitre de deux statues qu'au premier abord on prendrait pour des êtres vivants. Le contour de ces figures est en argent et les draperies qui les recouvrent sont en or. Le tout est orné de topazes en saillie. A côté de cet objet d'art, on voit deux statuettes en or mesurant cinq doigts de circonférence et enchâssées également de topazes en saillie et d'autres gemmes, ainsi que de pierres fines. On voit aussi un livre incrusté d'or, qui a, auprès des Chrétiens, une autorité décisive : il renfermerait une partie du pentateuque.

» En résumé, les trésors gardés dans la mosquée de Tolède ont été amassés par les rois depuis un temps immémorial, et grossis par les nombreuses dynasties musulmanes et infidèles qui se sont succédé.

» Ce temple est le plus ancien monument religieux de la ville. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces richesses existent : les Infidèles les y avaient abandonnées, quand ils furent chassés de l'Andalousie par les Musulmans.

» Le faîte du mur de la mosquée est percé de 70 fenêtres ogives du marbre de couleur appelé Zedjadj Iraki (cristal irakien). Onze portes donnent accès dans le temple. Sur les côtés s'élève le minaret avec ses 357 marches.

» Nous visitâmes le cimetière musulman. Sur une colonne de marbre on lit cette inscription : « O hommes, la promesse de Dieu est une vérité. Ne vous laissez pas tromper par la vie de ce monde et que les vains désirs ne vous inspirent pas de fausses idées sur Dieu. Ci gît l'imâme Ahmed ben Ahmed ben Ma'nit, mort en confessant qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu seul, Dieu sans associé ; que Mohammed est son prophète, son envoyé, chargé de montrer la bonne voie, la religion de la vérité ; de ramener, malgré les polythéistes, tous les peuples au seul culte de l'Être Suprême. Il est mort dans la nuit du dimanche, sept nuits avant la fin du mois de Rabi second de l'an 449. »

« Le verset précédent est répété sur une autre colonne ; mais

le nom du défunt est effacé. Du millésime il ne reste que 44 ; il n'y a plus de trace des chiffres qui précédaient ou suivaient.

» Dans les palais royaux et les demeures princières nous lûmes quelques inscriptions parlant de salut, de gloire à Dieu, et rappelant que le monde des choses sensibles et invisibles est à Dieu.

» La ville de Grenade est adossée aux flancs d'une montagne au sommet de laquelle s'élève la k'asba des rois musulmans. Cette citadelle fort élevée et très solide, s'est conservée intacte. Sur le cintre de la porte est gravée cette inscription, en beaux caractères orientaux : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que le salut soit sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille, ses compagnons, et leur accorde le salut ! La construction de ce monument a été ordonnée par celui qui mérite d'être appelé Porte de la loi révélée, — Puisse Dieu se servir de lui pour affirmer la fortune de la religion islamique et lui assurer l'éternité ! — Par notre maître, prince des Croyants, sultan combattant dans la voie de Dieu, Abou El-Hadj Youssef, fils du sultan, du jérosolymitain Abou El-Oualîd ben Nas'r. — Que Dieu perpétue sa victoire et immortalise sa grandeur et sa gloire ! Ce monument a été terminé au mois de Ramadâne 749. »

Cette porte donne entrée dans un corridor dont l'extrémité est fermée par une autre porte, qui est en aussi bon état que la première, et en a la hauteur ainsi que l'épaisseur. Au-dessus du cintre, se trouve une inscription du même style épigraphique que la précédente. Elle commence par l'invocation du secours de Dieu contre le Démon le lapidé, et continue ainsi : « Au » nom de Dieu clément et miséricordieux. — Que Dieu répande » ses grâces et ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, » sur sa famille, ses compagnons, et leur accorde le salut ! — » Nous t'avons donné une victoire éclatante pour que Dieu te » pardonne tes fautes anciennes et présentes, qu'il complète ses » bienfaits envers toi, te conduise à une voie droite et t'accorde » son concours. » La date est la même.

Le château a deux coupoles. L'une d'elles est si bien conservée, qu'on la dirait de fondation récente ; elle mesure 45 pas de longueur et est percée de trois portes.

Dans l'une de ces coupoles, on lit l'inscription suivante :

« Je suis comme si je cherchais à recueillir la rosée bienfai» sante qui tombe de la main de mon seigneur Abou-El-H'ad» jâdj.

» Puisse ce monarque, tel qu'une pleine lune, continuer à » luire dans notre ciel, aussi longtemps que l'astre des ténèbres » éclairera la nuit !

» Grâce à lui, les hommes passent leurs jours dans le bon» heur. Tes vêtements royaux et ta couronne, ô Roi, te placent » au-dessus des faveurs. »

Les murs et le plafond de cette coupole sont tellement couverts de versets du Coran moulés au plâtre, qu'il n'y a pas un seul espace sans écriture. En voici quelques-uns :

« Le bien qui est parmi vous vient de Dieu. — Cher» che en Dieu un refuge contre le Démon le lapidé ; car Dieu » est le meilleur des gardiens, le plus miséricordieux des sa» vants. — Il est gardien, savant. — Tu n'es pas chargé d'eux. » Dieu te suffira contre eux : il entend et sait. — Ce que vous » aurez donné, Dieu vous le rendra : il est le meilleur des pour» voyeurs. » Viennent ensuite le verset du trône, une partie du chapitre de la victoire ; le chapitre de la pureté ou de l'unité de Dieu, la louange à Dieu. « Dieu seul est supérieur », est répété deux fois dans la même ligne.

A la porte d'un pavillon habité par les Infidèles, nous avons lu sur une brique cette inscription : « Il n'y a de Dieu que Dieu. » J'étais encore là, que cette brique était arrachée et jetée dans le grenier du pavillon.

De la Kasba, le regard découvre douze villes autour de Grenade. Spectacle imposant et majestueux !

On remarque, continue Er-R'azzali, chez la plupart des citadins, une certaine sympathie pour l'Islamisme ; il y a en eux de la bonté et de la compassion pour nous. Quelques-uns affirment leur origine musulmane. Nous sommes à Dieu et nous reviendrons à lui. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu.

Au début de l'Islamisme, il y avait en Andalousie de grands

rois, des armées nombreuses. Lorsque El-K'âcem ben Mohammed, surnommé Kânoun, souverain de la famille de Mohammed ben Idris, mourut dans le Mar'reb, en 337, son fils Abou-El-Aïche Ahmed, jurisconsulte, historien érudit et soldat intrépide lui succéda sous le nom d'El-Fâd'el. Obéissant à son inclination pour les Merouanides, il fit, dans les chaires, la prière publique au nom de En-Nâc'er, et abandonna la cause des Chiites. Son fils, Mohammed, s'étant rendu auprès de En-Nâc'er pour l'assister dans sa guerre sainte, ce monarque fit construire pour lui un palais à chaque étape, le reçut avec les plus grands honneurs et lui attribua mille dinars par jour. Ce Mohammed fut tué dans un combat livré pour la foi, en 343.

Le célèbre poète Ibn Khefadja était de Chak'ra. Il y mourut en 533.

رماهم الله بالملك امرنا * رمية سهم انتهم على غيرفس
لطهر ارضه منهم انهم نجس * بمطلق فطهر ذالك النجس
ماضى الحزم والاقدام متزر * ان عالج الداء كان غير منتكس
حيى الذى كتب التجسيم من ظلم * واثبت التوحيد ودام كالحبس
مسى على الربع للتمييز منتصبا * عن حفظ عاملها حالا من ملتبس
لا غروان نال مجدا ليس يدركه * سواه اذ عرفه في المجد منغمس
ان الامارة كانت والايالة في * اسلافه عرفها مخضرلم يبيبس
دم في تصريف ما اوليته ابدا * وارض سعدك فيها النهر منبجس
مدينة حلها التوحيد مبتسما * خذ لان وارتحل التثليث منبيس
من بعد ما صيرها العائيون بها * يستوحش الطرف ما انس من انس

Dieu a lancé contre les Chrétiens le roi, notre prince,

comme un trait qui frappe au moment où l'on s'y attend le moins.

Il a purifié notre terre de toute l'impureté chrétienne ; il a enlevé la souillure de l'Infidèle,

Par l'intermédiaire d'un homme d'un superbe courage, couvert du manteau de gloire. Le remède a été souverain : une rechute n'est plus à craindre.

Notre roi a effacé les blasphèmes écrits par le peuple de la transsubstantiation, et a affermi l'unité, qui est devenue éternelle comme un legs *habous*.

Par là, il est arrivé à une hauteur où il est en vue de tous. Un si beau pays ne saurait être régi par une médiocrité.

Jamais aucun homme n'est parvenu à un pareil éclat. Déjà sa noble origine l'enveloppait de renommée.

En effet, ses aïeux, princes de naissance, avaient des sujets, et leur souche est toujours restée vivace et pleine de sève.

Puisse le pays que tu gouvernes t'avoir toujours pour maître ! Tu es, pour la terre heureuse de te posséder, comme un fleuve intarissable.

Tandis que l'unité entrait en souriant à Oran, la trinité la quittait toute désespérée.

Les mécréants avaient tellement dénaturé cette cité, que l'œil affolé ne trouvait plus qu'un désert là où il voyait auparavant des hommes.

COMMENTAIRE

الوحشة. — Avant qu'elle tombât en notre pouvoir, la ville d'Oran était une véritable solitude ; car elle n'était peuplée que d'abominables trinitaires. Il n'y avait d'autres Musulmans que ces *mer'at'is* (baptisés), alliés des Infidèles, dont ils formaient l'armée. Malgré sa nombreuse population, on se serait cru dans une nuit sombre, une nuit terrible de néant, et dans un isolement plus complet que celui de Sohe'il (Canope). Ses vieilles demeures semblaient désertes. On eût été effrayé à l'aspect de ses habi-

tants tous vêtus de noir. Ces sectateurs de la croix avaient effacé toute trace d'Islamisme dans la ville, fait disparaître les cérémonies sacrées de notre culte, rendu déserts les lieux de prière. Les adorateurs de Dieu avaient été remplacés par d'autres hommes; nos livres s'étaient évanouis, les yeux qui les lisaient s'étaient fermés à la lumière, et chaque jour on soupirait davantage après le retour de notre culte. Enfin Dieu produisit un homme, le Bey Mohammed ben O'tmâne, qui devait ramener dans notre métropole la religion avec tous ses emblèmes, en exiler les trinitaires, les idolâtres et la gent des églises et de la croix, et, par sa politique sage et prudente, sauver le royaume, en même temps que rétablir l'enchaînement naturel des choses par ses bienfaits.

شيدت مساجدنا وهدمت بيعا * اذ اننا الحق فد بطش بالجرس

ابد لها الله ببهتان جافمة * مدارسا للمثانى تفر بالدرس

Nos mosquées ont été relevées et les églises détruites. Notre cri d'appel à la véritable prière a fait taire le son des cloches.

Dieu a pris Oran comme prix des fourberies de Jayme, et y a fait germer les medersa pour l'enseignement du Livre saint.

COMMENTAIRE

جافمة. — Don Jayme, dont il est ici question, était roi de l'Andalousie au milieu du VIIe siècle. Ses sophistications, ses impostures le jetèrent, lui et ses sujets, dans l'erreur. Bien que son système ne fût qu'audacieux, puisqu'il ne s'appuyait sur aucune preuve, aucun témoignage, et ne souffrait pas le raisonnement, il trouva de nombreux partisans. Du reste, son peuple — que Dieu le détruise ! — était dans l'erreur, il ne fit qu'y entrer davantage. Il sortit de ce juste milieu où les esprits opposés se concilient. Don Jayme conduisit ses sujets dans une voie encore

plus tortueuse que celle que leur avait enseignée Abdallah b. Aris (Arius).

وغير الاسلام العالى معالمهم * واذ هب اللين من ذالك والشرس

هاهى فد غضت وطابت جوانبها * وثوب وشيها فد صبغ بالودس

Le sublime Islamisme a substitué ses emblèmes à ceux du Christianisme, et rejeté les signes symboliques et matériels de l'Infidèle.

Voyez-la, cette ville, comme elle pousse avec vigueur. Ses campagnes répandent des parfums; ses vêtements aux riches couleurs sont teints avec le safran de l'Yemène.

COMMENTAIRE

اوراس. — Aourâs est une montagne du Mar'reb, qui appartenait à Dehia bent Nâbeta, devineresse et reine d'une richesse proverbiale.

Aucune femme n'a surpassé, en opulence et en intelligence, K'at'r En-Nada, fille d'Ibn Ahmed ben T'oulone, souverain d'Égypte. Le véritable nom de cette princesse était Asmâ bent Khomraouya ben Ahmed ben T'oulone. Son père la maria à El-Mo'tad'ed. Cent ânesses, sous la conduite de Châfi El-Khoddâmi, portèrent la dot. El-Mo'tad'ed renouvela à son beau-père le gouvernement de l'Égypte, qui, par une mesure spéciale et publique, s'étendit depuis Barca jusqu'à Hit (en l'râk'). Jamais à nouvelle mariée on ne vit plus beau trousseau, car il comprenait mille bassins pleins d'or. L'aïeul de cette femme fut le fondateur de la célèbre mosquée entre Mis'ra et El-Kahira (vieux et nouveau Caire), en 257, et consacra 120,000 dinars à cette construction.

حبايل الشرك لا تخف غوايلها * قد ووري الكفر في اغاميق الرمس

Oran n'a plus à craindre le danger de tomber dans les filets du polythéisme : l'infidélité s'est enfoncée dans les profondeurs du tombeau.

COMMENTAIRE

Abd Er-Rebbih fut un jurisconsulte érudit et l'un des plus féconds littérateurs de l'Andalousie. El-H'amîdi assure qu'il a vu de cet auteur plus de vingt volumes de poésie. Il mourut en 228, à l'âge de 81 ans.

فقد سقاها الاه العالمين حبا * منار الاسلام بها ضاء كالقبس

فاهت بفرد المولى من بعد بكمتها * ما بها من صمم يرى ولا خرس

زهت باميرنا محمد وغدت * تميل اعطافها من شدة البهس

يبدى النهار به من ضويه شنبا * كهالة البدر ان ركب في الخمس

اعلامه كعقبان الجوحايمة * يحق من حوله شهب القنا حرس

ما زال حظه للاقبال منتبها * ككوكب سعده ضاء غير منطمس

Oran — puisse Dieu la rendre florissante ! — voit aujourd'hui le flambeau de l'Islamisme l'éclairer de ses flammes ardentes.

Après un long silence, elle a proclamé l'unité du Maître de l'univers. Elle n'est plus affligée de surdité ni de mutisme.

Toute glorieuse de notre prince, elle s'avance gracieuse et superbe, en s'inclinant sur ses hanches,

Car il lui est apparu comme un jour éclatant de

lumière. A cheval, à la tête de son armée, il ressemble à une pleine lune entourée d'un halo.

Ses étendards planent dans l'air comme des aigles. Les pointes de ses lances sont pareilles à des flammes voltigeant autour de lui.

Le sort lui réserve encore d'heureux événements : l'étoile de son bonheur n'a pas fini de briller.

COMMENTAIRE

Il n'est pas de nobles et immortelles actions que n'ait faites notre maître ; il a comblé la mesure du possible. Guidé par sa vaste intelligence, par une volonté que rien ne rebute, enhardi par le succès qui a toujours couronné ses efforts, il eût relevé le trône des Benou-S'emadeh, s'il n'en avait été empêché par la mer ; il eût porté la guerre sainte en Andalousie, reconquis le royaume des Benou-A'bbâd et réoccupé la presqu'île de Denia.

حيث المنا كان طوعه وتابعه * سعد السعود برايته كالطرس

Tout lui vient au gré de ses désirs. La fortune lui est fidèle. Le bonheur est attaché à ses étendards, comme la main qui écrit à la feuille de papier.

COMMENTAIRE

Oran devint, entre les mains de notre prince victorieux, une demeure hospitalière, une dépouille légitime dont il a distribué une bonne part aux affamés. Dans son amour pour les Musulmans, il a fait de cette cité le siège de sa royauté, afin de mieux marquer la colère et la rage impuissantes des Chrétiens. Mais aussi, jamais pareille victoire n'a illustré, de nos jours, le règne d'aucun souverain. Que les jaloux, les envieux, s'ils l'osent, essaient d'effacer, sous des succès plus évidents, la gloire que notre prince s'est amassée pour ce monde et pour l'autre.

Mohammed Bey ben O'tmâne est arrivé au plus haut point de la grandeur, grâce à ses efforts invincibles. Il a réparé les maux douloureux dont nous ont affligé les Infidèles, dans ces derniers temps; il nous a fait oublier la ruine de notre belle Andalousie, d'où nos frères ont été indignement exilés par les mécréants. Il s'est montré soudain aux Musulmans désolés, comme un verdoyant pâturage. En prenant Oran, il a pris les Infidèles. C'est là une victoire grandiose, un trophée glorieux. On peut dire de lui qu'il a fait une guerre opportune, car elle a définitivement arrêté les Chrétiens, qui, non contents de prendre l'Andalousie et ses îles, avaient même poussé l'audace jusqu'à s'attaquer à Soussa et à Alger.

Ce livre a été terminé au moment de la prise d'Oran.

في خامس البرد اضحى يوم اثنينه * كان الدخول بعون الملك القدس
سنة ست ثم الحمد لخالقنا * وصل ايضا على المنفى من الدنس
بانا ابريز فد ختم من رحين * جبريل اعطيه من نهر الفردوس
صحبه الذين احد لوكان لنا * لم يبى بالهد لهم بل ولا الخمس

Par la grâce du Roi très saint, notre entrée dans la ville a eu lieu le lundi matin, cinquième jour du mois de Radjeb l'unique.

De la sixième année (du XIIIe siècle). Louange à notre Créateur. Puisse Dieu répandre ses bénédictions sur le Prophète, pur de toute souillure!

Puisse Gabriel l'abreuver à la source parodisiaque, à l'aide d'un vase d'or du fond duquel s'exhale l'arome du meilleur vin,

Lui donner pour compagnons ceux dont le prix ne pourrait être représenté par une mesure d'or, fût-elle grosse comme Oh'od, eût-elle même cinq fois le volume de cette colline!

En terminant ce commentaire de mon poème sur la prise

d'Oran, je prie le lecteur de ne point faire une censure trop sévère de mon travail: dans la masse des traits lancés vers un but, il en est toujours qui l'atteignent.

« Les hommes déprécient ou rejettent facilement les œuvres de leurs contemporains.

« Mais qu'au lieu d'être présents, ces auteurs méconnus soient éloignés seulement d'une journée, leurs livres aux yeux des critiques mériteront des lettres d'or. »

ARNAUD,
Interprète militaire.

NÉCROLOGIE

Victor VALLET

Le 21 mai de cette année, la *Société historique algérienne* faisait une douloureuse perte en la personne de son Secrétaire, Victor VALLET, qui mourait, à peine âgé de 38 ans, au moment même où il commençait à recueillir les fruits de ses travaux et de ses services. Engagé volontaire à l'âge de dix-sept ans, il était sur le point d'être nommé interprète titulaire de première classe ; depuis quatre ans déjà, la croix de la Légion d'honneur était venue récompenser la belle conduite qui lui avait valu une citation à l'ordre du jour, lors du siège de Bordj-bou-Areridj, en 1871 ; deux ans après, il avait été nommé officier d'Académie, juste rémunération du concours qu'il apportait aux études Algériennes comme professeur à la Medersa.

Ce grand deuil, qui vient de frapper une famille dans laquelle nous comptons deux de nos meilleurs collaborateurs, atteint vivement tous les membres de notre Société, aux intérêts de laquelle V. Vallet se montrait si activement dévoué. Pour nous, ayant pu apprécier à sa valeur ce charmant esprit et ce caractère d'une bonté tellement sympathique qu'elle lui faisait des amis de tous ceux qui le connaissaient, nous lui envoyons ici un triste et dernier adieu.

Charles TISSOT

Le 2 juillet, un des membres les plus éminents de notre Société mourait à Paris, âgé à peine de cinquante-six ans, à la suite d'une longue et cruelle maladie. Jamais existence ne fut mieux remplie que celle de Charles TISSOT. Né le 29 août 1828, il entra en 1848 à l'École d'administration nouvellement fondée ; deux ans après, il était attaché au Ministère des affaires étrangères ; en 1853, on l'envoyait à Tunis comme élève-consul ; plus tard, il devenait consul à La Corogne, à Salonique et à Andrinople, puis secrétaire particulier de l'ambassade de France à Constantinople, sous-directeur politique au Ministère, ministre plénipotentiaire à Tanger et à Athènes, ambassadeur à Londres et à Constantinople.

Les futurs historiens de notre politique extérieure auront à parler longuement de ses travaux diplomatiques, de son zèle intelligent et patriotique ; nous n'avons à rappeler ici que l'érudit, c'est-à-dire ce que lui doivent les Études africaines, et à énumérer les remarquables ouvrages qui ont fait de lui un des maîtres de la science. En 1863, ses deux thèses de doctorat : *De Tritonide lacu* et *Les Proxénies grecques et leur rapport avec les institutions consulaires modernes,* attirèrent sur lui l'attention du monde savant ; en 1876, ses *Recherches sur la Géographie comparée de la Mauritanie Tingitane* lui valaient le titre de membre correspondant de l'Institut, où il entrait comme académicien, en 1880, après avoir publié : *La Lybie d'Hérodote ;* une *Notice sur le Chot-el-Djerid ;* et une *Lettre à M. Desjardins sur la Table de Souk-el-Kmis*. Dans ces dernières années, nous lui devons l'*Étude sur le bassin du Bagradas et sur la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia ;*

les *Fastes de la province d'Afrique ;* un *Mémoire sur la Campagne de César en Afrique ;* et, enfin, son œuvre capitale, la *Géographie de l'Afrique proconsulaire,* dont le premier volume était seul terminé au moment de sa mort ; M. Salomon REINACH, son disciple et son secrétaire, s'est heureusement chargé de l'achèvement du second, qui traitera de la *Géographie Historique.*

Pour nous, cette douloureuse perte est un deuil tout particulier ; M. Charles TISSOT était un des membres fondateurs de cette Société, à laquelle son appui n'a jamais manqué, depuis le jour où, aux premières pages du premier volume de cette *Revue* (1856), il apparaissait avec ses *Inscriptions de l'Amphithéâtre d'El-Djem,* les *Routes romaines au Sud de la Byzacène,* une *Notice sur Tuburbo Majus ;* plus tard, il nous envoyait les *Inscriptions du Nefzaoua et de Kafsa* (1861) et la *Géographie comparée du golfe de Carthage* (1866).

Si nous ajoutons qu'à son immense érudition se joignait le caractère le plus élevé, dont il donna maintes fois des preuves, entre autres lors du massacre des Chrétiens et des Juifs à Andrinople, où il exposa souvent sa vie et montra une énergie qui fut admirée de tous, on comprendra sans peine l'amertume des regrets que nous exprimons aujourd'hui dans ces lignes.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165 et 166.)

Tout renseignement arabe exige un attentif contrôle, pour ne pas être égaré par des rapports intéressés. D'abord Pélissier nous dit ceci, à propos de l'incident dont on vient de lire le récit :

« Pendant que le général Négrier marchait sur Msila (où il » allait combattre les intrigues des khalifas de l'émir), Ben Ganâ, » notre cheikh El-Arab, se porta sur le Zab où commandait, sous » El-Hadj Mustapha, Ferhat ben Saïd, délivré de sa captivité et » réconcilié avec Abd-el-Kader. Ben Azouz avait été disgracié » par l'émir. Ben Ganâ arriva sans obstacle jusqu'à Biskra dont » il prit possession ; ***mais n'ayant su mettre des bornes à sa rapa-*** » ***cité,*** les habitants, qui d'abord l'avaient bien reçu, se révol- » tèrent contre lui et le chassèrent. Il rentra à Constantine où

» il chercha à tromper le général Négrier sur les résultats de
» son expédition ; mais celui-ci démêla bientôt la vérité et lui
» retira justement sa confiance (1). »

Sans rien ôter à Ferhat de sa valeur et de sa hardiesse, il convient de constater, en effet, qu'il fut, dans son coup de main contre Ben Ganâ, singulièrement favorisé par ses propres fautes. Après être entré à Biskra, presque sans coup férir, tant la population de l'oasis avait besoin d'ordre et de repos, il mécontentait cette population, au point qu'elle faisait immédiatement volte-face et se tournait de nouveau vers Ferhat. Sans l'adhésion complète des Biskris, le renseignant, le guidant même dans ses courses frénétiques à travers les palmiers, comment celui-ci aurait-il obtenu un si beau succès ?

Du reste, le général Négrier lui-même va nous révéler l'incident dans tous ses détails :

Constantine, 14 août 1841.

« Au général Bugeaud, gouverneur général,

» J'étais dans la tribu des Abd-en-Nour quand j'ai reçu, du
» cheikh El-Arab, le rapport qui m'annonçait le résultat de son
» opération sur Biskra et l'arrivée prochaine, à Constantine,
» des principaux habitants de cette ville qui devaient venir me
» demander l'aman. Le cheikh El-Arab n'était point encore
» revenu du désert quand j'eus l'honneur de vous adresser mon
» rapport du 27 juin.

» Dans l'entrevue qu'il eut avec moi, à son arrivée, il fut forcé
» de convenir, parce que je l'avais déjà appris par mes émissai-
» res, que tout ne s'était pas passé à Biskra ainsi qu'il me l'avait
» dit d'abord.

» Ben Ganâ s'était effectivement rendu maître de la ville après
» avoir eu, avec Ferhat, un engagement dans lequel l'avantage

(1) *Annales algériennes* de Pélissier, tome II, page 488.

» avait été de son côté (1). Les gens de Biskra l'avaient même
» reçu avec empressement. Ils avaient le désir de faire cause
» commune avec lui en servant la France, mais son avidité pour
» l'argent a bientôt changé l'état des esprits. Malgré les vives
» recommandations que je lui avais faites de ménager le pays,
» d'en exiger seulement la soumission, de ne point s'occuper
» des impôts, ce cheikh El-Arab a, dès son entrée à Biskra,
» imposé les habitants, et pour lui personnellement, d'une
» somme de *quarante mille francs*. Poussant même plus loin
» l'esprit de rapacité qui domine toute sa conduite, il frappa
» également de contributions les tribus qui sont au delà de Bis-
» kra, chez lesquelles il s'était porté.

» De pareils débuts, dans une entreprise où il fallait beaucoup
» de ménagements, ne pouvaient amener que de fâcheux résul-
» tats. Toutes les tribus imposées, et la ville de Biskra elle-même,
» changèrent en hostilité les bonnes dispositions qu'elles avaient
» eues d'abord pour le chef que je leur envoyais. Le cheikh El-
» Arab n'avait reçu qu'une somme de 700 francs sur les contri-
» butions qu'il avait frappées, lorsqu'un mouvement général et
» des forces supérieures aux siennes le forcèrent à la retraite.

» Ainsi la cupidité de cet homme a tourné contre lui une
» opération qui se présentait sous les auspices les plus favorables.
» Je vois qu'il en arrivera autant, toutes les fois que nous vou-
» drons fonder le succès de quelque entreprise sur l'appui de
» tels chefs indigènes qui ne cherchent en tout et pour tout qu'à
» faire de l'argent.

» L'impression produite à Biskra est fâcheuse parce que le
» cheikh El-Arab s'y est présenté en notre nom, mais je prends
» des mesures pour que l'on y sache bien que Ben Ganâ a agi
» pour son propre compte et dans un sens tout opposé aux
» instructions qu'il tenait de moi. Les esprits pourront, je l'es-
» père, être aisément ramenés à nous et je négligerai rien pour
» amener, le plus possible, la soumission dans ce pays.

» Général NÉGRIER. »

(1) Ferhat n'était pas là, mais quelques-uns de ses partisans avaient échangé des coups de fusil à l'arrivée du goum de Ben Ganâ.

A quelques jours de là le général adressait, au même sujet, un nouveau rapport au gouverneur.

Constantine, 24 août 1841.

« Pour cette fois, je me suis borné à témoigner vertement à » Ben Ganâ mon mécontentement en sa conduite si impolitique » et si peu judicieuse envers la population de Biskra. Cet homme » était habitué à faire, sans contrôle, tout ce qul lui convenait. » Prôné, complimenté, récompensé sans mesure, il s'est cru » longtemps tout permis et a, sans doute, pensé que je ne veil- » lerais pas plus sur ses actions qu'on ne l'avait fait précédem- » ment. Prévenu du contraire, et bien persuadé que je ne suis » pas disposé à abandonner la province au pillage de tels chefs » arabes, j'ai lieu de penser qu'il se modifiera. S'il en est autre- » ment, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte et de vous » demander vos ordres. Il a voulu prendre, sans doute, sa revan- » che sur Ferhat ben Saïd et je joins ici le rapport qu'il vient » de m'adresser sur la nouvelle expédition dans le désert. Il » m'a envoyé dix-sept paires d'oreilles comme preuve de sa vic- » toire et je crois, d'après le rapport des émissaires, que cette » fois il dit la vérité.

» Général Négrier. »

Lettre de Ben Ganâ au général Négrier :

« Je vous informe qu'aussitôt après vous avoir quitté, j'ai fait » appeler ma cavalerie et nous nous sommes réunis dans les » environs d'El-Mader. Nous dirigeant vers El-Kantara, nous y » arrivions de jour. Après avoir marché toute la nuit suivante, » le matin même nous attaquions Ferhat du côté de Tolga. Quant » à Ferhat, personnellement averti de mon arrivée, il a eu le » temps de se sauver sur son cheval. Mais sa zmala, les Amours » et les Nouaïl, ainsi que tous ceux qui se trouvaient avec lui

» ont été pris. Un grand nombre en est mort et j'ai coupé dix- » sept têtes.

» J'ai chassé Ferhat et suis arrivé jusque tout près du pays » nommé Sidi-Khaled. Après cela, les gens qui se trouvaient » avec lui se sont rendus près de nous. Ils nous ont demandé » l'aman que je leur ai accordé et ils nous sont actuellement » soumis. Ils serviront, par suite de cet aman, avec des inten- » tions pures et sincères, grâce à votre bonne étoile.

» Je me rends près de vous avec les Ahl-ben-Ali, les Chorfa » et les Ghamra. Tout le monde vous est soumis. Vous êtes notre » maître, nous sommes vos serviteurs et vos enfants. Nous ser- » vons fidèlement et avec les meilleures intentions, la Puissance » Française. Salut de la part de votre enfant Bou Aziz, cheikh » El-Arab, khalifa du Sahara. »

Nous allons emprunter au colonel Seroka, les renseignements qu'il donne encore sur ce dernier épisode. Honteux, cependant, de son échec (de Biskra), le cheikh El-Arab repartit avec plus de monde pour le Sahara. Il ne fallait pas laisser Ferhat reconstituer son parti. Si on ne le chassait pas avant l'hiver, il prendrait pied dans les Ziban ; il appellerait à lui les Oulad-Naïl qui lui étaient dévoués, il recevrait peut-être quelques renforts de l'Ouest, et le crédit des Ben Ganâ, auprès des Français, élevé si haut par l'affaire de Salson, baisserait singulièrement quand on verrait leur impuissance. Le cheikh El-Arab, au reste, était toujours pressé par Ben Ahmed bel Hadj qui écrivait qu'il avait avec lui tous les contingents du zab Chergui. Il se mit donc en route avec des contingents très nombreux. Ferhat, à cette nouvelle, évacua Biskra où Ben Ahmed bel Hadj se hâta de rentrer et de s'instal- ler. Ferhat s'était installé à l'Aïn-Khadidja, au sud de l'oasis de Tolga. Les Amours, ses partisans, étaient campés entre El-Amri et le Bordj ; les Oulad-Naïl étaient au nord d'El-Amri.

Arrivés à El-Outaïa, les Ben Ganâ reçurent un courrier de Ben Ahmed bel Hadj qui leur donnait rendez-vous auprès de Tolga. Les Ben Ganâ craignaient un piège et c'est tout naturel, car eux aussi ne songeaient à se servir du cheikh de Sidi-Okba

que pour renverser Ferhat. Ils envoyèreut des espions ; quand ils reconnurent bien les choses, les Ben Ganâ partirent directement d'El-Outaïa vers Tolga.

Quand Ferhat apprit leur arrivée, il se renferma dans Sebhka, petit village situé dans les palmiers auprès de la ville de Tolga.

Mais déjà les goums du cheikh El-Arab avaient surpris les Amour et les Ouled-Naïl, leur avaient enlevé plus de 30,000 moutons. Ils poussèrent la poursuite jusqu'à Dousen, puis revinrent camper à El-Amri. Ils tombèrent à l'improviste sur une laga des Ouled-Rahma qui, les croyant bien éloignés, se hâtait de rallier Ferhat. Ces malheureux fantassins furent taillés en pièces... On leur coupa une quarantaine de têtes.

Ben Ahmed ben bel Hadj était arrivé avec tout son monde. Ferhat était dans une situation critique ; il n'avait qu'une cinquantaine de cavaliers avec lui et les fantassins des Amour. Mais ceux-ci l'abandonnèrent, les Ben Ganâ leur ayant fait dire qu'on leur rendrait leurs troupeaux s'ils sortaient de Tolga.

Ferhat se sauva pendant la nuit à Sahira et de là aux Ouled-Djellat. Les Ben Ganâ prétendent qu'ils le laissèrent échapper. Peut-on croire tant de générosité de la part d'un ennemi? Les Amour en furent pour leur trahison, car le cheikh El-Arab fit dire aux Sahari de se sauver dans le Tell avec les troupeaux qu'on avait promis de leur rendre. Les Sahari partirent, on fit semblant de les poursuivre, mais on ne leur prit pas un seul mouton.

Les Cheraga étaient venus faire leur soumission et annoncer qu'ils renonçaient pour toujours à Ferhat. C'étaient surtout ces Arabes, propriétaires de presque tous les Ziban, qui faisaient la force de Ben Saïd et qui leur permettaient de relever sans cesse, un parti sans cesse abattu. Débarrassés de cet adversaire si opiniâtre, on agita, dans le conseil des Ben Ganâ, si on ne tomberait pas sur Ben Ahmed bel Hadj pour en finir tout de suite avec lui et faire, ainsi, place nette dans le Sahara. Les uns étaient pour et les autres contre. Ils se repentirent, depuis, de ne pas avoir écrasé ce faux ami d'alors qui leur causa encore tant d'embarras et de soucis. Il fut convenu que Si Ahmed bel Hadj ben Ganâ serait kaïd de Biskra, mais que Ahmed bel Hadj, de Sidi Okba, y commanderait, pendant son absence, tous les étés. Les Ben

Ganâ partirent alors pour le Tell, amenant avec eux les Ahl ben Ali, Chorfa et Ghamra.

Ne remarque-t-on pas ici une situation bizarre et complexe? Ben Ahmed bel Hadj, qui, visant à remplacer Ben Azouz, s'attribue déjà le titre de khalifa des Ziban et travaille pour le compte de l'Émir, est l'allié de ses parents, les Ben Ganâ, eux, agissant, au nom de la France, pour combattre Ferhat ben Saïd, envoyé d'Abd-el-Kader. Combien est étrange surtout la combinaison de ce traité secret de famille qui laisse le kaïdat de Biskra à Ben Ahmed ben Hadj pendant que les Ben Ganâ rebroussent chemin vers le Tell. C'est clair, la France est maîtresse des Ziban pendant l'hiver et Abd-el-Kader y domine durant l'été. Le général Négrier ignorait cette convention que, certes, il n'eût pas été d'humeur à tolérer.

Ferhat demandait à l'Émir de trancher la question. Qui, de nous deux, de Ben Ahmed bel Hadj ou de moi, est ici votre lieutenant, lui écrivait-il impatienté? Ben Ahmed bel Hadj de son côté, dénonçait Ferhat à l'Émir comme fauteur de troubles, maltraitant tous les bons Musulmans et surtout les marabouts comme lui, si dévoués à la guerre sainte. Ben Azouz, également, intriguait contre Ferhat dans l'espérance de revenir lui-même au pouvoir.

Pour en finir avec Hacen ben Azouz qui va disparaître de la scène politique, rappelons qu'Abd-el-Kader l'avait laissé dans la Medjana après le départ de son frère El-Hadj Moustapha ; mais il dût s'en défaire bientôt à cause des exactions et des cruautés sans nombre qu'il exerçait au nom de son maître. Depuis sa chute, il vivait dans les montagnes voisines de M'sila, intriguant, attendant qu'une occasion favorable lui permît de rentrer en grâce et reprendre son ancienne autorité.

L'expédition du général Négrier, à M'sila, avait eu pour conséquence de faire nommer Mokrani au commandement de cette région soumise à la France. Ben Azouz, supposant l'autorité de de celui-ci peu affermie, écrivait aux principaux de M'sila qu'Abd-el-Kader venait de remporter des avantages sur les Français et lui avait rendu son titre de khalifa. A la réception de ces lettres et sur les conseils de Mokrani, les gens de M'sila feignirent une

soumission complète vis-à-vis de Ben Azouz, l'attirèrent chez eux et le livrèrent à Mokrani qui l'envoya prisonnier à Constantine. Détenu d'abord à l'île Sainte-Marguerite, il fut ensuite interné à Bône où il mourut en 1847.

On se rend compte des embarras dans lesquels se trouvait Ferhat, tourmenté également par d'autres inquiétudes. Sa famille, toujours en otage auprès de l'Émir, était fort éprouvée par les maladies, suite d'émotions, de fatigues et, enfin, de nostalgie. Un de ses enfants était déjà mort, son fils aîné, Ali Bey, s'éteignait de langueur. Après des démarches, la femme de Ferhat gagna si bien le cœur des femmes de l'Émir que celui-ci, se laissant attendrir, consentait à laisser le jeune Ali Bey s'en retourner auprès de son père, comptant rendre ainsi la santé à l'enfant. La joie de Ferhat, en revoyant son fils, fut extrême ; il ne cessait de répéter : « Enfin, maintenant je suis libre et je vais agir à ma guise. » Abd-el-Kader est trop bon musulman pour s'en prendre à ma » femme et aux enfants à la mamelle qui me restent. D'autre » part, le hakem Hamouda, mon ennemi, est renversé et n'em- » pêchera plus mes relations avec la France. »

Ali Bey, de qui je tiens ces détails intimes, raconte que son oncle, Mohammed ben Saïd, qui l'avait ramené de chez Abd-el-Kader, repartit le lendemain pour le Tell, allant offrir la soumission de Ferhat au général Négrier. C'est à son camp de Fesguia, au mois d'octobre 1841, que Mohammed ben Saïd trouva le général. « Aux ouvertures qui lui étaient faites, celui-ci répondait : Après ce qui s'est passé, ce ne sont plus des promesses et des protestations qu'il me faut de la part de ton frère Ferhat, mais qu'il vienne en personne se livrer à la générosité de la France qui aime les hommes de courage ! »

Ferhat en avait pris son parti, mais avant de se mettre en route il crut devoir préparer les voies et se concilier le général par une franche justification de sa conduite incohérente, qu'il attribuait aux événements multiples au milieu desquels il s'était trouvé, plutôt qu'à son caractère versatile. Ali Bey, qui avait alors une quinzaine d'années, se rappelle parfaitement le contenu de la lettre dictée par son père et relue devant lui. Les incidents antérieurs étaient rappelés et faisant une comparaison

entre son attitude passée et celle des Ben Ganâ ; il exposait, de la manière la plus circonstanciée, l'affaire de Salson, exploitée par ses rivaux avec une effronterie inouïe, et les liens existant entre les Ben Ganâ et leur parent Ben Ahmed bel Hadj, de Sidi-Okba, lequel était à la fois partisan dévoué de l'ex-bey El-Hadj Ahmed et de l'Émir Abd-el-Kader contre les Français.

Un des cavaliers les plus fidèles de Ferhat fut expédié avec cette lettre. Cet émissaire n'a plus reparu. La démarche de mon oncle au camp du général Négrier, ajoute Ali Bey, n'était pas restée inaperçue ; dès lors, mis en éveil, nos ennemis nous épiaient et on s'expliqua la disparition du courrier. La missive de mon père, interceptée, leur révélait des dangers qu'il fallait à tout prix éviter ; ils auraient été perdus sans cela. Vous savez le reste : deux semaines plus tard mon père était traîtreusement assassiné. »

Laissons ici la parole au colonel Seroka. A l'automne de 1842, les Ben Ganâ revinrent vers le Sahara avec tous les nomades réunis, *à l'exception des Bou-Azid qui étaient partis quinze jours avant et avaient été camper entre les Oulad-Djellal et Liona* (1).

En arrivant à El-Outaïa, le cheikh El-Arab trouva tous les Miad (députations) du Zab qui venaient faire soumission. Seul, Ben Ahmed bel Hadj, ne vint pas. A El-Outaïa, ils apprirent une autre nouvelle qui leur fut bien autrement agréable. On leur apporta les deux chevaux, le cachet et le sabre de Ferhat qui venait d'être assassiné par les Bou-Azid... Ferhat, toujours incohérent dans sa conduite, était entré en relations avec le bey Ahmed, réfugié alors dans l'Aurès ; puis à l'arrivée des Bou-Azid près des villages des Oulad-Djellal, dans lesquels il s'était retiré, il était entré en relations avec quelques kebars de cette tribu. Nous avons dit qu'au moment de la puissance de Hacen ben Azouz, quelques chefs des Gheraba s'étaient laissés séduire par lui, entre autres Kouïder ben Naïm, des Oulad-Dris, des Bou-Azid. Ben Naïm voulait rallier sa tribu, mais il craignait le ressentiment des Ben Ganâ... Il y eut, entre eux, des échanges

(1) On verra plus loin pour quelle raison ce passage est souligné.

d'émissaires secrets. *Kouïder ben Naïm sut bientôt à quel prix il obtiendrait son pardon.* Il fut des premiers à répondre aux ouvertures de Ferhat qui voulait entraîner les Bou-Azid dans un coup de main contre Ben Ahmed bel Hadj. Il l'engagea à venir. Ferhat, toujours confiant, part ; en vain ses amis veulent l'en empêcher, en vain une sorte de derviche lui déclare que s'il va chez les Bou-Azid, il sera assassiné. Ferhat ne voulant rien écouter, il partit. Les Oulad-Dris, les frères de Kouïder ben Naïm, l'engagent à descendre à leurs tentes. A peine Ferhat a-t-il mis pied à terre que les Oulad-Dris l'entourent et, se souvenant qu'il était invincible par la poudre, ils le massacrent à coups de sabre (1).

Pourquoi donc se fatiguer l'imagination à inventer des fantaisies ridicules pour saper la mémoire d'un rival ? D'abord Ferhat ne songea jamais à se réconcilier avec son vieil ennemi, le bey Ahmed, c'était un acte aussi incompatible avec lui qu'avec les Ben Ganâ ; on ne se concilie qu'avec les gens conciliables. Puis, à ce moment, Ferhat avait en tête d'autres projets que d'entrer en campagne contre Ben Ahmed bel Hadj. Le complot contre la vie de Ferhat s'exécuta d'une manière très simple. Nous avons vu l'arrivée des Bou-Azid, venant camper près des Oulad-Djellal, quinze jours avant l'arrivée des Ben Ganâ. A peine étaient-ils installés, qu'un émissaire allait vers Ferhat le prévenir que le cheïkh Amar ben Chenini, très malade et sentant sa fin prochaine, demandait à le revoir. Ce cheïkh Amar était un Bou-Azidi, vieil ami de Ferhat. Celui-ci, sans se faire prier, monte aussitôt à cheval, deux serviteurs seulement l'accompagnent et l'émissaire de Bou-Azidi sert de guide pour aller vers la tente de l'*ami*, soi-disant moribond — dressée, dit-il, à peu de distance — aucune scène intérieure pour empêcher le départ — aucun pronostic néfaste de la part de derviches ; tout se produit très naturellement ; — en effet, Ferhat est conduit près du campement des frères de Kouïder ben Naïm ; il faisait froid et ceux-ci, assis autour du feu, affectaient de discuter à haute voix et de ne pas être d'accord. Ferhat, observateur de la politesse arabe,

(1) Colonel Saroka.

leur envoie, en passant, le *salam alikoum* et continue son chemin. Les Bou-Azid s'écrient : Ah c'est toi, Cheïkh Ferhat, c'est la bénédiction du Ciel qui t'envoie ; arrête-toi un instant et éclaire-nous de tes conseils. De quoi s'agit-il ? Viens nous lire une lettre que le bey El-Hadj Ahmed nous adresse !

Par bonhomie naturelle autant que par curiosité, Ferhat met pied à terre et va s'asseoir près du feu pour lire la lettre dont on lui a parlé. A ce moment, les conjurés se ruent sur lui et l'assassinent, non à coups de sabre, mais à coups de couteau. Kouïder ben Naïm se rend aussitôt à El-Outaïa, porter aux Ben Ganâ la bonne nouvelle, ainsi que la preuve matérielle du fait accompli.

Par dépêche du 20 novembre 1841, le général Négrier, d'après l'avis donné par les Ben Ganâ, rendait ainsi compte de l'événement au Gouverneur général :

« J'ai l'honneur de vous annoncer que Ferhat ben Saïd, *surnommé le Serpent du désert*, après avoir quitté notre cause pour embrasser celle de l'Émir, vient d'être tué *dans un engagement qu'il a eu avec des Arabes du désert*. Le cheïkh El-Arab ben Ganâ a pu se procurer son cachet et me l'a envoyé, sans qu'il me soit parvenu d'autre renseignement bien précis sur cet événement.

» NÉGRIER. »

Un mois après environ, un Biskri, nouvellement arrivé à Alger, était, selon les mesures de police d'alors, pris à son entrée à la porte de la ville et conduit au commandant Daumas, directeur des affaires politiques, qui écrivait, de sa main, la note suivante au gouverneur général Bugeaud :

« Alger, 23 décembre 1841.

» *Interrogatoire de Ahmed ben Messâoud, venu de Sidi-Khaled,* » *tribu du désert.*

» Le fameux Ferhat ben Saïd, khalifa d'Abd-el-Kader, dans

» le Ziban, a été mis à mort par les Bou-Azid qui l'ont trahi.
» Son cachet, ses oreilles et sa barbe ont été envoyés à Constan-
» tine par Bou Azid, cheïkh El-Arab. Du Zab à Constantine,
» ainsi que de la Medjana à Constantine, tout est parfaitement
» tranquille, un enfant peut y aller tout seul....

» Commandant DAUMAS. »

Telle fut chez nous l'oraison funèbre de Ferhat ben Saïd, notre premier allié dans la province de Constantine ; son corps mutilé fut emporté par El-Amrani, un des notables des Oulad-Djellal, qui alla respectueusement l'ensevelir au cimetière des Douaouda, au pied de la mosquée d'ennebi-Sidi-Khaled.

Une sorte de malédiction s'est attachée, disent les Arabes, aux assassins du dernier héros du Sahara ; ils sont presque tous morts misérablement. Sous la tente, on ne prononce jamais, sans grand respect, le nom de Ferhat ben Saïd, et le récit de ses promesses est devenu légendaire. D'une bravoure exceptionnelle, aucun danger ne l'effrayait, et il ne comptait jamais le nombre de ses ennemis quand il lançait son cheval en avant. Un jour, dit-on, pendant qu'il vivait retiré à Sahira, il se promenait dans la plaine accompagné d'un seul serviteur. Un nuage de poussière surgit à l'horizon. A ce moment il était entouré d'ennemis et tout autre, par simple prudence, se serait hâté, par la fuite, d'éviter le danger. Lui, au contraire, dirige paisiblement ses pas vers les cavaliers, arrivant au galop afin de les reconnaître. C'étaient une cinquantaine de partisans de Ben Ganâ qui, se déployant en cercle, comptèrent capturer facilement les deux promeneurs. Ferhat, voyant leur manœuvre, leur crie : Ah ça, comptez-vous me chasser comme une gazelle ! et là-dessus il fond sur un cavalier qu'il tue a bout portant ; d'un coup de sabre il en abat un autre ; — son serviteur lui passe son fusil pendant qu'il lui donne le sien à recharger — et la course recommence avec le même entrain, malgré les balles qui sifflent autour de lui sans l'atteindre.

Vous savez bien, criait-il à ses agresseurs, que le levrier ne peut rien contre le *lion* (*seïd*, allusion à son nom).

Les cavaliers, voyant déjà cinq de leurs compagnons rouler dans la poussière, s'éloignaient piteusement comme des oiseaux effarouchés. On croirait entendre le récit d'épisodes du roman chevaleresque d'Antar, quand les Arabes racontent, à leur manière imagée avec gestes et imaginations expressives, les coups de hardiesse du Bayard Saharien.

Le colonel Seroka a recueilli une anecdote émouvante qui prouvera suffisamment le prestige qu'il exerçait sur les imaginations.

A l'époque où il vivait retiré chez les Oulad-Naïl, dit-il, Ferhat donna encore des preuves de ce besoin de dangers, de ce caractère turbulent, de ce courage aveugle qui le caractérisaient. Ferhat se trouvait chez les Oulad-Khaled, petite tribu des environs de Bousâada, lorsque les Souama et les Oulad-Madhi vinrent enlever leurs troupeaux. A la première nouvelle, Ferhat monte sur une pouliche et va voir ce qui se passe. Reconnaissant que le goum était très nombreux, il revint tranquillement à sa tente. Mais les Oulad-Khaled, ne songeant qu'à reprendre leurs troupeaux, supplient Ferhat de se mettre à leur tête, disant qu'aussitôt que l'ennemi saurait que Ferhat ben Saïd était là, il ne songerait qu'à fuir. Ferhat leur répond que c'est une folie ; puis leur montrant sa pouliche, leur objecte que ce n'est pas avec une pareille monture qu'il pourrait charger l'ennemi. Les Oulad-Khaled lui amenèrent aussitôt une jument de belle apparence, mais il ne faut qu'un coup d'œil à l'habile cavalier pour s'apercevoir qu'elle était faible du devant. Mais, craignant qu'on ne supposât qu'il avait peur, il se décide à partir et monte à cheval en murmurant : « C'était écrit ! Voici ma dernière heure ! »

Quand on eut atteint le goum qui couvrait en arrière la marche des troupeaux enlevés, Ferhat s'élança, les Oulad-Khaled le suivirent, mais quelques-uns des leurs ayant été tués, ils prirent la fuite. Cependant Ferhat avait déjà tué un Mahdoui, blessé un autre.... mais on l'entoure, il se défend encore.... sa jument tombe épuisée ; il s'élance sur le cheval d'un ennemi démonté. — Un coup de pistolet renverse sa nouvelle monture avec laquelle il roule à terre. Vingt bras sont levés, c'est à qui frappera ce

cavalier dont la résistance a soufflé la rage dans tous les cœurs. Mais un Kébir des Oulad-Madhi écarte les yatagans et s'écrie : Ne le tuez pas, c'est un Khaldi qui m'a sauvé la vie ! — Ce mot fait tomber tous les bras. Ce Mahdoui emmène son prisonnier et, quand ils sont à l'écart, il le regarde fixement et avec une admiration respectueuse, il lui dit : « Tu es Ferhat ben Saïd ? » Ferhat essaie de nier. Je le sais, dit le Mahdoui, ne voilà-t-il pas ton cachet ?

Ce Mahdoui s'était emparé de la djebira de Ferhat restée, avec tout son harnachement, sur la jument qu'il avait abandonnée. Pendant la nuit, le Mahdoui fit évader Ferhat, qui se retira chez les marabouts de la zaouïa d'Aïn-Ferès.

Comme tous les peuples, les Arabes ont leurs bardes chantant les exploits de leurs guerriers ; ils ont aussi les chants d'amour et les chants de deuil. Telles que les vocératrices corses, des improvisations arabes entonnent des lamentations funèbres dont les paroles scandées par le tambourin et la flûte en roseau (quesba), se conservent et se transmettent de génération en génération. Un preux comme Ferhat a naturellement inspiré le génie poétique de ses contemporains. De nombreux chants ont été composés à sa mémoire. — En voici un qui m'a été donné :

يا فارس الى جيت تسير
ردّ الجواب عني عاود الاخبار
عرف الجواد غطى الدير
ردّ الجواب عني يا راعي الصبار
كيبا مات حرمة اهل بن علي
فرحات الدوادي حرمة من جار
بن السعيد حرمة الحني
سالوا الاتراك بالابار

سلطانهم عليه يختم
يتبكر خياله كل ما دار
يا الخيال باه تسيروا
ابكوا يا نساء على خلّاص الثار

سالوا الى عنده خصار
ينجى الحية على الى يحشم
و يحمر الوجوه بعد ان تصفار
فرحات بن سعيد ينطح ماية واحد
على المطلوم ماله يخصار
طايعين تحت ركابه الفومان يسيروا
لا يخالف ما يقول لا ليلة لا نهار
يا الخيال باه تسيروا
ابكوا يا نساء على خلّاص الثار

كيبا مات راعي الاحمر
يلغوا به في كل نهار
عدوه منه يفزع
وينهزم على ظهره بالنار
كيبا مات زين الفرسان
كيبا فرحات من سرجه طار

يـوم البارود لا سلاك الا بـه

قتله الطمع بن فانتة الغدار

يا الحيال باه تسيروا

ابكوا يا رجال على خلّاص الثار

TRADUCTION :

O cavalier qui accours bride abattue,
Réponds, quelle nouvelle apportes-tu ?
Jusqu'au poitrail ton cheval est écumant !
Renseigne-moi, toi qui montes le coursier patient.
Est-il donc mort celui qui fut la gloire des Ahl-ben-Ali,
Le refuge des opprimés, Ferhat le Douadi !
Le fils du lion (1), défenseur de qui mérite compassion.
Sur son compte questionnez le Turc arrogant,
Il causait des soucis à leur Sultan,
Lequel se souvient des hauts faits de ses partisans.
O cavaliers, dites-moi, qui vous entraînera désormais ?
O femmes, pleurez le vengeur des gens outragés.

Interrogez ceux qui souffraient de dommages,
Aux timides, il savait rendre le courage,
Et aux visages blêmes d'effroi, donner la rougeur de l'énergie.
Ferhat ben Saïd tenait seul tête à cent ennemis.
Ses biens, il les distribuait à ceux que les malheurs frappaient.
Obéissants, sous ses étriers, les goums derrière lui marchaient.
De nuit comme de jour, ses promesses, sans cesse, il les tenait.
O cavaliers, dites-moi, qui vous entraînera désormais ?
O femmes, pleurez le vengeur des gens outragés !

Il est donc mort celui qui montait le cheval bai ;
Son nom est sur les lèvres de tous chaque journée.

(1) Le nom de Saïd, selon qu'il est prononcé *Sid* ou *Seïd*, a la signification de Lion, de Seigneur par Excellence. C'est ce même nom qui fut donné au héros Castillan Rodrigue, le Cid Campeador.

Ses ennemis par lui sont terrifiés.
Ils fuient comme si le feu dans le dos les brûlait.
Est-il donc mort celui qui était la fleur des chevaliers ?
Comment de sur sa selle Ferhat s'est-il envolé ?
Les jours de poudre, par lui seul on était sauvé.
Le rapace Ben Ganâ, le traître, l'a tué.
O cavaliers, qui vous entraînera désormais ?
Pleurez, ô hommes, le vengeur des gens outragés !

Au moment où Ferhat tombait criblé de coups, un des deux serviteurs qui l'accompagnaient, resté en dehors du douar, filait au galop prévenir Ali Bey et son oncle. Ils montent à cheval à la hâte, comptant se porter au secours de la malheureuse victime. Cette circonstance leur sauva la vie, car au même instant, tous les Bou-Azid, comme une bande de loups affamés, accouraient pour achever leur besogne sanguinaire ; Ali Bey et son oncle étaient désignés, eux aussi, à la vengeance implacable de leurs ennemis ; on comptait les surprendre ; mais, bien que poursuivis un instant à coups de fusil, ils parvinrent à échapper au danger, grâce à la vitesse de leurs chevaux ; tout ce qu'ils possédaient était pillé. Les fugitifs, accueillis avec sympathie par les Oulad-Sahnoun, du Hodna, trouvaient également des cœurs généreux et indignés qui, le soir même, se mettaient en marche sans bruit, allaient tomber à l'improviste sur les Bou-Azid, leur tuaient ou blessaient une cinquantaine d'hommes et s'éloignaient en leur lançant pour adieu : O traîtres, ceci est la dia (prix du sang) de Ferhat ! Pendant quelque temps on ne put savoir quelles étaient les mains vengeresses qui avaient frappé les criminels. Les Ben Ganâ, en ce moment à Biskra et dans l'enivrement de leur satisfaction, se gardèrent bien de rendre compte de l'incident.

L'année suivante, l'ex-bey El-Hadj Ahmed se montrait dans le Hodna et parcourait les tribus dans l'espoir de les rallier à sa cause. Passant aux Oulad-Sahnoun, il apprend que le fils de Ferhat ben Saïd est l'hôte de cette tribu. Il le fit amener sous sa tente et lui offre de le garder près de lui. Ali Bey répond qu'il ne s'appartient pas et doit, avant tout, veiller sur sa mère et ses jeunes frères encore en otages chez Abd-el-Kader. Tu as raison,

mon enfant et je t'approuve, dit le Bey. — Je vois que ton père t'a légué la noblesse de son cœur. Ah, ton père, que n'a-t-il été mon allié ! Avec lui pour lieutenant, je serais resté le maître de tout le pays de Constantine. Tandis que j'ai sacrifié ton père pour qui... pour ceux qui m'ont trahi, les Ben Ganâ !

Ahmed Bey ajoutait : Je ne suis plus riche, mais néanmoins prends ce souvenir de moi. Il lui remettait une paire de pistolets montés en or, d'un travail splendide (1).

L'Émir Abd-el-Kader n'ayant plus de raison pour garder la veuve et les enfants en bas-âge de Ferhat, les renvoya dans les Ziban. Ali Bey les emmena à Ksar-Teïr, chez les Righa, où il s'installait en zmala avec ses oncles ; c'est de là qu'ils allèrent ensemble à Sétif, faire leur soumission au général Sillègue. Une expédition partit à cette époque dans la direction des Oulad-Sellam qui, écoutant les prédications d'un soi-disant Chérif, s'était mis en révolte. La petite zmala des Bou-Okkaz, qui s'était augmentée de quelques anciens serviteurs fidèles, fournit un groupe de cavaliers. Bien que jeune encore, Ali Bey montra au feu qu'il marcherait sur les traces de son père et le général Sillègue, voulant l'encourager, le fit nommer kaïd de la petite tribu des Oulad-Kassem, dans la plaine de Sétif. C'est là, occupant toujours ce poste modeste, que nous le retrouverons plus tard.

Quant à son oncle, Mohammed ben Saïd, qui, dans les combats contre les Oulad-Sellam, avait été assez grièvement blessé, on le récompensa par le kaïdat des Oulad-Sahnoun, du Hodna.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

(1) Quelques mois après, Ali Bey étant allé à Sétif faire sa soumission, ces pistolets qui étaient les seuls objets de valeur qu'il eut à sa disposition, éveillèrent la convoitise d'un certain D. A., juif, courtier d'affaires, qui se les fit donner en faisant, au jeune homme, des promesses mirobolantes. Le juif vendait aussitôt les pistolets 2,000 fr. à notre kaïd Ben Ouani.

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

(Suite. — Voir les n°s 165 et 166.)

A MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 13 septembre 1666.

« Messieurs,

» J'ai receu la lettre qu'il a plu à Vos Grâces m'écrire » par le patron Roux, de Frontignan, qui arriva ici le » dernier jour du mois précédent, et, selon mon obliga- » tion jointe à votre recommandation, je fus, le lende- » main, solliciter au Divan la satisfaction de la barque » et marchandises qui furent prises, le 7 juillet, par un » Corsaire de cette ville, et, à mon grand déplaisir, je » n'ai pu obtenir que peu de chose dudit Divan pour les

» raisons plausibles qu'ils allèguent en leur faveur; la
» première, c'est que le patron et l'équipage ont aban-
» donné le bord, qui n'a point été reconneu pour françois,
» le Corsaire l'ayant assuré, et qu'il n'avoit point mis de
» pavillon pour se faire distinguer de leurs ennemis;
» mais la plus forte de leurs raisons est celle de leur in-
» térêt; que les effets et la barque ayant été vendeus il y
» a longtemps, et qu'ils avoient passé en trois ou quatre
» cents parts; qu'il étoit impossible d'en rien retirer;
» tellement que, de toute la perte, le patron n'a pu avoir
» autre chose qu'une barque de prise qui n'a que la co-
» que, et, afin que ses marchands ne le croient pas au-
» trement, il en a été fait attestation dans notre Chan-
» cellerie. Je souhoite de tout mon cœur quelque autre
» occasion où je puisse témoigner avec plus d'efficacité
» que je suis, Messieurs, votre très humble et très
» obéissant serviteur.

» DUBOURDIEU. »

Malgré ces difficultés, notre commerce fut tranquille sur la Méditerranée jusqu'en 1668; au printemps de cette année, les Reïs, qui, sur l'invitation du Sultan, avaient pris la mer pour ravitailler la Canée, furent battus par les Vénitiens, et, pour se venger, firent main basse, en revenant, sur tout ce qu'ils rencontrèrent; quelques marchands français furent enlevés. Au mois de juin, le Marquis de Martel sortit avec son escadre, et parut, le 29, devant Alger, où il exigea une réparation; comme le Divan essayait de tergiverser, il fit descendre à terre le capitaine de Beaujeu, qui parla si hautement que tout ce qui avait éte pris fut rendu dès le lendemain. De là, l'Amiral cingla vers Tunis, où il obtint le même résultat (1). A la même époque, il y eut dans la ville une révolte de Berranis, dont on ne connaît ni les motifs, ni

les détails; le Chef de la corporation des Zouaoua fut massacré, et les morceaux de son corps brûlés sur plusieurs places publiques; les Kabyles venaient de s'insurger de nouveau, et il est très probable qu'il y eut connexité entre ces deux faits.

Le 9 octobre, le Chevalier Allen arriva avec la flotte anglaise, et, par ses menaces, se fit rendre quelques captifs (1).

Le 12 avril de l'année suivante, le Comte de Vivonne vint réclamer le châtiment de plusieurs Reïs délinquants; on en fit pendre trois en sa présence, et il fut reçu au Divan avec les plus grands honneurs. Au mois de septembre, le Chevalier Allen reparut avec 25 vaisseaux, et ne put rien obtenir; au bout de cinq jours de pourparlers inutiles, il ouvrit le feu. La flotte des Reïs sortit à sa rencontre, et il se livra, devant le môle, un combat furieux, après lequel les Anglais, très éprouvés par le canon et la tempête, durent aller se radouber à Mahon.

Au mois de février 1670, le Marquis de Martel parut devant Alger, y fut bien reçu, et se dirigea ensuite vers Tunis, qu'il fut forcé de canonner pour l'amener à composition. Les Anglais et les Hollandais croisaient devant la côte. Les galères du Pape, de Malte et de Sicile parcouraient la mer, et enlevaient aux Corsaires tellement de vaisseaux, qu'une émeute éclata dans la ville, où la populace craignait un débarquement. Pour la calmer, Ali distribua des présents (2), et fit fortifier le cap Matifou et l'embouchure de l'Arrach. Le 10 septembre, le Comte de Vivonne donnait la chasse à six vaisseaux turcs et s'en emparait.

Le 9 mai 1671, la flotte anglaise, sous le commandement d'Edward Spragge, attaqua le port de Bougie, força l'estacade, et brûla douze navires sous le canon des forts. Les Algériens, irrités, mirent aux fers le Consul anglais

(1) *Gazette de France*, 1668, p. 1227.
(2) Id. 1671, p. 386.

et les principaux de la nation, massacrèrent le Drogman et pillèrent le Consulat. Au mois de juillet, Spragge parut devant Alger, brisa les chaînes qui fermaient l'entrée du port, y brûla trois navires neufs, força les autres à se couler pour éviter le même sort, détruisit le château du môle, et s'empara de quelques bâtiments (1).

Cette expédition fut funeste à Ali. Depuis longtemps, les Reïs étaient mécontents de lui ; nous avons vu que les réclamations de la France l'avaient obligé à en faire châtier quelques-uns ; les autres étaient aigris par leurs pertes récentes, et l'accusaient de se désintéresser des choses de la marine. Une révolte, commandée par l'Agha de la Milice, éclata en septembre ; Ali se défendit énergiquement, fit couper la tête au chef du complot, mais finit par succomber sous le nombre ; il fut massacré et décapité ; sa femme fut torturée par la populace, qui voulait lui faire révéler en quel lieu ses trésors avaient été cachés. En fait, Ali fut victime de la singulière politique que la France avait adoptée à l'égard d'Alger. On a pu voir, en effet, que, sans déclaration de guerre, sans rappeler le Consul, sans griefs sérieux, nos navires de guerre enlevaient à la mer tous les Algériens qu'ils rencontraient ; l'expédition de Gigelli elle-même avait eu lieu sans notification préalable ; enfin, pendant l'expédition de Candie, la flotte royale avait combattu, brûlé et pris les navires des Reïs, qui, dès lors, s'étonnaient à bon droit de se voir interdire la Course sur nos bâtiments marchands.

Le meurtre d'Ali fut suivi d'un désordre complet ; les soldats envahirent la Casbah, et se payèrent par leurs propres mains de leur arriéré de solde (2) ; ils nommèrent, en trois jours, cinq ou six Aghas, qui se gardèrent bien d'accepter ce poste dangereux. Pendant ce temps, la Taïffe s'était assemblée, et sa décision transformait

(1) *Gazette de France*, 1671, p. 576, 926, 1057.
(2) Id. id. p. 1188 et 1198.

l'émeute en une véritable révolution ; la souveraineté des Chefs de la Milice disparaissait devant la prééminence de la Marine (1) ; les Aghas étaient remplacés par les Deys, dont le premier fut Hadj Mohammed Treki (2). Comme leurs prédécesseurs, ils furent investis du pouvoir exécutif ; mais ils étaient nommés à vie, et ne tardèrent pas à profiter des moyens que leur donnait la fonction qu'ils occupaient, pour la transformer en une sorte de dictature ; les Pachas se virent maintenus dans leur nullité.

Hadj Mohammed était un vieux Reïs, à peu près tombé en enfance, qui abandonna le gouvernement à son gendre, Baba Hassan, un des hommes les plus détestables qu'on ait jamais vus à Alger ; méfiant, cruel, ambitieux et brutal, il ne révait que conspirations et supplices. Le vieux Dey n'était pas très bien disposé pour les Français, depuis que le Commandeur Paul et le Duc de Beaufort avaient capturé deux de ses plus beaux navires ; les Anglais profitèrent de cette occasion pour obtenir un traité, qui fut conclu à la fin de 1671 (3). Pendant toute l'année suivante, les complots se succédèrent, durement réprimés par Baba-Hassan (4). La peste continuait à désoler le pays. Les Corsaires dévastaient systématiquement les rivages de l'Italie et de l'Espagne. Depuis douze ans, leurs déprédations étaient devenues plus terribles que jamais. En 1661, ils avaient ravagé Zante, la Sicile et les rives de l'Adriatique, et pris pour plus de

(1) On n'a pas très bien compris, jusqu'ici, que la révolution de 1671 était l'œuvre des marins, toujours en lutte avec les Janissaires ; il est cependant facile de s'en rendre compte, en constatant que les Aghas furent dépossédés, et que les quatre premiers Deys, Hadj Mohammed, Baba Hassan, Hadj Hussein (Mezzomorto) et Ibrahim, furent choisis parmi les Reïs.

(2) C'était, dit-on, un homme robuste, avare et dur ; ce que nous savons de lui ne justifie guère cette appréciation.

(3) *Gazette de France*, 1671, p. 1188, et 1672, p. (295-300).
(4) Id. 1672, p. 980.

deux millions de marchandises (1); en 1662, c'était le tour de l'Espagne, de Livourne et des Baléares (2); en 1663, ils débarquaient près de Naples et près de Cadix; en 1664, ils bloquaient Venise (3); en 1665, ils attaquaient la flotte des Indes et prenaient un galion de deux millions (4); en 1666, ils enlevaient du monde près de Naples, d'Otrante et de Crotone (5); en 1667, ils amarinaient, près de Cadix, un autre galion des Indes, pillaient auprès de Naples, dans la Pouille et l'île de Capri; faisaient une descente à Trani, d'où ils emmenaient tout un couvent de Cordeliers (6); en 1668, ils paraissaient près de Gênes, puis dans la Pouille et dans la Calabre, d'où ils ramenaient une grande quantité d'esclaves (7); en 1669, on les signalait à Gênes, à Monaco et en Corse (8); en 1670, à Foggia, où ils capturaient le personnel des Douanes et les marchandises, tandis que, sur l'Océan, ils donnaient la chasse au convoi anglais revenant de Terre-Neuve (9); en 1671, on les revoyait dans la Pouille, la Calabre et la Sicile (10); en 1672, dans le royaume de Naples et dans l'Adriatique (11); en 1673, dans le port de Malaga, dans les États Pontificaux, la Pouille, la Calabre et le Portugal (12).

Pendant tout ce temps, la France avait été presque absolument épargnée par le fléau. Quelques Corsaires avaient bien paru devant Saint-Tropez, les îles d'Hyères

(1) *Gazette de France*, 1661, p. 445, 501, 573, 929, etc.
(2) Id. 1662, p. 215, 501, 1061.
(3) Id. 1663, p. 813, 1141, 1165, 1192, et 1664, p. 186.
(4) Id. 1665, p. 895.
(5) Id. 1666, p. 745, 769, 817.
(6) Id. 1667, p. 340, 530, 1135, 1186.
(7) Id. 1668, p. 141.
(8) Id. 1669, p. 689, 713, 735.
(9) Id. 1670, p. 382, etc.
(10) Id. 1671, p. 750.
(11) Id. 1672, p. 1250.
(12) Id. 1673, p. 94, 453, 657, 733.

et Marseille; mais ils n'avaient pas tardé à disparaître devant nos croiseurs. Un petit nombre de barques avaient été enlevées, et le Consul s'employait à les faire rendre et à obtenir le châtiment des délinquants, comme il nous l'apprend par les lettres suivantes :

A MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 20 janvier 1671.

« MESSIEURS,

» Ayant appris que, il y a environ deux mois, deux » brigantins corsaires, qui avoient rendeu le bord à Sar- » sel, lieu dépendant de la domination de cette ville, » avoient pris quelque argent d'une barque, et sur le » doute qu'elle pouvoit être françoise, j'en portai plainte » au Divan, comme si de vray elle étoit françoise, et aus- » sitôt dépêchèrent audit lieu de Sarsel pour saisir les » Corsaires, et les firent conduire ici en prison; et, bien » qu'ils n'avouassent pas que c'étoit une barque fran- » çoise, mais bien espagnole, qu'ils l'avoient fait échouer » en terre où les gens s'étaient sauvés, le Divan les con- » traignit à rendre 4,574 petites pièces d'argent (monnaie » valencienne ou catalane), laquelle somme me fit re- » mettre pour la rendre à qui elle se trouveroit apparte- » nir.

» J'en ay donné connoissance à Monsieur le Marquis » de Martel, comme je fais à vous, Messieurs, par cette » commodité, et qui vous suis, avec bien du respect, » Messieurs, votre très humble et très obéissant servi- » teur.

» DUBOURDIEU. »

A MM. les Échevins et Députés du commerce à Marseille

Alger, le 15 avril 1671.

« MESSIEURS,

» J'espère que vous aurez receu la lettre que je m'é-
» tois donné l'honneur de vous écrire, du mois de jan-
» vier, par le patron Paignon du Martigues, par laquelle
» je vous donnois avis de ce qu'on avoit fait rendre aux
» Corsaires des deux brigantins de Sarsel qui avoient
» insulté le patron Estrive, de Martigues, qui est celuy
» que vous me marquez par vos lettres que m'a appor-
» tées le patron Pierre Roux, lequel vous dira de vive
» voix combien j'ay sollicité de tout mon pouvoir la res-
» titution de ce que vous me marquez avoir été volé par
» ces misérables Corsaires, lesquels se sont tenus sur
» la négative des excès par eux commis, tant du vol que
» de la manière de la mort de l'écrivain et les autres
» blessés, alléguant pour leur excuse avoir trouvé la
» barque sans aucune marque qu'elle fût françoise. Ils
» s'attachèrent au combat comme ennemis, dans lequel
» il y eut de leurs gens tués et blessés ; et qu'après avoir
» forcé la barque et s'en être rendus les maîtres, que,
» dans ce désordre, l'argent qu'on leur fit rendre à leur
» arrivée y fut pris par leur équipage ; affirmant par ju-
» rements qu'il ne s'en était pas pris d'autre que celuy
» qu'on leur fit rendre au retour de leur Course, qui est
» celuy que je vous ay advisé avoir en mon pouvoir ; ces
» misérables Corsaires, qui sont si gueux que le Divan
» n'a pu rien retirer d'eux que le châtiment de baston-
» nade et longue prison ; ont condamné les armateurs à
» payer mille piastres, nonobstant les défenses de ceux-
» cy, sur ce qu'ils n'avaient rien reçeu de ce larcin ; ce
» que nous avons recouvert avec beaucoup de difficulté,

» le tout ayant été consigné au patron Roux, afin de le
» remettre aux intéressés.

» Voicy une autre affaire de laquelle je vous envoie le
» verbal cy-joint, et le patron Roux s'est chargé des ro-
» bes et argent que j'ay découvert, afin de vous les re-
» mettre pour les rendre, s'il vous plaît, à qui il appar-
» tiendra. Nous avons icy trois pauvres garçons de Mar-
» seille qui ont été pris, depuis deux ans, sur une bar-
» que de Mayorque armée en Course, et, pour leur liberté,
» on me demande des Maures de ce pays qui sont escla-
» ves depuis la paix, ce qui m'oblige de vous supplier
» d'avoir agréable d'en vouloir parler à Monsieur l'In-
» tendant, afin qu'il consente à cet échange ; celuy que
» je luy demande par la lettre que je luy écris a été pris
» par les Anglois, acheté à Livourne et conduit sur les
» galères ; c'est pour Jacques Mouret, fils de maître Mou-
» ret Fustier, et pour remplacer les esclaves sur les ga-
» lères ; on se pourroit servir des quêtes de la Rédemp-
» tion, qui seroient employées conformément à sa fin.

» Dans l'adresse des lettres que vous m'avez écrites,
» vous me donnez une qualité, que je ne possède pas, de
» Prêtre Missionnaire. Dieu ne m'a pas avantagé d'une si
» excellente vocation. Nous avons bien icy Monsieur Le
» Vacher, quy est Prêtre de la Congrégation de la Mis-
» sion et Vicaire Apostolique, et moi je suis, avec res-
» pect, Messieurs, votre très humble et très obéissant
» serviteur.

» DUBOURDIEU. »

« Comme le patron Roux a été nolisé pour revenir de
» deçà, je ne luy ay pas consigné les robes, que je gar-
» deroi jusqu'à son retour, par lequel je vous prie de
» m'envoyer l'ordre exprès ; ledit patron Roux a été dé-
» tenu depuis un mois par le Divan, à l'occasion des
» vaisseaux anglois qui croisent devant cette rade. »

A MM. les Échevins et Députés du commerce à Marseille

Alger, le 8 janvier 1672.

« MESSIEURS,

» J'ay receu l'honneur de la votre par le patron Pierre » Roux, lequel m'a parlé de l'état que vous me marquez » avoir besoin des batiments qui sont venus à ce port » depuis l'année 1669, sous la bannière et protection de » France, et je vous dirai, ce que je luy ai fait connoitre » par sa propre expérience, qu'en cette ville, il n'y a » point de commerce qui vaille le parler; et que les An- » glois ont tenu leurs vaisseaux de guerre icy devant » pour empêcher l'entrée du port à tous les batiments, » et ce depuis l'année 1669, ce qui a continué jusqu'au » mois de décembre, que leur paix avec Alger s'est re- » nouvelée, et dans tout ce temps, je ne me souviens » qu'il soit veneu icy autre que le patron Esprit Reynau, » de Martigues, qui a été nolisé à Cadix; il se trouve à » ce port pour le troisième voyage; et le patron Jean » Moussu, de Marseille, qui a fait deux voyages nolisés » à Cadix et à Tétouan. Voilà, Messieurs, l'information » que je puis vous donner, qui suis avec respect, Mes- » sieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

» DUBOURDIEU. »

A MM. les Échevins et Députés du commerce à Marseille

Alger, le 27 janvier 1672.

« MESSIEURS,

» Je me suis donné l'honneur de vous écrire par le re- » tour du patron Pierre Roux, qui partit d'icy le neuvième

» du courant. Celle-cy sera pour vous informer de deux » succès fort désavantageux pour le commerce et parti- » culièrement pour la ville de Marseille, par la perte de » deux barques en la manière qui suit : Le quinzième du » courant, arriva un Corsaire qui nous amena le sieur » Jean Sebès, marchand de la ville de Frontignan, avec » huit mariniers qui étoient de l'équipage de la barque » du patron Denis Fournier, que ce Corsaire rencontra, » le sixième du courant, vers le cap Saint-Vincent, allant » de Lisbonne à Cadix, laquelle se trouvant traversée, » les voiles abattues le navire corsaire, qui venoit à tou- » tes voiles, la heurta de sa proue si rudement, entre » le grand mat et la chambre, qu'il la fit ouvrir et aussi- » tôt aller à fonds, chargée de blés et autres marchan- » dises, de laquelle ne s'est sauvé que ses neuf hommes, » le patron Fournier s'étant noyé avec l'écrivain, le no- » cher et trois autres de l'équipage, un religieux de Saint » François et huit noirs. Ceux qui ont échappé au nau- » frage m'ayant été remis, et informé de ce que dessus » et que dans ce facheux accident il y avoit de la faute » du Corsaire, je fus, en compagnie du sieur Sebès, en » faire mes plaintes au Dey, prétendant la restitution » d'une perte si considérable; et tout ce que nous pû- » mes alléguer à nous faire justice n'opéra rien en no- » tre faveur, et pour conclusion, nous donna la réponse » suivante : Que, s'étant informé fort exactement des » officiers du vaisseau de la manière que cet accident » est arrivé; que, selon leur rapport et par l'expérience » qu'il a de la navigation, il jugeoit celuy-ci pour un cas » fortuit, et quand la même chose seroit arrivée à un de » leur batiment, qu'il en porteroit le même jugement et » n'en feroit pas d'autres recherches, ce qu'il exposera » par une lettre qu'il veut écrire au Roy pour leur justi- » fication. Deux jours après, arriva un autre Corsaire » qui a pris une barque vers le cap Saint-Vincent, la- » quelle ils publièrent être génoise, parce que tous les » hommes de l'équipage l'abandonnèrent, étant chassés

» et ayant fuy en terre dans leur chaloupe, laquelle le
» Corsaire fit suivre avec la sienne et ne l'ayant pu at-
» trapper, il se saisit de la barque, qu'il trouva chargée
» de diverses marchandises et une somme d'argent mon-
» naie de Portugal. Tout ce qui fut trouvé sur la barque
» ayant été pillé et l'argent partagé, la barque fut emma-
» rinée de 45 hommes qui l'ont conduite icy; étant arri-
» vée, j'envoyois des François pour la reconnoitre, qui
» me rapportèrent qu'elle étoit de Marseille; je me suis
» aussi informé des Chrétiens esclaves qui étoient sur le
» navire Corsaire, qui m'assurèrent avoir vu des écri-
» tures françoises, aussy bien comme toutes les robes
» taillées et qu'il n'y avoit aucune bandière à la poupe
» de la barque, mais qu'ils la trouvèrent dedans, laquelle
» les Maures occultèrent, et ayant appris toutes ces cir-
» constances, je fus trouver le Dey pour réclamer ladite
» barque comme étant françoise, lequel me fit la réponse
» suivante : Que les preuves que je luy avois alléguées
» n'étoient pas suffisantes pour pouvoir me la faire ren-
» dre, d'autant qu'elle a été abandonnée et sans ban-
» dière, quy est le signal pour se faire connoitre, et que
» tout le monde du navire Corsaire luy dit qu'elle est gé-
» noise; et enfin qu'il en informera le Roy par la lettre
» qu'il luy veut écrire, à l'occasion du succès cy-
» dessus.

» J'écris de la même conformité à M. le Chevalier de
» la Valbelle, qui est à la rade de Port-Farine, par un
» batiment qui va partir; je fais la même chose à la
» Cour; vous savez, Messieurs, que celuy qui a été élu
» le premier Day, c'est le Général Tricq, qui nous a été
» toujours fort opposé dans sa charge de Général, à
» cause que deux de ses vaisseaux sont en France, luy
» ayant été pris, le premier par défunt Monsieur Paul et
» l'autre par feu Monsieur le Duc de Beaufort; et cer-
» tainement, quelque promesses qu'il m'ait faites de
» vouloir conserver la paix, il n'y a rien à se fier; car il
» favorisera toujours ses Corsaires; c'est de quoy j'ai

» avisé la Cour dès le temps de son élection, et repré-
» senté la nécessité de faire passer icy quelque escadre
» de vaisseaux, qui seroit de grand poids pour faire con-
» tenir les Corsaires et ne rien faire au préjudice de la
» paix, pour laquelle je vous conjure, Messieurs, d'y
» vouloir contribuer de vos suffrages, et de croire que
» je suis, avec beaucoup de respect, Messieurs, votre
» très humble et très obéissant serviteur. »

A MM. les Échevins et Députés du commerce à Marseille

Alger, le 21 juillet 1672.

« MESSIEURS,

» Pour vous informer du fâcheux accident arrivé au
» patron Balthazar Roman, des Martigues, qui négocie
» depuis quelque temps pour des marchands génois, j'ay
» cru ne le pouvoir mieux faire qu'en vous adressant un
» extrait du verbal de ce qui s'est passé dans sa prise, et
» le relachement qui en a été fait ce même jour de son
» arrivée, ayant agi de ma part en tout ce qui m'a été
» possible pour l'entière restitution de ce qui a été pris,
» ce qu'on a fait, à la réserve de quelque argent appar-
» tenant à de pauvres passagers, le pouvoir du Day
» n'ayant pas été suffisant pour le faire rendre aux sol-
» dats qui se l'étoient partagé, qui font grand bruit à
» cause de leurs camarades qui ont été blessés et qu'il
» y en a quelques-uns qui n'en peuvent pas en échapper;
» j'en informerai Monsieur le Marquis de Martel et vous
» supplie d'acheminer l'incluse à Paris, à M. Bellinzani,
» y joignant un extrait ou l'original du verbal, et suis

» avec respect, Messieurs, votre très humble et très » obéissant serviteur. »

« Je joins à la lettre de Monsieur Bellinzani un extrait » du verbal. »

Procès-verbal de prise annexé à la lettre précédente du 21 juillet 1672

« L'an mil six cent septante-deux, le vingt-unième » jour du mois de juillet, nous, Jean Dubourdieu, Con- » sul pour la nation françoise en cette ville et royaume » d'Alger, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que » ce jour d'hui, Moustafa-Raix, commandant le navire » *Lorengé,* Corsaire de cette ville, a rendu le bord et en- » tré dans ce port avec une barque prise qu'on disoit » être génoise, chargée de marchandises; et ayant été » avisé qu'elle étoit françoise, nous serions transporté, » avec notre truchemen, au logis du Roy, pour la récla- » mer, où nous avons trouvé le patron Balthazar Ro- » man, des Martigues, lequel nous a déclaré être le pa- » tron de ladite barque, ce qui nous a obligé de faire de » très pressantes instances au Très-Illustre Seigneur » Day et à ses ministres, pour la restitution de ladite bar- » que, chargement et équipage, et après plusieurs diffi- » cultés opposées par ledit Seigneur Day, à cause du » combat que ladite barque avoit rendu, ayant tiré du » canon, pierrier et mousqueton sur ledit Corsaire, au- » paravant que ledit Corsaire eût tiré, ayant tué et blessé » plusieurs de sa barque et rendu combat comme gé- » noise, sur laquelle ledit capitaine Corsaire a trouvé » son frère qui a dit être le patron de ladite barque, » qui est le sujet pourquoy il s'en est rendu maître et l'a » apportée icy; à quoy ayant représenté audit Seigneur » Day que le frère dudit Corsaire n'était point le prétendu

» patron de ladite barque, mais bien ledit patron Baltha- » zar Roman, présent, françois, auquel elle appartenait, » et en cas qu'ils ne la restituassent pas avec toutes ses » facultés, nous obligeroient d'en donner avis en France, » et pourroit être occasion de rupture à la paix; ce que » ledit Seigneur Dey et son Conseil ayant entendu, ont » condamné le susdit Moustafa-Raix, Corsaire, à resti- » tuer ladite barque, chargement et équipage et passa- » gers, le tout ayant été remis au pouvoir dudit patron, » à la réserve de l'argent qu'ils ont aussi pris sur ladite » barque, ne le pouvant faire restituer aux soldats qui » se l'étoient partagés à la mer; ledit patron Balthazar » nous ayant de plus déclaré n'avoir qu'un tiers sur la- » dite barque, et les deux autres tiers appartenaient aux » sieurs Jean-Maria Cambiasse et Jean-Baptiste Pour- » ratte, ayant fait son dit chargement à Cadix, d'où il par- » tit le douzième du présent mois, avec douze mariniers » et vingt-sept passagers, faisant voyage pour Marseille, » Gênes et Livourne, et se trouvant sur le travers de Gi- » braltar, fit rencontre dudit Corsaire, duquel on lui cria » d'une distance si grande qu'il ne pouvoit entendre ce » qu'on lui disoit, et voyant que ledit Corsaire venoit à » toutes voiles sur lui, il lui tira cinq ou six coups de » mousquet qui lui blessèrent un homme; ce que voyant, » ledit patron lui fit tirer trois coups de canon sur lui et » autant de pierriers et quelques fusils, de quoy furent » blessés cinq ou six Turcs dudit Corsaire, qui ayant » abordé ladite barque, sautèrent dedans, la croyant gé- » noise, et d'autant plus que ledit Capitaine Corsaire, » qui étoit renié génois, y reconnut son frère, nommé pa- » tron Carlos Boos, lequel il appela par son nom, et lui » ayant répondu que c'étoit son frère, ce qui fut la cause » que la soldatesque sauta dans ladite barque, dans la- » quelle ils pillèrent tout l'argent qui se trouva dans les » caisses et se le partagèrent, et même prirent de ses » hardes et de celles de son écrivain et nocher et plu- » sieurs autres ustensiles, et plus n'a dit. Nous ayant re-

» quis acte et s'est soussigné avec nous, et par notre » Chancelier fait apposer notre scel Royal ordinaire de » notre Consulat. Donné audit Alger, dans notre maison » consulaire, les an et jour que dessus.

» Ont signé :

» DUBOURDIEU, *Consul;*

» Balthazar ROMAN;

» Guillaume BARDI, *Chancelier.* »

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

RÉSUMÉ DU "BOSTANE"

(LE JARDIN)

OU

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES SAINTS & DES SAVANTS DE TILIMSANE

(Suite. — Voir les nos 161 et 164.)

Mohammed ben El-A'bbas Es-Ser'ir, neveu du chikr' Ben El-A'bbas El-En'bbadi, originaire de Tilimsane.

Jurisconsulte et savant remarquable. Avec le chikr' Ali ben Yahya Es-Selekissem il étudia l'Abrégé de Jurisprudence d'Ibni-'l-Hadjib, les « Rissala » d'Ibni-Abi-Zeïd, l' « Alfïa » de Beni-Malek — les mathématiques, — les successions, etc.

Il forma A'bd-el-Malek ben Malek, Abou-A'bd-Alla El-Hadj ben Malek, A'chour-El-Mek'idouï-Abd-Er-Rahmane ben Tahïat'et et d'autres élèves.

Il mourut un vendredi de l'année 1011 (1603, occupation Turque).

***

Mohammed ben O'mar ben El-Fetouh, originaire de Tilimsane, dit Abou-A'bd-Alla.

Ben R'azi a donné sa biographie.

Jurisconsulte, pieux, d'un grand ascétisme il fut un saint choisi par Dieu.

Voici la cause qui lui fit quitter Tilimsane:

Ben El-Fetouh était jeune et beau. Certain jour une

femme d'une merveilleuse beauté vint à passer près de lui. Ben El-Fetouh se complut à admirer ses charmes. Alors, cette femme l'interpellant par son nom, lui dit: « Craignez Dieu qui lit dans les yeux et dans les cœurs! »

Ben El-Fetouh profita de cette leçon. Il quitta Tilimsane et se rendit à Fas où il fut le premier à faire connaître « l'Abrégé de Kr'alil. »

⁂

Mohammed ben Mohammed ben Moussa El-Oudjedidji, surnommé Es-Ser'ir.

Savant remarquable.

Il savait par cœur « l'Abrégé de Beni-'l-Hadjib, » celui de « Kr'alil, » « l'Alfïa de Malek, » la « Djaroumïa » et nombre d'autres œuvres concernant toutes les branches des sciences.

Il mourut de la peste, en l'année 981 (1574, occupation urque).

⁂

Mohammed ben Mohammed ben Yahya Es-Senoussi, dit El-Ouedjdidji.

Savant remarquable.

Il eut pour professeur le savant mefti de Tilimsane, Mohammed ben Moussa Es-Ser'ir.

L'un de ses élèves, Sid Abd-el-K'ader, d'Aïn-El-Hout, m'a raconté l'anecdote suivante :

Certain jour, je m'approchai d'Es-Senoussi afin de lui baiser la main; il s'y opposa. Je me retirai plein de ressentiment. Quelque temps après cet incident, j'étais assis auprès du tombeau de Sid Ahmed ben El-Hassen, lorsque j'aperçus Es-Senoussi sortant du Mesdjid par la porte faisant face au tombeau de Sid Ahmed. En me voyant, il sourit et me tendit la main que je lui baisai avec grande satisfaction.

⁂

Mohammed ben Sa'ïd, dit El-Hadj El-Menouï, né dans la tribu des Beni-Ournid.

Ce fut un savant remarquable et d'une grande piete.

Sous la direction de son oncle maternel, Mohammed ben El-Hadj, il étudia la jurisprudence, l'étymologie, l'exposition, la logique, la syntaxe, etc.

A son sujet l'on rapporte le fait suivant :

Le sultan Abou-A'bd-Alla Et-Tabetï ayant emprisonné le fils d'El-Hadj El-Menouï, des personnes dirent à celui-ci d'écrire au sultan afin qu'il rendît la liberté à son fils. Le maître répondit : Abou-A'bd-Alla (nom de son fils) ne sortira qu'avec Abou-A'bd-Alla. En effet, ce dernier fut assassiné par ses frères et le fils du chikr sortit de prison.

El-Hadj El-Menouï mourut vers la fin de 955 (1548, fin de la dynastie des A'bd-el-Ouadites).

⁂

Mohammed ben El-Hadj Mohammed ben Sa'ïd, fils du précédent.

Il se rendit célèbre par sa vaste érudition.

L'on ignore la date de sa mort.

⁂

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed Ech-Cherif, originaire de la plaine de Melita (environ d'Oran), père de l'auteur de cet ouvrage.

Il eut pour professeur Sid Mohammed ben Moussa El-Oudjedidji, mefti de Tilimsane. Il fut un savant distingué.

Il enseigna dans sa demeure, quand la vieillesse l'empêcha de se rendre à l'école qu'il dirigeait.

J'allai le voir le jour même de sa mort. Quand je pénétrai auprès de lui il disait aux jeunes enfants, ses élèves : « Vous pouvez emporter vos planchettes. — Que Dieu vous bénisse! Vous me voyez, aujourd'hui, pour la dernière fois. » — Que dites-vous là, m'écriais-je? Je n'ai plus que cette nuit à passer sur la terre, répondit-il.

Cependant, il était encore vigoureux et bien portant, il n'avait aucune maladie.

Il me demanda si j'avais fait la prière de l'a'ceur (prière du milieu de l'après-midi), et, sur ma réponse négative, il m'invita à prier avec lui, ce que je fis. Après quoi je le quittait le laissant avec ma mère et ma sœur, mes enfants et ma femme.

A mon retour, il geignait et prononçait le dikr (oraison continue).

Il mourut au matin du jeudi treize de Safar 985 (2 mai 1577).

***

Mohammed, connu sous le nom d'El-K'ela'ï, jurisconsulte et savant distingué.

Il fut l'un des disciples les plus remarquables de Sid Mohammed ben Youssef Es-Senoussi.

Certain jour un homme vint le voir et lui dit : O monseigneur ! Je ne possède absolument rien. — Étends la main lui répondit El-K'ela'ï et j'implorerai l'aide de Dieu. L'homme fit ce qu'il lui disait et El-K'ela'ï appela sur lui l'aide de Dieu.

Cet homme était meunier à El-K'ela' (1) ; il possédait des bœufs, et vis-à-vis de sa demeure se trouvait un jardin appartenant à autrui, dans lequel les bœufs pénétraient continuellement, malgré les plaintes du propriétaire. Ce dernier, rencontrant notre homme après son entrevue avec le chikr' Mohammed El-Kela'ï, lui proposa de lui vendre son jardin. Le meunier répondit qu'il n'avait pas d'argent, mais l'autre lui ayant accordé terme et délai, le meunier devint propriétaire du jardin, moyennant 60 dinars.

Le meunier avait trois bœufs qu'il engraissait, parce que la coutume des gens du pays était d'acheter des bœufs gras au mois d'Eïnaïr (janvier).

(1) El-K'ela' est au sud de Tilimsane. C'est là où se trouve la majeure partie des moulins et usines de la localité. La force motrice est fournie par l'eau de la source dite : Aïn-Fouara, qui se trouve à l'extrémité Est du plateau de Lalla-Setti.

Les gens de Sefsif (environ de Tilimsane, Safsaf) ayant appris que notre meunier avait trois bœufs gras, vinrent lui en acheter un moyennant 20 dinars et le conduisirent chez eux au son des instruments de musique et en grande pompe.

Les habitants d'Ouzidane (environ de Tilimsane) ayant appris la chose vinrent acheter un autre bœuf au meunier et pour le même prix. Ils conduisirent l'animal à leur village avec le même cérémonial.

Puis, vinrent enfin les gens de Hennaïa qui achetèrent le troisième bœuf moyennant 20 dinars, en sorte que le meunier put payer son vendeur. — Tout cela eut lieu par l'intervention d'El-K'ela'ï.

***

Mohammed ben Mohammed ben A'ïssa, originaire de Betouna. Il habita Tilimsane.

Saint et pieux personnage ; jurisconsulte distingué et très versé dans la connaissance des « Hadits » (traditions). Il eut Bno-A'ta-Alla pour professeur de philosophie.

Connaissant à fond « El-Bokr'ari » il enseignait publiquement dans la grande mosquée de Tilimsane.

Il se rendit, avec son père, au pélerinage de Mekka.

Sid Mohammed ben A'ïssa, Si Mohammed Azegar' et Sid Mohammed ben Merzouk' s'étant rendus en visite au tombeau de Sid Soleïmane (Salomon) et sachant que ce saint exauçait toutes les prières, chacun d'eux exprima son désir.

Mohammed ben Azegar' souhaita d'avoir la mort d'un martyr (Chah'id) et, en effet, il fut tué par les Arabes dans l'expédition de Ben-'l-Aouer ; Ben Merzouk' demanda la science et il mourut savant ; enfin, Si Mohammed ben A'ïssa désira de mourir dans une des deux villes saintes (Mekka et El-Medina) et, en effet, son souhait fut exaucé ; il mourut à El-Medina et fut inhumé à El-Bek'ia'.

Mohammed ben El-R'elid, originaire de la tribu des Mediouna (environ de Tilimsane).

Pieux et saint personnage qui fut l'un des compagnons de Sid Mohammed ben A'ïssa.

Il fut d'une piété remarquable. Tous les jours il se trouvait à la mosquée de Beni-'l-Bana, près de la halle aux grains et du fondouk El-Medjari.

La date de sa mort m'est inconnue.

***

Mohammed ben A'ïas El-Kebir, originaire des Beni-Rached, né aux Beni-A'mrane.

Avec le chikr', le pieux Mohammed ben Yahya Bou Es-Sadat, il étudia « l'Abrégé » de Bni-'l-Hadjib El-Fere'ï, le « Rissala » de Bni-Abi-Zeïd, « El-A'tebïa » de Ben Malek, les mathématiques, la « Tilimsanïa », etc.

Avec Sid Chek'roune il étudia la jurisprudence, la théologie, la philosophie, l'exposition, la logique et les successions.

Il eut aussi pour professeur Mohammed ben Yahya Es-Sekelsini.

Il mourut de la peste en l'année 964 (1557).

***

Mohammed (Sid) ben Yahya ben Moussa, originaire des Mar'eraoua. Il habita Tilimsane, puis les Beni-Rached.

Il vint à Tilimsane avec Yahya ben Mohammed El-Mediouni et O'mar El-A'taouï. Tous trois écoutèrent les leçons d'Es-Senoussi et ce furent eux qui introduisirent, dans les Beni-Rached, l'étude de la théologie.

Mohammed ben Yahya possédait toutes les sciences. A toutes ses connaissances il ajouta le mysticisme et fut supérieur en cela aux autres savants.

***

Mohammed (Sid) ben Ahmed ben Daoud, originaire des A'ttaf, né à Tilimsane.

Jurisconsulte et grammairien distingué. Prédicateur remarquable.

Il eut pour professeurs : Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane El-Kafif Ech-Chouïdi, Sid Ben A'meur El-Mer'itsi, Sid Ahmed Bel Hadj El-Menouï, Mohammed ben A'bd-El-Djebbar.

Il eut pour élèves : son neveu Sid Ali ben A'bd-Er-Rahmane El-A'ttafi, Mohammed ben Messa'oud El-Ournidi, Mohammed El-Oudjdidji et Ahmed ben Chek'roune.

***

Mohammed (Sid) ben Abd-Alla, originaire de la montagne des Mediouna. Jurisconsulte, savant et prédicateur distingué.

Il eut pour professeurs : Sid Mohammed El-A'ttafi, Sid Ahmed Aberkane, Sid Ali ben Rahho Ez-Zakouti El-Ournidi.

Mort en 960 (1553).

***

Mohammed ben Abbou, des Beni-Ournid, fraction des Oulad Abd-Es-Selame.

Savant distingué, élève de Sid Ahmed Aberkane, Sid Ahmed ben El-Hadj El-Menouï, etc.

Mort après 970 (1563).

***

Mohammed ben Mohammed ben El-Mecherfi, jurisconsulte, savant, professeur, mefti, kadi.

Il eut Sid Sa'ïd El-Menouï pour professeur.

Il possédait « l'Abrégé » de Bni-'l-Adjib et l'enseignait dans la grande mosquée.

Mort en 964 (1557).

***

Mohammed (Sid) ben Zaïd El-K'ebbi El-Djadiri, né à Tilimsane.

Jurisconsulte et savant distingué. Pieux et saint personnage doué des plus belles qualités morales et physiques.

Il apprit les « O'K'aïd » d'Es-Senoussi sous la direction

du maître Mohammed ben Yahya El-Mediouni, dit « Bou Es-Sadat. »

Il était l'ami et le compagnon de Sid Mohammed ben Mohammed ben A'ïssa El-Betiouï (Betioua, ville des environs de Rachgoune).

Il fut instituteur et mourut de la peste en 982 (1574).

⁂

Mohammed ben Ahmed El-Oudjdidji, notre maître. Il fut instituteur.

Il mourut vers la fin de l'an 950 (1543).

⁂

Mohammed (Sid) ben A'zouz Ed-Delimi ; savant jurisconsulte.

Il possédait « l'Abrégé » de Beni-'l-Hadjeb El-Fereï, le « Rissala, » la « Tilimsanïa, » les mathématiques et les « Successions. »

Il se servait d'une méthode synthétique remarquable pour enseigner les trois premiers.

Il eut pour professeur Mohammed ben Moussa El-Oudjdidji. Au début de sa carrière il habita la campagne, puis devint citadin vers la fin de sa vie. De Tilimsane il alla résider à Fas où il mourut.

⁂

Mohammed ben K'assem Abou-A'bd-Alla El-Ançar, originaire de Tounes (Tunis). Il est connu sous le nom de « Ben Er-Riça'. »

Il eut pour professeurs Mohammed ben Omar El-Kelchani, Ben O'k'ab et d'autres.

Il fut pendant quelque temps Imam du « Djama Ez-Zitouna. »

Il fit un commentaire des « Hodoud » d'Ibni-A'rfa et fit un abrégé du commentaire « d'El-Bokr'ari, » dû à Bni-Hadjer.

Il mourut en 894 (1489).

⁂

Mohammed ben A'bd-Alla ben El-Hadj ben Sa'ïd El-

Menouï ; il naquit et vécut dans les Beni-Ournid (environs de Tilimsane).

Jurisconsulte distingué ; il est connu sous le nom d'Amokr'ane (le grand).

Il mourut en l'an 1009 (1601).

⁂

Mohammed ben Mohammed ben El-Hadj, dit Ameziane (le petit).

Sous la direction de son père, il apprit l'Abrégé de Bni-'l-Hadjib El-Fere'ï, le « Rissala » de Bni-Abi-Zeïd, El-A'tebïa de Ben Malek, la « Tilimsanïa, » les « Successions » (Faraïd), la « Grammaire » et le « K'oran. »

Il étudia la jurisprudence avec Sid Mohammed Bou-Es-Sadat.

Il mourut en 964 (1557).

⁂

Mohammed ben A'bd-Alla ben A'bd-Er-Rahmane, dit Ben Rahma, originaire des Beni-Meter'ar ; il résida aux Beni-Djader.

Ce fut un savant remarquable et un homme très pieux.

Il mourut le mardi 21 Chaoual 1001 (7 février 1594).

⁂

Mohammed ben Ahmed Seknani, connu sous le nom de Bou-Zouba'.

Grammairien et jurisconsulte remarquable.

Il mourut après 980 (1573).

⁂

Mohammed ben Mohammed ben Yahya ben Mohammed El-Mediouni Bou-Es-Sadat, né à Tilimsane, pupille de Sid Yahya.

Homme savant et d'une instruction hors ligne ; il tient le premier rang parmi les plus illustres.

Il forma une pléiade de disciples.

Il mourut de la peste en 981 (1573-74).

⁂

Mohammed ben A'chour ben Ali ben Yahya Es-Selkisseni, né à Tilimsane.

Savant remarquable. Il a célébré, en vers, les mérites de l'apôtre de Dieu.

Son père et l'élève de celui-ci, Bel A'bbas Ahmed Aberkane Ez-Zakouti, furent ses professeurs.

Il mourut en 1014 (1606).

⁂

Mohammed ben A'bd-El-Djebbar ben Mimoune ben H'aroune El-Messaoudi, originaire des Hadjez (1).

Saint et savant personnage.

Il eut pour élèves Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane El-Kafif Es-Souïdi et Ahmed El-Hadj, des Nemaïcha, de la tribu des Beni-A'meur.

Sa zaouïa est connu dans les Hadjez.

Il avait édifié un oratoire (Mesdjid) auprès d'une source et une habitation pour les pauvres de passage. Non seulement il hébergeait ces derniers, mais, à leur départ, il leur donnait tout ce dont ils pouvaient avoir besoin.

Il dépensa toute sa fortune en ces bonnes œuvres.

L'on raconte, d'après des gens dignes de foi, que durant une année de disette des visiteurs vinrent du Mor'ereb (Maroc) pour le voir. Ils arrivèrent à la demeure du saint homme au moment du Zaoual (midi à une heure du jour); mais, celui-ci n'avait rien à leur donner. Tous ces gens étaient minés par la faim. La femme de Mohammed ben A'bd-El-Djebbar fit part à celui-ci de cette situation vraiment terrible; le saint lui dit: leur nourriture viendra. « Il fit, avec eux, la prière du « D'ohor, » puis celle de l' « A'ceur » (3 à 4 heures du soir). Tous les assistants finissaient de prier lorsqu'un homme se présenta conduisant un âne chargé d'un « tellis » (sorte de sac en laine) rempli de blé et d'un pot

(1) Tribu des environs de Bel-Abbas (Oran), fraction de la grande tribu des Beni-A'meur.

de beurre et tenant une chèvre en laisse. Il appela et remit toutes les provisions qu'il apportait.

Il mourut en l'année 950 (1542).

⁂

Mohammed ben A'bd-Er-Rahmane El-Kafif Es-Souïdi, élève du précédent et son disciple.

Ce fut un jurisconsulte distingué et versé dans toutes les sciences. Ce fut un saint homme.

Il mourut dans les environs de l'an 945 (1539).

⁂

Mohammed ben Mohammed ben Abd-Er-Rahmane, surnommé El-Ader'em (le mulâtre), originaire des Souïd.

Jurisconsulte, philosophe, versé dans les hadits, la versification et la grammaire.

Il fit des miracles et l'on raconte, entre autres, le suivant: « Certain jour un arabe trouva dans son champ d'orge de jeunes veaux appartenant aux gens du douar d'Ader'em et dans sa fureur les tua tous. Ce fait vint à la connaissance d'Ader'em qui, aussitôt, s'enferma chez lui durant tout le jour, refusant de voir ou de parler à qui que ce fut. Tout à coup, l'auteur du méfait se mit à râler et à crier: « Portez-moi auprès d'El-Ader'em », jusqu'à ce que son âme eût quitté son corps.

Une autre fois, un arabe se rendit aux silos du maître pour ensiler des grains. Il trouva un silo vide et voulut y enfermer ses grains. Les gardiens des silos lui ayant fait remarquer que le silo dont il voulait s'emparer était la propriété du fils de Mohammed El-Ader'em, notre arabe jura « que lui seul y renfermerait ses grains, » ce qu'il fit, en effet; puis il se retira en déclarant « qu'il verrait bien ce que lui ferait le maître. »

A ce moment, une colonne turque était campée auprès du douar, et les soldats s'occupaient de recueillir de l'orge pour donner la provende aux animaux servant à leur transport. Une querelle s'éleva entre les Turcs et les Arabes; des paroles on en vint aux mains et celui

qui avait douté du pouvoir du chikr' El-Ader'em fut atteint, le premier, d'une balle qui le renversa raide mort..!!

Ce n'était jamais en vain que l'on cherchait un refuge auprès de lui, que l'opprimé portait sa plainte et que le pauvre réclamait une aumône ; El-Ader'em ne repoussait jamais personne.

Il mourut vers l'an 980 (1573).

⁂

Mohammed ben A'li ben Rahho Ez-Zak'outi ; ce fut un savant jurisconsulte.

Il eut pour professeurs Sid A'li ben Yahya, son père Sid A'li et Sid Ahmed Aberkane.

Il mourut vers l'an 990 (1582).

⁂

Mansour ben A'li ben A'bd-Alla Ez-Zouaouï dit « Bou A'li. » Il habita Tilimsane.

Yahya Es-Setradj le dépeint ainsi : Notre maître Mansour Bou A'li possédait la jurisprudence et fut un professeur remarquable de l'étymologie et de la syntaxe ; il était affable et souvent consulté.

Il était né en 710 (1311). Dans l'ouvrage d'El-Ouencherini, intitulé « El-Me'ïar, » son opinion est souvent rapportée.

⁂

Mimoune ben Djebara, l'un des jurisconsultes les plus distingués de Tilimsane. Il fut k'adi de Merakech. Il fut inhumé à Tilimsane.

⁂

Moussa El-Bokkr'ar, l'un des docteurs ès-sciences les plus remarquables qui vivaient de son temps à Tilimsane.

⁂

Moussa le Mechedali. Grand savant et homme d'une piété profonde. Il est célèbre dans tout le pays.

⁂

Mohammed ben Youssef Ez-Zouaouï, l'un des plus grands saints de Tilimsane.

⁂

Mohammed ben Deh'em Et-Teh'emi.

Il fut kadi de Tounes et habita Tilimsane où il mourut.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages.

⁂

Mohammed ben Belal, jurisconsulte et pieux personnage.

Il est très connu dans le Tessala ; il y mourut et son tombeau s'y trouve.

Son disciple Bou-Zitouna était des Oulad-Aïssa.

⁂

Mohammed ben Soliman El-Fekkr'ar des Mediouna.

NOUNE (نون)

Naçeur Ez-Zouaouï.

Le chikr' El-Mellali dit de lui : « Ce maître fut un savant profond, d'un grand ascétisme, d'une piété irréprochable et doué d'une grande sagesse. Il fut l'un des plus brillants disciples de l'Imam Ben Merzouk'.

Le k'adi Ben Lazereg raconte ce qui suit à son sujet : « Sid Naçeur défendait d'écrire des textes du K'oran en » guise d'amulettes. La cause de cette prohibition, sur » laquelle il insistait avec une grande énergie, était » qu'un jour passant auprès d'un dépôt de fumier, il » aperçut un papier plié gisant sur les ordures. Aussitôt » il le ramassa et quelle ne fut pas sa stupéfaction » en reconnaissant son écriture, et en constatant qu'il » renfermait des versets du K'oran ! Il le serra précieu- » sement dans sa ceinture, en jurant à Dieu que jamais » plus il n'écrirait de talismans de ce genre. »

H'A (حَا)

H'aroune ben Moussa, originaire de Tenes.

Il fut imam de la mosquée Zitouna, dans laquelle le prédicateur (Kr'atib) Ben Merzouk' suivit ses leçons.

Il mourut en l'année 714 (1315).

IA (يَا)

Ia'k'oub Et-Teferissi.

L'un des plus grands saints du monde. Dans son oratoire il instruisait tant les hommes que les génies. Les auditeurs entendaient la voix de ceux-ci.

Certain jour qu'il donnait une leçon à ses élèves, un serpent se présenta à la porte de l'oratoire et pénétra auprès du saint. Terrifiés par cette apparition, tous les assistants s'écartèrent à distance respectueuse. Le maître invita le reptile à s'approcher de lui, ce que celui-ci fit. Sid Yak'oub prit une lettre que le serpent tenait dans sa gueule, et, après en avoir pris connaissance, il réclama une plume et un encrier, puis écrivit sa réponse au bas de cette étrange missive qu'il rendit au non moins fantastique messager.

Tout cela se passait sous les yeux des assistants stupéfaits.

Le serpent reprit son message dans la gueule et se retira non sans avoir fait de nombreuses contorsions devant le maître, sans doute pour le prier d'appeler sur lui la grâce divine.

Les élèves ayant demandé au maître des explications sur la scène merveilleuse à laquelle ils venaient d'assister et qu'ils ne pouvaient pas s'expliquer, celui-là leur répondit: « Ce serpent est l'envoyé d'une troupe de génies

» qui habitent l'Irak. Ils me demandaient quelque chose » et je leur ai répondu. »

Son tombeau s'élève auprès de la porte Ouaheb ben Menbah'. Il est très connu (1).

***

Iak'oub ben Youssef ben A'bd-El-Ouahid, originaire de la tribu des Mar'eraoua. Saint personnage fort célèbre à Tilimsane.

Son tombeau s'élève auprès de la fontaine dite « Aïn-Ouanzouta, » hors la porte appelée « Bab-el-Djiad » (dont il ne reste que des ruines à l'angle sud-est de Tilimsane).

***

Youssef ben O'mar El-Anfassi, dit Bou El-Hadjadj.

Il fut imam de la mosquée des Kerouïene à Fas.

Il mourut âgé de cent ans en 961 (1554).

***

Youssef ben Mohammed ben Youssef Bou-El-F'ad'l, connu sous le nom d'En-Nahouï (le grammairien).

Il écouta les leçons d'Abi A'bd-Alla El-Mazeri, d'Abi Zakarïa Ech-Chekratessi et d'A'bd-El-Djelil Er-Rir'i.

On lui doit de nombreux ouvrages. Le k'adi Albou A'mrane Moussa ben Hammad Es-Sanhagui (des Sanhadja) le cite souvent.

Il mourut à la K'aba' des Beni-Hammad (2) en Moharrem de l'an 513 (avril 1119), à l'âge de 80 ans ; son tombeau y est connu. Bel A'bbas, dans son « A'louane, » dit de lui : « Il était originaire de Touzer (ville du sud de la Tunisie). Il vint résider à Sedjelmassa (dans le sud du Maroc), où il devint le compagnon d'Abi El-Hosseïne El-Lakr'emi. C'était un savant remarquable.

---

(1) Je n'ai pu avoir le moindre renseignement sur cette porte. Le tombeau de Sid Ia'k'oub est dans le bois dit « de Boulogne, » à l'est de Tilimsane.

(2) La place fortifiée qui porte ce nom se trouve dans les montagnes des Aïd, au sud-est de Bordj-bou-Areridj (Constantine).

En 494 (1101), d'après le chikr' A'bd-Er-Rahime ben Aïssa ben El-Meldjoume El-Fassi, il suivit à Fas les leçons d'Abi Moussa. De cette ville, il se rendit à la K'alaa' des Beni-Hammad où il résida jusqu'à sa mort.

⁂

Youssef ben Ahmed ben Mohammed Cherif El-Hosseni Bou-'l-Hadjadj.

Ce fut un savant distingué. Es-Senoussi étudia le K'oran sous sa direction.

⁂

Youssef ben Isma'il, connu sous le nom d'Ez-Zirouri. Savant professeur, mort en 845 (1444).

⁂

Yahya ben Es-Sak'il, jurisconsulte et savant distingué. A ses connaissances il joignait une profonde piété. Son tombeau s'élève en dehors de Bab-el-Ak'eba (1).

⁂

Yahya ben Mohammed El-Mediouni Bou Es-Sadat, originaire de Tilimsane.

Il eut pour professeur le chikr' Senoussi ; son maître étant mort il prit seul, à sa charge, l'érection de son tombeau et vendit, pour cela, tout ce qu'il possédait.

Certaine nuit, le chikr' Senoussi lui apparut en rêve, conduisant une jument sellée et une mule. Il lui ordonna de monter la jument et d'installer sa femme sur la mule. Ayant obéi ils se mirent en marche, précédés par le chikr' Senoussi qui les conduisit jusqu'en un point des Beni-Rached. En cet endroit, le chikr' lui ordonna de mettre pied à terre et d'édifier des constructions.

Peu de jours après ce rêve, les Beni-Rached se présentèrent à Sid Yahya, conduisant une jument sellée et une mule. Il partit avec eux et arriva à l'endroit indiqué par le chikr' (2).

Les gens du pays lui élevèrent une construction. Au

(1) Porte dite actuellement de Bou-Medine, à Tilimsane.

(2) Les Beni-Rached (tribu Berbère) se trouvaient au sud-est de Tilimsane.

moyen de corvées et de dons volontaires, il lui ensemencèrent la superficie que peuvent labourer cent charrues (800 à 1,000 hectares). A l'été ils moissonnèrent et ensilèrent les grains. Sid Yahya demeura en cet endroit qui prit le nom de Zaouïa Sid Yahya Bou Es-Sadat.

L'on raconte, d'après son fils Mohammed, que certain jour l'on avait étendu de la viande sur des cordes pour la faire sécher. Un milan se saisit d'un morceau, mais le chikr' lui ayant crié : « Tu resteras immobile jusqu'à ce que tu aies lâché le morceau de viande ; » l'on vit, en effet, le malheureux milan demeurer immobile dans l'air. Enfin, harassé par les efforts qu'il avait faits pour prendre son essor, il lâcha le morceau de viande dérobé, et tomba mort sur le sol.

⁂

Yahya ben A'bd-Alla ben Mohammed ben Mohammed ben A'bd-El-A'ziz.

Jurisconsulte distingué et saint personnage. Il fut kad'i probe, religieux, affable et conciliateur.

Une preuve qu'il était touché de la grâce divine, c'est que son serviteur m'a déclaré que ce saint homme avait dans son habitation des jarres de grains qui n'étaient jamais vides.

L'on rapporte qu'il mourut 80 ans après Malek, laissant un grand nombre de productions.

Abou-Zakaria, l'andalou, à son passage à Fas, en 793, (1392) prit copie d'un de ses ouvrages.

L'auteur termine ainsi : Ici s'arrête la tâche que je m'étais imposée, en l'année 1011 (1604), en la ville de Tilimsane.

Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. C'est à cause de lui que j'ai fait ce travail, qu'il veuille bien en accepter l'offrande.

Pour traduction :

ADRIEN DELPECH,
Interprète judiciaire.

NOTES HISTORIQUES SUR LE MZAB

GUERARA

DEPUIS SA FONDATION (1)

Fondation de Guerara

Avant la fondation de Guerara, il existait, près de l'emplacement qu'occupe actuellement cette ville, un ksar du nom d'El-Mabartekh (2), créé depuis une époque que l'on ne peut déterminer. Ce ksar avait été bâti par des Oulad-Nouh, de Berriane (3) ; des gens de Beni-

(1) Cette notice historique est la traduction d'une relation, rédigée, quelque temps après l'annexion du Mzab, par Si Mohammed ben Chetioui ben Slimane, des Cheurfa de Guerara.

Elle est certainement imparfaite, et parfois même inexacte. Néanmoins, elle a paru digne d'être traduite et complétée par quelques notes, parce que l'auteur a su dégager, de la masse des faits secondaires, les événements principaux et les classer avec une certaine méthode, remonter à l'origine des çoffs, expliquer les causes des luttes successives qui ont ensanglanté Guerara et retracer, en quelques pages assez animées, la vie si troublée de ce ksar.

C'est à l'initiative de M. le lieutenant Massoutier, chef du bureau arabe de Ghardaïa, qu'est due la rédaction de ce document.

(2) L'emplacement de l'ancien ksar d'El-Mabartekh est encore indiqué par une hauteur (ragouba), sise au milieu de l'oasis actuelle de Guerara et appelée Ragoubet-el-Mabartekh.

(3) A l'époque où les Oulad-Bakha fondèrent Guerara, Berriane n'existait pas encore. Ce ksar ne fut créé qu'en 1090 de l'Hégire (1679) par deux fractions de Ghardaïa : les Afafra et les Oulad-Nouh, assistées de quelques Medabih.

Isguen, des Oulad-Saiah, Saïd-Oulad-Amor, des Draïs, quelques Oulad-Attache et autres Arabes de toute origine, auxquels s'était mêlé un petit nombre d'Oulad-Bakha.

Guerara ne fut fondée qu'en l'an 1040 de l'Hégire (1631), par les Oulad-Bakha, qui habitaient auparavant Ghardaïa et Melika (1).

Avant de venir dans l'Oued-Mzab, les Oulad-Bakha et les Oulad-Nouh, appartenant à la secte abadite (2), habitaient Laghouat.

(1) Les Oulad-Bakha sont fils de Bakht ben Yakoub ben Mohammed ben Ahmed ben Abad ben Moussa ben Slimane ben Abd Allah ben Hellal ben Abd Allah ben Affar ben Amor ben Djabeur ben Bou Riah ben Abd Allah ben Ahmed ben Chareuf ben Yahia ben Ahmed ben Adris ben Abd Allah ben Mohammed ben El-Hassen ben Fatma, fille du Prophète.

(2) Les Beni-Mzab appartiennent à la secte ouahbite abadite, non reconnue parmi les quatre sectes dites orthodoxes. Contrairement à l'usage reçu, j'écris Abadite au lieu d'Ibadite.

On lit dans le *Djouaher-el-Mountakat* (les Perles choisies), du cheikh Aou El-Kacem ben Brahim El-Berradi, qui vivait au IXe siècle de l'Hégire : « Le nom de la secte des gens de la Vérité est tiré d'Abd » Allah ben Abad. Nous nous appelons *Abadia*, avec le *hamza* sur- » monté d'un *fatha* (son a). »

L'autorité de ce texte est indiscutable : la prononciation ***abad*** y est indiquée d'une façon précise et formelle, par un auteur appartenant à la secte et connu autant par sa science que par son attachement scrupuleux aux traditions. Elle est confirmée par ce fait que tous les Mozabites, lettrés ou non, prononcent Abad El-Abadia.

Les Beni-Mzab sont, en Algérie, les derniers représentants de la doctrine abadite, adoptée dès les premiers siècles de l'Hégire par la plupart des tribus berbères de la Tripolitaine, du Fezzan, du Djerid tunisien, de l'Oued-Souf, de l'Oued-Righ, d'Ouargla et de tout le Sahara algérien.

En Tunisie, la secte compte encore de nombreux fidèles, dans l'île de Djerba. Mais le noyau abadite le plus considérable de l'Afrique Septentrionale, se trouve aujourd'hui dans la Tripolitaine, au Djebel-Nefous. On se rendra compte de l'importance de ce groupe qui a su conserver ses croyances dans un pays soumis à une autorité orthodoxe souvent intolérante, en jetant un coup d'œil sur le tableau ci-après. Il contient l'énumération des centres du Djebel-Nefous, avec l'indication approximative du nombre de familles abadites qui les habitent.

Les Beni-Laghouat, malékites, comme ils le sont encore aujourd'hui, ayant chassé ces deux fractions de

---

Le Djebel-Nefous est divisé en trois *moudiriats* : Ifren, Lalout et Fossato.

Les centres du moudiriat d'Ifren, sont :

Dans le territoire d'Ifren :

Ksar El-Outi	Habité par les Turcs.
Ksar El-Fouki	Id.
Blad Et-Turk	Id.
Guelaa	700 familles, toutes abadites.
Tamezraït	150 id. id.
Taremma	210 familles abadites, 10 orthodoxes.
El-Ksir	80 familles, toutes abadites.
Berkhabekha	110 id. id.
Chegarnia	200 id. id.
Taguerboucet	100 id. id.
Oum-el-Djorsane	6 familles abadites, 200 orthodoxes.
Guesbet-bou-Bag	35 familles, toutes abadites.

Guerbat, comprenant trois ksour :

Ksar El-Maniine Ksar El-Goradiine Ksar El-Mechouchine	180 familles, toutes abadites.

Dans le territoire de l'Oued-Ilerzaz :

Messaïs	Habité par des orthodoxes.
Oued-Atia	Id.
Quesbat	Id.
El-Guettar	Id.

Dans le territoire de l'Oued-Roumia :

Oued-Aouafia	Habité par des orthodoxes.
Oued-Djellal	Id.
Oued-Diab	Id.
Oued-Atia	Id.
Blad El-Abid	Id.
Ksar El-Brahma	Id.
Zeurgane	Id.

Dans le territoire de Khelaïfa :

Oued-Douib	Habité par des orthodoxes.
El-Ouadi	Id.

Dans le territoire de Riaïna :

Ksar Oued-Ali	Habité par des orthodoxes.
El-Aïn	Id.

leur ville, les Oulad-Bakha vinrent chercher asile à Ghardaïa ; les Oulad-Nouh allèrent habiter Beni-Isguen.

Oued-Abd-el-Aziz	Habité par des orthodoxes.
Oued-Riane	Id.
El-Aguiba	Id.
Oued-Hassine	Id.
El-Fouadeur	Id.

Les centres du moudiriat de Fossato, sont :

Dans le territoire de Fossato :

Djadou, siège du commandement	600	familles,	toutes	abadites.
Termiça	50	id.		id.
Talat-Noumiral	80	id.		id.
Ouchegari	45	id.		id.
Tamouguet	15	id.		id.
Djenaoun	150	id.		id.
Mezzou	150	id.		id.
Djemari	230	id.		id.
Indebas	25	id.		id.
Mezroura (2 villages)	90	id.		id.
Ouifat	90	id.		id.
Regreg	60	id.		id.
Tamezda	280	familles abadites,	10	orthodoxes.
Iner	30	id.	30	id.
Djeïtal	35	id.	35	id.

Dans le territoire de Rehibat :

El-Kherba	Habité par des orthodoxes, 5 familles abadites seulement.			
El-Guenafid	Habité par des orthodoxes.			
Selamat	Id.			
Oued-bou-Djedid	70	familles,	toutes	abadites.
Guesbet-el-Guetour	10	id.		id.
Guetros	60	familles abadites,	60	orthodoxes.
Neziref	35	id.	35	id.
El-Guetoua	35	id.	35	id.

Dans le territoire de Zenïane :

El-Gouacem	Habité par des orthodoxes
Oued-Khelifa	Id.
El-Brahma	Id.
Oued-Diab	Id.
Oued-bel-Houl	Id.

Dans le territoire de Rodjebane :

El-Brahma	Habité par des orthodoxes.

Les gens de Ghardaïa firent bon accueil aux Oulad-Bakha, les installèrent chez eux pour le mieux et leur

Tirekt	Habité par des orthodoxes.
Zaafrana	Id.
Charen	Id.
El-Rolt	Id.
Zentout	Id.
Taïredïa	Id.
Oued-Atia.	Id.

Les centres du moudiriat de Lalout, sont :

Dans le territoire d'El-Haouamed :

Lalout, siège du commandement	1600 familles, toutes abadites.
Ouazzen	240 id. id.
Oued-Mahmoud	100 familles abadites, 70 orthodoxes.
Medjebara	Habité par des orthodoxes.
Tirekt	Id.
El-Kherba	Id.

Dans le territoire d'El-Haraba :

Djeridjen	90 familles, toutes abadites.			
Oum-Soufar	10	id.	id.	
Tamelouchaït	15	id.	id.	
Tendemira	80	id.	id.	
Tamezine	220	id.	id.	
Forsataï	150	id.	id.	
Kabao	200	id.	id.	
Tinzert	25	familles abadites,	25	orthodoxes.
Beggal	20	id.	60	id.
Beguiguila	35	id.	35	id.
Zarara	Habité par des orthodoxes.			

Soit, au total, près de 7,000 familles appartenant à la secte abadite.

Ces renseignements qui, sous le rapport des chiffres, peuvent ne pas être d'une exactitude absolue, ont été fournis par un taleb des Nefouça, fixé à Ghardaïa, et contrôlés auprès d'autres tolba de Lalout et de Fossato, de passage au Mzab. Outre l'intérêt qu'ils présentent, au point de vue géographique, ils pourront être utiles aux orientalistes algériens qui entreprendront l'étude ou la traduction des chroniques abadites : en effet, les textes manuscrits des *Tabakat*, des *Siar* du cheikh Ahmed, du *Djouaher-el-Mountakat* et autres ouvrages historiques, particuliers à la secte, contiennent, presque à chaque page, des noms de localités du Djebel-Nefous. Ces noms, transcrits par des copistes étrangers au pays, deviennent souvent méconnaissables. Il

donnèrent le quart de la ville. Cette fraction a encore, de nos jours, un délégué chargé de représenter ses intérêts dans la djemâa de Ghardaïa (1).

Les Oulad-Bakha restèrent un certain nombre d'années à Ghardaïa. A la suite d'une rixe qui survint entre eux et les gens de la ville, on leur rappela leur origine étrangère (2) et on leur reprocha d'être des intrus, qui, chassés de Laghouat, devaient s'estimer heureux d'avoir trouvé, à Ghardaïa, un accueil bienveillant.

Sensibles à cet affront, les Oulad-Bakha se réunirent en secret pour délibérer sur le parti à prendre.

Un homme influent de la fraction prit la parole et dit : « Écoutez-moi, mes frères : je vais vous donner un conseil dont vous tirerez profit, si vous êtes des hommes de cœur. » — « Que faut-il faire? demandèrent tous les Oulad-Bakha. » — « Il importe d'abord de cacher soigneusement vos projets aux gens de Ghardaïa. Vous formerez ensuite une vaste association et vous irez travailler ensemble dans le Tell (3). Lorsque vous aurez

sera possible, en consultant la liste ci-dessus, de reconstituer leur véritable orthographe.

(1) La fraction des Oulad-Bakha, restée à Ghardaïa, compte 35 familles.

(2) Les Mozabites font encore une distinction entre les fractions qui ont pris part, à l'origine, à la fondation de leurs villes et celles qui se sont jointes, par la suite, aux premiers habitants. Les premières s'appellent *açils*, les autres *mazils*. A Ghardaïa, chaque fraction fondatrice a un cimetière qui lui est particulièrement réservé. Les mazils de cette ville enterrent leurs morts dans un cimetière à part, consacré à Ammi Saïd ben Ali, personnage célèbre, originaire de Djerba, qui vint se fixer à Ghardaïa vers la fin du Xe siècle de l'Hégire.

(3) L'instinct commercial qui est un trait caractéristique de leur race a, de tous temps, poussé les Berbères à chercher, en dehors des centres qu'ils habitaient, un théâtre à leur rude activité.

On trouve, à chaque page, trace de cette prédisposition dans les chroniques que les Berbères abadites des premiers siècles de l'Hégire ont laissé à leurs frères et que ceux-ci se sont pieusement transmis, de génération en génération : on y prêchait beaucoup le détachement des choses de ce monde ; mais on y voit les cheikhs les plus connus

amassé de l'argent en quantité suffisante, vous reviendrez et vous fonderez une ville pour vous seuls, comme l'ont fait anciennement vos frères d'Oulad-Nouh, créateurs d'El-Mabartekh. »

Cet avis reçut l'approbation unanime.

Trois jours après, quarante hommes des Oulad-Bakha, bien pourvus de vivres et de chaussures, quittaient Ghardaïa se dirigeant vers Alger.

Pendant plusieurs années, ils travaillèrent en commun dans cette ville. Lorsqu'ils eurent gagné beaucoup d'argent, ils achetèrent des armes et des provisions et repartirent pour le Mzab.

---

par leur savoir et leur piété ne pas dédaigner de se livrer au commerce et faire l'éloge de ceux qui acquièrent des richesses par le négoce.

Aux beaux temps de la Ouargla abadite, la crainte des persécutions religieuses fermait aux tribus berbères, qui habitaient cette oasis, la route du Nord. Mais le Soudan offrait une vaste carrière aux voyageurs assez hardis pour pénétrer dans ces mystérieuses contrées.

Un cheikh, célèbre par son caractère aventureux, son esprit militent et ses ouvrages de controverse religieuse, Abou Yakoub Youcef ben Brahim ben Mennad, d'origine sedratienne et habitant Ouargla, pénétrait, au VIe siècle de l'Hégire, dans le Soudan, pour en ramener des esclaves et en rapporter de la poudre d'or.

On trouve dans une *Kacida* remarquable, dont il est l'auteur, ces vers caractéristiques :

« Que Dieu ajoute encore à la prospérité d'Ouardjelane (Ouargla).
» C'est le paradis du monde, la porte ouverte vers la Mecque et la
» mine de poudre d'or de R'ana. »

« Il n'est pas de générosité possible dans ce monde pour celui qui
» a peu de fortune, et il n'est de réelle fortune que celle obtenue par
» le négoce. »

« Laissons les ignorants se glorifier des biens qu'ils ont acquis
» en pillant partout ; ils sont semblables aux viles esclaves qui, en
» un jour de fête, se parent d'un reste de vêtements et de bijoux,
» dédaigné par leurs maîtresses. »

« Les richesses légitimes ne seront jamais acquises que par l'homme
» intrépide qui franchit les espaces s'étendant vers R'ana et ne craint
» ni les déserts sans route, ni les fatigues, ni le soleil, ni les ténébreux
» ouragans de sable. »

« Par l'homme qui dédaigne une molle couche, fuit le contact

Après plusieurs jours de marche, ils arrivèrent à la tête de l'Oued-Zegrir, en un point du Sahara encore connu sous le nom d'El-Achache (1).

Ils passèrent la nuit à manger et à boire, tout joyeux à la pensée de revoir bientôt leurs familles.

L'un d'eux, nommé Hammou Tobbal (2), qu'ils consi-

» alanguissant des femmes aux longs voiles, et sait braver les évé-
» nements, d'où qu'ils viennent, alors même qu'ils le pénétreraient
» douloureusement, comme les pointes acerées des poignards. »

Les Mozabites ont conservé cette activité de race et cet amour des richesses honnêtement acquises.

Longtemps avant l'occupation française, ils se répandaient déjà dans les villes du Tell algérien et de la Tunisie, où leur esprit d'ordre et d'économie, leur sobriété proverbiale et leurs aptitudes naturelles leur assuraient presque le monopole du commerce.

La conquête a favorisé le mouvement d'émigration temporaire des Mozabites vers le Nord, en leur assurant une sécurité qui leur faisait souvent défaut.

Leur qualité de musulmans, en dehors des quatre sectes reconnues, les exposaient, en effet, à de fréquentes vexations. Les Arabes du Sahara rançonnaient impitoyablement leurs caravanes ; ceux des villes levaient sur eux des impôts onéreux et arbitraires et ne manquaient aucune occasion de leur rappeler qu'à leurs yeux, ils n'étaient que des *Kharedjia* voués, au même titre que les Chrétiens et les Juifs, à toutes les flammes de l'enfer.

Les livres de *Locat* ou « Recueils de décisions et d'épîtres des cheikhs vénérés du Mzab, » contiennent plusieurs lettres, adressées aux deys d'Alger, aux beys de Tunis ou aux bachas de Tripoli, dans lesquelles les Mozabites, par l'organe de leurs directeurs religieux, essaient de réagir contre cette tendance, en exposant en détail les articles de foi qui forment la base de leurs croyances et en cherchant à prouver qu'ils sont aussi bons musulmans que les sectateurs de Malek ou d'Abou Hanifa.

(1) Ce point est situé entre la daïa de Tilremt et la daïa Diba, où l'on rencontre la tête de l'Oued-Zegrir et celle de l'Oued-Neça.

(2) Les noms les plus communs chez les Mozabites sont : Ahmed, Mohammed, *Aïoub*, *Slimane*, Salah, *Moussa*, *Nouh*, *Brahim*, Bafou ou *Youcef*, Kacem ou Kaci, *Yagoub*, *Zakaria*, *Daoud*, *Aïssa*, Hammou, *Yahia*, Bakha, *Younès*, Boukeur, Bouhoun, Bakir, Hammani, Aoumem, Baba, Daddi, Addoun.

Les femmes s'appellent le plus souvent Faffa, Nanna, Mamma, Lalla, Chacha, Bia, Bekhil, Setti, Betti, Menna et Hanna.

déraient comme leur chef et consultaient en toute occasion, leur demanda tout à coup : « Que comptez-vous faire maintenant ? »

— « Rentrer au plus tôt dans nos familles, répondirent-ils. »

Tobbal est un surnom qui signifie joueur de tambour. La fréquente similitude des noms a amené les Mozabites à se distinguer entre eux par des surnoms qui deviennent, presque toujours, de véritables noms patronymiques. Ces surnoms, arabes ou berbères, sont tirés de particularités qui s'appliquent quelquefois à la personne qui les porte, mais remontent le plus souvent à un de ses ancêtres. On trouve, à Ghardaïa, des familles entières dont les noms sont suivis des surnoms envieux, énumérés ci-après : Kaabouche (boulette composée de dattes pilées, de farine et de beurre) ; Barbara (petite jarre à ventre rebondi) ; Mesbah (lampe) ; Sedd El-Kedim (vieux barrage) ; Kantara Djedida (pont neuf) ; Akerbouche (grosse datte ronde) ; Guelmouna (capuchon) ; Karanbila (tromblon) ; Guellaa Drous (arracheur de dents) ; Terfas (truffe saharienne) ; El-Miet (le mort) ; Kraoua (courge vidée) ; Soussen (tais-toi) ; Tamourt Igguen (un seul terrain) ; Bajou (silos) ; Kerkache (galette) ; Tadelert (petite fève).

On a pu remarquer que les noms les plus répandus au Mzab étaient d'origine hébraïque. Il ne faut rien conclure de ce fait dont l'explication est fort simple.

Les Abadites, stricts observateurs du Koran et de la Sonna, classent de la façon suivante, par ordre de préférence, les noms que doivent porter tous les vrais croyants : 1° le nom du Prophète ; 2° les noms des prophètes et des gens vertueux cités dans le Koran ; 3° les noms des compagnons du Prophète ; 4° les noms des docteurs célèbres de la secte. Le nom préféré à tous est donc celui de Mohammed. Après lui, viennent ceux des prophètes cités dans la Sourate VI, versets 83 et suivants : « Tels sont les arguments que nous fournissons à Abra» ham (Ibrahim) contre son peuple. Nous lui avons donné Isaac » (Ishak) et Jacob (Yakoub) et nous les avons dirigé tous deux. Anté» rieurement, nous avions dirigé Noé (Noub). Parmi les descendants » d'Abraham, nous avons dirigé aussi David (Daoud) et Salomon » (Slimane) et Job (Aïoul) et Joseph (Youcef) et Moïse (Moussa) et » Aaron (Haroun). C'est ainsi que nous récompensons ceux qui font » le bien. Zacharie (Zakaria), Jean (Yahia), Jésus (Aïssa) et Elie » (Elias), tous ils étaient justes. Ismaël (Smaïl), Elisée (El-Isaa), » Jonas (Younès) et Loth (Lout), nous les avons élevé au-dessus de » tous les humains. » Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir les noms des personnages vertueux de la Bible portés par la grande majorité des Mozabites.

Hammou Tobbal éclata de rire.

— « Quoi ! dit-il, songeriez-vous à revenir à Ghardaïa, où vous avez reçu un affront inoubliable ? Cette ville vous est défendue ; vous ne devez y reparaître qu'après avoir fait acte d'hommes et avoir fondé un ksar qui sera vôtre. »

— « Que convient-il donc de faire, lui demandèrent-ils. »

— « Suivons cette vallée jusqu'aux environs d'El-Mabartekh et bâtissons une ville près de ce ksar. »

— « Comment pourrions-nous faire ce que tu dis, répliquèrent-ils ; nous ne sommes que quarante et nous nous trouvons en plein Sahara, loin de nos gens et privés de toute assistance. »

— « Qu'à cela ne tienne, dit Hammou Tobbal ; notre argent ne vaut-il pas des hommes ? Réunissons quatre mille dinars ; nous les enverrons à Ben Djellab, à Touggourt, en lui faisant savoir que nous avons besoin de son concours pour fonder une ville et en l'invitant à se rendre près d'El-Mabartekh. »

Cet avis ayant reçu l'approbation générale, les Oulad-Bakha choisirent, parmi eux, deux délégués chargés d'aller exposer leurs projets à Ben Djellab et de lui assigner rendez-vous, à un jour fixé, près d'El-Mabartekh.

Les envoyés partis, leurs compagnons quittèrent El-Achache, se dirigeant, à petites journées, vers El-Mabartekh, afin de laisser à Ben Djellab le temps d'arriver.

Ils atteignirent enfin le point où s'élevait ce ksar. Ben Djellab, à la tête de trois cents cavaliers, s'y trouvait depuis la veille.

Les Oulad-Bakha placèrent leur camp sur une hauteur appelée Koudiet-el-Agareb (1) et demandèrent à Ben Djellab d'investir El-Mabartekh jusqu'à ce qu'ils se fussent suffisamment fortifiés. Ben Djellab mit le siège devant le ksar.

---

(1) La colline des Scorpions.

Pendant ce temps, les Oulad-Bakha élevaient, rapidement sur le Koudiet-el-Agareb, l'enceinte de leur ville qu'ils nommèrent Guerara (1).

Pendant quarante jours, ils travaillèrent sans relâche. Ils creusèrent, à flanc de coteau, un puits encore connu de nos jours sous le nom de Ben-Aïlef, et le rattachèrent à l'enceinte par un chemin fortifié.

Leur sécurité étant ainsi assurée, ils envoyèrent chercher leurs femmes et leurs enfants à Ghardaïa et les installèrent provisoirement dans une maison construite à cet effet.

Puis, ils laissèrent Ben Djellab retourner à Touggourt et continuèrent à fortifier leur ville et à élever des habitations.

Quand Ben Djellab fut parti, les gens d'El-Mabartekh purent sortir librement ; ils constatèrent qu'une forte enceinte avait été élevée sur le Koudiet-el-Agareb.

Comme ils s'approchaient du rempart, les Oulad-Bakha leur crièrent : « La terre de Dieu est vaste. Elle peut nous contenir tous. »

— « Comment prétendez-vous peupler un endroit où nous vous avons précédés depuis nombre d'années, répondirent-ils. C'est la guerre que nous voulons. »

Les Oulad-Bakha répliquèrent par une décharge de leurs armes qui mit en fuite les gens d'El-Mabartekh. Ceux-ci, rentrés dans leur ksar, délibérèrent sur le parti à prendre en cette occasion. Leurs Arabes étant tous dans le Sahara et la ville ne comptant qu'un petit nombre de défenseurs, ils résolurent de garder l'expectative.

Le lendemain matin, les Oulad-Bakha sortirent de leur nouvelle ville. Pendant que les uns investissaient El-Mabartekh, les autres travaillaient activement à planter

(1) Les Arabes du Sud appellent guerara une dépression de terrain d'une certaine étendue où les eaux de pluie s'amassent et séjournent. Ce mot a le même sens que *daïa*.

des *hachanes* (1) et autres arbres fruitiers, à creuser des puits et à construire des maisons.

La fraction des Oulad-Sidi-Abd-Allah étant revenue peu après du Sahara pour passer l'été à l'ombre des palmiers d'El-Mabartekh, les gens de ce ksar la choisirent comme intermédiaire pour demander la paix aux Oulad-Bakha.

Une trêve de trois ans fut décidée.

Les Oulad-Bakha, reconnaissants envers les Oulad-Sidi-Abd-Allah, les admirent à peupler avec eux la nouvelle ville.

Digression sur les Cheurfa

Les Oulad-Sidi-Abd-Allah formaient, à cette époque, une fraction très forte qui l'emportait sur toutes les zaouïas du Sahara. Ils pouvaient mettre en ligne trois cents cavaliers. Ils dirent aux Oulad-Bakha : « Travaillez sans crainte ; nous sommes désormais des vôtres : nous vous apporterons, du Zab, des grains et des hachanes, et nous serons toujours à votre disposition. Si vous voulez que votre ville soit forte et n'ait rien à redouter des attaques de l'extérieur, nous vous amènerons ceux des Cheurfa, nos frères, qui vivent encore dans le Sahara. »

Les Cheurfa habitaient d'abord la ville de Fez.

(1) Les puits de Guerara ont une profondeur moyenne de 25 mètres. L'eau en est généralement bonne.

Le rejeton du palmier s'appelle *fecila*, tant qu'il reste au pied de l'arbre qui l'a produit. Dès qu'il est transplanté, il prend le nom de *hachana* ; plus tard, quand il produit et quand un âne chargé peut passer sous les branches sans les effleurer, il devient *djebbara*.

Un homme d'origine juive, nommé Bou Afia (1), s'étant emparé du pouvoir, s'acharna après les Cheurfa et en tua un grand nombre. Chassés par la persécution, ils quittèrent Fez et vinrent mener la vie nomade dans le Sahara.

Leurs migrations les ayant amenés dans l'Oued-Zegrir et dans l'Oued-Neça, ils résolurent de s'établir dans ces vallées.

L'hiver, ils camperaient dans la partie inférieure de l'Oued-Neça où ils trouveraient abri contre le froid ; l'été, ils remonteraient à la tête de la vallée ou dans la partie supérieure de l'Oued-Zegrir.

Les Cheurfa se divisaient en trois fractions :

Les Oulad-Aïssa,
Les Oulad-Brahim,
Les Oulad-Smaïl,
ayant toutes une commune origine.

Pendant longtemps, ils vécurent dans les terrains qu'ils avaient choisis pour leurs parcours. Un certain nombre d'entre eux allèrent fonder El-Ateuf (2).

(1) Il s'agit probablement d'un des Oulad-bou-Afia cités par El-Bekri.

(2) Le ksar d'El-Ateuf est situé sur la rive droite de l'Oued-Mzab, à cinq kilomètres en aval de Bou-Noura et à huit kilomètres de Ghardaïa.

La tradition attribue, en effet, à un chérif mozabite, Slimane ben Abd-el-Djebbar, la fondation d'un des petits ksour qui se trouvaient plus bas qu'El-Ateuf, près du barrage actuel. Ce ksar portait le nom berbère *d'Aghrem Intalazadit* ou le nom arabe de *ksar Soufa*.

D'autres ksour, dont les noms sont encore connus, s'échelonnaient en amont, le long de l'Oued-Mzab, jusqu'à la hauteur de Melika. Ils étaient habités par des populations zenatiennes, qu'Ibn Khaldoun appelle *Beni-Moçab* et qui sont désignées, dans les chroniques abadites, sous le nom de *Beni-Meçaab*.

Les habitants moatazilites de l'Oued-Mzab commencèrent à être convertis à la doctrine abadite par le célèbre Abou Abd-Allah Mohammed ben Bekeur Es-Saïh, mort en 440 de l'Hégire. Ce cheikh vénéré, chef spirituel reconnu par la majorité des abadites de l'Oued-Righ,

Lorsque Dieu voulut qu'ils quittassent ces régions pour une contrée plus fertile, le Djerid, il suscita contre eux des oppresseurs qui leur enlevèrent leurs troupeaux et leur tuèrent leurs hommes. Ils virent reparaître les mauvais jours de la persécution et vécurent dans une crainte incessante.

L'événement qui détermina leur départ est le suivant :

Les Oulad-Riats et Zengouh-el-Aoueur, originaires des tribus des Larbaa (1), arrivèrent un jour chez un homme des Cheurfa, installé, avec trois tentes, dans l'Oued-Neça inférieur, en un point appelé Sidi-Feredj et lui demandèrent l'hospitalité.

Le chérif leur fit bon accueil, les fit asseoir dans sa tente et sortit pour aller choisir, dans son troupeau, un mouton qu'il devait égorger et leur offrir en diffa. Sa femme, occupée à rouler le taam, resta dans la tente.

Les Larbaa, grands amateurs de chasse, avaient avec eux un équipage de faucons qu'ils portaient sur leur tête. Pendant l'absence du chérif, ils lâchèrent ces oi-

dut quitter Adjelou, sa résidence, à la suite de désordres qui se produisaient dans ce pays et vint se fixer, pendant une année, à Ifren, non l'Ifren du Djebel-Nefous, mais celui de l'Oued-Mia. C'est de là qu'il vint, à plusieurs reprises, prêcher la doctrine ouahbite aux Beni-Meçaab.

Autour du premier noyau de convertis, vinrent se grouper, par la suite, des abadites des ksour d'Ouargla, de l'Oued-Righ, des Nefouça et de Djerba, chassés de leurs centres par la persécution religieuse ou les luttes intestines.

Actuellement, on ne compte plus à El-Ateuf que treize familles de Cheurfa, appartenant aux trois fractions des Oulad-Smaïl, Oulad-Brahim et Oulad-Aïssa. Ils ont conservé, jusqu'à nos jours, le monopole des carrières de plâtre de Tilemçanine, sur le plateau de Noumerat, qu'ils ont exploitées les premiers.

Les Cheurfa, de Fez, comptent encore de nombreux représentants à Metlili.

(1) Zengouh-el-Aoueur est le père de la fraction des Zenagha, comprise dans la tribu des Oulad-Salah. Les Oulad-Riats formaient anciennement une fraction très forte. Ils sont actuellement réunis à la tribu des Hadjadj.

seaux de proie qui s'abattirent sur un jeune enfant et lui fouillèrent, à coups de bec, le cœur et les entrailles.

La mère, demandant à Dieu la résignation, assistait, impassible, à ce spectacle.

Le chérif rentra bientôt, apportant le mouton ; il l'égorgea et offrit à ses hôtes une somptueuse diffa.

Sa femme ne lui apprit la mort de l'enfant que lorsque les Larbaa, leur repas terminé, furent repartis sur leurs chevaux. Il voulait se lancer à leur poursuite ; mais la femme le retint en lui disant : « Cela ne rendra pas la vie à ton enfant. Il ne nous reste qu'un parti à prendre : « C'est de quitter un pays où règnent la force injuste et le mépris du droit. »

Lorsque les Cheurfa apprirent l'événement, ils se rassemblèrent et décidèrent de partir pour le Djerid. Ils allèrent s'installer à Nefta.

Quelques-uns d'entre eux restèrent à El-Ateuf, où ils sont encore. D'autres se joignirent aux Oulad-Sidi-Abd-Allah. Ce sont ceux-là qui, sous la direction de leur chef, Si Abd-Allah ben Ahmed El-Arif, prirent part, avec les Oulad-Bakha, à la création de Guerara.

Abd-Allah eut un fils, Amor, qui laissa Slimane. Ce dernier engendra Chetioui qui laissa Slimane, père de Chetioui, encore vivant. Moi, rédacteur du présent, je suis Mohammed, fils de Chetioui, fils de Slimane, fils de Chetioui, fils de Slimane, fils d'Amor, fils d'Abd-Allah ben Ahmed El-Arif, demeurant à Guerara.

Les Oulad-Bakha vinrent donc trouver Abd-Allah ben Ahmed El-Arif et l'engagèrent à prendre part à l'édification de la nouvelle ville.

Il s'y refusa d'abord, mais les Oulad-Bakha ayant insisté, il consentit à se joindre à eux.

On lui donna un quarante-sixième des terres du ksar et de l'oasis. Abd-Allah accepta, sous la réserve des conditions ci-après : les Oulad-Bakha ne chercheraient pas à le convertir aux croyances abadites, ni lui ni ses

descendants. Ils le traiteraient avec justice et ne prendraient aucune décision importante sans qu'il fût présent et consulté.

De leur côté, les Oulad-Bakha demandèrent aux Oulad-Sidi-Abd-Allah de ne jamais faire cause commune avec leurs ennemis de l'extérieur, de ne pas chercher à faire des adeptes pour la secte malékite, d'obéir à tous les ordres donnés par eux, quand ils concerneraient le bien et non lorsqu'ils auraient pour but le mal et le désordre.

Cette convention fut consacrée par un acte écrit (1).

Outre les Oulad-Abd-Allah, deux chefs de famille des Mrazi prirent part à la création de la ville.

Il n'y a donc parmi les Arabes que les Cheurfa et les Mrazi (2) qui aient concouru, avec les Oulad-Bakha, à la fondation de Guerara (3).

---

(1) Cet acte indique également, comme date de la fondation de Guerara, l'an 1040 de l'hégire.

(2) Les Mrazi parcouraient la partie inférieure de l'Oued-Zeguir et de l'Oued-Neça longtemps avant la fondation de Guerara. Ils quittèrent définitivement ces régions dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et allèrent fonder le ksar d'El-Assafia, sur l'Oued-Mzi, à 9 kilomètres en aval de Laghouat. Il est probable qu'ils ont été, avec les Oulad-Sariah et les Zenakhera, les fondateurs et les habitants du ksar El-Ahmar, dont les traces encore visibles, à l'ouest de Guerara, ont été prises, par quelques voyageurs, pour des ruines romaines.

(3) Le récit de la fondation de Guerara, tel qu'il est fait par l'auteur, a besoin d'être complété et rectifié. On ne s'explique pas bien, en effet, comment les Oulad-Bakha furent amenés à créer leur ville dans un endroit déjà peuplé, alors qu'il leur eût été facile de choisir pour leur oasis tout autre emplacement libre. On verra, par les détails complémentaires suivants, que les Oulad-Bakha se dirigèrent vers El-Mabartekh, parce qu'ils avaient déjà habité ce ksar :

Vers la fin du XVIe siècle, les Oulad-Bakha, les Afafra et les Oulad-Nou, sans cesse en lutte avec les autres fractions de Ghardaïa, furent expulsés de cette ville. Ils allèrent se réfugier à Laghouat, où on leur donna asile pendant cinq ou six ans. Au bout de ce temps, les Beni-Laghouat, fatigués de leurs intrigues et de leur turbulence, leur intimèrent l'ordre de quitter leur ksar. Comme ils n'étaient pas en forces pour résister, ils obéirent et prirent la route du sud. Les

Luttes entre les Oulad-Bakha et les gens d'El-Mabartekh

A l'expiration du délai de trois ans, fixé pour le maintien de la paix, les Oulad-Bakha avaient déjà réussi, par

Beni-Laghouat, ayant à venger de nombreux griefs, partirent le lendemain sur leurs traces, les atteignirent à Bou-Trekfine où ils campaient sans défiance et en massacrèrent le plus qu'ils purent.

Ceux qui parvinrent à fuir descendirent l'Oued-Neça, jusqu'au confluent de l'Oued-Kebch, où ils creusèrent un puits et construisirent deux ou trois maisons. Cet essai de colonisation ne leur réussit pas. Inquiétés sans cesse par les *djichs* de toute provenance qui exploitaient cette partie du Saharah, ils quittèrent ce point appelé Melaga-ben-Sidhoum, et allèrent explorer l'Oued-Zegrir. Ils s'arrêtèrent dans la vaste daïa où s'épanouit aujourd'hui l'oasis de Guerara, et y bâtirent le ksar d'El-Mabartekh. Les crues fréquentes de l'Oued-Zegrir assuraient la vie à leurs cultures et, si l'on en croit la tradition, la daïa était même arrosée par une source abondante dont on montre encore la place.

Le noyau d'habitants du ksar, formé d'Afafra, Oulad-Nouh et Oulad-Bakha s'accrut de quelques expulsés des Beni-Isguen. Les Arabes des Oulad-Saïah, Saïd-Oulad-Amor, Selmia, Abadlïa, Oulad-Moulat, qui fréquentaient ces parages, se groupèrent en été autour d'El-Mabartekh, et contribuèrent ainsi à augmenter sa force et sa prospérité.

Mais dans les régions sahariennes la création d'un centre coïncide toujours avec l'apparition de deux çoffs qui s'y disputent le pouvoir. El-Mabertekh ne pouvait échapper à cette loi fatale de division, commune à tous les ksours.

Deux partis se formèrent : les Afafra, les Oulad-Nouh et les gens de Beni-Isguen d'un côté ; de l'autre, les Oulad-Bakha. Après une série de luttes et de trahisons, ces derniers eurent le dessous et furent violemment expulsés. Ils trouvèrent asile à Ghardaïa et c'est de cette ville qu'un groupe d'entre eux partit pour le Tell. Lorsque les quarante hommes des Oulad-Bakha, revenant d'Alger, se dirigèrent vers El-Mabartekh, ils y allaient dans l'espoir d'obtenir par la persuasion leur réintégration dans ce ksar. Ce n'est qu'après avoir épuisé les moyens de conciliation et devant le refus obstiné des gens d'El-Mabartekh, qu'ils eurent recours à Ben Djellab et résolurent de créer une ville rivale.

Tels sont les faits recueillis par la tradition.

Il convient d'ajouter qu'El-Mabartekh ne pouvait être qu'un ksar

leurs secrètes menées, à semer la division parmi les Arabes d'El-Mabartekh.

Les combats se succédèrent dès lors sans interruption. On se battait surtout en un point appelé Bou-Larouah, à cause du grand nombre de personnes qui y périrent.

Pendant l'été et l'automne, les Oulad-Bakha étaient vainqueurs ; au printemps et en hiver, les habitants d'El-Mabartekh avaient le dessus et dévastaient les jardins de leurs adversaires.

Cet état de choses dura plusieurs années.

Les Oulad-Bakha mirent en œuvre l'argent pour soudoyer les Arabes d'El-Mabartekh, et les empêcher de prendre part à la lutte. Ce moyen produisit son effet : les Arabes regagnèrent tous le Sahara, laissant les deux partis face à face.

Les Oulad-Bakha, délivrés des Arabes dont l'appoint constituait la supériorité de leurs adversaires, assiégèrent El-Mabartekh, tuant tous les habitants qui se hasardaient à sortir pour se rendre à leurs jardins. Les gens de ce ksar, étroitement investis, se trouvaient confinés dans leurs murs.

Au commencement de l'été, quand les Arabes revinrent du Sahara, les Oulad-Bakha cessèrent les hostilités.

Les gens d'El-Mabartekh, libres enfin de sortir, trouvèrent leurs jardins dévastés, leurs puits comblés et leurs jeunes palmiers arrachés.

Ils exposèrent leur situation aux Arabes qui résolurent de les venger.

Si Ahmed ben Saïah, leur chef reconnu, leur tint le discours suivant : « O Arabes dénués de raison, permettrez-vous aux Abadites de détruire une ville qui est à

de médiocre importance, et qu'il n'a eu qu'une durée éphémère. Créé dans les dernières années du XVIe siècle, il fut ruiné complètement peu de temps après la fondation de Guerara. On ne peu donc lui assigner qu'une existence de 45 à 50 ans. Les lettrés de Guerara fixent à 46 ans le laps de temps qui s'écoule depuis la création d'El-Mabartekh jusqu'à sa destruction.

vous ? Au mépris de la religion, vous vous laissez séduire par des richesses. Pour moi, je le jure trois fois par Dieu Très-Haut, je ne laisserai pas s'accomplir la ruine d'El-Mabartekh, dussé-je sacrifier tous mes biens et perdre tous mes hommes. »

Les Arabes furent frappés de ces paroles. « Que faut-il faire ? demandèrent-ils ; nous suivrons tes avis et nous exécuterons tes ordres sans les discuter. »

Sid Ahmed ben Saïah les invita à combattre les Oulad-Bakha.

Ils tombèrent sur eux à l'improviste, dans les jardins, et en tuèrent un certain nombre.

Les Oulad-Bakha rentrèrent précipitamment dans leur ville et en fermèrent les portes. Ils montèrent sur leurs remparts et se demandèrent quel parti il convenait de prendre, en présence de cette trahison inattendue.

L'un d'eux dit : « Attendez que les Arabes partent d'El-Mabartekh ; nous trouverons alors le moyen d'en finir avec le ksar. »

Les Arabes quittèrent l'oasis peu après ; mais Si Ahmed ben Saïah resta dans la ville.

Les Oulad-Bakha envoyèrent alors un parlementaire à El-Mabartekh, avec mission apparente de négocier la paix ; en réalité, il était chargé d'étudier une surprise contre le ksar.

Cet envoyé tint à la djemâa le discours suivant : « Nous sommes frères, puisque nous appartenons tous à la secte abadite. Si Ahmed ben Saïah est malékite. Tuons-le ; nous ferons ensuite un partage équitable des terres de la daïa et nous mettrons fin de la sorte à ces luttes qui nous ruinent tous. »

Les gens d'El-Mabartekh approuvèrent ce conseil.

« Voici ce qu'il faut faire, ajouta l'envoyé : nous vous provoquerons au combat ; Si Ahmed ben Saïah sortira avec vous, et nous désignerons parmi nous un homme qui, moyennant une bonne récompense, le tuera pendant la mêlée. »

Le parlementaire parti, Si Ahmed ben Saïah s'informa du but de sa mission. « Les Oulad-Bakha demandent la paix, lui répondit-on, et nous voulons la guerre. »

« Demain, s'il plaît à Dieu, dit Si Ahmed ben Saïah, nous leur livrerons bataille ; par la volonté du Très-Haut et l'intercession de son prophète, demain sera le jour de la vengeance. »

« Agis comme tu l'entendras, répondirent les gens d'El-Mabartekh - - Dieu te récompense par le bien !

A. DE C. MOTYLINSKI.

(A suivre.)

COLUMNATA

HISTOIRE D'UNE PIERRE ÉCRITE

Un jour, pendant que j'explorais la région située au sud-est de Tiharet, sur la limite des deux départements d'Alger et d'Oran, les Arabes me parlèrent d'une pierre écrite, *el-hadjera maktouba*, comme ils disent, une pierre sur laquelle il y a une inscription antique, située de ce côté, chez les Beni-Lint, sur la route de Teniet-el-Hâd. Eux-mêmes ne l'avaient pas vue : c'était un dire ; mais de ce dire, je devais conserver une durable empreinte. Aussi longtemps que je séjournai dans les contrées voisines, elle ne me sortit pas de la pensée. Avais-je le pressentiment que ce texte inconnu pouvait nous donner la solution d'une de ces questions si nombreuses, et encore pendantes, qu'offrent la géographie et l'histoire algériennes ? Peut-être. Dans tous les cas, le rayon, sans cesse croissant de mes explorations, ne me le fit pas oublier, et, pendant de longues années, j'en parlai à tous ceux, venant de par là, que le hasard me faisait rencontrer, mais je n'obtins rien.

Au mois d'avril 1883, un voyageur, qui arrivait de Teniet-el-Hâd, me remit la copie très imparfaite d'une inscription : « Au Dieu Soleil Invincible Mithra, » rapportée, disait-on, d'Aïn-Tesemsil, sur la route de Tiharet, et où se voient des ruines romaines assez importantes. Vers la fin du mois suivant, ayant appris que M. Durando dirigeait une excursion de ce côté, je lui écrivis en le priant de faire prendre une nouvelle copie de cette inscription, ainsi que des informations sur ce qui pourrait avoir été trouvé de nouveau, en fait d'antiquités, dans le pays qui s'étend de Teniet-el-Hâd à Tiharet.

M. Durando, n'ayant guère le temps de s'occuper de semblables recherches, remit la lettre à l'un des touristes, M. Bedel, de Paris. Elle était tombée entre les mains d'un observateur intelligent et attentif, capable de remplir les plus délicates missions. M. Bedel me laissa, lors de son départ pour France, le 2 juillet 1883 :

1° Une nouvelle copie de l'inscription : « Au Dieu Mithra, » mais qui n'ajoutait pas grande chose à ce que nous avions déjà ;

2° La copie d'une inscription que j'avais relevée le 8 juillet 1875, dans les magasins du Génie, à Teniet-el-Hâd, et qui donne la date (P C 478) de l'achèvement du château de *Muegi* (ville épiscopale), au haouch El-A'nnêb, ancienne propriété du général Margueritte ;

3° Enfin, l'inscription suivante, dans laquelle je crus reconnaître celle qui avait été, de ma part, l'objet de tant et de si longues préoccupations. Bien que mes suppositions ne fussent pas entièrement gratuites, on va voir qu'elles avaient une base plus solide que je ne pouvais le croire. La copie et le texte que j'ai entre les mains, montrent que celui-ci a singulièrement souffert. Je vais essayer d'en tirer le plus grand parti possible, en priant M. Waille d'y faire toutes les modifications que lui fournira l'estampage qu'il a pu en prendre et que je n'ai pu avoir, malgré toutes mes réclamations. Le voici tel que je le lis :

IMP°CAESAR
L SEPTIMIUS SEVERVS
PIUS FELIX
AVG PONTIFEX MAXI
PP°TRIB POTESTATIS
COS PRO COS..E
M"AVR"SEV"ANTCNINVS
" "" ". " " ..
AVG
A COLVMNATA M P

XV
L'EMPEREUR CÉSAR
L' SEPTIMIUS SEVERVS
LE PIEVX L'HÉVREVX
AVG PONTIFE SUPREME
PÉRE DE LA PATRIE INVESTI
DE LA PUISSANCE TRIBVNITIENNE
CONSUL PROPOSÉ CONSUL DÉSIGNÉ
M AUR SEVERVS ANTONINVS
Ligne effacée avec intention
AVG
DE COLVMNATA (ICI)
QUINZE MILLES.

Et comme ce sont des milles romains de 1,481 mètres, ils représentent 22,215 mètres ou 22 kilomètres, en chiffres ronds.

Je viens de dire qu'en apercevant cette inscription, il m'avait semblé voir, du même coup, la pierre qui m'avait fait tant rêver jadis. Voyons si son histoire donnera à ceci quelque probabilité. En marge de la copie que m'a remis M. Bedel, je lis ceci :

« Pierre trouvée aux Beni-Lint, sur la route de Tiharet, en plein champ, actuellement dans le jardin du presbytère de Teniet-el-Hâd. Longueur totale : 1m65 ; largeur : 0m50cm ; hauteur de l'inscription : 1m00. »

« Comme toutes les bornes milliaires, car c'en est une, la partie supérieure de celle-ci a une surface convexe sur laquelle a été gravé le texte officiel. »

Aussitôt que j'eus pris connaissance de l'annotation qu'on vient de lire, j'écrivis à M. l'abbé Brissonnet, curé de Teniet-el-Hâd, en le priant de me donner tous les détails qu'il pourrait avoir à ce sujet. Voici ce qu'il me répondit : Je copie :

« La borne milliaire des Beni-Lint a été trouvée vers la fin de 1877, par M. Odon, alors commandant supérieur du cercle de Teniet-el-Hâd, aujourd'hui professeur de Stratégie, à l'École Supérieure de Guerre. Elle était tout près du bordj de Si Abed, caïd des Beni-Lint, entre le bordj et Aïn-Tesemsil, sur le bord de la route, en un point où l'on voit quelques ruines. La pierre était brisée, mais les morceaux, recueillis avec soin, furent immédiatement transportés à Teniet-el-Hâd, et déposés chez moi. »

La position donnée ici à la borne, répond tellement à la donnée générale, un peu vague, que les Arabes m'avaient indiquée comme représentant celle de leur pierre écrite, que je ne puis guère douter que ce ne soit elle.

Analysons l'inscription, pour savoir si elle a réellement l'importance que je lui avais prêtée dans mon imagination :

La borne a été dressée sous le règne de Septime Sévère (193-211 après l'ère chrétienne), sans que l'on ait cru devoir indiquer les années de sa puissance tribunitienne, ni celles de son consulat, seulement on voit que c'est après s'être associé son fils, Marcus Aurelius Severus Antoninus, surnommé Caracalla, puisque celui-ci y est nommé, c'est-à-dire postérieurement à l'an 196. Ce n'est pas l'unique date que l'on puisse extraire de ce texte. En effet, M. Bedel n'a observé que la ligne placée immédiatement au-dessous de celle où figure le nom de Caracalla, a été effacée au ciseau avec une intention bien visible. Or, rappelons-nous que le fils aîné de Septime Sévère, croyant pouvoir faire oublier à jamais le souvenir de son fratricide, ordonna de faire disparaître, partout où on l'avait placé, le nom de sa victime. C'est ce que l'on a évidemment fait ici, et ce qui nous permet de reconnaître que l'inscription mentionnait avec le nom de Caracalla,

celui de Geta, qu'elle était par conséquent postérieure à l'an 209, c'est-à-dire à l'année où les deux princes se trouvaient être, comme Césars et comme Augustes, associés à l'Empire. A plus forte raison, était-elle là à l'époque de la mort de Geta (fin février 212), puisqu'on lui fit subir ensuite les mutilations dont il vient d'être question. Nous croyons donc, qu'on peut, sans crainte d'erreur, adopter la date de 210, comme étant celle de l'inscription de *Columnata*. Nous disons *Columnata,* parce que c'est par ce nom, accompagné d'un chiffre de distance, que se termine cette notation épigraphique.

Mais qu'était-ce que *Columnata?*

Cette localité est seulement citée dans deux documents, il est vrai importants, relatifs à l'Afrique Septentrionale. Le premier est la *Liste des Dignités de l'Empire d'Occident* qui, au milieu du Ve siècle (450) de notre ère, en fait le chef-lieu d'une des marches par lesquelles les Byzantins avaient couvert les parties nord de la Numidie et des Mauritanies; le second est la *Liste des Évêques de la Mauritanie Césarienne* qui, d'après Victor de Vite, assistèrent, en 484, à la convention de Carthage, et qu'Hunéric, roi des Vandales, envoya ensuite en exil; parmi eux figure celui de Columnata, *Episcopus Columnatensis,* mais il faut bien le répéter, nous n'avons là qu'un nom, sans aucun détail qui puisse nous dire qu'elle était la situation du lieu qu'il désignait. Le savant *Pancirole* (1595-1602), le premier interprète de la *Liste des Dignités; Morcelli,* le patient auteur de l'*Africa Christana* (1816-1817); l'infatigable Bœcking, qui a minutieusement analysé tous les mots du document romain (1839-1853) et M. Bache, l'auteur d'un bon travail sur ce même document, inséré dans la *Revue Africaine de 1865,* n'ont pu rien y ajouter. L'interprétation de notre borne milliaire nous le permettra peut-être. Essayons.

La borne, nous l'avons dit, était à XV milles romains ou à 22 kilomètres de Columnata, alors comme aujourd'hui, sur la route de Teniet-el-Hâd à Tiharet, à moitié chemin entre les deux villes.

Si nous avions la situation bien exacte de la borne, il serait facile de retrouver les ruines qui représentent Columnata. Mais nos cartes de l'Algérie, de ce côté, ne sont pas encore assez complètes pour que l'on puisse leur demander la solution précise de la question qui nous occupe. Il faut donc laisser encore parler le curé de Teniet-el-Hâd.

« Du bordj de Si Abed, près duquel se trouvait la pierre romaine, comme je l'ai déjà remarqué, à Aïn-Tesemsîl, on compte dix kilomètres; d'Aïn-Tesemsîl à Aïn-Teukria, on en compte 22; ces deux distances prises sur un projet de route à créer entre Teniet-el-Hâd et Tiharet. L'agent-voyer qui m'a donné ces chiffres, M. Crémilleux, reconnaît que par les sentiers arabes, la distance est bien moins grande. D'Aïn-Tesemsîl, à l'endroit où fut trouvée la borne milliaire, car il la connaissait, et il m'en avait parlé, il admet une heure et demie, ce qui suppose au plus neuf kilomètres et non dix. D'Aïn-Tesemsîl à Aïn-Teukria, la différence est bien plus grande encore, la première moitié du chemin étant très accidentée, et les ingénieurs ayant dû allonger leur tracé pour décrire toutes ces tourne-côtes dont les Arabes ne tiennent aucun compte. Très certainement, les sentiers arabes représentent l'ancienne route romaine, car ils sont la seule voie naturelle qui ait jamais existé pour relier les deux localités. »

« Je me crois donc autorisé à dire que la distance de XV milles devait évidemment être comptée d'Aïn-Teukria (vers Tiharet), car en multipliant le mille romain, de 1,481 mètres par 15, on obtient 22,215 mètres, chiffre qui réprésente très exactement la distance d'Aïn-Teukria à l'endroit où se trouvait le milliaire. J'ai fait ce chemin à cheval, par les sentiers arabes, seule route connue, et je ne m'explique pas comment on a pu trouver, sur les

cartes, une distance de 32,000 mètres entre les deux points. »

Je ferai cependant observer, à ce sujet, qu'en rapportant, dans les limites du possible, la position de la borne d'après l'indication de M. l'abbé Brissonnet, sur certaines de ces cartes, telle que celle de la province d'Alger, du Dépôt de la Guerre, datée de 1852, on y retrouve la distance de 22 kilomètres au moins en ligne droite. Malgré le caractère un peu adventice de ce chiffre, je n'ai pas hésité à le donner, parce qu'il ajoute, jusqu'à un certain point, à la valeur de l'autorité principale sur laquelle je me suis appuyé dans tout cet exposé.

L'inscription de Septime Sévère, en nous offrant le moyen de déterminer exactement le synonyme de Columnata, a rendu un signalé service à la *Geographie comparée de l'Afrique Septentrionale*. Ce n'est pas du reste le seul que l'on puisse en tirer; elle nous permet de rectifier les deux orthographes fautives de *Columpna* et de *Colupna*, introduites dans certains textes par l'ignorance ou par la négligence des copistes.

Cette étude, sur l'emplacement de Columnata, serait incomplète si nous ne faisions pas remarquer qu'elle doit être double. En effet la borne milliaire se trouvant à peu près à moitié route entre Teniet-el-Hâd et Tiharet, il est bien évident qu'il faut chercher le site de l'ancienne ville vers l'un et l'autre de ces deux centres. La première recherche, nous venons de la faire, elle a eu des conséquences telles qu'on eût pu s'en contenter, mais afin de satisfaire les esprits les plus difficiles, nous avons également poussé nos investigations sur la route de Tiharet; à une distance de 22 kilomètres, et dans un rayon assez étendu, nous n'avons rien aperçu qui nous ait permis de reconnaître une ruine assez importante pour représenter le chef-lieu d'une marche militaire, ni un ancien évêché.

Les circonstances auxquelles nous devons les divers

résultats que je viens de signaler, sont assez curieuses pour être rappelées.

Il y a 1686 ou 1690 ans, qu'un fonctionnaire romain a fait poser le milliaire qui fait le sujet de ce mémoire, sur la route de Columnata ou d'Aïn-Teukria (nous pouvons bien nous servir de ce synonyme, aujourd'hui que nous le possédons), à Tiharet ou Tingartia (autre synonymie qui n'est encore qu'une hypothèse). Les voyageurs l'y virent pendant plusieurs siècles; mais un jour que tout s'écroulait autour de lui, il se laissa tomber dans la solitude, la face contre terre, comme pour nous conserver le mot d'une énigme qui ne devait être démêlée qu'à mille ans de là. Il a fallu, pour cela, les goûts archéologiques du commandant Odon (puissent tous les commandants supérieurs des divisions administratives en avoir aussi), l'active sollicitude de M. l'abbé Brissonnet pour les vestiges de l'antiquité. Sans cela, la pauvre borne eût pu rester encore bien longtemps inconnue et, sans doute, elle n'eût pas tardé à disparaître à la suite d'un de ces actes de vandalisme, malheureusement si communs dans le nord de l'Afrique.

C'est grâce au zèle des intelligents chercheurs dont je parlais à l'instant, que cet infime débris, une pierre sans valeur apparente, est devenue un des monuments les plus intéressants de la géographie et de l'histoire algériennes.

Nous les en remercions bien sincèrement.

Alger, le 23 juin 1884.

O. MAC CARTHY.

ERRATUM

Dans le N° 166 de la *Revue* (juillet-août), p. 318, l'article nécrologique consacré à notre regretté collègue, M. VALLET, le qualifie à tort de *Secrétaire de la Société;* c'est *ancien Secrétaire* qu'il faut lire, M. VALLET ayant été remplacé par M. MEYER, depuis plus de trois ans, et étant devenu notre Bibliothécaire.

LA RÉDACTION.

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES HISTORIQUES SUR LE MZAB

GUERARA

DEPUIS SA FONDATION

(Suite et fin. — Voir le N° 167.)

Si Ahmed ben Saïah fit annoncer, par le crieur public, qu'on devait attaquer le lendemain les Oulad-Bakha et les exterminer. Tout le monde devait être en armes, dès le point du jour.

Le lendemain matin, après avoir fait la prière du *fedjeur* et accompli ses dévotions, Si Ahmed ben Saïah fit rassembler les habitants d'El-Mabartekh au son du tambour, et commanda une sortie générale.

La rencontre eut lieu à Bou-Larouah. On livra en cet endroit un combat acharné, dans lequel les deux partis firent de grosses pertes. La bataille ne cessa qu'au moment de l'*aceur;* les combattants se retirèrent derrière leurs murailles emportant leurs morts.

De part et d'autre, on passa la nuit à veiller sur les remparts.

Le lendemain, vers le milieu du jour, les gens d'El-Mabartekh firent une nouvelle sortie, toujours conduits par Si Ahmed ben Saïah.

On continua à se battre ainsi pendant vingt jours. Mais Dieu avait décidé la ruine d'El-Mabartekh.

Les gens de ce ksar, tentant un effort suprême, se rangèrent une dernière fois pour la bataille. Si Ahmed ben Saïah, marchant à leur tête, les excitait à la lutte.

Vers le milieu du jour, les gens d'El-Mabartekh faiblirent et, malgré les efforts de leur chef qui cherchait à les rallier, ils lachèrent pied et s'enfuirent en désordre.

Si Ahmed, monté sur une jument blanche, revenait seul charger l'ennemi, quand sa monture, atteinte d'un coup de feu, s'abattit sous lui.

Un homme des Oulad-Bakha, un nègre, dit-on, s'avança vers lui et lui coupa la jambe droite d'un coup de sabre. Dès qu'il fut à terre, on se précipita sur lui et il fut bientôt mis en pièces. Les débris de son corps, roulés en boule dans son *seroual,* furent recueillis le lendemain et enterrés près de la ville. Une petite koubba, située au nord d'El-Mabartekh, marque encore la place où il fut enseveli.

Les Oulad-Bakha célébrèrent par de grandes réjouissances la mort de Si Ahmed ben Saïah : « Nous voilà délivrés de cet homme, disaient-ils ; il était, pour les gens d'El-Mabartekh, l'âme qui conseille et la tête qui commande. Ils restent aujourd'hui sans direction ; nous serons leurs maîtres quand nous le voudrons. Que Dieu soit loué ! »

Quant aux gens d'El-Mabartekh, ils passèrent la nuit à déplorer la perte de Si Ahmed ben Saïah.

Trois jours après cet événement, les habitants de Guerara sortirent de nouveau et vinrent insulter leurs ennemis jusque sous leurs remparts.

Ceux-ci, abrités par leurs murailles et en sûreté derrière leurs portes bien closes, se contentèrent de répondre par une décharge de leurs armes.

Les Oulad-Bakha tinrent conseil.

Un de leurs notables émit l'avis suivant : « Mettons-nous à fabriquer des échelles, dit-il. Après minuit, quand les sentinelles ennemies, fatiguées par une longue veille, quitteront leur poste, nous appliquerons ces échelles contre les murailles ; au point du jour, nous escaladerons les remparts et prendrons la ville d'assaut. »

Cet avis reçut l'approbation de tous.

Les Oulad-Bakha fabriquèrent donc trois échelles : la première devait être placée sur la face est du ksar, la seconde sur la face ouest, et la troisième du côté nord.

Un peu avant le point du jour, quand les veilleurs, fatigués, se retirèrent pour prendre du repos ou faire la prière de l'aurore, les Oulad-Bakha appliquèrent leurs échelles, franchirent les murs d'enceinte et pénétrèrent rapidement dans le ksar.

Ils gagnèrent immédiatement la mosquée, y firent retentir la poudre, s'emparèrent des issues des maisons et des rues et massacrèrent tous ceux qui leur tombèrent sous la main. Tous les habitants qui ne purent prendre la fuite périrent sous leurs coups. Le ksar fut mis au pillage, la mosquée fut détruite, l'enceinte rasée, les maisons furent incendiées, si bien qu'on n'eût pu croire qu'il existait, la veille, une ville en cet endroit.

Les Oulad-Bakha rendirent grâces à Dieu qui leur permettait de continuer, désormais, à peupler tranquillement leur ville.

Les Arabes nomades apprirent bientôt ces événements. Ils se montrèrent très irrités de la mort de Si Ahmed ben Saïah et de la ruine d'El-Mabartekh.

Les Oulad-Bakha, informés de leurs dispositions hostiles, leur dépêchèrent un envoyé, porteur de paroles de paix : « Ne vous affligez pas de la destruction d'El-Mabartekh, leur disaient-ils. Guerara sera désormais votre ville. Vous y trouverez tout à souhait : dans l'oasis, l'ombre pour vous et l'eau pour vos troupeaux ; dans le ksar, des magasins pour vos grains. »

Ce message apaisa les Arabes. « Il n'y a rien à faire, décidèrent-ils, puisque les Oulad-Bakha nous demandent notre amitié. Nous les aiderons à peupler le pays

et nous leur amènerons des esclaves (1). La ruine d'El-Mabartekh était écrite; nul ne peut se soustraire aux arrêts de Dieu. »

Organisation du commandement

Revenons à Guerara et à la manière dont le commandement et l'administration y furent organisés dès le début.

Les gens chargés du commandement et de la direction des affaires de la ville étaient au nombre de trente-six.

Douze tolba, appelés *Azzaba* (2), sachant le koran,

(1) Les Arabes nomades ont, jusqu'au jour de l'annexion, servi d'intermédiaires aux Mozabites pour la traite des Nègres. Ces derniers étaient amenés au Mzab par des Chambaa de Metlili, d'Ouargla ou d'El-Goléa, et souvent par des Zoua d'Insalah. C'est de ce point qu'arrivaient toutes les caravanes d'esclaves destinés à être vendus sur les marchés du Mzab. Les Nègres amenés étaient, presque tous, des enfants de 14 à 15 ans ; ils appartenaient aux populations du Haut-Niger, de Timbouctou, du Haoussa, du Bornou, du Bambara et même aux Foulanes. Un jeune Nègre se vendait de 300 à 500 francs. Les jeunes filles esclaves, les plus haut cotées, atteignaient parfois le prix de 1,000 francs.

(2) Les savantes notes jointes par M. Masqueray à sa traduction de la chronique d'Abou Zakaria, la brochure récemment publiée par M. le commandant Robin, ont déjà fait connaître l'organisation du véritable clergé que forme, au Mzab, la caste des Tolba.

Les *Halkas* de l'Oued-Mzab étaient, avant l'occupation, le type de celles qui ont existé dans tous les centres importants du Djebel-Nefous, du Djerid, de l'Oued-Righ et de l'Oued-Mina, après la chute de l'Imamat des Rostemides. Elles jouent dans la communauté abadite un rôle si important que rien de ce qui doit apporter la lumière sur leur organisation et leur composition ne peu paraître indifférent. Nous donnons à ce titre la traduction du règlement intérieur des Azzaba de Ghardaïa. — Les considérants qui le précédent sont particulièrement intéressants.

Ils nous font connaître l'idée prédominante et caractéristique qui régit la secte : l'immuabilité de la doctrine, l'horreur de toute innovation.

avaient la direction de la mosquée et le soin de son entretien.

« RÈGLE TRADITIONNELLE DES GENS DE GHARDAÏA »

« Louange à Dieu qui nous instruit alors que nous ne savions pas » et qui, parmi ses nombreuses créatures, nous a marqué son élec- » tion. »

« Ceci est l'ensemble des règlements adoptés, d'un commun accord, » par les Azzaba de Ghardaïa, touchant leur discipline intérieure et » l'organisation de leur halka. Ils sont conformes aux traditions » léguées par nos ancêtres, que Dieu leur fasse miséricorde ! »

« Ce qu'on ne répète pas s'oublie et ce qu'on ne rappelle pas tombe » en désuétude. »

« Dans le passé, le désaccord et la division qui régnaient parmi » les Azzaba ont amené dans leur règle un relâchement tel qu'ils ont » quitté la voie tracée par leurs premiers frères et que leurs tradi- » tions dirigeantes ont failli disparaître. »

« Or, l'existence de cette religion dépend du maintien de ses tradi- » tions et la mort de leur disparition. »

« Celui entre les mains duquel la religion périra, Dieu saura en » tirer vengeance. »

« Abou Rabia Slimane ben Ikhlef a dit : Cette religion ne dispa- » raîtra pas comme un voyageur à l'horizon qui se dérobe tout-à- » coup aux regards. Elle s'en ira peu à peu, pendant que les halkas » se succèderont, laissant perdre une tradition après l'autre, si bien » que la doctrine leur échappera entièrement, alors qu'ils ne s'en » douteront pas. »

« Dieu nous préserve d'être cause de la mort de la religion et de » la perte des traditions des musulmans. »

« Abou Nacer Fath ben Noun (que Dieu lui fasse miséricorde), a » dit : Celui qui prend en mains la cause de l'Islam et fait vivre la » religion, est comme le chirurgien qui rendrait la vie à un blessé ; » celui qui laisse périr l'Islam entre ses mains est semblable à un » homme qui tuerait tous les autres. »

« Actuellement, la lumière de l'entente et de l'accord unanime » brille parmi nous. Louange à Dieu qui nous conduits dans cette » voie ; sans la direction bienfaisante, nous n'aurions pu atteindre ce » but. »

« Voici les dispositions adoptées d'un commun accord par l'en- » semble des Azzaba ; elles sont conformes aux traditions des an- » ciens : »

« L'Azzabi qui aura commis une faute dite Kebira sera immédia- » tement excommunié et exclu de la halka, dès que sa culpabilité » aura été établie par constatation directe ou par preuve testimoniale. » Il en sera ainsi pour toute faute grave dont la répression est

Ils instruisaient les enfants et enseignaient les sciences aux adultes, châtiaient les malfaiteurs, protégeaient

» prescrite par la loi, qu'elle ait été commise par paroles ou par » actions.

» Si le coupable avoue sa faute, fait preuve publique de repentir » et s'humilie devant les musulmans, il sera admis à résipiscence. » Il prendra dès lors place dans l'assemblée avec le commun des » Tolba ou suivra l'enseignement de la mosquée, s'il est admis parmi » les Tlamids (disciples du 2e degré). »

« La question de la réintégration dans les halka est laissée à l'ap» préciation de ceux qui la composent. »

« Ils seront libres, s'ils le jugent convenable, de l'admettre de nou» veau parmi eux ou de l'exclure à tout jamais. »

« Toutefois, ces mesures ne pourront être prises que d'un accord » unanime. La réintégration, l'expulsion, le retard plus ou moins » considérable apporté à la rentrée dans la halka sont subordonnés » à la gravité de sa faute et à l'âge du coupable. »

« S'il est ancien dans la halka, rompu aux affaires, habitué à la » manière d'être des Azzaba et parfaitement au courant de la règle, » on sévira contre lui, dès la première faute. »

« Si, entré récemment dans la halka, il est peu au courant des » affaires, ignore les règlements ou n'est pas fixé sur la conduite à » tenir, on l'invitera seulement à s'amender à la première faute et on » ne le punira qu'à la seconde. »

« Lorsque l'Azzabi commettra, par paroles ou actions inconve» nantes, une faute légère, de nature à porter atteinte à la pureté ou » à la considération des musulmans, on ne devra pas le punir sévère» ment, avant d'avoir fait une enquête. — Les Azzaba pourront alors, » selon qu'ils le jugeront convenable, l'inviter simplement au repen» tir, l'exclure de l'assemblée ou lui refuser place parmi eux à la » mosquée, d'après la gravité de la faute ou le degré de publicité qui » lui a été donné. »

« Si l'infraction a été commise à l'intérieur et n'est connue que dans » la halka, les Azzaba puniront le coupable entre eux et cacheront » sa faute. Il ne leur est pas permis de la divulguer aux particuliers » ou au public; leur devoir est de la tenir secrète. Car Dieu a dit: » Ceux qui veulent rendre publiques les fautes commises par les » croyants, trouveront un châtiment douloureux dans ce monde et » dans l'autre. »

« Les Azzaba ne pourront admettre un nouveau membre dans la » halka qu'après avoir chargé un des leurs de l'examiner et d'obser» ver attentivement ses paroles et ses actes pendant un an environ. »

« S'il est reconnu scrupuleusement attaché à la doctrine, fidèle » observateur de la religion de Dieu, si, en un mot, le rapport fait

les faibles, les veuves et les orphelins, rendaient la justice aux gens lésés, concluaient les mariages, dressaient

» lui est favorable, les Azzaba l'inviteront à entrer dans la halka; » ils feront dès lors tous leurs efforts pour obtenir son concours et » le décider à faire partie de leur assemblée. »

« Si, au contraire, l'Azzabi constate que les actes ou les propos du » récipiendaire sont tels qu'ils ne puissent être agréés par Dieu et » par les musulmans, il fera son rapport dans ce sens, et on devra » renoncer à l'admettre dans la halka. »

« Les admissions ne pourront être décidées qu'après entente préa» lable des Azzaba. Ils devront tous être présents à la délibération, » à l'exception des membres mis temporairement à l'écart, pour » fautes commises, qui ne siégeront pas et ne participeront pas aux » affaires, pendant la durée de leur exclusion. »

« Parmi les affaires, les unes peuvent être traitées par certains » membres sans le concours de leurs frères; d'autres doivent être » traitées en commun. De ce nombre, sont l'admission et l'exclusion » qui ne peuvent être décidées qu'en assemblée générale et d'un » accord unanime. »

« L'Azzabi qui révèlera les secrets de la halka sera exclu et ne » pourra jamais être réintégré. »

« Lorsque l'*arif* (huissier) invitera un membre à assister à une » assemblée générale, il ne pourra refuser de s'y rendre. S'il ne » répond pas à la convocation, on lui infligera la punition que l'on » jugera convenable, à moins qu'il ait un motif sérieux d'absence » à faire valoir. Dans ce cas, il devra comparaître en personne et » présenter son excuse : si elle est reconnue valable, on lui laissera » sa liberté; dans le cas contraire, il devra siéger avec ses collègues. »

« Lorsque les Azzaba seront réunis pour traiter une question, » aucun d'eux ne pourra se lever sans demander l'autorisation et » avant de l'avoir obtenue. Si l'un d'eux se lève sans permission, » on lui appliquera la peine prescrite. Dieu (qu'il soit exalté !) a dit » à propos des relations du prophète (que Dieu lui accorde le salut!) » avec ses compagnons (que Dieu les agrée !) : Lorsqu'ils seront » avec lui pour traiter une affaire d'intérêt général, ils ne partiront » pas avant de lui en avoir demandé l'autorisation. »

« Dans les réunions, les Azzaba devront se prêter une attention » réciproque et n'employer que des paroles sages et conformes aux » règles de la bonne éducation. Ils ne devront jamais parler sur un » ton élevé. Dieu l'a défendu lorsqu'il a dit : O vous qui croyez, » n'élevez pas la voix, etc. »

« La parole est aux anciens; les jeunes se bornent à écouter. »

« Lorsque un jeune membre voudra émettre un avis quelconque » il devra faire parler pour lui un ancien qui transmettra ses paroles

des actes et prononçaient des jugements selon la loi, déterminaient les limites des maisons des terres et des

» à l'assemblée. Si son avis est juste, on devra en tenir compte ; car » on doit toujours accepter la vérité, d'où qu'elle vienne, d'un jeune » ou d'un vieux, d'un homme ou d'une femme, d'un homme libre ou » d'un esclave, d'un ami ou d'un ennemi. »

« Tout avis émis par un membre devra être examiné : s'il est » conforme au droit et à la vérité, on l'admettra ; dans le cas con- » traire, on devra le réfuter et son auteur devra se soumettre. »

« Personne ne pourra se refuser à accepter la vérité quand elle se » manifeste. Celui qui le ferait et persisterait dans son refus sera » exclu de la halka. »

« Il peut arriver qu'un membre de la halka, chargé des affaires de » musulmans ou remplissant un emploi dans la mosquée, commette » une faute dans l'exercice de ses fonctions et s'expose ainsi à rece- » voir des conseils et des réprimandes. S'il se fâche à cette occasion, » refuse d'accepter les observations et abandonne ses fonctions par » dépit, il ne pourra jamais plus en être chargé par la suite. On » devra le remplacer immédiatement. »

« Mais si un membre se démet de ses fonctions parce qu'il voit » que les traditions ne sont pas suivies, que la règle s'est relâchée » et que l'assemblée, peu soucieuse de la justice et du droit, se refuse » à rentrer dans la bonne voie, il est excusable. »

« Les Azzaba devront éviter soigneusement de laisser perdre les » *habous* en nature constitués à leur profit. En conséquence, ils » devront les employer à leur nourriture : c'est un devoir pour eux. »

« Ils doivent également remplir les conditions que leur impose la » jouissance de ces habous. Les conditions sont : l'obligation de » desservir la mosquée, de s'y tenir plus que toutes autres person- » nes, d'y occuper le premier rang pendant la prière, de prendre » place dans l'assemblée quand on invoque Dieu, de ne s'absenter » de la mosquée que pour un motif valable. Les Azzaba doivent » également prendre en mains les intérêts des gens lésés, agir avec » équité, donner le droit à ceux à qui il appartient, juger avec im- » partialité entre le riche et le pauvre, sans s'inquiéter de personne » et sans craindre, alors qu'ils agissent en vue de Dieu, les blâmes » du monde. »

« Ils devront, avant tout, faire triompher le livre de Dieu, la sonna » de son prophète (que Dieu lui accorde le salut !) et les traditions » exemplaires des mechaïkhs « que Dieu leur fasse miséricorde ! » » et ne pas faire de distinction entre grands et petits. Ils rendront » justice à quiconque y a droit et accepteront la vérité, d'où qu'elle » vienne. »

« En ce qui concerne la consommation des habous, en nature, les

jardins, et administraient les biens provenant des dona-

» Azzaba doivent faire preuve vis-à-vis les uns des autres d'une cer- » taine tolérance, et fermer les yeux quand un de leurs membres » n'y prend pas part, pourvu que son abstention ne soit pas érigée » en règle définitive et n'ait aucun inconvénient. Cette tolérance ne » doit exister que pendant les mois autres que celui de Ramadan. » En Ramadan, les Azzaba ne pourront se dispenser de consommer » les habous ; ils se réuniront pour le faire et obligeront tous les » membres, sans exception, à suivre leur exemple. »

« L'Azzabi qui suivra l'enseignement en même temps que les » *Tlamids* pourra, à son gré, manger avec les derniers ou avec les » Azzaba. Mais il ne pourra le faire chez les uns et chez les autres ; » s'il mange avec les disciples, il lui est interdit de venir ensuite » manger avec les Azzaba. »

« Fin de la règle de Ghardaïa, telle qu'elle a été rédigée par le » cheikh Abou El-Kacem ben Yahia, que Dieu lui fasse miséricorde. »

L'ouvrage du cheikh Abou Tahar Ismaïl ben Moussa, de Djeïtal (Djebel-Nefous), intitulé Kaouaïd El-Islam (des bases fondamentales de l'Islam), qui est le code religieux le plus complet de la secte, donne sur le cérémonial des séances les détails complémentaires suivants :

« Dès leur arrivée, les membres de l'assemblée devront s'asseoir » en formant le cercle (halka) sans laisser d'intervalle entre eux ; car » les intervalles réjouissent le diable et lui donnent accès. Dès qu'ils » auront pris place, ils prononceront les paroles suivantes : J'at- » teste qu'il n'y a d'autre Dieu que le Dieu unique, lequel n'a pas » d'associé, et que Mohammed est son serviteur et son envoyé. » J'atteste que la religion est telle qu'elle a été exposée, l'Islam tel » qu'il a été décrit, le livre tel qu'il a été révélé, la parole telle » qu'elle a été transmise, et que Dieu est la vérité absolue. »

« Ils appelleront ensuite sur Mohammed les grâces et les bénédic- » tions de Dieu et demanderont pour lui le salut. »

« Lorsqu'ils voudront lire le koran, ils prieront Dieu d'éloigner » d'eux Satan le lapidable, en récitant la formule suivante : Mon Dieu, » je cherche un refuge auprès de toi pour éviter les tentations des » démons et leur présence parmi nous. Proclame la gloire de ton » Dieu à qui appartient la Toute-Puissance. Salut à tous les envoyés ! » Louange à Dieu, Maître de l'univers ! »

« Ils réciteront ensuite la *fatha*, puis le texte du koran qu'ils au- » ront choisi. Ils devront, pendant ce temps, rester immobiles et » recueillis et se faciliter, par des explications réciproques, l'intel- » ligence des paroles du livre. »

« Quant un membre aura obtenu l'autorisation de quitter l'assem-

...ions religieuses (1).

» blée, il devra dire en se levant : Que ta gloire et tes louanges » soient toujours proclamées, ô mon Dieu ; il n'y a d'autre Dieu que » toi. J'implore ton pardon et je reviens à toi. Mon Dieu, accorde- » moi la rémission de mes péchés et reçois-moi dans ta miséricorde. »

(1) Les biens religieux proviennent de *habous*, constitués au profit des mosquées et affectés à leur entretien, aux détails du culte et à la ... zaba et autres tolba.

Il convient de dire que le habous a conservé au Mzab son caractère primitif, c'est-à-dire qu'il est exclusivement religieux.

Le habous, tel qu'il existe en Algérie, est devenu pour le propriétaire qui le constitue un moyen de soustraire ses biens à la dévolution successorale et de les maintenir dans sa descendance mâle, au préjudice des femmes et des filles. L'institution, ainsi comprise et appliquée par les propriétaires de Metlili et d'Ouargla, avait également pris racine dans les ksour du Mzab ; elle s'y est développée pendant longtemps avec toutes ses conséquences de dérogation arbitraire aux lois de l'hérédité et d'injuste dépossession.

Vers la fin du neuvième siècle de l'hégire, il se produisit chez les Abadites du Djebel-Nefous une sorte de renaissance en matière de théologie et de jurisprudence. Les remarquables ouvrages composés à cette époque par Abou Tahar Ismaël ben Moussa, de Djeïtal, et par d'autres docteurs non moins célèbres, pénétrèrent dans le Mzab et y exercèrent une influence salutaire. Sous l'impulsion de personnages vénérés, tels qu'Abou Mahdi Aïssa ben Ismaïl et autres, le goût des études, depuis longtemps éteint, se ranima. Les halkas disloquées ou composées de tolba aussi ignorants que peu influents se reformèrent et s'occupèrent de faire revivre la religion, en la ramenant à ses vrais principes. C'est de cette époque que datent de nombreuses réformes faites, d'un commun accord, par les tolba des cinq ksour réunis.

Le habous, donnant privilège à une certaine catégorie d'héritiers, fut reconnu contraire à l'esprit des *hadits* par lequel il a été institué, et comme tel déclaré illicite par une convention. Il n'y eut plus dès lors, au Mzab, que des habous exclusivement religieux, dont la dévolution dernière était attribuée à une mosquée, un cimetière, un oratoire, aux frais d'une certaine partie du culte, et non aux villes de la Mecque et Médine.

La gestion des biens habous est actuellement la partie importante du service temporel des Azzaba.

L'institution a, au Mzab, ceci d'original qu'elle porte non seulement sur des immeubles, mais sur des denrées alimentaires. C'est alors une sorte de redevance perpétuelle en nature, qui prend le nom de *nouba* et qui consiste à fournir chaque année, à une époque indéterminée, une certaine quantité de dattes, de *taam*, de viande, de beurre ou d'eau.

Après eux venaient douze hommes constituant la djemâa *Aouames*. Ils étaient chargés de la gestion des

Cette redevance, dont l'origine est une donation ou un legs expiatoire, grève, suivant la volonté du constituant, tel ou tel immeuble dont il est propriétaire sans cependant rendre cet immeuble inaliénable. L'héritier est tenu de remplir les charges établies sur la maison, le jardin ou le palmier, et doit, s'il vend la propriété, avertir l'acquéreur qu'elle est grevée d'une nouba. Celui-ci accepte la charge et on lui tient compte des frais qu'elle lui occasionnera en cotant l'immeuble au-dessous de la valeur réelle.

Il semble d'abord que le recouvrement de ces noubas doit offrir de grandes difficultés. Le mode de perception est rendu très simple par leur affectation à tel cimetière ou à tel oratoire et personne, du reste, ne songe à se soustraire au paiement de ces redevances.

Il existe dans chaque cimetière une plate-forme en maçonnerie où se tiennent, à des époques déterminées, une ou plusieurs réunions, dites *mahadras*. C'est là que sont apportés les habous en nature.

Dès le point du jour, les Azzaba du ksar, suivis de leurs disciples et tolba du troisième degré qui s'astreignent à suivre les cérémonies religieuses, s'acheminent vers le cimetière où doit se tenir l'assemblée. Ils se rangent en cercle sur la plate-forme et attendent, dans une attitude recueillie, l'arrivée des fidèles.

Le paysage s'anime bientôt : les chemins d'accès, bordés de hautes tombes maçonnées, se remplissent de Mozabites qui arrivent en longue file, courbés sous le poids de régimes de dattes, d'outres gonflées d'eau ou d'énormes gueçaas remplies de taam. Le porteur pénètre dans le cercle des tolba et dépose silencieusement son fardeau aux pieds de l'oukil chargé de la gestion des habous affectés au cimetière. Celui-ci, sa liste en main, vérifie d'un coup d'œil la nature et la quantité des denrées apportées et les fait classer par de jeunes tlamids. La foule grossissante et toujours silencieuse se range derrière la ligne des tolba ; les régimes de dattes, les plats de taam, les quartiers de viande cuite continuent à s'entasser, jusqu'à ce que la liste des donateurs soit épuisée.

On procède alors au partage : chaque classe de tolba a sa part déterminée à l'avance pour chaque mahadra. On apporte surtout un certain soin dans la répartition de la viande et des dattes, éléments les plus appréciés des donations en nature. Le taam est en partie distribué aux pauvres, venus pour recueillir les miettes de cette immense table. Ces mendiants appartiennent presque tous aux fractions arabes qui vivent autour des ksour du Mzab. Les restes du taam sont remportés par les donateurs qui sont libres d'en disposer comme ils l'entendent.

affaires de la ville, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (1); mais ils n'avaient pas à s'immiscer dans les questions réservées aux tolba de la mosquée. Lorsqu'ils avaient à traiter d'un fait en dehors de leur compétence, ils allaient consulter les douze Azzaba, auxquels appartenait le commandement suprême (2).

Pour donner une idée de l'importance des donations en nature au Mzab, il suffira de faire remarquer qu'un seul des cimetières de Ghardaïa, celui d'Ammi-Saïd, a, pour sa part de habous, lors de la mahadra de l'hiver, 2,500 hatias de blé roulé en taam et autant de tabegs de viande ; chaque tabeg représente le quart d'un mouton. Il est donc apporté dans une même journée, à ce seul cimetière, la valeur de 240 hectolitres de blé et de 630 moutons. Or, Ghardaïa seulement a trente-quatre mahadras par an; il est juste de dire qu'elles n'ont pas toutes la même importance.

Les redevances en nature sont aussi apportées dévotement à la mosquée pendant le mois de Ramadan. Les Azzaba et les tolba assistants ont ainsi leurs repas assurés pendant toute la durée du jeûne.

La mosquée de Ghardaïa a, pour chaque jour de ce mois, 80 guerbas d'eau-habous. Cette eau est mise à la disposition des fidèles au moment de la prière du soir ; elle doit être consommée sur place et ne doit pas servir aux ablutions.

Disons, en terminant, que chaque ville a ses habous parfaitement distincts. Les Azzaba des différentes mosquées sont chargés de la gestion des dotations religieuses constituées dans leur ville, sans avoir à s'immiscer dans l'administration du habous des autres ksour.

Les mosquées les plus riches en habous de toute nature sont celles de Ghardaïa et de Guerara.

(1) *Aouame* est le pluriel de *ammi*, qui signifie commun au Mzab; c'est tout ce qui n'est pas taleb. D'après le principe de la communauté abadite, la djemâa des Aouames, ou djemâa laïque, n'a qu'une part très secondaire dans la gestion des affaires, dont la haute direction appartient aux clercs ou tolba. L'histoire de Guerara démontre que, dans cette ville surtout, la pratique ne répondait pas à la théorie. Le règne de la justice n'a pas été de longue durée et la force y a bientôt détrôné le droit. On peut dire que dès les premières luttes, le groupe laïque, formé d'une grosse majorité de personnalités ambitieuses, a pris le dessus. Il en a été de même pour Berriane. Ces deux villes, colonies composées d'éléments hétérogènes, ont été profondément influencées par le contact arabe et ont échappé rapidement à l'action religieuse émanant du centre, l'Oued-Mzab.

(2) Il faut entendre par commandement suprême le droit et le devoir de faire exécuter, en matière religieuse, civile ou criminelle,

La djemâa des Aouames, pouvoir moyen, s'occupait surtout du peuplement de la ville et de l'agrandissement de l'oasis.

---

la loi, telle qu'elle est déterminée par le Koran, la Sonna et l'entente unanime des docteurs de la secte. A qui appartient ce droit ? à qui incombe ce devoir ?

Le Kitab El-Ahkam (le livre des sentences légales), ouvrage qui fait autorité chez les Abadites, répond ainsi à la question :

« Le droit de contrainte (djabr) et de défense (hadjr) appartient à » l'imam des musulmans, à leur cadi s'il n'y pas d'imam, à l'assem- » blée des musulmans s'il n'y a ni imam ni cadi, à un homme ver- » tueux de la localité, s'il n'y a pas d'assemblée. »

L'assemblée des musulmans était-elle constituée par la seule djemâa des Azzaba ? Non. Tout musulman majeur et responsable a le devoir de prêter son concours à l'exécution de la loi ; l'assemblée des musulmans est donc formée de l'ensemble des musulmans ou des délégués qu'ils choisissent pour les représenter.

Mais la première condition pour appliquer la loi, c'est d'en avoir l'intelligence. Les Azzaba, qui représentent dans chaque ville le maximum du savoir religieux, ont, avant tous, qualité pour *apprécier* et *décider*. Les laïques doivent leur concours pour *exécuter*. De là l'existence de deux djemâas, composées d'éléments bien distincts, mais appelées à concourir au même but.

Le Kitab El-Ahkam donne les devoirs du hakem ou de la djemâa qui le remplace, des détails formant un vrai code de police urbaine et rurale. C'est là qu'il faut chercher les kanouns du Mzab.

On en juge par les extraits suivants, traduits du chapitre des défenses :

« Le *hakem* doit empêcher tout acte de nature à nuire aux popu- » lations qu'il administre. »

« Il interdira de bâtir, planter, labourer, déposer des pierres, de la » terre, des cendres, des ordures ou du bois sur les chemins publics » ou privés, dans les oueds, près des fontaines ou des canaux d'ir- » rigation, dans les sentiers d'accès, jardins, maisons, tentes ou » dans leur périmètre réservé. »

« Il prendra les mêmes mesures en ce qui concerne les mosquées » et les oratoires. Il en interdira l'entrée aux enfants et les empêchera » d'en faire un lieu de réunion. »

« L'interdiction sera étendue à tous ceux qui pourraient y faire des » dégâts ou y déposer des ordures et à tous ceux qui seraient soup- » çonnés de vouloir commettre ces actes. »

« Il empêchera les femmes de pénétrer dans les mosquées avec » des parfums susceptibles d'attirer l'attention des fidèles et de les » distraire de leur prière. »

Après eux venaient douze hommes appelés *Mekaris*, chargés de la police générale, du maintien de l'ordre et de l'arrestation des malfaiteurs et gens de désordre. C'est à eux que les gens victimes d'un vol allaient porter

« Il défendra de les traverser, d'y emmagasiner des grains, d'y » étendre des dattes, d'y travailler à un ouvrage salarié, d'y pous- » ser des cris d'appel et d'y parler de choses futiles et mon- » daines, de monter ou de coucher sur leurs terrasses, si ce n'est » pour y faire des réparations. Cependant dans le cas de poursuite » par l'ennemi, il est permis de monter sur les terrasses de la mos- » quée pour échapper à la mort. »

« Il défendra de fermer la mosquée aux moments des prières et » en interdire l'accès à tous ceux qui emportent au dehors, pour leur » usage particulier, les ustensiles divers, tel que nattes, lampes, » vases, etc. »

« Il défendra de construire dans les cimetières, d'y creuser, d'y » planter, d'y tracer des chemins nouveaux, d'enlever les ossements » des morts, d'enterrer deux cadavres à la même place, de vendre » les tombes, d'en emporter les pierres, le bois, les arbres, l'herbe » ou toute autre végétation. »

« Personne ne devra traverser un cimetière, même hors d'usage, » ou y faire paître des troupeaux. »

» Le hakem (ou la djemâa des musulmans) interdira aux gens du » livre (chrétiens ou juifs) d'enterrer leurs morts dans les cimetières » des gens de la kibla (musulmans). »

« Il veillera à ce que les biens des absents, des mineurs ou des » incapables ne soient pas dilapidés. Il veillera à ce qu'il ne soit » porté atteinte ni à la fortune, ni à la sécurité des musulmans ; il » interdira et réprimera tout acte sensible aux particuliers, par » exemple, la création d'un chemin sur le terrain d'autrui ou tout » autre empiètement de ce genre. Il fera abattre les murs ou les » maisons qui menacent ruine, défendra de jeter sur la voie publique » des animaux morts, du sang, du bois, des pierres, des poutres de » palmier, etc. De laver des vêtements ou de la laine dans les eaux » de pluie ou autres propres à la consommation publique, de laisser » les enfants y jouer, d'y jeter des ordures, d'y abreuver les bestiaux, » les salir ou d'en altérer le goût d'une façon quelconque. »

« Il dispersera sur le champ, par tous les moyens à sa disposition, » paroles ou coups, les gens qui feront usage des instruments de » musique, tambours et autres, et chassera également tous ceux qui » se réuniront autour d'eux, qu'ils soient majeurs ou mineurs. Il ne » sera jamais responsable des dommages ou incapacités causées » par les coups donnés dans ce cas. »

« Il défendra de fabriquer des liqueurs fermentées ou des vins

plainte ; ils devaient immédiatement rechercher les délinquants, les arrêter et les obliger à désintéresser les gens lésés (1).

» illicites, d'en vendre ou d'inviter à en faire usage, d'exciter les » gens aux jeux ou aux rixes, de leur donner des sobriquets bles- » sants et d'apprendre aux enfants à faire le mal. »

« Il interdira aux femmes de se mêler aux hommes sur les places, » dans les noces ou toute autre occasion ; elles ne devront jamais » pénétrer sur les marchés. »

« Le hakem interdira aux gens qui fréquentent les marchés toute » opération de nature à porter préjudice aux acquéreurs ; en consé- » quence, il défendra d'altérer les denrées ou de falsifier les poids, » de chercher à tromper sur la qualité des marchandises et de les ven- » dre comme bonnes alors qu'elles sont mauvaises, d'accaparer les » grains, de se faire donner les objets mis en vente avant qu'ils » aient atteint leur prix réel. Il interdira également le compérage, » consistant à vanter la marchandise et à surenchérir, sans inten- » tions d'acheter. »

« Il veillera à ce que les bouchers lavent leurs abattoirs ; il leur » défendra de traîner les bêtes égorgées ou de les dépouiller avant » qu'elles soient tout à fait mortes, de souffler la viande ou de l'ar- » roser avec du sang, d'introduire des bandes de suif entre les côtes » pour faire croire que l'animal est gras, d'enlever une partie de la » chair de l'animal et de le vendre ensuite comme s'il était entier. »

« Il empêchera toute fraude que pourraient commettre à l'égard » de leurs clients, les ouvriers et artisans, forgerons, tailleurs, » bijoutiers, etc. Il interdira aux gens de chercher à tromper sur la » qualité des objets mis en vente, par exemple de peigner un vieux » vêtement de laine ou de l'enduire de plâtre pour lui donner le » brillant du neuf, de mettre sur les régimes de dattes de l'huile ou » toute autre matière susceptible d'induire l'acheteur en erreur sur » la marchandise, de falsifier l'huile ou le lait en y ajoutant de l'eau, » d'introduire dans les médicaments mis en vente des substances » étrangères ou nuisibles, de mêler au blé de l'orge, des pierres, de » la terre ou autres corps destinés à l'altérer ou à en augmenter le » poids réel, de farder avec du rouge les esclaves à vendre. »

« Le hakem peut également, dans l'intérêt public, défendre de » faire du bois dans les jardins ou aux abords des redirs, de couper » des branches de palmier, d'oliviers, de figuiers et autres arbres » fruitiers, d'enlever les filaments des palmiers ou de faire la cueil- » lette des fruits avant l'époque de leur maturité. »

La djemâa des musulmans, ajoute l'auteur, a les mêmes pouvoirs que le hakem, imam ou cadi.

(1) On donne, au Mzab, le nom de *Mekaris* à tous les adultes en

Lorsque le voleur était Arabe, les Tolba, après l'avoir fustigé, lui faisaient faire le tour de la ville, monté sur un âne. Puis ils le laissaient à terre, complètement dépouillé. Lorsqu'un Abadite de la ville avait commis un vol dans une maison, ou s'était introduit dans une habitation sans permission, on lui infligeait une amende de cent réaux, soit cent vingt-cinq francs de monnaie actuelle, et il était banni pour un an (1).

état de porter les armes. La djemâa des mekaris était, en principe, une excellente institution. Elle formait une force armée, officiellement investie et chargée du maintien de l'ordre et de la police de détail de la ville. Mais elle n'avait d'autres pouvoirs que ceux qui lui étaient délégués, en certaines circonstances, par les deux autres djemâa. Les mekaris bénéficiaient du produit d'amendes minimes infligées lors des corvées générales, dont ils avaient la surveillance. A la faveur des troubles qui divisèrent Guerara, les mekaris prirent l'importance que devait leur assurer leur qualité d'hommes de poudre. Ils arrivèrent à former une sorte de garde prétorienne à la dévotion des personnalités qui confisquaient le pouvoir à leur profit et devinrent des assassins à la solde des partis qui se disputaient la suprématie.

(1) Les peines reconnues licites et appliquées par les tolba étaient les mêmes dans tous les ksour du Mzab. Elles étaient telles que le prescrivent le Koran et la Sonna. Elles comprenaient les trois degrés suivants :

L'*adeb*, dont le maximum était vingt coups de bâton ou vingt jours de prison ;

Le *taazir*, dont le maximum était quarante coups de bâton ou quarante jours de prison ;

Le *nekal*, peine supérieure à quarante coups de bâton et à quarante jours de prison, mais sans maximum fixé ;

Enfin, la peine de mort rarement appliquée.

Les tolba, d'accord avec les laïques et s'appuyant sur un verset du koran, admettaient aussi la peine du banissement *(nefiane)* temporaire ou perpétuel.

Quant aux peines pécuniaires, les tolba les ont toujours considérées comme illicites ; elles étaient appliquées par les djemâas laïques de certains ksour et s'ajoutaient ordinairement aux peines corporelles infligées par les Azzaba. Dans les villes où l'élément religieux dominait, telles que Beni-Isguen et El-Ateuf, les tolba ne toléraient pas que des amendes fussent infligées.

La peine la plus fréquente était celle de la bastonnade ou du fouet.

Ces peines étaient applicables, sans distinction de rang, à tous les habitants de la ville, même à ceux qui faisaient partie des Azzaba, de la djemâa et des Mekaris.

Telle était l'organisation de la ville. Le pouvoir était aux mains de trente-six membres.

Le Kitab El-Ahkam règle dans tous ses détails le cérémonial de cette exécution. Voici le résumé du chapitre qui traite de cette matière :

« La bastonnade ne doit jamais être infligée dans la mosquée ; elle est licite dans tout autre lieu. »

« Elle doit être donnée par celui qui a infligé la peine ou par quelqu'un qu'il délègue. »

« L'instrument destiné à frapper doit être un fouet fabriqué à cet » effet et payé par le trésor public ; à défaut de fouet, une tresse de » cuir, composée de trois lanières, une corde d'alfa, une branche de » palmier, dépouillée de ses feuilles, ni trop rigide ni trop flexible. » On ne doit pas frapper avec une corde en filaments de palmiers » ou en laine, avec un bois de régime, un roseau ou un bâton de » bois dur. »

« Le patient devra se mettre à genoux et découvrir ses épaules ; » il subira sa peine dans cette position. L'exécuteur le frappe d'abord » sur l'épaule droite, puis sur l'épaule gauche et continuera ainsi » en alternant jusqu'à la fin. »

« Dans le cas où, par suite de blessures, ou pour toute autre cause, » le patient ne pourrait recevoir la bastonnade sur les épaules, il » sera frappé sur la partie postérieure qui devra rester couverte ; si » le vêtement se déchire, on interrompra l'exécution pour replacer » un voile nouveau. »

« Les esclaves mâles pourront, à volonté, être frappés sur les » épaules ou sur la partie postérieure. »

« Les femmes libres recevront la bastonnade sur les épaules : » elles devront ramener leur voile sur la tête et rester entièrement » couvertes. Avant de commencer l'exécution, on devra s'assurer, » en les faisant inspecter par des femmes désignées, qu'elles n'ont » pas un vêtement épais, susceptible d'amortir les coups. »

« Pour empêcher la femme de montrer sa nudité en se débattant, » on l'obligera à s'asseoir dans un grand panier qui lui vienne jusque » sous les bras, ou à s'introduire dans une *gherara* (sac en laine) » qu'on lui attachera sous les aisselles. »

« Afin d'éviter au public le spectacle d'accidents physiques que la » douleur ou la peur peuvent déterminer chez la femme, on arrosera » abondamment d'eau le panier ou la gherara dans lesquels elle

Fractions de Guerara

Les Oulad-Bakha de Guerara se divisaient en six fractions : chacune d'elles envoyait deux délégués à la mosquée, deux à la djemâa et deux chez les Mekaris.

Ces fractions étaient :

Les Oulad-Hammou-ben-Brahim ;
Les Oulad-bou-Sahia ;
Les Oulad-bou-Alakhoum, formant le côté ouest.
Les Oulad-Merzoug ;
Les Oulad-Kaci-ben-Naceur et les Oulad-Djalhane, formant le côté est (1).

» doit prendre place ainsi que le sol, à l'endroit où elle doit subir sa » peine. »

« Les femmes esclaves recevront la bastonnade sur leurs épaules » nues. Dans le cas où on les frapperait sur la partie postérieure, » cette partie devra toujours rester couverte. »

« On ne bâtonnera jamais une femme enceinte ; elle subira sa » peine après son accouchement. »

« On prendra à l'égard des hermaphrodites les mêmes précautions » que pour les femmes : ils seront placés dans un panier et battus » les épaules couvertes. »

(1) Les fractions actuelles de Guerara sont :

Oulad-Alahoum	(Mozabites.)	193	familles.
Oulad-Lahia	id.	90	id.
Oulad-Merzoug	id.	28	id.
Oulad-Hammou-ben-Brahim	id.	31	id.
Oulad-Djahlane	id.	69	id.
Oulad-Kaci-ben-Naceur	id.	54	id.
Ballat	id.	100	id.
Ahel-Melika	id.	99	id.
El-Arram (originaires de tous les ksour du Mzab)	id.	50	id.
Atatcha (Arabes)		136	id. (sédentaires et nomades).
Cheurfa id.		33	familles (sédentaires).
Chaamba id.		30	familles (nomades).

Ces six fractions sont celles qui ont fondé Guerara, avec les Cheurfa et les M'razi.

Développement de Guerara

Les Oulad-Bakha ayant ainsi organisé leur ville, continuèrent à élever des maisons, à fortifier leur enceinte, à planter des palmiers et à créer des jardins pendant une période de quarante années. Au bout de ce temps, ils rendirent licite, par achats, cessions ou autres contrats légitimes, la possession des terres, palmiers et jardins provenant d'El-Mabartekh. Ils agrandirent ensuite leur mosquée et y élevèrent un minaret pour l'appel à la prière. Cette construction date de l'an 1080 (1670).

Dès lors, le ksar prit chaque jour plus d'extension. Tout le monde y était traité justement et sur le pied de la plus parfaite égalité.

Aussi Dieu fit bientôt prospérer une ville où toute injustice était soigneusement évitée : de toutes parts les gens affluaient, demandant place aux Oulad-Bakha.

Parmi ceux qui vinrent s'installer à Guerara, se trouvait un homme d'Ouargla, nommé Balla. Il avait trois fils adultes, sachant le koran.

Ce Balla se rattachait aux Oulad-Bakha par de faibles liens de parenté.

On raconte, en effet, qu'un homme des Oulad-Bakha, étant allé en voyage à Ouagla, resta six mois dans cette localité et y épousa une femme du pays (1). On prétend que son union avec cette femme n'était pas régulière et qu'il n'eut avec elle que des relations illégitimes. Quoi

---

Rouabah (Arabes) (originaires des Said-Oulad-Amor)	10	familles (nomades et sédentaires).
Juifs (fraction dite El-Baz)	5	familles.

(1) Cet homme appartient à la fraction des Oulad-Alahoum.

qu'il en soit, elle devint grosse et accoucha d'un fils dans les jardins d'Ouargla, près d'une source appelée Aïn-Balla. Le nouveau-né reçut le nom de Balla.

L'enfant grandit, atteignit l'âge de puberté, étudia le koran, se maria et eut trois fils.

Un jour un homme d'Ouargla, avec lequel Balla s'était pris de querelle, lui dit tout à coup: « Sais-tu bien que tu n'es qu'un fils du péché et que tu ne pourrais nommer ton père. »

Balla profondément blessé par ces paroles, et craignant de nouveaux affronts, quitta Ouargla. Il vint, avec ses trois fils, demander asile aux habitants de Guerara.

On lui fit bon accueil et on l'installa provisoirement dans une maison.

Un an après, les Oulad-Bakha invitèrent Balla à se fixer dans une de leurs fractions. Il choisit celle des Oulad-Hammou-ben-Brahim ; ceux-ci lui donnèrent en mariage une fille de leur fraction et marièrent également ses fils.

Balla était un taleb juste et craignant Dieu.

On ne le voyait qu'à son jardin, qu'il cultivait soigneusement et à la mosquée, où il lisait le koran et étudiait les sciences. Ses enfants suivaient son exemple.

Telle est l'origine de la fraction des Balla.

Les Djanat ont une autre source.

Leur père vint de Ghardaïa. Quand les Oulad-Bakha fondèrent leur ville, il était encore dans le sein de sa mère. Il naquit, grandit et vint s'installer par la suite chez les Oulad-Alahoum. Les Oulad-Bakha lui donnèrent le surnom de Djana (1). De là, la fraction des Djanat.

Une troisième fraction, appelée Siar'a (bijoutiers), vint de Melika (2). Les Siar'a étaient originaires du Tafilalet

(1) Quand les Oulad-Bakha virent arriver le nouvel habitant, disent les lettrés de Guerara, ils s'écrièrent : « Khou djana, un frère nous arrive. » De là le surnom de Djana.

(2) Les Siar'a ne vinrent pas tous de Melika. Deux hommes seulement de cette fraction partirent de ce ksar pour se fixer à Guerara.

et fabriquaient des bijoux d'or et d'argent. Ils s'installèrent avec les Oulad-Alahoum, chez lesquels ils ont encore quelques représentants.

Aux premiers Oulad-Bakha vinrent également se joindre des gens de Melika et de Bou-Noura, dont les descendants existent encore.

Un siècle après sa fondation, Guerara avait pris, comme oasis, une extension considérable (1).

Les autres vinrent de Touggourt, où ils comptaient dans la fraction des Mchadjeria. On dit que les Siar'a sont d'origine juive, ce qui expliquerait leurs aptitudes au métier de bijoutier. Ils se sont mêlés aux Oulad-Alahoum.

(1) On compte habituellement à Guerara 4,000 habitants.

Le ksar, qui n'occupait à l'origine que le sommet du Koudiet-El-Agareb et dont l'enceinte primitive est encore visible, s'est étendu du Nord au Sud, sur toute la longueur du mamelon et s'est élargi, en descendant vers la daïa jusque dans la plaine, du côté de l'Est et de l'Ouest. Des rues bien tracées descendent de la mosquée ou du marché vers les différentes portes qui donnent accès dans la ville. D'autres suivent les courbes de niveau et la ligne des trois enceintes qui ont dû successivement être reportées plus bas, à mesure que Guerara s'agrandissait. Les maisons ont presque toutes un étage. Sur les faces les plus larges du ksar, surtout du côté de l'Ouest, les constructions s'élèvent en amphithéâtre, dans le sens de la plus grande pente du mamelon, et offrent à l'œil le spectacle pittoresque de leurs arcades superposées. Le minaret quadrangulaire de la mosquée, la plus belle des sept villes du Mzab, domine tout le ksar.

L'enceinte, flanquée de plusieurs bastions à créneaux et mâchicoulis, est percée de cinq ouvertures ; trois portes principales : Bab-Chergui, la porte de l'Est ; Bab-Ghorbi, la porte de l'Ouest ; Bab-En-Nouadeur, la porte des Meules, donnant sur l'oasis ; deux poternes, Kheradjet-Bordj-Ez-Zout, ouverte sur l'Ouest, Kheradja-Daharaouïa, donnant accès dans le cimetière.

L'oasis commence à quelques pas des murailles. La forêt de palmiers, d'un seul tenant, s'étale dans la daïa jusqu'à la hauteur d'un éperon de grès rouge appelé Goumgoumt-Cheurfa, surmonté d'une koubba, qui domine la vallée. Le recensement officiel, récemment fait, a donné pour l'oasis de Guerara les chiffres suivants :

Palmiers	28,728
Arbres fruitiers divers (abricotiers, grenadiers, figuiers, cognassiers, etc.	4,308
Puits en service	1,016

Les fractions arabes qui, à cette époque, venaient estiver dans l'oasis, étaient les suivantes :

Oulad-Saïah ;
Saïd-Oulad-Amor ;
Oulad-Moulat ;
Saïd-Otba ;
Mekhadema ;
Chaamba ;
Mekhalif ;
Djenad ;
Oulad-Attache ;
Draïs ;

De toutes les oasis du Mzab, celle de Guerara est la plus favorisée sous le rapport des irrigations pluviales.

Les documents statistiques et chronologiques conservés par les tolba de Ghardaïa n'accusent, pour la période écoulée de 1728 à 1882, que douze grandes crues de l'Oued-Mzab, soit en moyenne une crue tous les treize ans. Les Guerariens voient arriver les eaux de l'Oued-Zegrir dans leur oasis tous les deux ou trois ans. C'est alors une *baraka* (bénédiction) dont les effets bienfaisants se font sentir pendant longtemps.

L'année 1884 leur a été particulièrement favorable : l'Oued-Zegrir a coulé deux fois pendant le premier semestre de cette année, remplissant les puits à pleins bords, couvrant tous les jardins en contrebas d'une immense nappe d'eau de plusieurs mètres de profondeur.

Les Mozabites doivent alors faire le sacrifice des légumes qu'ils ont semés.

Les eaux séjournent souvent plus de deux mois dans les jardins et ne disparaissent que par l'évaporation ou une lente infiltration dans le sol. Lorsque la crue se produit au moment de la fécondation des palmiers ou de la cueillette des dattes, les Guerariens, obligés de se rendre à leurs jardins, improvisent une flotille de radeaux au moyen de poutres liées ensemble ou de lourdes portes, et naviguent ainsi sous un immense plafond de verdure. Le surplus des eaux, rejeté vers l'Ouest par une bouche de sûreté, va remplir en dehors de l'oasis un vaste bas-fond inculte et forme un beau lac, où se reflètent les cimes des palmiers et où se jouent des bandes d'oiseaux aquatiques de toutes sortes. C'est un spectacle unique que celui de cette verte forêt, émergeant d'une petite mer saharienne, encadrée par les témoins de grès rougeâtres, aux lignes bizarres, qui forment la ceinture de la daïa.

Fetaït ;
Oulad-Aïssa ;
Oulad-Saci ;
Harazlia ;
Oulad-Salah ;
Maacer ;
Mrazi ;
Rahmane ;
Oulad-Sidi-Abd-Allah ;
Cheurfa (1).

Les Oulad-Sidi-Abd-Allah et les Cheurfa campaient dans la daïa avant la fondation de Guerara ; pendant l'été et l'automne ils s'installaient près des jardins d'El-Mabartekh ; au printemps et en hiver, ils reprenaient la vie nomade.

Toutes ces fractions sont aujourd'hui dispersées. Les Oulad-Attache seuls ont continué, comme par le passé, à camper autour de la ville.

---

(1) Les Oulad-Saïah, les Saïd-Oulad-Amor, les Oulad-Moulat, les Djenad, les Draïs, les Fetaït, les Oulad-Saci, les Naceur, sont des tribus de l'Est, dépendant des commandements de Touggourt et de Biskra. Les Oulad-Aïssa sont des Oulad-Naïl de Bou-Sâada et de Djelfa, dont les terrains de parcours s'étendent au Sud de l'Oued-Djedi. Les Harazlia, les Oulad-Salah et les Rabmane appartiennent à la grande tribu des Larbaa. Les Mekhalif, tribu du cercle de Laghouat, parcourent les espaces compris entre le Djebel-Lazereg et le Mzab ; ils sont souvent campés dans la Chebka. Les Mekhadama, les Saïd-Otba et les Chaamba dépendent du cercle de Chardaia. Les Oulad-Attache ou Atatcha sont les Arabes agrégés de Guerara ; ils se divisent en quatre fractions principales : Oulad-El-Mobarek, Oulad-El-Guendouz, Oulad-Si-M'bammed, Oulad-Si-Aïssa et Oulad-Mendas. Ils mènent alternativement la vie de sédentaire ou la vie nomade, suivant les saisons. Les Atatcha, plus que toutes les fractions agrégées du Mzab, ont été mêlées à toutes les luttes et ont contribué, par leur turbulence et leur esprit de désordre, à entretenir l'agitation à Guerara avant l'annexion.

Premières luttes intestines. Formation des çoffs

Les habitants de Guerara envoyaient paître aux environs de la ville leur troupeau de chèvres; les bêtes rentraient le soir afin qu'on pût les traire (1).

Un jour le berger étant passé avec son troupeau près d'un groupe de tentes installées dans l'Oued-Serikine, un Arabe arrêta une chèvre appartenant à une pauvre femme et lui but son lait.

Lorsque le berger rentra le soir, la femme constata que les pis de sa chèvre étaient vides et interrogea le berger, qui ne put répondre. Elle alla porter plainte à l'un des douze mekaris, de la fraction des Oulad-Merzoug, appelé El-Hadj Saïd. Celui-ci fit appeler le berger et lui demanda s'il avait vu des Arabes dans la journée. Le berger répondit qu'il était passé près d'un campement, dans l'Oued-Serikine. « Ce sont les gens de cette nezla qui ont dû voler le lait de la chèvre, dit El-Hadj Saïd, et sur ces mots, il invita ses compagnons des mekaris à monter à cheval avec lui pour aller dans le Sahara à la recherche des coupables. »

(1) Chacun des ksours du Mzab a son troupeau de chèvres, confié à la garde d'un berger et payé par les propriétaires. Ce troupeau s'appelle *harrag*.

Voici le texte d'un acte rédigé à El-Ateuf et indiquant en détail les obligations du gardien et les droits qu'il perçoit : « Mohammed ben » Sania, des Chaamba, prend l'engagement de garder le troupeau de » la ville d'El-Ateuf pendant une période de dix années à partir de » ce jour. Il recevra par mois et par chèvre trois quarts de saa » d'orge (un peu moins d'un litre). Les chevreaux ne paieront que » lorsque leur mère aura fait une seconde portée. Pendant la saison » d'été, quand le berger fera boire les chèvres, il aura droit au » lait d'un pis pour chaque jour et chaque bête ; il traira un » jour le pis droit et le lendemain le pis gauche. Il devra réunir » lui-même le matin le troupeau en parcourant les différentes rues, » partir au point du jour et ne rentrer que lorsque le soleil com- » mence à jaunir. Il est pécuniairement responsable de tous les vols » qui peuvent être commis dans le troupeau ou des accidents qui » surviendront par sa négligence. »

Ils arrivèrent bientôt au campement indiqué.

Les Arabes les saluèrent, leur souhaitèrent la bienvenue et, après avoir baisé la main d'El-Hadj Saïd, l'invitèrent à descendre : « Pas avant d'avoir vu celui qui a bu le lait de notre chèvre, répondit-il. » — « Nous allons te l'amener, dirent les Arabes. »

L'homme arriva. « C'est toi qui as volé le lait? lui demanda El-Hadj Saïd. » — « Oui, avoua-t-il ; j'étais fatigué par une longue course et je me suis permis de traire la chèvre pour apaiser ma faim et ma soif. »

El-Hadj Saïd fit garrotter le jeune homme et le conduisit à Guerara. — Arrivé sur le marché, il donna l'ordre de le mettre à mort. On l'égorgea à l'abattoir et son corps resta trois jours sans sépulture.

C'était un acte inouï d'injustice et d'arbitraire.

El-Hadj Saïd, satisfait de cette exécution, se retira.

Lorsque les parents de la victime apprirent sa fin misérable, ils se rendirent en masse à Guerara et protestèrent : « Comment, disaient-ils, peut-on commettre un pareil forfait à propos du lait d'une chèvre? »

« Taisez-vous, leur dit El-Hadj Saïd, ou sinon je ferai de vous tous un exemple éclatant. »

Les plaignants partirent, mais ils invitèrent leurs gens à changer de campement et ne reparurent jamais aux environs de Guerara.

Les Oulad-Bakha laissèrent passer ce fait sans inquiéter El-Hadj Saïd.

Mais le Dieu très haut voulut bientôt que la discorde éclatât dans la ville et que les désordres s'y multipliassent.

Les Ballat, dont nous avons parlé plus haut, n'avaient aucun représentant de leur fraction parmi les Azzaba, les Mekaris ou les membres de la djemâa.

Cette situation leur était pénible.

Les gens des Oulad-Hammou-ben-Brahim, chez lesquels ils s'étaient fixés, leur dirent : « Nous avons six représentants ; achetez-nous en trois. »

Les Ballat acceptèrent la proposition et achetèrent les trois places, moyennant la somme considérable de trois mille réaux. Le prix de vente payé, ils choisirent parmi eux trois hommes qui les représentèrent dans les djemâas pendant une année entière.

Ce laps de temps écoulé, les Oulad-Hammou-ben-Brahim se repentirent d'avoir conclu un pareil marché et déclarèrent aux Ballat que les trois places n'étaient plus à vendre.

Les Ballat leur firent remarquer qu'ils avaient offert eux-mêmes la vente et qu'ils en avaient reçu le prix. Les Oulad-Hammou-ben-Brahim ne tinrent aucun compte de leurs observations et envoyèrent six représentants dans les djemâas, comme ils le faisaient avant la convention.

Les Ballat, outrés de cette injustice, allèrent trouver El-Hadj Saïd et le prièrent d'intervenir.

Celui-ci fit mander les Oulad-Hammou-ben-Brahim et les invita à faire droit aux justes réclamations des Ballat.

Un homme des Oulad-Bou-Lahïa, nommé Bel Grinat, qui assistait au débat, prit la parole : « Les Oulad-Ham-» mou-ben-Brahim, dit-il, n'ont rien à donner aux Ballat » et n'ont pas à aller en justice avec eux. Les Ballat n'ont » droit à aucun délégué dans aucune des trois assem-» blées. »

El-Hadj Saïd ayant fait observer que les Ballat avaient acheté ce droit en bon argent comptant, Bel Grinat répondit : « On n'achète que les esclaves noirs ; les hommes libres ne sont pas à vendre. »

El-Hadj Saïd, irrité, prit sa sandale et en frappa Bel Grinat au visage en lui disant : « Voilà ce que méritent tes insolentes paroles. »

Outré de colère, Bel Grinat quitta précipitamment la ville et se réfugia chez les Oulad-Attache, alors campés dans le Sahara. Pendant six mois, il resta chez eux ; ils égorgeaient chaque soir un agneau en son honneur. Il

répétait sans cesse : « Quand nous irons camper Guerara, je vengerai mon honneur outragé en tuant El Hadj Saïd. »

L'été venu, les Atatcha quittèrent le Sahara et vinren installer leur campements sous la ville.

Bel Grinat possédait un petit sabre courbe de provenance turque, si tranchant qu'il pouvait servir de rasoir.

Il pénétra un jour dans le ksar et vint s'assoir sur le marché.

El-Hadj Saïd arriva bientôt et prit place à l'extrémité du marché, du côté Est (1).

Le soleil allait disparaître, quand Bel Grinat, marchant droit sur El-Hadj Saïd, tira brusquement son sabre, caché sous ses vêtements, et lui en asséna un coup si violent qu'il lui partagea la tête en deux. El-Hadj Saïd expira sur le champ ; Bel Grinat rejoignit les Atatcha.

Un grand tumulte se produisit dans la ville. Les habitants se divisèrent en deux partis : d'un côté, les Oulad-Merzoug, les Oulad-Djahlane et les Oulad-Kaci-ben-Naceur, formant le çoff Chergui ; d'autre part, les Oulad-Alahoum, les Oulad-bou-Lahïa, les Oulad-Hammou-ben-Brahim et les Ballat, composant le çoff Ghorbi.

Après de violents pourparlers, ont fit la paix et l'on convint de payer la *dia* d'El-Hadj Saïd.

---

(1) Il se tient dans les villes du Mzab des marchés hebdomadaires fréquentés par les Arabes et les habitants des différents ksour. C'est là que se fait surtout le commerce avec l'intérieur ; mais, en dehors de ces jours fixés, les Mozabites de chaque ville se réunissent tous les soirs, après la prière de l'*aceur*, sur la place principale, où le crieur public fait ses annonces et où se vendent aux enchères des quantités considérables de burnous et de haïks, fabriqués sur place, ainsi que des objets de toute sorte, provenant de ventes par autorité de justice, de faillites ou de liquidations de successions. La mise à prix fixée, les surenchères successives ne peuvent être supérieures à 0 fr. 10 pour les objets de moyenne valeur et 0 fr. 20 pour ceux de haut prix. Les bijoux d'or et d'argent, mis en vente, sont estimés en blé ou en orge et l'enchère se fait par l'addition des unités de mesure en usage au Mzab pour les grains.

Mais les Cheraga étaient très irrités de la mort de ce personnage. « S'il ne s'agit que de payer des *dias*, disaient-ils, nous sommes prêts à le faire. Ce qu'il nous faut, c'est venger le meurtre d'El-Hadj Saïd par la mort d'un homme du parti Ghorbi. »

Ils adoptèrent cette résolution et choisirent comme victime un homme influent, instruit et craignant Dieu, nommé El-Hadj Slimane. Les meurtriers, désignés à l'avance, attendirent qu'El-Hadj Slimane se rendît à son jardin. Ils le surprirent, sans défense, pendant qu'il travaillait et le tuèrent. Que Dieu lui fasse miséricorde, car il périt injustement.

Ce nouveau crime ne fit qu'attiser les haines et les passions déjà allumées. Les deux partis se divisèrent définitivement et entraînèrent à leur suite les fractions arabes qui fréquentaient ces parages.

Les Draïs, les Oulad-Amor se rallièrent au çoff Ghorbi.

Le Dieu très haut voulut bientôt que la guerre éclatât entre les Cheraga et les Ghoraba. Un vol commis dans la maison du cheikh Kaci, appartenant au parti Chergui, détermina l'explosion.

Des malfaiteurs, au nombre de trois, s'introduisirent de nuit dans la maison, par les latrines. Les habitants, éveillés par le bruit, se levèrent immédiatement. Deux des voleurs prirent la fuite ; le troisième, Tahar ben Guerara, des Atatcha, acculé sur la terrasse, se cacha sous un tas de bois et de branches de palmier.

On alluma des lampes et l'on se mit à sa recherche. Il fut bientôt découvert, accablé de coups et même blessé d'un coup de hache. Il parvint cependant à s'enfuir et, jusqu'au matin, on ne s'occuppa plus de lui.

Au lever du jour, les Cheraga suivirent les traces de sang et arrivèrent aux tentes où s'était réfugié le voleur, en dehors de l'oasis, à peu de distance de la ville.

Ils s'emparèrent de lui et l'amenèrent sur la place.

Les notables du parti Chergui discutèrent son sort : ils convinrent de le mettre à mort. Un homme lui tira à bout

portant un coup de pistolet et le tua raide. Pour donner plus de publicité à cette exécution, on alla chercher la tente et les effets du voleur et on brûla le tout à côté de son cadavre.

Les Atatcha, témoins de ce meurtre, se réunirent en masse et allèrent trouver leurs amis du parti Ghorbi : « Nous ne pouvons souffrir, dirent-ils, que les Cheragas » massacrent aussi arbitrairement nos enfants.

» C'est, en effet, une grande injustice, répondirent les » Ghoraba, comme l'assassinat d'El-Hadj Slimane. »

Les gens du Çoff Chergui ayant appris la démarche des Atatcha, firent marcher leurs alliés arabes et leur dirent : « Il y a tant pour vous si vous nous débarrassez des » Atatcha.

» C'est bien, répondirent les Arabes, nous vous en » délivrerons. Dès qu'ils regagneront le Sahara, nous » partirons sur leurs traces. »

A la fin de l'automne, les Atatcha quittèrent l'oasis et allèrent installer leurs campements dans l'Oued-Sedeur, en un point appelé M'hammed-El-Ahmar, où les pluies avaient rempli de vastes redirs.

Les Draïs et, avec eux, une moitié des Saïd-Oued-Amor, les laissèrent se placer et partirent immédiatement après sur leurs traces. Ils tombèrent sur le campement au point du jour. Les deux partis ne se séparèrent qu'après une lutte acharnée ; de chaque côté, neuf hommes avaient été tués.

Les Atatcha revinrent à marche forcée sous Guerara, suivis de près par les Draïs. Les premiers se placèrent en dehors de l'enceinte, du côté de l'Est ; leurs adversaires dressèrent leurs tentes vers la face Ouest du ksar.

Le lendemain matin, la ville se trouva partagée en deux camps. Les quartiers avaient été séparés par des barricades élevées à la hâte : Vers dix heures, la lutte éclata, si terrible que les enfants à la mamelle en vieillirent. Ceci se passait en l'année 1234 (1813).

Pendant vingt-quatre mois, les combats se succédè-

rent sans interruption. Les hommes ne quittaient plus leurs armes. Chaque parti enrôlait à son service des auxiliaires étrangers.

Le parti Ghorbi avait envoyé à Ghardaïa deux hommes de la tribu des Cheurfa, Yagoub ben Tria et Sliman ben Mohammed ben Chetioni, qui ramenèrent quatre cents auxiliaires des Ouled-Ammi-Aïssa, des Ouled-Ba-El-Hadj et des Medabih (1).

Les Cheraga, de leur côté, recrutaient des contingents chez les Harazlia, les Ouled-Sidi-Abdallah, les Draïs, les Saïd-Ouled-Amor et les gens de Negouça, sujets de Ben Babia.

A court de vivres, ils demandèrent à ce dernier cent charges de dattes. Il leur en expédia deux cents.

Les Atatcha ayant eu vent du départ de la caravane, l'attendirent dans le Sahara, razzèrent chameaux et dattes et tuèrent tous les convoyeurs. Ils ramenèrent ensuite leur butin au Ghoraba qui leur firent un accueil enthousiaste.

Les Cheraga, désolés de la perte de leur caravane, firent appel aux Harazlia et les invitèrent à combattre les Atatcha.

Les Harazlia rassemblèrent des forces considérables et vinrent offrir la bataille aux Atatcha, campés à l'Ouest de la ville. Ils avaient amené, dans un baçour, une femme de leur tribu nommée Rezouga.

Le combat eut lieu en dehors de l'enceinte, au Nord

(1) Les Ouled-Ammi-Aïssa et les Ouled Ba-El-Hadj sont des fractions Mozabites de Ghardaïa. Les Medabih sont les Arabes agrégés de cette ville. Ils ont joué dans l'Oued-Mzab le même rôle que les Atatcha à Guerara. Toujours disposés à prêter leur appui au parti qui les payait le mieux, ils ont pris part à toutes les luttes et ont essayé plusieurs fois de dominer dans Ghardaïa par la terreur. Les Mozabites les ont maintes fois expulsés de leur ville et ont détruit leur quartier. Ils ont créé, il y a seize ans, à dix kilomètres en amont de Ghardaïa, l'oasis appelée Diaret-bent-Dahoua, où l'on compte déjà près de quatre mille palmiers. Ils possèdent actuellement, dans Ghardaïa, 90 maisons.

de la ville. Pendant la mêlée, Rezouga, du haut de son chameau, excitait les guerriers de la voix et applaudissait par ses cris aux beaux faits d'armes (1).

Bientôt, les Atatcha eurent le dessus : ils s'emparèrent du baçour et de la femme et mirent en déroute les Harazlia. Ceux-ci se réfugièrent dans les ravins et on en fit un grand carnage. Ils regagnèrent le Sahara et, depuis cette époque, ils n'ont plus reparu à Guerara.

Expulsion des Cheraga

A la suite de cette victoire, les Draïs, les Ouled-Sidi-Abdallah abandonnèrent le parti Chergui et passèrent aux Ghoraba.

Les Cheraga, considérablement affaiblis par cette défection et manquant complètement de vivres, furent bientôt assiégés par leurs adversaires. Ceux-ci, profitant de la situation, tentèrent un effort définitif et tombèrent tous sur les Cheraga. La plupart de ces derniers furent tués ; ceux qui parvirent à s'échapper se réfugièrent à Berriane.

A cette époque, les villes de Berriane et de Beni-Isguen étaient amies des Cheraga. Ghardaïa, Melika, El-Ateuf et Metlili étaient pour le çoff Ghorbi.

(1) Cette bataille, connue sous le nom de bataille du baçour, est restée célèbre dans les annales de Guerara. Elle fut livrée vers la fin de 1815 et coûta la vie à plusieurs centaines d'hommes des deux partis. Ce ne furent pas seulement les Atatcha que vinrent combattre les Harazlia, mais toutes les fractions Mozabites ou Arabes, du çoff Ghorbi, grossies des contingents recrutés chez les Chaamba et dans les Ksours de l'Oued-Mzab.

Rezouga était une femme d'une beauté remarquable dont les jeunes guerriers des Harazlia se disputaient les faveurs, assez larges du reste, si l'on en croit la tradition. Le fait d'amener comme spectatrices et juges du combat, des femmes recherchées dans la tribu est bien dans les mœurs sahariennes. C'est un élément d'excitation qui exalte jusqu'à la folie ces cerveaux si faciles à enflammer.

Les Ghoraba avaient poursuivi leurs ennemis assez loin de Guerara. Rentrés chez eux, ils n'y trouvèrent plus rien à manger, tant ils étaient affaiblis par cette lutte de vingt-quatre mois.

Ils dressèrent la liste des morts et constatèrent que de part et d'autre, six cents hommes avaient péri. Ils pénétrèrent dans le quartier des Cheraga et détruisirent un tiers des habitations ; cette partie est restée en ruine jusqu'à ce jour.

Après avoir soldé les contingents qui leur avaient prêté appui, ils élevèrent dans l'intérieur du ksar une seconde enceinte qu'on voit encore ; puis ils firent le partage des maisons et des palmiers des expulsés. Une part fut attribuée aux Atatcha, qui, ayant désormais des maisons, renoncèrent à la vie nomade et restèrent sédentaires pendant douze ans (1).

Quant aux gens du parti Chergui, ils se dispersèrent à Alger, à Constantine et surtout à Tunis (2).

Les plus pauvres seuls restèrent dans les ksours du Mzab (3).

Ils expiaient ainsi l'injustice qu'ils avaient commise à l'origine.

Les Draïs et les Ouled-Sidi-Abdallah regagnèrent le Zab.

Retour des Cheraga

Dieu voulut plus tard que les Cheraga rentrassent dans le ksar.

(1) Les Atatcha possèdent aujourd'hui 55 maison à Guerara.

(2) C'est encore vers Tunis que se porte aujourd'hui le courant principal d'émigration des Guerariens.

(3) On peut se rendre facilement compte des suites déplorables qu'avaient pour la fortune publique de pareilles exécutions. Les *Mekharidj* (expulsés) de tous les ksours du Mzab, formaient une classe de dépouillés qui ne vivaient plus que par le Tell, et entretenaient par leurs continuelles intrigues et leur haine, bien justifiée, cet état d'agitation, devenu l'état normal du Mzab jusqu'au jour de l'annexion.

La division se mit bientôt entre les Atatcha et les Ouled-Bakha du çoff Ghorbi, restés seuls maîtres de Guerara.

Après une période d'agitation, on fit une paix apparente. Mais les Ouled-Bakha, inquiets pour l'avenir, se consultèrent.

Bouhoum ben Naceur, père de Kaci, caïd actuel de Guerara, fit entrevoir la possibilité d'une réconciliation avec les Cheraga expulsés. Il émit l'avis qu'il fallait leur offrir la paix et les rappeler dans la ville : on leur rendrait leurs palmiers et leurs maisons et ils reprendraient la vie commune.

Les Ghoraba adoptèrent cette résolution et firent partir un délégué, chargé de faire aux Cheraga des ouvertures dans ce sens.

Les gens de l'Oued-Mzab, heureux de cette solution, s'employèrent pour ménager une entrevue entre les représentants des deux partis.

Il fut convenu que les Cheraga rentreraient à Guerara aux conditions suivantes : Ils s'engageaient à ne pas reconstruire la partie détruite de leur quartier et à n'admettre chez eux aucun auxiliaire arabe sans le consentement des Ghoraba.

L'envoyé de Guerara revint, ramenant avec lui les gens du çoff Chergui dispersés dans les ksour du Mzab, ainsi que leurs familles. Ceux qui s'étaient réfugiés à Tunis ou dans les villes du Tell algérien furent avertis par lettres et rentrèrent bientôt.

A ce moment, les Atatcha que le manque d'eau avait obligés à reprendre la vie nomade étaient dans l'Oued-Righ, à Negouça et à Ouargla.

A leur retour, quand ils voulurent rentrer dans leurs maisons, ils les trouvèrent occupées par les Cheraga.

Comme ils s'étonnaient qu'on eût décidé la réintégration des gens du çoff ennemi sans les consulter, alors qu'ils étaient la cause première de leur expulsion, on leur répondit qu'on avait cru devoir conclure la paix et

qu'on s'était passé d'eux pour le faire. Cette réplique détermina une rixe dans laquelle il y eut mort d'homme de part et d'autre.

Les Atatcha, furieux, plièrent leurs tentes et regagnèrent le Sahara. Pleins de rancune, ils ne cessèrent, dès ce jour, de couper la route aux caravanes allant à Guerara ou en sortant et de razzer les troupeaux et les bêtes de somme autour de la ville et dans les jardins.

Cette situation n'était pas tenable. Les Ouled-Bakha firent proposer la paix aux Atatcha par l'intermédiaire du mokaddem Bouhoum ben Naçeur.

Ce dernier parvint à les ramener. On les installa de nouveau dans la ville et la réconciliation fut cimentée par une dîfa générale. De part et d'autre les dias furent payées et la tranquillité parut encore une fois rétablie.

Formation de deux çoffs parmi les Atatcha

Mais bientôt la division se mit parmi les Atatcha eux-mêmes.

Deux personnages influents de Guerara, Bouhoum ben Naceur, des Ouled-Alahoum, et Aïssa ben Ba Ahmed, des Ballat, se montraient très animés l'un contre l'autre, et entraînaient dans leur querelle les gens de leurs fractions.

Les Atatcha se partagèrent en deux çoffs : les uns, appelés Oued-Si-Aïssa, embrassèrent la cause de Bouhoum ; les autres, nommés Ouled-Si-M'hammed, se rangèrent dans le parti d'Aïssa.

Quelques temps après, Bouhoum et Aïssa se réconcilièrent ; mais les Atatcha restèrent profondément divisés.

Un jour, une rixe éclata sur le marché entre les deux partis ; il y eut lutte à coups de couteaux et de bâtons.

Les gens de Guerara séparèrent les combattants et les

invitèrent à la conciliation. Mais les Atatcha, très animés, sortirent de la ville et rallièrent leurs hommes pour se livrer bataille.

Dans cette journée, les Ouled-Sidi-Aïssa subirent un échec.

Les Ouled-Bakha se gardèrent d'intervenir : ils fermèrent leurs portes et du haut de leurs remparts restèrent spectateurs du combat : « Autant de morts, disaient-ils, autant d'intrigants dont nous serons débarrassés. »

Ce furent les Cheurfa qui vinrent séparer les groupes ennemis.

Le combat terminé, les Ouled-Bakha frappèrent d'une amende les deux fractions rivales et leur intimèrent l'ordre de quitter Guerara. Les Ouled-Si-M'hammed allèrent vers le Nord, dans l'Oued-Zegrir ; les Ouled-Si-Aïssa, à l'Ouest, dans l'Oued-Neça.

Au printemps suivant, les Ouled-Si-M'hammed rallièrent à leur cause les Saïd-Ouled-Amor et avec l'appoint de ces auxiliaires se dirigèrent vers l'Oued-Neça pour y surprendre leurs adversaires. Ces derniers, ayant eu vent du mouvement, s'enfuirent plus loin ; mais ils furent poursuivis et atteints en un point de l'Oued-Neça, appelé Nechache.

Les Ouled-Si-M'hammed et leurs alliés ne parvinrent pas, dans cette journée, à battre les Ouled-Si-Aïssa. Ils revinrent installer leurs campements dans les terrains vagues, autour de Guerara.

Les Ouled-Si-Aïssa, restés dans l'Oued-Neça, n'eurent bientôt plus assez d'eau pour abreuver leurs troupeaux ; ils se demandèrent quel parti ils devaient prendre.

Leur chef leur conseilla de recruter des auxiliaires chez les Chaamba et d'attaquer les Ouled-Si-M'hammed sous Guerara. Les Chaamba fournirent les contingents demandés.

Par une marche rapide de nuit, les Ouled-Si-Aïssa arrivèrent près des camps ennemis. Ils tombèrent au

point du jour sur les Ouled-Si-M'hammed, dispersés par la nécessité d'abreuver leurs troupeaux à différents puits, en firent un grand carnage et leur enlevèrent tout leur bétail.

Les Ouled-Si-M'hammed, très affaiblis par ce coup de main, regagnèrent le Sahara et se réfugièrent aux environs de Berriane.

Les Ouled-Si-Aïssa restèrent avec leur ami Bouhoum ben Naceur, dont l'adversaire, Aïssa ben Ba Ahmed, était mort.

La paix la plus complète régna pendant quelques temps à Guerara.

Expulsion des Cheurfa

Un savant et pieux personnage de la tribu des Cheufa arriva un jour à Guerara, venant de Nefta, et trouva chez son frère d'origine, Si Chetioni ben Slimane, une large hospitalité.

Il fut installé par ce dernier dans une pièce indépendante de sa maison, située aux environs de la mosquée de la ville, et s'adonna entièrement à la lecture des ouvrages pieux.

Un certain jour, ce taleb et son hôte se mirent à psalmodier le Koran à haute voix. Les Azzaba de la mosquée, entendant réciter le Koran dans le voisinage, allèrent aux informations et apprirent que le bruit partait de la maison de Si Chetioni ben Slimane, des Cheurfa.

El-Hadj Kaçem ben Hammou, cheikh de la mosquée, dit aux Azzaba : « Demain, s'il plait à Dieu, nous fermerons pour toujours la maison de Chetioni. »

Le lendemain matin, alors que tout le monde était sur le marché, les Azzaba arrivèrent, apportant de l'eau et du *timchemt* et murèrent la porte de la pièce (1).

(1) L'application d'une pareille mesure, pour un fait en apparence si insignifiant, peut étonner ceux qui ne connaissent pas le rigorisme des

Ils dépêchèrent ensuite sur le marché un homme des Aouame, nommé El-Itim, auquel ils dirent : « Cache une clé sous tes vêtements, approche-toi de Chetioni et frappe-le. »

Tolba du Mzab en matière religieuse. Elle est expliquée et justifiée par le texte suivant du Kitab El-Ahkam : « L'Imam des Musulmans » (ou à défaut d'Imam, la Djemâa) interdira aux dissidents religieux » de faire parade de leurs doctrines hérétiques. Il ne tolèrera pas » qu'ils fassent l'appel à la prière, se réunissent pour prier le vendredi, tiennent des assemblées ou se permettent tout autre acte » qui fasse paraître leurs invocations. Il empêchera les gens de la » Doctrine, d'assister à leurs réunions, d'y envoyer leurs enfants ou » d'aller prier avec eux. La tolérance de faits pareils ne ferait que » corroborer leur hérésie et pourrait attirer vers elle les gens de la » Doctrine dont la foi est faible.

» Il empêchera également les gens du Livre de manifester ouvertement leur religion, même s'ils ont payé la capitation. On ne leur » laissera pas créer de nouvelles églises. On ne les empêchera pas » de pratiquer dans les églises pour lesquelles ils ont payé la *djezia* ; » mais on leur interdira d'y ajouter de nouvelles constructions et si » elles tombent en ruines, on les empêchera de les rebâtir. Ils ne » devront pas non plus faire entendre la lecture de leurs Livres, montrer qu'ils boivent des liqueurs fermentées, etc. »

Les Abadites entendent par dissidents tous les Musulmans n'appartenant pas à leur secte, la seule qui, pour eux, ait conservé intacts les principes de l'Islam. Les gens du Livre sont les Chrétiens, les Juifs et les Sabiens.

Les Arabes Malékites qui vivent à Ghardaïa et Berriane n'ont pas de mosquée particulière. Le groupe assez considérable de Chaamba qui est fixé à Melika, accomplit ses dévotions à la mosquée abadite et suit toutes les pratiques de la secte.

Le timchemt est une sorte de plâtre employé au Mzab, à Metlili et à Ouargla. Il provient de l'exploitation de roches calcaires grises, rouges et souvent très blanches qui se trouvent à 30 centimètres de profondeur sous une couche de calcaire dolométrique ou siliceux facile à reconnaître. Cette roche bâtarde, mélangée de gypse fibreux rouge ou blanc s'appelle *kaddan*. On la trouve en abondance sur les plateaux qui dominent l'Oued-Mzab et l'Oued-Netiça. A Guerara, on l'exploite à 4 ou 5 kilomètres à l'Ouest du ksar, près d'un point appelé Garet-Chouf, où passe la piste qui conduit à Berriane.

Le timchemt extrait est cuit dans des petits fours construits sur place. Il devient alors un mélange de chaux caustique et de gypse déshydraté. La plupart des constructions du Mzab sont faites en timchemt qui sèche aussi vite que le plâtre. Sa résistance et sa cohésion

L'homme obéissant aux instructions données, se rendit sur le marché. Il s'avança avec précaution vers l'endroit où Chetioni était assis, le frappa brusquement d'un coup de clé au-dessus du sourcil droit et s'enfuit (1).

Un grand tumulte se produisit sur le marché.

L'arrivée de la nuit empêcha un conflit entre les Oulad-Alahoum et les Cheurfa. Ces derniers, très agités, passèrent la nuit à commenter les événements de la journée.

Le lendemain, dans l'après-midi, alors que tout le monde était réuni sur la grande place, les Oulad-Bakha firent annoncer par le crieur public que les Cheurfa eussent à quitter la ville sous trois jours, s'ils ne voulaient y être contraints par la force.

Les Cheurfa se rassemblèrent et tinrent conseil.

Cet ordre d'expulsion leur paraissait souverainement injuste. Cependant, malgré les protestations de certains d'entre eux qui ne pouvaient se résoudre à abandonner, sans résister, une ville à la fondation de laquelle leurs ancêtres avaient pris part, ils se décidèrent à obéir.

Ils firent donc venir des chameaux et partirent tous, à l'exception de trois chefs de famille qui restèrent à Guerara.

Ils se transportèrent à El-Alia, où ils reçurent bon

sont telles qu'elles permettent de ne donner aux murs extérieurs des plus hautes maisons qu'une épaisseur de 30 centimètres et de construire des voûtes sans employer de cintres. Le timchemt se vend de 15 à 16 francs les cent couffins.

(1) Les clés sont au Mzab de véritables armes de guerre. Celles en fer, venant de Tunis, ont souvent 30 centimètres de longueur et pèsent plusieurs kilogrammes. Celles qui sont fabriquées sur place sont destinées à ces serrures en bois particulières aux ksour. Elles sont formées d'une tige de bois dur plus ou moins longue, terminée par plusieurs pointes en fer. Elles sont très lourdes et deviennent, à l'occasion, de dangereuses massues. Bien des rixes où la poudre a *toussé* et fait de nombreuses victimes ont commencé par des coups de clés. Les Mozabites s'en séparent rarement : tout maître de maison, hors de chez lui, porte sa clé en fer ou en bois, suspendue au poignet par une courroie en cuir.

accueil. Ils construisirent quelques maisons dans ce ksar et y plantèrent quelques palmiers. C'est en 1264 (1848) qu'ils quittèrent Guerara, chassés par les Oulad-Alahoum qui avaient alors dans toute la ville une influence prépondérante.

Retour des Cheurfa

Deux ans après, à la suite de dissensions qui se produisirent entre les Oulad-Alahoum et les Ballat, ces derniers réclamèrent la réintégration des Cheurfa.

Un délégué, chargé de les ramener, fut expédié à El-Alia. Il leur fit comprendre qu'on se repentait de les avoir chassés et qu'on désirait leur retour. Les Cheurfa acceptèrent avec joie la proposition et furent parfaitement reçus à Guerara. Une indemnité de six cents réaux leur fut payée. C'est en l'année 1267 qu'ils rentrèrent.

Ils s'installèrent de nouveau dans leurs maisons et se remirent à cultiver leurs palmiers et à suivre le marché.

Quand ils eurent repris le courant de la vie commune, les Ballat leur rappelèrent qu'ils avaient été chassés par les Oulad-Alahaoum. « Si vous le voulez, leur proposèrent-ils, nous les expulserons à notre tour (1). »

(1) L'histoire entière du Mzab se trouve dans ces mots. Les Mozabites, comme tous les représentants de la race Berbère, ont les haines tenaces, et leurs tolba ne sont pas les moins acharnés à la vengeance. Les expulsés du jour deviennent les expulseurs de demain ; les massacrés lèguent à leurs familles ou aux gens de leur fraction la mission de *réclamer leur sang* et ceux-ci massacrent à leur tour. Les périodes de paix ne sont qu'apparentes, et le désir de triompher de l'adversaire qui l'a humilié reste toujours vivant dans le cœur du vaincu.

Avec de semblables dispositions, les luttes commencées ne prennent fin qu'avec la disparition complète d'un des deux partis : l'histoire du Mzab, dans ces derniers siècles, nous offre de nombreux exemples de solutions de ce genre.

Expulsion des Oulad-Alahoum. — Leur retour

Le projet fut bientôt exécuté: les Ballat et les Cheurfa chassèrent de la ville les principaux personnages des Oulad-Alahoum. Seuls, Bouhoum ben Naceur et son fils Brahim restèrent à Guerara (1267-1851).

Les Oulad-Alahoum s'étaient réfugiés à Berriane. Ils faisaient de là de fréquentes incursions contre Guerara et attaquaient tous les voyageurs qui s'y rendaient.

Ils enlevèrent un jour le troupeau de chèvres de la ville.

Les Ballat se rendirent en miad chez les Oulad-Si-Aïssa et les prièrent de s'employer pour obtenir de leurs alliés, les Oulad-Alahoum, la restitution du troupeau.

Les Oulad-Si-Aïssa partirent pour Berriane. Les Oulad-Alahoum profitèrent de leur présence pour leur proposer de tenter une attaque contre Guerara et de massacrer les Ballat et les Oulad-Si-M'hamed.

On recruta des contingents parmi les Oulad-Yahia, les Mekhalif et les gens de Berriane, et l'on partit secrètement.

Cachés dans un ravin voisin de Guerara, appelé Chaabet-El-Khiane, les Oulad-Alahoum et leurs auxiliaires attendirent le matin.

Lorsque les habitants furent partis pour leurs jardins, les Oulad-Alahoum firent irruption dans le ksar et en occupèrent les principales rues. Tous les Ballat qui rentrèrent furent tués, les autres prirent la fuite avec les Oulad-Si-M'hamed.

Plusieurs habitations furent mises au pillage et les Oulad-Alahoum redevinrent, comme par le passé, les maîtres du ksar, en 1268 (1851).

Mohamed ben Abdallah assiège Guerara

Les Oulad-Si-M'hamed se rendirent à Ouargla, où

Moham med ben Abdallah venait de faire son apparition. Ils s'engagèrent dans les Makhzen et suivirent ses destinées. Quelques Ballat les rejoignirent.

Lorsque Mohammed ben Abdallah regagna le Sud à la suite de la grande razzia sur les Oulad-Naïl, il passa par Guerara pour y abreuver son goum et y vendre une partie de son butin. Il demanda aux Oulad-Bakha la réintégration d'un certain nombre de Ballat. Ils furent admis à rentrer et Mohammed ben Abdallah rendit la ville responsable de leur sécurité. A peine était-il arrivé à Ouargla que les Oulad-Bakha massacrèrent les Ballat.

Mohammed ben Abdallah, furieux, jura de ne laisser à la place de Guerara qu'un monceau de ruines.

Vers le milieu de l'été 1269 (1852), il arriva sous le ksar à la tête de forces considérables.

Pendant vingt et un jours il tint la ville assiégée, dévastant les jardins, abattant les palmiers : il en coupa plus de deux mille.

On lui acheta la paix au prix de deux mille cent réaux. Il leva le siège et partit sur Laghouat, où les troupes françaises l'atteignirent et d'où elles le chassèrent en 1270 (1852) (1).

Poursuivi par les colonnes, il gagna successivement Ouargla, Touggourt, le Souf et passa dans le Djerid.

Guerara de 1853 à 1882

Le commandant du Barrail entra à Guerara en 1270 (1853) et reçut la soumission de la ville.

Il désigna deux caïds, l'un pour le çoff Ghorbi et l'autre pour le çoff Chergui ; les personnages choisis étaient Yahia ben Kerouaïa et Bou Bekeur ben Kaci.

La djemâa cessa dès lors d'exercer le commandement ;

(1) Le 4 décembre 1852.

le pouvoir fut concentré entre les mains des caïds mis à la tête des deux çoffs.

En 1274 (1858), Bou Bekeur ben Kaci fut destitué. Son cousin, Kaci ben Zerouil, fut nommé à sa place pour services rendus au gouvernement français.

Il fut tué en 1276 (1860) et remplacé par Brahim ben Bouhoun (1) l'année suivante. A la même époque, El-Hadj Kacem ben Hammou prit les fonctions de cadi.

Brahim fut destitué en 1278 (1861).

---

(1) L'auteur de la notice qui s'étend complaisamment sur les faits antérieurs à l'occupation de Laghouat passe rapidement en revue, et sans les commenter, les événements qui se sont succédé depuis 1853. On comprend facilement cette réserve. Cette partie contemporaine de l'histoire de Guerara est une des plus mouvementées et des plus dramatiques : Traiter ce sujet était chose délicate pour un homme qui a été forcément mêlé à toutes les luttes, dont le souvenir est encore vivant chez tous les habitants de Guerara.

L'histoire du caïdat éphémère de Kaci ben Zerouil, page sanglante et caractéristique de cette période si agitée, a été reconstituée et retracée en quelques lignes par M. le lieutenant Massoutier, chef du bureau arabe de Ghardaïa.

Voici la relation rédigée par cet officier :

« Kaci ben Zerouil et son frère Aïssa, Mozabites de Guerara, » accompagnèrent Ismaïl bou Derba dans le voyage d'exploration » qu'il fit à Ghadamès et à Ghat en 1858. Au retour de ce voyage, » ils fournirent à l'autorité de Laghouat des renseignements très pré- » cieux sur ces régions fort peu connues encore à cette époque. En » récompense des services qu'ils venaient de rendre et pour encou- » rager les nouveaux essais que les deux frères voulurent tenter » encore dans le but de nouer des relations commerciales avec les » centres Sahariens, l'emploi de caïd de la ville de Guerara fut donné » à l'un d'eux, Kaci, sur la proposition du commandant Margueritte, » alors commandant supérieur de Laghouat.

» Malheureusement, Kaci ben Zerouil ne sut pas ou ne put établir » son autorité à Guerara, où il n'était pas populaire. Après avoir » réussi cependant à rallier à lui Naceur et Brahim ben Bouhoun, » neveu de l'ex-caïd Bou Bekeur ben Kaci, qu'il avait supplanté, il » s'aliéna ces deux premiers indigènes qui tournèrent alors contre lui » l'influence considérable dont ils jouissaient à Guerara. Les passions » s'animèrent bien vite et à tel point que la guerre civile devint immi- » nente. Elle éclata bientôt et un combat eut lieu sur le marché entre » les diverses fractions qui avaient pris parti pour l'un ou l'autre çoff.

Yahia ben Kerouaïa fut également destitué la même année et la djemâa reprit la direction des affaires.

Les luttes recommencèrent et les habitants se trouvèrent de nouveau divisés en Ghoraba et en Cheraga ; les premiers ayant avec eux une moitié des Oulad-Alahoum, les Oulad-Aïssa et les Cheurfa, les autres comptant dans leur partie la seconde moitié des Oulad-Alahoum, les Ballat et les Oulad-Si-M'hammed.

» Plusieurs hommes périrent en cette circonstance et parmi eux le » frère de Kaci, Ismaïl ben Zerouil. Finalement les partisans de « Kaci eurent le dessous et il jugea lui-même prudent de quitter la » ville et de se réfugier dans le Sahara avec son frère Aïssa (juin 1859).

» La Djemâa prononça contre eux la peine du bannissement et le » pouvoir revint aux mains de Bou Bekeur ben Kaci.

» Le commandement de Kaci ben Zerouil avait duré un an à peine. » Son exil dura huit mois environ. Au bout de cette période, le com- » mandant supérieur de Laghouat parvint à amener une réconcilia- » tion qui n'était qu'apparente, comme la suite le prouva, et obtint la » rentrée de Kaci et de son frère à Guerara (1er mars 1860), mais » sans les investir d'aucun pouvoir.

» Il s'était à peine écoulé un mois depuis le retour de ces indigè- » nes qu'ils recommencèrent à se livrer à des intrigues secrètes qui » aboutirent à une véritable conspiration. Leur projet ne consistait » rien moins qu'à assassiner le caïd Bou Bekeur ben Kaci et ses » deux neveux en les surprenant sur le marché à la première occa- » sion favorable, et une fois les chefs du çoff opposés disparus, à » établir leur autorité sur toute la ville.

» L'occasion ne se fit pas longtemps attendre : Assistés de plusieurs » individus qu'ils avaient soudoyés, Kaci et Aïssa ben Zerouil assail- » lirent traitrement leurs ennemis qui s'offraient sans défense à leurs » coups. Naceur ben Bouhoun fut tué par Kaci d'un coup de pisto- » let ; Aïssa blessa Brahim ben Bouhoun de deux coups de feu au » bras, après quoi il se servit de son arme comme d'une massue pour » le frapper. Une lutte corps à corps s'engagea entre les deux adver- » saires au cours de laquelle Aïssa reçut dans l'abdomen un coup de » couteau qui le mit hors de combat et qui permit à Brahim ben » Bouhoun de se dégager. Au moment où il s'enfuyait, il reçut de » l'un des conjurés, El-Mecheri ben Kouïder, une décharge de trom- » blon dans le dos et fut ramené chez lui dans un état très grave. Le » hasard voulut que le caïd Bou Bekeur ben Kaci, qui était du reste » d'un âge avancé, restât ce jour-là chez lui et évitât ainsi une mort » à peu près certaine.

» Kaci ne fut pas plus heureux dans cette deuxième tentative que

En 1278 (1881), les Cheraga réussirent à expulser Brahim ben Bouhoun et ses partisans, lui tuèrent plusieurs hommes et pillèrent ses maisons (1). Il se rendit à Laghouat pour exposer sa situation à l'autorité française.

Les Cheraga, les Ballat et les Oulad-Si-M'hammed restaient maîtres de Guerara et y exerçaient seuls le pouvoir.

Brahim et ses partisans étaient tantôt à Berriane et tantôt dans le Sahara.

A la fin de l'année 1279 (1863), Brahim ben Bouhoun s'étant assuré le concours d'Ahmed ben Ahmed (2) et de

» dans la première. Traqué par les partisans du caïd revenus de la » surprise de cette attaque, il fut réduit à aller se réfugier dans la » demeure d'El-Hadj Kacem, taleb de Guerara.

» Le lendemain matin de cet événement, la djemâa se réunit, déli- » béra et décida que les auteurs de cette conjuration seraient mis à » mort. La sentence fut exécutée le jour même sur Kaci ben Zerouil » qui fut tiré de la maison d'El-Hadj Kacem, emmené en dehors de » la ville et tué à coups de tromblon. Son cadavre fut ensuite égorgé. » Trois jours après, Aïssa ben Zerouil, à moitié mourant, fut traîné » à son tour sur le lieu du supplice et subit le même sort que son » frère (mars 1860). »

(1) Brahim ben Bouhoun et ses partisans furent chassés le 10 septembre 1881, à l'instigation de Yahia ben Kerouaïa, qui resta maître de la ville.

(2) Ahmed ben Ahmed est une des figures les plus curieuses des Chaamba Berrazga.

Avant que notre action se fit sentir directement dans la région de Metlili et d'El-Goléa, il était le type accompli du grand coupeur de routes et du meneur de harkas aventureuses. M. le commandant Coyne, dans sa brochure intitulée : « *Une razzia dans le grand Sahara*, » a fait le récit de l'expédition qu'il dirigea contre les Brabers. Il y aurait à raconter bien d'autres exploits d'Ahmed ben Ahmed. En 1873, il accompagna M. Soleillet dans l'exploration que ce voyageur tenta sur In-Salah. Interné à Djelfa pour ses menées habiles aux agents du commandement, il s'enfuit en 1881 de cette localité et prit à grande vitesse la route du Sud. Poursuivi par un peloton de spahis, il fut rattrapé à Berriane et interné de nouveau à Alger. Depuis l'annexion du Mzab, Ahmed ben Ahmed est revenu à Metlili, où les Chaamba chantent encore ses hauts faits, consacrés par d'interminables couplets. C'est dans la nuit du 21 au 22 avril 1863 qu'il pénétra dans Guerara avec Brahim ben Bouhoun.

ses frères les Cheleug, de Metlili, pénétra par surprise dans Guerara. Il s'empara d'une moitié de la ville et assiégea l'autre partie à laquelle il coupa toute communication avec l'eau.

Les Cheraga périrent en grand nombre. Ils se décidèrent à sortir du ksar pour échapper à un massacre général.

Brahim et ses contingents les poursuivirent et les ayant atteints, leur tuèrent soixante-treize hommes (1). Ceux qui réussirent à se dérober aux coups, se réfugièrent à Berriane.

Bou Bekeur ben Kaci fut de nouveau nommé caïd en 1280 (fin de 1863).

Brahim ben Bouhoun fut interné en Corse pendant deux ans puis mis en liberté.

Bou Bekeur ben Kaci mourut en 1290 et fut remplacé l'année suivante par Brahim ben Bouhoun. Ce dernier fut tué en 1293 (1877) (2).

Tous ceux qui avaient pris part à son massacre périrent à El-Adira (3).

(1) 7 mai 1863. — Yahia ben Kerouaïa, chef du çoff Chergui, était parmi les morts.

(2) Brahim ben Bouhoun avait repris depuis deux ans et demi le commandement de la djemâa de Guerara, lorsque le 4 avril 1877, vers cinq heures du soir, il fut assailli sur le marché et massacré à coups de fusil par huit individus appartenant aux Ballat et aux Oulad-Alahoum ralliés au çoff Chergui. El-Hadj Kacem ben Hammou, des Oulad-Allouche, chef des tolba de Guerara, qui cherchait depuis longtemps à supplanter Brahim, était l'instigateur de ce meurtre, son fils Aïssa et un autre de ses proches parents comptaient parmi les assassins.

(3) L'assassinat de Brahim ben Bouhoun avait rallumé toutes les passions à Guerara et l'on devait s'attendre à voir les Ghoraba exercer sur leurs adversaires de terribles représailles. Atterrés d'abord par la mort inattendue de Brahim, ses parents et la plupart de ses partisans avaient quitté précipitamment Guerara et s'étaient réfugiés dans les ksours de l'Oued-Mzab. Pendant ce temps, El-Hadj Kacem ben Hammou et les gens de son çoff essayaient de faire croire que le meurtre de Brahim était l'œuvre d'individus isolés, désireux de venger des injures personnelles.

Seul parmi les meurtriers, un nommé Aïssa El-Aoueur avait survécu. Une nuit, il essaya de tuer Kaci ben Bouhoun par surprise. Sa tentative ne réussit pas et il périt de la main même de Kaci (1).

La convention de 1853 laissant aux Mozabites la faculté de s'administrer librement, l'autorité française ne pouvait s'immiscer dans cette affaire que comme arbitre. Cependant, les parents de la victime, espérant obtenir des mesures de rigueur contre les assassins de Brahim, se rendirent à Laghouat et y furent suivis par un *miad* de Guerara, amenant les huit meurtriers et les personnages à l'instigation desquels ils avaient agi. Après de longs pourparlers, les parents de Brahim parurent accepter les mesures de conciliation qu'on leur proposait. Il fut convenu que les meurtriers paieraient la dia de la victime et seraient exilés à Ghardaïa ; le règlement de l'affaire devait être consacré par une décision de la djemâa, des tolba réunis. Mais les partisans de Brahim n'avaient qu'une médiocre confiance dans l'autorité de cette assemblée et il fallait à leur haine autre chose qu'une sanction pacifique. Laissant à Laghouat les meurtriers, ils rentrèrent à Guerara et y prêchèrent la concorde. Mais leur plan était dressé : bientôt, un cavalier à *mehari*, chargé de surveiller le départ des assassins, arrivait à grande vitesse et prévenait Kaci ben Bouhoun, frère de Brahim, et Naceur, son fils, que le miad avait quitté Laghouat. Ils font sortir isolément du ksar et dans le plus grand secret, une quarantaine d'Atatcha bien armés et les rejoignirent sur la route de Ghardaïa. Embusqués dans un col de l'Oued-El-Adira, à quelques kilomètres à peine de la tête de l'oasis de cette ville, ils attendent le miad que la proximité d'un centre habité rendait confiant, et l'assaillent à l'improviste.

El-Hadj Kacem et ses compagnons se réfugièrent sur une hauteur et essaient de s'y retrancher : mais il ne peuvent résister au nombre des agresseurs. Ils fuient affolés sous une grêle de balles et sont massacrés en détail. Quatorze cadavres restèrent au pied de la *gara*. Un seul des assassins avait pu se dérober aux coups par la fuite. (3 juin 1877).

(1) Aïssa ben Aoumeur El-Aoueur avait échappé au massacre d'El-Adira : il se réfugia d'abord à Ghardaïa, puis il quitta le Mzab. A la fin de mars 1880, il rentra secrètement à Guerara par Touggourt. Le soir même, il venait frapper chez Kaci. Celui-ci, prévenu de l'arrivée d'Aïssa, prit un fusil chargé et entre-bâilla avec précaution la porte, derrière laquelle il resta caché. Aïssa, armé d'un pistolet à deux coups, déchargea son arme par l'ouverture, croyant atteindre Kaci en plein corps. Ce dernier repoussa brusquement la porte et sortit de la maison par une seconde ouverture que ne pouvait voir Aïssa ;

Ce dernier devint caïd en 1294 (1877).

En l'an 1300 (1882), nous avons été soumis définitivement à la France et l'anarchie qui régnait chez nous a cessé pour toujours. Dieu nous a apporté la paix et a mis fin à toute injustice en nous donnant le gouvernement français, secours de l'opprimé et terreur du méchant (1).

Ainsi ont été accomplis les arrêts du Très-Haut, auxquels nul ne peut se soustraire.

Que le Maître de l'univers soit loué et qu'il nous dirige toujours dans la voie du bien et du droit !

Juin 1884.

A. DE C. MOTYLINSKI,
Interprète militaire au Mzab.

---

abrité par l'angle de la maison, il aperçut au milieu de la rue celui qui venait de tenter de l'assassiner et l'abattit d'un coup de fusil.

(1) Il ne faut pas voir seulement dans cette phrase une de ces louanges banales que les indigènes accordent si libéralement à l'autorité française dès qu'ils ne peuvent plus se soustraire à son action. C'est l'expression du sentiment de la grande majorité des Mozabites, des laïques surtout. Les habitants des ksours du Mzab, jaloux et fiers de leur indépendance, se rendaient cependant parfaitement compte de l'état politique déplorable dans lequel ils vivaient et de la décadence progressive qui en était la conséquence : « O Aghlan, dit » un proverbe local connu de tous, quel crime as-tu commis pour » être ainsi assoifé de toutes parts ? Quelle est la cause de tes maux ? » Est-ce ton peu de religion ou ton mépris des défenses divines ? » Non, c'est la discorde qui divise tes cœurs. Si les cœurs s'entendaient, tes vallées seraient remplies comme des mers. »

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

(Suite. — Voir les n°s 165, 166 et 167.)

Lettre de M. Dubourdieu à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 16 décembre 1672

« MESSIEURS,

» La mauvaise foy des Corsaires nous cause continuellement de nouveaux troubles dans la navigation des » François. Je vous ay teneu informés de ce qui se passa » à la rencontre de la barque que commandoit le patron » Roman, de Martigues, avec un Corsaire de cette ville, » et, dans le mois d'octobre, le patron Melchior Portanier, de la Seyne, fut aussi conduit icy avec sa tar-

» tane; de quoy on donna quelque apparence de satisfaction, et la tartane, avec sa charge, l'équipage et deux » Espagnols qui étoient passagers, le tout fut restitué, » et comme dite tartane s'en alla à Toulon, j'ay envoyé » le verbal à Monsieur l'Intendant de la Marine. Et je » vous envoie ci-joint l'extrait d'un autre verbal à l'occasion de la prise de la barque du patron Guillaume » Puech, de Martigues, qui, comme vous verrez, un Corsaire lui a pris quatorze passagers espagnols, ce qui » est autorisé par le Day, qui écrit au Roy pour l'en informer, et que désormais, ces Corsaires qui trouveront » sur les bastiments françois (1) des Étrangers en plus » grand nombre que des mêmes François, ils les prendront et feront esclaves; il dit — les Étrangers ; ce qui » l'oblige d'en écrire au Roy, c'est à cause de la résistance que je lui ay fait qu'on ne consentira jamais à » cette infraction, et le Day est résolu que si le Roy ne » lui veut pas accorder, ses Corsaires feront une entière » irruption sur les François, et en attendant la réponse, » il promet qu'il ne sera innové autre chose que ces » Étrangers qu'il prétend faire esclaves; le Corsaire est » encore à la mer. Vous aviez eu agréable, Messieurs, » de me recommander les intérêts du sieur Jouillan, patron de la barque qu'un Corsaire prit à la côte de Portugal, après que l'équipage l'eut abandonnée ; vous aurez pu apprendre comme Monsieur le Marquis de Martel y employa son autorité lorsqu'il fut icy, et ne put

(1) La mauvaise volonté que manifestait le nouveau Dey à l'égard de la France, et qui avait été si bien prévue par M. Dubourdieu, se traduisait par cette prétention, dont les capitulations et les traités avaient fait bonne justice. Cependant, et malgré des conventions réitérées, il fut presque toujours impossible d'obtenir des Algériens qu'ils ne considérassent pas comme ennemis ceux de nos bâtiments dont l'équipage était composé de plus d'étrangers que de Français. On voit quelle gêne ce devait être pour des capitaines caboteurs qui, par la force des choses, étaient obligés de recruter leurs matelots dans tous les ports de la Méditerranée.

» rien obtenir de toutes les marchandises qui y furent
» prises; seulement, on avoit accordé de rendre la bar-
» que, laquelle ne se trouva pas icy. Il y a environ vingt
» jours qu'elle a été ramenée de Salé, où ils l'ont fait na-
» viguer. J'ay requis le Day d'exécuter sa promesse en
» faisant rendre ladite barque, lequel m'a répondu que
» si elle s'étoit trouvée icy dans le temps que Monsieur
» de Martel y étoit, qu'il n'y auroit pas eu de difficultés
» pour la rendre ; mais qu'à présent qu'elle a changé de
» plusieurs, ayant été vendue et revendue, qu'il n'y a
» rien à espérer pour la restitution.

» Je suis avec bien du respect, Messieurs, votre très
» humble et très obéissant serviteur.

» DUBOURDIEU. »

Somme toute, M. Dubourdieu, par sa patience, sa fermeté, et l'influence personnelle que lui donnait la dignité de sa vie, avait obtenu de bons résultats. Il avait eu d'autant plus de mérite qu'il n'avait à compter que sur lui-même; car on a pu remarquer que, depuis l'installation des Lazaristes, le Consul royal semblait se désintéresser complètement du Consulat, et n'avait même pas demandé réparation des outrages faits à M. Barreau. Du reste, dès 1669, Colbert avait décidé que les Consulats ne seraient plus des charges vénales, et avait fait indemniser la Congrégation de la Mission.

A la fin du mois d'août 1673, M. d'Alméras parut devant Alger avec huit vaisseaux, pour demander la libération de quelques captifs; le Divan réclamait, de son côté, plusieurs Turcs qui se trouvaient à Marseille, et les négociations se prolongeaient, lorsque survint un incident qui, bien qu'assez fréquent, avait le don d'exciter au plus haut point la colère des Algériens.

En temps ordinaire, les captifs n'avaient aucune chance de se soustraire par la fuite à leur misérable destin. En

s'échappant dans la campagne, ils eussent été inévitablement repris par les indigènes, pour subir chez eux un esclavage bien plus dur que le premier; par mer, il leur fallait se procurer une embarcation, des vivres, des armes, échapper à la vigilance ou à la poursuite des galères de garde; tout cela était presque impossible, et les tentatives d'évasion étaient punies le plus souvent avec la dernière rigueur.

Mais, lorsqu'une flotte française venait mouiller devant l'entrée du port, l'espoir de la liberté faisait battre tous les cœurs; chacun s'ingéniait à se cacher pour attendre la nuit, et se sauver à la nage à la faveur des ténèbres; ceux qui ne savaient pas nager s'emparaient d'une planche, d'une botte de roseaux, et se jetaient à la mer, faisant des efforts surhumains pour gagner le lieu d'asile, où ils étaient accueillis comme des frères par les gens du bord. Les propriétaires d'esclaves, lésés dans leurs intérêts, portaient leurs plaintes au Divan, qui transmettait leurs réclamations et demandait la remise des fugitifs; on comprend facilement que de semblables prétentions n'étaient jamais admises; car, depuis l'amiral jusqu'au dernier matelot, il ne se trouvait pas un homme qui n'eût mieux aimé sombrer corps et biens sous le canon des forts que de livrer le malheureux qui était venu se réfugier auprès d'eux. On ne répondait donc aux revendications que par un refus hautain; l'émeute éclatait alors dans Alger; le Consul était, le plus souvent, maltraité et emprisonné, et le Dey, tremblant pour sa propre existence, protestait contre ce qu'il qualifiait de recel et menaçait de rupture. C'est ainsi que se passait toujours ce qu'on appelait : *les fuites à bord*.

Le 14 septembre 1673, une vingtaine de captifs s'évadèrent et furent reçus dans les vaisseaux de M. d'Alméras. Le Dey les fit réclamer par M. Dubourdieu, qu'il fit conduire au vaisseau-amiral, en lui disant qu'il n'avait pas à revenir si les captifs n'étaient pas restitués. Le Consul voulait pourtant, au mépris de sa vie, aller por-

ter le refus (1); mais le Chef de l'Escadre en jugea autrement, et mit à la voile sans le laisser débarquer. Le Divan fut étonné de ce brusque départ et craignit une déclaration de guerre ; Hadj-Mohammed fit mander auprès de lui M. Le Vacher (2), Vicaire Apostolique, et le pria de se charger de l'intérim, lui disant qu'il voulait observer la paix avec la France, qu'il allait donner de nouveaux ordres aux Reïs, en les menaçant de peines sévères s'ils y contrevenaient (3). En même temps, il écrivait au Roi une lettre dans laquelle il manifestait son regret de ce qui s'était passé, et qui se terminait ainsi qu'il suit :

« Nous donnons ensuite avis à Votre Majesté, que » vers la fin du mois d'août, un de vos Capitaines, M. » d'Alméras, étant venu en ces quartiers avec huit vais- » seaux de guerre, jeta l'ancre et se porta directement » vis-à-vis du port et sous le canon d'Alger. Cela nous » obligea à envoyer le Consul de France qui était ici, » pour lui demander qu'il ne s'arrêtât point avec ses » vaisseaux sous le canon de la ville, et qu'il s'en éloi- » gnât tant soit peu plus loin, parce qu'étant alors la

(1) « C'est ce dont je suis veneu informer M. d'Alméras, qui m'a » fait la grâce de m'offrir toute faveur et même de me donner un » vaisseau pour passer en France, si le service du Roy n'étoit plus » utile ; mais, comme j'ay fait réflexion que je n'ay pas ordre de Sa » Majesté d'abandonner ma charge, j'ay pris le party de m'exposer » à toutes les rigueurs qu'ils voudront me faire expérimenter, etc. » (Lettre de M. Dubourdieu à Colbert, du 14 septembre 1673).

(2) Jean Le Vacher, né à Ecouen, en 1619 ; il avait fait ses vœux en 1646 et reçu les Ordres en 1647 ; il fut nommé Vicaire Apostolique à Tunis à la fin de 1647, y exerça deux fois le consulat, y fut emprisonné à plusieurs reprises, et frappé trois fois de la peste en secourant les malades et les captifs. En 1668, il fut nommé Vicaire Apostolique à Alger, et facilita la gestion de M. Dubourdieu par ses excellents conseils. C'est un des hommes les plus respectables dont l'histoire fasse mention.

(3) Lettre du P. Le Vacher à Colbert, du 2 octobre 1673.

» saison de l'été, tous les esclaves des Musulmans » étaient épars de côté et d'autre, les uns allant et ve- » nant aux vignes, et les autres aux jardins et aux ver- » gers, et qu'il se pourrait faire que les esclaves, voyant » que les vaisseaux étaient sous le canon d'Alger et par » conséquent bien proches de la ville, ils ne manqueraient » point de s'enfuir et d'entrer dans ces navires, ainsi » qu'il est déjà arrivé lorsque quelques vaisseaux fran- » çais étaient venus se porter jusque sous le canon : » quarante-six esclaves des plus vigoureux s'étant jetés » à la mer, quelques-uns se noyèrent, tachant d'atteindre » les vaisseaux ; et quelques-uns y entrèrent, et en mê- » me temps ces vaisseaux levèrent l'ancre et s'en allè- » rent ; un tel accident arrivé aux Musulmans fit soule- » ver tout le pays et on fit de grandes plaintes contre » nous.

» Pour qu'un tel malheur n'arrivât pas encore, nous » recommandâmes au Consul de persuader audit sieur » d'Alméras de se retirer de dessous le canon de la ville » et s'étant éloigné, de nous envoyer au port un navire, » l'assurant que nous examinerions exactement ce qu'il » souhaiterait de nous et que nous le satisferions ; mais » nos paroles ne firent aucun effet sur lui, et dès la même » nuit, plusieurs esclaves des Musulmans s'étant enfuis, » se jetèrent à la mer et se sauvèrent dans les vaisseaux. » Cela fit que nous renvoyâmes encore ledit Consul pour » savoir à quel dessein on avait fait cette mauvaise ac- » tion, et si c'était que l'on eût résolu de rompre la paix » qui était entre nous. Ne doutant point qu'on n'eût » quelque mauvaise intention, si les vaisseaux ne s'éloi- » gnaient point, et si on ne nous renvoyait point les es- » claves, cela nous fit encore dire au Consul que si la » chose allait ainsi, lui-même n'aurait que faire de re- » venir, et de fait, étant allé aux vaisseaux, aussitôt » qu'il y fut entré, ils levèrent l'ancre et partirent, et » c'est ainsi que ledit Consul s'en est en allé. »

(Suit la formule).

L'intérim du P. Le Vacher, qui avait une profonde connaissance des affaires d'un pays qu'il habitait depuis plus de vingt-cinq ans, fut très paisible; les Reïs dépensaient leur activité à courir sus aux Hollandais, qui subirent de grosses pertes.

Cependant, à la suite d'un conflit qui avait éclaté entre le Gouverneur du Bastion et le Directeur de la Compagnie, le désordre s'était mis dans les Établissements. Le Chevalier d'Arvieux fut chargé d'apaiser ce différend, et reçut en même temps la charge de Consul. Il arriva à Alger le 10 septembre 1674, et fut assez mal reçu par Baba-Hassan, auquel déplurent les allures un peu trop hautaines du nouveau venu (1). Il n'aurait même pas pu parvenir à arranger les affaires du Bastion, si le Gouverneur protégé du Dey, Jacques Arnaud, n'était venu à mourir au cours des négociations. Enfin, malgré les intrigues d'un certain Marseillais du nom d'Estelle, des Anglais, et du génois Lomellini, Gouverneur de Tabarque, qui voulait acheter les Établissements, il fit nommer le sieur La Fond, son candidat (2). Celui-ci se conduisit assez mal, et suscita de nouvelles difficultés. M. d'Arvieux réclamait, depuis son arrivée, vingt-cinq Français pris par Mezzo-Morto (3) sur un vaisseau livournais. On sait que les Algériens déclaraient de bonne

(1) M. d'Arvieux était un assez singulier personnage; ses mémoires révèlent un contentement de lui-même qui arriva souvent au comique. Fort infatué d'une noblesse douteuse (son oncle signait Lau- Arvieu, et lui-même est nommé Arvieu par tous ses concitoyens), il qualifie l'érudit captif duquel nous parlons plus loin de : *un sieur Vaillant, qui se dit homme du Roy, parce que M. Colbert l'a envoyé chercher des médailles*; il nous apprend qu'à son débarquement, il avait : *sa canne, son épée, et un habit assez propre pour être distingué de tous ceux qui l'accompagnaient.* A l'en croire, il a été le collaborateur de Molière, et le Roi, après la première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*, a dit : « *On voit bien que le Chevalier d'Arvieux y a mis la main!* » J'en passe, et des meilleurs!

(2) *Mémoires du Chevalier d'Arvieux* (Paris, 1725, 6 vol. in-12).

(3) Il devint plus tard Dey, sous son vrai nom d'Hadj-Hussein.

prise les passagers des navires ennemis; ceux-ci étaient presque tous des gens de loisir, qui, au moment de leur capture, se rendaient à Rome pour y assister aux fêtes du Jubilé; le célèbre numismate Vaillant (1) se trouvait parmi eux, et le Reïs qui les avait pris en espérait une riche rançon. C'était un personnage considérable que le Dey craignait de mécontenter; aussi opposait-il au Consul grief pour grief, demandant qu'avant tout, on lui rendît l'équipage d'une barque qui était venue s'échouer à Port-Vendres en fuyant les galères d'Espagne; les Turcs qui la montaient avaient été capturés, au mépris de tout droit, et envoyés aux galères de Marseille. Le P. Le Vacher s'était très activement occupé de cette affaire, n'avait pas eu de peine à démontrer au Conseil Royal l'injustice de la détention des Turcs, et avait obtenu des ordres pour qu'ils fussent rapatriés. Comme toujours, l'exécution des injonctions du Roi avait été entravée par la mauvaise volonté des capitaines de galères, peu satisfaits de voir démonter leur chiourme; de plus, quelques-uns des forçats étaient sur mer, et il fallait attendre qu'ils revinssent. M. d'Arvieux eût pu tirer un bon parti des démarches faites par Colbert et Seignelay, et calmer le Divan en donnant lecture des lettres que nous reproduisons ici :

Lettre de M. de Seignelay à M. Arnoul (2)

Versailles, le 9 avril 1674.

« MONSIEUR,

» Vous avez été informé qu'une barque d'Alger fut » contrainte de relâcher, au mois de février dernier, dans

(1) Nous avons donné les détails des aventures de Vaillant dans une petite brochure : *Un Académicien captif à Alger* (Alger, 1883, in-8°).

(2) M. Arnoul avait été nommé intendant des galères à Toulon, en 1665.

» le port de Vendres, en Roussillon, et que le Major de » Collioure, par mégarde, la fit arrêter et mettre en pri- » son les Turcs et Maures qui en composoient l'équi- » page, ne sachant pas que le Roy eût accordé la paix à » ladite ville d'Alger. Vous aurez aussi appris que, de- » puis ce temps-là, les Espagnols ont brûlé ladite bar- » que ; et, comme il importe beaucoup au commerce de » la ville de Marseille de maintenir ladite paix, et que le » Roy a envoyé les ordres au Gouverneur de Collioure » de mettre en liberté les Turcs et Maures de l'équipage » de ladite barque et de leur faire rendre tout ce qui leur » appartient, j'estime qu'il est nécessaire que vous en- » gagiez les Échevins de Marseille, non-seulement à en- » voyer promptement prendre lesdits Turcs et Maures » et à pourvoir à tout ce qui sera nécessaire pour leur » subsistance, mais même, lorsqu'ils seront arrivés à » Marseille, à leur faire donner une autre barque et tout » ce dont ils auront besoin pour retourner audit Alger. » Vous ferez aisément connoitre auxdits Échevins de » quelle conséquence il est pour le bien du commerce » de donner auxdits Turcs toute sorte de satisfaction. » Ainsi je ne doute pas qu'ils ne soient assez portés » d'eux-mêmes à donner tous les ordres nécessaires » pour cela. Vous verrez, par le duplicata de l'ordre que » j'ay adressé au Gouverneur de ladite ville de Collioure, » qu'il doit mettre en liberté lesdits Turcs et Maures, et » les remettre entre les mains de celuy qui sera chargé, » de la part des Échevins, de les recevoir; mais il est » bien important de les presser de faire une très grande » diligence pour réparer le temps qui a été perdu, et de » faire en sorte que lesdits Turcs et Maures se louent » du bon traitement qui leur sera fait.

» Je suis, Monsieur, etc.

» SEIGNELAY. »

Lettre de Colbert à M. Jean Rouillé (1)

Versailles, le 10 avril 1674.

« MONSIEUR,

» Ne sachant si vous pourrez vous en aller avec dili- » gence à Marseille, j'envoie ordre au sieur Arnoul, qui » est à Toulon, de s'y en aller promptement pour obli- » ger les Échevins de Marseille d'envoyer en diligence à » Collioure pour y prendre des Turcs d'Alger qui ont » échoué au port de Vendres, près ladite ville de Col- » lioure, il y a déjà quelque temps, pour les renvoyer à » Alger en leur rendant tout ce qu'ils peuvent avoir » perdu. Et comme cette affaire est de grande consé- » quence pour le commerce de Marseille, si vous pouvez » y aller pour y donner promptement les ordres, je crois » qu'il séroit bien à propos et avantageux pour cette » ville. En ce cas, j'écris audit sieur Arnoul de vous re- » mettre tous les ordres que je lui envoie pour cela. Mais » si vous n'y pouvez pas aller, il est nécessaire que vous » écriviez aux Échevins et au Commerce de la ville de » Marseille, pour les porter à faciliter cette résolution et » l'exécuter promptement.

» Je suis, Monsieur, etc.

» COLBERT. »

Au lieu de se servir de ces lettres pour montrer au Dey et au Divan que l'on était tout disposé à leur faire justice, il gâta tout par ses emportements, sa jactance et ses menaces. Il fit un tel esclandre à l'Assemblée du 2

(1) Intendant de Provence et conseiller d'État. Il mourut en 1698, ayant été fait comte de Meslay.

février 1675, qu'il souleva contre lui un orage violent; il fut un instant question de lui faire un mauvais parti, et il ne dut son salut qu'à l'opinion que les Turcs conçurent de lui, et qu'ils traduisirent en lui donnant le surnom de *dely* (fou) (1). Il fut cependant obligé de se retirer et de ne plus paraître au Conseil, laissant le soin des affaires au P. Le Vacher, qui obtint presque immédiatement la relaxation de Vaillant; le Dey fit même remettre au savant de précieuses médailles qui lui avaient été prises, et le chargea d'une lettre pour Louis XIV. Il y attestait son désir constant de conserver la paix, et priait le Roi de l'aider à le faire en renvoyant les captifs le plus tôt possible, et en changeant le Consul. Il désignait M. Dubourdieu, disant qu'il plaisait à tout le monde, et qu'il était aussi apte à tout concilier que son successeur l'était peu. Sur ces entrefaites, M. d'Arvieux, se voyant inutile, et ayant appris que le Divan voulait le faire embarquer de force (2), partit le 30 avril. Avant son départ, il alla prendre congé d'Ismaël-Pacha, *qui se mêlait si peu des affaires qu'il fut extrêmement surpris* à cette nouvelle, et qui se plaignit *de l'esclavage où il était*. Arrivé en France, il adressa à Colbert une lettre de laquelle nous détachons le passage suivant :

« Les injustices qu'on faisoit à Alger contre les arti-
» cles des traités, les instances que le Roy m'a comman-
» dé de faire pour leur exécution, et la manière dont
» j'étois obligé de soutenir les choses pour remplir mon
» devoir et faire connoitre la puissance de Sa Majesté à

(1) D'Arvieux, toujours content de lui-même, paraît enchanté d'avoir mérité ce sobriquet; il nous apprend qu'on ne doit pas le prendre en mauvaise part, attendu qu'*il signifie, dans un sens figuré, un déterminé qui ne craint pas la mort.*

(2) Son renvoi semble avoir été motivé par certaines intrigues qu'il aurait nouées; il nous dit lui-même que *la Milice commençait à murmurer de ce qu'on l'avait fait embarquer.*

» ces Barbares, furent pour moi, pendant huit mois, le
» plus rude de tous les exercices; cette République avoit
» entrepris de me faire embarquer par surprise, ne pou-
» vant supporter que je résistasse toujours et que je
» m'opposasse à leurs brutalités. Je découvris heureu-
» sement leur dessein, et, m'étant expliqué avec leurs
» Gouverneurs, ils me déclarèrent qu'ils ne vouloient
» pas que je restasse à Alger. Je me suis ménagé depuis
» avec eux, de sorte que, quittant ce poste, je n'ai com-
» mis ni le ressentiment du Roy, ni son autorité, non
» plus que la rupture de la paix (1). »

Les premières années du Consulat du P. Le Vacher furent assez tranquilles, malgré les intrigues des Anglais et des Hollandais, qui prodiguaient les présents pour faire déclarer la guerre à la France. Une croisière portugaise tenait la mer, sous les ordres de Magellanez; elle n'empêcha pas les Reïs de venir ravager les environs de Lisbonne, en 1675 et 1676. Au mois de juillet 1675, les Espagnols d'Oran dirigèrent une expédition jusque sous les murs de Tlemcen; ils furent repoussés, et les indigènes vinrent les bloquer dans leurs possessions; Baba-Hassan envoya quelques Janissaires pour les aider (2); le siège dura trois ans; les deux armées furent décimées par la peste; en janvier 1678, la garnison fit une sortie dans la plaine de Meleta, tua beaucoup de monde aux Arabes, et ramena 800 prisonniers; mais, au mois de juin, Oran était de nouveau investie; les Algériens barraient l'entrée de son port (3). Cette même année, l'escadre anglaise, sous les ordres de Narborough, fit une démonstration sur Alger, et y lança quelques boulets; deux batteries de 15 pièces, nouvel-

(1) Lettre de M. d'Arvieux à Colbert, du 8 juin 1675.
(2) *Gazette de France*, p. 660.
(3) Id. p. 71, 592.

lement construites, l'éloignèrent; la croisière continua, sous les ordres de Herbert.

Les forces du Consul n'étaient pas à la hauteur de son courage; les souffrances qu'il avait essuyées à Tunis avaient ruiné sa santé, et il était presque perclus par suite de douleurs rhumatismales. Dès le commencement de 1676, il avait demandé son remplacement, faisant savoir à Colbert que le Dey et le Divan verraient avec plaisir revenir M. Dubourdieu. En 1677, il fut de nouveau frappé de la peste; il ne s'en sauva qu'avec peine, et une nouvelle infirmité, l'éléphantiasis, vint lui rendre l'exercice de sa charge de plus en plus pénible. Cependant, il était parvenu à faire relaxer les vingt-cinq Français pris sur le navire livournais, en s'engageant personnellement pour les Turcs de Port-Vendres; mais, au lieu de se conformer aux ordres du Roi, l'Intendant des galères, plus soucieux de la qualité de ses chiourmes que de la paix publique, ne renvoya que quelques Maures estropiés ou hors de service. Le Divan, en présence de cette satisfaction dérisoire, eut une telle explosion d'indignation que le P. Le Vacher eut beaucoup de peine à la calmer. Il remontra que le Roi avait été trompé, promit que les coupables seraient punis et l'erreur réparée. A force d'instances et de réclamations, il finit par y arriver. Mais cet incident était à peine terminé, qu'il en survint un nouveau, de la même nature que le précédent, mais dont les conséquences allaient être autrement graves. Une barque, montée par sept Algériens qui fuyaient le dur esclavage des galères d'Espagne, fut amarinée par un vaisseau français, qui, après s'en être emparé sans résistance, conduisit l'équipage au bagne de Marseille. Le Divan demanda leur mise en liberté, et le Consul s'occupa activement de l'obtenir; mais ce fut en vain qu'il représenta l'injustice de l'action commise, et l'irritation qu'elle excitait à Alger. On s'obstina à ne pas le croire, à traiter cette affaire de vétille; on finit par déclarer *qu'il était indigne de la grandeur du Roy de traiter avec de la canaille et des Corsaires* (1). Le P. Le Vacher, de plus en plus malade, dégoûté par tout ce qui se passait, et prévoyant l'issue fatale, ne cessait de solliciter son changement (2). C'est inutilement que M. Denis Dussault, qui venait de prendre la direction des Établissements, s'efforçait de faire comprendre à la Cour les graves inconvénients d'une rupture pour le commerce; cet homme très intelligent et très dévoué, qui rendit les plus grands services, et aux théories duquel il fallut bien revenir plus tard, ne fut pas plus écouté à ce moment que le Consul. Sur ces entrefaites, M. de Tourville fut envoyé à Alger avec son escadre pour y réclamer les Français pris sur des vaisseaux étrangers. Il fut reçu avec de très grands honneurs; le Dey lui accorda ce qu'il demandait, tout en faisant remarquer que la teneur des traités ne l'y obligeait pas. L'Amiral obtint, séance tenante, la modification de l'article litigieux, embarqua les captifs, et mit à la voile pour Tunis. Le lendemain de son départ, les Algériens s'aperçurent que deux esclaves s'étaient enfuis à bord des vaisseaux du Roi; le Consul fut déclaré responsable et incarcéré; mais il fut relaxé au bout de quelques jours, grâce à la vénération qu'il avait su inspirer aux Turcs par ses hautes vertus.

(1) M. Octave Teissier, dans la publication qu'il a faite de quinze lettres inédites du P. Le Vacher, conclut avec raison que la détention arbitraire de cet équipage fut la véritable cause de la rupture de 1681 et des deux bombardements de Duquesne. Les faits sont parfaitement d'accord avec cette appréciation, qu'on a voulu critiquer en disant que Colbert était un trop grand ministre pour avoir laissé une guerre s'engager sous un prétexte aussi futile. Et cependant, il en fut ainsi!

(2) « Monseigneur, — La continuation de mes infirmités m'ayant » réduit à ne pouvoir sortir du logis, pour satisfaire auprès des Puis» sances de ce pays aux fonctions du Consulat, m'a porté à le re» présenter à Votre Grandeur et la supplier très-humblement vouloir » faire passer en ce pays quelque personne pour l'exercice de cette » charge. » (Lettre de M. Le Vacher à Colbert, du 30 mai 1679.)

L'année suivante, les Hollandais, qui imploraient en vain la paix depuis plus de dix ans, prodiguant à cet effet des présents et des promesses, obtinrent un traité qui fut signé le 1er mai; ils s'engageaient à fournir tous les ans des câbles, des mâts, de la poudre, des projectiles et des canons (1); le Comte d'Avaux, Ambassadeur de France à La Haye, protesta hautement et déclara que les navires qui seraient trouvés porteur de cette contrebande de guerre seraient traités en ennemis. Au reste, cet arrangement ne servit pas à grand chose aux États, dont le Consul était mis aux fers quelques mois après, et dont les captifs peuplaient les bagnes. Les ravages des Reïs ne se ralentissaient pas; en 1679 (2), on les avait vus aux Açores; en 1680 (3), dans le port de Livourne, où ils avaient tout enlevé; en 1681 (4), près de Naples, puis en Sicile, en Corse et aux États-Pontificaux, où ils étaient venus prendre dix tartanes sous le canon de Civita-Vecchia.

Le 14 septembre 1680, Duquesne se présenta devant le Dey, qui, en réponse à l'exposé de ses griefs, lui réclama les Turcs des galères de Marseille. La peste continuait; au mois de février 1681, la poudrière du fort Bab-el-Oued sauta; quatre cents maisons furent démolies, et il périt beaucoup de monde (5). MM. Hayet et de Virelle furent envoyés par la Cour pour demander l'exécution

(1) Le premier envoi fut de : 8 pièces de canon de 50, 40 mâts, 500 barils de poudre, 3,000 boulets, un vaisseau plein de câbles et d'agrès. (*Gazette* 1680, p. 300.)

(2) *Gazette de France*, 1679, p. 95, 166.

(3) Id. 1680, p. 325.

(4) Id. 1681, p. 219, etc.

(5) Id. 1681, p. 153. — C'était la deuxième fois qu'une explosion de poudrière détruisait le fort des Vingt-quatre heures, ce qui n'a pas empêché M. Berbrugger d'y reconnaître le corps de Géronimo dans un bloc de pisé qu'Haëdo avait vu tout effrité en 1578, et qui, par l'effet, sans doute, de ces explosions, s'est retrouvé miraculeusement tellement compact, en 1852, qu'il a fallu employer la mine pour le briser.

des traités et obtenir *qu'il fût déclaré que les Français ne pourraient plus être esclaves à Alger, de quelque manière qu'ils eussent été pris*. Le Divan y consentit, à condition que les Algériens injustement détenus depuis si longtemps lui seraient renvoyés; l'accord fut conclu sur ces bases, et la paix semblait assurée, lorsqu'on apprit par les lettres des captifs que, loin de briser leurs fers, on venait de les rembarquer sur les galères de l'escadre du Levant. Cette mauvaise foi excita une indignation générale, et, après un *ultimatum* qui fut dédaigneusement accueilli à Versailles, la guerre fut déclarée à la France, à l'unanimité des voix, dans la séance du 18 octobre 1681. Les prédictions de M. Dussault ne tardèrent pas à se réaliser; un mois après la rupture, les Reïs avaient déjà pris vingt-neuf bâtiments français et fait trois cents esclaves. Dans les quatorze dernières années, les Anglais s'étaient vu prendre trois cent cinquante navires et six mille matelots; ils profitèrent des hostilités pour obtenir un traité fort onéreux, que le P. Le Vacher qualifia de : *la paix la plus honteuse qui se puisse imaginer* (1).

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

(1) Ils consentaient à fournir, comme les Hollandais, des agrès, canons et munitions de guerre, rendirent gratuitement leurs captifs, et acceptèrent de racheter les leurs. (Lettre du P. Le Vacher, 25 avril 1682.)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165 166 et 167.)

Premières campagnes françaises dans le Sahara

—

Débarrassés de Ferhat ben Saïd, on pouvait supposer que les Ben Ganâ, s'ils avaient, en effet, dans le Sahara, l'influence qu'ils s'attribuaient, allaient en devenir les maîtres absolus et nous garantir la paix de ce côté de la province. Mais la réalité ne devait pas tarder à faire tomber toutes nos illusions, c'est-à-dire à convaincre que les Ben Ganâ ne pouvaient rien par eux-mêmes. Pendant deux ans, ils luttaient vainement contre leur parent Mohammed Seghir ben Ahmed bel Hadj, qu'Abd-el-Kader avait nommé son khalifa dans les Ziban. Les tentatives de conciliation de Mohammed Seghir ben Ganâ, notre futur kaïd de Biskra,

auprès de son oncle (1) dans l'espoir de régler un pacte de famille donnant à chacun une situation dont on se serait targué soit vis-à-vis de la France, soit vis-à-vis de l'Émir, n'avaient pas plus abouti que les tentatives par les armes.

Ben Ahmed bel Hadj faisait occuper la kasba de Biskra par 400 réguliers que lui avait amenés Ahmed ben Amor, lieutenant de l'Émir dans le Hodna, et les Ben Ganâ, battus en diverses rencontres, se repliaient de nouveau vers le Tell. Dans une de ces luttes sans gloire, Sidi Ali ben Amor, marabout de Tolga, essayant d'arrêter les hostilités fratricides, s'interposa entre les combattants en déployant ses drapeaux religieux en signe de paix; mais une balle l'atteignait dans le bas ventre et il tombait mort.

L'anarchie la plus affreuse régnait dans les Ziban : on s'y massacrait sans pitié, les palmiers des oasis étaient jetés par terre, c'était partout la ruine et le pillage.

Ben Ganâ allait se heurter contre Sidi-Okba et y subissait un nouvel échec. Il fit alors partir pour Constantine son émissaire habituel, Si Khaled, avec quelques-uns de ses partisans, afin de demander du secours. Les principaux passages de sa supplique étaient ainsi conçus :

« Nous avons eu une affaire avec le khalifa d'Abd-el-Kader » et les gens de Sidi-Okba sous les murs de leur ville; nous » avons eu 20 hommes tués et 45 blessés, 12 chevaux blessés et » 20 tués. J'ai payé chaque cheval à son maître, de ma poche, et » tout cela pour vous.

» Si vous voulez avoir le pays, envoyez-moi promptement des

(1) Le khalifa de l'Émir, Mohammed Seghir ben Ahmed bel Hadj, avait une sœur de nom Embarka El-Badia mariée à Ali bel Guidoum ben Ganâ; de ce mariage naquit Mohammed Seghir, le kaïd de Biskra. Embarka, veuve une première fois, se remarie avec Mohammed bel Hadj ben Ganâ et en a un fils qui est Bou Lakheras, notre kaïd des nomades. Veuve une deuxième fois, Embarka épouse Si Bou Aziz ben Ganâ Cheïkh Et-Arab et en a encore un fils, El-Hadj ben Ganâ, également devenu kaïd des nomades. Donc tous ces jeunes gens, frères de mère, étaient les neveux du khalifa d'Abd-el-Kader résidant à Sidi-Okba.

» troupes, nous leur fournirons tout le nécessaire. Vous êtes
» sultan, je suis votre fils et vous sers avec dévouement. Si je
» suis réellement votre fils, envoyez-moi des troupes sans retard
» avec mon parent Si Khaled. Je m'emparerai des réguliers
» d'Abd-el-Kader, à moins qu'ils ne s'enfuient. Je vous adresse
» une députation d'Arabes, parlez-leur et ayez soin d'eux. Vous
» êtes sultan et c'est à vous de voir ce qu'il est digne de faire
» pour eux. Salut.

» Bou Aziz ben Gana. »

L'année 1844 s'ouvrait sous d'heureux auspices. Le cercle de Philippeville, la subdivision de Bône jouissaient d'une sécurité parfaite, et il n'y avait rien à craindre, pour le moment, de ce côté de la province; alors la pensée du duc d'Aumale pouvait se porter toute entière vers le Sud. D'abord, il fallait y détruire l'influence du khalifa de l'Émir. D'autre part, le bey Ahmed, qui depuis deux ans habitait les Oulad-Derradj, venait de les quitter parce que ses habitudes despotiques lui avaient attiré des inimitiés. Il s'était réfugié chez les Oulad-Sultan et n'avait pas eu de peine à exciter les passions de ces montagnards contre nous en leur rappelant leur ancienne indépendance et leur dévoilant l'espoir que nous avions de les forcer à l'obéissance. Après avoir obtenu avec succès les soumissions de la partie Nord de la province, il était nécessaire d'opérer du côté Sud contre les deux seuls groupes qui restaient encore étrangers à notre action.

Les montagnes des Oulad-Sultan et celles de l'Aurès sont couvertes de neige ou de brouillard pendant la plus grande partie de l'hiver. Pour agir contre elles, il fallait attendre que la saison rigoureuse fût passée. Pour aller, au contraire, dans le Sahara, chasser le khalifa, il importait d'agir pendant l'hiver, afin d'éviter les chaleurs excessives auxquelles nos troupes n'étaient pas encore habituées.

Les rapports sur cette campagne, la première accomplie par nos troupes dans la direction du désert, offrent un intérêt historique important pour nos annales algériennes, aussi me semble-t-il utile de les reproduire textuellement :

Batna, le 22 mars 1844.

Au Maréchal Bugeaud, Gouverneur général de l'Algérie.

La division de Constantine a terminé la première partie des opérations que vous lui aviez confiées; elle a parcouru toutes les oasis connues sous le nom de Ziban, dans les premières plaines du désert, chassé le khalifa qui y gouvernait au nom d'Abd-el-Kader et dispersé ses soldats réguliers.

Dès le 8 février, les troupes ont commencé à se mettre en mouvement. Un poste de ravitaillement fut établi à Batna, à 28 lieues sud de Constantine. Batna est située près des ruines immenses de Lambessa, au milieu des montagnes; c'est l'entrée d'une longue et large vallée inclinée du nord au sud, qui, séparant le djebel Aurès du djebel Mestaoua, conduit du Tell dans le Sahara. De grands approvisionnements y furent réunis et un hôpital temporaire y fut établi pour recevoir nos blessés et nos malades.

Tandis que notre base d'opérations s'organisait, diverses mesures étaient prises pour assurer la sécurité sur nos derrières. Des officiers parcoururent les tribus avec quelques cavaliers pour terminer les querelles, redresser les griefs et opérer quelques arrestations. Des forces suffisantes restaient à Philippeville et à Constantine pour maintenir les Kabyles. Enfin, le chef de bataillon Thomas fit une razzia heureuse sur les Ouled-Mahboul, tribu de brigands et de malfaiteurs, où l'ordre était impossible à maintenir. Depuis, ils ont donné satisfaction de leurs crimes et reçu l'aman. Cette opération assura la circulation libre des convois entre Constantine et Batna.

Le 23 février, la colonne expéditionnaire, forte de 2,400 bayonnettes, de 600 chevaux, de 4 pièces de montagne et de 2 de campagne, était réunie à Batna. Les tribus des environs, d'abord fort tranquilles, avaient été agitées par les intrigues d'Ahmet Bey. Dans la nuit du 19 au 20, des coups de fusil furent tirés sur les avant-postes, mais hors de portée et sans blesser personne.

En même temps, le lieutenant-colonel Buttafoco, qui commandait le camp, apprit qu'une réunion de 5 à 600 cavaliers des Oulad-Sultan et des Lakhdar-el-Halfaouïa occupaient le défilé du Kantara et empêchaient les chameaux, que le cheik El-Arab avait requis dans le désert pour nos transports, de se rendre à Batna. Le colonel fit sortir, le 21, 4 compagnies d'élite et 200 chevaux sous les ordres du commandant Gaubert, du 31e. Cette petite troupe, guidée par le cheik El-Arab, marcha toute la nuit. Au jour, elle rencontra le rassemblement ennemi, le défit et lui tua 15 hommes. La route était libre, et, le 25, tous nos moyens étaient réunis. La colonne se mit en route pour Biskra avec un mois de vivres, en laissant à Batna un bataillon du 31e, 50 chevaux, 2 pièces de montagne et 10 fusils de rempart. L'infanterie était commandée par M. le colonel Vidal de Lauzun, du 2e de ligne; la cavalerie par M. le colonel Noël, du 3e chasseurs; M. le général Lechêne, à qui vous aviez permis de m'accompagner dans cette course, avait bien voulu se charger de diriger les services de l'artillerie. Ses lumières et son expérience nous ont été souvent fort utiles. Dans le même temps, deux bataillons et 200 chevaux, sous les ordres de M. le général Sillègue, partis de Sétif le 18, opéraient une diversion sur les pays des Oulad-Sultan, habités par Ahmed Bey, et longeaient le pied des montagnes qui sont à l'ouest de Batna. Deux légers engagements d'arrière-garde furent terminés par les charges du goum du kaïd Ben Ouani et de l'escadron de spahis du capitaine Mesmer. Dans la nuit du 24 au 25, le camp du général Sillègue fut attaqué par près de 1,200 hommes, qui furent repoussés avec perte. Le résultat de cette action fut la soumission du village de Magaous, point important qui commande une des routes du désert. Le général Sillègue est rentré le 5 mars à Sétif, n'ayant perdu que deux hommes. Il se loue beaucoup du sang-froid des troupes dans les attaques de nuit faites sur ses bivouacs.

Cependant, la colonne principale était arrivée le 26 à Nzâ-el-Mesaï. Le pays avait été abandonné par les populations. J'appris que les troupeaux de Lakhdar étaient réfugiés non loin de là, dans une haute montagne réputée inaccessible, le djebel Metlili. Le lieutenant-colonel Bouscaren partit avec les spahis et les

tirailleurs indigènes; par une marche rapide et hardie, il enleva à l'ennemi quelques milliers de têtes de bétail. Le lendemain, trois fractions des Lakhdar nous firent leur soumission et laissèrent des otages entre nos mains. En même temps, mon frère, le duc de Montpensier, escorté par le commandant Gallias, du 3e de chasseurs, reconnaissait le défilé du Kantara et y faisait exécuter divers travaux pour le passage de l'artillerie de campagne. Enfin, le lieutenant-colonel Mac-Mahon parcourait les pentes les plus voisines de l'Aurès et recevait la soumission des Beni-Mâafa, tribu paisible, qui entretient avec Constantine des relations commerciales et qui habite de jolis villages dans une vallée bien cultivée.

Le 29, nous étions à El-Kantara, qui est le premier village du désert. C'est une oasis de dattiers, située au pied de rochers escarpés, à la sortie d'un défilé fort étroit que traversait une voie romaine aujourd'hui impraticable; un beau pont romain, très bien conservé, donne son nom au village. Les habitants nous accueillirent parfaitement et acquittèrent, sans difficultés, leurs contributions annuelles. Le lendemain, la colonne suivit la route de Chebaba, chemin pierreux et fatiguant qui contourne le défilé d'El-Kantara, mais qui ne présente pas d'obstacle sérieux.

Le 4 mars, nous entrions, sans coup férir, à Biskra. Mohammed Seghir, khalifa d'Ad-el-Kader, avait quitté cette ville depuis cinq jours avec ses troupes régulières et s'était réfugié dans l'Aurès. Il avait vainement tenté d'emmener avec lui la population, qui nous reçut à bras ouverts; le soir même, les députations de toutes les petites villes des Ziban et de toutes les tribus nomades, sans exception, étaient dans notre camp demandant le pardon de toutes les fautes, l'amitié et la protection de la France.

Le Sahara est une plaine sablonneuse fort peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et dont nous ne connaissons pas les limites. Le point le plus éloigné vers le Sud, où les beys de Constantine allaient de temps à autre percevoir l'impôt, est Tougourt, dont le chef est dans les meilleures relations avec notre cheik El-Arab. Çà et là, de vastes espaces sont couverts de plantes aromatiques, qui servent de pâture, pendant l'hiver, aux troupeaux des tri-

bus nomades. Partout où se trouve une source, un filet d'eau, on rencontre un village et un bois de dattiers, à l'ombre desquels on récolte quelques céréales; les épis sont formés au mois de mars.

Vers le Nord, la plaine est arrosée par les rivières qui descendent de l'Aurès et du Mestaoua et qui vont se perdre dans les sables. Les oasis qui sont plus nombreux, plus fertiles, ce sont les Ziban.

Les populations de la partie du Sahara, qui dépendent de Constantine et dont le gouvernement du roi a confié le commandement à Bou-Aziz ben Gâna Cheïk El-Arab, peuvent se diviser en deux catégories bien distinctes :

1° Les habitants sédentaires des Ziban, gens industrieux, pacifiques, qui se livrent au commerce, à l'agriculture, et qui ont essentiellement besoin d'ordre et de tranquillité;

2° Les tribus nomades, les véritables Arabes, race inquiète, pillarde, mais que la nécessité de venir chaque été dans le Tell acheter leurs graines sur nos marchés maintient facilement dans l'obéissance.

Notre présence était fort nécessaire dans ce pays. Depuis six ans, surtout depuis qu'en 1838, Barkani en prit possession au nom d'Abd-el-Kader, l'anarchie la plus complète y régnait. Après des vicissitudes diverses, Bou-Aziz ben Gâna, investi par nous de l'autorité, en 1839, parvint à reprendre sur les Arabes l'influence que sa famille exerçait depuis plusieurs siècles. Mais Mohammed Seghir, marabout de Sidi-Okba, le dernier khalifa de l'Émir, restait enfermé dans la kasba de Biskra avec un bataillon de 500 hommes; et l'été, lorsque les nomades étaient dans le Tell, il parcourait les Ziban, faisait des exécutions et percevait des impôts. Puis l'hiver, la guerre commençait, les goums du cheik El-Arab venaient tirailler autour des villes sans pouvoir en chasser les soldats de l'Émir; le commerce était dans un état de stagnation complet, plusieurs villages furent détruits et ruinés dans la lutte. Il importait à notre honneur, que ce désordre cessât. Dès que l'on vit dans nos actes l'intention bien arrêtée d'organiser solidement le pays, nous fûmes reçus comme des libérateurs, et la plupart des partisans de Mohammed Seghir n'hésitèrent pas à nous faire leur soumission; j'ai lieu de la croire sincère parce qu'elle est fondée sur leur intérêt.

Nous sommes restés dix jours dans les Ziban; les troupes étaient disséminées dans le pays. Quatre officiers, versés dans la connaissance des mœurs et de la langue arabe, MM. le commandant Thomas, les capitaines de Neveu, Desvaux et Fournier, visitèrent tous les villages, interrogèrent partout les djemâa ou assemblées des notables, et recueillirent des renseignements politiques et statistiques qui me permirent de constituer l'autorité.

J'aurai l'honneur, Monsieur le Maréchal, de vous adresser un rapport spécial de ces travaux. Les choses ont été réglées de manière à laisser au cheik El-Arab une autorité que ses services nous permettent de lui donner avec confiance, mais de manière aussi à permettre au commandant supérieur d'exercer sur ces actes une surveillance continuelle et à donner aux populations les garanties qu'elles réclament. Ainsi, les droits de chaque fonctionnaire ont été fixés publiquement, suivant vos instructions. L'impôt sera unique, proportionnel à la richesse, et déterminé chaque année par une lettre du commandant de la province à chaque tribu ou village; la perception en est confiée au cheik El-Arab. L'exercice de la justice a été également réglé. Enfin, des ordres ont été donnés pour que les voyages des nomades dans le Tell se fissent à époques fixes, par des routes déterminées et avec autant d'ordre que possible.

Comme mesures immédiates, j'ai prononcé la confiscation, au profit de l'État, des biens des émigrés qui ne seraient pas rentrés avant le 25 mars, l'arrestation des gens turbulents, qui seront amenés à Constantine comme otages; enfin, et d'après votre autorisation, l'organisation d'une compagnie de tirailleurs indigènes de 300 hommes qui occupera la kasba de Biskra, sous les ordres d'un officier français, et qui, en soutenant l'autorité du cheik El-Arab, représentera la France dans cette contrée lointaine, mais facile à gouverner. Un goum de 50 cavaliers d'élite, fourni par les tribus nomades au kaïd de Biskra, et les Daïra-Mezarguia des Ahl-ben-Ali et des Oulad-Saoula, tribus d'origine noble et exemptes d'impôt, complètent l'organisation militaire

du pays. Le commandant Thomas restera quelque temps encore dans les Ziban avec le bataillon de tirailleurs indigènes et un escadron de spahis, pour veiller à l'exécution de ces mesures et pour former la compagnie de Biskra, où les soldats réguliers déserteurs viennent s'enrôler en grand nombre; des munitions de guerre et des approvisionnements suffisants lui ont été laissés.

Mais, cette mission toute pacifique n'était pas la seule que nous eussions à remplir. Nous devions aussi tâcher d'atteindre le khalifa d'Abd-el-Kader et de détruire ses forces déjà affaiblies par la désertion. Je suivais avec soin ses mouvements. J'appris qu'en s'enfonçant dans la montagne, il avait laissé une partie de ses richesses à Mechounèche, à 8 lieues nord-est de Biskra. Quelques cavaliers arabes, envoyés dans ce village, y furent reçus à coups de fusil; le 11 au soir, pour punir cette insolence, je fis partir le commandant Tlemblay, du 3e chasseurs, avec un bataillon du 2e de ligne, 150 chevaux et le khalifa Ben Ba-Hamed dont j'avais déjà lieu de reconnaître le courage et la fidélité. Le groupe de montagne connu sous le nom de djebel Aurès se termine vers le Sud par des rochers escarpés à peu près inabordables. C'est au pied de cette chaîne qu'est située l'oasis de Mechounèche. L'oued El-Abiod, sortant d'une gorge étroite et entièrement impraticable, arrose une petite vallée remplie de palmiers, de jardins bien cultivés et de maisons en pierres. Cette vallée est enfermée au Nord par le djebel Ahmar-Kheddou qui dépend du groupe de l'Aurès et qui n'est accessible que par un seul sentier très difficile. Sur ses flancs déboisés et à pic se trouvent trois petits forts solidement construits et un village retranché dont la position est réputée inexpugnable, et qui sert de dépôt non seulement aux habitants de l'oasis, mais à beaucoup de gens de l'Aurès et du Sahara. Au Sud de la montagne, deux collines moins élevées dominent l'oasis à l'Ouest et à l'Est.

M. le commandant Tlemblay trouva l'ennemi sur ses gardes. Une fusillade assez vive, partie du milieu des palmiers, accueillit son avant-garde; sans riposter, les grenadiers du 2e de ligne, commandés par le lieutenant Fournier, s'élancent à la bayonnette, culbutent l'ennemi qui se retranchait derrière les murs

des jardins, et s'emparent d'un tertre qui domine la vallée. Une autre compagnie d'infanterie et un escadron de chasseurs s'emparent de la position de droite. L'ennemi, rejeté dans la vallée, est chargé par le reste de la cavalerie qui le met en pleine déroute. Les fuyards disparaissent dans la montagne; la fusillade cesse complètement. Le commandant Tlemblay resta une heure dans le village et rentra au camp, le 12 au soir, sans avoir essuyé, dans son retour, un coup de fusil. Un grenadier du 2e et un cavalier du khalifa furent tués dans cette journée. Des déserteurs, arrivés au camp dans la nuit, m'apprirent que les Beni-Ahmed, habitants de Mechounèche, étaient allés trouver le khalifa d'Abd-el-Kader, lui avaient reproché d'avoir attiré sur eux la colère des Français et l'avaient forcé de venir dans leur pays pour les défendre avec ce qui lui restait de troupes régulières, environ 200 fantassins et 15 cavaliers. La guerre sainte avait été prêchée dans la montagne et 2 ou 3,000 Kabyles nous attendaient sur ces positions difficiles.

Le 14, M. le colonel Lebreton repartit pour Batna avec un bataillon, 200 chevaux et l'artillerie de campagne.

Notre colonne devenue plus légère, forte de 1,200 bayonnettes et de 400 chevaux, quitta Biskra le 15 pour attaquer le rassemblement qui nous attendait. Arrivés devant Mechounèche, nous vîmes toutes les hauteurs chargées de monde et de grandes clameurs s'élevèrent de toutes parts.

Notre convoi se masse sur un plateau, où il reste, gardé par quelques compagnies; le reste de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie se forment pour l'attaque. La position Ouest est enlevée au pas de course par le bataillon du 2e de ligne. J'y envoie la section de montagne, qui lance des obus dans l'oasis et sur les groupes nombreux qui occupent les hauteurs à l'Est du village. Ces mamelons sont bientôt emportés par trois compagnies de tirailleurs indigènes, commandées par le capitaine Bessières, qui appuyent le goum du khalifa et un peloton de spahis. Cette attaque était dirigée par M. le lieutenant-colonel Tatareau, chef d'état-major. En même temps, le 2e de ligne enlève le bois de palmiers. La cavalerie et trois compagnies de la légion étrangère suivent le lit de la rivière et arrivent au pied de rochers escarpés

où l'ennemi se croyait à l'abri de nos poursuites. Il est bientôt débusqué, avec grande perte, du village retranché où s'établit le 2e de ligne; mais le fort situé à mi-côté sur une arête fort étroite, au-dessus de la gorge de l'oued El-Abiod, présente une vive résistance et inquiète, par un feu plongeant, les troupes qui se rallient après l'enlèvement des premières positions. Un petit plateau, où se trouvent deux forts de moindre importance, est occupé par la légion étrangère et par l'artillerie. Quelques obus, lancés avec bonheur, tuent et blessent une partie des défenseurs et favorisent le mouvement de M. le commandant Chabrière qui, avec deux compagnies de la légion, gravit les rochers pour tourner le fort en se défilant le mieux possible du feu très vif qui est dirigé sur lui de toutes parts. Le 2e de ligne débouche en même temps du village, et le fort est enlevé.

Cependant, une compagnie de grenadiers de la légion étrangère, détachée sur la droite par le commandant Chabrière pour contenir les Kabyles qui gênaient l'attaque du fort, cheminait avec succès vers la crête supérieure de la montagne, lorsque les réguliers accoururent pour la défendre; ils font pleuvoir sur les assaillants une grêle de balles et roulent sur eux des quartiers de rochers. Des difficultés de terrain épouvantables arrêtent l'élan des braves grenadiers; les officiers et sous-officiers cherchent à ouvrir un passage; ils sont les premiers atteints; une lutte corps à corps s'engage; écrasés par le nombre, nos hommes vont reculer, mais les troupes qui ont pris part à l'attaque du bordj (fort) et du village arrivent à leur aide; les tirailleurs indigènes, après le succès de leur première attaque, accourent et essayent de tourner la position par la droite; les obusiers sont traînés à bras, jusqu'à mi-côte; leur feu et celui des fusils de rempart sont dirigés sur la crête; les tambours battent; on s'élance à la charge et les dernières hauteurs sont enlevées à la bayonnette. La fusillade cesse instantanément. L'ennemi, épouvanté, s'enfuit de toutes parts, abandonnant toutes ses provisions et laissant sur le terrain des cadavres que la précipitation de sa retraite ne lui a pas permis d'enlever.

Mon frère, le duc de Montpensier, qui paraissait pour la première fois à l'armée, dirigea, pendant toute la journée, le feu de

l'artillerie. Le soir, il eut l'honneur de charger avec plusieurs officiers à la tête de l'infanterie, et il fut légèrement blessé à la figure.

Je ne saurai trop, Monsieur le Maréchal, vous faire l'éloge des troupes qui ont pris part à cette action. L'infanterie et l'artillerie, obligées de se multiplier pour combattre, pendant quatre heures, sur plusieurs points et dans un terrain très difficile, un ennemi bien supérieur en nombre, ont fait preuve de la plus grande vigueur. La configuration du pays ne m'a malheureusement pas permis de tirer de notre brave cavalerie tout le parti qu'on en pouvait attendre.

Permettez-moi de mentionner ici quelques traits de courage qui méritent d'être signalés :

Le capitaine Meyer, de la légion étrangère, blessé d'un coup de feu au bras au commencement de l'attaque, conserva le commandement de sa compagnie et la maintint plus d'une heure dans une position très difficile, où il fut encore blessé d'une pierre au bras droit.

Le capitaine adjudant-major Espinasse, du même régiment, arriva le premier au sommet de la crête, reçut deux coups de feu en cherchant à déboucher pour attaquer l'ennemi et resta dans cette position jusqu'à ce que deux autres coups de feu aient forcé de le transporter en lieu sûr. Le grenadier Cantal, âgé de 50 ans, et le sergent-major Legoupil étaient à côté de lui, le premier fut blessé et le deuxième tué.

Le spahis Mohammed ben El-Khrachcni, voyant le capitaine Borand, des tirailleurs indigènes, que son ardeur avait entraîné loin de sa compagnie, blessé et démonté au milieu des Arabes, s'élance seul, le sabre à la main, à son secours, et aux yeux de toute l'armée, reçut une blessure à la tête en sauvant ce malheureux officier, qui ne devait survivre à sa blessure que le temps nécessaire pour recommander ce brave cavalier à son chef et pour recevoir l'expression des regrets de tous ses camarades.

Ce combat nous a coûté six hommes tués, dont un officier, M. Borand, et seize blessés, dont cinq officiers.

Le lendemain, nous fîmes séjour à Mechounèche ; l'ennemi ne reparut d'aucun côté. Les villages et les forts enlevés la veille furent détruits et incendiés, ainsi que les immenses magasins qu'ils renfermaient. Dans la journée, j'ai reçu la soumission des Oulad-Zian et des Beni-Ahmet, tribus de l'Aurès. Je sus par eux que l'ennemi avait essuyé la veille des pertes considérables; parmi les seuls habitants de Mechounèche, on comptait 14 morts, dont les deux chefs. Le rassemblement s'était dissipé. Mohammed Seghir s'était enfui vers le Belid-Djerid (territoire de Tunis), et le reste de ses réguliers disséminés annonçait l'intention d'aller s'enrôler à Biskra.

J'appris, en même temps, par eux, que le camp de Batna avait été vigoureusement attaqué et que l'ennemi avait été repoussé avec une perte de plus de 250 hommes dont ils citaient les noms. Je reçus, par un rapport de M. le lieutenant-colonel Buttafoco, la confirmation de ce beau fait d'armes qui lui fait, ainsi qu'aux troupes, le plus grand honneur.

Les montagnards de l'Aurès, d'abord inoffensifs à notre passage, furent bientôt agités par les intrigues d'Abmet-Bey. Des cavaliers des Oulad-Sultan parcoururent leur pays ; la guerre sainte fut prêchée. Il ne fut pas difficile d'exciter chez eux le premier élan de fanatisme, et pendant que Mohammed Seghir excitait contre la colonne expéditionnaire les tribus établies vers l'Est, celles de l'Ouest venaient attaquer le camp de Batna.

Le 10, au matin, 1,000 à 1,200 fantassins, 500 à 600 cavaliers se réunirent dans la plaine de Lambessa et vinrent attaquer avec furie une redoute en pierre sèche, située sur une hauteur qui domine la gauche du camp; le sergent Barbier, du 31e, défendit son poste avec le plus grand courage ; sur 21 hommes, 4 furent tués, 5 blessés; les Arabes se ruaient en masse et recevaient la mort à bout portant, sans que rien pût ralentir leur ardeur; mais le commandant du camp y envoya au pas de course le capitaine Tinaut avec une compagnie de grenadiers et 50 chevaux, que j'avais laissés au camp, furent entraînés à la charge par le lieutenant Leroux, des spahis. Cette sortie vigoureuse, appuyée par le feu de l'artillerie, décida la retraite de l'ennemi. La journée du 11 se passa en démonstrations de la part des Arabes, et le

soir, des feux s'allumèrent sur toutes les crêtes. La nuit fut calme; le silence ne fut interrompu que par la voix des marabouts qui chantaient la prière. Au point du jour, le combat recommença; cette fois, l'ennemi était beaucoup plus nombreux; la petite garnison de Batna avait à faire à 3 à 4,000 hommes. L'attaque eut lieu par la droite et par la gauche. A gauche, les capitaines Tinaut, du 31e, et Quitard, du 3e bataillon d'Afrique, qui, dans la nuit précédente, avait introduit heureusement un convoi d'armes dans le camp, défendent leurs positions avec habileté et courage; l'ennemi est repoussé. A droite, une colonne nombreuse, débouchant par un ravin, s'élance sur une redoute que défendait le sergent-major Meycourol ; ce sous-officier fait retirer ses hommes en arrière, les Arabes croient la redoute évacuée et s'y élancent, mais pris de flanc par le feu d'une section de voltigeurs embusqués dans les broussailles, ils sont chargés de front par nos 50 cavaliers, et tous ceux qui avaient pénétré dans la redoute y sont massacrés.

Nous avons eu, dans ces deux jours, 10 hommes tués et 27 blessés.

Les Arabes avaient laissé 51 cadavres sur le terrain ; on les vit, après ces attaques infructueuses et si vaillamment repoussées, se grouper autour de leurs chefs et des cavaliers à burnous rouge qui les excitaient au combat; puis, ils chargèrent sur des mulets les nombreux morts et blessés qu'ils avaient pu enlever et disparurent dans toutes les directions. Depuis, on ne les a point revus.

Quant à notre colonne, l'ennemi ne s'étant plus présenté devant elle, et le coup que nous avions voulu porter au khalifa d'Abd-el-Kader ayant réussi, elle reprit la direction de Batna, où elle est arrivée hier sans avoir brûlé une amorce. Renforcée par un bataillon de 600 hommes, elle va continuer les opérations dont vous l'avez chargée.

La tranquillité la plus parfaite règne sur tous les autres points de la province; les travaux sont partout pressés avec activité et l'organisation du pays suit son développement. Les heureux effets des expéditions de M. le lieutenant-général Baragnay d'Hilliers continuent à se faire sentir aux environs de Philippe-

ville, et sont constatés par la soumission de nouvelles tribus kabyles et par l'acquittement facile des impôts et des amendes.

M. le colonel Barthélemy a dû vous donner directement ces heureuses nouvelles.

Nous avons été accompagnés dans notre course par MM. Fournel, ingénieur en chef des mines, de Lamare, capitaine d'artillerie, chargé d'étudier les restes des établissements romains, et de Neveu, capitaine d'état-major, chargé des travaux géodésiques. Ces Messieurs vous feront connaître les précieux documents qu'ils ont recueillis. Tout le pays que nous avons parcouru a été levé avec soin.

Agréez, etc.

Le Lieutenant-général Commandant supérieur
de la province de Constantine,

H. D'ORLÉANS.

L. Charles FÉRAUD.

(*A suivre.*)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-HUITIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1884 —

MM. PAGES

ARNAUD — Voyages extraordinaires et nouvelles agréables par Mohammed Abou Ras (traduction) 301

DELPECH. — Résumé du Bostane. 133, 355

FÉRAUD (Ch.). — Les Ben Djellab, sultants de Touggourt. 114, 219, 253, 321, 464

Id. . — Lettre d'Ismaël-Pacha à Louis XIV. 68

GAVAULT SAINT-LAGER. — Tipasa 74

GRAMMONT (H.-D. de). — Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVIIe siècle (quatrième partie). 198, 273, 339, 448

GRAMMONT (H.-D. de) et PIESSE (L.). — Un manuscrit du Père Dan ; Les illustres captifs 49

MM. PAGES

MAC-CARTHY. — Columnata. 392

MOTYLINSKI (A. de C.). — Notes historiques sur le Mzab. 372, 401

RINN (L.). — Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères. 5, 81, 161, 241

ROBIN (N.). — Histoire du Cherif Bou Bar'la. 15, 90, 172

NÉCROLOGIE. 318

ERRATUM. 400

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition n° 2123 —— 09 —— 85